NOUVELLES ARCHIVES

DE L'ART FRANÇAIS

REVUE DE L'ART FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE

(4e ANNÉE, 1887)

Les deux premières années de la *Revue* parues en 1884 et en 1885, en même temps que les deux derniers volumes des Scellés et Inventaires d'artistes, peuvent être classées à leur suite et former ainsi le *Tome I* de la *Troisième Série* des *Nouvelles Archives de l'Art français*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

NOUVELLES ARCHIVES

DE

L'ART FRANÇAIS

TROISIÈME SÉRIE

TOME III

ANNÉE 1887

REVUE DE L'ART FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE

(QUATRIÈME ANNÉE)



PARIS

CHARAVAY FRÈRES

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

4, RUE DE FURSTENBERG

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES FONDATEURS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

EN 1887.

La Bibliothèque de Copenhague.
La Bibliothèque de Grenoble.
La Bibliothèque de Lille.
La Bibliothèque de l'École nationale de Limoges.
La Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon.
La Bibliothèque de Munich.
La Bibliothèque de la Ville de Paris.
La Bibliothèque de Pau.
La Bibliothèque de Saint-Étienne.
La Bibliothèque de la préfecture de la Seine.
La Bibliothèque de Troyes.
La Bibliothèque de l'École des Chartes.
La Bibliothèque de l'École nationale des Arts décoratifs.

MM.

Alkan (Alphonse), à Paris.
André (Édouard), à Paris.
Armand, architecte, à Paris.
Arnauldet (Thomas), à Niort.
Bailly, membre de l'Institut, à Paris.
Ballu (Roger), inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.
Bapst (Germain), à Paris.

Barbet de Jouy, membre de l'Institut, à Paris.
Barthélemy (le comte Edouard de), à Paris.
Berger (Georges), à Paris.
Bonnaffé (Edmond), à Paris.
Bonnassieux, membre de l'Institut, à Paris.
Bosc (Ernest), architecte, à Paris.
Bouvenne (Aglaüs), à Paris.
Bouvrain, architecte, à Paris.
Buche (Henri), à Paris.
Burbure de Wezembeech (le chevalier Léon de), à Gand.
Capetter (Gustave), à Angoulême.
Castagnary, conseiller d'État, à Paris.
Chabouillet, conservateur du Cabinet des Médailles, à Paris.
Charavay (Étienne), à Paris.
Chennevières (le marquis de), membre de l'Institut, à Paris.
Chevrier (Maurice), à Paris.
Corroyer (Édouard), architecte du gouvernement, à Paris.
Courajod (Louis), conservateur-adjoint au Louvre, à Paris.
Darcel (Alfred), directeur du Musée de Cluny.
Dassy (Léon), directeur du *Forum artistique*, à Paris.
Decaux (G.), à Paris.
Delaborde (le vicomte Henri), membre de l'Institut, à Paris.
Delagrave, à Paris.
Delaherche, à Beauvais.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
Destailleur, architecte, à Paris.
Devrez (Désiré), architecte du gouvernement, à Paris.
Doucet, à Paris.
Dreyfus (Gustave), à Paris.
Dubost (R.), à Courbevoie.
Duplessis (Georges), conservateur du Cabinet des Estampes.
Fabré, à Paris.
Fayet, à Paris.
Fidière des Prinveaux (O.), à Paris.
Fournier (Charles), à Paris.
Gautier, à Paris.
Gérard, à Paris.
Gérardin (Alfred), à Paris.
Giacomelli, à Versailles.
Gonse (Louis), à Paris.
Grandmaison (Charles de), à Tours.
Guiffrey (Jules), à Paris.
Havard (Henry), à Paris.
Hédou (Jules), à Rouen.
Heiss (A.), à Paris.
Herbet, à Paris.
Herluison (H.), libraire, à Orléans.
Jacob, notaire, à Angerville.

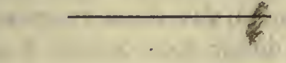
Jarry (Louis), à Orléans.
Jeancourt (Charles), à Paris.
Jouin (Henry), à Paris.
Laborde (le marquis de), à Paris.
Lafenestre (Georges), conservateur-adjoint au Louvre, à Paris.
Laisné (Charles), architecte du gouvernement, à Paris.
Le Breton (Gaston), à Rouen.
Lemarié, à Paris.
Letrône, à Paris.
Liepmannssohn (Léon), libraire, à Berlin.
Lisch (Just), architecte du gouvernement, à Paris.
Lopinot (Amédée), à Paris.
Louvrier de Lajolais, directeur de l'École des Arts décoratifs.
Lucas (Charles), architecte, à Paris.
Maciet, à Paris.
Mantz (Paul), directeur honoraire des Beaux-Arts, à Paris.
Marcille (Eudoxe), à Paris.
Mareuse (Edgar), à Paris.
Marx (Roger), à Paris.
Mauban (Georges), à Paris.
Mely (F. de), à Paris.
Menu (Henri), libraire, à Paris.
Mercier (Charles), à Paris.
Merson (Olivier), à Paris.
Molinier (Émile), attaché à la conservation du Louvre.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'École des Chartes, à Paris.
Müntz (Eugène), à Paris.
Nicard (Pol), à Paris.
Pallier, à Viroflay.
Paris (Gaston), membre de l'Institut, à Paris.
Patenotte (Mme), à Paris.
Pécoul (Auguste), à Paris.
Périn, architecte, à Paris.
Petit (F.), à Paris.
Popelin (Claudius), à Paris.
Port (Célestin), correspondant de l'Institut, à Angers.
Portalis (le baron Roger), à Paris.
Raynal (E. de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
Regnier (L.), à Gisors.
Reiset (Frédéric), directeur honoraire des Musées nationaux.
Revilliod de Watteville, à Genève.
Richard, archiviste du département de la Vienne, à Poitiers.
Rondot (Natalis), au château de Chamblon (Suisse).
Salles (E.), à Paris.
Scheffer, directeur de l'École des langues orientales, à Paris.
Siret (A.), commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas (Belgique).
Sourdois, au château de Vaux, à Creil.
Stein (Henri), à Paris.

Sully Prudhomme, de l'Académie française, à Paris.
Tamizey de Larroque, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
Tempier (D.), archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
Thibaudeau (A.-W.), à Londres.
Tourneux (Maurice), à Paris.
Tuetey (Alexandre), à Paris.
Vaillant (V.-J.), à Boulogne-sur-Mer.
Valabrègue (Antony), à Paris.
Vandeuvre (Gabriel de), à Paris.
Varennes (le marquis de), à Paris.
Vasselot (Marquet de), statuaire, à Paris.

QUENTIN WARIN

(QUINTIN VARIN)

L. FINSONIUS, J. DARET, R. LEVIEUX, J. DE SAINT-IGNY, LETELLIER.



Mon cher Guiffrey,

Vous aviez bien voulu me confier, — il y a déjà plusieurs années, et j'en suis tout honteux, — un gros dossier de pièces intéressant *Quintin Varin* et son dangereux ami, Étienne Durant, « l'un des gentils poètes de son temps, inventif à dresser des ballets. » Votre amitié se souvenait des vingt pages que j'avais consacrées au maître du *Poussin* dans mon premier volume des *Peintres provinciaux* et où j'avais essayé de débrouiller son histoire assez confuse. Et, parce que vous pensiez que, depuis le temps bien éloigné déjà où j'écrivais cette notice fort primitive et trop bâtie sur hypothèses, j'avais dû recueillir des renseignements nouveaux sur ce curieux peintre picard, vous me demandiez d'annoter les documents rencontrés par vous. Il est certain que ma pauvre notice n'était qu'un embryon, comme au reste tous les autres chapitres de mon livre, mais j'ai toujours été de l'avis de Soulié, mon vieil ami de Versailles, qui prétendait qu'en telle matière « la publicité immédiate » importait avant tout, et que « c'est toujours pour vouloir trop bien faire qu'on ne fait rien. » Ce qui n'empêche que, pour assurer quelque valeur véritable à mes anciennes études sur les artistes de province, il faudrait aujourd'hui les refondre de bout en bout.

A l'œuvre de *Finsonius*, il me faudrait ajouter « l'*Annon-*

ciation, par *Louis Finzonio*, » du Musée royal Bourbon, de Naples, 6ᵉ salle, 2ᵉ paroi, nº 365 du catalogue rédigé par Michel B., Naples, 1837. C'est la même composition, pastiche étrange des anciennes peintures de son pays, dont le Belge de Bruges emporta à Aix le prototype sans doute, signé et daté : *Ludovicus Finsonius fecit in Neapoli anno 1612*, curieux tableau échoué de mon temps au pavillon Lanfant, maison de campagne des séminaristes d'Aix, et dont je retrouvai alors une autre répétition agrandie dans l'église Saint-Antoine, d'Arles. — Le tableau de la *Circoncision*, dont j'avais vu la gravure par *Van Panderen* dans la collection de M. de Baudicour, se trouve à Paris, dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin. C'est une immense composition d'un très grand nombre de figures, parmi lesquelles, à gauche, se reconnaît la tête de *Finsonius*. Comme le tableau n'était pas signé, il fut, chose vraiment trop singulière, attribué à *Lenain*, et donné sous ce nom à Saint-Nicolas-des-Champs, au commencement de ce siècle, par l'administration impériale des Musées. Mais voilà qu'un autre exemplaire, bien enfumé, de la même *Circoncision* et celui-ci signé, et où le peintre reproduit encore son portrait (*Finsonius* aimait décidément à répéter ses compositions), se rencontre, devinez où? dans la chapelle du Lycée de Poitiers, où me l'a signalé *J. Marlet*, professeur de dessin à ce lycée. — M. de Baudicour m'a dit avoir trouvé une gravure d'après un tableau de *Finsonius;* c'est une sainte famille qu'aucun catalogue n'indique. — M. Alfr. Michiels, étudiant en 1870 l'*Art flamand dans l'Est et le Midi de la France*, a déchiffré et traduit la singulière inscription de l'*Incrédulité de saint Thomas* dans la cathédrale d'Aix : « Par les serviteurs de Bacchus et les compagnons de Gnide la peinture est ici méprisée; d'où vient le proverbe : Gueux comme un peintre, que l'on répète journellement. » Et il croit reconnaître comme père de notre *Louis Finson* un peintre décorateur, *Jacques Fyson*, qui fut reçu Franc-Maître dans la corporation de sa ville natale de Bruges le 6 février 1560, puis juré de la ghilde en 1574 et 1576.

Quant à ses portraits, je crois fermement que celui de son protecteur, Peyresc, se trouvant aujourd'hui au musée de Versailles, est du pinceau de « notre *Finson.* » J'eus la bonne fortune de faire, en mars 1853, à la vente Clérian, l'acquisition du superbe morceau de peinture qui a toujours passé pour le portrait de la mère de *Finsonius*, et, presque au même moment, je devenais

possesseur, par l'entremise de mon ami M. de Séranon, des deux portraits, si célèbres dans la ville d'Aix depuis le temps de leur exécution, de *Finsonius* lui-même et de son ami Martin, et que j'avais vus et décrits chez M[me] Ravanas. Ainsi je possédais, je puis dire, les peintures les plus intimes de mon *Finsonius;* mais, à la demande du bon M. Clapier, le zélé représentant des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale, j'ai cédé, il y a dix ans, ces deux colossales demi-figures de *Finson* et Martin au Musée de Marseille, où M. Clapier avait jugé, avec raison peut-être, qu'elles seraient mieux à leur place que chez moi. Malherbe, à en croire la gravure de *Coelemans*, dans le *Recueil des plus beaux tableaux du cabinet de messire Boyer d'Eguille*, avait été peint par *Finsonius* en 1613. Je puis même vous avouer aujourd'hui que ce portrait peut-être apocryphe, — puisqu'il est avéré que Malherbe ne se trouvait point à Aix en 1613, — ce portrait a exercé une grande influence sur ma vie. C'est à Aix qu'en 1843 je rencontrais la gravure d'un portrait, inconnu de moi, de mon illustre et cher compatriote Malherbe. Malherbe avait longtemps vécu à Aix, loin de sa Basse-Normandie, comme j'y vivais moi-même, et, par amour pour le glorieux modèle, je me passionnai pour le peintre. De là, de proche en proche, et de *Finsonius* à *Daret*, de *Daret* à *Levieux*, de *Saint-Igny* à *Quintin Varin*, etc., mon premier volume des *Peintres provinciaux*, de là un peu toute ma vie de recherches et de publications sur les artistes français. Et notez, mon ami, que je ne m'en plains pas, et que je n'en veux point à *Finsonius* du chemin qu'il m'a fait faire, même aujourd'hui, où l'âge est venu de vider les vieux cartons et les vieux souvenirs. Je dois donc m'intéresser particulièrement à ce portrait de Malherbe, fût-il quelque peu douteux. Or, un portrait d'une peinture très ferme et singulièrement ressemblant à celui gravé par *Coelemans*, pour l'âge, les traits et le costume, qui ne diffère guère, s'il m'en souvient bien, que dans la collerette, se trouvait, en août 1846, à Caen, chez M. P.-A. Lair, le Malherbolâtre, et je remarquai qu'au dos de la toile on avait pris soin de coller les vers latins de J.-B. Reboul, gravés au bas de l'estampe du portrait de la collection Boyer d'Eguille.

Notre ami A. Darcel, bien étonné sans doute, avait relevé la signature suivante sur le tableau du maître-autel de l'église d'Ermenonville :

Ludovicus Finsonius Belga Brugensis f[t] año 1615, inscrit sur un

carré blanc imitant une feuille de papier. — Saint Martin, debout devant son cheval, que tient un écuyer, coupe son manteau. Le pauvre, placé à sa gauche, est à genoux, vu un peu de dos et la figure de profil. — Le saint porte le costume bravache des guerriers héroïques du XVIIe siècle. La cuirasse moulée sur le torse et le casque empanaché. — Le pauvre est d'un réalisme brutal. — La couleur rappelle celle du *Valentin*, si ce n'est que les chairs sont plus blanches. — Les ombres sont très noires, tellement même que de l'écuyer on ne voit que la main. — Ce tableau peut avoir 2m50 de haut environ sur 1m70 de large. Il est encadré dans un motif d'architecture contemporain. — Deux cartouches, qui surmontent les portes de la sacristie placée derrière l'autel, portent :

Celui du côté de l'Épître :

Devic Henrici IV comes... obiit anno MDCX.

Celui du côté de l'Évangile :

Devic Archiepiscopus Auscensis... obiit anno MDCLXI.

Ce nom, répété par deux fois si près de l'autel que décore le tableau de *Finsonius*, indique certainement la famille qui le fit peindre par notre artiste de passage.

Il s'agit de Dominique de Vic, évêque d'Auch de 1629 à 1662. Le De Vic, « Henrici quarti comes, » a été, sous Louis XIII, garde des sceaux de France, le 24 décembre 1621. Il avait acquis, rue Saint-Martin, vis-à-vis de la rue de Montmorency, l'hôtel bâti sous François Ier par Guillaume Budé (Piganiol, 1765, III, 477-478), et la maison était encore connue sous son nom il y a quelques années. Elle a été récemment démolie.

J'en aurais aussi long à ajouter et à refondre dans mon *Daret*. Je me contenterai de dire ici que j'ai pu acquérir, à la vente de M. Portes, la charmante petite *Sainte famille servie par des anges*, qui fut peut-être son dernier tableau, puisqu'il est daté de 1668, année de sa mort, et une petite esquisse de *Vierge assise et tenant l'Enfant Jésus entre saint Dominique et sainte Thérèse* (la tête de saint Dominique a été retouchée par *P. Revoil*, auquel le tableau avait appartenu) ; et peu à peu dans ma collection sont venus, soit tout droit d'Aix en Provence, soit de portefeuilles d'amateurs provençaux qui se sont vendus successivement à Paris, vingt-trois dessins pour le moins de la main de *Daret*, dont trois compositions, celle de l'immense plafond de la *Résurrection*, peint par lui dans la chapelle des Pénitents blancs ; celle de l'*Instruction de la sainte Famille*, « plafond placé à la Congrégation des PP. de l'Oratoire, » et le joli dessin, ayant appartenu à M. Portes, et où

l'on voit le *Christ dans les cieux*, *entre la Vierge et saint Joseph*, et dans la partie inférieure les saints Apôtres debout ou agenouillés. Ce laborieux *Daret* a été l'un des plus abondants et des plus consciencieux dessinateurs d'études que je sache. C'est un tempérament probe et calme à la *Philippe de Champaigne*, son compatriote, et qui convenait à merveille à la peinture religieuse de ce temps-là, une grâce douce et froide, mi-italienne mi-flamande.

Dans la lettre qu'il m'écrivait le 27 juin 1847, pour me remercier de l'envoi de mon livre, M. Robert-Dumesnil me disait : « Depuis la mise au jour de mon premier volume, j'ai eu occasion de voir le sujet de thèse dont parle Heineken, — il porte effectivement la date de 1642, — et un petit *Reniement de saint Pierre*, daté de 1639. » — V. aussi, dans Piganiol de la Force (*Description de la France*), l'éloge des peintures de *Daret* dans la petite chapelle de la cour des Pères de l'Oratoire et dans la chapelle des Pénitents blancs. — M. A. Michiels pense que *J. Daret* devait avoir pour ancêtres ces *Jacques* et *Daniel Daret*, francs-maîtres de la corporation de Tournay, qui travaillèrent pour les ducs de Bourgogne en 1449 et 1467, et dont les descendants avaient pu s'établir à Bruxelles.

Mais ce qu'il me faudrait reconstruire de bout en bout, et de fond en comble, c'est mon chapitre si mal bâti de *R. Levieux*. Charmant peintre, ce *Levieux*, si doux et tendre de forme et de claire coloration en ses têtes de jeunes femmes, d'expression si agréable et si jolie, avec un dessin suffisamment ferme et savant! Et puis, encore un qui a eu affaire à *Nicolas Poussin*, et personne, en 1847, ne s'en doutait plus que moi. D'ailleurs, Quatremère de Quincy, dans son édition des lettres du *Poussin*, avait bien fait tout ce qu'il fallait pour nous dérouter tous ; partout où *Poussin* avait écrit lisiblement *Levieux*, Quatremère avait lu *Le Rieux*, et la seule raison qu'on en puisse donner, c'est qu'à une certaine énumération des copies commandées par Chantelou et surveillées par *Poussin*, celui-ci, après avoir parlé de la copie « du *Vieux* » (c'est sa façon de dire en plus d'un endroit), cite une autre « petite copie » faite par *Claude Le Rieux*. Vous jugez du tort que cette fâcheuse confusion a causé à notre pauvre *Levieux*, pour qui c'était une telle fortune d'avoir travaillé à Rome, sous les yeux de *Nicolas Poussin*. N'est-il pas juste de lui restituer un peu de ce qui lui est dû, en citant à son propos le vrai texte du *Poussin?*

Dans sa lettre du 22 juin 1643, *Poussin* dit à M. de Chantelou :

Hier au matin, je fus à Farnèse pour voire en quel estat estoient vos copies. Celle que le sieur *Mignard* a entreprise est finie. Le s[r] *Le Vieux* en a fini une, celle qui est à demi-corps descouurant un petit Crist qui est couché sur un oreiller. M[r] *Le Maire* a fini son Dieu de Pitié du *Caracio;* M[r] *Errard* aura bientôt fini ses portraits. Le *Napolitain* n'a pas beaucoup aduansé la Vierge du Chat, mais il promet de continuer à y trauaillier. *Nocret* a esté malade, de sorte qu'il n'a peu rien finir. *Le Vieus* a esbauché encore la Vierge du Chat. Le tout va assés raisonnablement bien, et chascun s'efforcera de faire le mieux qu'il lui sera possible. Vous me manderés, s'il vous plaist, ce que vous désirés que l'on face.

Lettre du 4 août 1643 :

Monsieur *Errard* vous a escrit que tout aloit bien à Farnèse; il est vray, mais non pas très bien... *Le Vieus* a fini une de ses coppies, c'est assavoir la Vierge à mi-corps qui lèue un voile de dessus son petit Crist. Elle est coppiée moyennement bien; celui-là s'accommode alla raison et se contente de vingt-cinq escus... Le susdit *Vieux* a esbauché la mesme (Vierge surnommée de la Gatta), mais il ne peut y trauailler que quand l'autre aura finie...

Lettre du 25 août 1643 :

Ceux qui coppient à Farnèse ne se monstrent pas plus affectionnés à faire leur debuoir que *Chaperon;* principallement *Nocret*, *Le Maire*, *Le Vieux* et *Mignard*, qui tous, de commun accord, se veulent faire payer à leur mode et ne veulent pour rien faire les secondes coppies qu'ils auoient commensées. Je ne sais pas quelles esperanses vous leurs auies donnés, mais, quand ils ont veu la chause retournée, ils ont tous montré les dens comme chiens enragés et ont pris plaisir à vous maltraitter s'il ont peu, se qui m'a contrains de m'accommoder auec eux le mieux que j'ay peu, et enfin j'ay retiré de leurs griffes la copie du Dieu de Pitié d'*Anibal Caragio* du *Maire*, la Vierge d'après le *Parmesan* de *Nocret*, la Vierge à mi-corps coppiée du *Vieux*, les portrais de Monsieur *Errard*, vostre portrait et la coppie fète par *Nocret*...

Lettre du 27 octobre 1643 :

Je n'ay pas encore parlé à M[r] *Le Maire* ni au *Vieux* pour voir s'il voudroint finir les deux coppies de Vierges quil auoient commencées à coppier à Farnèse, c'est assauoir la coppie double de celle du Chat et l'autre que le s[r] *Mignard* a fette; je verray s'il y a moyen de les contenter ou de les conuertir, puisque ainsy vous le desires.

Lettre du 11 décembre 1643 :

Pour les deux autres coppies que vous desiriés auoir, l'une que *Le Maire* auoit commencée et l'autre *Le Vieux*, n'acompagneront point

les autres que je vous enuoyerai, d'autant que *Le Vieux* se part de Rome, et le dit *Le Maire* a fini la siene d'après celle que *Mignart* vous a coppiée assés mal, de sorte que je ne suis nullement d'aduis de y employer vostre argent...

Lettre du 21 décembre 1643 :

Sachant le desir que vous aués des secondes coppies des Vierges de Farnèse, Monsieur *Le Maire*, à qui j'ay parlé de nouueau, m'a promis de finir la siene d'après l'original ; il l'auoit, comme je vous ay escrit, par paresse et negligense, finie d'après celle de *Mignart*. Mais, pour celle que *Le Vieus* auoit commencée, je ne sçais commen nous ferons ; au pis aler, vous pourrez faire coppier à Paris celle que vous aurés de *Ciche*, mais premierement je prouuerei toutte chose pour luy la faire finir...

Lettre du 12 janvier 1644 :

Les toilles ou coppies de la plus petite quaisse sont au nombre de nœuf : la Vierge du Chat ; la Vierge qui est assise et qui tient sur son giron le petit Crist, qui est celle de *Mignart;* celle d'après le *Parmesan*, de *Nocret;* celle du *Vieus;* les portraits de Mr *Errard;* le Dieu de Pitié du *Maire;* vostre portraict et la coppie ; et une petite coppie d'une Vierge en pié, fette de *Claude Le Rieus*. Je prie à Dieu que le tout arriue à bon port et à sauuement...

Enfin, dans la lettre du 25 avril 1644, il est une dernière fois question de cette fastidieuse affaire des copies, et la moralité s'y trouve :

Je vous prie de croire que j'ai fet mon possible pour vous faire bien seruir aux coppies que l'on vous a fettes ; mais les peintres qui les ont coppiées ne sauent pas faire dauantage, comme je crois, ou l'amour qu'ils deuoient auoir à i employer touttes leurs forces aura esté diminué pour quelque subiec qui ne m'est pas assez cogneu. Il ne laissent pas de croire d'auoir fet des merueilles, car au payement je m'en suis bien aperseu. La dernière coppie que Monsieur *Le Maire* a fette (si bien il y a bien pris de la peine) est inférieure à celle de *Mignart*, que vous aués ; et si *Le Vieux* auoit fini la siene, s'auroit esté la moindre. Enfin, Monsieur, il faut confesser qu'il ne se rencontre guère de personne qui puisse contenter les intelligens, manquant aux uns les forces et aux autres l'amour et la dilligense qu'il faut auoir pour bien faire...

Évidemment, ce n'est pas une chance vulgaire pour un honnête peintre destiné à florir en sa province, d'avoir son nom tracé si souvent par la plume du souverain maître, et, si le dernier mot qu'en dit *le Poussin* n'est pas des plus à sa gloire, nous pouvons

toutefois observer que ce n'était pas déjà pour *Reynaud Levieux* une si mauvaise note d'avoir été choisi par *Nicolas Poussin*, entre les jeunes Français étudiant alors à Rome, pour l'un de ceux les plus capables d'exécuter, aux frais de M. de Chantelou, les meilleures copies possibles des plus excellents tableaux de la ville éternelle. Florent Lecomte, il est vrai, avait eu le bon esprit de ne pas omettre le nom de « *Levieux* de Languedoc » dans le « dénombrement de quelques étrangers qui ont travaillé à Rome depuis cinquante ans et plus, et dont les ouvrages leur ont acquis toute la réputation qu'ils en pouvaient espérer. » Mais quand travaillait-il à Rome et qu'y avait-il laissé? Nous savons désormais que ce fils d'un orfèvre de Nîmes devait être né, quoi qu'on ait dit, bien avant 1630, puisqu'il ne pouvait avoir moins de vingt-cinq ans pour y être chargé, en peintre déjà expert, de sa part des copies de Chantelou, à la date de 1643. Cela reporterait donc sa date de naissance aux environs de 1618. Au commencement de 1644, *Levieux* part de Rome, mais il y reviendra, puisque, Dieu merci pour sa renommée, il y a laissé cette fois d'autres marques de son talent que de médiocres copies.

Dans la quatrième chapelle à droite de Saint-Louis-des-Français, le tableau de l'autel est de *Levieux*, et ce seul tableau mérite d'attacher à son nom un rang des plus honorables dans notre École. Cette grande toile représente un évêque, dont deux diacres soutiennent la chape, et qui touche de la main droite les yeux d'un jeune aveugle, que sa mère à genoux présente au saint personnage. Le diacre à gauche arrête doucement de sa main droite, pendant le miracle, un autre jeune aveugle, impatient d'être touché par le saint. A droite, entre la tête de l'évêque et celle du diacre, paraît une tête d'assistant qui a presque la réalité d'un portrait. Au-dessus du saint, les cieux sont entr'ouverts, et des anges volent sur des nuages. Ce tableau est assurément des meilleurs de *Levieux*, et je n'en vois guère d'un art plus pieux, plus pur et plus élevé dans saint Louis. Que n'est-il aussi bien dans une église de Paris pour y faire connaître son artiste! J'en ai vu le dessin en France, je ne sais entre quelles mains. Rien ne peut rendre la douceur, la tranquillité, la piété, le charme de cette peinture aux types beaux et agréables, et dont l'exécution est solide et n'a rien du lâche de la mode italienne de ce temps-là, peinture sérieuse et simple et très française. — Ce que je transcris là, c'est ma note prise devant le tableau en 1856, alors que, le volume de

Dussieux à la main, je contrôlais, dans les églises de Rome, les attributions données dans les anciens livres aux ouvrages de ses *Artistes français à l'étranger*.

En juillet 1848, M. Achard, archiviste d'Avignon, écrivait à notre ami Paul Mantz une lettre dont j'extrais quelques lignes :

Avant 1790, *Levieux*, ce peintre si austère, si nourri de l'étude de *Raphaël* que sa manière en approche et que M. *Ingres* semble aujourd'hui le reproduire,— (il faut bien, mon cher Guiffrey, passer quelque chose à l'enthousiasme de la province, car autrement nous n'aurions rien d'elle et nous serions bien attrapés), — *Levieux* n'avait pas une réputation qui dépassât l'enceinte de nos remparts. Alors seulement Nismes voulut le revendiquer, et le gouvernement de cette époque dépouilla le musée d'Avignon de quatre toiles de ce maître, deux pour Nismes et deux pour le Louvre; vous les y trouverez dans la galerie française. *Levieux* reçut deux cents écus de la confrérie des Pénitents de la Miséricorde (d'Avignon), pour avoir peint deux toiles, l'une représentant *sainte Anne, la Vierge et Jésus*, l'autre la *Mort de Guillaume, duc d'Aquitaine*. Cette dernière passe pour son chef-d'œuvre. — La confrérie du Chapelet paya au même maître 45 écus pour un tableau de la *Purification*. Son rapin reçut en outre 8 déniers de pourboire.

Quant aux deux toiles venues au Louvre, et qui faisaient partie de la série de tableaux représentant l'histoire de saint Jean-Baptiste, peints par *Levieux* pour la chapelle des Pénitents noirs à Avignon, j'en avais déjà parlé dans mon volume; mais, peu après la publication de ce volume, je trouvais dans les archives du musée du Louvre la rectification de l'histoire, racontée par M. Vincent Saint-Laurent, de commissaires d'art de la Convention recueillant à Avignon les deux *Levieux*, qui vinrent à Paris.

Voici la vérité sur le voyage de ces deux tableaux : le 19 thermidor an V de la République une et indivisible, le Directeur général de l'instruction publique, Ginguené, écrivait à l'administration du Musée central des arts :

Je vous préviens, citoyens, que j'ai présenté au Ministre votre demande tendant à faire venir du Musée d'Avignon deux tableaux peints par *Levieux*, le Musée central étant dépourvu des ouvrages de ce maître. Le Ministre a, en conséquence, chargé l'administration du département de Vaucluse de vous adresser ces deux tableaux par le premier convoi des objets venant d'Italie qui passera par Avignon. Le citoyen Escudier, chargé de la conduite de ces objets, a également reçu les ordres nécessaires.

Et, comme l'administration centrale du département de Vaucluse n'avait sans doute mis aucun empressement à obéir au ministre de l'an V, le 25 frimaire an VIII, le Ministre de l'intérieur, Laplace, écrivait à l'administration centrale des arts :

Citoyens, j'ai reçu votre lettre du 11 frimaire, présent mois, relativement à l'envoi qu'il conviendrait accélérer de deux tableaux de *Levieux*, destinés depuis longtemps au Musée central. Je viens d'écrire au conservateur du Musée d'Avignon, où ils sont actuellement déposés, de les tenir prêts à partir. Je le préviens, en effet, qu'il doit passer incessamment par Avignon un convoi d'objets d'art venant d'Antibes, et qu'il doit profiter de cette occasion pour faire parvenir à leur destination ces deux tableaux.

Cette fois pourtant les deux *Levieux* arrivent à Paris, mais, comme le Musée spécial de l'école française à Versailles, auquel indubitablement ils étaient destinés, ne tarda pas à être dissous pour aller enrichir de ses débris le Louvre, les églises de Paris et les vingt-deux musées de départements que dota l'Empire, les deux tableaux du maître Nîmois furent séparés, et s'en allèrent l'un ci l'autre là, l'un à Bicêtre, la *Bénédiction de saint Jean-Baptiste*, l'autre, qui représentait *Saint Jean traîné en prison*, fut concédé à la maison impériale de Saint-Denis ; il en est revenu je ne sais à quelle époque, et il décorait au Louvre, avant le nouveau classement, l'une des salles françaises du bord de l'eau. Il n'est pourtant pas des meilleurs tableaux de *Levieux*, et j'ai quelque idée que celui de Bicêtre doit mieux montrer que celui-là les qualités douces et quelquefois charmantes des peintures de ce maître. Un certain temps après que j'eus écrit cette note, je ne pus me défendre d'aller avec Paul Mantz visiter la chapelle de l'hospice de Bicêtre. Nous projetions alors un beau travail sur les tableaux des églises de Paris et de la banlieue, et il nous tardait de voir ce qu'étaient devenus les tableaux d'*A. Lèbre*, de *Rivalz*, de *Tournier* et de *Levieux*, attribués, au commencement du siècle, à cette chapelle, après s'être laissé distraire si imprudemment et si inutilement des églises, puis des musées de Toulouse et d'Avignon. Nous les retrouvâmes et les reconnûmes en effet dans ce Bicêtre, et en assez mauvais état. J'espère que depuis lors on aura mieux respecté la *Bénédiction de saint Jean-Baptiste* de *Levieux*. Quant au *Saint Jean traîné en prison*, il a disparu des galeries françaises du Louvre, et déjà les catalogues de *Villot* n'en faisaient plus mention. Et finalement qu'est-il advenu de lui? Lors de la seconde

répartition entre les Musées de province des tableaux rejetés par les « greniers » du Louvre, la Direction des Beaux-Arts, qui eût mieux fait peut-être de le renvoyer à Avignon, a eu du moins le bon esprit de l'attribuer, en 1876, au musée de Nîmes, à la ville natale de l'artiste.

Du temps que j'étais à Aix, on y rencontrait encore des dessins de *R. Levieux.* J'ai pu depuis lors en rassembler jusqu'à cinq dans ma collection. Deux font partie d'une série de compositions sur les miracles d'un saint évêque : « ... guérit un enfant âgé de dix ans et perclus de tous ses mambres dès sa naissance; » « ... guérit une fille paralytique de naissance. » Deux autres dessins de la même suite se trouvaient mêlés à la collection d'estampes de M. de Baudicour. S'agirait-il ici du même saint évêque, dont l'un des miracles a été peint par lui à Rome dans Saint-Louis-des-Français? Me sont venus par d'autres ventes : *Jésus-Christ chez Marthe et Marie*, grand dessin provenant de la vente C. Giraud, c'est-à-dire de la collection Aixoise de M. de Bourguignon; une *Assomption de la Vierge*, les disciples sont groupés autour du tombeau vide, vente Guigou-Maurel, de Marseille; et un sujet mythologique : *Un berger assis au pied d'un arbre est éveillé par l'approche d'une nymphe.* J'ai pu, Dieu merci, en rassembler un assez beau nombre de ces dessins de petits maîtres provinciaux que j'avais étudiés jadis, sans parler de mes innombrables et chers compatriotes de Normandie. Je citerai du Comtat et de l'École provençale, outre *Daret* et *Levieux*, le *P. de Saillans*, *Nic. Mignard. P. Puget*, 12 dessins, *J.-B. de la Rose*, *B. Toro*, *Pellegrin*, *J. Celloni*, *M. Serre*, tous les *Parrocel*, *Dandré-Bardon*, *Ph. Sauvan*, *Chastel*, *Moulinneuf*, *Thibaut*, *J.-L. Manoyer*, *David de Marseille*, *Gibelin*, *P.-P. Grégoire*, *Magnan de la Roquette* et *Constantin*, maître de *Granet* et de *M. de Forbin.* Et de l'école languedocienne : les *Rivalz*, *Lafage*, *J. Troy*, *Caumette*, *Gamelin*, *Lange*, *Roque*, le maître de *M. Ingres*, *Th. Richard*, le maître de *Brascassat.* Et de l'école de Lyon : *Th. Blanchet*, *P. Sevin*, *Dan. Sarrabat*, *Ferd. Delamonce*, *J. Pillement*, *J.-J. de Boissieu*, *P. Revoil*, *Orsel*, *Thierriat*, le maître de *Saint-Jean.* Et de l'école de Dijon : *Hugues Sambin*, *Jac. Prevost*, de Gray, *Devosge* le père, maître de *Prud'hon.* Et de l'école de Lorraine : *Jac. Callot*, *Jac. Bellange*, *Cl. Gellée*, *Ch. Meslin*, *Cl. Spierre*, *Jos. Chamant.* Et le Picard *Nicolas Blasset* d'Amiens, et le Champenois *Hellart* de Reims, et l'Orléanais *Ét. Delaulne*, et le Bor-

delais *Lacour*, et les trente-cinq *Jean Boucher* de Bourges. En vérité, quand j'y songe, cette collection, avec sa chasse aux petits maîtres, m'a donné bien des joies.

Laissez-moi encore, mon cher Guiffrey, ajouter quelques lignes pour soulager ma conscience sur le si brave, si gentil et si cavalier peintre, sculpteur, graveur *Jean de Saint-Igny*, l'homme des deux *Adorations* en grisaille de la chapelle Saint-Yon de Rouen, l'élégant et galant dessinateur du *Jardin de la Noblesse française* et de *La Noblesse française à l'église*. Deux ou trois notes seulement qui me sont revenues au lendemain de 1847 et que je suis trop honteux de ne pas trouver dans son chapitre.

M. André Pottier m'a fait voir, à Rouen, dans la bibliothèque Leber, deux charmants petits volumes renfermant de nouvelles séries de costumes dessinés par *Saint-Igny* et gravés par *Briot*. La plus importante, de vingt et une pièces avec explication fort curieuse des *Vestements* et des personnages, a pour titre :

Le théâtre de France, contenant la diversitez des habits selon les qualitez et conditions des personnes, — dédié à messire Charles Perrochel, seigneur de Grandchamp, Conseiller du Roy en ses Conseils et grand audiencier de France. — De St Igny inventor. Briot, scul., — à Paris, chez Jacques Hovervogt, rue Saint-Jacques, à la ville de Cologne.

L'autre série a pour titre :

Diversitez d'habillemens à la mode, naisvement portraits sur la differente condition de la noblesse, des magistrats et du tiers état, le tout dédié à messire Nicolas le Jay, chevalier, seigneur de Tilly, de Maisonrouge, de Saint-Fargeau et de Villiers, Coner du Roy en ses Conseils et second président en sa cour de Parlement. — A Paris, chez Jacques Hovervogt excudit. — St Igny inventor. — Briot sculp.

Ce sont évidemment là deux des quarante séries de différents maîtres composant le *Livre de portraiture* dont parle l'abbé de Marolles au no CXCVI de son *Catalogue de livres d'estampes*, et que je citais à ma page 166, puisque le livre intitulé « *Diversités d'habillemens à la mode* » y est nettement signalé, aussi bien que « d'autres livres de portraiture de *S. Igny*. » Quant aux *Élémens de pourtraiture ou la métode de représenter et pourtraire toutes les parties du corps humain, par le sieur de Saint-Igny de Rouen; — Paris, chez l'autheur* (1630), — 44 pages de texte, avec front. gravé, et 14 fig. en buste grav., il y en eut plusieurs tirages. Ces 14 fig. complètent le premier tirage et ne sont point

numérotées. Dans les tirages postérieurs, on trouve sur les quatorze bustes la marque ajoutée des chiffres de la série générale, qui est fort nombreuse. Voici l'intéressant privilège de ce rare et précieux petit livre :

Extraict du priuilège du Roi. — Par grâce et privilège du Roy, il est permis à *Jean S. Igny*, peintre et sculpteur, de faire imprimer et graver, par tel imprimeur et graveur ou libraire qu'il voudra choisir, un livre intitulé : *les Elemens de Pourtraitures*, et défenses sont faites à touttes personnes, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de l'imprimer, vendre ny distribuer, durant le temps et espace de trois ans, à peine de confiscation des exemplaires, d'amande arbitraire et de tous despens, dommages et interests, comme il est déclaré plus amplement en l'original de ces présentes. Donné à Lyon, le dix huictiesme jour d'octobre mil six cens trente, par le Roy en son Conseil. Pizet.

Ce sont, en regard du texte, des têtes vues de face ou de profil, ou en raccourci, des costumes de gentilshommes, de dames, de moines, vus à mi-corps, quelques figures de femmes et d'enfants nus, avec l'indication seulement pointillée de leurs proportions, enfin des enfants jouant dans des fonds de paysage. De ces pièces très nombreuses à l'eau-forte, les unes sont ombrées, les autres sont au trait, quelques-unes, je l'ai dit, seulement pointillées.

« Mon opinion bien arrêtée, m'écrivait M. Robert-Dumesnil, est que les figures du texte et que les bustes finis et ceux au trait ou à peu près qui l'accompagnent sont dus à la pointe pleine de goût et d'effet de *notre* compatriote, dont la qualité de *sculpteur* se révèle pour moi autant par les deux grisailles que vous citez que par le *repentir* qui se voit dans son joueur de cornemuse, à la partie du manteau touchant le verre de clairet. »

Une bien curieuse confirmation de sa qualité de « sculpteur » se rencontre dans une lettre que m'adressait de Caen M. Trebutien, le 18 novembre 1848 :

En explorant trois portefeuilles renfermant les notes envoyées de Caen à Huet pour ses *Origines*, j'ai trouvé le nom de *Saint-Igny*, qui aussitôt m'a fait penser à vous. Voici tout le passage qui vous intéresse peut-être : « La première pierre de l'église (des Capucins) fut posée par M. le Président de Criqueville. Les deux tableaux du grand autel et de la chapelle Notre-Dame furent donnés par M[me] de la Louppe, mère de M[me] la Mareschale de la Ferté. Celui du grand autel, qui est une *Adoration des Rois*, coûta 800 livres. Celui de la chapelle, qui est une *Notre-Dame de Pitié*, en coûta 400. Tous deux

originaux de *Vignon.* Le tabernacle où repose le St Sacrement fut donné par Mme de Ruandé, et, quelques années après, M. l'abbé de Franquetot donna la contretable de l'autel, ouvrage corinthien fait par *Saint-Igny.* »

Saint-Igny me paraît avoir été très employé à Caen, dans toutes les variétés de ses talents :

Le Mandarin me pria de vous dire, puisqu'il n'avoit pas été assez heureux pour retourner à Siam en votre compagnie, qu'il emporteroit votre portrait, ayant dans ce même temps prié M. l'abbé de Choisy de lui donner le buste que le sieur de *Saint-Igny* a fait de vous, que j'asseuré le Mandarin vous ressembler parfaitement. M. de Choisy lui fit ce présent, qui fut en ma présence empaqueté dans son bagage pour l'emporter... (Lettre de M. d'Angranville à M. de Saint-Martin, protonotaire, marquis de Miskou, Mandarin de Siam du premier ordre. — Suite de la *Mandarinade,* à La Haye, chez Paupie, 1739.)

Nul modèle ne pouvait mieux convenir que ce grotesque au goût capricieux de *Saint-Igny*, et, puisque leurs relations sont notoires par ce passage de la *Mandarinade*, je serais assez porté à attribuer à *Saint-Igny* quelques-uns des tableaux, fontaines et statues dont l'abbé de Saint-Martin décora les églises et places publiques de sa ville de Caen, et dont, ainsi que je l'ai dit ailleurs, en cette même *Revue de l'Art français,* à propos des artistes bas-normands, on rencontre les mentions éparses dans les trois parties de la *Mandarinade.*

Quant aux origines et à la fin de cet habile artiste, le plus agréable dessinateur des élégances de son temps, main adroite à tout, à la peinture, à la sculpture, à la gravure, un peu architecte, écrivain théoriste, nature variable, délicate et capricieuse, j'aurais beau dire, pour sembler l'apprécier gravement, que *Saint-Igny* me paraît l'un des derniers venus de cette petite école vraiment française, antérieure au *Poussin*, qui se maintient entre *Fréminet* et *Claude Vignon*, entre *Rabel* et *Quintin Varin*, et ne se souciait guère de connaître Rome que par Fontainebleau ; deux ou trois dates venant de Rouen font mieux notre affaire que ce verbiage, et Montaiglon, en rééditant dans les *Archives de l'Art français* (*Documents*, tome VI, page 179 et suiv.) les statuts de la corporation des peintres de Rouen, avec la liste des maîtres de la confrérie de 1631 à 1714, a rendu à *Saint-Igny* le plus profitable des services. Nous y voyons *Jean de Saint-Igny* signant, le

17 septembre 1631, avec tous ses confrères de Rouen, — et dans le nombre on rencontre les noms de *Noël Jouvenet*, *Étienne Mazeline*, *N. Heude*, qui prendront lustre plus tard à Paris par leurs enfants; — *Jean de Saint-Igny* signant les « statuts et ordonnances de la confrérie et association érigée par les maîtres peintres et sculpteurs de Rouen, que prétendent fonder et instituer, sous le bon plaisir et authorité des illustrissimes et reverendissimes archevêques de Rouen ou de leurs grands vicaires, à l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, sous l'invocation et titre de saint Luc, évangéliste, les confrères et sœurs de ladite confrérie, ainsi que d'antiquité elle a été fondée; mais, à cause des troubles et divisions avenues en cette ville et ailleurs, elle auroit été négligée et discontinuée. » Et, dès la cinquième année de la réorganisation de la confrérie, *Jean de Saint-Igny*, en 1635, en était élu maître. Son successeur, en 1636, sera *Noël Jouvenet*. Plus tard le suivront sur cette liste *Jean Jouvenet* l'ancien (1651), *Laurent Jouvenet* (1653) et le grand *Jean Jouvenet* son fils (1700), *Louis Restout* (1658), *Jean Restout* (1695), *Étienne Mazeline* (1643), *Robert Mazeline* (1660), *Laurent Lévêque* (1644), sans doute celui dont le nom fut mêlé à Paris aux origines de l'Académie royale, *Adrien Sacquespée* (1661), *Pierre Sacquespée* (1705), et *N. Heude* et les *Pillement* et *Bacheley*, dont les noms reparaîtront plus tard dans l'histoire de l'art français. *J. de Saint-Igny*, qui déjà sur le titre des *Élémens de pourtraiture*, en 1630, se nommait lui-même « le s^r *de Saint-Igny* de Rouen, » n'avait donc pas tardé à quitter Paris, où l'on sait par le titre de la *Noblesse française à l'église* qu'il demeurait en 1629 « au faubourg Saint-Germain, proche de la porte de Bussy, au Grand-Turc, » et à regagner sa ville natale, où il se fixait à demeure, puisque, en 1631, il signe les statuts de la confrérie, et, en 1635, ses compatriotes, sûrs de la renommée conquise par lui dans la capitale, lui conféraient pour cette année la plus haute dignité de leur confrérie. L'année suivante, 1636, il peint à Rouen les deux belles grisailles de l'*Adoration des Mages* et de l'*Adoration des bergers*, que nous retrouvons aujourd'hui à Saint-Yon, et depuis lors nous ne rencontrons plus nulle trace de lui dans ce Paris dont il semblait avoir tant aimé les modes coquettes des nobles dames et le bel air des gentilshommes, pour les élégants ajustements desquels ses dessins avaient si longtemps fait loi. On dirait qu'il n'a plus voulu vivre et travailler que pour sa province de Normandie, car, après Rouen, c'est à Caen qu'il

nous apparaît encore, et, à en juger par l'âge où il dut sculpter le buste de l'abbé de Saint-Martin, il faut croire que l'air salubre de sa province le conserva longtemps.

Il est même possible qu'il ait exercé là une certaine influence. Je possède un grand et fort beau dessin de *Letellier*. Il représente la Vierge assise et tenant debout près d'elle l'enfant Jésus qui de la main droite caresse le menton de sa mère. A gauche, debout, se tient saint Michel, sa lance renversée et appuyant le pied sur le démon terrassé. A droite se voit agenouillée une jeune sainte qui baise, avec une dévote tendresse, l'un des pieds du divin enfant. Tout cela, bien que certains frottis de sanguine et quelques traits de mine de plomb aient cherché une partie du modelé de la tête de la Vierge et la place de diverses draperies, n'est en réalité que l'étude à la plume du nu dans les personnages de la composition, mais une étude très serrée, nette et précise de la nature. Or, ce travail de la plume est d'une finesse, et d'une légèreté, et d'une sûreté admirables. Je ne trouve rien dans ce procédé qui rappelle, en quoi que ce soit, la manière du *Poussin*, dont on a toujours dit que *Letellier* avait pris les leçons, ni la façon large et grasse que l'on connaît à *Jouvenet* et aux *Restout*, et qu'on leur pouvait croire venue d'héritage. L'exécution de ce dessin me rappellerait bien plutôt la plume fine et légère et sûre des deux seuls dessins que je sache de *Saint-Igny*, l'un une feuille de croquis dans la collection nationale du Louvre, l'autre qui est l'une de ses figures de gentilshommes à la mode et qui était venue dans la collection de M. Hipp. Destailleur. Ce procédé délicat, ferme et hardi, qui montrait une science point hésitante, avec tous les agréments et les grâces d'un instrument docile, n'était point fait pour déplaire aux artistes de sa province.

Pour en revenir, — et de très loin, — à notre *Quintin Varin*, vous serez le premier à me dire, mon cher Guiffrey, que, depuis 1847, date de mon premier volume des *Peintres provinciaux*, les affaires de ce peintre très intéressant se sont fort éclaircies. J'avais connu par les lettres de M. Élie Petit ses tableaux de Beauvais et constaté à Fontainebleau, dès 1847, la ruine de son *Christ à la piscine;* à Saint-Étienne-du-Mont, de Paris, le *Saint Charles distribuant les aumônes;* j'avais vu son tableau de la cathédrale d'Amiens, et, en grimpant à une échelle, j'avais lu dans l'église

Saint-Gilles d'Abbeville, au bas de son *Christ en croix*, sa signature et sa date. Aux Andelys, en 1851, j'avais reconnu ses tableaux datés de 1612 que M. Gandar devait décrire, en 1860, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, et, à la même date, les précieuses lignes sur *Varin* arrivaient à leur place dans l'*Abecedario* de Mariette. Enfin Jal nous rendait le grand service de trouver sa date de mort et aussi le nom de sa femme, sœur de peintre et morte peu après son mari. Nous n'avons donc aujourd'hui qu'à remettre quelque peu d'ordre dans ces dates et ces œuvres de *Varin* et il nous apparaîtra ce qu'il fut en son époque, un artiste de vraie valeur, plus digne qu'aucun de son temps de révéler son génie à *Nicolas Poussin*, digne aussi de la protection des deux reines et du roi et de la faveur de ce M. de Noyers qui, vingt ans après avoir employé le maître à Fontainebleau, devait mander de Rome son glorieux élève.

Quentin Warin (car c'est là, à n'en pas douter, son vrai nom, qu'il latinise, à la mode du temps, au bas de ses tableaux, et le nom ainsi transformé de *Quintin Varin* lui en restera dans l'histoire), *Quintin Varin* est-il né à Amiens? est-il né à Beauvais? Félibien, de Piles, Florent Le Comte, Mariette, c'est-à-dire les historiens parisiens de notre peinture, et aussi Moréri et naturellement aussi M. Dusevel, en son *Histoire d'Amiens*, tiennent pour Amiens. D'autre part, M. Gilbert, dans sa description de la cathédrale d'Amiens, et les historiens du Beauvaisis le réclament pour Beauvais. Je serais peut-être de cet avis, mais pourtant le plus sûr serait de s'en tenir au terme de « originaire de Picardie » que fournit Piganiol de la Force. Ce que l'on sait, c'est que, tiraillé entre ces deux villes, *Varin* « avait appris à peindre de maître *François Gaget*, chanoine de Beauvais, dont il y a quelques peintures dans la cathédrale qui n'approchent pas de celles de son écolier... *Varin* est le premier des Français qui a su peindre la perspective, et le frère *Bonaventure* d'Amiens, capucin, lui en avait donné l'ouverture. » Notez que ce Père Bonaventure était, dit-on, le propre frère de *Nicolas Blasset*, le fameux sculpteur d'Amiens. — Et c'est ici, mon cher Guiffrey, qu'il me paraît juste de vous faire faire mieux connaissance (car vous l'avez retrouvé plus tard lors de votre réimpression de la *Collection des livrets de Salons*) avec un modeste et laborieux chercheur de notre bataillon, qui s'occupa avec ténacité de *Varin*, dès l'année qui suivit la publication de mon volume.

Il y avait en ce temps-là un avocat de Paris, M. Élie Petit, qui s'intéressait à l'histoire des artistes français. Il avait même assemblé, comme nous tous, de gros paquets de notes et s'était mis en relation avec Eud. Soulié, avec moi, avec tous ceux qui alors faisaient mine de se mêler de pareille besogne. Les hasards de la destinée n'avaient pas tardé à le conduire à Creil, comme chef de la gare. Il poussait de là facilement des pointes vers Amiens ou vers Beauvais. Vous reconnaîtrez sans doute, ici et là, qu'il s'échauffait peut-être trop aisément sur les qualités de notre cher peintre, parlant de ses œuvres, par un enthousiasme bien naturel, du même ton qu'il eût parlé des maîtres les plus célèbres ; mais cela, devant les honnêtes ouvrages de nos inconnus, ne nous est-il pas arrivé à tous? Dès 1848 et 1849, M. Élie Petit, dans des lettres adressées à Soulié et à moi, nous avait signalé et décrit les tableaux de *Varin* et de son maître, le chanoine *Gaget*, vus de ses yeux dans les églises de Beauvais ou d'Amiens. Mais, à propos de l'article publié par moi dans le *Magasin pittoresque* (mars 1849) sur les œuvres d'art contenues dans l'église Saint-Étienne-du-Mont (j'avais alors projeté d'écrire une série de courtes notices sur les peintures et sculptures trop peu connues qui décoraient les églises de Paris), M. Petit, profitant de la description que je donnais là du tableau de *Varin*, *Saint Charles distribuant des aumônes aux pauvres*, adressa à M. Charton pour son excellent recueil une lettre qui, par malheur, n'y fut pas imprimée, mais qui donnait sur le peintre picard des renseignements fort nouveaux alors et qui même aujourd'hui n'ont point perdu leur intérêt ; et c'est pourquoi je crois loyal de vous transcrire ici les parties de cette longue lettre qui touchent à celles des peintures de *Varin* demeurées en Picardie :

Quintin Warin est vraisemblablement né à Beauvais. Du moins est-il certain qu'il y a reçu des leçons de peinture de *François Gaget*, chanoine de la paroisse Saint-Étienne, peintre médiocre[1], et peut-

1. J'ai vu, à Saint-Étienne de Beauvais, dans le bas-côté de droite, en entrant, une *Cène* de *F. Gaget*, assez faible, autant que l'on en peut juger sous la poussière. Le tableau porte cette singulière inscription : F. GAGET INV. ET FEC. HVJVS ECCL. CANONIC. CVJVS EFFIG. NON APPARET. (*Inventé et fait par F. Gaget, chanoine de cette église, dont le portrait n'est pas là.*) Sur le devant, on voit une figure à mi-corps de chanoine (probablement le donateur du tableau), que l'on aurait pu prendre pour celle de l'auteur. C'est sans doute pour éviter la confusion qu'il avertit que cette figure n'est pas la sienne.

être aussi de sa mère[1]. Son professeur de perspective fut le *Père Bonaventure*, Capucin d'Amiens.

On ignore la date de la naissance de *Warin*, mais, en 1610, il quitte Beauvais pour voyager, suivant l'usage à peu près constant des peintres de cette époque. Sur sa route, il rencontre aux Andelys *Nicolas Poussin*, âgé de seize ans, cet écolier indiscipliné qui avait fait le désespoir de son maître pour les dessins dont il couvrait ses livres, et lui donne d'utiles leçons. Puis *Q. Warin*, de retour à Beauvais, peint à fresque, dans la grande allée du cloître des Jacobins, des pages importantes représentant : *Saint Paul prêchant les Athéniens*, — *Jésus devant Pilate*, — *le Couronnement d'épines*. A Saint-Martin de Beauvais, derrière le chœur, il y avait une grande *Assomption*, de sa main.

On ne peut juger du genre de ces travaux détruits, perdus ou relégués dans quelque coin où la tradition ne les a pas suivis et sur le mérite desquels le chroniqueur ne dit rien; mais il reste encore, dans l'église Saint-Pierre, à Beauvais, quatre tableaux sur bois de *Q. Warin*, aussi différents de la manière du chanoine *Gaget* que de celle des dernières œuvres connues de *Warin*, mais évidemment inspirés par l'École flamande. Aussi ne serais-je pas éloigné de croire que notre peintre, après avoir quitté le jeune *Poussin*, a visité la Flandre. De 1610 à 1617, on ne trouve de lui aucune trace.

Ces quatre tableaux sont : 1° une *Flagellation du Christ*, qui était en 1704 à Beauvais, chez la veuve d'un avocat, Antoine Mauger. Le Christ est attaché à la colonne; deux bourreaux le frappent. Un troisième, à la lueur d'une chandelle, rattache et serre une poignée de verges. A droite, un soldat tient le roseau et la couronne d'épines; à gauche, un enfant éclaire avec une torche l'ensemble de la scène. J'ai relevé sur le panneau même et calqué la signature suivante : *Q. Warin inué — et pingebat*. Ce tableau, bien que défiguré en partie par les frottements d'un nettoyage maladroit, est une œuvre recommandable. Le dessin est faible, quoique l'auteur ait abordé résolument des raccourcis très difficiles. La couleur est belle et les effets de lumière sont habilement rendus. Les expressions de figure sont communes et accusent, ainsi que la facture générale, l'étude des Flamands. La douleur du Christ est trop humaine. 2° *Le Christ en croix*. Des anges recueillent le sang qui coule de ses plaies. Le

---

1. On lit dans la *Description de la France*, par Piganiol de la Force, qu'en 1647, il y avait, aux Ursulines d'Amiens, une Religieuse nommée la Mère *Warin* (par un double W), *mère du peintre du Roi de ce nom*, qui avait fait vœu d'exécuter les peintures de l'église. Elle en avait fini les dessins, mais elle était morte avant d'avoir pu donner un seul coup de pinceau. — Zani cite une demoiselle *Varin*, fille de *Quintin Varin* (*sic*), florissant en 1640, comme peintre d'histoire.

Christ est fort beau; les anges sont lourds et communs. De beaux effets de lumière répandent sur la scène un certain charme, mais sans compenser suffisamment l'inexpérience et les tâtonnements. 3° *La Vierge et Jésus enfant sur ses genoux.* Des anges montrent à ce dernier la croix et les autres instruments de la Passion. Cette petite page, très inférieure aux autres, est d'un écolier. Il est impossible cependant de n'y pas reconnaître la même main. 4° *La Vierge assise et tenant sur ses genoux le corps livide du Sauveur expiré.* En comparant ce tableau avec ceux qui précèdent, on ne peut guère douter qu'il ne soit de *Q. Warin.* Mais il est très supérieur par la fermeté du pinceau comme par l'énergie et la noblesse des expressions.

Chez M. Lefèvre-Soyer, à Beauvais, j'ai vu récemment trois tableaux, aussi sur bois, de *Q. Warin.* Le premier représente *le Christ à la colonne.* Au fond, on voit deux vieillards coiffés de turbans. Le Christ est énergique, mais d'une expression vulgaire et d'un dessin incorrect; la couleur est vigoureuse et offre les contrastes de lumière et d'ombre familiers à *Warin.* Le panneau est carré; la scène est contenue dans un ovale et les coins du carré sont ornés de fleurs.

Le deuxième montre *la Vierge au milieu du ciel et debout sur un croissant.* En haut, sont deux anges adultes, habillés, qui semblent s'apprêter à recevoir la reine des cieux en chantant. Ils sont lourds, surtout en ce qui concerne les draperies, et assez semblables aux anges du *Christ en croix* décrit plus haut. En bas, aux pieds de la Vierge, mais des deux côtés, voltigent deux anges, sous des figures d'enfants et presque nus, d'une facture délicieuse, d'une couleur transparente qui contraste avec les anges d'en haut, et posés avec beaucoup de grâce. La Vierge, dans une position simple et noble, a beaucoup d'éclat; les draperies, plus légères que celles des anges, ont cependant de l'ampleur et de la dignité. La couleur de ce charmant tableau est à la fois ferme et délicate. Le dessin est très supérieur à celui des autres œuvres de *Q. Warin* à cette époque.

Le troisième est une *Mise au tombeau.* Le Christ est couché sur un linceul relevé par le haut, à l'endroit où pose la tête, et dont les bouts sont tenus par deux anges adultes. Un autre ange, sous la figure d'un jeune enfant, tient les clous et la couronne d'épines; il pleure amèrement. Un quatrième ange, placé dans le bas, à gauche, tient une longue torche allumée. La Madeleine, à genoux devant le Christ et dans l'attitude de la douleur la plus vive et la plus noble, lave une main du Christ, qu'elle couvre en même temps de baisers. A ses pieds est un vase en or qui lui sert à rendre au Christ mort ce pieux devoir.

Ce magnifique tableau porte la signature : *Q. Warin inué — et pingebat*, semblable à celle de la *Flagellation.* Il accuse un immense progrès dans le talent de l'auteur. Si la figure de l'ange qui pleure

fait une grimace peu noble, elle est remarquable comme expression. Le Christ mort est sublime; Madeleine et les autres anges ont un air grandiose auquel le peintre ne nous a pas encore accoutumés; la couleur est sombre, énergique et merveilleusement conservée; les effets de lumière, admirablement sentis, jettent sur toute la scène une profonde terreur[1].

Déjà *Warin* secoue la manière flamande jusqu'ici remarquée dans ses œuvres. Le dessin s'élargit et revêt de la grandeur et de la distinction. L'auteur change de voie; il inaugure, par une page saisissante, la manière large et originale que nous aurons plus tard à faire apprécier.

Simon, dans le *Supplément à l'histoire du Beauvoisis*, cite encore :

1° Une *Petite Assomption de la Vierge* (est-ce celle de M. Lefèvre-Soyer?) placée dans l'église des Jacobins de Beauvais, vis-à-vis de la chaire à sermon *et fort finie*.

2° Un *Grand Crucifix* chez le s. Tristant, président en élection.

3° Un *Saint Sébastien* chez Me Claude Caignart, procureur.

4° Un grand *Saint Pierre*, chez lui.

« Ce qui était cause, ajoute-t-il, qu'il (*Warin*) ne gagnait pas tant est qu'il voulait faire tout lui-même à ses tableaux. Il peignait aussi avec beaucoup de netteté toutes sortes de caractères, tant avec le pinceau qu'avec la plume. »

Où sont les manuscrits, peut-être les enseignes, que le consciencieux artiste a faits pour vivre?

Au milieu de tous ses voyages, *Warin* vint à Amiens, où il peignit des familles entières. Ces portraits, du genre qu'on appelle historique, étaient encore, en 1704, dans l'église cathédrale d'Amiens.

---

1. Notre ami A. de Montaiglon, à la lecture de cet article en épreuves, nous communique obligeamment la note qui suit, au sujet de la *Mise au tombeau :*

« C'est évidemment le tableau que j'ai eu le plaisir de voir à Beauvais en août 1886, dans la curieuse collection, presque un Musée, de M. de La Herche. Je transcris simplement la note de mon carnet :

« Tableau de *Varin*, signé en deux lignes :

« *Q. Warin invē*

« *et pingebat.*

« Le Christ mort, couché sur son tombeau. A droite, la Madeleine, qui « vient de laver ses plaies, lui baise la main gauche. Deux anges soulèvent « sous sa tête le linceul sur lequel il est étendu. Un enfant à gauche, grima- « çant de douleur, tient les clous et la couronne d'épines. Au coin gauche, « un ange agenouillé tient une très longue torche. Les têtes de l'ange et de « la Madeleine sont presque dans le goût de *Bellange*. Sur bois, très noir, « en hauteur, de trois pieds sur deux pieds et demi. » Je n'ai à ajouter à cette note, prise devant l'original, que ceci. Ce doit être de la jeunesse de *Varin;* c'est vigoureux, violent et parfois maladroit; il y a loin de là au tableau des Carmes Déchaussés de Paris. »

Vous avez remarqué, dans l'une des notes de la lettre ci-dessus de M. Élie Petit, la curieuse mention, d'après Piganiol de la Force (*Description de la France*), de cette Religieuse Ursuline d'Amiens « nommée la mère *Warin*, mère du peintre du Roi de ce nom, qui avait, en 1647, fait vœu d'exécuter les peintures de l'église de son couvent. » Elle en avait fini les dessins, mais elle était morte avant d'avoir pu donner un seul coup de pinceau, — et aussi l'indication, d'après Zani, d'une « demoiselle *Varin*, fille de *Quintin Varin*, florissant en 1640, comme peintre d'histoire. » — D'abord je me sentais disposé à ne voir dans cette « mère *Warin* » et cette « demoiselle *Varin*, » l'une mère, l'autre fille de notre peintre, qu'un seul et même personnage, et, aujourd'hui que nous savons le jour précis de la mort de *Quentin* en 1634, la date de 1647 rendait impossible l'attribution du travail des Ursulines à la mère de notre artiste. En tout cas, si parenté il y avait, et elle était présumable, elle semblait fournir un argument de plus à la naissance à Amiens de notre *Quentin*, car, si la famille eût été de Beauvais, les couvents n'eussent pas manqué dans cette ville à la mère ou à la sœur du peintre, et celle-ci ne fût point venue, de préférence à sa ville natale, demander un asile aux Ursulines d'Amiens. Mais c'est décidément Zani qui avait raison, et, quand Montaiglon rédigea la note pour l'*Abecedario*, il y produisit le renseignement de bonne source, emprunté à l'histoire locale, et qui pour nous doit faire foi : « *Varin* laissa une fille héritière de ses talents. Voici ce qu'en dit le P. Daire, et dans son *Histoire d'Amiens*, 1757, in-4°, II, p. 319, et dans son *Tableau historique des sciences, belles-lettres et arts en Picardie*, 1768, in-12, p. 197-8 : L'église des Ursulines d'Amiens, commencée en 1624, fut consacrée en 1628, et ce fut la mère Canterel de Saint-Augustin, seconde supérieure, qui, songeant à décorer de peintures cet édifice, employa à cet ouvrage la sœur Sainte-Magdeleine, fille de *Quintin Varin*, mais la mort l'enleva avant qu'elle eût fait autre chose que les dessins. Ceux-ci furent exécutés par les sœurs *Françoise Becquerel*, dite de Sainte-Marie des Anges, *Marguerite Canteraine*, dite de Sainte-Agathe, et *Françoise du Croquet*, dite de Saint-Augustin. Le crucifix de la voûte, « dont la perspective est charmante, » — *Varin* avait dans la perspective une réputation particulière, — était de la façon de la mère *Françoise Becquerel* des Anges, native d'Amiens. »

1628, ce serait à mon sens, et plus loin je dirai pourquoi, le

moment où *Varin* aurait exécuté son *Christ en croix* de la cathédrale d'Amiens. Aurait-il, vers cette époque, confié aux soins des Ursulines de cette ville une fille d'un premier mariage, née à Beauvais peut-être, avant le départ de son père, et qu'il aurait instruite en son art? J'ajouterai, pour ne rien omettre, que M. de Marsy, dans sa monographie de l'église Saint-Jacques à Compiègne (*Inventaire des Richesses d'art de la France.* Province, monuments religieux, t. Ier, p. 174), lui attribue un « Christ insulté et couronné d'épines. Le Christ, assis, les mains liées, est entouré de trois soldats, dont l'un lui enfonce sur la tête la couronne d'épines. »

Simon nous donne la date de 1610 comme celle de l'année où *Quintin Varin* quitta Beauvais. De quel côté se dirigea-t-il? Les dates nous manquent, ces précieuses dates qu'il écrivait volontiers au bas de ses tableaux à la suite de sa signature. On peut présumer toutefois qu'il prit directement la route d'Amiens, car on sait aujourd'hui que ce n'est pas en 1610, bien qu'on l'ait cru longtemps, qu'il alla aux Andelys donner l'éveil au génie du *Poussin*, mais en 1612, et de là deux années inexpliquées, qui ont dû logiquement s'utiliser à Amiens.

Simon, dans son *Supplément à l'histoire du Beauvoisis,* chapitre des *Beauvaisiens illustres dans les arts*, disait, en 1704, que *Quintin Varin*, après quantité d'ouvrages exécutés à Beauvais, « alla à Amiens où il peignit plusieurs familles entières qui sont dans l'église de Notre-Dame. » Il s'agit évidemment ici de tableaux de la confrérie de Notre-Dame du Puy; et, en remontant aux années 1608 à 1612, on trouverait certainement dans l'*Histoire littéraire de la ville d'Amiens* (Paris, 1782), où le Père Daire donne la liste chronologique des maîtres de cette confrérie, avec leurs *devises* ou *refrains*, les noms des familles pour lesquelles travailla *Quentin Warin.* Mais involontairement il est impossible, à propos de ces tableaux de donateurs que notre *Quentin* peignait là dans sa province de Picardie, de ne pas songer à une autre grande toile de même genre qu'à l'autre bout de la France exécutait, à la même époque, un artiste de même nom, un autre *Varin.* J'avais lu dans la *Description du Musée de Narbonne*, par M. Tournal (1847) : « Portrait des six consuls de Narbonne pendant l'année 1607. Voici leurs noms : Jehan Barrau, Pierre Pélissier, Antoine de Reboul, Jehan de Cogomblis, Guillaume Bus-

chet et Pierre Baron. Ce tableau a été peint par *Varin.* » J'avais traversé Narbonne à deux reprises sans pouvoir juger du tableau par mes yeux. En 1865, l'obligeant M. Tournal voulut bien m'en écrire ces lignes :

Les six consuls sont représentés en costume officiel (manteau pourpre doublé de velours noir), à genoux et les mains jointes; saint Pierre occupe le centre de la composition; la toile a 3m06 sur 1m55. Elle est signée : IO. VARINVS INOR ET FECIT. 1607. — Les six autres tableaux du même genre que possède le Musée ne sont pas signés (l'ancien catalogue mentionnait en effet les portraitures des consuls de Narbonne en exercice pendant les années 1600, 1603, 1626 et 1643).

« J'ignore, ajoutait M. Tournal, comment et pourquoi *Varin* fut chargé d'exécuter ces portraits. On ne les exécutait, du reste, que dans les circonstances solennelles, entrée d'un prince ou d'un archevêque, etc. » Cette coutume à Narbonne de peindre les consuls rappelle le même usage qu'on avait à Toulouse de représenter en une composition pareille les Capitouls (v. le superbe tableau de *Chalette*), à Lyon et à Paris les échevins ; c'était une très noble mode de ce temps. Mais qu'était-ce que ce *Jean Varin?* et que faisait-il en ces parages, où l'on ne trouve guère d'autre œuvre de lui? Était-il parent du nôtre, vagabond comme lui et cherchant fortune comme lui au hasard des commandes ?

Mais ce n'est point seulement un vague souvenir de travaux nombreux que *Quintin Varin* a laissé à Amiens. Dans la cathédrale d'Amiens, à la chapelle Saint-Sébastien, se voit encore son *Christ en croix entre saint Jean et la Vierge debout*, peinture un peu assombrie, mais vigoureuse, et qui ne semblerait pas de ses premiers temps. La date du tableau, fort bien conservé d'ailleurs, de ce contreretable est fort incertaine. M. Gilbert le croyait peint en 1638 ; il n'y a à cela qu'un empêchement, c'est que *Varin* était mort depuis quatre ans. Un autre tableau de la même cathédrale, dans un contreretable pareil et faisant pendant à celui-ci, nous pourrait toutefois aider dans nos hypothèses ; car les deux autels de même époque, décorés symétriquement, ont dû recevoir leurs peintures à peu de distance l'un de l'autre. Ce pendant au Christ en croix du *Varin* représente une *Assomption de la Vierge;* au bas sont divers personnages, regardant avec admiration le tombeau qui est vide. Le tableau est signé : *D° I. FRANCKEN iñ et F. ANNO 1628.* Je croirais donc la peinture de *Varin* d'une

date fort approchant de celle-là et j'ai dit plus haut comment, vers cette même année, la propre fille du peintre, religieuse aux Ursulines d'Amiens, était chargée par sa supérieure de décorer la chapelle de son couvent.

Quand il écrivait son *Histoire d'Amiens*, M. Dusevel notait qu'un « amateur de cette ville possédait une esquisse de *Varin*, peinte sur bois, qui mériterait d'être conservée à la bibliothèque. »

Le 15 juin 1851, je fis, comme tout le monde, le pèlerinage des Andelys pour assister à l'inauguration de la statue de *Nicolas Poussin*, et, à cette occasion, je parlai, dans le journal d'Argentan et dans le petit tirage à part qui fut fait de mon récit, de ce que je venais de voir dans la très belle église de Sainte-Clotilde, « de ces deux si curieuses peintures signées du nom de *Quintin Warin*, toutes deux datées de 1612, et dont l'une représente le *Martyre de saint Laurent* (je m'étais trompé, c'est saint Vincent dont l'artiste a peint ici la légende), l'autre une *Regina cœli.* — 1612, cette date était bonne à constater, car on a toujours supposé, d'après Simon, que c'était en 1610 que *Warin* était venu aux Andelys; et, par la date précise des tableaux de Sainte-Clotilde, on voit que *Nicolas Poussin* n'était plus un enfant de seize ans, mais un homme de dix-huit ans, quand l'esprit révélateur, sous la forme de *Quintin Varin*, vint exécuter sous ses yeux la grande composition du *Saint Laurent* qui décore aujourd'hui la chapelle de la Charité et lui tirer des entrailles le *Anche io* du *Corrège.* » Ma visite avait été tellement rapide, au cours de cette journée très remplie, que je n'avais pas eu le temps de reconnaître le troisième tableau, le *Martyre de saint Clair*, également signé de *Quintin Varin*, et que M. l'abbé Porée, curé de Bournainville, si actif et si heureux en trouvailles, nous a rendu le service de nous signaler à la suite des deux autres tableaux du *Varin* (le saint Clair fait évidemment pendant au saint Vincent par ses proportions et par la disposition des sujets accessoires aux quatre angles de la toile), et qu'il nous a décrit de même dans la *Revue de l'Art français*, n° de décembre 1884.

Déjà M. Gandar, en son très intéressant travail : *Souvenirs de la jeunesse de Nicolas Poussin*, publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 15 janvier 1860, avait donné la plus consciencieuse description, la plus délicate et la plus poétique des deux tableaux de *Varin* : l'*Assomption* et le *Martyre* ou plutôt la *Légende de saint Vincent*. Il en avait, comme après lui M. l'abbé Porée, relevé la

date précieuse de 1612. La *Regina cœli* est même signée, avec plus de précision encore : *Quintinus Varinus inven. et pingeb. mense jul. 1612.*

Il est certain par les témoignages de tous, et plus que sûrement par celui du *Poussin*, car *Poussin* est le seul qui ait pu informer tous ces Italiens du XVII[e] siècle, Bellori et les autres, « du grand mérite que l'on devait reconnaître dans les œuvres laissées par ce *Varin* aux Andelys et à Paris ; » il est certain que les peintures exécutées aux Andelys sous ses yeux ont été pour *Nicolas Poussin* la grande lumière, la révélation subite et supérieure de l'art, la rencontre décisive de sa destinée. Florent Le Comte, en écrivant que *Poussin* a travaillé pour *Varin*, a trop dit. *Poussin* dut tourner autour de ses tableaux, essayer de ses brosses, observer ses procédés, dessiner et peut-être barbouiller quelques premières ébauches dans son atelier, admirer l'abondance de ses compositions, car ce maître-là était un esprit rapide et fécond, capable de mener à bien en quelques mois plusieurs tableaux aux figures innombrables, aux expressions fortes ou gracieuses et dessinées avec une science facile et sûre de contours et de perspective, et peints d'un pinceau souple, riche et harmonieux, de cette coloration vive et sans fadeur qui nous venait des Flandres et qui servira quelque jour à Laon au maître de *Lenain*, à Troyes au maître de *Chalette.* Souvenez-vous, en outre, que ce *Varin* « voulait tout faire lui-même à ses tableaux, ce qui était cause qu'il ne gagnait pas tant, » mais ce qui en faisait aussi un maître très scrupuleux, très soigneux et par suite très enseignant; « qu'il peignait avec beaucoup de netteté toutes sortes de caractères tant avec le pinceau qu'avec la plume, » ce qui le devait rendre plus sensible aux croquis que l'enfant, devenu jeune homme, griffonnait, assure-t-on, sur tous ses papiers et ses livres, et y pouvait mieux entrevoir l'avenir de son imagination. Ajoutez encore que ce *Varin* devait être d'une intelligence et d'un verbe bien attrayants, puisque nous le voyons, dès son arrivée à Paris, captiver tour à tour le marguillier chez lequel il loge, puis l'abbé de Saint-Ambroise, l'intendant de la Reine, le plus fameux connaisseur d'alors, puis Marie de Médicis, puis Anne d'Autriche et le Roi, et son ministre de Noyers, et, parmi les artistes de son temps, *Étienne de Lahyre*, le père de *Laurent*, et son confrère *Jean Maressal.* Quand il était venu aux Andelys, il avait déjà parcouru bien des villes de sa province, beaucoup vu d'admirables ouvrages dans les cathédrales et pou-

vait avec raison faire miroiter aux yeux de *Nicolas* et de sa famille la gloire qu'avaient conquise les grands artistes et qu'il espérait pour lui-même, car il ne faut pas croire qu'au commencement du XVIIe siècle, ce fût un métier peu honoré que celui-là, et, par les nombreux peintres et sculpteurs que Paris et la cour empruntaient à la Flandre, on savait à merveille dans nos villes normandes ou picardes la faveur singulière qui s'attachait à leurs talents. Je ne pense donc pas que *Varin* ait eu autant de peine qu'on le dit à persuader la famille du *Poussin*. Quant à *Nicolas*, le jour où *Varin* quitta les Andelys, il savait, par intuition autant que par première pratique, le plus clair de son métier, l'invention rapide et point hésitante, la libre et facile exécution, la peinture et la détrempe, la peinture à l'huile surtout, car c'est par ce procédé qu'il lui avait vu exécuter les tableaux de l'église Sainte-Clotilde ; et j'imagine que, quand, dès l'année suivante, il s'en allait, âgé de dix-neuf ans, étudier à Paris, « trois mois sous *Ferdinand*, un mois sous *Lallemand*, » ni *Lallemand*, ni *Ferdinand* ne lui en apprirent davantage. Ce qui lui était resté dans la mémoire, au plus grand de nos peintres français dans sa sainte vieillesse de Rome, c'est que « questo fu quegli (*Quintino Varino*), che persuase *Niccolò Poussin*, e l'animò allo studio della pittura, promettendogli il più felice esito nell' arte. » Tous les autres s'étaient effacés de son souvenir ; il ne reconnaissait que celui-là, et de celui-là en effet il a sauvé le nom dans sa gloire.

Nicolas Poussin retrouva-t-il plus tard *Quintin Varin* à Paris ? Rien ne le dit. *Varin* n'était pas venu tout droit des Andelys à Paris, puisque, en 1614, nous le rencontrons à Abbeville. J'avais été bien heureux, en 1853, de constater, dans l'église Saint-Gilles, l'existence de l'un de ses meilleurs tableaux et d'en relever la signature et la date. Ernest Prarond, dans sa *Topographie historique et archéologique d'Abbeville*, tome Ier, p. 448, vous en indiquera la place avec sa précision ordinaire :

Bas-côté droit. — L'œuvre qui la première doit arrêter mieux que notre attention, notre respect, est le tableau de *Quintin Warin*, le maître du *Poussin* : *Jésus sur la croix entre sa mère et saint Jean.* — *Q. Varin inveniebat et pingebat. 1614.* — La signature est en toutes lettres.

Lui-même avait, dès la page 142, rappelé que ce tableau décorait autrefois la chapelle de Saint-Yves, à présent de Sainte-Anne,

et qu'on appelait au XVIIIe siècle la chapelle de MM. Pascal, dans l'église Saint-Vulfran, et il ajoute :

Ce tableau, heureusement sauvé pendant la Révolution, est aujourd'hui dans l'église de Saint-Gilles, qui le conserve avec un juste orgueil.

M. Douville, auteur d'une *Description des églises d'Abbeville*, insérée d'abord dans un almanach de Picardie de 1757, puis dans l'almanach du Ponthieu de 1783, nous apprend en effet qu'en ce temps-là c'était dans l'église métropolitaine d'Abbeville et non dans l'église paroissiale de Saint-Gilles qu'il fallait chercher le tableau de *Quintin Varin*. « Dans la chapelle de Messieurs Pascal, la seconde qui se présente à droite dans la nef en entrant (à Saint-Vulfran), est un crucifix peint par *Warin...* » Que si vous voulez avoir une appréciation, point suffisamment louangeuse, à mon sens, de ce tableau que j'estime l'un des mieux peints du maître, d'une pratique très adroite, jeune, forte et savante, — par Dieu, ce n'est pas là ni du *Poussin*, ni du *Corrège*, mais ce n'est pas si loin de l'*Otto Vœnius* et des bons Flamands italianisants du temps, avec un certain caractère français, — vous pourrez la trouver dans l'article écrit par notre ami Darcel à l'occasion de l'exposition archéologique d'Amiens (*Gazette des Beaux-Arts*, 1860).

Plus d'autre trace de notre *Q. Varin* avant son acheminement vers Paris. Cependant, comme Amiens se trouvait la station naturelle en revenant d'Abbeville, j'ai peine à croire qu'entre 1614 et 1616, que je crois la date probable de sa grande résolution de chercher fortune à Paris, il n'ait fait une longue halte dans cette ville d'Amiens, déjà riche de ses œuvres et à laquelle il était attaché à tant de titres ; — et, pour dernier repos avant la lutte, il rencontrait encore sur son droit chemin Beauvais, la ville de sa jeunesse.

L'histoire de *Quintin Varin* à Paris, vous n'ignorez pas, mon cher GUIFFREY, comme elle fut romanesque et vous apportez encore une fort belle gerbe de détails au chapitre le plus tragique de ce roman. Enguignonné par ses travaux et sa demi-brillante renommée de province, assoiffé d'une renommée plus grande et d'un espoir légitime de fortune meilleure, notre *Quentin* arrive dans la grande ville. J'imagine que ce fut vers 1616. Mais la misère l'y a précédé, et les tribulations suivirent de près. Nous savons tous aujourd'hui par cœur la page où Simon, de Beauvais, racontait,

en 1704, les étranges aventures dans Paris du pauvre artiste picard :

Il alla loger dans un grenier, rue de la Verrerie, chez un marguillier de la chapelle de Saint-Charles-Borromée, de l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, qui lui fit faire un grand tableau, où il représentait ce saint cardinal en extase, avec un saint Michel debout; cet ouvrage ayant été vu par hasard et admiré par l'intendant de la reine Marie de Médicis, qui s'informa du peintre, l'alla chercher dans son galletas, lui donna de quoi payer son loyer et l'amena à la reine, après lui avoir fait tracer un dessin sur l'idée qu'il lui en avait donnée, que l'on trouva si juste et tant d'imagination qu'ils furent ravis d'avoir trouvé ce que l'on faisait chercher dans les pays étrangers depuis longtemps; on l'arrêta pour travailler à la galerie du nouveau palais du Luxembourg. Mais, s'étant trouvé associé avec le nommé Durant, poète, qui travaillait aux inscriptions, et ce dernier, qui aimait mieux la satire, ayant écrit contre le gouvernement, fut arrêté, prisonnier et depuis pendu. *Warin* s'alarma si fort, craignant le même sort, qu'il se cacha si bien qu'il ne put pas savoir qu'on le cherchait pour le faire travailler et qu'on ne le put déterrer; ce qui fut cause que l'on se servit de *Rubens* d'Anvers.

Simon écrivait certainement d'après de très bons mémoires qu'il tenait à coup sûr de la famille de *Varin*, car tout ce qu'il raconte est contrôlé et certifié par d'autres témoignages. Ainsi cet « intendant de la reine Marie de Médicis, » que l'on ne nomme pas et qui du premier coup apprécie le mérite de *Varin* sur une œuvre rencontrée par hasard, est, à n'en pas douter, Claude Maugis, abbé de Saint-Ambroise, très intelligent amateur des arts et le premier en date de nos grands collectionneurs d'estampes. Il avait en effet le titre d'intendant des Bâtiments de la Reine mère et je l'ai rencontré plus d'une fois sur la route de nos artistes. Il découvrit *Quintin Varin*, comme il protégea *Philippe de Champaigne*, comme il perdait, faute de bon vouloir, l'avenir de *Jean Mosnier* de Blois, comme il acceptait la dédicace de la *Noblesse à l'Église* de *Saint-Igny*.

Mais vous-même, mon cher Guiffrey, dans votre *Liste* si précieuse *des artistes et artisans employés à l'embellissement et à l'entretien des châteaux royaux du Louvre, des Tuileries, de Fontainebleau, de Saint-Germain, etc., de 1605 à 1656, avec la mention de leurs gages* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, année 1872), vous venez apporter au dire de Simon un contrôle bien important :

A *Quentin Warin*, peintre aussy retenu par Sad^e Ma^{té}, après avoir

esté certiffié qu'il est excellent desseignateur, pour son entretenement, la somme de six cens livres, au lieu de pareille somme que souloit recepvoir le sieur de la Piotière, depuis peu déceddé, lesquelz Sa Maté a affectez aud. *Warin* à commancer du premier jour de janvier XVIc XVII.

A luy, pour augmentation à luy accordée par Sa Maté par brevet du dernier jour de juing dernier, à raison de VIc livres par an, dont luy sera paié en la presente année pour les mois de juillet, aoust, septembre, octobre, novembre et décembre. (1618. *Bât. roy.*)

Et ainsi tout se déroule et s'explique : c'est en 1616 que *Varin*, qui n'était décidément pas homme à se laisser ignorer, peint, pour son marguillier de Saint-Jacques-la-Boucherie, le Saint Charles en extase avec le Saint Michel ; Claude Maugis voit le tableau, présente le peintre à Marie de Médicis, en tenant à la main le dessin par lui conseillé et qui fait reconnaître l'artiste comme « l'excellent dessinateur » que le Roi peut retenir pour son service et pensionner d'une somme de 600 livres à partir de janvier 1617 ; et, comme son mérite va s'affirmant par la préparation de la galerie du Luxembourg, le Roi double la pension par brevet du dernier jour de juin 1618. Mais, pendant que le Roi fait preuve pour *Varin* de dispositions si singulièrement favorables, voilà qu'a éclaté cette effroyable affaire du libelle d'Étienne Durand et de ses complices, les deux frères florentins François et André Siti, affaire qui prend tout à coup une tournure si violente et si terrible. Les favoris ne sont pas tendres, quand on les attaque ; les princes ne ménagent pas ceux qui discutent leurs favoris ; les courtisans, par intérêt, sont sans pitié pour qui tracasse les tout-puissants dont ils attendent faveurs. La fortune du duc de Luynes allait chaque jour en grandissant. Haro sans miséricorde sur ceux qui, de près ou de loin, s'en prenaient à lui ! C'est ici que trouve place la série de pièces que vous avez eu la bonne chance de rencontrer, mon cher GUIFFREY, et qu'il vous appartenait de coordonner.

I.

Note manuscrite de la collection Rondonneau [1].

Un nommé Durant, poète, fut roué et brûlé à Paris pour avoir écrit satiriquement sur les affaires du temps. (Extrait de la seconde partie du *Ducatiana*, p. 252.)

---

1. Nous transcrivons simplement dans leur ordre chronologique le résul-

Nota. — Le Duchat auroit dû expliquer de quelle nature étoit le crime du poète Durant.

Mercure français (tome V, p. 268) : Durant, l'un des gentils poètes de son tems, inventif à dresser des ballets, et Siti, Florentin, qui avoit été secrétaire du jadis archevesque de Tours, frere de la mareschalle d'Ancre, pour avoir ensemblement composé un libelle diffamatoire sur les affaires du tems, furent, par arrest de Messieurs du Grand Conseil du 16 juillet, atteins et con-

---

tat de nos recherches aux Archives nationales. Notre savant collaborateur a trop bien mis en lumière, de sa plume alerte et toujours jeune, le caractère et la vie de *Quentin Varin* pour que nous nous mêlions d'intervenir à un titre quelconque. On nous permettra toutefois de nous applaudir d'avoir provoqué, par nos modestes recherches, l'article que la *Revue de l'Art français* a la bonne fortune de publier.

Nous insisterons seulement sur deux points : on remarque que le titre du factum reproché au condamné n'est cité dans aucun des arrêts qui se succèdent à de si courts intervalles, comme si la cour eût voulu abolir jusqu'au titre du pamphlet. En vain avons-nous demandé cet ouvrage à tous les échos des bibliothèques ; on en connaît bien le titre, mais nulle part on n'a pu nous en montrer un exemplaire. Autre point non moins singulier : parmi tous les individus impliqués dans cette affaire, — et les pièces suivantes prouvent que les plus légers soupçons entraînaient une arrestation, — ne figure pas *Quentin Varin*. Son nom n'est pas prononcé une fois. Voilà le principal résultat de nos recherches, résultat purement négatif. On conçoit d'ailleurs que la dureté de la répression ait pu inspirer une appréhension des plus vives à un homme dont les rapports avec le principal accusé étaient connus de tous à la cour et à la ville.

Nous joignons à ces pièces une série de notes prises dans divers auteurs contemporains et classées dans les papiers de Rondonneau (aux Archives nationales). Elles résument assez bien le procès criminel, sauf de légères inexactitudes de date sans grande importance.

En résumé, *Varin* était tout à fait innocent du crime reproché au poète Durand; sinon les Florentins n'eussent pas manqué de le compromettre dans les révélations arrachées à la torture et à l'épouvante du dernier supplice.

Il convient d'ajouter aux notes de Rondonneau le passage même des *Mémoires de Richelieu* (Collection Michaud et Poujoulat, deuxième série, VII, 183-184) :

« Luynes parachevoit de ruiner, tant qu'il pouvoit, le parti qui lui étoit contraire, à opprimer Barbin et à lui faire condamner toute la conduite de la Reine. Ce procès faisoit un grand bruit à la Cour, et sembloit qu'il y eut eu des menées capables de renverser toute la France. On sollicitoit, de la part du Roi, les juges avec instance, comme on avoit fait ceux de la Maréchale d'Ancre; on demandoit gain de cause et non de justice. On mêla en cette affaire quelques personnes qui, par leur imprudence, avoient fait quelques écrits mal digérés sur le sujet de Luynes et des affaires du temps. Durand fut mis prisonnier sur ce sujet, et un nommé Sity, Florentin, qui avoit été secrétaire de l'archevêque de Tours, frère de la Maréchale d'Ancre. Un même livre fut imputé à tous deux, et même peine leur fut ordonnée d'être rompus et brulés avec leurs écrits en la Grève, et un frère dudit Sity, qui n'avoit fait simplement que transcrire une copie, fut pendu... »

vaincus du crime de lèze Majesté et condamnés d'estre rompus et bruslés avec leurs ecrits en la place de Grève, après avoir fait amende honorable devant Notre-Dame, ce qui fut exécuté cedit jour, et le frère dudit Siti, pour en avoir fait des copies, fut pendu.

Voir aussi *la Mère et le fils*, attribué à Mézeray, mais dont l'auteur est le cardinal de Richelieu (t. II, fol. 301). — Il y est dit que l'écrit incriminé était dirigé contre le duc de Luynes, favori de Louis XIII[1].

II.

6 juillet 1618. — Veu par le Conseil les charges et informations faittes par les commissaires deputez par le Roy les seize et vingt et neufiesme juin 1618; interrogatoires, confessions et denegations de François Sity, Florentin, et Estienne Durand, prisonniers par le commandement du Roy au chasteau de la Bastille par devant lesd. conseillers, des 28, 29, 30, 31 may et 2 juin aud. an; lettres missives, papiers et memoires, tant en langue françoise qu'italienne; arrest de retention audict Conseil; conclusions du procureur general du Roy;

Le Conseil a ordonné et ordonne que le père Bonadventure,... cordelier, de la province de Normandie, sera pris au corps et amené aux prisons dud. Conseil, si pris et apprehendé peut estre, sinon adjourné à trois briefs jours à fin de ban.

[Signé :] Viart. — Berenger. — Lanier.

Fait au Conseil, à Paris, le six juillet M VIc XVIII[2].

(Archives nationales, V, 312.)

III.

6 juillet 1618. — Veu par le Conseil les interrogatoires, confessions et dénégations de François et André Sity, Florentins, et Estienne Durand, prisonniers par le commandement du Roy au chasteau de la Bastille, par devant les commissaires deputez par le Roy des 28, 29, 30, 31 may et 2 juin 1618; informations faittes par lesd. conseillers des 16 et 29 desd. mois et an; lettres missives, papiers et memoires, tant de langue françoise qu'italienne; arrest de retention au Conseil du 4 juillet aud. an; conclusions du procureur general du Roy;

Il sera dict que le Conseil, auparavant proceder au jugement dudict procès, a ordonné et ordonne que les tesmoings ouys esdites informations et autres que le procureur general du Roy voudra de nouveau faire ouyr, seront recollez et, si besoin est, confrontez ausd. François et André Sity, et Estienne Durand, et lesd. accusez confrontez les uns aux autres par les commissaires à ce deputez par ledict Conseil, pour, ce faict et rapporté audict Conseil et communiqué audict procureur general, estre ordonné ce que de raison.

[Signé :] Viart. — Berenger. — Lanier.

Fait au Conseil, à Paris, le sixe jour de juillet M VIc XVIII.

---

1. Sans doute l'écrit poursuivi attaquait de la façon la plus outrageante les mœurs du duc de Luynes et aussi celles de son royal protecteur.

2. Les pièces suivantes portent toutes la même cote, sauf celles qui portent un numéro de renvoi. Les documents sont classés dans chaque liasse par ordre chronologique.

IV.

6 juillet 1618. — Veu par le Conseil les charges et informations;... lettres attributives de juridiction au Conseil dud. procès du 20 desd. mois et an; arrest de retention aud. Conseil du 4 juillet aud. an; conclusions du procureur general du Roy;

Le Conseil a ordonné et ordonne que les nommez Marsillac et Le Secq seront pris au corps et amenez aux prisons du Conseil si pris et apprehendez peuvent estre, sinon adjournez à trois briefs jours à fin de ban, et leurs biens saisiz et annotez, et au régime et gouvernement d'iceux, bons et suffisantz commissaires establiz pour en rendre compte et prester le reliqua, ainsi que par le Conseil sera ordonné.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Faict aud. Conseil, à Paris, le six^e j^r de juillet M VI^c XVIII.

V.

16 juillet 1618. — Veu par le Conseil les interrogatoires, confessions, etc., des 2 juin, 9, 10, 11 et 12 juillet six cent dix huict; informations faittes par les commissaires deputez par le Roy et par ledict Conseil des 16 et 29 juin, 6, 8, 12 et 15 juillet aud. an; interrogatoires, confessions et dénégations de Jacques Le Sec et Jean de Grandsaigne, prisonniers aud. chasteau de la Bastille, pardevant les commissaires deputez par led. Conseil des 10 et 12 desd. mois et an; conclusions du procureur general du Roy;

Il sera dict que le Conseil, auparavant proceder au jugement du procès desd. Jacques Le Sec et Jean de Grandsaigne, a ordonné et ordonne que lesd. François Sity et Estienne Durand, ensemble les tesmointz ouys esd. informations et autres que le procureur general du Roy voudra faire ouyr de nouveau, seront confrontez ausd. Le Sec et de Grandsaigne par les commissaires deputez par led. Conseil, pour, ce faict et rapporté et communiqué aud. procureur general, estre procedé au jugement dud. procès, ainsi que de raison.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

VI.

Veu par le Conseil le procès criminel faict et parfaict par les commissaires deputtez par le Conseil, à François et André City frères, natifs de Florance, et Estienne Durand, natif de cette ville de Paris, prisonniers ez prisons dudict Conseil, à la requeste du procureur général du Roy, demandeur ez crimes de lèze Majesté pour raison des livres et discours faictz, composez et escripts contre l'honneur et aucthorité du Roy, pratticques, factions et menées contre son service, bien et repos de son estat, tant dedans que dehors le royaume, lesdicts livres et discours, mémoires et lettres missives desdits François et André Sity, tant en langue françoise que italienne et en chiffres;

Arrest de retention audit Conseil du 4e juillet 1618;

Autre arrest dudit Conseil, du 6e desdicts moys et an;

Ouys lesdicts François et André Sity et ledit Durand sur la scellette pour ce mandez audit Conseil;

Conclusions du procureur général du Roy;

Il sera dict que le Conseil a déclarré et déclarre lesdits François et André

Sity et Estienne Durant attainctz et convaincus du crime de leze Majesté, pour avoir par lesdits François Sity et Estienne Durant composé et escript lesdits livres, discours et mémoires, et par eux avec ledit André Sity faict des pratticques, menées et intelligences contre l'honneur et aucthorité du Roy, son service, bien et repoz de son estat, tant dedans que dehors le royaume, pour réparation desquelz crimes... le Conseil a condamné et condamne les dits François Sity et Durand à estre menez par l'exécuteur de la haulte justice dedans ung tombereau au devant de la principalle porte de l'esglise de Nostre Dame de cette ville de Paris, nudz en chemise, la corde au col, tenans chacun en leurs mains une torche ardante du poix de deux livres, et illec dire et déclarrer que meschament et mallicieusement ilz ont faict, composé et escript lesdicts livres et discours et mémoires contre l'honneur et aucthorité du Roy, faict pratticques et menées contre le bien de son service et repoz de son estat, dont ilz demandent pardon à Dieu, au Roy et à justice, de là estre menez et conduictz en la place de Grève de ceste dicte ville, et là estre lesdicts François Sity et Durand rompus vifs et brisez sur ung eschafault quy pour ce faire sera dressé audit lieu, et mis sur une roue pour y demeurer tant que mort s'en ensuive, et après, estre leurs corps, ensemble lesdicts livres et discours, bruslez, et les cendres jettées au vent; et ledit André Sity à estre mené en ung tombereau par ledit exécuteur de la haulte justice en ladicte place de la Greve et estre pendu et estranglé à une pottance qui, pour ce faire, sera dressée en ladicte place, et auparavant ladicte exécution, ledict Conseil a ordonné que lesdicts François et André Sity et Durant seront miz et applicqués à la question ordinaire et extraordinaire pour scavoir d'eux la vérité de leurs complices; et a ledict Conseil condampné lesdicts Sity et Durand en troys cens livres pour les bastimens de l'hospital de Sainct Louis de ceste dicte ville de Paris, et en la somme de deux mil cinq cens livres applicables en œuvres pies, ainsy que par le Conseil sera ordonné, et en la somme de quinze cens livres applicables aux nécessitez dudict Conseil, et en deux cens livres envers la chappelle dudit Conseil. Et a ledit Conseil déclaré le surplus des biens desdictz Sity et Durand acquis et confisquez au Roy.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Le présent arrest a esté mis au greffe dudict Conseil, monstré au procureur général du Roy et prononcé ausdicts Sity et Durant, pour ce faict venir en la Chambre dudict Conseil desdictes prisons, et entièrement exécuté à Paris le 19e jour de juillet 1618.

A esté arresté que lesdicts François City et Durand seront estranglez auparavant de recepvoir aucuns coups[1].

[Signé :] Viard. — De Remefort. — Lanier.

Fait audict Conseil, à Paris, le 19e juillet 1618.

---

1. Cette clause restrictive, nommée en termes juridiques le *retentum*, n'était pas lue aux condamnés, qu'on voulait effrayer par la rigueur de l'arrêt et dont on espérait par suite des aveux jusqu'au dernier moment. Et, de fait, on voit, par deux arrêts rendus le lendemain, qu'à son heure suprême, Durand et Sity avaient dénoncé comme complices plusieurs individus qui furent arrêtés et tenus en prison jusqu'à ce qu'on eut reconnu leur innocence.

VII.

20 juillet 1618. — Veu par le Conseil les interrogatoires, responses, confessions et denégations de Jacques Le Sec et Estienne Durand, prisonniers au chasteau de la Bastille, pardevant les commissaires deputez par led. Conseil des unze et 12 juillet 1618; procès-verbal desd. commissaires contenant les responses et confessions dud. Durand à la question, du dix neufiesme desd. mois et an; conclusions du procureur général du Roy;

Le Conseil a ordonné et ordonne que messire....., sieur de Fresnoy, sera pris au corps et amené aux prisons dudict Conseil, si pris et apprehendé peut estre, sinon adjourné à trois briefs jours à fin de ban, ses biens saisiz et annotez, et au régime et gouvernement d'iceux bons et suffisantz commissaires establiz pour en rendre compte et prester le reliqua, ainsi que par le Conseil sera ordonné.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

VIII.

20 juillet 1618. — Veu par le Conseil le procès-verbal de l'exécution de mort de François Sity, contenant ses dernières confessions, du 19 juillet 1618; conclusions du procureur general du Roy;

Le Conseil a ordonné et ordonne que..... de la Noue, filz d'un procureur du siege presidial de Blois, sera pris au corps et amené aux prisons dud. Conseil, si pris et apprehendé peut estre, sinon adjourné à trois briefs jours à fin de ban, ses biens saisiz et annotez, et au regime et gouvernement d'iceux bons et suffisantz commissaires establiz pour en rendre compte et prester le reliqua, ainsi que par le Conseil sera ordonné.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Faict aud. Conseil, à Paris, le xxe juillet M VI^c^ XVIII.

IX.

23 juillet 1618. — Veu par le Conseil les interrogatoires, responses, confessions et denegations de André Sity par devant les commissaires deputez par led. Conseil, du 19 juillet 1618; lettres et mémoires escritz en italien par led. Sity; autres interrogatoires, responses et denegations dud. Sity par devant les commissaires deputez par le Roy et led. Conseil des 29 may, 9 et 18 juillet aud. an; conclusions du procureur general du Roy;

Le Conseil a ordonné et ordonne que....., sieur de Chanteloupe, sera pris au corps et amené aux prisons dud. Conseil, si pris et apprehendé peut estre, sinon adjourné à trois briefs jours à fin de ban, ses biens saisiz et annotez, et au regime et gouvernement d'iceux bons et suffisantz commissaires establiz pour en rendre compte et prester le reliqua, ainsi que par le Conseil sera ordonné.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Faict au Conseil, à Paris, le xxiiie juillet XVI^c^ XVIII.

X.

23 juillet 1618. — Veu par le Conseil les interrogatoires... de François Sity et Estienne Durand, amenez prisonniers par devant les commissaires

deputez par led. Conseil des 9 et 19 juillet 1618; procès-verbal de l'exécution de mort dud. Sity, contenant ses dernières confessions desd. jour et an; conclusions du procureur general du Roy;

Le Conseil a ordonné et ordonne que..... Codony, Italien, sera pris au corps et amené aux prisons dud. Conseil, si pris et apprehendé peut estre, sinon adjourné à trois briefs jours à fin de ban, ses biens saisiz et annotez, et au régime et gouvernement d'iceux bons et suffisantz commissaires establiz pour en rendre compte et prester le reliqua, ainsi que par le Conseil sera ordonné.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Faict au Conseil, à Paris, le XXIII[e] juillet XVI[c] XVIII.

XI.

30 juillet 1618. — Sur la requeste presentée au Conseil par le procureur general du Roy, tendante afin que l'un des conseillers dudict Conseil soit commis pour se transporter en la ville du Pont de l'Arche et aux environs d'icelle aux fins d'informer contre Jean de Grandsaigne, s[r] de Marsillac, prisonnier au chasteau de la Bastille, d'aulcuns faitz concernantz l'accusation contre luy intentée, circonstances et dependances d'icelle à la requeste dud. procureur general;

Le Conseil a commis et commet maistre Claude Marrot, conseiller audict Conseil, pour se transporter en lad. ville du Pont de l'Arche, et informer des faitz concernant l'accusation dud. de Grandsaigne, circonstances et dependances d'icelle; suyvant les memoires qui luy seront baillez par led. procureur general du Roy, pour, ce faict et rapporté aud. Conseil et communiqué audict procureur general du Roy, estre ordonné ce que de raison.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Faict au Conseil, à Paris, le XXX[e] juillet XVI[c] XVIII.

XII.

30 août 1618. — Arrêt ordonnant qu'il sera plus amplement informé à l'égard de Jean de Grandseignes, sieur de Marsillac, et de Jacques Le Sec, accusés du crime de lèze Majesté, après qu'ils ont été interrogés sur la sellette. (L'information a eu lieu en la ville de Pont-de-l'Arche le 30 juillet 1618.) En attendant, de Grandseignes et Le Sec seront élargis de leur prison.

XIII.

4 septembre 1618. — Jean Lubin dit La Noue, prisonnier en la Bastille, accusé du crime de lèze Majesté, après avoir été ouï, sera mandé au Conseil et blâmé, « et, ce fait, les prisons lui seront ouvertes. »

XIV.

4 septembre 1618. — Veu par le Conseil les interrogatoires, responses, confessions et dénégations de frère Bonadventure Foucquet, prebstre, relligieux de l'ordre de Sainct François, gardien du couvent des Cordeliers de Sées, accusé de crime de lèze Majesté, prisonnier au chasteau de la Bastille,

par devant les commissaires depputez par ledict Conseil des vingt troisiesme juillet et neufiesme aoust M VIc dix huict; memoires tant en langue françoise qu'italienne de François Sity et Estienne Durand, dès trente uniesme may et deuxiesme juing, 9e, 10e, 18e et 19e juillet, audict an; arrest dudict Conseil du 19e desdictz mois et an, par lequel lesd. Sity et Durand auroient esté condamnez à mort; confrontation figurative audict Frère Bonadventure Fouquet, desd. interrogatoires, confessions et denegations et memoires desdictz Sity et Durand du quatriesme septembre audict an; conclusions du procureur general du Roy; après que ledict frere Bonadventure a esté ouy au Conseil pour ce mandé en icelluy;

Il sera dict que le Conseil a ordonné et ordonne qu'il sera plus amplement informé allencontre dudict Frère Bonnadventure Foucquet; cependant ledict Conseil l'a eslargy et eslargist desdictes prisons et à luy enjoinct de se retirer audict couvent des Cordelliers de Séez et deffenses de sortir de ladicte ville de Séez pendant le temps d'ung an, sans la permission du Roy.

[Signé :] Viart. — De Remefort. — Lanier.

Le present arrest a esté mis au greffe dud. Conseil... prononcé audit Foucquet, pour ce mandé en la Chambre dud. Conseil, à Paris, le 4e jour de septembre 1618.

(Archives nationales, V, 313.)

Quelle part avait eue *Varin* à cette terrible affaire de la *Ripozographie?* Il avait été pris d'une peur sans pareille, et il y avait bien de quoi. Il ne pouvait nier l'amitié qui le liait au principal coupable, dont il était le compagnon quotidien dans les travaux du Luxembourg, où Durant composait les inscriptions. Dans cette intimité de la vie, notre *Quentin* avait-il pu ignorer la rédaction du libelle, dont les seules copies valaient la pendaison à l'un des frères Siti? Il voyait Durant et les Siti « mis à la question ordinaire et extraordinaire pour savoir d'eux la vérité de leurs complices; » il voyait, même après qu'ils eurent été roués et brûlés avec leurs écrits en place de Grève, le 19 juillet 1618, les poursuites, et procès criminels, et recherches de complicité, et embastillements se continuer avec rage jusqu'à Blois, jusqu'au fond de la Normandie, à Séez aussi bien qu'au Pont-de-l'Arche; *Varin* avait subitement disparu, et il avait bien fait. Même au risque de perdre toutes ses espérances de fortune, on ne peut nier que, devant une si longue prolongation des querelles et dénonciations et suspicions pour cette vilaine affaire, notre peintre n'ait agi en homme sage; il se rappelait à bon droit le vers de Villon :

Sauroit mon col que mon cul poise.

Il disparut donc trois longues années, et, jusqu'en 1622, nul témoin, nul tableau ne donnent de ses nouvelles.

Le connétable de Luynes était mort le 15 décembre 1621. Jusqu'au dernier jour, il avait joui de la pleine faveur de son maître et, tant qu'il était là, notre *Quintin Varin* n'avait point cru prudent de sortir de sa cachette. Où s'était-il si bien dérobé aux recherches dont parle Simon, à Paris ou en Picardie? Il ne l'a point dit. Le roi Louis XIII, dessinateur lui-même, avait un grand faible pour ses peintres, et il eût sans doute hésité à laisser pendre celui-là, et puis *Varin* se sentait peut-être un peu plus coupable que le roi ne l'eût voulu croire. En tout cas, on eut beau « le chercher pour le faire travailler, on ne le put déterrer. » — Son protecteur, l'abbé de Saint-Ambroise, et Marie de Médicis s'abouchent avec *Rubens* dès la fin de 1620; celui-ci termine son admirable série de la vie de la reine en 1625; c'est-à-dire que, dès 1620, notre pauvre *Quintin Warin* avait perdu sa plus belle chance et la plus inespérée à l'immortalité de son nom.

La première fois qu'on le rencontre à nouveau, c'est dans une cérémonie de famille, que nous signale M. Jal en son *Dictionnaire critique* :

Warin était à Paris le 21 mars 1623, car ce jour-là il tint sur les fonts de Saint-Nicolas-des-Champs Quentin, fils d'*Étienne de La Hire*[1] et frère de *Laurent de La Hire*, qui fut célèbre comme

---

1. Sur *Étienne La Hire*, père de ce *Quentin* et qui va choisir pour parrain de l'un de ses derniers enfants notre peintre picard, à peine remis de sa lugubre aventure, de fraîche date rentré à Paris et peut-être fort incertain encore de l'humeur de la cour, voyez le mémoire historique de Guillet de Saint-Georges sur *Laurent de la Hire*, dans les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture*, tome Ier, p. 104; mais voyez plutôt, dans l'*Abecedario*, le « mémoire pour servir à la vie de *Laurent de la Hyre* par *Philippe de la Hyre*, son fils, » que Mariette marque à la fin comme « copié sur l'original trouvé parmy les papiers de M. Félibien; » Guillet de Saint-Georges et les autres n'ont fait que transcrire, en le démarquant, ce document de famille : « Le père de *Laurent* s'appelait *Étienne*, natif aussi de Paris, qui étudia la peinture dans sa jeunesse, et, ayant eu occasion de passer en Pologne, il y fit plusieurs ouvrages considérables. Ensuite, étant revenu à Paris dans les premières années de ce siècle et ayant trouvé que les arts dont il faisait profession n'étaient pas recherchés dans ce temps-là, il acheta une charge considérable qu'il exerça jusqu'à la fin de sa vie. Il ne laissait pourtant pas de peindre pour son divertissement, et les tableaux qu'il faisait étaient de médiocre grandeur et représentaient de grandes histoires comme celle de Scipion, etc. Il se maria ensuite à la fille d'un bourgeois de Paris, nommé Philippe Humbelot, dont il eut beaucoup d'enfants; mais le premier fut Laurent, » né à Paris le 27 février 1606.

peintre. Dans le baptistère de Quentin de La Hire, *Warin* est dit : mᵉ peintre, demeurant au Parc-Royal.

Puis, à la fin de cette même année 1623, *Warin* a reconquis sans doute tout son crédit à la cour, puisque vous-même, mon cher Guiffrey, avez trouvé, aux Archives nationales, la pièce suivante, pleine de doux propos à son endroit : « Notre cher et bien amé *Quentin Varin*, l'un de nos peintres ordinaires, en considération de ses services. »

Remise de lotz et ventes pour Quentin Varin, *peintre du Roi.*

Louis... A noz amés et féaulx conseillers, les gens de nos Comptes à Paris, présidens et trésoriers généraux de France, au bureau de noz finances estably audit lieu. Désirant gratiffier et favorablement traicter nostre cher et bien amé *Quentin Varin*, l'un de noz peintres ordinaires, en considération de ses services, à icelluy, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, avons faict et faisons don et remise par ces présentes, signées de nostre main, des lotz, ventes et autres droictz seigneuriaux qu'il nous doibt à cause de l'acquisition qu'il a faicte de Charles Desous, sieur de Crespières, d'une maison scize en cette nostre bonne ville de Paris, rue Saint-Anthoine[1], et ce à quelque pris et somme que lesdictz lotz, ventes et autres droictz seigneuriaux se puissent monter et revenir. Si vous mandons. . . Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris, le 28ᵉ jour de novembre, l'an de grâce 1623, et de notre règne le 14ᵉ. Signé : Louis, et plus bas, par le Roy, Potier et scellées.

(Arch. nat., Z. 5976, fol. 103.)

C'est en 1624 que Louis XIII fit bâtir, sous l'invocation du saint roi son patron, une chapelle pour la commodité des habitants du bourg de Fontainebleau, en la place de l'hôtel de Martigues, que donna en pur don la duchesse de Mercœur. Le roi pensa, tout naturellement, semble-t-il, à confier à son cher et bien-aimé *Varin* la peinture du tableau de maître-autel de cette église paroissiale ; et voici en quels termes en parle le P. Dan, dans son *Trésor des merveilles de Fontainebleau :*

Sa Majesté (Louis XIII), au commencement de son règne, a fait enrichir ce temple (la grande église du bourg de Fontainebleau) de peintures, tant en sa voûte qu'en tous ses parois, et ce par les soins de monsei-

---

1. Ainsi *Quentin Varin* avait pu acheter, en 1623, à beaux deniers comptants, une maison de la rue Saint-Antoine. Ce n'est pas là le fait d'un meurt-de-faim.

gneur de Noyers, particulièrement le grand et principal autel, orné d'un beau rétable, où sont deux colonnes corinthes, chacune de vingt pieds de haut, le tout enrichy d'or, avec un excellent tableau de treize pieds de haut et de huit de large, lequel est du sieur *Varin*. En ce tableau est représenté le paralytique guary par le Fils de Dieu auprès de la Piscine probatique.

Je retrouve en mes notes d'ancienne date une longue page sur ce tableau ; je pourrais lui donner pour titre : Comment finissent en notre siècle les « excellents tableaux » de l'École française. — Je copie textuellement ce triste récit :

Jules Buisson allant à Fontainebleau, ce mois de mai 1847, je le chargeai de s'enquérir du *très beau* tableau de *Quintin Varin* (*très beau*, c'était le terme dont s'était servi l'abbé Guilbert en sa *Description historique de Fontainebleau*), qui décorait autrefois le principal autel de l'église Saint-Louis et que ni lui Buisson, ni ceux de ma connaissance qui étaient nouvellement allés à Fontainebleau ne se rappelaient y avoir vu. Il se fit présenter par M. Baudesson au curé, qui le conduisit dans le grenier de l'église, où on lui déroula une immense toile entièrement indéchiffrable, sur laquelle il passa l'éponge. Il reconnut le sujet, en vit bien l'ordonnance et laissa là la toile. — J'allai, au mois de juillet, m'assurer qu'elle existait et la trouvai déroulée, juste dans la pose où Buisson l'avait abandonnée, mais bien plus encrassée de poussière, desséchée par la chaleur, crevée par les pavés. Elle était dans un état pitoyable, et c'est grand dommage, car c'est un très grand et très important tableau. Il est cintré par le haut et a quatre mètres cinquante centimètres de hauteur, sur deux mètres soixante-dix centimètres de largeur. — Jésus-Christ, entouré de ses disciples, guérit le paralytique au bord de la piscine. Le Christ, debout à droite, entre saint Jean et saint Pierre (la tête du saint Jean est d'une douceur tendre et d'une beauté charmante), étend la main droite au-dessus des malades, et de la main gauche montre le ciel. Les deux côtés du premier plan sont occupés par des groupes de malades : à gauche, un affreux cul-de-jatte, aux membres et aux jambes tordus, semblable à celui qu'on voit dans le carton de *Raphaël;* au-dessus de lui et comme par opposition, une grande figure, de la plus belle tournure, qui ôte ses vêtements. A droite, au-dessous des pieds du Christ, un jeune homme tenant un enfant dans ses bras ; la tête est relevée en raccourci vers Jésus. Le milieu est rempli par un groupe où se voit un malade pâle et la tête

entourée d'un chiffon tout pareil à la coiffure du misérable qui figure au tableau de saint Charles Borromée. L'homme, vêtu de rouge, qui le soulève vers le Christ se détache sur un petit monument blanc à la vénitienne; c'est la piscine, et elle-même se détache sur un paysage et un ciel d'un vert douteux. L'ordonnance de ce tableau, où l'artiste a recherché le nu, est vraiment grande et l'ensemble est d'une couleur harmonieuse; les gestes amples du Christ et des apôtres et des malades sont fort beaux et dignes de celui dont *Varin* fut le maître. L'exécution, par malheur, est un peu lourde, gâtée sans doute par d'abominables restaurations (la dernière est d'une dame *Detot*). Ce que j'en dis, d'ailleurs, n'est en vérité que le souvenir d'un tableau qui n'existe plus. Jeté depuis sept ans dans le grenier du presbytère, roulé ou plutôt plié et cassé sur lui-même, la peinture, surtout dans le bas coin à droite, s'en va en écailles et la toile en loques au moindre toucher. C'est une maîtresse œuvre perdue, faute de pouvoir être réparée. Quand on l'a enlevée de son autel, elle était encore en fort bon état. On ne lui reprochait que de paraître trop noire. On la remplaça par un grand tableau du malheureux *De Tierceville*, qui s'est suicidé, il y a quelques mois. Ce nouveau tableau représente la mort de saint Louis en Afrique.

Mariette est assez sévère pour le *Varin* de Fontainebleau :

Il a peint aussy, dans le temps du ministère de M. Desnoyers, le tableau du maistre autel de l'église paroissiale de Fontainebleau, dont le sujet est J.-C. guérissant le paralytique. L'on ne sache point d'autres ouvrages publics de ce peintre, digne sans doute d'une plus grande réputation, s'il est vray que le tableau des Carmes déchaussés soit de luy. Car celui de Fontainebleau est non seulement fort inférieur, mais dans une manière toute différente, et j'ai assez de peine à croire que celui qui a fait l'un ait fait l'autre. D'ailleurs, j'ay ouy dire à M. *Hallé* que ce *Varin* étoit un peintre qui entreprenoit des ouvrages et qui tenoit chez lui de jeunes peintres. Sur ce pied là, il se pourroit faire que quelque peintre habile, mais dont le nom n'étoit pas encore fait, se seroit trouvé chez *Varin*, et que celui-ci, lui aiant fait peindre le beau tableau des Carmes, l'auroit ensuite donné comme de lui. Ce ne seroit pas la première fois qu'une pareille chose seroit arrivée.

La note de Mariette est du premier temps où il annotait son *Abecedario*, et le renseignement qu'il tenait de *Hallé* ne saurait faire foi pour nous. *Claude-Guy Hallé* était né en 1651, long-

temps après la mort de *Q. Varin*, et ne pouvait tenir sa légende que de son père *Daniel*, peintre rouennais, fort différent d'âge de notre artiste picard, puisque, en 1631, trois ans avant la mort de *Varin*, *Étienne Mazeline*, maître garde de la confrérie de Saint-Luc de Rouen, certifiait, dans sa ville, l'apprentissage de ce *Daniel Hallé*. Et puis, Montaiglon l'a fait observer justement, comment faire concorder l'assertion de *Hallé* avec celle de Simon si bien informé : « Ce qui était cause que *Varin* ne gagnait pas tant est qu'il voulait tout faire lui-même à ses tableaux. » — La vérité est que *Q. Varin* fut toujours un peintre fort inégal dans ses ouvrages. La distance est aussi grande entre le tableau de Fontainebleau et celui des Carmes qu'entre le Christ en croix d'Abbeville et celui d'Amiens, et, pour ne parler que de Paris, entre le tableau que nous pouvons voir à Saint-Germain-des-Prés et celui qui nous reste de lui à Saint-Étienne-du-Mont. Il fut toute sa vie un vagabond agité, très variable en ses manières, peu pareil à lui-même, quand il peignait pour la même église la *Regina cœli* et le *Martyre de saint Vincent* des Andelys, et incapable de dresser un atelier d'élèves, si bien que pas un de son temps, si ce n'est le *Poussin*, et l'on sait dans quelles conditions, ne s'est réclamé de lui. Au reste, le roi ne fut point tant mécontent de l'œuvre de son peintre à Fontainebleau, puisque vous-même, mon cher GUIFFREY, vous lui apportez ce témoignage, aux dernières lignes sur *Quentin Warin* qui terminent votre *Liste des artistes des châteaux royaux :*

L'état de 1625, à partir de cet endroit, « peintre et dessignateur, » continue ainsi : « Sur XII^c l. de gaiges à luy accordez, la somme de neuf cens livres dont il sera payé pour trois quartiers de sesd. gaiges de ladicte presente année en considération de sa capacité, cy IX^c l. »

On remarquera qu'on ne supprime qu'un quart du traitement de cet artiste, tandis qu'on retranche moitié à tous les autres.

Il faut bien en arriver à ce tableau, conservé aujourd'hui dans Saint-Étienne-du-Mont et qui, pour la biographie de *Quentin Warin*, est gros de problèmes.

On a placé sur l'autel de la chapelle de Saint-Charles, — dit l'auteur de l'*Essai d'une histoire de la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, où l'on traite de l'origine de cette église, de ses antiquités, de Nicolas Flamel et Pernelle sa femme, etc., par M. L** V*** (l'abbé Villain, prêtre attaché à ladite paroisse); Paris, chez Prault père, 1758, — un tableau peu connu peut-être, parce qu'il est dans l'obscu-

rité. Il représente saint Charles, répandant ses aumônes dans les mains d'une troupe de pauvres assemblés sous le vestibule d'une église. Ce tableau est estimé, et l'auteur en est *Quentin Varin*, peintre du roi Louis XIII. On lit au bas ces paroles (ici je crois, pour éviter les redites, devoir transcrire l'inscription avec plus d'exactitude que l'abbé Villain, qui, entre autres détails, avait oublié la date) :

1627.
QUINTINUS VARINUS REGIUS PICTOR
S° CAROLO BORROMÆO, SOSPITATORI
SUO VOVIT : JOHANNES MARESSALLUS
RITE QUOD ILLE VOVEBAT (EXSOLWIT?)

Il est certain que cette inscription singulière et ambiguë, — serait-elle incomplète? — manque de clarté pour nous. Les contemporains de *Varin* et de *J. Maressal* devaient la comprendre à demi-mot. L'abbé Villain n'hésite pas à nous dire que « cette inscription nous apprend ce qui a occasionné le don de cette peinture, qui est la guérison que *Jean Marescal (sic)*, paroissien, obtint par l'intercession de saint Charles. » Il cite en outre, cinq ans avant Piganiol de la Force, qui n'hésite pas d'ailleurs à reconnaître son emprunt, la longue note sur *Varin* « tirée d'un supplément à l'histoire du Beauvoisis, par M. Simon. » Mais son interprétation de la présente signature de *Varin* me laisse certains doutes. Je ne puis me défendre de remonter à cet autre tableau de *Varin*, à ce « grand tableau où il représentait (vers 1616, en arrivant à Paris, et pour la même chapelle de Saint-Charles-Borromée, dans la même église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie), ce saint cardinal en extase, avec un saint Michel debout. » — Cette chapelle de Saint-Charles, je l'ai dit ailleurs, était celle d'une confrérie célèbre, munie d'indulgences papales, et à laquelle étaient associés la reine Anne, protectrice de *Varin*, et tout ce qu'il y avait de grand dans le royaume. Elle se consacrait particulièrement au soulagement des malades et des pauvres honteux. Le sujet choisi par *Varin,* en 1627, lui seyait donc mieux que le saint en extase représenté en 1616. Mais *Varin* seul avait le droit de retirer son propre tableau pour le remplacer, onze ans à peine plus tard, par un autre qu'il jugeait plus convenable à cet autel. Quant aux mots de l'inscription : *Sospitatori suo*, qui sait si l'artiste ne confondait pas volontairement le sentiment de la reconnaissance due par lui à ce saint, dont la représentation première l'avait sauvé jadis de la misère et de la faim, avec l'exécution du vœu particulier que

semblerait constater ici le nom de *Jean Maressal?* Mais je me demande si ce vœu ne ferait pas allusion au mariage de *Q. Varin* avec la sœur de *J. Maressal*, vœu que celui-ci aurait, comme chef de famille, exaucé *rite*, c'est-à-dire pour le bonheur commun, selon les cérémonies requises. Cet *ex-voto* se trouverait être ainsi doublement un tableau de famille. Vous savez, en effet, mieux qu'un autre, mon cher Guiffrey, que le *Jean Maressal* dont il est ici question n'était ni plus ni moins que le propre beau-frère de *Quentin Warin*. C'est par vous que j'ai appris que *Jean Maressal* était un peintre et que j'ai connu la spécialité de son art. Il tient sa place dans votre *Liste des artistes des châteaux royaux* et ne figure même dans le registre des Bâtiments royaux qu'au lendemain de la mort de *Warin* :

Maressal (*Jehan*), peintre, retenu ci-devant par Sa Majesté pour les patrons et tapisseries à destrempe, et depuis restably pour la servir, tant pour ce subject que pour les aultres qui se présentent, pour ses gaiges, IIc l. 1636. (Bât. roy.)

Quant à sa sœur, Antoinette Maressal, vous nous la montrez gratifiée d'une petite pension du roi, après la mort de *Quentin Warin*, et M. Jal nous a trouvé son extrait mortuaire. Je n'en savais pas si long en 1847, et, n'ayant même pas su déterrer son tableau de saint Charles distribuant des aumônes, dont la date m'eût éclairé, je confondais, ni plus ni moins que Piganiol de la Force, les deux tableaux de Saint-Jacques-la-Boucherie. Je retrouve et transcris ici une note de peu postérieure à la publication de mon volume et qui explique tellement quellement mon erreur :

J'aurais dû m'en fier davantage au demi-mot de Maria Graham. Lorsque je lus sa page sur *Quintin Varin*, j'allai bien interroger les chapelles de Saint-Étienne-du-Mont. Je n'en négligeai que deux ou trois que des échafaudages rendaient alors inabordables. J'y suis revenu depuis la publication de ce livre, par inquiétude de conscience, et à l'autel de la dernière des chapelles, à droite, avant le tombeau de sainte Geneviève, j'ai enfin découvert le saint Charles Borromée distribuant des aumônes aux pauvres, que *Quintin Varin* avait exécuté, non pas, comme le dit Maria Graham, pour l'église Saint-Étienne-du-Mont, mais pour celle de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Comment est-il venu de Saint-Jacques, détruit, paraît-il, au temps de la Révolution, à Saint-Étienne, sans passer par le Louvre? je n'en sais rien. C'est un curieux tableau de moyenne dimension, en hauteur, et qui a cruellement souffert. La restauration en devrait être faite avec de grandes précautions. La signature très lisible qui

se voit au plus bas de ce tableau, dans le milieu, avait été relevée assez fidèlement par l'historien de la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, qui en a pourtant omis une partie bien intéressante : la date.

Dans mon article du *Magasin pittoresque* (mars 1849), sur les « œuvres d'art de l'église de Saint-Étienne-du-Mont, » je relève, à propos du *Saint Charles* de *Varin*, un détail qui n'est peut-être pas invraisemblable. Après avoir parlé des mouvements naïfs et non sans caractère des mendiants, j'ajoutais : « Son saint Charles est très noble ; il est vêtu d'un manteau rouge, doublé d'hermine, et coiffé d'une toque rouge carrée. Derrière lui, on voit une tête d'homme, jeune encore, qui pourrait bien être le portrait de *Jean Maressal.* »

Du *Saint Charles* de 1627 à la *Présentation au temple*, nous n'avons trace d'aucune œuvre de *Quentin Warin*, si ce n'est le *Christ en croix* d'Amiens, dont j'ai parlé plus haut. Mariette dit que « son principal ouvrage est le tableau du maître-autel des Carmes déchaussés qui représente la Présentation au temple et qui a dû être peint vers l'année 1636, puisque c'est le temps que l'autel a été construit. » — Mariette ignorait la date de mort de notre artiste, autrement il eût observé ou que l'autel était de date antérieure ou que le tableau, de commande ancienne, ne fut posé qu'après la mort du peintre. En tout cas, cette toile énorme, cintrée par le haut, haute de 6 mètres, large de 3 mètres, après être restée jusqu'à la Révolution sur son maître-autel des Carmes, rue de Vaugirard, fut transportée au Louvre avec les meilleurs tableaux des églises de Paris, puis de là attribuée, par une fâcheuse méprise, lors de la réouverture des églises, à Saint-Germain-des-Prés où je l'ai décrite jadis, alors qu'elle y décorait l'un des murs du bras gauche de la croix du monument ; on la voit aujourd'hui dans la chapelle du catéchisme. L'écusson royal d'Anne d'Autriche, donatrice du tableau, est peint au plus haut de la toile, sur le cintre du portique du temple, dont la galerie s'ouvre en si belle et si heureuse perspective. Je ne répéterai pas la description de cette œuvre superbe, dont tout le monde a loué la riche et vigoureuse coloration à la vénitienne et la grande tournure des personnages, du saint Siméon, de la Vierge, d'Anne la prophétesse. *Varin* y étonna ses contemporains, et, plus de cent ans après, *Dandré-Bardon*, oublieux comme on l'était alors des meilleurs titres de nos anciens peintres, confessait que « le *Poussin* et ce tableau sont les deux par-

ticularités qui seules aient transmis son nom jusqu'à nous. » *Karl Audran* en grava une petite estampe, et M. *Denon*, s'il m'en souvient, possédait, dans sa riche collection de dessins, la première pensée du peintre. *Varin* donna, dans ce dernier effort, la mesure supérieure de son talent et de la place qu'il eût pu tenir dans l'école française comme coloriste de haute valeur, à l'heure même où cette école se laissait entraîner aux tons vulgaires et sans fraîcheur de la palette de *Simon Vouet*, — et j'allais, ô sacrilège ! parler des colorations un peu rudes et sans apprêt du *Poussin*, — oubliant ce qu'elle avait dû jadis à ces fins et vifs coloristes qui lui étaient venus du Nord avec les *Clouet* et les peintres du *Puy* d'Amiens et qu'elle ne devait plus attendre que du renouveau de l'influence de ce *Rubens*, qui avait si cruellement supplanté notre pauvre *Quintin Varin*.

Si, comme je l'ai conjecturé sur un mot bien vague, *Quentin Warin* s'était marié peu avant 1627, — il devait avoir pour le moins une douzaine d'années de plus que le *Poussin*, et cela en faisait, pour ses secondes noces, un marié d'environ quarante-cinq ans, — notre pauvre peintre ne jouit pas longtemps de la gloire que venait de lui procurer sa *Présentation au temple*. Jal, après avoir cherché la date de sa mort, avait fini par la trouver :

Du lundy 27e mars 1634, conuoy général de feu noble homme Roch (*sic*, singulier *lapsus calami* du vicaire) *Vuarin*, viuant valet de chambre, peintre et architecte du Roy, pris rue Royalle. M. le curé present. Seruice, messe des dames. (*Saint-Paul*.)

Vous-même, Guiffrey, avez constaté dans votre *Liste des artistes des châteaux royaux* que le roi, sans doute par considération pour les services du peintre qu'il aimait, n'avait pas laissé sa veuve tout à fait sans secours :

Anthoinette Maressal, veuve de feu *Quentin Warin*, peintre, à prendre en plus grande somme dont jouissoit led. *Warin*, IIc l. 1636. *Veuves et enfans des officiers des bastimens*.

La date de 1636 semble étrange ici, puisque cette pauvre veuve n'existait déjà plus; mais il faut croire que les registres de dépenses des Bâtiments royaux étaient commencés, par prévision de ces dépenses, au commencement de l'année précédente, pour aboutir au premier jour de l'année dont ils portent la date, ainsi : janvier 1635 jusqu'à janvier 1636. Et nous avons vu qu'à la même date de 1636 (1635) le roi s'attachait *J. Maressal*, le beau-frère de

Quentin Warin, par suite sans doute du même bienveillant souvenir. Sur le reliquat des gages de *Q. Warin*, le frère de *Simon Vouet, Aubin Vouet*, bénéficiait à la même date (Registre de 1636, Bât. roy.) d'une autre partie des largesses du roi.

Aubin Vouet, oultre quatre cens livres dont il jouissoit cy-devant, la somme de quatre cens livres d'augmentation à prendre en plus grande somme dont jouissoit *Quentin Warin*, aultre peintre, faisant en tout la somme de VIII^{c} l.

Pour en revenir à la pauvre femme que *Warin* s'était montré si heureux d'épouser, elle ne lui survivait pas longtemps, pas même une année entière; voici son extrait mortuaire d'après le *Dictionnaire critique* de Jal :

Dimanche, 11 feurier 1635, conuoy général de feue damoiselle Antoinette Maressal, veufue de feu noble homme *Quentin Warin*, viuant valet de chambre, premier peintre et dessinateur ordinaire, prise rue Royalle. Seruice, M. le curé présent; messe des dames. (*Saint-Paul.*)

Vous voyez, mon cher GUIFFREY, que, grâce aux *Archives de l'Art français*, grâce à Jal, grâce à vous, nous sommes loin aujourd'hui de ce qu'un chercheur de bonne volonté pouvait rencontrer sur *Quintin Varin* en 1847. Et l'on en pourrait dire autant sur chaque artiste de notre école. Décidément, ces *Archives* ont eu du bon.

Ph. DE CHENNEVIÈRES.

PIERRE GADIER,

L'UN DES ARCHITECTES DU CHATEAU DE MADRID, PRÈS PARIS.

1511.

La pièce suivante, qui provient, comme tant d'autres documents sur les arts, des minutes du notaire J. Foussedouaire, ne méritait guère d'être publiée, si elle ne concernait le maître maçon *Pierre Gadier* ou *Gadyer*, qui fut l'un des architectes du célèbre château de Madrid. Dans nos *Documents pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, nous l'avons montré en 1528 qualifié de maître des œuvres de l'église de Tours; ici, il nous apparaît, en 1511, avec le simple titre de maçon, celui d'architecte n'étant

encore guère usité; il est sans doute au début de sa carrière, qui ne paraît pas s'être prolongée au delà de 1532, époque à laquelle il était remplacé à Madrid par un autre Tourangeau, Gatien François.

Alexandre Robin, qui figure avec lui dans cette pièce, fut maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Tours de 1516 à 1540. Cette longue possession, à une époque si féconde en talents, de pareilles fonctions, nous est un sûr garant de sa valeur comme architecte.

Le port de la Foire-le-Roy était au bas de la place de ce nom, sur la Loire, et l'un des principaux ports de la ville de Tours.

Ch. DE GRANDMAISON,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

Le XVIe jour d'avril mil cinq cens et unze, après Pasques, en la court du Roy nostre sire à Tours, personnellement estably, Alexandre Robin, masson, demourant audit Tours, soubzmettant, lequel a confessé en ladite court devoir et loyaument estre tenu de paier à *Pierre Gadier,* masson, à ce présent, la somme de cent sols, à cause de responce ce jourd'huy faicte par lui audit *Gadier*, pour Pierre Poinsson et à sa requête, lequel devoit ladite somme audit *Gadier*, qui les lui avoit avancés, par avant ce jour, sur le marché de certaine grosse pierre que ledit Poinsson lui devoit livrer à Boisgency, le marché de laquelle pierre demeure, moyennant ces présentes, nul et de nulle valleur et vertu; laquelle somme de cent sols tournois, ledit Robin a promis et promet paier audit *Gadier* dedans la Penthecoste prochainement venant,..... et moyennant ces présentes, certaine pierre contenant troys pieds et demy de large et cinq pieds et demy de long, estant de présent au port de la Foire-le-Roy, ledit Poinsson la donne audit *Gadier*, pour son desdommagement de ladite grant pierre; et à ce tenir, etc.

Signé : Foussedouaire, avec parafe.

Suit l'engagement de Poinsson de rendre à Robin ladite somme de 100 s. à la Pentecôte prochaine.

(Minutes de Foussedouaire, notaire à Tours; registre de 1508 à 1514, fol. 88.)

GERMAIN PILON,

MAÎTRE MENUISIER A PARIS.

(1661.)

Un passage des registres de délibérations de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont (*Archives nationales*, LL. 704, fol. 361 v°) nous fournit la mention d'un important marché passé avec un artisan ou peut-être artiste qu'on peut signaler ici. Il porte, en effet, exactement le même nom (signalé déjà par Jal, col. 975) que l'un de nos plus illustres sculpteurs français.

Il ne serait pas impossible que tous deux appartinssent à la même famille. M. J. Guiffrey a d'ailleurs appelé déjà l'attention sur cette similitude de noms en publiant le devis détaillé des travaux faits par le même maître menuisier *Germain Pilon* pour la chaire de Saint-Étienne-du-Mont en 1651 (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, X, 47-52). Notre homme travailla donc longtemps pour la fabrique de cette paroisse, qui était d'ailleurs la sienne.

Henri Stein.

Du vingtiesme jour de fevrier mil six cent soixante ung. A esté arresté que le marché dressé pour les ouvrages de menuiserie qu'il convient faire en la chapelle de la Vierge suivant le desseing et devis représentez sera passé par Messieurs les marguilliers à présent en charge avec Germain Pillon, me menuisier à Paris, moyennant la somme de trois mil six cens livres tournoiz; et pour les autres ouvrages tant du pavé et massonnerie qu'il convient faire pour les fondations tant de l'autel que balustres, que lesdits sieurs marguilliers feront les marchez et les arresteront à la meilleure condition qu'ilz trouveront estre à propos, ensemble pour les vistres et ouvrages de serrurerye et autres choses nécessaires pour la perfection de ladite chapelle.

ALBERT DUPARC, ARCHITECTE ET SCULPTEUR, *ANTOINE FLEURY*, SCULPTEUR.

LEURS TRAVAUX A LA CATHÉDRALE SAINTE-MARIE, A TOULON.

(1696.)

Dans sa notice sur la sculpture navale (page 96 du *Bulletin* de l'Académie du Var, année 1860-1861), O. Brun s'exprime ainsi :

Le 29 août 1692 fut mise aux enchères la sculpture d'un nouveau et superbe vaisseau à trois ponts, nommé *le Royal-Louis*, qui remplaça le pre-

mier vaisseau de ce nom, devenu hors de service, et qui fut longtemps appelé comme celui-ci le plus beau vaisseau de la marine. *Rombaud* (le successeur de *Puget* dans la maîtrise de l'atelier de sculpture du port) en donna le dessin et y fit profiler, le plus qu'il lui fut permis, des figures emblématiques et traditionnelles provenant du magnifique et ancien *Royal-Louis;* car on avait coutume, même au désarmement des vaisseaux, d'ôter les sculptures et de les mettre à l'abri. Une délibération du conseil de construction de septembre 1700 rappelle à ce sujet les soins qu'on devait apporter pour les démonter et les poser de nouveau, voulant en outre qu'on fît attention à ne pas couvrir, sur les navires, des coutures non calfatées. Le travail du nouveau *Royal-Louis* fut adjugé au sieur *Duparc* pour 5,300 livres.

Dans une autre notice publiée dans le *Bulletin* de la neuvième session des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne (année 1884, page 358), nous retrouvons le nom de *Duparc* au cours d'un extrait du registre des payements de la marine de 1692. Il est à supposer que le payement fait à *Duparc* est celui du travail précité.

Un autre ouvrage, plus important peut-être, dont fut chargé *Albert Duparc*, en association avec *Antoine Fleury*, est celui de la façade actuelle de la cathédrale Sainte-Marie de Toulon, dont suit le prix-fait.

1696. — *Façade de la cathédrale par* Albert Duparc *et* Antoine Fleury.

Prix-fait de la décoration de la fassade de la paroisse.

L'an mil six cens quatre-vingt-seize et le vingt-deuxième jour du mois de may, en présence de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime père en Dieu, messire Armand-Louis Bonin de Chalucet, évêque de Toulon, par devant nous, notaire royal et secrétaire greffier de la communauté de cette ville de Toulon et témoins soussignés; furent présents, etc., lesquels en exécution en partie du contenu en ladite transaction ont donné à prix-fait par le présent acte au sieur *Albert Duparc*, *architecte et sculpteur*, *demeurant à la ville de Marseille*, et à *Antoine Fleury*, sculpteur dudit Toulon, présent et acceptant solidairement l'un pour l'autre les travaux, ouvrages et fournitures à faire pour la batisse, construction et édifice de trois entrées des portes de ladite église, faisant face au midi, conformément au plan et dessein à son plan; le tout pierre de Calissane bonne et fine, à la réserve du socle qui sera de pierre froide bouchardée, de cinq pans (1^m20) et plus si l'ouvrage le demande. La fassade contiendra toute la largeur qui a douse cannes (23^m04); et la hauteur sera depuis le pavé de l'église jusques au dessus du tympan et au pied de la croix, de dix cannes (19^m20). Ledit ouvrage sera soustrait dans la vieille muraille et les assises seront de deux pans de long (0^m48) et d'un pan (0^m24) d'hauteur pour le moins, et sera adapté à la vieille muraille avec tous les matériaux nécessaires pour tenir les assises. Ladite fassade sera décorée d'un ordre corinthien comme le dessein le marque, et sera divisé en

trois parties, scavoir : le corps du milieu sera décoré de quatre colonnes, deux de chaque costé avec leur entablement et tympan, comme aussi pied d'estaux, et avancera de trois quarts de pan ($0^{m}18$) plus que les aisles, comme le plan le fait voir. Les entrepreneurs seront obligés de faire un fondement devant la fassade, qui contiendra toute la largeur, et sera creusé jusqu'au ferme, mis en talus pour servir d'épaulement à tout l'ouvrage, qui sera basti à chaux et sable bien grainé, avec des pierres froides par bons quartiers et par assises et non d'autre pierre. Dans la fassade se trouvera trois portes, une au milieu de vingt quatre pans d'hauteur ($5^{m}76$) et douse de large ($2^{m}88$); et si l'ouvrage demande de la tenir plus haute les entrepreneurs le pourront faire. Elle sera avec des champbranle avec deux arrière corps, couronnée d'une corniche avec fronton, et sur le fronton sera mis deux figures qui représenteront *la Foi et la Charité;* et au dedans sera fait des ornements comme le dessein le fait voir, et sera travaillé au goust de l'entrepreneur, sans qu'on puisse le contredire. Dans la mesme fassade sera fait trois fenestre, une au milieu, dessus la grande porte, qui sera un octogone de huict pans (côtés), et le jour de la fenestre sera de seize pans ($3^{m}84$) de diamètre et portera sa bordure.

Les dicts entrepreneurs seront obligés de faire trois portes de noyer ou de bois de chêne si on le trouve à propos, beau et bon et de l'espesseur convenable à la grandeur de la porte, qui sera de deux pouces sans le doublage, le tout bon assemblage, envasée par derrière et doublée de bois de sapin; et au devant le parement sera fait des cadres en assemblages avec ses panaux. En dedans, principalement à la porte du milieu et aussi aux petites, elles seront toutes trois brisées au milieu avec son montant à chacune qui sera orné d'une feuille coulante, le tout conformément au dessein. Chaque porte aura son imposte qui sera dormante avec sa corniche et frise. Et dedans le paneau de celle du milieu sera fait un bas-relief de deux anges qui tiendront un cartouche; et à celles des costés sera fait un bas-relief d'ornement à chacune, à la volonté de l'entrepreneur. Dans le tympan sera mis deux anges qui tiendront un cartouche. A costé de la grande porte, aux aisles, sera fait une petite porte de dix-huit pans ($4^{m}32$) d'hauteur et neuf ($2^{m}16$) de large avec son champbranle, et pardessus une corniche un peu cintrée avec son fronton brisé. Au milieu sera mis un cartouche orné de palme avec les armes de Corpus-Domini (un calice surmonté de l'hostie). Les entrepreneurs seront tenus de rendre les ouvrages conformes à leur plan, dessein et devis, le tout véritable pierre de Callisane fine, avec les trois portes et les trois vitres (fenêtres), le tout de la qualité marquée au devis. Les débris tant bois, pierre, fer que vitres appartiendront aux entrepreneurs, lesquels ne seront pas obligés, après leur ouvrage fait, de rabaisser le terrain, mais bien ils seront tenus de faire trois marches de pierre dure, une à chaque porte, de demi pan ($0^{m}12$) d'hauteur et plus s'il est bon.

(Archives communales, GG. 14, registre. Livre des transactions et autres contrats passés par le Chapitre de Toulon. — 1654-1688.)

La pièce manuscrite où nous puisons cette page, n'étant que la transcription du contrat original notarié, ne contient rien de plus que les conventions ci-dessus énoncées.

Charles Ginoux.

VIVIER, *COUDRET*, *BONNEVILLE*, SCULPTEURS; *DELACHAPELLE*, CISELEUR; *BOSSE*, ARCHITECTE, ET *AUBERT*, GRAVEUR.

1777-1778.

Documents communiqués par M. H. Herluison.

I.

DES BAPTÊMES DE SAINTE-MARGUERITE DE PARIS.

L'an 1777, le 16 novembre, a été baptisé Pierre-Étienne, fils de *Jacques-Étienne Vivier*, sculpteur, et de Geneviève Huriot, rue Charenton. Le parrein *Jean-Pierre Coudret*, sculpteur, grande rue. La marreine Marguerite Bernard, femme d'*Antoine Bonneville*, sculpteur, même rue, laquelle seule a seu signer.

Collationné à l'original par nous soussigné, dépositaire des dits registres, à Paris, ce 10 décembre 1787.

Le Maire,
Prêtre.

II.

DES REGISTRES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE, EN LA CITÉ DE PARIS.

L'an 1778, le 13 novembre, a été baptisé François-Louis, né d'hier, fils de *Edme-Henri Delachapelle*, me ciseleur, et de Marie-Jeanne-Françoise Delatouche, demeurant enclos St Denis de la Chartre de cette paroisse. Le parrein S. François de Ste Agathe, md de toiles peintes, demeurant à l'Arsenal, paroisse St Paul, bel oncle de l'enfant; la marreine Louise-Denise Henri de la Chapelle, fille majeure, demt rue du Bout-du-Monde, paroisse St Eustache, et tante paternelle de l'enfant, lesquels ont signé avec nous, le père présent.

Collationné à la minute et délivré par nous soussigné, prêtre, vicaire de ladite paroisse, à Paris, ce 21 juillet 1787.

Brongniart.

III.

DES REGISTRES MORTUAIRES DE LA PAROISSE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS, A PARIS.

Le vendredi onze juillet de l'année 1783, Françoise-Jeanne Brun, épouse d'*Achille-Jean Bosse*, architecte, décédée hier rue

des Enfants rouges, âgée de trente-huit ans, a été inhumée au cimetière par nous, vicaire soussigné, avec l'assistance des prêtres du chœur, en présence de Jacques Martin Brua, bourgeois de Paris, son frère, et de François Henry Clignot, facteur d'orgues du Roy, son oncle, qui ont signé.

Collationné et délivré par moi, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris et receveur des convois de ladite paroisse. A Paris, le onze juillet 1783.

Séjournet.

IV.

DES REGISTRES DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE ET ARCHIPRESBYTÉRALE DE SAINT-SÉVERIN, DE LA VILLE DE PARIS, POUR L'AN 1788.

Le jeudy vingt-quatre avril, Marguerite Desprez, ve de Paul-Adrien Vallée, ancien marchand boucher, décédée d'hier rue de Sorbonne de cette paroisse, âgée de quatre-vingt-douze ans environ, a été inhumée dans la cave Ste Geneviève de cette église. En présence de Paul-Félix Vallée, ancien marchand boucher, son fils, et d'*Antoine Aubert*, graveur, son petit gendre, et autres, qui ont signé à la minute.

Collationné à l'original et délivré par moi soussigné, prêtre, vicaire de ladite paroisse, dépositaire des registres. A Paris, ce dix-huit septembre de l'an 1790.

Durand.

LES ARMOIRIES DES MORTS A TOULON.

(1786.)

RÉPONSE AU PLACET DE TROIS PEINTRES QUI, EN ÉTABLISSANT UNE ACADÉMIE DE PEINTURE, DEMANDAIENT LE PRIVILÈGE EXCLUSIF DE FAIRE LES ARMOIRIES DES MORTS.

Cette lettre des maire et consuls de Toulon n'est pas absolument inédite. Elle a été insérée dans l'*Inventaire sommaire des Archives communales*. Imprimé à petit nombre en 1867, cet ouvrage ne se trouve guère qu'entre les mains de quelques conseillers municipaux et de quelques savants. La bibliothèque communale de Toulon ne le possède pas. Nous avons pensé que la publication de la pièce qui suit

pourrait n'être pas sans intérêt aux yeux des lecteurs qui s'occupent volontiers de l'art du décor appliqué aux cérémonies religieuses ou profanes dans le passé.

Charles GINOUX.

Observations des maire et consuls de Toulon au placet de trois peintres de la ville.

Quelque protection que mérite l'art de la peinture, les maire et consuls de Toulon ne présument cependant pas que l'établissement dans la ville d'une académie en ce genre, avec privilège exclusif des armoiries, puisse être avantageux à ses habitants. En effet, si les autheurs d'un pareil projet méritent, par la supériorité de leurs talens et de leurs connoissances, la préférence sur les peintres du païs, ils doivent être assurés que les jeunes gens du lieu qui, par goût ou par état, seront déterminés à s'attacher à cet art iront étudier sous eux plutôt que sous des maîtres dont l'infériorité sera reconnue. Dès lors, les moyens de subsister ne manqueront pas, et l'on peut même dire que la concurrence qui s'établira entre ceux-cy et les peintres de la ville ne contribuera pas peu à perfectionner ces derniers dans la profession qu'ils ont embrassée. Le privilège exclusif des armoiries ne pourroit être considéré que comme une vexation envers les habitants obligés de satisfaire à cet appareil funéraire dans les circonstances d'un événement de mort qui aporte souvent du derrangement à leur fortune; il paroît juste de leur laisser au moins la liberté de diminuer les dépenses auxquelles ils sont alors indispensablement obligés en leur conservant la faculté de recourir aux peintres qui sçauront aprécier à sa juste valeur un travail qui n'exige en aucune manière le développement des talens qui constituent le véritable artiste. D'après ces observations, les maire et consuls affirment qu'on peut permettre sans inconvénients l'établissement d'une académie de peinture, mais sans aucun privilège exclusif quelconque, pareille condition étant toujours onéreuse au public qui ne peut trouver son avantage réel que dans la concurrence qui doit nécessairement résulter de la liberté de l'exercice de toute espèce de profession.

A Toulon, le 5 octobre 1786.

(Archives communales. — Série BB, 30. Armoire n° 1.)

QUELQUES TABLEAUX REMARQUABLES
DES ÉGLISES DE PROVINCE.

Un de nos plus dévoués correspondants, M. *Marionneau*, nous signale un certain nombre de tableaux remarquables dont il a constaté la présence dans diverses églises de province. La publication de cette liste pourrait attirer l'attention de nos lecteurs sur des toiles parfois fort intéressantes et presque ignorées. Nous les engageons vivement à nous indiquer celles qu'ils connaîtraient; nous nous empresserons d'accueillir toutes les communications de cette nature. Voici les tableaux mentionnés sur la liste de notre confrère :

1° *Adoration des Bergers*, sur toile (haut. 4m54; larg. 3m40), par *Le Sueur*, dans la chapelle de l'Hôpital Saint-Louis, à la Rochelle.

2° *Descente de croix*, par *Rubens*, à Saint-Omer.

3° *Jésus et les petits enfants*, par *Hippolyte Flandrin*, dans l'église de Lisieux.

4° *Saint Clair guérissant les aveugles*, par *Hippolyte Flandrin*, dans la cathédrale de Nantes.

Ce tableau, peint à Rome en 1836, fut payé mille francs, prix convenu.

5° *Mariage de Jean IV, duc de Bretagne, et de Jeanne, fille du roi de Navarre.* Tableau sur bois du XVIIe siècle, auteur inconnu. Dans l'église de Saillé, canton de Guérande (Loire-Inférieure), où fut célébré le mariage en 1386.

6° *Le Christ et la Samaritaine*, par *Mignard*, au village du Petit-Écoyeux, canton de Muret (Charente-Inférieure).

7° *Annonciation*, par *Athanase Bocanegra*, peintre espagnol du XVIIIe siècle, dans l'église de Margaux (Gironde).

8° *L'enfant Jésus au milieu des docteurs,* attribué à *Jacques Stella*, provenant du château de Gaillon, dans l'église du Grand-Andely (Eure).

9° *Saint Jean, sainte Élisabeth et Zacharie*, par *Nicolas-Bernard Lépicié*, 1771, dans l'église de Saint-Martin de Castres (Gironde).

10° *Le Sacre de Louis XIII*, par le *Frère André,* dans l'église cathédrale de Pamiers (Ariège).

11° *Déposition de croix*, par le *Frère André*, dans l'église d'Épinay-sur-Seine.

12° *Assomption de la Vierge*, attribuée à *François Boucher*, dans l'église du Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire).

Un rapide voyage dans plusieurs villes du département de la Manche nous

a révélé l'existence de certaines œuvres d'art peu connues dont nous avons pris note. Voici le relevé de nos observations :

13° Dans l'église de Saint-Gervais d'Avranches : *la Lutte de Jacob et de l'Ange*, signée : *Auguste Hesse.* (Haut. 4^{m}; larg. 2^{m}50.)

14° Dans la même église, un *Christ en croix*, avec la signature : *A. Desvaux, 1838.*

15° Dans l'église Saint-Saturnin, également à Avranches : une *Vierge foulant aux pieds le serpent*, signée : *Lecerf pinxit, Avranches.* (Haut. 2^{m}; larg. 1^{m}70.) Tableau moderne.

16° Dans la même église : *Saint Roch guérissant un pestiféré*, signé : *Fritz Millet.* Tableau moderne. (Haut. 2^{m}70; larg. 1^{m}80.)

17° La chaire de l'église Saint-Pierre (monument historique) de Coutances porte dans sa partie inférieure cette inscription rébus : ÆGI9 · ROBERT · LA✠ (lisez Lacroix) ME · FECIT · 1737 CURA · R · P · JULIANI · MAZIER · GUANDIANI.

18° Dans la même église Saint-Pierre de Coutances : *Vierge assise au pied de la croix*, signée : *Quesnel, 1843.* (Haut. 1^{m}80; larg. 1^{m}20.) Le n° 986 que porte encore le cadre est sans doute un numéro d'exposition.

19° Encore dans la même église : *Pietà*, signée : *D'après Santerre Aug^{in} Leriverend. Mars 1853.*

20° Dans l'église Saint-Nicolas de Coutances : *Saint Sébastien et un Ange*, signé : *Bichu pinx., 1767.* (Haut. 2^{m}50; larg. 1^{m}50.)

21° Même église : une femme étendue à terre et soutenue par une autre femme regarde le Saint-Esprit apparaissant dans le ciel; c'est peut-être la *Mort de la Vierge.* Signé : *Bichue pinxit, 1765.* (Haut. 2^{m}50; larg. 1^{m} 50.)

22° Même église : *Jésus guérissant le paralytique.* Signé sur la margelle de la piscine : *Franciscus de la Vente Viræus pinxit, 1760.* (Haut. 2^{m}50; larg. 5^{m}.)

23° Même église Saint-Nicolas de Coutances : *Assomption de la Vierge*, signée : *A. F. Loüaintie, 1836.* (Haut. 2^{m}50; larg. 2^{m}.)

24° Même église : un Saint guérissant une femme et un enfant portés sur une civière. Signé : *A. Colas, 1843.* (Haut. 2^{m}50; larg. 1^{m}80.)

25° Même église : sur le cadre d'un Christ en croix d'aspect sombre se lit cette inscription : *Christ original de Sébastien Gomez donné par le Roi en 1838.*

26° Dans l'église de Notre-Dame, à Vire (Calvados) : la chaire, décorée de diverses figures en bois sculpté, porte cette inscription

gravée sur une plaque de marbre noir : *Cet ouvrage a esté faict par les soins de maistre Guillaume Boevin, prestre Angevine, de Jehan de Banville, escuier, seigneur de Lalande, patron de Breteville, maistre des requestes de Mons. le duc d'Orléans, oncle du Roy, lieutenant général du bailli de Caen au bailliage de Vire, maire et juge politique dudict lieu, et de Jean-Baptiste Brouard, sieur de la Motte, trésorier en l'église de Nostre Dame de Vire. — 1643.*

27° Dans la même église : plusieurs toiles signées : *J. J. Guernier, 1824*, et d'autres avec la même signature et la date 1834 dans l'abside. Un des vicaires de l'église nous a dit que ce *Guernier* était père du professeur de l'école municipale de dessin de Vire (1875).

28° Dans l'église Saint-Thomas de Vire : *Christ en croix*, signé : *X. Hellouin de Vire, 1854.* (Haut. 2m; larg. 1m50.)

29° Même église : Pierre tombale d'un architecte oublié, au milieu de la nef, près de l'entrée. L'inscription mentionne ainsi la date de sa mort : *Tombeau de Mre Jacques Burnout, architecte, déc. le 17 septembre 1713.*

30° Dans l'église de Villedieu-les-Poeles (Manche) : *Saint Guillaume* (?) *et saint Hubert*. Signé en blanc : *Potanchet* (ou *Patanchet*), *1807*. (Haut. 1m30; larg. 1 m.)

31° *Saint François recevant le rosaire*, dans la même église. Signé sur la couverture d'un livre posé à terre : *Peint par Pesseline* (ou *Pesselive*), *1759*. (Haut. 2m25 ; larg. 1m50.)

Sans doute la plupart de ces peintres sont des artistes dont la réputation ne s'est pas étendue au delà des limites de leur ville natale. Quelques-uns ne manquaient pas de mérite et leurs noms veulent être conservés dans l'histoire des arts en province. Les chaires, les orgues, les pierres tumulaires portent souvent des inscriptions instructives.

J. J. Guiffrey.

CLAUDE-FERDINAND GAILLARD,

PEINTRE-GRAVEUR.

(1834-1887.)

L'artiste éminent *Claude-Ferdinand Gaillard,* peintre et graveur, président de la Société des Graveurs au Burin de France, est décédé le 19 janvier 1887, à l'hôpital Saint-Jacques, impasse des Volontaires, rue de Vaugirard,

227, où il était entré quatre jours auparavant pour y recevoir les soins des docteurs Jousset et Tessié.

La vie et l'œuvre de *Gaillard* méritent d'être racontés. Déjà des écrivains distingués se sont appliqués à lui rendre hommage. Nous nous proposons de suivre leur exemple, et de consacrer une étude développée à l'analyse des meilleures pages du maître, au portrait de l'homme droit et simple chez qui le caractère ne fut pas moins grand que le talent. Nos souvenirs personnels, des communications obligeantes qui nous ont été faites par M. *François-Eugène Burney*, graveur distingué, formé à l'école de *Gaillard*, dont il est aujourd'hui l'un des exécuteurs testamentaires, les notes et les indications précieuses que nous devons à M. J. Arnoux, qui vécut dans l'intimité de *Gaillard*, les détails ignorés que M. de Baruel, curé de Marolles en Hurepoix, chez qui l'artiste passait chaque année plusieurs mois, a bien voulu nous faire le confident, nous permettront sans doute d'ajouter plus d'un trait à l'attachante physionomie qui se dégage des écrits actuellement publiés sur l'artiste. Toutefois, notre premier devoir ici est de laisser la parole à ceux qui ont plus particulièrement connu *Ferdinand Gaillard*, et nous nous garderions de rien ajouter pour l'instant à des témoignages dictés par une haute estime ou un attachement de vieille date.

Au nombre des orateurs qui ont pris la parole sur la tombe de *Gaillard*, le vendredi 21 janvier, se trouvent deux artistes : MM. *Bouguereau* et *Chapu*. Nos lecteurs estiment à haut prix les écrits d'artistes. Dans le but d'assurer à notre public la primeur de documents d'un caractère spécial, nous nous sommes hâté d'obtenir de MM. *Bouguereau* et *Chapu* le texte manuscrit de leurs discours dont ils se sont dessaisis avec une parfaite bienveillance. Malheureusement, — cet adverbe ne concerne que nous, — à l'heure même où nous recevions la copie de l'allocution de M. *Bouguereau*, un journal politique très répandu, *le Voltaire*, l'insérait dans ses colonnes (n° 3153, du dimanche 23 janvier, *Obsèques de C.-F. Gaillard*). Cette publication nous empêche, à notre vif regret, de donner ici cette page sévère, non moins digne de son auteur que du maître qu'elle a pour objet d'honorer.

Le discours de M. *Henri Chapu*, membre de l'Institut, est inédit. Peu s'en est fallu qu'un journal d'art ne le publiât; mais, à la dernière heure, un ami de la Société de l'Histoire de l'Art voulut bien s'interposer utilement pour nous assurer le bénéfice d'une bonne fortune dont nous étions très jaloux.

Nous donnons *in extenso* le discours de M. *Chapu*.

Mon cher Ami,

C'est avec une profonde émotion que je viens te dire le dernier adieu.

Je viens au nom de ceux qui t'aimaient, tes parents, tes amis, tes camarades de l'atelier Cogniet et de l'Académie de Rome que le coup si brusque qui les atteint a tous consternés.

Je ne ferai pas l'éloge de tes travaux, ils sont connus de toute l'Europe. Les qualités qui distinguaient ton talent méritent une appréciation raisonnée, et, dans le trouble de l'heure présente, je ne veux songer qu'à l'ami perdu.

Tu avais en toi les qualités natives qui font les vrais artistes : le culte élevé de l'art, la volonté sans défaillances et cette simplicité du croyant qui fait l'âme clairvoyante.

Je t'ai suivi depuis le jour où, quittant les bons Frères Ignorantins du Gros-Caillou, tu passas par l'École de dessin, l'atelier Cogniet pour te rendre à Rome, où t'appelait ton titre de Pensionnaire de l'Académie de France.

Là, chacune de tes années était marquée par un voyage d'étude. Tantôt tu revenais de Naples, épris de l'antiquité, tantôt de Venise, plein d'enthousiasme pour les Vénitiens, de Florence, pour les primitifs Toscans. Ceux-là t'ont charmé longtemps ; ils t'ont rappelé souvent.

Tu as su puiser dans ces contacts multiples, dans cette succession d'études cette puissance d'assimilation qui a fait le charme de ton talent et que l'on se plaisait à louer comme l'une de tes qualités originales.

Tu n'étais pas un homme de transaction. En face d'un maître, en présence de la nature, tu te plaisais à fouiller, à pénétrer la forme ou le procédé, et c'est dans cette recherche patiente, dans cette étude passionnée que tu as conquis la haute expérience qui seule permet à l'homme de laisser après lui des œuvres solides ; qui seule, dans les arts, constitue la personnalité.

De quelle nouvelle et juvénile ardeur tu fus pris devant ces deux chefs-d'œuvre que la France attendait de ta main savante, la *Joconde* et la *Cène* de *Léonard !*

A t'entendre, ce que tu avais produit jusqu'à ce jour ne valait plus la peine d'être compté ! Tu allais te surpasser toi-même ! Tu demandais à vivre, afin de donner ta mesure !...

Pauvre ami ! Nous pouvons juger ton chef-d'œuvre entrevu par ceux qui nous restent de toi !

Tu n'as eu qu'une seule ambition, celle de mieux faire, et c'est à cette soif des grandes âmes que tu t'es sacrifié !

Dédaignant le bien-être pour toi-même, tu n'as cessé de faire un noble usage de ce que tu avais acquis par tes ouvrages !

Simple et bon, ainsi t'ai-je connu aux jours lointains de nos débuts, ainsi es-tu resté jusqu'à ta dernière heure !

Ce n'est donc pas sans raison que, par une attention touchante, on t'a revêtu pour ton dernier sommeil de la robe de bure des Franciscains. Il est bien vrai que tu es demeuré durant toute ta

vie un vrai disciple de saint François ! Ton âme est allée rejoindre le bienheureux modèle qu'elle s'était choisi.

Adieu ! mon cher Gaillard, à Dieu !

Puisse le témoignage unanime de nos regrets apporter un peu de consolation à ta vieille mère accablée, à ta famille privée de son soutien !

A cet adieu touchant devait s'en ajouter un autre d'un caractère non moins pénétrant. M. Roger Marx, critique d'art, ami de l'artiste regretté, s'était proposé de lire sur le bord de la tombe les lignes suivantes. Son émotion ne lui a pas permis de tenir parole au groupe d'intimes qui l'avaient choisi pour être leur interprète :

Vous avez achevé de souffrir, Maître, mais vous ne disparaissez point tout entier. Dans vos œuvres, par vos œuvres vous demeurerez vivant parmi nous. L'élévation de votre âme, l'indépendance de votre talent, l'énergie de cette foi inébranlable qui vous a constamment servi d'aide et d'appui pour la réalisation de vos entreprises, les a faites impérissables. Graveur, peintre, sculpteur, — soldat à l'heure des désastres de la patrie, — moraliste et philosophe, la gloire vous a été donnée de continuer au XIX[e] siècle cette race des maîtres de la Renaissance qu'on croyait à jamais éteinte, de laisser à la postérité de sublimes pages et l'admirable exemple d'une vie consacrée dans son entier à l'amour du bien, au culte de l'art.

Messieurs, vous pleurez le deuil irréparable de l'école française; vous pleurez l'artiste, sa carrière prématurément rompue, les chefs-d'œuvre perdus, les promesses ravies, et votre douleur ne peut se contenir. Mais qui rendra à ceux qui entouraient le maître et le chérissaient, qui leur rendra la haute philosophie de ses enseignements, la prévoyante tendresse de son affection, sa généreuse ardeur à stimuler les idées grandes et fortes, à développer chez tous la conception supérieure et libre de l'art? Son intelligence rayonnante, sa douce sérénité était celle des anciens pasteurs qui s'en allaient répandre au loin la lumière; ses paroles, comme celles de ces pasteurs, étaient des paroles de paix, de justice, d'amour, de liberté. Et maintenant nous ne jouirons plus de cette éloquence exquise de l'esprit et du cœur; nous ne recevrons plus ses conseils; nous n'aurons plus l'exemple de cette bienveillante sollicitude, de cette inépuisable pitié pour les faibles. Le pasteur nous a quittés...

Adieu, Maître, au nom de tous vos amis, adieu.

Colligite fragmenta ne pereant. Les futurs biographes de *Gaillard*, les

critiques qui auront à parler de lui nous sauront gré d'avoir sauvé de l'oubli les moindres renseignements sur le maître disparu.

Voici d'abord la lettre de décès dont la réception, le jeudi 20 janvier, a si soudainement ému ceux qui gardent le culte de notre art national et qui n'ignoraient point la place importante que *Ferdinand Gaillard* occupait dans l'école contemporaine :

M

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur *Claude-Ferdinand Gaillard*, Peintre Graveur, Président de la Société des Graveurs au Burin de France, Officier de la Légion d'honneur, de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, de Léopold de Belgique, Commandeur de l'Ordre Impérial et Royal de François-Joseph d'Autriche, décédé le 19 Janvier 1887, muni des Sacrements de l'Église, en son domicile, rue de Madame, n° 74, à l'âge de 52 ans[1]; qui se feront le Vendredi 21 courant, à 10 heures 3/4 très précises, en l'Église Saint-Sulpice, sa paroisse.

De Profundis !

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de Mme Vve Gaillard, sa mère, de Mme Vve Judissé, sa sœur, de M. et Mme Désiré Gaillard, leurs enfants et petits-enfants, de Mme Vve Gaillard, de M. et Mme Gonnot et leur fille, ses oncles et tantes, de M. Jules Judissé, son neveu, de Mlles Adèle, Élisa et Cécile Judissé, ses nièces, MM. Émile et Eugène Gaillard, de Mlle Élisa Gaillard, de M. et Mme Frischer, de Mme Vve Bigre et son fils, et de la famille Judissé, ses cousins et cousines.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse.

En cas d'oubli, prière d'en faire part.

M. Roger Marx, écrivant dans le *Voltaire* du 22 janvier un article sur *Ferdinand Gaillard*, terminait ainsi : « A cette heure, dans la chambrette nue d'une maison de retraite, il repose inerte sous la robe de bure du Franciscain. » M. Marx était bien informé. *Gaillard* n'a pas succombé, comme le laisse supposer la lettre de décès que nous venons de reproduire, dans son domicile, mais bien à l'hôpital Saint-Jacques.

L'auteur de l'*Homme à l'œillet*, de la *Vierge* de Botticelli, des *Disciples d'Emmaüs*, du *Saint Georges*, de la *Tête de cire* et des incomparables portraits de *Dom Guéranger*, du *Cardinal Pie*, de *Léon XIII* appartenait au Tiers-Ordre de saint François. Son nom de Tertiaire atteste sa profonde humilité. Il avait voulu s'appeler « Frère Marie-François de la Crèche. »

Voici la lettre de convocation des Tertiaires au service religieux célébré pour lui le dimanche 30 janvier :

---

1. *Gaillard* étant né le 7 janvier 1834 avait en réalité 53 ans et 12 jours lorsqu'il est mort.

TIERS-ORDRE
DE LA PÉNITENCE
DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

FRATERNITÉ DE PARIS
(*Obédience des FF. MM. Capucins*)

Paris, le 21 janvier 1887.

†

QUE NOTRE-SEIGNEUR VOUS DONNE SA PAIX.

Mes bien chers Frères,

Notre Père céleste vient de nous imposer un nouveau deuil en rappelant à Lui notre excellent et très aimé Frère MARIE-FRANÇOIS DE LA CRÈCHE, dans le monde M. *Claude-Ferdinand Gaillard*, décédé le 19 janvier, dans sa 54me année, après 9 ans 11 mois et 10 jours de profession du Tiers-Ordre.

C'est aujourd'hui même que nous l'avons conduit à sa dernière demeure, après l'avoir revêtu de son habit de pénitence.

Surpris par la nouvelle de sa mort, je n'ai pu vous inviter à ses obsèques, qui ont été dignes du grand artiste, du fervent chrétien et de l'humble Tertiaire; mais je vous convie tous, mes bien chers Frères, à la messe qui sera dite le 30 janvier, jour de notre réunion générale, à l'intention du très regretté défunt. Nous y communierons ensemble pour le repos de son âme, et d'ici là chacun de nous acquittera les prières prescrites par la règle : *cinquante Psaumes* ou *cinquante Pater* avec *Requiem æternam* ou *un chapelet*.

La force me manque pour vous en dire davantage, mais les *Annales Franciscaines* vous diront ce qu'était notre bien-aimé Frère, et quelle perte nous avons faite en sa personne[1].

Je vous attends tous au pieux rendez-vous du Dimanche 30. N'oubliez pas que la messe commencera à 8 heures précises.

Votre bien indigne Frère et serviteur en N.-S. et S.-F.

FRÈRE LOUIS DU SAINT-SACREMENT,
Recteur.

Gaillard n'était pas moins connu en Allemagne, en Angleterre, en Italie que dans son propre pays. Tenter une bibliographie des études de quelque importance dont ses ouvrages ont été l'objet depuis à peu près vingt ans

1. La notice annoncée doit être rédigée par un Religieux de l'Ordre des Capucins, sur les notes qui auront été recueillies par des Tertiaires. Au moment où nous donnons le bon à tirer de cet article, les *Annales Franciscaines* de mars 1887 qui doivent renfermer l'étude en question ne sont pas encore distribuées.

nous entraînerait trop loin. Rappelons cependant un travail étendu et de tous points élogieux pour l'artiste, paru dans la *Gazette de Cologne* du 27 décembre 1883. La *Revue Britannique* de mai 1882 lui a consacré plusieurs pages dignes d'être lues. Le *Temps* du 2 janvier 1884, l'*Univers* du 22 janvier 1887, par la plume de M. Arthur Loth, le même journal, dans son numéro du 31 janvier 1887, sous la signature de M. François Lovet, renferment de curieux articles sur *Ferdinand Gaillard.* On devra lire aussi *Le Salon de 1886*, par C. de Beaulieu (Paris, Bloud et Barral, 1886, in-8° de 32 pages), et le *Journal des Arts* du 15 février 1887, où M. A. Portier de Beaulieu, secrétaire-rédacteur de la Société des Graveurs au burin, a rendu compte de la réunion dans laquelle il a été procédé à l'élection d'un président de la Société en remplacement de *Gaillard.* Nos lecteurs sont trop familiarisés avec la *Gazette des Beaux-Arts*, à laquelle l'artiste avait longtemps prêté son utile concours, et avec l'*Art*, dont il était devenu en ces dernières années le collaborateur, pour que nous ayons la pensée de leur signaler les planches de *Gaillard* ou les études écrites sur le maître, qu'ils sauront découvrir dans ces publications. On n'a pas oublié le *Saint Sébastien* paru dans l'*Art*, 2e année, t. IV, p. 326, gravé par *Gaillard* d'après une peinture de sa composition.

Henry Jouin.

BIBLIOGRAPHIE.

Jean Grancher de Trainou, dit Jean d'Orléans, peintre des rois Charles VI et Charles VII et du duc Jean de Berry. Documents nouveaux, publiés par L. Jarry. 1886, 16 p. in-8°. — Un acte de vente retrouvé dans les anciennes minutes d'un notaire d'Orléans a fait connaître à M. Jarry le nom d'un peintre du duc de Berry, *Jean Grancher*, originaire de la paroisse de Trino ou Trainon, située à quelques kilomètres d'Orléans. D'autre part, les Archives du Cher, consultées par leur conservateur, ont fourni de nombreuses mentions sur le peintre *Jean Grancher*, *aliàs* d'Orléans, s'établissant à Bourges en 1410 et y résidant jusqu'en 1458. Du rapprochement des textes, M. Jarry tire la conclusion très vraisemblable que le *Jean Grancher* de Trainou et celui de Bourges ne sont qu'un seul individu, né aux environs d'Orléans et qui a occupé parmi les peintres du xve siècle une place distinguée. Désormais l'origine orléanaise des peintres qui ont joint à leur nom de baptême celui de la ville d'Orléans est définitivement établie par pièces authentiques. Bien des points restent encore obscurs dans la généalogie de ces vieux maîtres provinciaux. Nous ne saurions trop engager M. Jarry à poursuivre les recherches qui ont donné déjà de si curieux résultats. Les archives des notaires renferment, comme le répétait naguère ici même notre confrère et ami M. Henry Havard, dans leurs minutes à peu près inconnues jusqu'ici, les plus précieux renseignements sur la biographie et les travaux de nos anciens artistes. — J. G.

Le Livre de raison de Jacques-Charles Dutillieu, publié et annoté par F. Bréghot du Lut. Lyon, impr. Mougin-Rusand, 1886, gr. in-8°. — Un curieux, qui porte dignement un nom estimé parmi les érudits lyonnais, a retrouvé dans ses papiers de famille le *Livre de raison* de *Jacques-Charles Dutillieu*, peintre de fleurs, puis fabricant d'étoffes d'or, d'argent et de soie,

né à Paris en 1718, mort à Lyon en 1782. Grâce à ces mémoires intimes, les *Dutillieu* tiendront désormais une place fort honorable dans le livre d'or de l'Art français. En effet, le grand-père de l'auteur, *François Le Pesant Dutillieu*, élève d'*Antoine Hérault* et *Noël Coypel*, était peintre de paysage; son oncle *Amand*, camarade de *Lancret*, de *Pater* et de *Pillement*, annonçait de brillantes dispositions comme peintre de fleurs, mais il mourut à vingt et un ans. Enfin, son père *Charles-Gilles*, membre de l'Académie de Saint-Luc, fut élève d'un peintre brocanteur bien ignoré aujourd'hui, *Cauvin*, et ne tarda pas à conquérir la réputation d'un habile décorateur. Tour à tour employé aux embellissements de Chantilly, de Sceaux, d'Anet, de Bagnolet, de l'hôtel de Samuel Bernard, rue Notre-Dame-des-Victoires, il fut sollicité par le comte de Tessin de l'accompagner en Suède et choisi par *F. Le Moine* pour peindre les fleurs du plafond d'Hercule à Versailles. *Jacques-Ch. Dutillieu*, encouragé par *Oudry*, débuta, comme tant d'autres, à l'exposition de la jeunesse, place Dauphine (il ne dit pas en quelle année), travailla pour la cour et pour Mme de la Vrillière (depuis duchesse de Mazarin) et ne se résigna à entrer dans l'industrie qu'après la crise déterminée par la guerre de la succession d'Autriche. En 1759, lors d'un de ses séjours à Lyon, *J.-B. Perronneau* peignit le portrait de *J.-Ch. Dutillieu* et celui de sa femme. Ces deux portraits, soigneusement conservés par la famille, sont reproduits dans le beau volume de M. Bréghot du Lut, dont l'exemple devrait encourager et provoquer d'autres publications de même nature. — M. Tx.

Maîtres contemporains, par M. Henry Jouin, lauréat de l'Institut (Paris, in-12, 1887). — Le nouvel ouvrage qui vient de paraître sous ce titre, à la librairie Didier-Perrin, n'est pas un travail d'érudition, mais une suite d'articles écrits avec verve et passion, sur des personnages très différents. L'auteur ne saurait être trop félicité d'avoir réuni en un volume ces biographies et ces portraits de Corot, de Baudry, de Fromentin, de Lehmann, de Gustave Doré, de Nittis, de Cham, tracés d'une plume fine, alerte et piquante, qui se trouvaient disséminés dans plusieurs revues étrangères. Ce n'est pas seulement l'intention de rendre hommage à un artiste décédé qui a dicté à M. Jouin ses excellentes pages sur les maîtres de notre siècle : car ce sont des eaux-fortes de M. Massard qui nous ont valu les charmants tableaux qu'il fait de la vie de Henri Regnault et de celle de Tassaert. Une exposition à Paris des œuvres de Frédéric van de Kerckove fut le point de départ de l'étude de M. Jouin sur cet artiste mort à l'âge de dix ans! Et, à côté des artistes, les amateurs, les protecteurs, les amis des beaux-arts ne sont pas oubliés : on lira avec infiniment de plaisir la notice consacrée à Charles Timbal, une des meilleures du livre. On lira surtout le nouvel ouvrage de M. H. Jouin, parce qu'il sait merveilleusement tenir son lecteur en éveil, parce qu'à la correction et à la netteté du style, à l'élévation des pensées, il a su joindre une série d'anecdotes, qui sont, selon sa propre expression, le complément de l'histoire, qui en sont même le correctif, à la condition qu'elles soient authentiques. Or, on peut répondre de leur authenticité. M. Jouin vit dans le monde de l'art et connaît tous nos grands maîtres; il tient d'eux ses amusantes historiettes sur tel confrère, sur tel ami, et sans lui, peut-être, nul n'aurait songé à nous les redire. Nul surtout n'aurait su mieux les raconter. — S.

LES SCULPTEURS DE TROYES

AU XIVe ET AU XVe SIÈCLE.

Nous avons fait, il y a une vingtaine d'années, des recherches dans les archives du département de l'Aube et dans les archives de la ville de Troyes, dans le but de recueillir les matériaux d'une étude sur les travaux d'art et de métier à Troyes. Nous avons réuni et classé plus de 50,000 extraits de pièces originales, mais des circonstances diverses ne nous ont pas permis d'achever le dépouillement de ceux des documents conservés aux archives qui nous faisaient connaître avec certitude les œuvres accomplies et les maîtres qui les avaient exécutées.

Pour quelques-unes des branches du travail et principalement pour les ouvrages d'art, nous possédons une assez grande quantité de faits pour pouvoir donner au moins un aperçu du personnel de travailleurs qui était établi à Troyes. Il nous a paru intéressant de montrer par un exemple comme les maîtres de métiers confinant à l'art étaient nombreux dans cette ville, même à une époque assez éloignée, et nous nous sommes proposé de donner les noms des sculpteurs en pierre et en bois qui ont habité Troyes au xive et au xve siècle.

Ces sculpteurs ont été au nombre de 89 : 22 dans le xive siècle et 67 dans le xve.

Ils étaient désignés dans les rôles des tailles et les comptes comme *tailleurs d'images*, *imageurs*, *imagiers* ou *imagers*.

Sur ces 89, 27 étaient étrangers : 22 étaient flamands et 5 allemands.

43 étaient seulement sculpteurs; 24 étaient à la fois huchiers et sculpteurs, 11 peintres et sculpteurs, 10 maçons et sculpteurs, 1 était orfèvre et sculpteur.

Aucun de ces sculpteurs n'a été en grand renom. Cependant *Jean Gailde*, l'architecte et le sculpteur du jubé de l'église Sainte-Madeleine, *Jacques Bachot*, auquel on doit le sépulcre de l'église de Saint-Nicolas-du-Port et le tombeau de Henri de Lorraine, *Nicolas Haslin*, l'auteur des bas-reliefs de l'église Saint-Pierre de Troyes, furent des maîtres de haute valeur et dont il serait juste de garder la mémoire. Si nous avions fait connaître les sculpteurs du xvie siècle, nous en aurions signalé plusieurs qui ont

travaillé au château de Fontainebleau et parmi eux un Florentin, *Domenico Ricoveri*, dont l'œuvre comme sculpteur et comme graveur est important.

XIVe SIÈCLE.

1. *Jean I* Oudot (..1320-1342).

Jean I ou Jeannin Oudot, tailleur d'images et huchier, a travaillé pour l'église Saint-Étienne de Troyes de 1330 à 1337.

2. Jeannin (1345-1370).

Jeannin (Jehanin), tailleur d'images et huchier, vivait à Troyes, de 1345 à 1370.

3. Étienne (..1348-1354).

Étienne, tailleur d'images.

4. *Jean* Lalement (..1362-1370).

Jean Lalement (l'Allemand), maçon, tailleur de pierre et tailleur d'images, travaillait de 1362 à 1370.

5. *Jeannin* Trubert (..1364-1370).

Jeannin Trubert, tailleur d'images, vivait à Troyes de 1364 à 1370.

6. Hennequin (..1365-1368).

Hennequin, tailleur d'images, Flamand.

7. *Jean II* Oudot (..1367-1396).

Jean II ou Jeannin Oudot, tailleur d'images et huchier, a travaillé, en 1377-1378, pour la cathédrale de Troyes; en 1389-1390 et en 1395-1396, pour l'église Saint-Urbain.

8. *Girard* Biau Temps (..1368-1370).

Girard Biau Temps, tailleur d'images.

9. Thibaut (..1368-1370).

Thibaut ou Thiébaut, maître tailleur d'images et huchier.

10. *Thomas* Trubert (..1370-1376).

Thomas Trubert, tailleur d'images, frère de Perrin.

11. Drouin I (..1376-1390).

Drouin I, peintre et sculpteur (*ymager*), a travaillé pour les églises Saint-Étienne et Saint-Urbain; il a fait et réparé des statues. Ce n'est pas le même personnage que Drouin de Mantes.

12. *Hennequin* DE LA PLACE (..1378).

Hennequin de la Place, tailleur d'images et *tombier*, était de Tournai. Il fit, en 1378, le tombeau et la statue du chanoine Jean Bizet de Barbonne. Jean Bizet, revêtu de l'aumusse, tenait d'une main un livre ouvert et de l'autre main le bâton de chantre. Ce tombeau, élevé dans l'église Saint-Étienne, était de pierre; il fut payé à Hennequin 26 livres tournois.

13. *Jean* DE PROVINS (..1378-1386).

Jean de Provins, tailleur d'images et huchier, a travaillé à la cathédrale de 1378 à 1385. Il y a fait des ouvrages de toute sorte, depuis des portes, des stalles, un buffet d'orgues, jusqu'à des règles et des équerres pour les ouvriers. Il était surtout huchier.

14. *Drouin* DE MANTES (..1379-1385).

Drouin de Mantes, tailleur d'images, a travaillé pour la cathédrale de 1380 à 1383. Il a sculpté une statue de saint Pierre, qui fut placée à la porte du jubé de Henri de Bruisselles; cette statue lui fut payée cent sols.

15. *Girard* GAY (..1381-1400).

Girard Gay, tailleur d'images, est le même que Girard de Han et maître Girard. Il a travaillé à la cathédrale. Il a sculpté, en 1381-1382, une statue de saint Paul, et plus tard une autre statue de saint Paul, qui fut placée à l'entrée du jubé et pour laquelle il reçut six livres.

16. *Jean* DE BRUISSELLES (..1383-1385).

Jean de Bruisselles, maçon et tailleur d'images, a travaillé au jubé de la cathédrale de Troyes.

17. *Conrad* DE STRASBOURG (..1384-1385).

Conrad de Strasbourg était tailleur d'images. Son nom est écrit Conrrot de Strambourt ou de Strabourt. Conrad a travaillé, en août 1384, pendant deux semaines, au jubé de la cathédrale de Troyes; il recevait 4 s. 2 d. par jour. Ce salaire était élevé, c'était le même que celui qui était payé à l'architecte, Henri Soudan, et à l'auteur des plans du jubé qui était aussi un des constructeurs, Henri de Bruisselles[1].

---

1. Bibliothèque nationale, mss., n° 9112, 1384-1385, Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes.

18. *Girardin* DE MONS (..1385-1388).

Girardin de Mons ou de Mont « en Allemaine, » maçon et *ymager*, travaillait, en février 1385, au jubé de la cathédrale; il était payé 2 s. 6 d. par jour.

19. *Henri* DE MONS (..1385-1388).

Henri de Mons ou de Mont, « en Allemaine, » maçon et *ymager*, a travaillé au jubé de la cathédrale, en février 1385; il était payé 2 s. 6 d. par jour.

20. DROUIN II (..1386-1389).

Drouin II le peintre était aussi sculpteur. Il a travaillé à l'église Saint-Urbain.

1386-1387. « ... Pour son salaire de remettre à point la main de l'image Saint-Urbain qui est ou portal de l'église par devers la grand Rue, laquelle main estoit brisée, et pour refaire la croison dessus la croiz qui estoit cheu et brisé... »

21. *Perrin I* TRUBERT (..1390-1402).

Perrin ou Pierre Trubert était tailleur d'images et huchier. Il demeurait dans la rue Notre-Dame.

22. JACQUET (..1396-1398).

Jacquet, le tailleur d'images ou le tombier, a fait, en 1398, la tombe de Jean, maître de l'œuvre de la cathédrale; il en fit le *pourtrayet*, tailla cette tombe, la grava et emplit de ciment (probablement les traits du dessin gravé en creux).

XVe SIÈCLE.

23. *Gaucheran* DE VITEL (..1400-1402).

Gaucheran ou Gauterin de Vitel, tailleur d'images et huchier, a « rappareillé et remis à point, » en 1401-1402, les sièges du chœur à la cathédrale. Il a travaillé à l'église Saint-Urbain.

24. *Jean III* OUDOT (..1401-1451).

Jean III, Jeannin ou Jeançon Oudot l'aîné, maître tailleur d'images et huchier, était appelé le plus souvent « Jehanin, Jehanin le tailleur, Jehanin le tailleur d'ymaiges. »

Il a été marié et a eu deux fils, Jeannin et Thevenin, qui furent huchiers tous les deux et qui ont commencé à travailler avec leur père en 1439-1440.

Jean Oudot demeurait dans la rue Moyenne en 1421-1422.

Il a travaillé pour la cathédrale et les églises Notre-Dame-aux-Nonnains, Saint-Étienne, Saint-Jean, Sainte-Madeleine et Saint-Urbain.

Saint-Étienne. 1401-1402. Il a *rappareillé* les stalles du chœur.

Sainte-Madeleine. 1411-1412. Marché pour faire les *letteris* du chœur (9 liv. 10 s.); travaux aux stalles du chœur.

Cathédrale. 1413. Anges du maître-autel. — 1413-1414, 1415-1416. *Huis* au jubé. — 1418-1419. Clocher. — 1419-1420. Ouvrages au buffet d'orgues, 13 liv. t.; « façon de l'ange qui est dessubz les orgues auci l'espy sur quoy il est... c s. t. » — 1420-1421, 1422-1423. Orgues. — 1423-1424. « Tailler... le chandelier à mettre le cierge benoist. » — 1425-1426, 1426-1427. Orner de sculptures la chaise de l'évêque. — 1427-1428. « Pour avoir réparez les ymaiges des apostres sainct Pierre et sainct Pol... avoir taillé ij prophetez et corbeaux qui portent lesdictes ymaiges... xl s. »

Sainte-Madeleine. 1421-1422. Fait « l'ouvraige de bois du ciboire... xvj l. »

Cathédrale. 1431-1432, 1432-1433. Orgues.

Saint-Étienne. 1433-1434, 1436-1437. Ange peint, placé sur une colonne en arrière de l'autel, tenant dans une des mains, sous le cincenier suspendu à la voûte, une chaîne qui supportait la pixide.

Saint-Jean. 1441. « Trois grans nos neufs... xxx s. »

Cathédrale. 1439-1440 à 1448-1449. C'est pendant ce temps que Jean Oudot a fait « la hucherye du tabernacle à mettre les châsses, » ouvrage qui paraît avoir été important. Ses deux fils ont travaillé avec lui à ce tabernacle de 1439-1440 à 1442-1443.

25. *Nicolas* Cordouanier (..1402-1406).

Nicolas I Cordouanier, Corduanier ou Nicolas « le Flament » était peintre et tailleur d'images.

26. *Colin* Noot (..1403-1434).

Colin Noot ou Nouot, huchier et tailleur d'images, a travaillé en 1411-1412 pour l'église Sainte-Madeleine et en 1433-1434 pour l'église Notre-Dame-aux-Nonnains.

27. *Thomas* du Pont (..1406).

Thomas du Pont ou Thomas « l'ymager » travaillait à Troyes en 1406.

28. *Perrin II* Trubert (..1406-1462).

Perrin II ou Pierre Trubert, maître tailleur d'images et huchier, a travaillé pour la cathédrale et pour les églises Saint-Étienne et Sainte-Madeleine.

En 1411-1412, il a refait et taillé, à l'église Sainte-Madeleine, « deux des coulombes du grant autel, » et les a « rassises avec le bassement dudit autel. » Il a fait en même temps la table de l'autel. Il a réparé, en 1439-1440, une des statues de bois de cette église.

Trubert fut chargé, en 1441, de faire « iij patrons (deux en pappier et ung de bois) de l'ymaige sainct Jehan, » reliquaire qui fut exécuté en argent doré par Jean Garnier.

La qualité d'orfèvre lui a été donnée probablement par erreur dans un des comptes de la même année, dans lequel il est fait mention d'une somme qui lui fut payée « pour avoir vacqué pour plusieurs fois à mettre à point les orgues de l'église et avoir fait plusieurs ymaiges d'or molu du pié de l'ymaige sainct Jehan. »

Perrin Trubert a travaillé, en 1449-1450, au buffet d'orgues de l'église Sainte-Madeleine.

Il fit, en 1461-1462, pour cette église, le patron de papier d'un reliquaire dont l'exécution fut confiée à l'orfèvre Barat.

29. *Jean I* Noot (..1410-1455).

Jean I ou Jeannin Noót ou Nouot, huchier et tailleur d'images, a travaillé pour les églises Saint-Étienne, Sainte-Madeleine et Saint-Urbain.

30. *Gilles* Noot (..1418-1435).

Gilles, Gillet ou Gillot Noot, maître huchier et tailleur d'images, a travaillé pour la cathédrale et pour les églises Sainte-Madeleine et Notre-Dame-aux-Nonnains. Il a fait, à la cathédrale, en 1428-1429, la *chayère à prescher*, et à l'église Sainte-Madeleine, en 1431-1432, la *chayre où l'on presche.*

31. Gautier (..1419-1435).

Maître Gautier (Gaultier, Gaulthier, Galtier), tailleur d'images, était de Paris; il était marié.

32. Jean I (..1420-1428).

Jean I ou Jeannin, tailleur d'images, a fait, pour la cathédrale, en 1420, un ange de bois qui fut placé au-dessus des orgues. Il répara des statues pour la cathédrale et pour les églises Sainte-Madeleine et Saint-Urbain.

33. *Étienne* Simart (..1421-1424).

Étienne Simart, huchier et tailleur d'images.

34. *Henriet* de Cologne (..1423).

Henriet ou Henriot de Cologne (de Couloigne), tailleur d'images.

35. Jeannin (..1423).

Jeannin, tailleur d'images, demeurait dans le quartier de Comporté.

36. *Guillemin* Taillebois (..1423-†1426).

Guillemin Taillebois, tailleur d'images, a épousé Jeanneton; il est mort en 1426.

37. *Jean III* Oudot (..1423-1460).

Jean III ou Jeannin Oudot le jeune, huchier et tailleur d'images, était fils de Jean II. Il a travaillé pour la cathédrale et pour l'église Saint-Étienne.

38. *Jacquet I* Cordonnier (..1425-1429).

Jacquet I Cordonnier ou Cordouannier, maître peintre et tailleur d'images, était appelé ordinairement « Jaquet le peintre. »

Il a travaillé pour la cathédrale et l'église Saint-Étienne.

39. Gillequin (..1426-1431).

Gillequin, tailleur d'images, Flamand.

40. *Girardin* de Bruxelles (..1435-1441).

Girardin de Bruxelles, huchier et tailleur d'images, a fait pour la cathédrale des statues de bois et des ouvrages de *hucherye*.

41. Henri (..1436- † de 1438 à 1444).

Henri le Flament (le Flamand), tailleur d'images, avait épousé Alix. Il a travaillé à la cathédrale.

42. *Huguenin* Bailly (..1439-1442).

Huguenin Bailly, huchier et tailleur d'images, était, en 1439-1440, *varlet* de Jeannin Oudot et travaillait alors avec celui-ci à la cathédrale, à « la hucherye du tabernacle à mettre les châsses. »

43. Thomassin (..1440-1446).

Thomassin le Flament (le Flamand), tailleur d'images et huchier, a travaillé à la cathédrale.

44. Jacques I (..1441-1444).

Jacques I le tailleur d'images.

45. *Hennequin* DE TOURNAY (..1444-1445).

Hennequin de Tournay, tailleur d'images, a fait en partie, en 1444-1445, à la cathédrale, le tabernacle où l'on mettait les châsses.

46. *Haquinet* DE TOURNAY (..1444-1447).

Haquinet de Tournay, tailleur d'images, a achevé, en 1444-1445, à la cathédrale, le tabernacle où l'on mettait les châsses qui avait été commencé par Hennequin.

47. *Robert* DE TOURNAY (..1444-1447).

Robert de Tournay, tailleur d'images et huchier, a été *varlet*, d'abord de Hennequin de Tournay, ensuite de Haquinet de Tournay. Il a travaillé avec eux à la cathédrale.

48. *Jean* DE METZ (..1445).

Jean de Metz, tailleur d'images.

49. *Jacquet* LE VACHIER (..1452-1484).

Jacquet Le Vachier, Le Vacher ou Vacher, maçon, tailleur de pierre et tailleur d'images, a travaillé à la cathédrale.

50. *Jacquet II* CORDONNIER (..1452-1496).

Jacquet II Cordonnier ou Cordouannier, maître peintre et tailleur d'images, a été marié. Il a eu un fils, Nicolas.

Il signait *Jaquet Cordonier*. Il est désigné dans les comptes par les noms de « Jaquet le pointre » et de « Jaquet le tailleur. »

Il a travaillé pour la ville de Troyes, pour la cathédrale et les églises Saint-Étienne et Sainte-Madeleine.

Cathédrale. 1462-1463. « ... Pour avoir faict iiij ymages petis de Cayn et Abel en l'une des pierres du portail, xxx s. »

1470-1471. « ... Pour tailler en bois deux anges et ung sainct Pierre pour faire patron et la faire d'argent pour ledict tableau (des reliques), xv s. »

1480-1481. « ... Pour avoir faict ung crucefiz de bois pour mooler et faire ung aultre de cuivre pour faire le crucefiz de ladicte crois d'argent, xx s. »

Église Sainte-Madeleine. 1495-1496. « ... Pour avoir faict ung ymaige de sainct Moise, estoffé et painct pour le baston » d'une des confréries de l'église.

51. *Hennequin* DE LOUVAIN (..1460- † avant 1472).

Hennequin de Louvain, tailleur d'images, a été marié.

52. *Antoine* Colas (..1462-1493).

Antoine Colas, appelé souvent maître Antoine, était maître maçon et tailleur d'images. Il a été marié et a eu au moins deux enfants : un fils, Oudart, qui a été tailleur d'images, et une fille.

Il a dirigé les travaux de la construction de la cathédrale de 1462 à 1480; il fit, en 1479-1480, « les pourtrais et moles à faire l'otiau et le premier huys de ladicte librairie nouvelle, les armes de monseigneur l'évesque oudit huys et en ladicte formette les moolez pour faire un arc boutant emprès le petit huys de nostre dit seigneur l'évesque. » Il a travaillé à l'église Saint-Urbain.

Il a taillé et gravé, en 1469-1470, d'après le *pourtraict* de Jacquet le peintre, la tombe de Henrion Dorey, qui fut placée dans la cathédrale. Il fit aussi, en 1482, la *représentation* de Guillaume Lesguisé, chanoine de l'église Saint-Pierre et curé de Sainte-Syre.

53. *Jean* Le Boucher (..1463-1464).

Jean Le Boucher, tailleur d'images, était de Malines.

Petit Jean, son cousin, et lui ont fait, en 1463-1464, des statues pour la cathédrale de Troyes :

« ... Pour avoir faict une ymage de saint Xpistofle pour mettre oudict portail, par marchié faict à luy à la somme de x livres.

« ... Pour avoir faict une autre ymage de saint Nicolas, par marchié faict à luy à la somme de x l. t. »

54. Petit Jean (..1463-1464).

Petit Jean, de Malines, tailleur d'images, cousin du précédent, a fait avec celui-ci des statues pour la cathédrale.

55. *Jean* Le Vachier (..1468-1471).

Jean Le Vachier, Le Vacher ou Le Vachat, *ymageur*, a travaillé à la cathédrale; il a sculpté une statue de saint Louis.

56. *Jacquet* de La Bouticle (..1468-1500).

Jacquet de La Bouticle, maçon et tailleur d'images, a travaillé à la cathédrale, aux églises Saint-Étienne et Saint-Urbain.

57. Hanse (..1472).

Hanse (Hans) Lalement (l'Allemand), tailleur d'images.

58. *Jean I* Caupain (..1480-1534).

Jean I Caupain[1], maître peintre et tailleur d'images, a été marié;

---

1. Le nom est écrit de différentes façons : Caupain, Caupin, Coppains,

il a eu un fils, Pierre, qui a été aussi peintre et tailleur d'images.

Jean Caupain a travaillé comme peintre, doreur et tailleur d'images pour la ville, pour la cathédrale et les églises Saint-Étienne, Saint-Jean, Sainte-Madeleine et Saint-Pantaléon.

Le 30 juillet 1500, il commença à « ramoler le grant Hector pour estre à l'entrée de la porte du beuffroy. » Il fit, en 1512-1513, des statues de bois pour l'église Sainte-Madeleine.

Il travailla en 1534 aux préparatifs faits pour l'entrée de la reine Éléonore à Troyes; il était payé 10 sous tournois par jour.

Jean Caupain habitait, en 1510, une « maison à petit frestre estant des appartenances de l'hostel de la ville, séant en la grand Rue, près la Belle Croix, « qu'il tenoit à loyer de la ville pour neuf années, moyennant 110 sous tournois par an.

59. *Colot* Godier (..1482-1530).

Colot Godier, maître huchier, menuisier et tailleur d'images, était, en 1483, au nombre des gens « faisant guet et garde de la ville; » député des menuisiers et des serruriers en 1513 et *preudhomme* de son quartier en 1519.

Il a travaillé pour la ville, pour la cathédrale et l'église Saint-Étienne.

Il a fait à la cathédrale, entre autres ouvrages, le buffet d'orgues en 1484-1485, la chaire à prêcher en 1527-1528, un grand coffre sculpté (« ... de taille en forme de drapperie et au dessoubs de la sarrure y a un escusson entaillé où sont les armes de l'église »).

60. Antoine (..1483-1488).

Antoine, tailleur d'images.

61. *Nicolas II* Cordonnier (..1486-1540).

Nicolas II ou Colas Cordonnier, Cordouannier ou Cordoannier est désigné le plus souvent dans les comptes de la ville et des églises de Troyes sous les noms de *Nicolas le painctre*, de *Nicolas le tallieur*, de *Nicolas le tailleur painctre* et de *Nicolas le Flamant*. Il signait *Nicolas Cordoannier* ou *Nicolas le painctre*. Son nom était toujours surmonté de sa marque qui consistait en trois anneaux entrelacés, deux et un, avec les lettres *N C* et *P*, placées chacune dans un anneau, et ceux-ci étant accotés dans le même ordre que les lettres *N C P* (Nicolas Cordoannier, painctre).

Coppain, Copain, Copen, Copin, Compain. On lit Caupain sur le bail de sa maison.

Nicolas Cordonnier était peintre, tailleur d'images et peut-être aussi verrier.

Il était fils de Jacquet Cordonnier, peintre et tailleur d'images, et avait pour frère Victor, peintre verrier.

Il était Flamand.

Il a été marié et a eu plusieurs enfants.

Il a travaillé pour la ville, pour la cathédrale et les églises Saint-Étienne, Saint-Jean, Sainte-Madeleine, Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon.

Il a travaillé, en 1486, avec son père Jacquet, aux préparatifs de l'entrée de Charles VIII.

Nous ne signalerons que quelques-uns des ouvrages de sculpture de Nicolas Cordonnier, en passant sous silence ses travaux de peinture, ses dessins, plans et projets beaucoup plus importants.

En 1497, Cordonnier a « faict et gravé des mosles et patrons en pierre de Tonnerre pour faire les cornettes et roses de plomb qui revestent les douze liens » qui étaient aux gros barreaux de fer des trois poteaux de la Belle-Croix, et a « refaict des mosles nouveaux pour les coronnes d'iceulx poteaux... »

Il a fait, en 1498, pour une entrée de Louis XII (entrée qui n'eut pas lieu), des ouvrages de peinture et de sculpture avec Jean Compain et Pierre Compain ; ces ouvrages furent payés 22 livres.

Il fut employé par les échevins pour l'entrée de 1500, avec « son gran quarson et son varlet; » il était payé 6 sous 8 deniers par jour. Il est fait mention de lui dans les comptes à raison des statues et des ornements qu'il a modelés (*a molés*) ou sculptés (*taillés*), entre autres une grande statue d'Hector qui fut élevée à la porte de Belfroy et des statues d'enfants placées à une fontaine.

Nous transcrivons ci-après quelques articles des comptes :

1501-1503. Cathédrale. « ... Pour avoir faict trois ymaiges de sainct Pierre... »

1504-1505 et 1507-1508. Ville. Travaux de sculpture aux fortifications et à la tour de Belfroy.

1510-1511. Saint-Pantaléon. « ... Pour avoir fait les patrons de l'ymage sainct Pantaléon... »

1519-1520 et 1520-1521. Cathédrale. Il a fait les « vij ymaiges pour les vij autelz députez pour les visitacions. »

1525-1526. Saint-Nicolas. « ... Une ymage du crucifix, une ymage de résurrection, une armoyrie du pape... »

Nicolas Cordonnier a modelé et peint, en 1530, de grands écus-

sons *armoyez*, « bordez à l'entour de chappeletz de triomphe. »

Il a été *preudhomme* de son quartier et député des libraires, des brodeurs et des peintres. Il habitait à Troyes, dans « la grant Rue, proche Sainct Urbain. »

62. *Jean* Odon (..1490-1498).

Jean Odon, tailleur d'images et maçon, a travaillé à l'église Saint-Loup.

63. *Odard* Colas (..1491-1495).

Odard ou Oudard Colas, tailleur d'images, était fils d'Antoine Colas, maître de l'œuvre de la cathédrale.

Il sculpta, en 1492-1493, pour le prix de 10 livres, une statue colossale de saint Michel, faite de pierre de Tonnerre, qui fut placée sur le pignon d'un mur de la cathédrale.

64. *Jean* Gailde (..1493-†1519).

Suivant une tradition rapportée par Courtalon et Grosley, Jean Gailde serait un Italien du nom de Giovanni Gualdo. Nous n'avons trouvé rien qui justifie cette assertion. Ce maître est désigné dans les comptes de la ville et des églises sous les noms suivants : Gailde, Gaiilde, Gaylde, Guailde, Guayde, Guaide, Gaüecte, Gayde, Gahilde et Gahide. Il signait *Jean Gahilde*[1]. Il était appelé le plus souvent « Grant Jehan Gailde ou Guayde, » ou simplement « maistre Grant Jehan. » Il est inscrit sous ce dernier nom dans les comptes de l'église Saint-Jean de 1510 à 1512.

Il était maître maçon et tailleur d'images.

Il était neveu de Jean de Damas, plus connu sous le nom de Jean de Soissons.

Il a été marié. Sa femme a quêté, le 24 avril 1513, à l'église Sainte-Madeleine, « pour l'euvre du jubé » de cette église.

Gailde a eu plusieurs enfants.

Il a été député des maçons en 1513.

Il a eu, parmi ses *varlets*, Colinet Mauvoisin, Claude, Jean Grisliot, Philippe de Vandœuvre et Noël de Lyon.

Il est célèbre par les travaux qu'il a dirigés et exécutés à l'église Sainte-Madeleine, dont il était le maître maçon, depuis l'année 1495 jusqu'à sa mort, et principalement par le plan et la construction du jubé de cette église.

Les articles des comptes relatifs à ces travaux sont tellement

1. Comptes de l'église Sainte-Madeleine, 1495-1496.

nombreux et souvent si longs qu'il n'est pas possible de les reproduire même en partie. Nous les résumerons.

Jean Gailde s'est mis à l'œuvre en 1495. De 1496 à 1508, il reconstruisit le chœur, l'abside et une partie du *deambulatorium.*

Il commença le jubé en 1508; il en avait terminé l'ambon en 1514 et passait, en octobre 1514, neuf jours à faire « les pourtraicts de la viz du jubé. » Les escaliers, les statues et les ornements furent achevés à la fin de l'année 1517. Le jubé fut inauguré le jour de Noël 1517.

Gailde a fait lui-même la plus grande partie des sculptures, statues et ornements. Nous le voyons, à la veille de l'inauguration, refaire « un espy dudict jubé, lequel avoit esté rompu par ceulx qui ont tendu la tapisserye, » et prendre le soin d'épousseter le jubé. Il était payé 6 sous 3 deniers tournois par jour, l'hiver excepté; il ne recevait que 5 sous 5 deniers pendant « les petitz jours esquieulx d'iceulx on a de coustume de ramendryr le pris d'un chacun jour desdicts ouvriers à cause de leur fournir durant iceulx petitz jours les chandoilles pour ouvrer et le charbon pour leur chauffer. »

Pour certains travaux qui exigeaient de nombreux bras, Gailde eut l'aide de prêtres et d'autres personnes, comme le constate l'article suivant des comptes de l'église : « En la sepmaine du dimanche xj décembre (1512),... pour avoir baillé à gouster à maistre Jehan Gailde, tous les massons et manouvriers, ensemble certains prestres et autres gens qui vindrent tant à ceste fois que autres pour ayder à monter les grosses pierres du jubé, eurent deux douzaines flannetz, trois pains blans et vin, pour ce xv s. vj d. »

En 1517-1518, Jean Gailde a sculpté les statues de saint Pierre et de saint Michel et les a mises « sur deux pilliers de la porte (de l'église) de vers le cymetière; » il a fait d'autres ouvrages à Sainte-Madeleine de 1515 à 1519.

Il avait été employé par la ville avant d'entreprendre les travaux de Sainte-Madeleine.

En 1493-1494, il « vacqua... à la massonnerye de la Belle-Croix tant à la tallier comme à l'asseoir. « Il travailla de 1499 à 1517 aux fortifications de la ville et à la tour de Belfroy; il était payé 7 sous 6 deniers par jour. Il sculpta, en 1504, à cette tour, « iiij fleurs de lis, ij grans anges tenant l'escu de France coronné, ij tabernacles contre les pilliers boutans. »

Gailde a fait, en 1506 et en 1507, des statues pour l'église Saint-Jean.

Il mourut en 1519.

Il fut enterré sous le jubé de Sainte-Madeleine, auquel son nom est resté attaché et qui est un des plus précieux monuments de ce genre.

65. Le Flamand (..1494).

Le Flamand, tailleur d'images, a travaillé pour la ville en 1494 : « ... Pour ces peines et salaires d'avoir tallié en bois et fait les patrons d'une Magdelenne et de neuf petis prophettes qui sont assis en laditte crois (la Belle Croix), — c'est assavoir la Magdalenne qui embrasse icelle crois dessoubz les pietz du cruxifiz et les prophettes autour des trois gros pilliers, lesquelz personnages ledit fondeur (« Henry le sarrurier ») n'antandoit à faire pour ce qu'il disoit de la cherté des patrons, combien que ilz en parent et ambellissent fort l'euvre, pour ce cy lv s. t. »

66. *Colinet* Copain (..1494-1500).

Colinet Copain, peintre et tailleur d'images.

67. Drouin III (..1494-1508).

Drouin III, tailleur d'images, a sculpté des statues pour les églises de Troyes, entre autres une statue de Notre Dame pour la cathédrale.

68. *Jacques* Bachot (..1495-1548).

Jacques Bachot, maître maçon et tailleur d'images, a été député des libraires, des brodeurs, des peintres et des tailleurs d'images en 1513.

Il fit, en mai 1493, « les mosles et les patrons des fleurs de lix, coronnes, estoilles et guimberges (?)... pour revestir et embellir la couverture de plomb des posteaux de la Belle Croix. »

Jacques Bachot exécuta en 1500 le tombeau de Henri de Lorraine, évêque de Metz, pour l'église Saint-Laurent, à Joinville, dans laquelle les princes de la maison de Lorraine avaient leur sépulture :

« A Jacques Bachot, tailleur d'ymaiges, demourant à Troyes, la somme de huit vingt livres tournois, c'est assavoir sept vingt dix livres tournois pour sa peine et salaire avoir faict de son mestier les ouvrages cy après déclarez :

« Premiers... pour avoir taillé et assise la pierre de marbre fai-

sant le soubzbassement de la sépulture de mondit seigneur que puis naguères il a faict mettre et asseoir en sa chapelle de nouvel édiffiée en l'église collégiale Saint-Laurent de Joinville.

« Item, pour avoir taillé et assis la tombe de marbre ensemble les soubzbassemens que mondit seigneur a fait mettre et asseoir au cueur de ladite église sous les sépultures de feuz de glorieuse recordation monseigneur le comte Ferry et madame Yolant d'Anjou, jadis son espouse...

« Item, pour avoir taillé et assis les deux tables en pierres de marbre, ensemble les soubzbassemens de deux petitz autels que mondit seigneur a fait mectre et asseoir soubz le jubé de ladite église Sainct-Laurent avec une autre table en pierre de marbre, pour servir au grant autel du cueur d'icelle église.

« Et dix livres tournois que mondit seigneur a données et octroyées audit Jaques pour le drap d'une robe[1]... »

Jacques Bachot fit, en 1504-1505, pour la cathédrale, une statue de saint Pierre, et, en 1506-1507, pour l'église Saint-Jean, à Troyes, « la Nostre-Dame (de Pitié) neufve, les deux anges et tot l'ouvrage qui est autour de ladite ymage. »

1510-1511. Église Saint-Pantaléon. « ... Pour la fasson de la Notre-Dame de la grande volte...

« ... Pour avoir faict le patron du reliquaire xxx s. »

1524-1525. Église Saint-Nicolas. « Payé à Jaques Bachot, tailleur, pour l'ymage de Nostre Dame estant à présent sur le grant autel, xiiij l. t. »

L'auteur du tombeau de l'évêque de Metz a été appelé en Lorraine pour exécuter d'autres travaux. Dom Calmet lui a consacré une courte notice dans son histoire de la Lorraine. « Jacques Bachot, dit-il, sculpteur fameux de son temps, a travaillé le sépulcre qui se voit à Saint-Nicolas en Lorraine, avec les figures qui y sont. Chateaurou, bourgeois de Troyes en Champagne, dans son voyage manuscrit, qu'il fit à Saint-Nicolas en 1532, dit que ce Jacques Bachot, tailleur d'images, étoit un des plus singuliers ouvriers du royaume de France[2]. » Nous avons visité la grande et

1. Archives de la Haute-Marne. Compte rendu à l'évêque de Metz par Arnoul Vivien, chanoine de Troyes, son secrétaire, du 1er octobre 1495 au 2 décembre 1504.

2. Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. IV, Bibliothèque de Lorraine, col. 69.

belle église de Saint-Nicolas-du-Port, qui fut fondée en 1495 par un religieux bénédictin, Simon Moyset, et achevée en 1544; le sépulcre, fait par Bachot, existe encore; il est dans une crypte creusée sous le chœur. Bachot a représenté la déposition du Christ au tombeau en présence des saintes femmes. Huit personnages, sculptés en pierre avec assez d'habileté, sont réunis dans cette scène. Jacques Bachot a fait d'autres statues pour cette église.

69. *Jean* Godier (..1496-1512).

Jean Godier, huchier et tailleur d'images, a travaillé à la cathédrale.

70. *Jacquinot* Passot (..1498-1506).

Jacquinot Passot, tailleur d'images, a travaillé pour la ville de Troyes.

71. *Pierre* Caupain (..1498-1524).

Pierre Caupain, peintre et tailleur d'images, était fils de Jean, également peintre et tailleur d'images. Il a été marié.

Son nom est écrit de plusieurs façons : Caupain, Copain, Coppain, Compain.

Pierre Caupain a travaillé pour la ville et pour les églises Saint-Jean et Sainte-Madeleine. Il a fait surtout des ouvrages de peinture.

Voici la mention de l'exécution d'un tableau : 1514-1515. Église Sainte-Madeleine. « ... Pour avoir painct ung Dieu pourtant sa croix en ung pan de toille pour mettre par le bas devant le grant autel... »

72. Drouin IV (XVe siècle).

Drouin IV ou Droyn, tailleur d'images, a sculpté des statues pour la cathédrale.

73. *Colas* Didier (..1499-1502).

Colas Didier, tailleur d'images, a travaillé pour la cathédrale. Il a fait, entre autres ouvrages, « les armes (de pierre) de feu monsieur maistre Oudart Hennequin, jadis doyen de Sainct-Urbain..., lesquelles armes sont soustenues par deux anges... »

74. *Jacquinot* Cordonnier (..1500-1516).

Jacquinot ou Jacquot Cordonnier ou Cordouannier, appelé communément « Jaquinot le tallieur, » était tailleur d'images et peintre.

Il a été marié et a eu un fils. Il était frère d'Étienne qui a été son *varlet* en 1500.

Il a été chargé par la ville, en 1500, de modeler des statues et des ornements pour l'entrée du roi. Il a, entre autres ouvrages, « ramolé le grant Hector pour estre à l'antrée de la porte du Beuffroy, » fait trois enfants, trois colombes, etc.

Il a sculpté, en 1508, les gargouilles de pierre de la chapelle des Rois à l'église Saint-Pantaléon.

Les orfèvres avaient chargé Jean Papillon, orfèvre, de faire une statue de saint Éloi pour leur chapelle dans l'église Sainte-Madeleine. Papillon étant occupé à d'autres travaux, Jacquinot Cordonnier le remplaça, et la statue que fit celui-ci fut placée sur l'autel, en 1515.

75. *Étienne* Cordonnier (..1500-† de 1525 à 1540).

Étienne Cordonnier, *ymager* ou tailleur d'images, frère de Jacquinot, a été marié. Il a eu au moins une fille, Sirette.

Il a travaillé pour la ville et pour l'église Saint-Pantaléon.

76. *Nicolas* Haslin (..1500-1561).

Nicolas Haslin, tailleur d'images et peintre, est venu de Flandre à Troyes. Il est désigné quelquefois dans les comptes de la ville et des églises sous le nom de « Nicolas le Flameng » ou de « Le Flamant. » Son nom est écrit : Halins, Hallain, Hallin, Haslin, Haselin, Harselin, Arcelin, Havelin, et le plus souvent Haslin ou Halins.

Nicolas Haslin a beaucoup travaillé comme sculpteur dans les églises de Troyes.

Église Sainte-Madeleine. Juillet 1513. « A Nicolas Havelin, tailleur d'ymaiges, pour avoir tailler les trois ymaiges en rondeaulx pour le devant du jubé... v s. t. »

1513-1514. « ... Pour avoir taillé le reliquière de bois en fasson de couppe avecquez mis ung piedz de griffez ou chef où est le reliquière de sainct Loup, pour ce marché faict à luy xxviij s. t. »

Cathédrale. 1521-1522. « A Nicolas Hallinz, tailleur d'imaiges, paié six escuz souleil sur ce qu'il a faict sur les histoires de la Passion. xij l. t. »

1522-1523. « A Nicolas Halins, ymager, demorant à Troyes, près la Licorne, auquel ay paié la somme de lx s. t. de marchié faict à luy par moy présent Jehan de Soissons, pour avoir une

histoire de sainct Pierre pour asseoir au beau portail de ceste église. lx s. t. »

1523-1524. « ... Pour quatre histoires de la vie sainct Pierre qu'il a faictz pour asseoir ou premier portail devers la rue, paié xij l. t. »

12 août 1524. « ... Pour une hystoire de la vie sainct Paul faicte par luy pour asseoir au portail neuf de Sainct Paul, pour ce paié... lx s. »

11 octobre 1524. « ... Pour deux autres histoires de Simon Magus, dont l'une signiffie que icelluy Magus en cuydant voler ce laissa cheoir et se rompit le col et l'autre comment les chiens luy dessirèrent sa robe, pour ce à luy paié... vj l. »

18 octobre 1524. « ... Pour une autre histoire comment sainct Pierre deslya les chiens de Simon Magus qui coururent à luy et luy désirèrent ses habits, pour ce à luy paié lx s. »

18 décembre 1524. « ... Baillé la somme de soixante sols sur le commencement des histoires de la Passion continuant comment Nostre-Seigneur fut bastu à l'estache... »

1er avril 1525. « ... Dix sols tournois qui luy estoient dhuz pour histoire dessusdict et soixante-dix sols tournois pour histoire comment Job fust bastu du diable, à luy payé iiij l. »

13 avril 1525. « ... Pour histoire comment sainct Paul fut baptisé de Ananias, cy lxx s. »

23 avril 1525. « ... Pour une histoire comment sainct Paul fut descolley par Néron, empereur de Romme... iiij l. »

6 mai 1525. « ... Pour une histoire comment sainct Paul preischeit les juifs en prison, à luy paié lxx s. »

4 juin 1525. « ... Pour une histoire comment sainct Paul print lettres de l'évesque de Jhérusalem affin d'avoir puissance pour persécuter les Xprestians et est la première histoire du portail de Sainct Paul, à luy paié lxx s. »

18 juin 1525. « ... Comment sainct Paul fust ensevely par ses disciples, paié lxx s. »

1525-1526. « A Nicolas Halins, ymagier, pour avoir faict quatre petits prophètes es quatre pilliers de boys qui ont esté faicts neufs par les menusiers de ceste église pour mettre sur le bayart à porté la saincte hostie le jour du sainct Sacrement, xl s. »

« ... Pour ses peines et salaires d'avoir faict de son mestier deux anges tenant l'escu de France avec l'ordre d'environ lesdictes armes assis sur le portail neuf de ceste église du costé de la rue, xvj l. »

3 février 1526. « ... Pour une histoire contenant la résurrection nostre Seigneur pour mettre audict grant portail, lxx s. »

1526. « ... Pour trois histoires pour mettre audict portail, — l'une contenant comment Jonas sortit du ventre de la balaine qui est figure de la résurrection Nostre Seigneur, — une autre comment sainct Paul fut dévallé en une corbaille par dessus les murs de Damassène, et l'autre comment sainct Paul résucita Patrocle, boutailler de Néron, qui estoit cheu d'une fenestre et se tua, paié x l. x s. »

« Pour une histoire contenant comment sainct Paul convertit sainct Denis, qui estoit payen, à la foy xprestienne, payé la veille de Pasques lxx s. »

28 avril 1526. « ... Pour une autre histoire contenant comment sainct Paul presche le nom de Jhésus, payé lxx s. »

26 mai 1526. « ... Pour deux histoires pour le portail Sainct Paul, l'une d'icelles contenant comment sainct Paul fust battu de verges par les Juifs, et l'autre comment sainct Paul chassa le diable du corps d'une femme nommée la Philippucienne... à luy paié vij l. »

Église Saint-Nicolas. 1525-1526. « Payé à Nicolas le Flameng, ymager, pour ouvrages par luy faict xxx s. »

Cathédrale. 1526-1527. « A Nicolas Halins pour avoir gravé le tableau (de cuivre) de la fondation dudict messire Henry de la Noe et pour l'avoir assis et mis à point, de marchié faict xl s. »

« A Nicolas Halins, ymagier, demorant à Troyes, pour un patron de bois de saincte Marguerite pour le faire d'argent pour mettre dedans le tabernacle et ung petit Dieu aussy de bois pour le faire d'argent pour mettre au dessus dudict tabernacle avec ung petit lyon aussy pour en faire de cuivre pour porter le pied dudict reliquier, à luy paié xxx s. »

« ... Pour deux hystoires pour le grant portail ou milieu, assavoir l'une comment Nostre Seigneur fu baffetti yeulx bandez et l'autre comment il fut coronné du chappeau d'espine, pour ce à luy paié vij l. »

« ... Pour une hystoire contenant comment Pillatte monstre Nostre Seigneur aux Juifs en disant : Ecce Homo, payé la somme de lxx s. »

25 janvier 1527. « ... Pour une hystoire comment Pillatte jugea Nostre Seigneur et qui lava ses mains, à luy paié lxx s. »

10 février 1527. « ... Pour une hystoire comment Dieu porte sa croix ou mont de Calvaire, pour ce payé lxx s. »

2 avril 1527. « ... Pour une hystoire comment Nostre Seigneur fust descendu de la croix par Joseph et Nichodemus, à luy paié lxx s. »

6 avril 1527. « ... Pour trois histoires, — c'est assavoir le premier comment Nostre Seigneur descendit ès enfers, le deuxiesme comment il fust mis ou sépulcre, et le troisiesme comment Nostre Dame de Pitié tient Nostre Seigneur sur ses genoulx après ce qu'il fust descendu de la croix, à luy paié x l. x s. »

1er juin 1527. « ... Pour deux hystoires, — une comment on liève Nostre Seigneur avec la croix, et l'autre comment il est pendu en la croix, pour ce à luy payé viij l. »

1527. « ... Paié pour récompense des hystoires qu'il a faictes pour les portaux et tours de ceste église lx s. »

1527-1528. « A Nicolas Halins, ymagier..., pour la façon des armoiries du Daulphin, xvj l. »

14 janvier 1531. « A Nicolas Halins, ymagier, le xiiije jour de janvier vc xxxj... Sur la somme de xxxvj liv. tournois à quoy il a marchandé à messeigneurs de faire trois ymaiges, assavoir Nostre Dame de Pitié, sainct Jehan et la Magdelène, aux deux boutz selon le volume et l'ordre que le maistre maçon de ceste église luy a donné...

« ... Pour avoir remis à point le petit oreloge... en sorte et manière quj torne... lx s. »

« Nicolas Haslin dict le Flament » a été employé, comme tailleur d'images, en janvier 1534, aux préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore. Il était payé 15 sous par jour, et, entre autres ouvrages, il « taille la salemande... ung bra armey estant en une nuée pour soubztenir le pavillon de l'eschaffault du don de la Royne... »

Nous l'avons retrouvé travaillant, en 1535-1536, à la cathédrale de Troyes et, en 1538, à l'église Saint-Étienne.

Cathédrale. « A Nicolas le Flamant, tailleur d'ymages, pour avoir refaict tout à neuf plusieurs ymages de bois servant à l'orloge (estant dans la nef de l'esglise), ix l.[1]. »

---

1. Toutes les mentions de travaux d'Haslin à la cathédrale ont été extraites des comptes de l'église de Troyes, qui sont conservés aux Archives de l'Aube.

Saint-Étienne. « ... Pour avoir racoustré et réparé la crosse qui porte le Corpus Domini... ung aille d'un des anges... »

Nicolas Haslin a quitté Troyes à cette époque; il y est revenu au moins en 1548[1]. Il ne figure sur aucun rôle d'impôt à partir de 1540.

Il a travaillé, de 1540 à 1550, au château de Fontainebleau, « aux ouvrages de painture et de stucq, tant en la salle du Roy, près sa chambre, qu'en la salle, chambres et estuves estans sous la grande gallerie audict chasteau. » Il gagnait alors 9 livres par mois[2].

Haslin a travaillé encore au château après 1550, car, le 17 octobre 1561, il a tenu sur les fonts de baptême, à Avon, avec Catherine Jacquet dit de Grenoble, femme de Noël Millon et sœur du célèbre sculpteur, un enfant de Jean Le Noir[3].

Il a eu un fils Nicolas, qui a travaillé également au château de Fontainebleau.

Il habitait à Troyes, « près la Licorne, » hôtellerie qui était dans « la Grant Rue. »

77. *Jacquinot* PASSOT (..1501-1506).

Jacquinot Passot, tailleur d'images, a sculpté, à une des portes de la ville de Troyes, « ij anges, l'escu de France, iiij fleurs de liz, ij tabernacles pour couvrir deux personnaiges ou ymaiges. »

78. GARNAIZ (..1503-1504).

Garnaiz, de Paris, était maçon et tailleur d'images.

79. *Simon* MAUROY (..1503-1516).

Simon Mauroy, tailleur d'images, a sculpté, en 1515-1516, à l'église Sainte-Madeleine, « les escussons et armoyries estant au jubé devers le cueur. »

80. *Jean* BRISSONNET (..1505-1521).

Jean Brissonnet dit Savine était huchier et tailleur d'images. Il a fait des ouvrages pour les églises Saint-Jean, Sainte-Madeleine et Saint-Pantaléon.

---

1. Jean Haslin (« Jehan Arcelin ») a fait des statues pour l'entrée de Henri II en 1548.
2. Bibliothèque nationale, mss., Comptes des Bâtiments du Roi, n° 11179, fol. 180.
3. Registres de l'église d'Avon, Ier volume. Le nom est écrit *Harselin*.

81. JACQUES II (..1506-1509).

Jacques II, tailleur d'images.

82. *Quentin* BERNY (..1507-1549).

Quentin Berny, maître huchier, menuisier et tailleur d'images, est désigné quelquefois dans les comptes sous le seul prénom de Quentin. Il a travaillé à l'église Saint-Jean et à l'église Saint-Nicolas. Il a fait, pour l'église Saint-Jean, des stalles, « la chaire en laquelle l'on presche. »

83. *Marc* BACHOT (..1510-1524).

Marc Bachot, tailleur d'images.

Église Sainte-Madeleine. 1517-1518. « A Marc Bachot, tailleur d'ymages, pour avoir faict du portier du Sépulcre ung sainct Pierre, — lequel a refaict la teste tout entièrement, l'estomac, les bras, les clerfz et reblanchir tout le reste d'icelluy ymage, — que aussy pour avoir faict une main et une croix à sainct Michel, lesquelz ymages sont assis d'une part et d'autre du portail d'icelle église du costé devers le cymetière, la somme de xxx s. »

84. *Étienne* LE NATIER (..1515-1521).

Étienne Le Natier, tailleur d'images et orfèvre, a travaillé, en 1521, sous les ordres de l'orfèvre Jean Papillon, à la pièce d'orfèvrerie qui fut offerte à François Ier à son entrée. Il était payé 10 sous tournois par jour.

85. *Simon* COLLOT (..1516-1548).

Simon Collot, maître huchier, menuisier et tailleur d'images, a épousé Deline. Il fut député des menuisiers à l'assemblée générale du 3 avril 1548 pour l'élection des échevins.

Il a fait de nombreux ouvrages pour la ville, pour la cathédrale et les églises Saint-Étienne, Saint-Jean et Sainte-Madeleine.

Il a été « le maistre et conducteur de l'euvre de menuyserie » pour les préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore.

86. *Jean* PHILIPPON (..1518-1576).

Jean Philippon ou Phelippon, maître menuisier, signait *J. Phon*. Il était neveu de Colot Godier.

Il a travaillé pour la ville, pour la cathédrale et les églises Saint-Jean, Saint-Pantaléon et Saint-Urbain. Il a fait, pour la cathédrale, des panneaux de bois avec des fleurs de lis et des écussons armoriés sculptés.

87. Corneille (..1519-1522).

Corneille ou Cornille le Flamand était tailleur d'images.

Voici un article des comptes de la cathédrale qui le concerne :

1521-1522. « ... Pour avoir taillé les armes de monseigneur l'ausmonnier (Odard Hennequin, aumônier du roi) en la clef de la dernière chapelle, à luy pour ce x s. t.

« Et encor pour avoir taillé les armes de l'église en la clef de la petite volte d'icelle chapelle... viij s. t. »

88. *Yvon* Bachot (..1521-1534).

Yvon Bachot, tailleur d'images, a travaillé pour la ville, la cathédrale et l'église Saint-Nicolas.

Cathédrale. 1531-1532. « A Yvon Bachot, ymagier, auquel a esté marchandé par messires en leur chapitre de faire les quatre grandes... chaaires avec les deux basses... dedans le cueur (sous les ordres de maître Mathieu de Rommelles)... le tout selon le pourtraict à luy montré et exibé, moyennant vj^{xx} x l. »

Yvon Bachot a fait, à la cathédrale, en 1532-1533, pour le prix de 6 livres, les anges « qui sont en la cloison du cueur de l'église, » et il lui a été « baillé cxv sols pour avoir besongné sur l'ymaige de Miséricorde. »

Il a reçu, en 1533-1534, 10 livres, « pour deux petites hystoires qu'il a faictes pour le grant portail » de la cathédrale.

Bachot a été employé, avec ses deux serviteurs, en janvier et en février 1534, aux préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore. Il était payé alors 15 sous tournois par jour.

Nous donnons ci-après deux articles du compte de ces travaux :

Janvier 1534. « A Yvon Baschot, tailleur d'ymages... pour avoir taillé ung grand daulphin de boys blanc estant de deux pièces pour le mistère de l'eschaffault de monseigneur le Daulphin et avoyr faict trois manequins de boys blanc pour la fontaine de l'eschaffault devant l'hostel de la ville. »

Février 1534. (Au même.) « ... Pour avoir faict et tailler en boys blanc ung oyseau à troys testes et troys piedz... racoustrer et radoubey la queue du grand daulphin que le sarrurier avoit rompue et avoir racoustrer les manequins de la fontaine... xxx s. »

89. *Jean* Le Natier (..1521-1538).

Jean Le Natier ou Natier, tailleur d'images, a travaillé à l'église Saint-Nicolas. Il a fait, dans cette église, la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette et l'a décorée de statues.

Natalis Rondot.

NOTRE-DAME DE PARIS.

(1396-1526.)

Communication de M. E. Coyecque.

I.

1396.

Compotus campane, vocate *Marie*, ecclesie Parisiensis, noviter facte, que fracta fuerat xxiiii^{a} die mensis februarii, anno Domini millesimo trecentesimo nonagesimo quinto, pulsando missam domini nostri Regis[1], factus per Johannem de Villaribus, ad presens clericum fabrice dicte ecclesie, tam in receptis quam in misiis, modo et forma que secuntur.

Et sciendum est quod dicta campana fuit liquefacta et facta ultima die mensis Augusti anni millesimi trecentesimi nonagesimi sexti.

Recepta..... Somma . . . . iiii^{c} l. p.

Expensa presentis compoti.

Et primo pro emptione merreni pro faciendo ingenia pro descendendo dictam campanam, *chables* gallice, vetturarum et pro salario carpentariorum, etc.....

Somma. . . . . xlv l. iii s.

Expensa pro emptione metalli, mitallie, stanni et vetturarum propter hoc factarum...

Somma. . . . . vi^{xx}xiiii » vi d.

Expensa facta pro locagio suffletorum per villam Parisius captorum et pro salario sociorum qui juverunt ad sufflandum pro fundendo metallum ad faciendum dictam campanam...

Somma parcium . . . . xxxvii vi viii

Expensa facta pro operariis et sufflatoribus supradictis, scilicet pro commestione matutinali, antequam inciperent sufflare, et, postquam campana fuit liquefacta, pro eorum prandio; et fuerunt, ad faciendum dictam expensam, tam sufflatores quam adjutores, usque ad numerum vi^{xx} personarum et plus...

Somma. . . . . x xviii vi

Expensa facta pro salario operariorum qui

1. Charles VI, 1380-1422.

dictam campanam fuderunt, suspenderunt ac eciam in loco, ubi est, posuerunt et assederunt...

Somma. . . . . ix^{xx}xiii l. » »

Expensa facta pro defferrando antiquam campanam fractam et ferrando novam...

Somma. . . . . ix l. vi s.

Alia expensa pro emptione merreni pro repparatione Scolarum sancti Dionisii de Passu[1] ubi molum dicte campane fuit factum, et pro faciendo unam chargiam, gallice *charge*, ad ponendum super trolium predicte campane, ac eciam pro salario carpentariorum...

Somma. . . . . » cxii »

Expensa pro lathomia facta in claustro capituli et in ecclesia pro eodem facto, et pro portando terras et gravesia ad Terrale. Et primo :

Berthaudo de Grigny, scissori lapidum, pro deassedendo columpnas et arcus de claustro qui fuerunt pro facto campane amoti, in quo negocio laboravit per unam diem in septimana incipiente lune xxviii die augusti . . » v »

Item Guillelmo, dicto d'Istreville, Johanni Filleul et Johanni de Templo, pro simili causa, cuilibet pro una die v s.; valent. . . » xv »

Item dicto Berthaudo pro reassedendo dictas columpnas et arcus, postquam dicta campana fuerat facta et complecta...

Somma . . . . xx xii x d. ob.

Somma totalis expensarum . . . . . . iiii^{c} x l. xvi s. vi d. ob.[2]

Facta deduccione de recepta superius contenta, que est . . . . iiii^{c} l. » »

Misia excedit receptam in . . . . x l. xvi s. vi d. ob.
que debentur dicto officiario.

1. « *S. Denis du pas* est une église située derrière celle de Notre-Dame... Elle s'appelle aujourd'hui *S. Denis et S. Jean Baptiste* à cause de la réunion que l'on y a faite en 1749 du titre paroissial de *S. Jean le rond.* » Piganiol, 1765, p. 391-3.

2. Ce total est inexact ; la dépense s'éleva en fait à 455 l. 19 s. 6 d. ob., et par suite le déficit à 55 l. 19 s. 6 d. ob.

Auditus fuit presens compotusanno Domini millesimo CCC° nonagesimo VI°, mensis aprilis die xv.

R. de Lorriaco.

(Arch. nat., L 515, n° 41. Cah. parch. 8 feuillets.)

II.

25 janvier 1510.

Jean Moireau, maître des œuvres de maçonnerie de Notre-Dame, accompagné de *Jean Guitard*, maître des œuvres de charpenterie de la cathédrale, *Jean de Felon*, *Jean le Breton*, *Gilles Grain*, *Jean Motu*, *Michelet Blesie*, maçons, *Hugues Martin*, *Girard Geheri*, charpentiers, visitent la voûte de la grande croisée de la nef : « Laditte voulte et ars doubleaux d'icelle sont mauvais, bouclez et corrompuz, et grant partie d'iceulx sont en grant danger de cheoir...; et est neccessité de abatre et demolir laditte voulte le plus toust que faire se pourra et la refaire tout de neuf. Et, pour ce faire, fault faire les eschafaulx propres et convenables, avec les ceintres des doubleaux, ogives et formeretz, et avec ce estoquer et contreficher les autres voultes joignant, en telle manière qu'il n'en puisse advenir inconvénient; et pour procéder à faire bien et deuement lesdittes voultes pour le prouffict de la besongne, eu esgard ad ce que laditte croisée est de grant estandue, tant en longueur que en largeur, est neccessité de faire les tas de charges et arrieres charges par avancement, de telle haulteur que la besongne le requiert, et faire les retumbées, et au dessus desdittes retumbées monter le mur au dessus des arrières charges en telle maniere qu'il puisse soustenir et porter les tirans de la charpenterie; et, pour ce que les cartiers de laditte voulte sont de grant largeur, est neccessité de faire laditte voulte à tierserons, y faire cinq clefz avec les liarnes qui descendront sur les doubleaux pour porter le pendentis de laditte voulte... »

[Signatures.]

29 janvier 1510.

Procès-verbal analogue dressé par *Noël Bizeau*, *Louis Duchastel*, *Jean Garnier*, *Nicolas Beaucorps*, *Pierre Delyé* et *Guillaume Barreau*, maçons.

[Signatures.]

(Arch. nat., L 515[72]. Orig. parch.)

III.

17 avril 1521.

Étienne Barrillet, fondeur, reconnaît avoir reçu du Chapitre 600 l. t. « sur et tant moins de ce qui luy a esté promis pour la facon

et matières de la closture du cueur de laditte eglise que ledit *Barrillet* a promis faire, et ce oultre et pardessus la somme de douze cens vingt quatre livres sept solz neuf deniers tournois qu'il a receuz à plusieurs foiz par avant ce jour d'uy... »

[Signé :] Martin, Boreau.

(Arch. nat., Orig. parch., L 515[74].)

IV.

Mercredi 7 mars 1526.

Louis Poireau, maçon, *Jean Montinier*, charpentier, *Nicolas Beaucorps*, maçon, se transportent « en l'église de Paris et en la petite tour d'icelle église, du costé du cloistre, pour veoir et visiter l'auceau de la croisée de laditte église au-dessus du portail, du costé du logis de l'evesché[1], et pour veoir et visiter la charpenterie du beffroy de laditte tour ; » les maîtres des œuvres de maçonnerie et charpenterie de Notre-Dame, *Jean Lagrippe* et *Jean Asselin*, les accompagnent : « En iceulx auceau et beffroy l'on n'y sauroit faire aucune chose ny reparacion, parce que iceulx auceau est exessivement bouclé, pendant et corrompu, de nulle valleur, en danger de cheoir de heure à autre dedans laditte église et y a peril emynent; et laditte charpenterie dudit beffroy de laditte petite tour vielle, pourrye, corrompue, de nulle valleur et en danger de cheoir et tumber par terre, et en ce faisant demolir et rompre partie de la maconnerie de laditte tour; et oultre que, si l'on continuoit à sonner les cloches estans en laditte tour, l'estonnement du vol et branllement d'icelles pourroyent corrompre la maçonnerie des pans de murs de laditte tour, à cause et parce que entre laditte charpenterie dudit beffroy et lesdiz pans de murs de laditte tour y a plusieurs tasseaulx et estrillons de boys servans de contrefiches à contreficher ledit beffroy.

Si disons que, le plus tost que faire se pourra et pour obvyer audit peril emynent, il est expressement necessité de abatre et demolir ledit auceau avec toute la maçonnerie tenant à icellui, et abatre et demolir ledit beffroy et iceulx refère et redifier de neuf pour la seureté de laditte eglise... »

9 mars 1526.

Rapport identique dressé par *Jean le Breton*, maçon, *Jean Goulart*, maçon et voyer de l'évêché, *Jean Martin*, charpentier, et *Sébastien de Caumont*, maître des œuvres de charpenterie de la Ville.

(Arch. nat., L 515[62]. Orig. parch.)

---

1. L'*O* ou l'*occau* (de *ocellus*), c'est-à-dire la grande rose du transept méridional. La petite tour du côté du Cloître est au contraire du côté nord.

V.

Angoulême, 16 juin 1526.

Lettre du roi au Parlement de Paris lui ordonnant de recevoir le chapitre de Notre-Dame à requérir contre l'évêque, pour « qu'il soit tenu contribuer aus reparacions d'ediffices et paier les manifacteurs et sallaire d'oeuvriers pour les reffections des chappes et ornemens. »

On lit dans cet acte : « Il est neccessaire promptement réparer une grant verrière nommé O, estant au dessus de la porte par laquelle on descend en l'hostel épiscopal; lequel O, combien que jà pieçà ait esté et soit encores de present estayé, neantmoins sans prompte reparacion est chascun jour en dangier de ruyner; et le beffroy de l'une des tours est si caducque et ruyneulx qu'il est en voye de tumber, en maniere que de present on n'y ose sonner les cloches en bransle[1]. Aussi la couverture des chappelles estant autour de ladite eglise[2] et les verrières sont fort usées; et en plusieurs autres endroiz est besoing faire plusieurs grosses reparacions fort neccessaires... »

(Arch. nat., L 515[63]. Orig. parch.)

VI.

20, 21, 31 août, 10, 16 septembre 1526.

Rapport sur les réparations à faire à la cathèdrale, adressé à Christophe Hennequin, conseiller au Parlement, par Mary Bureau, Robert Piedefer, Robert le Lieur, Robert Marteau, bourgeois de Paris, *Jean le Breton*, *Louis Poireau*, *Jean Goulart*, maçons, *Jean Montinier*, *Clément Favereau*, *Jean Martin* et *Georges Genestz*, charpentiers, jurés du Roi ès offices de maçonnerie et charpenterie; *Nicolas Beaucorps*, *Simon Cressy*, *Gervais Drouart* et *Pierre* « *Chambigues*, » maçons bacheliers.

. . . .

Item est neccessité d'abatre et demolir le grant osceau estant au pignon de la croisée de laditte eglise, du costé de l'hostel épiscopal, et les deux petis osceaulx estans audit pignon au dessus dudit grand osceau, et pareillement la maconnerie et pointte du pignon au dessus desdiz osceaulx, pour ce que iceulx osceaulx sont tres excessivement

---

1. « Mais les fault sonner en carrillon, qui est deshonneste pour telle église. » (Id., L 515[65].)

2. « Laquelle couverture, estant de pierres de lyès, est fort endommaigée en divers lieux, tellement que, quant il vient grand cheute de eaue, elle chet sur les voltes et les pourrist, à l'occasion de quoy l'eaue chet à grant abondance en laditte église. » (Id.)

corrompuz, bouclez, de nulle valleur, en danger de cheoir, et y a peril emynant de heure à autre, et feussent cheuz et fondeuz par terre long temps a, n'eussent esté les estayemens et contrefiches qui y ont esté faictz; et convient et est neccessité de faire laditte demolicion et refere le tout de neuf le plus brief que se pourra faire, pour obvier audit peril emynant et aux inconveniens qui s'en pourroient et peuvent ensuir de heure à autre; et appert que laditte ruyne, corrompture et pourriture qui est esdiz osceaulx est intervenue passé a plus de quatre vingtz ou cent ans.

. . . .

Item est neccessité de faire des clères voyes en forme de garde-fol à la gallerie entre lesdittes deux tours au pan du costé de la nef, ainsy que autrefoys a esté, comme appert à veue d'œil, pour ce que de présent n'en y a point et n'y a que des apuyes de boys seullement, qui sont pourries et de nulle valleur; lesquelles clères voyes pevent estre cheuttes et tumbées passé a quarante ans ou plus.

. . . .

Item est neccessité de refaire les couronnemens des guymberges estans tant sur le petit portail nommé le *portail rouge*, que aux chappelles estans aux deux costés dudit portail, pour ce que lesdiz couronnemens sont corrompuz, de nulle valleur, partie cheutte et tumbée, autre partie en danger de cheoir, en peril emynant et en pourroit advenir inconvenient; et en ce faisant mettre des pierres neufves aux terrasses des chappelles et derrière lesdittes guymberges, ou lieu de celles qui seront trouvées rompues et cassées, tant à jour que couvertes de plomb, et faire partie des joinctz de pierre de taille desdittes terrasses où ilz sont mynez et de nulle valleur; lesquelles cheutes, romptures et casseures desdiz couronnemens d'icelles guymberges sont intervenues de si long temps que n'en saurions bonnement ne au vray parler.

. . . .

Item est neccessité de rejointtoyer partie des ogives, fermettes, doubleaux, et pendentis des voultes des chappelles de laditte église au pourtour de la nef et cueur, tant des chappelles de Boullault, sainct Eustace, la voulte sur le portail rouge, de la chapelle Nostre Dame de Pitié, la chapelle près du revestuaire et la chapelle de la Magdaleine; et en ce faisant querir esdittes voultes plusieurs pierres neufves ou lieu de celles qui seront trouvées rompues, cassées et de nulle valleur; ce qui est et peut estre intervenu par [deffault] d'avoir bien et deuement entretenu les joinctz des dalles et terrasses d'au dessus desdittes voultes, et depuis vingt cinq ans en çà ou environ.

Item est neccessité de refaire et redresser le grant arc doubleau de la voulte de laditte croisée du costé d'icelluy cloistre avec partie des branches d'ogives de laditte voulte pour ce que lesdiz doubleaux et

ogives sont corrompuz et grandement affessez; et appert que lesdittes corrompture et avallement sont et pevent estre intervenuz depuis cinquante ans ou environ[1].

(Arch. nat., L 515[67]. Cah. de 16 feuillets papier. Copie.)

PEINTRES OUBLIÉS.

(1559-1586.)

NICOLAS CHEVALIER, JEHAN BUTAYE, RANSINT DE LA MARCHE, PHILIPPE BENART, GUYON DE VABLES, CHARLES DRAMART, NICOLAS II PINAIGRIER, GUILLAUME SAULNIER, LAZARE LEJEUNE, MARTIN LE RICHE.

Extraits des notes inédites d'Auguste Jal, communiqués et annotés par M. Henry Jouin.

I.

Chevalier (Nicolas). — 1559.
Butaye (Jehan). — 1559.

10 juillet 1559. Baptême, à Saint-Paul, de Anthoyne, fils de Robert Rouser (*sic*) et Jehanne Gratis, demeurant rue Saint-Anthoyne. Les parrains, *Nicolas Chevalier*, painctre, demeurant à la porte Saint-Victor, et *Jehan Butaye*, painctre, demeurant à la rue au Prêtre.

(Registre de Saint-Severin.)

L. de Laborde mentionne entre 1540 et 1550 un peintre du nom d'*Anthoine « Chevallier »* (*Comptes des Bâtiments*, I, 192). Voy. aussi sur *Anthoine « Chevalier »* l'ouvrage *la Renaissance des Arts* (I, 417).

Jehan Butaye est l'arrière-grand-père de Susanne Butay, femme de *Charles Le Brun* (voyez Jal, *Dictionnaire critique*, p. 296, col. 1). L. de Laborde cite au sujet de « *Jean Butaye* » un extrait de comptes où le nom de cet artiste est suivi de la mention « jeune paintre. » Ce document se rattache à la période décennale, 1540-1550 (*Renaissance des Arts*, I, 424). Le même texte se retrouve dans les *Comptes des Bâtiments* (I, 198).

---

1. Voir un procès-verbal analogue, du 11 août 1567, dressé par Guillaume Guillain, Jean Chapponnet, maçons, Jean Grand-Remy et Jacques Marchant, charpentiers, Claude Penelle, couvreur, Guillaume Laurent et François le Queux, plombiers. (Id., L 515[70]. Original. Cah. de 34 feuillets papier.)

II.

RANSINT (*sic*) DE LA MARCHE. — 1569.
BENART (Philippe). — 1569.
GUYON DE VABLES. — 1569.

15 octobre 1569. Baptême, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, de Jehanne, fille de *Ransint de la Marche*, peintre, et de Perrette Moyrinier, sa femme, rue de la Savonnerie. Parrain, *Philippe Benart*, painctre; marraine, Jehanne Arrent, femme de *Guyon de Vables*, maître painctre.

(Registre de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.)

Philippe Benart n'est pas mentionné par L. de Laborde, mais un *Philbert Bénard*, imager, est cité pour la période 1537-1540 (*Comptes des Bâtiments*, I, 135, et *Renaissance des Arts*, I, 403).

Guyon de Vables, que nous verrons paraître au baptême d'une fille de *Nicolas II Pinaigrier,* en 1572, a pour femme, nous l'apprenons ici, Jehanne Arrent, et nous sommes en 1569. *Nicolas II Pinaigrier,* à la même époque, est marié à Nicole Arrent (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 976, col. 1). On peut donc supposer que ce *Guyon de Vables,* ami de *Pinaigrier,* est aussi son parent par alliance.

III.

DRAMART (Charles). — 1569.

15 juin 1569. Baptême, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, d'Anthoine, fils de *Charles Dramart*, pinctre, et de Bernarde Boullet, sa femme, rue de Sauonnerye.

(Registre de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.)

IV.

PINAIGRIER (Nicolas II). — 1572.
GUYON DE VABLES. — 1572.

Guyon de Vables, peintre, parrain, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, le 31 mars 1572, de Marguerite, fille de *Nicolas Pinaigrier*, m[e] vitrier.

Jal, nous le disons plus haut, a nommé *Guyon de Vables* dans le *Dictionnaire critique*, p. 976, col. 1, au sujet du baptême de Marguerite, quatrième fille de *Nicolas II Pinaigrier*, mais c'est par erreur que dans le *Dictionnaire* ce baptême se trouve inscrit sous la date du 1[er] mars 1572. La note autographe de Jal porte 31 mars.

V.

Saulnier (Guillaume). — 1578.

A *Guillaume Saulnier*, painctre, demeurant à Paris, trois escuz pour auoir painct par le dedans deux chariots de lad. dame et les panneaux d'iceulx. 19 juillet 1578.

(Maison de la Reine de Navarre, 1578. Archives nationales, KK. 163.)

VI.

Lejeune (Lazare). — 1579.

12 novembre 1579. Baptême, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, de Martin, fils de *Lazare Lejeune*, maître peintre, et de Geneviève Ledoux, sa femme, demeurant rue des Arsis.

(Registre de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.)

On trouve dans les *Comptes des Bâtiments* de L. de Laborde, années 1537-1540, mention d'un *Pierre le Jeunne*, peintre (I, 136). Le même artiste reparaît en 1547 (*Renaissance des Arts*, I, 302). Quant à *Lazare Lejeune*, nous ne parvenons pas à le découvrir. Toutefois, L. de Laborde a transcrit une pièce de 1574 dont voici le début : « A Me *Lazare* (lacune laissée en blanc), paintre, demourant à Paris, » etc. Cette lacune est-elle autre chose que l'espace réservé par le scribe pour le nom propre qui devait être inscrit à la suite du prénom ? S'il en est ainsi, *Lazare Lejeune*, que L. de Laborde désigne sous la simple appellation de *Lazare,* aurait décoré un carrosse de fin or, argent et couleurs vermeilles à titre de peintre hors d'office (*Renaissance*, I, 317).

VII.

Le Riche (Martin). — 1586.

27 juin 1586. Baptême, à Saint-Merry, de Denis, fils de *Martin Le Riche*, m^e^ peintre à Paris, et de Marcelle Robert, sa femme. Parrain, *Jehan Guinard*, peintre.

6 mai 1588. Baptême, à Saint-Merry, de Théodore, fils de *Martin Le Riche* et de Marcelle Muscon, sa femme.

(Registre de Saint-Merry.)

LES PEINTRES DE TROYES

DU XIII[e] AU XV[e] SIÈCLE.

La ville de Troyes est une des villes où les travaux d'art ont été, au Moyen âge et à la Renaissance, entrepris avec le plus de hardiesse et d'ardeur et conduits avec le plus de persévérance. Le goût de l'art y était très répandu; il n'y a pas une des nombreuses églises de cette ville dans laquelle on n'observe, en outre d'une ordonnance architecturale toujours digne de remarque par quelque trait imprévu, une diversité, une originalité et une richesse dans l'ornementation qui sont vraiment rares.

De l'habileté des maîtres maçons, qui étaient à la fois les architectes de ces édifices et les conducteurs des travaux de maçonnerie, il reste des exemples; on a la mesure de leur talent. Leur science de la construction était unie à un vif sentiment de l'élégance, à une extrême fécondité dans la composition et l'emploi des éléments de la décoration. Dans les églises, les tableaux, les vitraux, les tapisseries à *histoires*, les statues, les bas-reliefs, les sculptures en bois étaient multipliés jusqu'à la profusion. Cela est propre à Troyes : Viollet-le-Duc en a fait la remarque. Un nombre aussi grand d'églises, dans une ville peu populeuse, avait fait réduire les proportions de leurs vaisseaux. De là, dans l'ordonnance, quelque chose de fermé, d'intime, d'attirant; de là un parti pris d'élégance.

Quand nous aurons fait connaître une partie des maîtres, maçons, sculpteurs, peintres, verriers, huchiers, orfèvres, qui ont travaillé à Troyes, nous présenterons plus utilement un aperçu de l'état du milieu dans lequel ils ont accompli leur œuvre et des entreprises auxquelles ils ont été associés.

Un érudit, M. Alexandre Assier, qui a fait des recherches dans les archives, s'est attaché à tracer, dans plus d'un livre, l'histoire des arts à Troyes[1]. Nos propres recherches, plus étendues et plus prolongées[2], ont eu une direction différente, et nous espérons

1. M. A. Assier a donné une sorte de résumé de ses recherches dans un livre publié en 1876 et intitulé : *les Arts et les Artistes dans la capitale de la Champagne* (1250-1680).

2. M. Assier a fait connaître 18 peintres du XIII[e] au XV[e] siècle, nous en avons signalé 87.

avoir pu mieux déterminer la personnalité des maîtres troyens.

Nous donnons, dans la présente étude, les noms de peintres du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle, peintres qui ont fait toute sorte d'ouvrages de peinture. Dans bien des cas, les maîtres peignaient des tableaux pour la décoration des églises, couvraient les murs, à l'intérieur des habitations, d'un semis de devises ou de fleurs, et peignaient des bannières, des bâtons de dais ou de confrérie.

Nous signalons 91 maîtres :

4 au XIIIe siècle ;

35 au XIVe siècle;

52 au XVe siècle.

64 maîtres étaient peintres, 9 à la fois peintres et enlumineurs, 10 peintres et verriers, 8 peintres et sculpteurs.

9 peintres étaient étrangers : 8 flamands et 1 allemand.

XIIIe SIÈCLE.

1. BERNARD (..1256-1262).

Maître Bernard était peintre.

La chapelle d'Igny-le-Jard, bâtie par le comte de Champagne Thibaut V, était ornée de peintures dues au pinceau de maître *Bernard*.

2. JACQUES I (..1265).

Jacques I, peintre.

3. JEAN I (..1281).

Jean I le peintre vivait à Troyes en 1281.

4. CLIMENÇON (..1292).

Climençon, de Troyes, peintre, travaillait à Paris en 1292.

XIVe SIÈCLE.

5. PIERRE (..1316-1320).

Pierre « le pointre. »

6. ITHIER (..1335-1340).

Ithier *(Ytherus)*, peintre et enlumineur, vivait à Troyes de 1335 à 1340.

7. GUILLAUME I (..1338-1341).

Guillaume I, le peintre, a travaillé à la cathédrale de Troyes de 1338 à 1341.

8. Gillequin I (..1341-1343).

Gillequin I, peintre.

9. Simon (..1359).

Simon « le pointre » a fait, en 1359, des peintures à « l'ostel de Pons, » qui lui furent payées par la ville de Troyes 27 livres 13 sous tournois[1].

10. Guyet (..1360-1370).

Guyet le Flamand, peintre et enlumineur, habitait à Troyes de 1360 à 1370.

11. Garin (..1363-1367).

Garin, peintre et enlumineur, a travaillé à la cathédrale.

12. Guillaume II (..1365-1372).

Guillaume II, maître peintre et verrier, a peint des statues *(ymagines)* pour des confréries à la cathédrale et a réparé des verrières à la cathédrale.

Nous supposons que le maître Guillaume, peintre, est le même personnage que le maître Guillaume, verrier; un maître Guillaume, désigné tantôt comme peintre et tantôt comme verrier, a travaillé à Troyes de 1365 à 1372.

13. Raoul (..1366-1367).

Maître Raoul *(Radulphus)* le peintre a peint des statues à la cathédrale[2].

14. Hennequin I (..1367-1370).

Hennequin I « le pointre flamand. »

15. *Pierre* de Bruges (..1370).

Pierre de Bruges, peintre, vivait à Troyes en 1370.

16. Guyet (..1370).

Guyet le Flamand, peintre.

17. Antoine (..1370-1372).

Antoine, peintre.

18. Jeannin I (..1370-1374).

Jeannin I le peintre habitait à Troyes de 1370 à 1374.

---

1. Archives de Troyes, B 2, comptes de la ville.
2. Archives de l'Aube, comptes de la cathédrale, G 1559.

19. JACQUES II (..1370-1376).

Jacques II, peintre, né à Bar-sur-Aube, a travaillé à Troyes. Il a décoré, en 1370, le château de Germoles, près de Dijon.

20. GILLOT (..1370-1393).

Gillot, peintre, marié à Agnès, demeurait à Troyes, dans la rue Notre-Dame, devant la halle aux tanneurs.

21. *Jean* BENNE (..1371-1375).

Jean Benne, peintre, a fait des peintures dans l'église Saint-Étienne.

22. PERRIN (..1371-1377).

Perrin le peintre a travaillé à la cathédrale.

23. *Guillaume* DE MANTES (1371-1378).

Guillaume de Mantes, maître peintre, a peint des statues dans l'église Saint-Étienne; il a peint aussi les bâtons surmontés de statuettes de la confrérie de Sainte-Hoylde à Saint-Étienne.

Il est possible que Guillaume *de Mantes* soit le même que Guillaume II.

24. GILLET I (..1374-1377).

Gillet ou Gilet I, peintre.

Ce Gillet, peintre, est différent de Gillot, peintre, mentionné plus haut.

25. *Jacquet* D'AILLEFOL (..1374-1381).

Jacquet d'Aillefol était peintre; il est appelé *Jaquet de Aquilefago* dans les comptes écrits en latin. Il a travaillé en 1380-1381 dans l'église Saint-Étienne.

26. DENISOT (..1376-1390).

Denisot le peintre a travaillé à la cathédrale de 1379 à 1382 :

1379-1380. « ... Pour repoindre ledit reloige et refaire les ymages des heures... c s. »

1381-1382. « ... Pour nettoier et blanchir les ymaiges dou portau d'entrée, refaire le dyadème de l'imaige de Dieu, la main destre, la teste de l'aigle, une des clez et les deux piez et croistre les clez dou beuf et mectre ledit portau en premier estat qui fut... iiij l. ij s. vj d. »

Denisot a fait des peintures à l'église Saint-Urbain de 1386 à 1389.

27. Droin (..1376-1390).

Droin était peintre et sculpteur (*ymager*). Il a peint des statues des églises Saint-Étienne et Saint-Urbain.

28. *Jean* de Damery (..1377-†1380).

Jean de Damery était maître peintre et verrier. Il était surtout verrier. Le chapitre de la cathédrale refusa de prendre livraison de la verrière d'une des croisées faite par *Damery*, et les arbitres nommés, « ouvriers et bonnes personnes, » jugèrent en effet « que l'ouvrage n'étoit pas souffisant ne convenable. »

29. Gillet II (..1378-1384).

Gillet II ou Gilet « le poinctre » a travaillé à la cathédrale.

30. *Jean* de Savières (..1380-1381).

Jean de Savières, peintre, a travaillé à la cathédrale.

31. *Guilleminot* de Plancy (..1380-1384).

Guilleminot de Plancy, peintre, a travaillé à la cathédrale.

32. Gautier I (..1381-1384).

Gautier I, peintre, a travaillé à la cathédrale. Il a, en 1383-1384, peint en partie le *cincenier* ou dais qui surmontait le saint ciboire :

« A Gautier le pointre qui avoit marchandé de poindre ledit cincenier et faire tout autour de la bordure dedans et dehors des armes de France à fleurs de liz sur l'asur et des armes de l'église d'argent sur le rouge, et au dessus dou plomel faire une couronne d'or bien ouvrée desdites armes et semer d'estoilles d'or la guelle dou cescle tout autour, parmy la somme de ix frans liquelx en fist environ la moitié et puis se départi et s'en ala en Aragon et avoit reçu pour sa peine senz les couleurs lx s. »

Jean de Dijon acheva l'ouvrage commencé par Gautier.

33. Jacquemin (..1382-1388).

Jacquemin le peintre a travaillé à la cathédrale.

34. *Jean* de Dijon (..1383-1386).

Jean de Dijon, peintre, a achevé la peinture du *cincenier* de la cathédrale en 1383-1384. Il reçut « pour son salaire senz aucunes couleurs c s. t. »

Il a fait, en 1384-1385, des peintures dans l'église Saint-Urbain.

35. JEAN II (..1384-1389).

« Maistre Jehan le pointre » a fait des peintures à la cathédrale, dans les églises Saint-Étienne, Saint-Urbain, etc.

36. HENNEQUIN II (..1388-1391).

Hennequin II le Flamand, peintre, a travaillé à l'église Saint-Étienne.

37. *Guillaume I* GENEVOIS (..1389-1390).

Guillaume I Genevois, peintre, a travaillé à l'église Saint-Urbain.

38. *Étienne* MACHEFOING (..1391-1407).

Étienne Machefoing, peintre et verrier, a travaillé dans plusieurs des églises de Troyes de 1394 à 1407. Il paraît avoir été surtout verrier.

39. *Jean* BEAU JEHAN (..1392-1406).

Jean Beau Jehan, peintre.

XVe SIÈCLE.

40. *Nicolas I* CORDOUANIER (..1402-1406).

Nicolas I Cordouanier était peintre; il était Flamand et est désigné plusieurs fois sous le nom de « Nicolas le flament. »

41. *Jacquemin* LE CLERC (..1402-1406).

Jacquemin Le Clerc, peintre et enlumineur.

42. GILLEQUIN II (..1402-1441).

Gillequin II le peintre a fait de nombreux ouvrages de peinture et de dorure dans les églises de Troyes, entre autres à la cathédrale et aux églises Sainte-Madeleine et Saint-Urbain.

43. *Jacquet* DE VALENCIENNES (..1406-1416).

« A Jaquet de Valenciennes et son compaignon pointres pour avoir plastré, blanchi et point la grant table basse devant le grant autel — faire les hystoires qu'il faut de bonne pointure et suffisante de leur mestier par l'espace de troys mois sens leurs despens — baillé pour ledit ouvraige... par accort ix l. t. » (Compte de l'église Sainte-Madeleine pour les années 1411 à 1416.)

44. *Jean* SÈVE (..1406-1427).

Jean ou Jeannin Sève, peintre.

45. *Jean I* Symon (..1407-1440).

Jean I Symon, peintre et verrier, est plus connu par son surnom, Jean de Bar-sur-Aube. Il a été marié et a eu un fils, Jean ou Jeannin, qui fut aussi peintre et verrier, et dont nous parlerons plus loin.

Jean de Bar-sur-Aube est toujours inscrit comme peintre sur les rôles des tailles, mais presque tous les travaux qu'il a faits à la cathédrale, aux églises Saint-Étienne, Sainte-Madeleine et Saint-Urbain sont des ouvrages de verrier.

Il occupait « la moitié d'une maison de la Grand Rue qui va jusques en Rue Moyenne. »

46. *Rasset* Tau (..1408-1420).

Rasset Tau, peintre, est appelé dans les comptes Rasset ou Racet Tau, Rasset « le pointre » et Jehan Rasset.

Il a travaillé à la cathédrale et à l'église Sainte-Madeleine.

Cathédrale. 1411-1412. « ... Pour son salaire d'avoir point de nuef les iiij bastons à porter le paille super Corpus Domini avèques les armes du Roy et de l'Esglise...

« ... Pour sa peine d'avoir point ledit cercle (du *cincenier* du grand autel) par marchié fait (le 21 juin) iij s. iiij d. »

Sainte-Madeleine. 1411-1412. « ... Poindre la table enfoncée dessus le grant autel, la daurer bien et suffisamment de même or et les ymages vissez ensemble et aussin la fauce table d'icelle, poindre au pareil des ymages... xiiij l. t. »

Cathédrale. 1414-1415. « ... Pour avoir paintes iij desdites châsses... que ledit Lopin a délaissées d'achever par l'espasse de ij ans... viij l. »

1417-1418. « ... Pour avoir contrefait le pourtrait d'une croix hensé bacin et le cochet sur ung patron envoyé par Martin de Cornuaille, orfèvre, demourant à Seurre près de Citeaux... xij s. vj d. »

1419-1420. « ... Par marchié fait à ly de paindre ledit ange (sculpté par Jean le tailleur d'images) et l'espy dessusdit, dorer ij estoilles et les paneaux où lesdites estoilles tourneront assises dessoubz ledit ange, par marchié fait à ly xxij l. x s. t. »

47. *Perrinot* Lopin (..1409-1415).

Perrinot Lopin, peintre, a travaillé à la cathédrale. Il y a peint des statues. En 1414-1415, il a peint des châsses, « les iiij anges

des colonnes de l'autel, l'aigle de devant l'autel, l'arbre dou cierge benoist et j ymaige plat de mons[r] Saint Père, et avec ce a paint icelluy Lopin l'ymaige de Nostre Dame, ij banyères de tafetas. »

48. *Jean* DE SAVOYE (..1412-1415).

Jean de Savoye, peintre, a fait des peintures à la cathédrale.

49. *Aubry* SAULCIER (..1412- † de 1416 à 1418).

Aubry Saulcier, peintre et verrier, a épousé Thévenette, dont il a eu un fils, Jeannin, qui fut verrier.

50. *Jean* DE SAINT-LYNART (..1412-1423).

Jean de Saint-Lynart, peintre.

51. *Jacquet* CAUTET (..1413-1427).

Jacquet Cautet ou Tautet, peintre.

52. JEAN III (..1416-1420).

Jean III, peintre.

53. *Jean* TALEMER (..1416-1428).

Jean Talemer, peintre et verrier.

54. *Perrin* LE RASLAT (..1418-1423).

Perrin Le Raslat, peintre et verrier.

55. *Simon* DE NEUFCHASTEL (..1419-1429).

Simon ou Simonnet de Neufchastel ou Simon l'enlumineur, maître peintre et enlumineur, a été marié.

Il a travaillé pour la cathédrale et l'église Sainte-Madeleine.

Cathédrale. 1422-1423. « ... Pour avoir paint le visaige de l'image et eslevé et formée la maçonnerie de ladite banière... xxx s. »

1423-1424. « ... Pour avoir refait le visaige de la banière nuefve, lequel estoit trop petit, pour ce xx s. »

Simon de Neufchastel a donné, en 1426-1427, les dessins de deux des tapisseries (les *patrons* des *tapiz*) représentant la vie de sainte Marie-Madeleine et destinées à décorer cette église. Chaque *patron* lui fut payé 7 livres tournois.

56. *Pierre* DE NEUFCHASTEL (..1420-1423).

Pierre de Neufchastel ou de Nuefchastel, peintre et enlumineur.

57. ÉTIENNE (..1421-1422).

Étienne, peintre, a travaillé à la cathédrale.

58. *Jacquet I* Cordonnier (..1425-1429).

Jacquet I Cordonnier ou Cordouannier, maître peintre et tailleur d'images, était appelé ordinairement « Jaquet le pointre. »

Il a travaillé pour l'église Sainte-Madeleine :

1425-1426. « ... Pour avoir fait ung petit patron en papier touchant la vie de la Magdeleine, x s. t. »

« Pour avoir fait le patron du second drap (tapisserie de haute lice faite par Thibault Clément), par marchié fait à lui et pour le vin dudit marchié, paié cxv s. »

1426-1427. « ... Pour avoir fait ung petit ymage de sainct Claude pour mettre au baston de la confrairie, iij s. iiij d. »

1427-1428. « ... Pour marchié fait à lui du iij^{e} drap (de la troisième tapisserie de la vie de sainte Madeleine) vj l. xv s. »

Jacquet Cordonnier a été employé à des travaux à la cathédrale.

59. Gautier II (..1426-1429).

Gautier II, peintre et tailleur d'images.

60. *Jean* Symon (..1431- † en 1472 ou en 1473).

Jean ou Jeannin Symon, plus connu sous le nom de Jean de Bar-sur-Aube, était maître peintre, doreur et verrier.

Nous n'avons trouvé dans les comptes des églises que des travaux de verrier au nom de ce maître, qui a fait ou réparé des vitraux de la cathédrale et aux églises Saint-Étienne et Sainte-Madeleine. Il est inscrit le plus souvent comme peintre sur les rôles des tailles.

61. Jeannin II (..1436-1450).

Jeannin II (« Jehanin le pointre »), peintre, a travaillé principalement à la cathédrale et à l'église Sainte-Madeleine. Il a peint des statues.

Il peignit « des ystoires... sur le coffre » dans lequel on déposa les restes de « madame Saincte Hélène. »

62. *Jean* Boivin (xve siècle).

Jean Boivin, peintre.

63. *Jean I* Loppin (..1440- † avant 1454).

Jean I Loppin ou Lopin, peintre, a été marié. Il a travaillé à la cathédrale.

64. *Jean* de Villiers (..1440-1455).

Jean ou Jeannin de Villiers, peintre.

65. Sevin (..1446-1448).

Sevin, peintre, a travaillé à l'église Notre-Dame-aux-Nonnains.

66. *Jacquet II* Cordonnier (..1452-1496).

Jacquet II Cordonnier ou Cordouanier, maître peintre et tailleur d'images, était appelé le plus souvent « Jaquet le pointre, » et rarement « Jaquet le tailleur. » Il signait *Jaquet Cordonier.*

Il a été marié et a eu un fils, Nicolas.

Il habitait, en 1486, « auprès Saint-Urbain. »

Jacquet Cordonnier a fait d'assez nombreux ouvrages de peinture et de sculpture pour la cathédrale, pour les églises Saint-Étienne et Sainte-Madeleine et pour la ville.

Nous ne ferons connaître que quelques-uns de ces travaux.

Église Sainte-Madeleine. 1457-1458. « A Jaquet Cordonnier paingte pour sa peine et salaire d'avoir redoré et repparé une ymaige de Nostre-Dame... pour avoir repainct les ymaiges estans en deulx des tableaux faisant parement aux bons jours... xl s. »

Cathédrale. 1462-1463. « ... Pour avoir faict iiij ymaiges petis de Cayn et Abel en l'une des pierres dudict portrait... xxx s. »

Ville. 1463-1464. « A Jaquet Cordouannier, paintre,... pour sa peine et salaire... d'avoir fait et paint pour la décoracion et embélissement de ladite porte (Saint-Jacques) une Annonciation de Nostre-Dame, un grant saint Jaques, les armes de France et de Champagne, et patronné en plusieurs lieux de couleurs, xv l. t. »

Cathédrale. 1470. Peint les armes du cardinal d'Avignon à la clef d'une des voûtes.

1470-1471. « ... Pour tailler en bois deux anges et ung saint Pierre pour faire patron et les faire d'argent pour ledit tableau (des reliques) xv s. »

Ville. 3 mars 1480. Service funèbre de M. de Chaumont, ancien gouverneur de la Champagne. « ... xl escussons armoyriés des armes de feu mondit seigneur pour mectre esdites torches et sierges et à l'entour du poelle et aussi au coing du grant hostel, xl s. t. »

Cathédrale. 1480-1481. « A Jaquet le pointre pour avoir fait ung crucefiz de bois pour mooler et faire ung aultre de cuivre pour faire le crucefiz de ladite crois d'argent, pour ce paié xx s. »

1484-1485. « A Jaquet Cordonnier, paintre,... paindre tout le

fust desdites orgues de vermeillon,... faire les elles de l'ange tout neufves avec les deux soulaiz... dorer ledict ange et lesdits soulaiz d'or bruny,... estoffes de fin or... paindre la volte qui couvre lesdictes orgues, c'est assavoir faire les quartiers de fin Inde semez d'estoilles d'estain dorey...

« ... Faire de bois deux grans escussons esquieulx sont les armes de monseigneur Lancion ? et les peindrè,... faire un escusson de France coronné et le paindre d'azur et d'or fin pour le mettre dessus le pinacle de l'ange... (en tout 60 l. 7 s. 6 d.). »

Ville. 1486. Entrée de Charles VIII.

Jacquet a travaillé avec son fils « pour plusieurs menues parties de son mestier. »

Saint-Étienne. 1488-1491. « ... Pour avoir repaint une petite châsse couverte d'yvoire que Jaques Ruban a reffaicte et recouverte d'autres pièces d'yvoire en laquelle a repaint ès deux devans les douze apostres et à l'ung des costez ung jugement et de l'autre costez une apparition à la Magdelène... xl s. t. »

Sainte-Madeleine. 1495-1496. Jacquet a fait une ymaige de saint Blaise, « estoffée et painte, » pour le bâton d'une des confréries de l'église.

67. *Nicolas* Simon (..1452).

Nicolas Simon, peintre.

68. Nicolas (..1454-1456).

Nicolas, peintre et verrier.

69. *Antoine* Lescuier (..1458-1460).

Antoine Lescuier, peintre et enlumineur.

70. Le Boiteux (..1464-1465).

Le Boiteux, peintre.

Cathédrale. « ... Pour trasser et pourtraire (la tombe de Simon Roier, chanoine et maître de l'œuvre de Saint-Pierre). »

71. Jacquet (..1465).

Jacquet, peintre.

72. *Guillaume II* Genevois (..1470- † avant 1483).

Guillaume II Genevois, peintre.

73. *Guillemin* Passot (..1470-1503).

Guillemin ou Guillaume Passot, maître peintre, appelé souvent « maistre Guillemin » ou « Guillemin le pointre, » était Allemand. Il signait *G. Passot*.

Il demeurait « près des estuves aux hommes. »

Il a travaillé pour les églises Saint-Étienne, Sainte-Madeleine et Saint-Remi.

Il a fait, en 1495, pour l'église Sainte-Madeleine, « la pourtraiture de la verrière devant l'ostel monseigneur de Lirey. »

« Guillaume Passeaut, paintre et allemant, » a peint, en 1502-1503, une bannière pour l'église Saint-Remi[1].

74. *Jean I* Cotelle (..1472-1505).

Jean I Cotelle était peintre et enlumineur.

Il était au nombre des habitants armés. Il avait chez lui, en 1474, une couleuvrine et un maillet de plomb. Guillemin Passot possédait une salade et un maillet.

Cotelle a travaillé, en 1500, aux préparatifs faits pour l'entrée de Louis XII à Troyes, et a peint, en 1504-1505, « des ymages de la chapelle des apostres » à la cathédrale. Il a enluminé des livres d'église.

75. *Jean II* Loppin (..1475-1478).

Jean II Loppin, peintre.

76. Jean IV (..1476-†1507).

Jean IV, peintre, a peint pour l'entrée du roi, en 1486, « la targette présentée au Roy, la crois et les huit bastons du ciel. »

Il fut inhumé dans l'église Saint-Jean, le 13 février 1507.

77. *Pierre I* Blancpignon (..1477-1524).

Pierre I Blancpignon, peintre.

78. Guillemin (..1478).

Guillemin, peintre.

79. *Jean* Labbé (1478-1484).

Jean Labbé, peintre et enlumineur.

80. *Jean I* Caupain (..1480-1534).

Jean I Caupain[2] était maître peintre et tailleur d'images.

Il a été marié et a eu un fils, Pierre I, qui a été aussi peintre et tailleur d'images.

Il a travaillé comme peintre, doreur et tailleur d'images pour la

---

1. Archives de l'Aube, 20, G 14.

2. Le nom est écrit de différentes façons : *Caupain*, *Caupin*, *Coppains*, *Coppain*, *Copain*, *Copen*, *Copin*, *Compain*. On lit *Caupain* sur le bail de sa maison.

cathédrale et les églises Saint-Étienne, Saint-Jean, Sainte-Madeleine et Saint-Pantaléon.

Nous ne citerons que quelques-uns de ses ouvrages.

Jean Caupain a peint, en 1492-1493, à la cathédrale, la statue de saint Michel, « assavoir estre tout doré de fin or, excepté le visage et les mains, qui doivent estre de chair, et le revers de manteau de fin azur, le diable de diverses couleurs et le tout faire le plus richement que faire se pourra... xxxv l. t. »

En 1498, pour une entrée de Louis XII, qui n'eut pas lieu, il fit, de concert avec Nicolas Cordonnier et Pierre Caupain, les peintures des décors. Dans cette même année, il peignit et dora le monument de la Belle-Croix.

Louis XII fit son entrée à Troyes en 1500. Caupain fut appelé à l'hôtel de ville le 29 juillet 1500 pour donner son avis sur les travaux à faire ; il fut employé à ces travaux avec son fils et son varlet. Il fut payé 6 sols 8 deniers par jour et son fils 3 sols 4 deniers.

Il peignit, en 1506-1507, un saint Sébastien à l'église Saint-Jean.

Voici la mention de plusieurs peintures :

1507-1508. Ville de Troyes. « ... Pour avoir restofé d'or et de couleurs les deulx vielz ymaiges de pierre représentans l'Anonciation de l'ange Gabriel à la vierge Marye, qui de longtemps estoient à la porte dudit Beuffroy, cv s. t. »

1509. Ville. « ... Escu de France or et couleur sur la porte de Comporté... armes de la ville blanc et noir à la porte de Comporté... (et autres travaux). »

1510-1511. Église Saint-Pantaléon. « ... Pour avoir paint et doré... voltes et ymaiges... »

1511-1512. Ville. « ... Pour quatre escussons armoyez des armes de la ville portés le ixe jour du moys de septembre à l'enterrement de feu Jehan de Sainct-Aulbin, en son vivant procureur de Troyes... x s. t. »

1511-1512. Église Sainte-Madeleine. « ... Pour avoir redoré et racoustré les visages et tout ce qu'il falloit aux quatre anges estant sur les quatre coulombes du grant autel, xxx s. t. »

1513-1514. Église Saint-Jean. « ... Pour avoir redoré et painct tout à neuf les deux chapelles où l'on met les ymaiges des confrairies... »

1518-1519. Église Saint-Étienne. « ... Pour avoir ... painct les estuys de deux chasses... xxxj s. t. »

Jean Caupain a travaillé en 1534 aux préparatifs faits pour l'entrée de la reine Éléonore à Troyes. Il était payé alors 10 sols tournois par jour.

Il habitait, en 1510, une « maison à petit frestre estant des appartenances de l'hostel de la ville, séant en la grand rue, près la Belle-Croix, » louée à la ville moyennant 110 sols tournois par an.

81. *Nicolas* Hubin (..1483-1488).

Nicolas Hubin, peintre, a travaillé à l'église Saint-Étienne.

82. *Jean* Tharonot (..1484-1485).

Jean Tharonot, peintre.

83. *Nicolas II* Cordonnier (..1486-1535).

Nicolas II ou Colas Cordonnier, Cordouannier ou Cordoannier est désigné le plus souvent dans les comptes de la ville et des églises sous les noms de « Nicolas le painctre, Nicolas le tallieur, Nicolas le tailleur, painctre, et Nicolas le Flamant. » Il signait *Nicolas Cordoannier* ou *Nicolas le painctre*. Son nom était toujours surmonté de sa marque, consistant en trois anneaux entrelacés, deux et un, avec les lettres *N C* et *P*, placées chacune dans un anneau, et ceux-ci étant accotés dans le même ordre que les lettres majuscules *N*, *C* et *P* (Nicolas Cordoannier, painctre).

Cordonnier était peintre, tailleur d'images et probablement aussi verrier.

Il était fils de Jacquet, peintre et tailleur d'images, et avait pour frère Victor le verrier.

Il était flamand. Il a épousé Catherine et a eu plusieurs enfants.

Nicolas Cordonnier a travaillé pour la ville, pour la cathédrale et les églises Saint-Étienne, Saint-Jean, Sainte-Madeleine, Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon, etc.

Il a travaillé, en 1486, avec son père Jacquet, aux préparatifs de l'entrée de Charles VIII.

Il a peint à la cathédrale, en 1496-1497, pour le prix de 28 l., les clefs, les quatre *branches* et les *filatières* des cinq voûtes, et a peint les armoiries aux clefs. Il avait de plus, en cette année, fait marché avec le chapitre « de peindre bien et richement le reloge de bonnes paincturcs et riches. »

A partir de l'année 1497, le nombre d'articles des comptes rela-

tifs à des ouvrages de peinture et de sculpture de Nicolas Cordonnier est tellement grand que nous n'en reproduirons que quelques-uns. Ne nous occupant ici que du peintre, nous passerons sous silence les travaux du sculpteur. Nous n'avons pas non plus à examiner à présent si ce maître a été verrier, s'il a peint sur verre. Toutefois, sans nous prononcer sur l'attribution qui lui est faite du vitrail représentant la vie de saint Éloi, fait, au commencement du XVIe siècle, pour la communauté des orfèvres, dans leur chapelle à l'église Sainte-Madeleine, nous regardons comme très probable que Cordonnier en fit les cartons (le *patron*).

Par les extraits d'articles des comptes qui suivent, on jugera de la diversité des travaux de Nicolas Cordonnier.

Cathédrale. 1500-1501. « ... Pour avoir repainct le chastelet du jour de Pasques et le ... des orgues... »

1501-1503. « ... Pour avoir faict trois ymaiges de sainct Pierre... »

1502-1503. « ... Pour avoir faict quatre escussons esquelx sont imprimez les armes de feu monseigneur de Nemours... »

1505-1506. « ... Pour avoir faict ung patron au petit pied selon lequel les verriers doivent faire les verrières de la croisée... xx s. »

« ... Pour avoir redoré les tuyaux des orgues... »

1507-1508. « ... Pour avoir faict six escussons esquelz sont les armes du pape moderne Julius... xij s. »

1509-1510. « ... Pour avoir painct ung crucifiment, une Nostre Dame, ung sainct Jehan l'évangéliste... »

Saint-Pantaléon. 1510-1511. « ... Pour avoir faict les patrons de l'ymage sainct Pantaléon... xx s. »

Saint-Jean. 1510-1512. « ... Pour avoir doré et paint la table d'autel ensemble les ventaulx... lx livres. »

1511-1512. « ... Pour avoir paint le soubassement de la table de l'autel Nostre-Dame, avoir relavé et épousseté celle du grant autel... et fait un patron du pied de la croix d'argent qui se met sur le bureau aux bans... »

1512-1513. « ... Pour son salaire d'avoir dorey le cochet, la crois, la pomme, la hense de cuyvre et celle de plont ensemble les rays du soleil et aussy pour avoir dorey la couronne estant autour le clocher et pour l'or couleur qu'il a fourny, viij l. »

Église Sainte-Madeleine. 1518-1519. « ... Pour avoir remis à point les venteaulx de la table du grand autel, assavoir reburny, laver et nettoyer et mettre de l'or là où il en falloit, faire un

patron de damas lequel a esté envoyé à Lyon pour faire les beaulx habits et aussi pour avoir remis à point le dyadème de Nostre Seigneur au grand autel, xxx s. »

Cathédrale. 1519-1520. « ... Paié (le 23 mars 1520)... sur les sept ymaiges que doibt faire pour les sept aultels députés pour les visitations desquels il a jà fait Nostre Dame la Majeure... x l. »

Église Saint-Étienne. 1519-1520. « ... Avoir tailler, painct, conduire l'euvre envers les filles pénitentes à faire la bannière neufve, lv l. t. »

« ... Avoir faict tailler le ciel à mettre sur le corps Nostre Seigneur, le dorey et avoir faict quatre hystoires de la feste et avoir doré le baston saincte Hoylde, l'ymage de ladicte saincte et celle de sainct Laurent, xxxij l. t. »

« ... Bannière painte sur taffetas.

« ... Pour faire deux des hystoires dudict ciel (de taffetas blanc)... »

Cathédrale. 1519-1520. « ... vij ymaiges pour les vij autelz députez pour les visitacions... »

Église Saint-Jean. 1521-1522. « ... Pour avoir pourtrait la voste et les pandans de l'ymage Nostre-Dame... »

Église Notre-Dame-aux-Nonnains. 1521-1522. Patrons « par luy faictz et fourniz pour la refection de la verrière de ladicte église... »

Cathédrale. 1524-1525. « ... Pour avoir painct l'ymage de Nostre Dame de la chapelle de Droyn... »

Église Saint-Nicolas. 1524-1525. « ... Pour racoustrer de paincture le mont de Calvaire et redorer et racoustrer de paincture l'ymage sainct Nicolas du bureau... »

Église Sainte-Madeleine. 1525-1526. « ... Faict un patron de la banière... »

Église Saint-Nicolas. 1525-1526. « ... Pour le pourtraict de la forme de l'église...

« ... Faict ung ymage de crucifix, ung ymage de résurrection, une armoyrie du pape... »

Cathédrale. 1526-1527. « ... Pour douze pièces de patrons de la vie saincte Marguerite pour le pied de ladicte saincte pour envoyé à la ville de Limoges pour faire esmaulx sur iceulx patrons..., à lui paié iiij l. x s. »

Ville. Juillet 1530. « ... Pour quatre grans escussons armoyez des armoiries de France, Daulphiné, Orléans et Champaigne,

bordez à l'entour de chappeletz de triumphe mis en décoracion devant l'hostel de la ville durant le jour de la feste de la joyeuse rédicion de messeigneurs les enfans de France, iiij l. »

Église Sainte-Madeleine. 1530-1531. « ... Pour avoir faiçt le pourtraict de la tour d'icelle église... lx s. »

Nicolas Cordonnier a travaillé, en janvier 1534, aux préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore à Troyes; il était payé 10 sols tournois par jour. On voit par les comptes que Mytart et lui (« Nicolas le Flament ») étaient chargés de « conduire et maneuvrer la salamandre et son jeu. »

Nicolas Cordonnier a été *preudhomme* de son quartier; il assistait en cette qualité à l'assemblée générale du 2 avril 1519 pour l'élection des échevins. Il a été député des libraires, des brodeurs et des peintres en 1513.

Il habitait « la grant rue proche Saint-Urbain, » et nous avons trouvé sa veuve, en 1536-1540, au même lieu, « maison neufve grand rue... avec court et jardin derrière icelle [1]. »

84. *Pierre* CAMUS (..1488-1497).

Pierre Camus, peintre et enlumineur.

85. *Vincent* CORDONNIER (..1492-1496).

Vincent Cordonnier, peintre.

86. *Jean* BAUDRIER (..1493-1495).

Jean Baudrier, peintre, a peint, en 1494, « les ymaiges et le portail de devant ladicte église » Notre-Dame-aux-Nonnains.

87. *Colinet* COPAIN (..1494-1500).

Colinet Copain, peintre et tailleur d'images.

88. *Pierre I* CAUPAIN (..1498-1524).

Pierre I Caupain, peintre et tailleur d'images, était fils de Jean, également peintre et tailleur d'images.

Il a été marié.

Son nom est écrit de plusieurs manières : Caupain, Copain Coppain, Compain.

Pierre I Caupain a travaillé pour la ville et pour les églises Saint-Jean et Sainte-Madeleine.

Voici la mention de quelques-uns de ses ouvrages :

---

1. Archives de l'Aube, censier de Saint-Urbain.

Pierre Caupain a été employé par la ville en 1498 et en 1500 aux travaux de décoration faits pour les entrées de Louis XII.

1514. Ville. « ... Pour avoir faict xlviij escussons en armoyrie... xl s. t. »

1514-1515. Église Sainte-Madeleine. « ... Pour avoir painct ung Dieu pourtant sa croix en ung pan de toille pour mettre par le bas devant le grant autel... »

1517-1518. Église Sainte-Madeleine. « ... Pour avoir painct de diverses couleurs le sainct Pierre et le sainct Michel estant au portail devers le cimetière... »

1518. Église Saint-Jean. « ... Pour la despanse du ciel qui a esté faict pour mettre sur le grant autel... tant pour avoir livré les estoffes de la paincture du ciel que pour sa fasson, ix l. x s. »

1521-1522. Église Saint-Jean. « ... Pour avoir repainct sainct Marc... »

Pierre I Caupain habita, avec son père Jean, au moins jusqu'en 1516, une « maison à petit frestre estant des appartenances de l'hostel de la ville (dans la grande rue), près de la Belle Croix, » que Jean avait louée à la ville.

89. COTELLE (..1499-1500).

Cotelle, frère de Jean, peintre, a travaillé en 1500 aux préparatifs de l'entrée de Louis XII.

90. *Jean II* CAUPAIN (..1499-1514).

Jean II Caupain ou Copain le jeune, peintre, fils de Jean I.

Il a fait des ouvrages de peinture et de dorure à l'église Saint-Jean.

91. *Jean I* MACADRÉ (..1499- † de 1514 à 1547).

Jean I Macadré, peintre et verrier, était neveu du verrier Liévin Varin; il a été marié et a eu un fils Jean, qui fut aussi verrier.

Jean I Macadré ne nous est connu que par des travaux de verrier.

Natalis RONDOT.

JEHAN DURANT.

(1500.)

Contrat d'apprentissage passé par Mexme Peguet avec Jehan Durant, *maître des œuvres de maçonnerie et charpenterie pour le Roi en Touraine.*

Nos *Documents sur les arts en Touraine* mentionnent dès 1478 *Jehan Durant* comme compagnon maçon; il est alors au début de sa carrière. En 1493, il refait pour la ville de Tours un pilier du pont Sainte-Anne, et en 1500 il donne son avis sur les réparations de quelques piles du grand pont, récemment endommagées par une inondation.

La pièce suivante nous le montre, en la même année, passant un contrat d'apprentissage avec Mesme, ou plutôt avec Mexme Peguet, natif des environs de Chinon, où saint Mexme était en grande vénération, ce qui explique ce prénom assez rare. Peguet n'a du reste laissé aucune trace, et l'on ne connaît rien de lui.

Jehan Durant est qualifié maître des œuvres de maçonnerie et charpenterie pour le Roi en Touraine, ce qui était un poste considérable, toujours occupé à cette époque par des hommes d'un véritable talent, dans lequel il a probablement succédé à *Jehan Regnard*, que nous trouvons jusqu'en 1498 et qui ne fut pas sans doute étranger aux beaux travaux exécutés au château d'Amboise par Charles VIII. *Jehan Durant* paraît lui-même avoir commencé le couronnement du clocher nord de notre cathédrale, ce premier spécimen de la renaissance architecturale en Touraine, car nous le trouvons dans les comptes de la ville avec le titre de maître des œuvres de l'église de Tours, ce qui s'entend toujours de la cathédrale. Son nom mérite donc d'occuper une place honorable sur la liste de nos architectes tourangeaux.

Ch. de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

8 juillet 1500.

Le viiie jour de juillet, l'an mil cinq cens, en la court du Roy nostre Sire, à Tours, personnellement establiz, honorable homme *Jehan Durant*, maistre des œuvres de charpenterie et massonnerie pour le Roy nostre Sire, en Touraine, d'une part, et Mesme Peguet, aagé de xviii ans ou environ, natif de la paroisse de Saint-Benoist, près Chinon, promectant par deffaut d'aage de non venir encontre ces présentes, o l'auctorité et consentement d'Anthoine

Menard son oncle, d'autre part, soubzmectans, lesquels ont confessé en ladicte court avoir fait et font entre eulx les accords, convenances, promesses et obligations qui s'ensuivent, en la manière qui s'ensuit; c'est assavoir, que ledit Peguet s'est loué et accueilli, lui et ses œuvres, audit *Durant*, de la Saint-Jehan-Baptiste dernière passée, jusqu'à six ans consécutifs, et se suivans l'un l'autre sans intervalle, pour icelluy *Durant*, sondit maistre, servir bien et loyaument en son fait et art de maczonerie et en toutes autres choses licites et honnestes, ledit temps durant, son proffit faire, et dommage eschiver à son pouvoir, moienant que ledit *Durant* sera tenu et a promis et promet instruire et monstrer audit Peguet ledit mestier et art de massonerie, bien et duement ledit temps durant, si audit Peguet ne tient, et oultre, le fournir de boire, manger, feu et lit et de tous les habillemens à lui necessaires ledit temps durant, fors et excepté que à l'entrée de son service, ledit Peguet sera tenu se habiller tout de neuf, fors de soulliers, et à la fin dudit temps, ledit Durant sera tenu et a promis et promet l'habiller tout de neuf, ainsi que à son estat appartient; et à ce tenir, etc.

Signé : J. Foussedouaire.

(Minutes de J. Foussedouaire, notaire à Tours, registre de 1500 à 1502 inclus, fol. 34.)

PEINTRES OUBLIÉS.

(1588-1598.)

ROBERT BOULANGER, NICOLAS LESCUYER, GRÉGOIRE PETITPAS, JEAN BERRY, ÉTIENNE PONNANCEAU, JEHAN DE BELLY, JEHAN FACE, PIERRE TESSIER.

Extraits des notes inédites d'Auguste Jal, communiqués et annotés par M. Henry Jouin.

I.

Boulanger ou Boullenger (Robert). — 1588.

3 septembre 1588. Baptême, à Saint-Merry, de Pierre, fils de *Robert Boulanger*, peintre, et de Charlotte Lesguier (*sic*)[1], sa femme.

(Registre de Saint-Merry.)

II.

Boullenger (Robert). — 1589.
Lescuyer (Nicolas). — 1589.

Du dimanche 27e d'aoust 1589. Baptême, à Saint-Jacques-de-

1. *Lesguier* pour *Lescuyer*.

la-Boucherie, de Nicollas, fils de *Robert Boullenger*, peintre, et de Charlotte Lescuyer, sa femme, rue Saint-Martin. Parrain, *Nicollas Lescuyer*, aussi peintre.

(Registre de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.)

III.

PETITPAS (Grégoire). — 1589.

Dupont (Philippe), parrain de Claude, fille de *Grégoire Petit-pas*, peintre, le 15 octobre 1589.

(Registre de Saint-Jean-en-Grève.)

IV.

BERRY (Jean). — 1592.

6 janvier 1592. Baptême à Saint-Germain l'Auxerrois de Marie, fille de honorable homme *Jean Berry*, maître peintre à Paris, et d'Isabelle Trieur, sa femme.

(Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Un homonyme de ce maître peintre « *Jean Bery*, imager, » est mentionné par L. de Laborde, à la date de 1540, dans la *Renaissance des arts* (I, 403).

V.

PONNANCEAU (Étienne). — 1592.

28 avril 1592. Baptême de Marie, fille de honneste homme *Estienne Ponnanceau*, maître painctre, et de Renée Longuet, sa femme.

(Registre de Saint-Jean-en-Grève.)

VI.

BELLY (Jehan DE). — 1596.

16 may 1596. Baptême à Saint-Germain-l'Auxerrois d'Isabelle, fille de *Jehan de Belly*, maître paintre, et d'Isabelle Tomur, sa femme.

(Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

VII.

FACE (Jehan). — 1597.

4 aoust 1597. Baptême de Louis, fils de *Jehan Face*, maître

painctre, et de Catherine Ponteron, sa femme. Parrains, *Loys Vaillant*, maître menuisier, et *Hyérosme Bollery*, maître painctre.

Jehan Face demeurait rue Mondetour.

(Registre de Saint-Eustache.)

Jal (*Dictionnaire critique*, p. 244, col. 1) mentionne incidemment le baptême du fils de *Jehan Face*, mais il ne dit pas que ce peintre est allié aux *Pontheron*, ce qui ressort des lignes qui précèdent. Au cours de l'article qu'il consacre aux peintres *Pierre Ier*, *Nicolas*, *Pierre II Pontheron* (*même source*, p. 988, col. 1 et 2), Jal est muet sur *Jehan Face*. Catherine Pontheron, femme de *Jehan Face*, doit être une fille de *Pierre Ier Pontheron*; son acte de naissance a échappé aux recherches de Jal.

VIII.

Tessier (Pierre). — 1598.

Jehanne Tessier, fille de *Pierre Tessier*, maître peintre, marraine à Saint-Merry, le 25 juillet 1598, de Jacques, fils de Jusquin Testelin.

(Registre de Saint-Merry.)

UN TABLEAU DE *CLAUDE DERUET*.

(1621.)

On ne peut guère reprocher à E. Meaume d'avoir donné une liste incomplète des tableaux du peintre lorrain *Claude Deruet*. A l'époque déjà éloignée où il publia une biographie d'ailleurs intéressante de cet artiste, les travaux sur l'art français étaient à peu près nuls, les recherches restaient difficiles, les archives n'avaient pour ainsi dire encore livré aucun de leurs secrets. Il convient d'ajouter aux œuvres dont *Deruet* est reconnu l'auteur une *Assomption de la Vierge* qui lui fut commandée pour l'église de Mirecourt (Vosges) en 1621 (Arch. comm. de Mirecourt, BB. 3) et qui devait orner le maître-autel. Cette toile, qui lui fut payée 800 francs (mêmes archives, CC. 18 et 20) en deux fois, existe toujours à l'église paroissiale de Mirecourt. Elle mesure 2m60 de haut sur 2m30 de large, et représente la Vierge montant au ciel, entourée d'anges; sur le plan inférieur est figuré le groupe des apôtres.

Henri Stein.

LES PEINTRES DÉCORATEURS DU XVIII[e] SIÈCLE.

SERVANDONI, *BRUNETTI*, *TRAMBLIN*, ETC., ETC.

NOTES INÉDITES DE FAVART.

Ce serait un bien curieux chapitre de l'histoire de l'art celui qui serait spécialement consacré aux peintres décorateurs pour les théâtres, les fêtes publiques et les cérémonies funèbres. Il est à craindre que ce chapitre ne soit pas écrit de sitôt, en raison des difficultés du sujet et de la rareté des documents positifs. Il y a cependant parmi ces peintres, qu'on est trop habitué à traiter en artistes d'ordre inférieur, des virtuoses de premier ordre, d'une intelligence très remarquable, d'une habileté de main sans égale. On pourrait se demander à cette occasion si la décoration des murailles planes n'est pas le véritable but de la peinture, bien plutôt que l'exécution d'un panneau microscopique ou d'un trompe-l'œil plus ou moins habile qui peut se placer indifféremment dans tous les jours et s'enlever suivant le caprice du propriétaire. L'examen de cette grosse question nous mènerait loin. Pour le moment contentons-nous de présenter aux lecteurs les documents que nous avons recueillis sur les peintres décorateurs du XVIII[e] siècle.

Favart, l'auteur bien connu, le mari de la célèbre actrice, est chargé, par le comte de Durazzo, conseiller intime de Leurs Majestés Impériales, de recruter, parmi les plus habiles artistes de Paris, des décorateurs disposés à faire le voyage de Vienne et à s'installer pour quelque temps en Autriche. Avant de rien conclure, il envoie à son correspondant des notes détaillées sur les hommes les plus aptes à remplir ses vues. Nul n'était mieux placé que Favart pour connaître le fort et le faible de tout ce qui touchait de près ou de loin au théâtre. Aussi ces notes nous ont-elles paru particulièrement intéressantes en raison de la situation de leur auteur, qu'elles s'appliquassent à des artistes connus comme *Servandoni* ou *Brunetti*, ou qu'elles fournissent des renseignements sur des peintres dont le nom est aujourd'hui presque complètement oublié. Il n'est pas jusqu'aux détails sur les décorateurs machinistes comme *Fouré* et *Duclos* et jusqu'aux appréciations sur les coryphées de la danse à l'Académie royale de musique qui ne prennent une importance particulière sous la plume d'un homme compétent comme Favart. Aussi donnons-nous sans exception toutes les notes contenues dans le dossier qu'un heureux hasard a fait venir en nos mains.

Aucune des pièces que nous publions n'est, il est vrai, signée. Ce ne sont que des brouillons de lettres, des projets de traités ou des renseignements fournis par les intéressés, comme la note sur le machiniste *Duclos*, dont nous avons scrupuleusement respecté la fantastique orthographe. Mais ces brouillons nous paraissent présenter tous les caractères de l'authenticité la plus certaine. Les analyses sommaires ajoutées en tête de chaque pièce par une main différente prouvent l'intérêt qu'on attachait déjà par le passé à ces documents. L'annotateur n'hésite pas d'ailleurs sur le nom du correspondant de la cour de Vienne.

Les *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et anecdotiques*

de C. S. Favart, publiés par A. P. C. Favart, son petit-fils, parurent en 1808[1] (3 vol. in-8°. Paris, Léopold Collin). Ils contiennent toute la correspondance de Favart avec le comte de Durazzo. L'auteur dramatique tient le conseiller intime au courant de toutes les nouvelles théâtrales et s'occupe constamment de recruter des sujets pour le théâtre de Vienne. Nous nous sommes assuré que les lettres suivantes n'avaient pas paru dans le recueil de 1808 qui renferme parfois des renseignements curieux sur les artistes nommés ici.

La correspondance avait commencé le 20 décembre 1759. Elle débute par une lettre du comte précisant la nature des services qu'il attend de son agent littéraire. Comme une lettre du 20 juillet 1760 annonce qu'un des artistes signalés par Favart, le sieur *Charles-André Tremblin*, engagé par la cour de Vienne, n'avait pas réussi et avait dû quitter l'Autriche pour la Russie, il s'ensuit que le dossier que nous publions date des premières relations de Favart avec le conseiller intime, c'est-à-dire du commencement de l'année 1760.

Nous mentionnons plusieurs passages des lettres imprimées se rapportant à quelques artistes nommés dans nos pièces. Au milieu de beaucoup de détails curieux sur le théâtre et d'anecdotes scabreuses, on rencontre çà et là quelques renseignements intéressants sur les artistes en réputation. Signalons notamment le passage de la lettre du 25 septembre 1761, relatif aux peintres *Doyen*, *Greuze* et *Casanova*.

A côté des peintres décorateurs, Favart énumère dans les pièces qui suivent les décorateurs machinistes les plus habiles. Ces détails sont d'autant plus précieux que les hommes auxquels ils se rapportent sont moins connus. Nous reproduisons également un état des danseurs et danseuses en réputation, bien que cet état soit par sa nature assez étranger à l'objet de la *Revue*. Il est court et certaines appréciations de l'écrivain ne laissent pas d'être assez piquantes.

J. J. Guiffrey.

I.

Lettre de Favart au comte de Durazzo[2].

Monseigneur,

Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. Exc., je n'ai point

1. Une édition abrégée de ces mémoires a été publiée, en 1853 (Paris, Eugène Didier, 1 vol. in-12), sous ce titre : *Œuvres de M. et Mme Favart, leur vie, par lord Pilgrim; Mme Favart et le maréchal de Saxe, par Léon Gozlan.*

2. En tête de la pièce, on lit cette annotation : « De M. Favart. Il propose plusieurs peintres; d'abord le chevalier *Servandoni*, ensuite *Brunetti*, après le s. *Piètre*, Italien, puis *Tremblin*, dont il fait l'éloge. Il dit que *Bocquet* ferait ici des dessins pour le théâtre de Vienne.

« Il propose encore les srs *de Leuze, Guillet* et *Moulin*, ensuite, comme peintres du second ordre, les srs *Boudon, Le Maire, Tardif.*

« Il parle du s. *Fouré*, décorateur machiniste. »

discontinué mes recherches. Voici un état exact des sujets qui pourroient convenir.

Peintres décorateurs :

On m'a dit que le chevalier *Servandoni*[1] est dans le dessin de s'attacher à la cour de Vienne. Ce célèbre artiste a une réputation trop étendue pour qu'il soit besoin de détailler ses talens.

Après lui, on peut citer le s. *Brunetti*, que j'ai déjà proposé. Ensuite le s. *Piètre*, Italien, premier peintre et décorateur de l'Opéra. On a vu ses ouvrages au théâtre de Dresde. Il est lié à Paris par des engagements. Il ne pourroit travailler ailleurs que par congé.

Le s. *Tremblin*, actuellement directeur des travaux des Gobelins pour les peintures et dorures des équipages. Il a décoré le théâtre de l'escalier des Ambassadeurs, à Versailles, et celui de Mme de Pompadour, à Bellevue. Il a été chargé par la Ville de plusieurs fêtes publiques qu'il a fait exécuter sur ses dessins. Il a été pendant quelques années premier peintre et décorateur de l'Opéra. Il a l'imagination vive et beaucoup de goût. Il travaille dans tous les genres, dessine la figure et très bien l'ornement. Comme personne n'est plus en état d'apprécier les talens que Votre Grandeur, je lui envoye quelques dessins de *Tremblin*. Il vous supplie, Monseigneur, de les renvoyer à Paris lorsqu'ils

---

1. Né en 1695, à Florence, le chevalier *Jean-Nicolas Servandoni* est trop connu pour qu'il soit besoin de retracer ici les principales étapes de sa longue carrière. On sait que l'ouvrage qui établit surtout sa réputation est le portail fastueux de l'église Saint-Sulpice.

Servandoni était membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, chevalier de l'ordre du Christ, d'où le titre de chevalier qu'il joignait à son nom, et avait été nommé premier architecte décorateur du roi de Pologne, électeur de Saxe. Il mourut en 1766.

Sur un autre brouillon de la lettre de Favart, faisant partie du même dossier, on lit ce passage qui paraît avoir été supprimé sur le texte définitif du rapport : « On m'a dit que le chevalier *Servandoni*, actuellement à Bruxelles, seroit flatté d'être au service de la cour de Vienne. Si cela est, tous les sujets que j'ai à proposer doivent baisser pavillon devant lui. Cet artiste célèbre est le premier de son genre pour la décoration des théâtres, l'ordonnance des fêtes et la majesté des spectacles. Il réunit le goût et le génie, et, lorsqu'il est secondé, on est sûr d'une parfaite exécution. Il est vrai que l'on l'accuse d'employer souvent des moyens trop dispendieux; mais, lorsque l'on vise au grand, l'économie resserre l'imagination. »

auront été examinés, parce que ce sont des originaux qu'il veut faire graver et qu'il n'en a pas de copies. *Tremblin* iroit à Vienne à meilleure composition que tous les autres, ayant lieu d'espérer qu'il seroit employé pour les peintures et dorures des voitures de la cour. Il a déjà fait plusieurs carrosses pour Leurs Majestés Impériales, pour Monseigneur le comte de Konitz, etc. Il n'y a que lui et le s. *Martins* qui possèdent ces beaux vernis égaux et supérieurs même à ceux de la Chine. *Tremblin* décore aussi les appartemens.

Le s. *Boquet*[1], dessinateur des Menus Plaisirs du Roi et de l'Opéra, a beaucoup d'intelligence pour la décoration. Il fait l'ornement avec goût et dessine supérieurement les habits. Je ne crois pas qu'il soit dans l'intention de quitter Paris, mais on pourroit toujours avoir de ses dessins selon les sujets et les différences du costume. Je les lui ferois faire conformément aux intentions de Votre Grandeur. Ces dessins seroient coloriés. J'y joindrois des notes qui indiqueroient exactement les étoffes.

Les s^rs *Guillet*, *Moulins* et *de Leuze* ont encore beaucoup de talens. Ils ont eu l'Opéra en société pour les décorations; mais, comme ils ont besoin de travailler ensemble pour réussir, je ne leur ai fait aucune proposition. Leurs paysages sont charmants et de la plus grande fraîcheur, leur architecture un peu mesquine, leurs ornemens assez bien; ils ne se sont point attachés à la figure[2].

Parmi les sujets de second ordre, il y a le sieur *Boudon*, très bon paysagiste, le s. *Lemaire*, qui fait un peu de tout, et grand nombre d'autres, entre lesquels on doit distinguer le s. *Tardif*, jeune homme de beaucoup d'espérance, que *Piètre* employe préférablement à ceux qui passent pour les plus habiles. Les demandes de *Tardif*[3] se réduisent à 3,000 livres; peut-être l'aurons-nous à

1. Les Archives nationales conservent plusieurs mémoires des ouvrages faits par *Bocquet* pour les habits de théâtre, en 1752 et 1753.

2. L'autre brouillon de la lettre contient ce passage sur *Guillet* et *Moulins* : « Ils ont très bien réussi au grand théâtre du Louvre dans le spectacle Mogol qu'ils ont donné après le s. *Servandoni*. On y admire surtout un palais d'architecture indienne qui faisoit un grand effet. »

3. Dans sa lettre du 1er mai 1761, au comte de Durazzo, Favart écrit : « J'ai dit au s. *Tardif* que j'attendais les ordres de Votre Excellence pour terminer avec lui, » et il ajoute : « J'ai oublié, dans l'énumération des peintres, le s. *Crépin*, excellent paysagiste, qui n'a pas moins de talent pour l'ornement

moins. Il est capable, au défaut de *Boquet*, de donner des modèles d'habits. J'enverrai dans quelques jours de ses dessins, afin que l'on en puisse juger.

Décorateurs machinistes.

Le s. *Fouré* a donné, l'été dernier, sur les boulevarts un spectacle en machines sous le titre de *Junon aux enfers*. Il en donne un autre à la foire Saint-Germain, qui représente Lycaon puni par Jupiter[1]. Le s. *Fouré* se dit élève du chevalier *Servandoni*. Il n'est pas sans talens; mais tout ce qu'il a fait jusqu'à présent n'a eu qu'un succès des plus foibles et n'a pas percé.

Je reviens encore à *Duclos*[2]; je ne crois pas, Monseigneur, que l'on puisse trouver quelqu'un plus nécessaire que lui pour la machine, les accessoires et le service du théâtre. Il ne demande que 3,000 l. Cette somme est très modique pour l'utilité dont il est et l'économie qu'il apporte dans tout ce qu'il exécute, sans que cette économie puisse nuire à l'effet. Au contraire, il perfectionne en simplifiant. Par exemple, le fameux serpent, que l'on admiroit en Angleterre sur le théâtre de Le Riche et qui a coûté plusieurs centaines de guinées, a été exécuté à Paris par *Duclos* et ne revenoit pas à une pistole. Il est vrai que ce n'étoit point un ouvrage d'horlogerie; un simple ressort spiral en fil de fer revêtu de toile composoit toute la magie; mais ce serpent faisoit des choses plus merveilleuses que celui de Londres. Après avoir rampé sur le théâtre, il montoit et s'entortilloit à un arbre avec des mouvements qui imitoient parfaitement la nature. Des paysans armés de fléaux paraissant l'attaquer, il s'élançoit de côtés et d'autres pour se défendre. Enfin, on l'assommoit; il tomboit alors, il haletoit, palpitoit et rendoit les derniers soupirs avec une vérité qui faisoit croire aux spectateurs que c'étoit un objet réel. M. *Servandoni*, pour lequel *Duclos* a travaillé, peut rendre témoignage de ses talens. J'ai eu beaucoup d'occasions de l'employer et je l'ai fait

---

et les fleurs; il peint aussi la figure; il doit m'apporter de ses ouvrages que j'aurai l'honneur de vous envoyer aussitôt s'ils peuvent être transportés facilement. »

1. Dans son autre brouillon, Favart analyse toute la pièce à laquelle il est fait allusion ici.

2. Ce passage est emprunté au second brouillon de Favart. Il manque complètement à celui dont nous suivons le texte comme plus correct.

avec succès. C'est lui qui, dans une pièce que je donnai à la comédie italienne, représenta, sur un bassin formé par des (mot illisible) dont les eaux avoient des ondes progressives en proportion de leur éloignement, des cignes qui nageoient, tournoient en tous sens, battoient des ailes, plongeoient, se pluchoient, prenoient leur essor et s'envoloient dans les airs. Je pourrois citer cent autres exemples. C'est encore lui qui, conformément aux ordres que je lui donnai, éleva en moins de huit heures le parterre et l'orchestre du grand théâtre de Bruxelles.

II.

Lettre de Favart sur Brunetti[1].

Brunetti, peintre d'architecture et de toutes les parties de décoration, établi à Paris, est connu par différens travaux de conséquence, tant publics que particuliers, dans les églises, hôtels et différens théâtres de Paris; il est actuellement à mettre le Théâtre français en état, ouvrage qu'il a commencé à la clôture dernière. Les décorations que l'on y a vu cette année sont de lui, sçavoir : le sallon pour le haut comique, la chambre pour le Molière, la place publique, le jardin, le camp, le paysage, Sémiramis, etc., toutes décorations nouvelles. Il peint un palais très riche et fastueux qui paraîtra de lundi en huit dans Hypermnestre. Il va commencer un temple pour Athalie, etc.

Ouvrages remarquables :

L'église des enfants trouvés.
L'escalier de l'hôtel de Luynes[2].

---

1. « Cette lettre de M. Favart ne parle que des ouvrages et de la personne de M. *Brunetti*, peintre » (note en tête de la minute).

2. *Brunetti* (*Paul-Antoine*) reçoit le titre de peintre doreur et décorateur de la Comédie française dans le procès-verbal d'apposition et de levée de scellés, publié dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (tome VI, 1885, p. 157). Il meurt le 23 octobre 1783, âgé de soixante ans, d'après le procès-verbal mentionné ci-dessus, ce qui fixe la date de sa naissance aux environs de 1723. Bellier de la Chavignerie ne cite même pas dans son dictionnaire le nom de cet artiste, qui travailla si longtemps à Paris. Nagler le nomme *Cajetan* et fixe son établissement à Paris en 1730. Double erreur, on le voit. On chercherait vainement dans les auteurs contemporains des détails aussi précis que ceux que nous a laissés Favart, sur les travaux du peintre décorateur dans les hôtels et les théâtres de Paris.

L'escalier de Bellevue.

L'escalier du maréchal de Richelieu et le pavillon.

Le pavillon de l'hôtel d'Egmont.

Étant établi à Paris, ayant toujours projeté de s'y fixer, il s'est arrangé en conséquence, et, ayant longtemps sacrifié ses intérêts pour acquérir une réputation distinguée, a eu le bonheur d'y parvenir et commence depuis quelque temps à en jouir. Il ne peut donc quitter Paris que pour un objet qui soit plus qu'équivalent et une place sûre. Il s'agit d'un autre établissement. La place qui lui est proposée a pour titre premier ingénieur et architecte décorateur de l'Impératrice avec une pension pour la vie de deux mil écus et les ouvrages payés à part, ainsi que en a joui le sr *Bibienna*, qui est mort. *Brunetti* demande aussi une petite pension pour un peintre qui travaille depuis longtemps avec lui et dont il ne peut se passer, d'autant plus qu'il est Allemand et que, ne sachant pas lui-même la langue, ce nommé *Spourny* lui sera d'une grande ressource. Sous ces conditions, il acceptera la place qu'on lui fait l'honneur de lui proposer.

III.

Autre note de Favart sur Brunetti[1].

Note en tête : « De M. Favart. Il propose d'envoyer un peintre nommé *Brunetti*. Il propose de faire faire des dessins par *Bocquet*. »

... Il avoue cependant qu'il n'est pas grand praticien dans le paysage ; mais, s'il se trouve quelqu'un pour le seconder, il répond de l'exécution. Ses ornements sont galants sans rien avoir de ce goût colifichet si fort à la mode. Ses fleurs sont touchées légèrement et avec beaucoup de vérité. Ses figures ont le trait des Grâces. On croit y reconnaître le pinceau de *Boucher*. Je ne parle point de l'architecture où il excelle, puisqu'il y a à Vienne d'habiles gens en ce genre. Monsieur le duc de Choiseul a recommandé M. *Brunetti* à Monseigneur l'Ambassadeur.

Si Votre Grandeur est contente des deux dessins que j'ai eu l'honneur de luy envoyer et qu'elle veuille en avoir de la même main toutes les fois qu'il sera nécessaire, sans que *Boquet* soit obligé de quitter Paris, on pourra faire un arrangement. Il se contentera d'une somme très modique.

---

1. *Brunetti* avait aussi décoré l'escalier du palais Soubise.

IV.

Traité du s. Tremblin, peintre, pour aller à Vienne.

Sous l'autorité et protection de Son Excellence Monseigneur le comte de Durazzo, Conseiller intime et actuel de Leurs Majestés Impériales,

Nous, soussignés, Charles-Simon Favart, agent littéraire de mond. seigneur, demeurant à Paris, rue du Petit-Lion, paroisse Saint-Sauveur, et *Charles-André Tremblin*[1], peintre du Roi, demeurant aux Gobelins, sommes convenus de ce qui suit, sçavoir : que moi Favart engage pour le service de la cour de Vienne ledit *Tremblin* en qualité de peintre et vernisseur pour une année, à commencer du 15 juin 1760 et finir au 15 juin 1761, et moi *Tremblin*, reconnais m'être engagé et m'engage pour ledit temps, sans autre conditions et appointemens que ceux qu'il plaira à Son Excellence Monseigneur le comte de Durazzo de m'accorder, m'en rapportant entièrement à son équité.

Fait double entre nous à Paris, ce 11 juin 1761 (il faut lire 1760).

---

1. *Charles-André Tramblin* était fils d'*André Tramblin*, professeur de l'Académie de Saint-Luc, mort le 24 juin 1742, dans une maison du quai de Gesvres, comme l'apprend le procès-verbal d'apposition et de levée de scellés publié dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, tome V, p. 17-27. Lors de la mort de son père, *Charles-André* prend, ainsi que son frère *Pierre-Robert*, la qualité de membre de l'Académie de Saint-Luc. Dix ans plus tard, en 1752, lors du décès de *Pierre de Neufmaison*, peintre du roi, directeur des ouvrages de la Chine aux Gobelins, *Charles-André Tramblin*, qui avait épousé la fille du défunt, Anne-Ursule de Neufmaison, préside en cette qualité aux opérations d'apposition de scellés. Il porte alors le titre de peintre et directeur pour le Roi des ouvrages de la Chine à la manufacture des Gobelins (*Nouvelles Archives*, même volume, p. 140). Le traité dont nous publions le texte reçut son exécution et *Tramblin* partit pour Vienne. Il n'y resta pas longtemps, car une lettre de Favart, datée du 20 juillet 1760 et publiée dans la *Correspondance* de l'écrivain avec le comte de Durazzo, nous apprend que *Tramblin*, n'ayant pas réussi à Vienne, prit le parti de partir pour la Russie. Les éditeurs de la *Correspondance* ajoutent que, peu de temps après, l'artiste se suicida en Russie. Dans la lettre suivante, Favart ajoute que *Tramblin* était plus propre à diriger qu'à opérer lui-même. Adrienne Lecouvreur était la cousine de notre artiste, comme le rappelle Favart en rapportant une légende bien connue sur la mort de la grande tragédienne.

V.

Note sur Duclos, machiniste (autographe).

Duclos, machiniste et décorateurs de la Commédie italliene, sy devent tenens la maime amploix à l'armée de Flandre sous la proteection du marechalle de Saxce, et exseceutte les faitte sous les ordre de monsieur Favart, directeur des menuplaisire du maréchalle de Saxce, ayant fait les machine et painture et feux d'artifice; de plus, aprais la paix avoire ainvanté et exseceuté à Mastraike une faitte pour l'aniverser du praince d'Orange pour l'étamajore des Aulandais.

Ettat de mes tallans.

Machiniste et pains la decorasion.

Modelle masque de tout caracter, quasque et quirace et autre axsesoire.

Fait les creux desdit moulage.

Les cartonne, les pain et dor enfain quant faux.

Conposse l'artifice des tehatre, ettans elleve des artifisié italien dit Rugery donc j'en nay exsecuté des travaux pour le Dannemarcke.

VI.

État de la danse sur les quatre théâtres de Paris.

Opéra.

Les sieurs :

Lani[1] pour les demi caractères, le comique et trop souvent le sérieux.

Vestris[2] pour le sérieux et le galant. Plusieurs personnes lui

1. Sur le danseur Jean-Barthélemy Lany, né en 1718 et maître des ballets de l'Académie de musique jusqu'en 1770, on peut lire la curieuse notice insérée par M. Émile Campardon dans son livre sur l'*Académie royale de musique au XVIIIe siècle*, 1884, 2 vol. in-8°, tiré à petit nombre, tome II, p. 59. Louise-Madeleine Lany, à qui M. Campardon a consacré également une notice biographique très complète dans le même ouvrage, était non la femme, mais la sœur du précédent.

2. Dans l'ouvrage déjà cité, M. Campardon a résumé tout ce qu'on sait de la carrière théâtrale des deux Vestris père et fils. Il s'agit ici du père, né en 1729. Rien n'égalait la fatuité présomptueuse de ce danseur; son biographe en cite de nombreux exemples.

préfèrent le s. Pitro pour le haut de corps, mais il (Vestris) lui est de beaucoup supérieur pour la jambe.

Lionnois pour les Démons, les Vents et les Furies.

Laval a des prétentions à tout.

Les dames :

Lani. Personne ne sçait la danse comme elle et ne l'exécute aussi bien, mais son visage ne dit mot.

Vestris pour la volupté. Son visage et ses attitudes disent trop.

Puvigne pour les grâces.

Lionnois pour les Baccantes, les Furies et la Danse terrible.

Ces huits sujets sont supérieurs.

BIBLIOGRAPHIE.

Eudel (Paul). — *L'Hôtel Drouot et la Curiosité en 1885-1886,* avec une préface par Émile Bergerat; illustrations par Job et Comba. — Paris, Charpentier. 1887, 466 pages. — Nous avons déjà signalé l'intérêt de ces volumes où un connaisseur émérite note au jour le jour tous les faits saillants qui surviennent dans le monde de la curiosité et des ventes. La publication que poursuit M. Eudel sans défaillance rendra les plus grands services non seulement aux amateurs, mais encore aux érudits. Chaque volume nouveau qui vient s'ajouter aux anciens, — celui-ci est le sixième de la série, — nous cause un nouvel étonnement par la souplesse ingénieuse avec laquelle l'auteur sait renouveler un sujet assez monotone et par l'art aimable avec lequel il dissimule soigneusement son érudition toujours sûre. Un autre talent de ces comptes-rendus est l'habileté avec laquelle l'écrivain sait éviter le principal écueil du genre : jamais un mot, une appréciation, une épithète dont qui que ce soit puisse prendre ombrage. Même dans les questions les plus épineuses, M. Eudel sait rester impartial pour chacun.

Un des chapitres les plus piquants du présent volume est certainement celui où l'auteur rend compte d'une vente de quatre tableaux du peintre *Court*, faite à Rouen le 11 mars 1886. Les frais préparatoires atteignirent la somme de 1,255 fr. et les quatre tableaux furent payés en tout 8 (huit) francs; le premier cinq et les trois autres un franc chacun. On voit que la publication de M. Eudel renferme parfois des documents bien curieux et bien caractéristiques sur l'histoire de l'art et les variations du goût.

J. G.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES FONDATEURS
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

L'Assemblée générale annuelle des membres fondateurs de la Société de l'histoire de l'Art français s'est réunie le 17 mai 1887, à quatre heures et demie, dans la salle des Cours de l'École des Chartes, sous la présidence de M. Anatole de Montaiglon.

Étaient présents : MM. Paul Mantz, Henry Havard, Henry Jouin, *membres du Comité;* M. Alexandre Tuetey, *trésorier;* M. Jules Guiffrey, *secrétaire du Comité;* MM. F. de Mély, Maurice Tourneux, Stein, Fayet et Alkan, *membres fondateurs.*

Le président, après avoir ouvert la séance, expose en ces termes l'état des travaux de la Société pendant l'exercice 1886, ainsi que des publications en cours d'exécution :

Messieurs,

Bien que les années soient rapides, elles ne passent jamais sans laisser de tristes souvenirs; avant le tableau annuel de nos travaux, il n'est pas possible de ne pas signaler nos pertes, et d'abord celle de M. Sénemaud, Archiviste du département des Ardennes. Il prenait intérêt à vos travaux, puisqu'il tenait à les recevoir, et, s'il n'a pas figuré parmi nos collaborateurs, c'est que ses archives ne lui ont probablement donné rien de relatif aux arts. Nous n'avons parmi nous que quelques Archivistes; il serait bon, même pour eux, que nous en eussions davantage; ce sont pour nous des collaborateurs naturels, et auxquels notre recueil est ouvert d'avance.

M. Louis Bruyerre, qui n'était pas d'un âge à mourir, était un architecte archéologue; nous avons toujours, parmi nos membres, plus d'architectes que de peintres et de sculpteurs. L'on a vu au Salon les beaux travaux de M. Bruyerre sur les églises d'Auvergne faits pour la Commission des monuments historiques. Il avait été, sous M. Lefuel, inspecteur des travaux du nouveau Louvre, et il y avait relevé bien des notes précieuses, qui pourront être mises en œuvre par son fils et s'ajouteront utilement aux travaux de Berty sur la topographie du Louvre et des Tuileries.

Nous avons aussi perdu trop tôt le Baron Jules David, petit-fils du grand peintre *Louis David.* On a pu être étonné que le Marat qu'il possédait et d'autres œuvres du Maître français aient passé de chez lui au Musée de Bruxelles. Il ne les avait en quelque

sorte qu'en dépôt, et la famille, en souvenir de l'accueil fait à son exil, les avait formellement léguées d'avance au pays dans lequel *David* a passé la fin de sa vie et qui conserve avec honneur son tombeau.

Dans un autre sens, notre confrère a élevé à son aïeul un monument qui subsistera. Il a publié en 1880 un magnifique volume sur la vie de *Louis David*, et il l'a complété par un second volume de planches, dessinées et gravées par lui, qui présentent la suite complète de l'œuvre du maître. Il est peu de monographies plus simples, plus sincères, mieux informées, plus complètes, et son livre comptera dans les meilleurs de ceux qui sont consacrés à l'histoire d'un artiste français.

Pour en revenir aux travaux de l'année, j'ai déjà parlé en partie de la première moitié de ceux de l'année 1886. Le volume de la *Revue de l'Art français* s'est terminé en vingt-cinq feuilles compactes. Pour être court, je ne vous rappellerai que l'article de M. Henry Havard, consacré à un tombeau, inconnu et perdu, d'un Abbé de Sainte-Geneviève par *Germain Pilon*, et les notices si intéressantes de M. de Chennevières, notre Président honoraire et, dans le passé, notre véritable fondateur, sur des artistes normands peu connus des XVIIe et XVIIIe siècles. C'est la suite et le supplément de ses *Peintres provinciaux*.

Enfin, l'exercice 1886 a été complété par la publication du VIIe volume des *Procès-Verbaux de l'Académie de peinture*, qui comprend douze années, de 1751 à 1763.

L'exercice de 1887 sera plus riche encore. Les numéros parus de la *Revue de l'Art français* contiennent déjà un travail très nouveau et très important de M. de Chennevières, complétant ce qu'il a dit autrefois de *Quentin Warin*, et celui de M. Rondot sur les sculpteurs de Troyes aux XIVe, XVe et XVIe siècles. La *Revue* est donc, en réalité, comme les *Anciennes Archives*, un recueil de documents inédits annotés. Ce ne sont pas des numéros, mais un volume publié en fascicules. Seulement, le doublement du nombre de ses feuilles, sa périodicité régulière, dont il faut remercier ceux qui veulent bien en prendre le soin, nous ont déjà fait et continueront de nous faire avoir des communications précieuses, qui ne nous seraient pas venues si elles avaient dû trop attendre et ne paraître qu'en une fois par an.

Je vous ai parlé, l'année dernière, du traité qui avait été passé entre la Direction des Beaux-Arts et notre Société pour la publi-

cation de la correspondance des Directeurs de l'Académie de Rome avec les Surintendants. L'impression en est commencée. Le premier volume comprendra le Directorat d'*Errard*, de 1666 à 1673, les deux années de celui de *Noël Coypel*, de 1673 à 1675, le second Directorat d'*Errard*, de 1675 à 1683, et le commencement du Directorat de *La Teulière* sous la Surintendance de Louvois. Cette première période sera la plus incomplète. Les documents sont rares. Malgré ce que j'y ai ajouté d'après les *Procès-Verbaux de l'Académie*, les *Mémoires inédits des Académiciens*, nos *Archives de l'Art français*, les *Comptes des Bâtiments du Roi* et d'autres sources imprimées, il y reste trop de lacunes.

Dans les correspondances diplomatiques de nos Ambassadeurs et de nos Chargés d'affaires à Rome, il ne peut manquer d'y avoir plus d'une lettre qui s'y encadrerait; mais, s'il avait fallu dépouiller à ce point de vue toutes les correspondances des Dépôts de la Marine, de la Guerre et des Affaires étrangères, on n'aurait pas commencé de plusieurs années. Ce sera forcément l'objet d'un appendice, mais la publication de ce qui reste du fonds de l'Académie sera même une raison pour qu'on signale ce que d'autres rencontreront dans des dépouillements plus généraux. Au contraire, dans la seconde moitié de la Surintendance de Louvois, et surtout à partir de celle de M. de Villacerf, les documents des Archives nationales donnent une série bien autrement suivie et importante. Ce qu'on y pourra encore ajouter se perdra dans la suite très complète et très abondante du fonds des Archives, qui suffirait à elle seule. C'est le commencement qui est et, malgré ce qui pourra venir s'y joindre, restera toujours très incomplet. Je vous ai dit que l'impression était commencée; il y en a déjà six feuilles; la suite de la copie est prête, et le volume sera distribué avant la fin de l'année.

Il paraîtra aussi dans le même exercice un travail bien utile et qu'on désirait depuis longtemps, c'est-à-dire la table des *Nouvelles Archives*. Elle comprendra deux parties; celle des noms et des matières sera alphabétique; l'autre sera l'indication des documents rangés dans l'ordre chronologique. L'une permettra de chercher les noms, l'autre de grouper et de suivre les époques, et elles comprendront, avec tous les volumes des *Nouvelles Archives*, les deux volumes de la seconde série des *Anciennes*, publiées chez Tross. C'est notre confrère M. Stein qui a bien voulu s'en charger, et nous ne saurions trop le remercier de son

dévouement. Son travail, très avancé, sera mis sous presse à la fin de juillet et fera partie de l'exercice 1887.

Puisqu'il est question de tables, j'ai à vous en annoncer une autre. Vous savez que, l'année dernière, à la suite de la mort de M. Dumoulin, les exemplaires restants des douze volumes des *Anciennes Archives* et de l'*Abecedario* de Mariette se sont trouvés dans sa vente. Comme il n'y a pas de différence dans l'objet, dans la forme et dans l'utilité des *Anciennes*, publiées par un libraire, et des *Nouvelles*, publiées par votre Société, qui est la fille et la suite des premières, il avait été décidé par votre Conseil, convoqué extraordinairement, qu'il y aurait lieu, si les *Anciennes Archives* ne montaient pas à un trop haut prix, de les acheter pour les sauver, et l'on avait voté une somme qui eût été fort lourde pour notre budget. Elles l'ont heureusement dépassée et se sont vendues à un prix qui les fera conserver. C'était là ce qui était le plus important. En même temps, il y avait, dans la même vente, le reste de l'édition en deux volumes des *Mémoires inédits des Académiciens*. Pour l'histoire de nos artistes du XVII[e] siècle surtout, c'est un document de premier ordre. M. Guiffrey les a acquis, et notre Société lui a demandé de prendre son marché pour les mettre dans votre collection annexe, dans laquelle ils pourront être vendus moins cher qu'autrefois. L'œuvre avait été surtout celle de M. Saint-Vincent Duvivier et de M. Dussieux; c'est M. Mantz qui en a écrit la préface, et je m'étais chargé de la table. Malheureusement, pour vouloir trop bien faire, je l'avais divisée en trois parties : les noms, les lieux et les sujets. La première seule a été imprimée alors, et les deux autres étaient restées dans un tiroir. L'ouvrage étant devenu notre propriété, il y avait lieu, pour lui redonner un peu de nouveauté, de les imprimer. C'est ce qui se fait dans le moment. Il y en a déjà trois demi-feuilles de tirées, et ce sera terminé avec une quatrième demi-feuille. Elles seront jointes aux exemplaires restants et tirées en sus, de manière à pouvoir être acquises par ceux qui possèdent déjà l'ouvrage.

Le catalogue de notre collection annexe se trouve à la fin du volume de documents de 1886. Depuis il s'y est joint deux ouvrages importants. Le premier est un tirage à part d'une liste chronologique des anciens Peintres de Lyon publiée à Lyon par notre confrère M. Rondot, qui a donné et qui donnera encore à notre recueil de documents des listes analogues, fruits de longues et pénibles

recherches dans les Archives. Le second est un travail de notre autre confrère M. Tuetey sur l'habile médailleur et orfèvre *François Briot*, qui est bien Français et de Lorraine. Les *Archives* avaient déjà donné sur lui des pièces intéressantes. M. Tuetey, en résumant tout ce qui était connu et épars, y ajoute beaucoup de nouveau.

En somme, notre Société, depuis 1875, a publié trente et un volumes :

Les documents des *Nouvelles Archives* en douze volumes;

Sept volumes des *Procès-Verbaux* de l'Académie de peinture, de 1648 à 1768;

Deux volumes des *Comptes des Bâtiments;*

Un volume des quatre années du *Bulletin* de 1875 à 1878; trois volumes de 1884 à 1886 de la *Revue*, qui reprend la publication de la suite des documents, et, à l'état de volumes séparés, l'*Histoire des Maisons royales* de Félibien, deux volumes d'actes d'état civil d'artistes, la *Stromatourgie* de Dupont et les *Mémoires* de Cochin.

Grâce au dévouement désintéressé de tous les collaborateurs, à la modicité très volontaire des frais généraux, toutes les ressources de la Société passent, comme vous le voyez, en papier et en impression. C'est, malgré des ressources trop modiques, ce qui nous a permis de créer une collection d'une importance et d'une vitalité réelles.

Quant à ce qui reste à publier, il est facile de le prévoir d'avance, et l'exercice de 1888 sera composé :

D'un volume de documents;

Du VIII[e] volume des *Procès-Verbaux* de l'Académie ; il a déjà quinze feuilles d'imprimées, qui vont jusqu'en 1776, et l'on peut voir que la publication sera terminée au IX[e] volume et au plus au X[e];

Du volume des *Lettres de Prud'hon* réunies par M. Marcille, dont le manuscrit est prêt et dont la publication aurait ce caractère de pouvoir intéresser le grand public et se vendre en dehors des membres de la Société ;

Enfin de la suite de la *Correspondance* de l'Académie de Rome, qui, malgré le format plus compact, ne pourra pas faire moins de six à sept volumes.

Je terminerai en rappelant qu'en exécution de nos Statuts cinq membres du Conseil sortent cette année; ce sont MM. Courajod, Gonse, Laborde, Lajolais et Tuetey, qui sont tous rééligibles. Votre

Bureau n'a pas à faire de choix entre eux; mais, en les soumettant à vos suffrages, je suis chargé de vous exprimer en son nom le désir de voir entrer dans le Conseil M. Henri Stein. C'est à lui, comme je vous le disais tout à l'heure, que la Société va devoir la table complète de l'ensemble des *Nouvelles Archives;* ce serait la seule récompense et la seule marque de remerciement que nous puissions donner à un travail aussi long, aussi méritoire et aussi profitable à la Société et au public.

La parole est ensuite donnée à M. Tuetey, trésorier, qui présente le rapport suivant sur l'état des finances de la Société :

J'ai l'honneur de placer sous vos yeux le tableau de la situation financière de la Société au 1er mai 1887 :

Les recettes se sont élevées à la somme de		5,280 fr. 30
dont voici le détail :		
1. Souscription ministérielle aux tomes XII et XIII des *Nouvelles Archives de l'Art français* (40 exemplaires)	1,600 fr. »»	
2. Règlement de compte du libraire au 30 juin 1886	229 15	
3. Cotisations des membres (149). .	2,980 »»	
4. En caisse au 15 mai 1886 . . .	471 15	
Total	5,280 fr. 30	
Les dépenses ont atteint le chiffre de		4,989 fr. 20
savoir :		
1. Frais d'impression du tome VII des *Procès-Verbaux* de l'Académie	2,005 fr. 90	
2. Frais d'impression de la *Revue de l'Art français* pour 1886 . . .	2,806 30	
3. Impression de circulaires et avis .	66 »»	
4. Frais de distribution du tome VII des *Procès-Verbaux* de l'Académie	21 50	
5. Enregistrement du traité avec le Ministère (Dir. des Beaux-Arts) au sujet de la publication de la *Correspondance de l'Académie*. . .	25 »»	
6. Débours du secrétaire	23 »»	

7. Frais de recouvrement	31	60
8. Frais de poste et timbres-quittances	9	90
Total	4,989 fr. 20	

Balance :

Recettes	5,280	30
Dépenses.	4,989	20
Reste en caisse	291 fr. 10	

Votre trésorier prend la liberté de vous faire observer que, sur le montant des dépenses, la presque totalité, soit 4,812 fr. 20 sur 4,989 fr. 20, représente le règlement de frais d'impression pour deux volumes; vous remarquerez également que les frais d'administration proprement dits n'y figurent que pour une somme très minime, une centaine de francs à peine, ces frais ayant été réduits par votre secrétaire et votre trésorier à leur plus simple expression.

Nous espérons que la publication en 1887 du premier volume de la *Correspondance de l'Académie*, actuellement en cours d'impression, en allégeant nos charges dans une proportion notable, permettra de solder l'acquisition des *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de peinture* faite pour le compte de la Société et de mettre en même temps sous presse la table si utile due à l'obligeance de notre confrère M. Stein.

A la suite de la lecture de ce rapport, les comptes de l'exercice 1886 sont approuvés et des remerciements votés au trésorier pour le zèle et le soin qu'il apporte à la gestion des finances de la Société.

L'ordre du jour appelle l'élection de cinq membres du Comité en remplacement de cinq membres arrivés au terme de leur mandat. Le scrutin donne les résultats suivants : M. Tuetey obtient 10 voix; MM. de Lajolais, Gonse et marquis de Laborde, chacun 9 voix; M. Stein, 8 voix. MM. Tuetey, Gonse, de Laborde, de Lajolais et Stein, ayant obtenu la majorité des voix exprimées par les membres présents. sont proclamés membres du Comité pour une période de six années.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune proposition n'étant soumise à l'Assemblée, la séance est levée à cinq heures un quart.

JEAN RONDET

PEINTRE.

(1563.)

L'extrait suivant, tiré des Registres du Parlement, offre cette particularité de mentionner des tableaux exécutés en vertu d'un arrêt de la Cour. Ces tableaux représentaient peut-être les portraits d'un certain nombre d'individus décrétés d'accusation et en fuite. Le Parlement, il faut en convenir, ne se montrait pas généreux pour les artistes qu'il employait.

J. J. G.

La Court a ordonné et ordonne à Jehan Habert, receveur des exploictz et amendes d'icelle, bailler et payer à *Jehan Rondet*, painctre, demourant en ceste ville, la somme de xxv livres tournois à luy taxée par lad. Court pour seize tableaulx par luy livrez pour l'exécution de l'arrest donné par lad. Court par deffault et constumace à l'encontre de Berthomiers et autres, le xviie jour de ce present moys de fevrier, l'an mil cinq cens soixante-deux (1563, n. st.).

(Archives nationales, X2A 130, fol. 302 r°.)

MÉDAILLONS POUR L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

COMMANDÉS A *GILLES GUÉRIN* ET EXÉCUTÉS PAR *GIRARDON*.

(1653.)

Communication de M. E. Coyecque.

Les *Nouvelles Archives de l'Art français* ont publié naguère (1882, tome IX, 85-9) le marché conclu par le sculpteur *Gilles Guérin* avec le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris pour l'exécution de la statue représentant le Roi foulant aux pieds la Discorde ou la Rébellion. On a rappelé à cette occasion que la statue de Louis XIV, remplacée en 1687 par celle de *Coyzevox* qui existe encore, avait trouvé, après diverses vicissitudes, un asile au château de Chilly-Mazarin, où elle se trouve aujourd'hui. Le marché signé le 27 mars 1653 ne faisait mention que de la figure principale. Il annonçait seulement que l'artiste serait tenu de « faire à côté des arcades qui sont au derrière où sera posé ledit piédestal les ornements et décorations convenables pour accompagner ledit piédestal et figures, etc. » Quatre mois plus tard environ, le 5 août 1653, *Guérin* signait un nouveau traité dont voici le texte, par lequel il s'engageait à exécuter neuf portraits en médaillon de marbre et

de grandeur naturelle, « pour remplir les ronds qui sont à côté des arcades dans l'Hôtel de Ville. » La pièce ne donne pas les noms des personnages représentés sur ces médaillons; mais Guillet de Saint-Georges, plus explicite, nous apprend, dans la vie de *Gilles Guérin*, que les médaillons représentaient le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, le prévôt des marchands, les trois échevins, les procureurs du Roi et de la ville, le secrétaire et le receveur. Il ajoute, et le détail est bon à noter, que *Guérin* n'exécuta pas lui-même le travail, mais le fit faire par *Girardon* qui avait alors vingt-cinq ans. Malheureusement l'œuvre que ces circonstances rendraient si curieuse est très certainement perdue.

Je soubzné *Gilles Guérin*, sculpteur ordinaire du Roy, m'oblige et promets à messieurs les Prévost des marchands et eschevins de la ville de Paris de faire et construire la quantité de neuf portraicts dont les noms d'iceux sont gravez sur le pied d'estail où doibt estre posé la figure du Roy à présent régnant; les susdicts portraicts seront de marbre blanc, en bas-relief, de grandeur au naturel, en médail ronde, pour remplir les ronds qui sont à costé des arcades, dans l'Hostel de Ville de Paris, lesquelz ronds ont chacun vingt un à vingt deux poulces de diamètre.

Plus, s'oblige aussy ledict *Guérin* de fournir et poser sur une bande qui règne au pourtour de chacun portraict le nom d'iceux en lettres de bronze, tenant à chacune lettre pour estre incastrée et justement appliquée sur ladicte bande du pourtour des portraicts en médalle, le tout bien et deuement faict et fourny, posé, ragréé et acquitté de tous frais sur le lieu par ledict *Guérin*, pour le prix et somme de mil[1] livres qui sera à cette fin augmentée sur le premier marché que j'ay faict avec lesdits sieurs de la ville, en vertu de quoy je feray les ouvrages cy dessus, encores qu'elles ne soient sy particulièrement spécifiées par ledict marché.

GUÉRIN.

Faict à Paris, le[2] cinquiesme jour d'aoust 1653[3].

---

1. Ici l'écriture change.
2. Même remarque.
3. Original, 2 feuillets papier. Bibl. nat., Coll. Moreau, vol. 1067, fol. 9-12.

BERAIN, SIMON, FRANCART, CAMOS, LEHONGRE, SLODTZ, PAUILLON; SILVESTRE, SCOTIN, DUCREUX.

(1689-1701.)

EXTRAITS DES MENUS DE 1689.

Pompe funèbre de la reine d'Espagne.

Payez la somme de 4,222 livres 4 s. pour le parfait payement des pompes funèbres de la reyne d'Espagne.

Payez à M. *Berain*, pour avoir fait le dessein du mausolée de la reyne d'Espagne, peine et vaccations, la somme de 300 livres.

A M. de Saintot, maître des cérémonies, la somme de 500 livres pour sa robbe de deuil, à cause du service de la reyne d'Espagne à Notre-Dame.

(Archives nationales, O[1] 2822.)

A *Simon* et *Francart*, peintres, la somme de 619 livres pour les ouvrages de peintures et metalfaux par eux faits pour le service de la reyne d'Espagne.

A *Camos*, peintre, 166 livres pour idem.

Au s[r] *Lehongre*, sculpteur, 800 livres pour les figures et autres ornemens par luy faits pour idem.

(Archives nationales, O[1] 2823.)

EXTRAITS DES MENUS DE 1691.

Anniversaire de Madame la Dauphine.

A *Slodtz*, sculpteur, pour avoir réparé quatre grandes figures auxquelles il a fait des pieds et des mains, la somme de 30 livres, pour le service fait en l'église de Saint-Denis le 30 avril 1691, à l'occasion de l'anniversaire de Madame la Dauphine.

A *Francart* et *Pauillon*, peintres, la somme de 193 livres pour avoir retouché toutes les armoiries, repeint le mauzollée, bronzé quatre grandes figures, huit candelabres et 30 testes de morts pour ledit service dessus.

Au s[r] *Berin*, pour ses desseins et paines d'avoir conduit lesdits ouvrages la somme de 300 livres.

(Archives nationales, O[1] 2825.)

EXTRAITS DES MENUS DE 1701.

Pompe funèbre de Monsieur, frère unique du Roy.

A *Silvestre*, peintre, la somme de trois cens livres pour les deux grands tableaux représentant l'un le *Siège de Saint-Omer*, et l'autre la *Bataille de Moncassel*, qui ont servy à laditte pompe funèbre et qui occupoient les deux grandes croisées du chœur au dessus des deux amphiteastres.

A *Berrain* la somme de huit cens livres pour les desseins du mausollée, des decorations du chœur, de l'autel de laditte église et les soins qu'il a pris pour la conduitte desdits ouvrages.

A *Scotin*, graveur, la somme de deux cens livres pour avoir gravé la planche dudit mausolée et des décorations qui environnent le cœur à Saint-Denys.

A *Slodtz*, sculpteur, la somme de 1,612 livres pour la sculture par luy faite au grand service de Saint-Denis, comme il est cy après déclaré, sçavoir :

Pour les quatre figures de carton du mauzolée de six à sept pieds de hauteur, représentant des vertus à cent quinze livres chacune, 460 livres.

Quatre armoiries, aussy de carton, avec les testes de mort et autres ornemens pour poser sur les quatre faces du tombeau, pour chacune vingt livres, 80 livres.

Pour les quatre consolles de pieds d'estaux des quatre angles avec des testes de mort, à quinze livres chacune, 60 livres.

Pour les quatre pieds en griffes pour porter le tombeau, à six livres quinze sols chaque, 25 livres.

Pour trente chapiteaux d'ordre ionique, composé avec les volutes et ornemens datributs mortuaires, à quinze l. chacun, 450 livres.

Huit testes de mort avec leurs ailles, pour servir de clef au bandeau des six arcades, à cinq livres chacune, 40 livres.

Quatorze cartons avec leurs couronnes et testes de mort, ornez de cordons de mirthe qui ont esté posez à chaque balustrade, à quinze livres chacun, 210 livres.

A *Pauillon*, peintre, la somme de trois mil huit cens cinquante deux livres pour les peintures et dorures par luy faittes pour le mauzollée et décorations funèbres, sçavoir :

Pour avoir peint et doré seize corps d'architecture de vingt quatre pieds de haut sur neuf et demi de large, avec les ornements et cartouches.

Pour avoir bronzé cinquante toises de corniche construits par le maître menuisier du roi, et architrave, pour border le premier lez de velours.

Pour avoir peintes toutes les marches du mausolée en marbre avec une moulure de bronze, ainsy que les pieds d'estaux avec des corniches et des bas-reliefs.

Pompe funèbre du feu roy d'Angleterre, décédé au chasteau de Saint-Germain en Laye, le 17e septembre 1701.

A *Du Creux*, sculpteur, la somme de deux cens livres pour deux portraits qu'il a faits du feu roy d'Angleterre en cire, dont l'un le représente mort et l'autre vivant, par ordre de la dame d'honneur de la reyne d'Angleterre, cy 200 livres.

(Archives nationales, O1 2832.)

Henry DE CHENNEVIÈRES.

CONTRAT DE MARIAGE DE *JEAN RANC.*

(1715.)

On sait quelles furent les relations étroites des *Ranc* et des *Rigaud*. *Antoine Ranc* le vieux (1634?-1716) eut pour élève *Hyacinthe Rigaud*. A son tour, celui-ci accueillit dans son atelier le fils de son maître, *Jean Ranc* (1674-1735). *Ranc*, à titre d'ami, accepta le 22 juillet 1697 d'être le parrain de Marguerite Rigaud, fille de *Gaspard Rigaud*, frère d'*Hyacinthe*. Or, c'est cette filleule, âgée de dix-huit ans, que *Jean Ranc*, qui avait dépassé la quarantaine, épousa le 17 juin 1715. Nous donnons ci-après le texte de son contrat[1]. Ce document a son intérêt en raison des clauses qu'il renferme.

Henry JOUIN.

Par deuant les nores au Chastelet de Paris soussignez furent présens sieur *Jean Ranc*, peintre ordinaire du Roy, demeurant à Paris, rüe des Fossez Montmartre, paroisse Saint Eustache, fils de sieur *Antoine*

1. M. Ponsonailhe, écrivain d'art, connu par une vie de *Sébastien Bourdon*, a présenté au Comité des Sociétés des Beaux-Arts, à l'occasion de la session de 1887 à la Sorbonne, une rapide étude sur les *Ranc*, qu'il reprendra sans doute à loisir pour lui donner la forme et le caractère d'un livre.

Ranc, peintre, et de deffunte d^lle^ Françoise Boyer, jadis sa femme, ses pere et mere, dud. sieur son pere ayant le consentement, ainsy qu'il a dit, pour luy et en son nom, d'une part;

Et damoiselle Marie Margueritte Caillot, veuue de *Gaspard Rigault*, peintre du Roy, demeurante a Paris, rüe Montmartre, paroisse susd., stipullante en cette partye pour d^lle^ Margueritte Elisabeth Rigault, leur fille, dem^te^ avec sad. mere, pour ce présente, de son voulloir et consentem^t^, aussy pour elle et en son nom, d'autre part.

Lesquelles partyes, pour raison du futur mariage d'entre led. sieur *Ranc* et lad. d^lle^ Rigault, en la présence et du consentement de leurs parens et amis cy apres nommés, sçauoir, de la part dud. sieur futur époux, de Jullien Lemaigre, escuyer, sieur de Lan, son amy; et de la part de lad. d^lle^ Rigault, de Margueritte Ligoneau, veuue de Jacques Caillot, marchand épicier a Paris, son ayeulle maternelle; sieur Nicolas Caillot, bourgeois de Paris; damoiselles Suzanne Margueritte et Catherine Suzanne Caillot, filles majeures, ses oncle et tantes; et Jacques Allain, bourgeois de Paris, son amy, ont volontairement fait et font les traittés et conventions dudit mariage suiuant.

C'est a sçauoir que lad. d^lle^ veuue Rigault a promis donner lad. damoiselle sa fille, de sond. voulloir et consentement, aud. sieur *Ranc*, qui de sa part promet la prendre pour sa légitime épouse par nom et loy de mariage qui sera célébré en sainte église dans le plus bref temps que faire ce pourra et qu'il sera desliberé entr'eux.

Pour de là, en auant, estre comme en effet seront lesd. sieur et d^lle^ futurs époux uns et communs en tous biens meubles et conquets immeubles, suiuant la coutume de Paris qui reglera leurd. communauté, renonceans à cette fin a toutes autres coûtumes et loix contraires.

Sans pour ce estre tenus des debtes et hypotecques l'un de l'autre faittes et crées auant la celébration dud. mariage, et s'il y en a, elles seront payées et acquittées par celuy ou celle qui les aura faittes et crées et sur son bien particulier, sans que celuy de l'autre en soit aucunement tenu.

Ledit sieur futur époux a pris et prend lad. damoiselle future épouse aux biens et droits qui luy appartiennent, dont un tiers entrera en lad. comm^té^ et les deux autres tiers demeureront propres à lad. damoiselle future épouse, et aux siens de son costé et ligne auec tout ce que, pendant led. mariage, luy pourra auenir et echéoir a quelque titre que ce soit, tant en meubles qu'immeubles.

Ledit sieur futur époux a doüé et doüe lad. damoiselle future épouse de la somme de cinq cens liures de rente de doüaire préfix, dont elle joüira sitôt qu'il aura lieu, suiuant laditte coûtume.

Le suruiuant desd. sieur et damoiselle futurs epoux aura et pren-

dra par préciput et auant faire partage des biens meubles de laditte communauté, tels d'jceux qu'il voudra choisir, suiuant la prisée de l'inuentaire qui en sera lors fait et sans criée, jusqu'a la somme de trois mil liures, ou lad. somme en deniers comptans, au choix et option dud. suruiuant réciproquement.

Laditte damoiselle future épouse et les enfans qui pourront naistre dudit mariage auront la faculté de renoncer a laditte communauté, ce faisant reprendront tout ce qu'elle y aura apporté, auec ce que constant led. mariage luy pourra estre auenû et écheû tant en meubles qu'jmmeubles, par succession, donnation, legs ou autrement, mesme jcelle future epouse, ses doüaire et préciput tels que dessus stipullez, sans par elle ny sesd. enfans estre tenus d'aucunes debtes, ny hypotecques de laditte communauté, encorres qu'elle y eust parlé, s'y fut obligée, ou y eut esté condamnée, dont, audit cas, elle et sesd. enfans seront acquittés, garentis et indemnisés par et sur les biens présens et auenir dud. sieur futur epoux, tant meubles qu'jmmeubles generallement quelconques.

Sy, pendant ledit mariage, il estoit vendu et aliené quelques biens, terres et heritages, ou rachepté quelques rentes propres a l'un ou à l'autre desd. sieur et d^lle^ futurs epoux, le remploy sera aussitôt fait des deniers en prouenant en acquisition d'autres biens qui tiendront mesme nature de propre a celuy ou celle du costé duquel lesd. deniers seront prouenus, et si, lors de la dissolution de lad. communauté, lesdits remployś n'estoient faits, les deniers pour ce nécessaires seront pris sur les biens de lad. communauté, s'ils suffisent, sinon ce qui s'en deffaudra sera pris sur les propres et autres biens dud. futur epoux.

Pourquoy et pour toutes les autres clauses et conditions du présent contract, l'hypotecque demeure estably, cejourd'huy.

Et pour la singuliere amitié que led. sieur futur epoux a dit porter a lad. damoiselle sa future epouse, il luy a par ces présentes fait donnation entreuifs, pure et simple et jrréuocable, en la meilleure forme qu'elle puisse ualloir, ce acceptant laditte damoiselle future epouse, de tous et uns chacuns les biens meubles, acquets, conquets, propres jmmeubles gñallement quelconques, qui se troueront luy appartenir au jour de son déces, au cas qu'jl la predécede, et qu'jl n'y ait lors de son dit déces aucuns enfans viuans, nez ou procrées dudit mariage, et s'jl y en auoit, et qu'jls vinssent à décedder sans laisser enfans d'eux en légitime mariage, laditte donnation reprendra sa force et vertu, comme s'jl n'y en auoit point eû ; pour par laditte damoiselle future epouse esdits cas cy dessus, joüir, faire et disposer en pleine proprieté, et comme de chose luy appartenante au moyen des présentes, de tous les dits biens quelconques dud. futur époux, en quoy qu'jls puissent concister, sans aucuns en excepter, que seullement les immeubles qui se trouveront luy appartenir dans le diocese de Mont-

pellier, qui lui sont écheûs par le déces de laditte deffunte sa mere, et qui pourront cy aprés luy écheoir par celuy dudit sieur son pere, qui ne seront point compris dans la présente donnation, pour laquelle faire jnsinuer au greffe des jnsinuations du Chastelet de Paris et partout ailleurs ou besoin sera, lesdittes partyes ont constitué pour leur procureur le porteur des présentes, luy en donnant pouuoir, et d'en requerir acte dans le temps prescript par les edit et déclarations de Sa Majesté, promettant etc., obligeant etc., renonceant etc.

Fait et passé a Paris, és estudes, l'an mil sept cens quinze, le treize juin aprés midy, et ont signé la minutte des présentes, demeurée en la garde et possession de Me Goudin, l'un des nores soussignez, qui a desliuré la présente expédition cejourd'huy six octobre mil sept cens vingt trois,

de Mahault. Goudin.

En marge est écrit : « Scellé lesd. jour et an xiije. »

LE SCULPTEUR *CHARDIGNY.*

(1788-1789.)

Communication de M. Charles Ginoux.

I.

PROCÈS ENTRE *CHARDIGNY*, SCULPTEUR, ET LA COMMUNAUTÉ DE TOULON, AU SUJET DE TRAVAUX COMMANDÉS[1].

Chardigny, ayant obtenu, en 1782, le premier prix de sculpture à l'Académie royale de Paris, fut, « en conformité du règlement de 1749, » envoyé à Rome, aux frais de l'État, pour y étudier les chefs-d'œuvre des anciens maîtres.

A son passage à Toulon, il fut adressé à *Sigaud,* architecte-ingénieur des États de Provence, chargé de la construction de la paroisse Saint-Louis. Le 8 décembre 1783, il fit avec ce dernier une convention par laquelle il s'engageait à exécuter pour cette église un grand bas-relief et vingt autres bas-reliefs plus petits, dont deux en pierre d'Arles et dix-huit en terre cuite. Il devait

1. *Chardigny* (*Barthélemy-François*), né à Rouen en 1757; mort à Paris en 1813, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Il habita longtemps la Provence, où il a beaucoup travaillé, et résidait ordinairement à Aix. Il eut un fils, *Pierre-Joseph*, né à Aix en 1794, mort à Paris vers 1866, dont les talents en sculpture furent médiocres.

recevoir pour ce travail dix mille livres payables à divers termes.

Le choix de cette décoration n'ayant pas été agréé par les Consuls, qu'on avait laissés dans l'ignorance de la convention susdite, *Sigaud* écrivit à *Chardigny*, qui se trouvait à Rome, de ne pas continuer le travail des bas-reliefs (dont un seulement était commencé).

Un nouveau traité fut passé, le 13 mars 1786, avec Féraud et Millon, entrepreneurs de l'église Saint-Louis, en présence de l'architecte *Sigaud*, cette seconde convention résiliant la première, faite le 8 décembre 1783. Ce nouveau traité portait que *Chardigny* exécuterait : 1° en pierre d'Arles, un grand bas-relief devant occuper tout le cintre de la grande nef, au-dessus de l'entrée du sanctuaire, conformément au modèle qu'il avait fait à Rome; 2° également en pierre d'Arles, deux statues de six pieds, qui devaient représenter la Religion, tenant un calice, et la Vierge écrasant la tête du serpent; 3° en pierre de même qualité que celle des précédents ouvrages, un groupe de deux personnages en ronde-bosse, de six pieds de proportion, devant figurer une « Descente de croix, » c'est-à-dire le Christ mort sur les genoux de la Vierge. Il avait, en outre, à fournir un modèle pour la chaire à prêcher. Le prix de tous ces travaux fut fixé à dix mille cinq cents livres. Il s'était engagé à les livrer au mois de septembre 1787.

Le terme échu, pour la livraison de tous les ouvrages mentionnés ci-dessus, *Chardigny* n'avait fait qu'envoyer, en 1786, aux Consuls, une caisse contenant des modèles. Il ne parut à Toulon que l'année suivante, après avoir retiré des entrepreneurs les dix mille cinq cents livres qui lui avaient été promises. Alors, il offrit aux Maire et Consuls d'exécuter en marbre le groupe de la Descente de croix ou Pieta, moyennant une augmentation de près de dix mille livres. Sa proposition fut rejetée. Il ne fut plus possible de s'entendre avec lui, à cause de ses prétentions excessives; en 1788, il alla jusqu'à demander, pour l'exécution en marbre et en pierre de Calissanne, au lieu de pierre d'Arles, des travaux énumérés plus haut, la somme de dix-neuf mille livres, en sus des dix mille cinq cents livres qu'il avait reçues avant de commencer tout travail d'exécution et qu'il avait « dissipées. »

La Communauté, ayant déclaré qu'aucun arrangement avec *Chardigny* ne pouvait avoir lieu, fit exécuter, en stuc, d'après le modèle de ce dernier, par le sculpteur *Roux*, le grand bas-relief représentant saint Louis, sur son lit de mort, donnant des instruc-

tions à son fils; bas-relief qui fut payé cinq cents livres audit *Roux*. Jusqu'ici, *Chardigny* n'avait exécuté, en pierre de Calissanne, que les statues de la Religion et de la Vierge, qui furent placées dans les absides des nefs latérales de l'église Saint-Louis. Enfin, *Chardigny* intenta un procès à la Communauté de Toulon, lorsqu'il apprit que *Roux* exécutait, en stuc, le bas-relief[1].

La Municipalité ayant délibéré, le 2 février 1789, de rendre à *Chardigny* ses modèles, de faire l'abandon des dix mille cinq cents livres perçues par lui et de payer une partie des dépens, les conclusions de l'avocat, du procureur et du commissaire chargés de l'instruction du procès furent que, sur ces offres, les Consuls et la Communauté de Toulon seraient mis « hors de Cour et de procès » et que *Chardigny* payerait les autres dépens[2].

Ch. G.

II.

PROPOSITION DU SCULPTEUR *CHARDIGNY* D'EXÉCUTER EN MARBRE UN GROUPE POUR LA PAROISSE SAINT-LOUIS. — DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU 20 DÉCEMBRE 1787.

Messieurs les Maire et Consuls, monsieur Gineste premier, portant la parole, ont dit que, par une convention que le sieur *Sigaud*, architecte chargé de la direction de la construction de la paroisse, a fait passer par les sieurs Millon et Féraud, entrepreneurs de cet édifice, avec le sieur *Chardigny*, sculpteur de tous les ouvrages en sculpture à faire pour cette église, de laquelle convention il est fait mention dans le mémoire que le sieur *Sigaud* remit au Conseil tenu le onze septembre 1786, il est dit que le groupe (bas-relief) représentant saint Louis, à l'article de la mort, donnant à son fils les instructions pour l'administration de son royaume sera fait en pierre d'Arles. Le peu de solidité de cette pierre a fait penser qu'il conviendrait de le faire en pierre de Calissanne, pour le plus grand avantage de l'ou-

1. Pendant la tourmente révolutionnaire de 1789, le grand bas-relief et diverses autres sculptures, exécutées en stuc par Roux, furent détruits. Les deux statues de *Chardigny* furent également abattues.

2. Ce qui précède est un résumé de deux mémoires; l'un contre *Chardigny*, sculpteur, demandeur et défendeur, l'autre contre les maire et consuls de Toulon, demandeurs et défendeurs. Chacun de ces deux mémoires, imprimés à Aix, en 1789, est composé de quarante-sept pages in-8°. — Archives communales de Toulon, série FF. 212 à 216 (carton).

vrage ; ils ont, en conséquence, retiré de cet artiste la soumission nécessaire qu'ils représentent au Conseil. Du depuis, monsieur le premier président et intendant leur a fait parvenir un placet que le sieur *Chardigny* lui a présenté, par lequel il désirerait que la Descente de croix, qui doit être placée au fond du sanctuaire, fût exécutée en marbre au lieu de l'être en pierre, ainsi que le porte la convention. Ils mettent sous les yeux de l'assemblée ce placet et la lettre dont Mgr l'intendant a honoré l'administration pour délibérer ; ils lui observent en même temps que cet artiste, qui leur avait déjà fait connaître son vœu à ce sujet, demanderait, pour ce seul changement, une augmentation de près de dix mille livres, cette dépense serait bien considérable après celle que la Communauté est obligée de faire pour la construction de la paroisse.

Sur quoi, l'assemblée, après avoir entendu la lecture de la convention passée par les sieurs Millon et Féraud avec le sieur *Chardigny*, le treize mars 1786, de la soumission donnée par cet artiste de faire en pierre de Calissanne l'ouvrage ci-mentionné, du placet qu'il a présenté à Mgr l'intendant, par lequel il voudrait que la Communauté fît en marbre la Descente de croix qu'il doit faire en pierre d'après son marché, a, maintenant, rejeté cette demande et a délibéré de s'en tenir à la susdite convention, en l'autorisant seulement de faire en pierre de Calissanne le groupe (bas-relief) représentant saint Louis, en conformité de la soumission qu'il a donnée à messieurs les Consuls le trois novembre dernier[1].

III.

LETTRE DE *CHARDIGNY* ADRESSÉE, EN 1788, A MM. LES CONSULS.

Messieurs,

Il y a longtemps que j'ai eu l'honneur de présenter à messieurs vos prédécesseurs le modèle d'un groupe représentant le Christ sur les genoux de la Vierge ; l'administration de votre ville doit avoir décidé depuis lors si l'ouvrage mérite d'être exécuté en marbre ou en pierre. Dans le cas où on aurait délibéré de l'exécuter en pierre, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien charger M. Millon de me le faire parvenir, pour que je mette la main à l'œuvre le plus tôt possible.

J'ose vous prier encore, Messieurs, de vouloir bien presser MM. les entrepreneurs de faire mettre en place au plus tôt la pierre de Calissanne qui doit servir à l'exécution du grand bas-relief qui sera placé au-dessus de la porte d'entrée du sanctuaire. Je crois entrer dans les

1. Archives communales de Toulon, série BB. 96 (Registre).

vues de l'administration en pressant l'exécution d'un ouvrage qu'il vous importe, Messieurs, autant qu'à moi de voir finir.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Chardigny.

A Aix, le 4 mars 1788.

IV.

LETTRE ÉCRITE A M. DE LA TOUR, INTENDANT DE LA PROVENCE, PAR *CHARDIGNY*, SCULPTEUR, LE 14 NOVEMBRE 1788.

Je m'étais flatté que MM. les Consuls de Toulon s'en seraient tenus à votre décision d'après la prière qu'ils vous avaient faite de vouloir bien être juge de la contestation qu'il y a entre eux et moi, pour les ouvrages dont je suis chargé; je m'applaudissais de leur choix et me faisais un devoir d'obéir à vos ordres, quels qu'ils fussent; mais mon espoir est trompé; Messieurs les Consuls, sans qu'aucune considération les arrête, ont fait prendre une délibération, par la Communauté, qui a adjugé au sieur *Roux*, sculpteur d'ornement en plâtre, l'exécution en stuc du bas-relief et du groupe de la Descente de croix d'après mes modèles, dont ils ne sont que dépositaires. Cet acte d'autorité me force d'avoir recours à la justice de la Cour, pour obtenir que mes modèles soient mis en séquestre et qu'il soit défendu de les faire exécuter par d'autres que par moi. Ce n'est qu'à regret que je prends ce parti, mais j'y suis obligé en attendant vos ordres auxquels vous me verrez toujours soumis.

Je suis, etc.[1].

LES PEINTRES DE TROYES

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE.

Nous avons fait connaître précédemment 91 peintres ayant travaillé à Troyes au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle; nous avons trouvé dans cette ville 111 peintres pendant la première moitié du XVIe siècle.

Cent onze peintres, et, en tenant compte de ceux dont une partie de la vie s'est passée dans le XVe s., cent vingt peintres, c'est une

1. Archives communales de Toulon, série BB. 498-1050 (carton). — Les deux lettres sont dans une chemise portant le n° 614.

proportion digne de remarque. Un tel nombre de maîtres prouve que, dans cette période, les travaux d'art ont été poussés très activement dans cette ville.

Les artistes et les ouvriers étrangers ne venaient plus alors à Troyes; nous n'avons compté que trois Flamands.

Il n'y avait plus qu'un petit nombre de maîtres qui exerçaient deux métiers : 3 peintres étaient en même temps enlumineurs, 5 étaient verriers, 5 sculpteurs, 3 *tailleurs d'histoires* ou graveurs sur bois.

Nous avons constaté un fait très intéressant, c'est le grand nombre de peintres de Troyes qui ont été employés aux travaux de peinture du château de Fontainebleau, surtout de 1540 à 1550. Il y en a vingt et un. La plupart d'entre eux sont des peintres tout à fait obscurs, mais quelques-uns ont eu certainement une assez haute valeur. Nous citerons parmi ceux-ci Nicolas Cordonnier, François, Jean et Nicolas Pothier, Jacques Cochin, les Flamands Nicolas Haslin et Jean de Hoey. Nous n'avons pas à parler ici des sculpteurs.

Il est très probable que ces peintres furent appelés à Fontainebleau par Domenico Ricoveri, peintre, sculpteur et graveur florentin, qui y a travaillé sous les ordres de Rosso et du Primatice. Ricoveri était venu s'établir à Troyes et s'y était marié; il était connu sous le nom de maître Dominique ou de Dominique le Florentin.

Enfin, on éprouve un très vif sentiment de surprise en voyant combien nombreux étaient les maîtres et les ouvriers qui, à un moment donné, tenaient les pinceaux. Lors de l'entrée de Henri II, en 1548, 34 peintres, maîtres, compagnons et serviteurs travaillèrent aux décorations qu'on éleva sur le parcours du cortège.

Nous avons recueilli plusieurs centaines d'articles de comptes mentionnant des ouvrages de peinture de toute sorte faits par les peintres dont nous allons donner les noms. En général, ces ouvrages ne paraissent pas avoir eu beaucoup d'importance au point de vue de l'art. Cependant on voit plusieurs maîtres peindre des *tables* (tableaux) pour les églises, peindre des *histoires* sur des toiles lors de l'entrée de souverains ou de princes, et la suite de tableaux que Nicolas Cordonnier fit « dans l'ancien goût flamand, » pour le calvaire de l'église Saint-Nicolas, arrête l'attention. C'est à raison du peu d'intérêt que les articles des comptes présentent que nous n'en avons reproduit qu'un très petit nombre.

XVIe SIÈCLE.

92. *Jean* Robert (..1504-1534).

Jean Robert, peintre et enlumineur, a peint des statues. Il a *enluminé* plusieurs des livres de la cathédrale, peignant des *histoires*, des lettres, etc.

93. *Nicolas* Haslin (..1512-1561).

Nicolas Haslin, peintre et tailleur d'images, était Flamand. Il est désigné quelquefois sous le nom de Nicolas le Flameng ou le Flament, et son nom est écrit Halins, Hallain, Hallin, Haslin, Haselin, Harselin, Havelin.

Il a beaucoup travaillé comme sculpteur dans les églises de Troyes et n'a fait, comme peintre, que de peindre des statues. Il a fait des ouvrages de peinture et de sculpture au château de Fontainebleau de 1540 à 1550.

94. *Jean II* Tharonot (..1512-1548).

Jean II Tharonot, peintre, a été marié et a eu un fils, Guillaume, qui a été peintre.

Il a travaillé aux préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore à Troyes, en 1534, et recevait alors, pour lui et son serviteur, 15 sous tournois par jour. Il marchait, dans le cortège de cette entrée, avec « les paintres, libraires, enlumineurs, tailleurs d'ymaiges et brodeurs, » vêtu d'un habit « de taffetas vyolet avec bouffettes de taffetas blanc. »

95. *Jacques* Tharonot (..1512-1557).

Jacques Tharonot, peintre, a fait des travaux de peinture de toute sorte.

On lit dans les comptes de l'église Saint-Jean (1512-1513) : « Payé à Jacques Taronot, paintre, pour avoir estamé les pinacles et escussons, — painct et doré iceulx, — avoir faict et painct audessus desdits pinacles les mistères du baptesme de Nostre Seigneur et la décolacion monseigneur sainct Jehan Baptiste contenant six personnages et painct et estamé tous les autres ouvrages de plomberie dudit clocher, pour ce xxij l. vij s. ij d. »

Tharonot a signé la quittance de cette somme de ses initiales, et dans les traits supérieurs des lettres J. T. sont les lettres *J. T. p.* (Jean Tharonot, peintre).

Dans les travaux pour l'entrée de la reine Éléonore, il a été, en

décembre 1533 et en janvier 1534, « occuppé (d'abord avec le peintre Jacques Passot) à prandre les préparatives et jolivetez de paincture de l'entrée de la Royne; » (ensuite, avec les peintres Jacques Passot, Pierre Cotelle, Guyot Cotelle et Jacques Cochin) « à dorer, paindre et estoffer les escussons, armoiries, lys, ceptres des Roynes et autres jolivetez et gentillesses pour ladicte joyeuse entrée. » On paya pour ces travaux, « au maistre et au serviteur, » 20 sous tournois par jour.

96. *Pierre* Abret (..1513-1514).

Pierre Abret, peintre.

97. Gérard (..1513-1534).

Gérard, peintre et verrier.

Il y avait dans le même temps, à Troyes, deux Gérard, peintres et verriers; l'un était appelé *le grand Gérard* et l'autre *le petit Gérard.*

1533-1534. Église Saint-Nicolas. « ... Au grand Gérard, painctre, pour le ject de la verrière de Toussaincts... »

98. *Jean* Briais (..1514-1518).

Jean Briais, Briois ou le Briois, peintre, a travaillé pour l'église Sainte-Madeleine.

1515-1516. Il a peint « les ymages estant sur le grand autel et le sainct Lazare estant prés d'iceluy. »

1516-1517. « ... Pour avoir pourtraict en papier et depuis en une peau de parchemin du drap de soye sur une chappe de Sainct-Pierre pour en faire faire à Lyon de pareil pour ladicte église de la Madeleine... x s. t. »

Briais a fait un dessin en 1517-1518 pour le chapitre de la cathédrale :

« A Jehan Briais, paintre, pour avoir faict en papier de blanc et noir ung Dieu pour l'estanfiche du principal portail, — deux saincts Pierre et ung sainct Paul pour iceulx monstrer à messeigneurs pour savoir s'ils feroient bons patrons pour sur iceulx faire les ymaiges de la grandeur qu'il convient pour les portaux ou estanfiches, — pour ce à luy paié xl s. »

99. *Mathurin* Maquart (..1518-1520).

Mathurin ou Mathelin Maquart, peintre, demeurait « devant le beau portail » de la cathédrale.

Cathédrale, 1518-1519. « ... Pour avoir refreschi de couleur de

vermillon la croix estant sur la capse des stations, — avoir osté des croix blanches qui estoient en ung poille estant à l'entour de la capse de la croisade lequel poille monseigneur l'archipreste Hennequin a donné à la fabrique et y est seullement demoré les armes du pape et du Roy, — avoir aussy lavé vingt-deux escussons du pape, du Roy et de la Royne pour iceulx mettre aux advenues de l'église et aillieurs... »

1519-1520. « ... Pour avoir repainct la toille en laquelle sont les armes du pape et du Roy pour mettre à l'entour de la petite capse et aussi pour avoir painct cent ou six vingts escussons esquels sont les armes du pape, du Roy et de la Royne pour mettre et envoyer en plusieurs lieux... »

100. *Nicolas I* PASSOT (..1518-1521).

Nicolas I Passot, peintre, a travaillé en 1521 pour l'entrée de François I[er]. Il fit le « grand patron » de la pièce d'orfèvrerie qui fut présentée au roi (« Hector monté et armé sur ung cheval ») et le dessin de statues faites pour l'entrée de ce prince.

101. *Jacques I* PASSOT (..1518- † de 1546 à 1548).

Jacques I Passot, maître peintre, a épousé Jeanne. Il a eu une fille.

Il avait pour marque un écusson ayant dans le champ trois petits écus vides, avec les initiales J (à gauche) et P (à droite). Cet écusson était celui des peintres.

Jacques Passot a travaillé en 1534 aux décorations faites pour l'entrée de la reine Éléonore; il était payé 15 sous par jour. Nous le voyons dans les comptes en cette occasion : tantôt « vaquant à prandre les préparatives et jolivetez de painctrie de l'entrée de la Royne; » tantôt occupé « à dorer, paindre et estoffer les escussons, armoisies, lys, ceptres des Roynes et autres jolivetez et gentillesses pour ladicte joyeuse entrée. »

Il était employé par la ville à ces travaux avec Jacques Cochin, Jacques Tharonot, Girard Daulge, Pierre Cotelle et Guyot Cotelle.

Jacques I Passot a travaillé pour l'église Saint-Nicolas.

1534-1535. « ... Pour avoir faict une devise par escript de la paincture d'icelle table (du grant autel)... »

1543-1544. « ... Pour avoir repainct les tables et ymages de la dicte église... xxxvij s. vj d. »

Passot a fait encore des peintures en 1545 pour l'entrée du duc de Guise.

Les dernières pièces qui le concernent portent la date de 1548; elles sont toutefois au nom de Jeanne, sa veuve :

« ... Pour avoir dorey iiij^{c} pommes de bois pour les chappeaulx de triumphe... xl s. t. »

« ... Pour les armoysies de l'ensaigne de la trompette pour la ville... xv s. t. »

La quittance (du 25 juin 1548) est signée *Jehanne veuve de Jaques Passot*.

102. *Edme* Gentil (.. 1528-1522).

Edme Gentil, peintre et verrier, a travaillé à la cathédrale.

1520-1521. « ... Pour la paincterie des deux clefz ensemble le feuillaige et escussons entaillés pour les deux voltes de la chapelle Droyn, esquelles clefz sont les armes de Révérend père en Dieu monseigneur de Troyes et Droyn de la Marche... marché fait... la somme de x l. t. »

1521-1522. « ... Pour avoir painct lesdictes deux clefz ensemble les feuillailles et escussons ainsi comme il peult apparoir à luy par l'adviz de Jehan de Soissons maistre maçon la somme de xj l. t. »

Il paraît que Edme Gentil est le père de François Gentil, le sculpteur, mais nous n'avons eu aucune preuve de ce fait.

103. Antoine I (..1521-1523).

Antoine I, peintre.

104. *Louis* Pothier (..1520-†1551 ou 1552).

Louis Pothier, peintre[1].

105. *Gérard* Dauge (..1522-1534).

Gérard Dauge ou Daulge était peintre et doreur.

Cathédrale. 1525-1526. « A Gérard Dauge... auquel a esté convenu et marchandé de redorer le coq estant sur le grand clocher... d'or fin renforcy bien et deuement... iij l.

« Item pour les couleurs qu'il a fournyes pour estamer de feuilles d'estain les clefs et fleurs de lys à l'entour dudit clocher cxv s. »

Les voûtes du chœur de l'église de Moutier-la-Celle ont été « paintes et estoffées » par Dauge, aux frais d'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise.

---

1. Voir notre notice dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XIV (ou t. IIe de la 3e série), 1886, p. 338 à 342.

Ce maître a été, en 1534, « occupé à l'euvre de painctrye, » avec Jacques Cochin et Jacques Passot, pour les préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore; il était payé 15 sous tournois par jour pour lui et son serviteur.

106. *Antoine* Moreau (..1523-1557).

Antoine Moreau, peintre et doreur, a été marié et a eu un fils qui fut aussi peintre.

Église Sainte-Madeleine. 1524-1525. « ... Pour avoir redoré et estoffé la croix du Dieu de dessus le grant hostel et les dyadesmes de la Magdeleine, xl s. t. »

Église Saint-Jean. 1526-1527. « ... Pour luy avoir doré la croix estant sur le grant portail... »

Ville 1529. « ... Pour avoir faict deux grands armoiries de la ville de Troyes (à l'occasion du service fait à l'église Saint-Pantaléon pour le remède de l'âme de feu noble homme Jacques Dorigny, maire de Troyes. »

Ville. 1530. « ... Pour avoir rougy les boys et bastons dudict chassis (du ciel porté sur monseigneur le légat à son arrivée)... »

Ville. 1534. « ... Occupé à l'euvre de painctrie (avec son fils, pour les préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore). »

Église Saint-Jean. 1535-1536. « ... Pour avoir repainct les ymages qui sont en l'eau benoiste et les ymages sur le grant autel... xv s. »

Ville. 1538. « ... Pour deux grandes armoiries des armes de la ville, lesquelles estoient atachées ausdictes torches (lors de l'enterrement de Me Antoine Huyard, avocat du roi)... et six petitz escussons aux armes de ladicte ville pour mectre es cierges... »

Église Saint-Jean. 1539-1541. « ... Pour avoir painct la Nostre Dame du grant ostel... »

1547-1549. « ... Pour avoir painct deux ymages... »

Ville. 1548. « ... Pour avoir painct le devant du corps d'hostel de la ville des coulleurs de noir et blanc et mis les devises du Roy (entrée de Henri II). »

Église Saint-Jean. 1552-1553. « ... Pour avoir painct deux ymages à l'ostel de la Madeleine... »

Antoine Moreau tenait à loyer « un corps de maison qui est des appartenances dudict hostel (de ville) séant en la Grand Rue. » Il était pauvre.

107. *Jean* Dauge (..1523-1562).

Jean Dauge, peintre, a été député des « paintres, verriers et ymagers » à l'assemblée de la Saint-Barnabé, en 1562.

108. *Jean* Prunay (..1524-1544).

Jean Prunay, Prunet ou Prunier, peintre, était à Troyes en 1524.

Il a travaillé aux ouvrages de peinture et de stuc au château de Fontainebleau de 1535 à 1540.

109. *Parceval* Blancpignon (..1525-1528).

Parceval Blancpignon, appelé le plus souvent dans les comptes *maistre Parceval*, était peintre.

Il a peint, en 1525-1526, la bannière de l'église Sainte-Madeleine et, en 1527-1528, les armoiries du pape à l'église Saint-Nicolas.

110. *Jacques I* Pinsot (..1526-1528).

Jacques I Pinsot, peintre, a travaillé pour l'église Saint-Jean.

111. *Guyot I* Cotelle (..1526- † de 1558 à 1570).

Guyot I Cotelle, peintre et doreur, a été marié.

Il est porté sur les Comptes de l'église Saint-Jean pour l'année 1526-1527 :

« ... Pour avoir par luy painct la table de l'autel sur lequel l'on chante la messe des trespassés et pour avoir par luy repainct les faces des ymages des reliques, pour ce lxxiij s. iiij d. »

Il a travaillé, en 1530-1531, à l'église Saint-Nicolas ; il a reçu, en cette année, 20 sous tournois « pour la façon du tappiz de alentour le grant tronc d'icelle église. »

En janvier 1534, il a été employé « à l'euvre de painctrie, » pour l'entrée de la reine Éléonore, avec Jacques Cochin, Pierre Cotelle, Jacques Passot et Jacques Tharonot. Il était payé 15 sous tournois pour lui seul ou 20 sous pour lui et son serviteur.

Guyot Cotelle a fait pour la ville d'autres ouvrages de peinture de peu d'importance.

Il tenait « la moictyé d'une maison assize en la rue de la Montée-Saint-Pierre. »

Il est mort de 1558 à 1570. Sa veuve était pauvre.

112. *Nicolas* Quenet (..1530-1537).

Nicolas Quenet, peintre, était à Troyes en 1530. Il a travaillé au château de Fontainebleau en 1536 et en 1537.

113. *Louis* Bachot (..1530-1547).

Il y avait à Troyes dans le deuxième quart du xvie siècle un peintre du nom de Louis Bachot. Dans le même temps, un Louis Bachot, peintre, travaillait à Paris et au château de Fontainebleau. Nous ignorons si le peintre de Troyes est le même que le peintre de Fontainebleau.

114. *Jean* Vatepin (..1530- † de 1588 à 1590).

Jean Vatepin, maître enlumineur et peintre, a épousé Marguerite; il signait *J. Vatepin* et *Vatepin.* Sa maison était dans la « Grant Rue » et touchait à la « ruelle des Quenoulles. »

Il a fait surtout des ouvrages d'enlumineur.

115. *Genet* Collet (..1531- † de 1564 à 1569).

Genet Collet, peintre et tailleur d'images, a travaillé pour la ville, la cathédrale et l'église Saint-Nicolas. Il signait *Jenet Collet.*

116. *Pierre* Cotelle (..1532-1534).

Pierre Cotelle, peintre, a fait des travaux de peinture pour la ville.

117. *Jean* de Beaumont (..1533-1548).

Jean de Beaumont, peintre.

118. *Guyot* Drouynot (.. 1533-1548).

Guyot Drouynot ou Droynot, peintre, a été employé aux travaux de décoration pour l'entrée de la reine Éléonore et pour celle de Henri II.

Il a peint, lors de cette dernière entrée, « les deux anges de l'escusson du Roy, ledit escusson, les armoyries de la ville et de Champaigne, » et a « rafreschy les deux ymages de l'Annunciade estant le tout à la porte du Belfroy. »

119. *Girard* Viare (..1533- † de 1548 à 1556).

Cet artiste est désigné par des noms différents dans les rôles de l'impôt, dans les comptes de la ville et des églises. Voici ces noms : Viare, Vyarre, Viaron, Viarrey, Vierrey, Vyerrey, Vierry, Verrey, Verry, Verrier, Gerard Verrier, Girard le peintre. Il était aussi appelé quelquefois Petit Gerard, pour le distinguer du Grand Gerard, verrier, qui vivait à la même époque. Il signait *G. Viare.* Son nom est tracé en lettres romaines majuscules et suivi d'un écusson.

Girard Viare était peintre. Il a épousé Madeleine et a eu d'elle deux fils, nés l'un en 1536 et l'autre en 1542.

Il a travaillé pour les églises Saint-Jean et Saint-Nicolas.

Église Saint-Nicolas. 1533-1534. « Payé au petit Gerard, painctre, pour avoir faict le patron de la verrière Sainct Claude...

« ... Pour avoir faict l'ordonnance des ymages de la chapelle de Toussaincts... »

Église Saint-Jean. 1546. « ... Pour avoir paint les ventaulx des orgues tant dehors que dedans, auxquels ventaulx sont historiés le preschement, le baptesme et la décolation de sainct Jehan Baptiste... vij liv. »

Viare a fait, en 1545, pour la ville, « deux portraictz... des plans de la ville esquelz sont figurez les forteresses faites et quommancées à faire en icelle ville, esquelz portraictz il a esté baillé ung à monseigneur le gouverneur et l'autre est délivré à la ville... »

Il a travaillé en 1548 pour l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis. Il a fait pour la ville, à cette occasion, avec le peintre Nicolas Pothier, le modèle de la pièce d'orfèvrerie qui fut offerte à la reine.

« Nous Girard Vyarre et Nicolas Pothier, painctres, demeurant à Troyes, confessons avoir eu et receu de messieurs les maire et eschevins de la ville de Troyes la somme de sept livres dix solz tournois pour nos peines, salaires et vacacions d'avoir faict et parfaict le modelle du present et joyeulx don que l'on entend faire à la Royne à sa joyeuse et nouvelle entrée naguères faicte audict Troyes et icelle modelle estoffer d'or et d'argent, ainsi qu'il estoit nécessaire et laquelle somme de sept livres dix solz tournois nous avons receue... dont nous tenons pour contens et payé et en quictons et avons quicté par ceste mesdicts sieurs et tous autres combien que pour icelle modelle deussions avoir par promesse à nous faicte plus grosse somme. »

Cette quittance porte la date du 9 juin 1548 et les signatures de Viare et de Louis Pothier qui a signé pour son fils.

Viare est mort de 1548 à 1556. Sa veuve était dans la misère en 1557, comme en 1569.

120. *Jacques I* Cochin (..1533- † de 1549 à 1551).

Jacques I Cochin, peintre, a épousé Edmonne et a eu d'elle plusieurs enfants.

Grosley dit qu'il était « peintre, dominotier et marchand d'images, de la religion réformée[1]. »

---

1. *Œuvres inédites*, t. I, p. 257.

Le fait est vrai. Voici ce que Nicolas Pithou a écrit dans l'*Histoire ecclésiastique de l'église de la ville de Troyes :* « Passant par la ville de Troyes (en 1549), il (Macé Moreau[1]) alla veoir un certain peintre du lieu, nommé Jaques Cochin, chez lequel il avoit accoustumé, du temps de sa première vocation, se fournir de drappeletz (ou images). Ce peintre avoit quelque entrée en la congnoissance de la vraye religion qu'il avoit acquise en fréquentant la prédication de Morel[2]. »

Jacques Cochin a travaillé pour la ville et pour quelques-unes des églises de Troyes.

Il a été employé en 1534 aux préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore; il était payé alors 20 sous par jour, « homme et serviteur. »

Église Saint-Nicolas. 1533-1534. « ... Pour avoir painct le dociel de derrière les ymaiges de la chapelle de Toussaints et les ymaiges, lx s. »

Ville. Août 1536. « ... Pour avoir faict et livrey deux escussons des armoiryes de la ville pour mectre es torches de l'enterrement de feu Nicolas Dorigny eschevin et six autres petis escussons pour mettre es cyerges du service dudit Dorigny, ij s. viij d. t. »

Cochin a fait des peintures au château de Fontainebleau de 1537 à 1540[3], et, entre autres travaux qu'il y a faits, il a « vacqué esdits ouvrages (de peinture)... pour la venue et reception dudit empereur (Charles-Quint) audit Fontainebleau à raison de xx sols par jour. »

Il a été occupé aux préparatifs de l'entrée de Henri II à Troyes, en 1548.

Il a été député des peintres, des libraires, des imagers, des verriers et des enlumineurs à l'assemblée générale d'avril 1542.

Il demeurait « près Saint-Aventin. »

Il signait *Jaques Cochin* et dessinait au-dessous de son nom l'écusson des peintres (avec trois petits écus vides dans le champ). Il est mort de 1549 à 1551. Sa veuve était pauvre.

---

1. Macé Moreau fut brûlé vif à Troyes le 18 octobre 1549.
2. Nicolas Pithou, *Histoire ecclésiastique de l'église de la ville de Troyes.* Bibliothèque nationale, mss., Coll. Du Puy, vol. 698, fol. 47.
3. Comptes des bâtiments du Roi. Bibliothèque nationale, mss., n° 11179, fol. 137.

121. *Jacques* Gentil (..1533-1565).

Jacques Gentil, peintre.

122. *Michel I* Thays (..1533-1572).

Michel I Thays[1], peintre, signait *Michel Thays* et dessinait au-dessous de son nom une ancre avec les lettres M T, et au-dessus du nom les mêmes lettres M T.

Il a travaillé pour la ville, la cathédrale et les églises Saint-Étienne et Saint-Jean.

Cathédrale. 1535-1536. « ... Pour avoir estoffé lesdictes ymages (de bois faites par Nicolas de Flamand pour l'horloge de la nef) de painture selon qu'ils le requéroient et aussi pour avoir radoubé et repaint en plusieurs lieux la monstre et quadran dudict orloge ix l. »

Église Saint-Étienne. 1540-1541. « ... Pour avoir painct lesdites trois ymaiges de monsieur sainct Estienne, sainct Aventin et saincte Hoylde, pour avoir repainct les visages des ymaiges de Nostre Dame, du petit Dieu et de Sainct Estienne, dorey le dyadesme dudit petit Dieu et pour avoir repainct les visages, piedz et mains et elles des quatre anges du grand aultel xl s. t. »

1542-1543. « ... Pour avoir repainct le prophette qui est au-dessus ladite piscine... »

Ville. 1544-1545. « ... Pour la paincture de iiij bastons servant à porter le poille faict pour Mgr le duc d'Orléans xlv s. »

Cathédrale. 1548-1549. « ... Pour avoir fait les incarnacions des ymaiges de la chasse (saint Savinien que l'on redorait)... paint les soubsbassemens d'icelle châsse et les embassemens de quatre columnes... »

1556-1557. « ... Pour avoir paint les armoyries et tappiz pour couvrir et parer le tronc... »

Église Saint-Jean. 1556-1557. « ... Pour l'ordonnance, histoires et paincture des deux cielz sur le grant autel xxxiij l. »

Michel Thays a travaillé aux préparatifs de l'entrée de la reine Éléonore et de l'entrée de Henri II.

123. *Jacques* Quevestre (..1534-1548).

Jacques Quevestre, maître peintre, a été marié et a eu un fils. Il a pris part comme *preudhomme* à l'élection des échevins en 1534.

---

1. Le nom est écrit Thays, Thais, Tays, Taiz et Theis.

124. *Jean* GENDRET (..1534-1541).

Jean Gendret, peintre et tailleur d'images, *preudhomme* en 1534.

Il a travaillé, en 1534, pour l'entrée de la reine Éléonore, « à l'enrichissement des portaulx, arcs et triumphes, tables d'attentes et aultres singularitez. »

Il demeurait dans une maison située devant le cimetière Notre-Dame, au coin de la rue des Mauberts, du côté de l'église Saint-Urbain.

125. *Jean* MACADRÉ (..1534-1560).

Jean Macadré le jeune, maître verrier et peintre, signait *Jehan Machadre*.

Il a épousé Perrette, et a eu d'elle plusieurs enfants, entre autres Jean (1537) et Antoine (1541).

Macadré a été un des plus habiles verriers de Troyes, et, quoiqu'il soit désigné quelquefois comme peintre, nous ne connaissons de lui aucun ouvrage de peinture proprement dit.

126. *Nicolas I* POTHIER (..1535-1566).

Nicolas I Pothier, peintre.

Voir notre notice sur ce maître dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XIV, 1886, p. 342 à 348.

127. ANTOINE II (1536).

Antoine II, peintre, a travaillé à l'église Saint-Pantaléon.

128. *Jean* FORTIER (..1536-1565).

Jean Fortier, Foretier ou le Fortier, peintre, a travaillé au château de Fontainebleau de 1536 à 1550. Il était à Troyes de 1556 à 1565.

129. *Jean* CAILLET (..1537-1548).

Jean Caillet, peintre, demeurait à Troyes dans la maison de Jacques Bachot, le sculpteur. Il a travaillé au château de Fontainebleau de 1537 à 1540 et a été un des peintres employés aux préparatifs qui furent faits pour la réception de Charles-Quint à Fontainebleau en 1539.

130. *Nicolas II* BLANCPIGNON (..1537-1557).

Nicolas II Blancpignon ou Blampignon, peintre et doreur, est aussi un des peintres qui ont été occupés, de 1537 à 1540, « aux ouvrages de painture et stucq » du château de Fontainebleau. Il était marié et a eu deux fils; nous l'avons suivi à Troyes de 1548 à 1557.

131. *Nicolas III* CORDONNIER (..1537- † en 1572 ou en 1573).

Nicolas III Cordonnier l'aîné, maître peintre, signait *Nicolas Cordoannier* et le plus souvent *Nicolas Cordonnier*. Son nom était écrit quelquefois *Cordouannier*. Sa marque consistait en trois anneaux entrelacés, placés deux et un, rarement un et deux, dans lesquels étaient les lettres N, C et P (Nicolas Cordonnier peintre).

Nicolas III était fils de Nicolas II. Il a épousé en 1541 Odette ou Oudette, fille de Claude Chalon, peintre. Il a eu d'elle au moins trois enfants.

Il a été député des peintres, des verriers et des tailleurs d'images à l'assemblée générale du 11 juin 1567.

Michel Oudin, bourgeois de Troyes, de retour vers 1550 d'un voyage à Jérusalem, avait fait ériger sur ses plans un sépulcre et un calvaire dans l'église Saint-Nicolas. Il chargea Nicolas Cordonnier de peindre sur bois, pour le calvaire, une suite de tableaux. Ces tableaux, « représentant les détails des lieux saints, les cérémonies particulières à ces lieux et aux diverses nations qui y abordent, et surtout celles qui s'y pratiquent le jeudi saint, » d'après les dessins qu'Oudin en avait faits lui-même, étaient, dit Grosley, « bien traités dans l'ancien goût flamand[1]. » Cet ouvrage fut achevé en 1552 ; on lit dans les comptes de l'église :

1552. « ... Pour avoir parachevé de paindre la table Michel Oudin et de marché faict . . . xv l. »

Jean Ascelin ou Ancelin composa et mit en vers les inscriptions de ces tableaux.

Cordonnier a travaillé en 1548 pour l'entrée de Henri II. Il a été occupé, avec son fils, de décembre 1563 à avril 1564, sous les ordres de Dominique Ricoveri, avec lequel il s'était trouvé à Fontainebleau, aux préparatifs de l'entrée de Charles IX. Il était payé 12 sous par jour. On conserve aux archives de la ville de Troyes des quittances signées par lui et relatives à des ouvrages qu'il a faits en cette occasion. Une d'elles (11 mars 1564) fait mention de « cinq douzennes de panachez, » une autre (20 mars 1564) du « guidon faict pour l'effigye de la France victorieuse ; » une troisième (22 avril 1564) s'applique à « plusieurs vaccacions de son estat de painctre par luy faictes aux accoustremens des habitz et bastons des saulvages ordonnez pour l'entrée du Roy. »

---

1. Grosley, *Œuvres inédites*, t. II, p. 271.

Cordonnier a peint des armoiries pour la ville en 1567 et en 1571.

Il est mort en 1572 ou en 1573, laissant sa veuve dans la pauvreté.

132. *Pierre* POTHIER (..1538- † de 1559 à 1568).

Pierre Pothier, peintre.

Voir notre notice dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XIV, 1886, p. 348 et 349.

133. *Jacques III* COCHIN (..1539-1612).

Jacques III[1] Cochin, peintre, fils de Jacques I et d'Edmonne, sa femme, est né à Troyes et a été baptisé le 3 mars 1539 (1540).

Il a épousé : en premières noces, Marie; en secondes noces, Jacquette Linard, veuve de Antoine Fortier.

Il a eu de sa première femme sept enfants, nés de 1563 à 1576.

On a vu plus haut que Jacques I Cochin passait pour professer la religion réformée; il en a été de même de Jacques III. Il s'est marié cependant à l'église catholique, et tous ses enfants ont été baptisés à l'église Saint-Jean; il a été plusieurs fois parrain d'enfants de peintres de Troyes.

Voici ce que Nicolas Pithou rapporte : « (En 1561), un de Troyes, nommé Païot, tixerrant de toilles de son mestier, » prétendit avoir recouvré la vue par miracle, après une neuvaine à la Belle Croix; « un certain peintre de la religion, nommé Cochin, se doubtant qu'il y avoit de l'imposture, résolut de descouvrir et faire connoistre au peuple cet abus[2]... »

Jacques Cochin a travaillé en 1564 aux préparatifs de l'entrée de Charles IX; il était payé 12 sous par jour.

Il était pauvre.

Il signait *Jaques Cochin* et dessinait à la suite de son nom l'écusson des peintres.

134. *Jean III* THARONOT (..1540- † avant 1547).

Jean III Tharonot, peintre, a épousé Jeanne et a eu d'elle deux fils.

Il est mort avant 1547, et sa veuve s'est remariée avec le peintre Richard Perrot.

---

1. On trouvera plus loin *Jacques II Cochin*, peintre.

2. Nicolas Pithou, *Histoire ecclésiastique de l'église de la ville de Troyes*. Bibliothèque nationale, mss., Collection Du Puy, vol. 698, fol. 174.

135. *Claude* Remyot (..1540-1548).

Claude Remyot, peintre, a été marié et a eu un fils en 1540.

136. *Antoine* Chevallier (..1540-1550).

Antoine Chevallier, peintre, a travaillé « aux paintures de la grande gallerie » du château de Fontainebleau. Il était payé à raison de 12 livres par mois.

137. *Pierre* Haslin (..1540-1550).

Pierre Haslin ou Halins, peintre, était Flamand. Il était à Troyes en 1541.

Il a été employé comme peintre, de 1540 à 1550, au château de Fontainebleau. Il y a « vacqué aux ouvrages de painture tant du cabinet du Roy que chambre rouge des estuves estans sous la grande gallerie[1]... Il a également travaillé à la salle haute du grand pavillon près de l'étang, aux tableaux pour le cabinet du roi et à la chambre de la duchesse d'Étampes.

138. *Denis* Canet (..1540-1552).

Denis Canet, peintre et doreur, a fait des peintures au château de Fontainebleau de 1540 à 1550. Il était à Troyes en 1552.

139. *Jean I* Pothier (..1540-†1557).

Jean I Pothier, peintre.

Voir notre notice dans les *Nouvelles Archives de l'Art français,* t. XIV, 1886, p. 350 à 352.

140. *Nicolas II* Haslin (..1540-1560).

Nicolas II Haslin, fils de Nicolas I, était tailleur d'images et peintre. Il a épousé Renée Devobes?

Il a travaillé, avec son père, de 1540 à 1560, « aux ouvrages de painture et de stucq » au château de Fontainebleau.

141. *Jean I* Nérot (..1540-1569).

Jean I Nérot[2] a été employé aux travaux du château de Fontainebleau de 1540 à 1550, en qualité de « paintre doreur et estoffeur. »

Il était de Troyes et y était revenu en 1569. Il était alors pauvre.

---

1. Comptes des Bâtiments du Roi. Bibliothèque nationale, mss., n° 11179, fol. 181. — Le nom est écrit *Harlin.*

2. Le nom est écrit *Nero, Nerot, Nerau* et *Neron.*

142. *Charles* Colin (..1540-1574).

On lit dans les comptes des bâtiments de Fontainebleau de 1540 à 1550 : « Ouvrages de painture et stucq... à Charles Colin, jeune paintre, à raison de 6 livres par mois [1]. » Colin a travaillé, entre autres, « tant aux chambres des estuves estans sous la grande gallerie que aux frizes de la gallerie sous la grande terrasse. »

Il était fils de Jean, huchier à Troyes. Nous l'avons trouvé à Troyes en 1548 et plus tard à partir de 1552, mais il est presque toujours mentionné comme tailleur d'images. C'est comme sculpteur qu'il a pris part aux préparatifs pour l'entrée de Henri II et pour l'entrée de Charles IX.

Il fut chargé, pour la seconde entrée, « de faire en boys la modelle du présent que l'on entend faire au Roy suyvant le portraict qui luy avoit esté monstré et de réparer et approprier deux effigies pour servir au dessus de deux colonnes du marché au bled. » Il reçut pour cela 25 livres 10 sous tournois ; le mandat est du 21 avril 1564, et la quittance, signée *C. Colin*, est du 22 avril. Colin fit d'autres ouvrages de sculpture pour cette entrée.

143. *François* Pothier (..1540- † de 1584 à 1590).

François Pothier, peintre et verrier.

Voir notre notice dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XIV, p. 353 à 356.

144. *Dominique* Pothier (1540- † de 1597 à 1600).

Dominique Pothier, peintre.

Voir notre notice dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XIV, p. 360 et 361.

145. *Claude I* Chalon (..1541-1542).

Claude I Chalon ou Challon, peintre, a été marié et a eu une fille qui a épousé Nicolas II Cordonnier.

146. *Antoine* Macadré (..1541-†1577).

Antoine Macadré, verrier et peintre, était fils de Jean II Macadré et de Perrette; il est né en juin 1541.

Il a épousé Catherine Larbalestrier et a eu d'elle trois enfants.

---

1. Comptes des Bâtiments du Roi. Bibliothèque nationale, mss., n° 11179, fol. 181.

147. *Marc* Dauge (..1548-1556).

Marc Dauge, tailleur d'images et peintre, était fils de Nicolas. Il signait *Marc Dauge.*

148. *Pierre II* Caupain (..1542- † de 1555 à 1569).

Pierre II Caupain, peintre, a été marié.

149. *Nicolas I* Chalette (..1544).

Nicolas I Chalette, peintre, a épousé Madeleine et a eu d'elle en 1544 un fils, Jean.

150. *Nicolas* Dugué (..1544-1577).

Nicolas Dugué ou Duguey l'aîné, peintre, faiseur et vendeur d'images.

151. *Jean* de Hoey (..1545-†1615).

Jean de Hoey, peintre, petit-fils de Lucas de Leyde, est né à Leyde en 1545. Il signait *J. d'Hoey*, *J. Dhoey* et *Jean de Hoey.*

Il s'est établi à Troyes et s'y est marié. Il était marié en 1578.

Il avait épousé Marie Ricoveri, fille de Antoine Ricoveri, petite-fille de Dominique. Il a eu d'elle sept enfants, nés de 1580 à 1599.

Jean de Hoey était à Troyes de 1571 à 1585. Il était déjà, en 1592, peintre et valet de chambre du roi ; il était à Avon, près de Fontainebleau, en 1594, avec sa femme et ses enfants. Nous l'avons trouvé à Paris en 1597, en 1599 et en 1602. Il était de nouveau à Avon en 1603.

Jean de Hoey appartient en réalité à la seconde moitié du XVIe siècle, de sorte que nous ne ferons pas ici mention de ses travaux. Il est mort le 9 septembre 1615 à Avon et fut inhumé dans l'abbaye de Barbeaux.

152. *Richard* Perrot (..1546-1580).

Richard Perrot, peintre, a épousé Jèanne, veuve du peintre Jean Tharonot. Il demeurait dans la rue du Bois.

Il signait *Perrot.*

Il était député des peintres, des verriers et des imagers à l'assemblée générale de la Saint-Barnabé du 11 juin 1562.

Il a fait des peintures à l'église Saint-Remi en 1552 et a été employé à la décoration de l'hôtel de ville lors de l'entrée de Charles IX en 1564.

153. *Nicolas* Thays (..1547-1549).

Nicolas Thays, peintre, a travaillé pour l'église Saint-Étienne.

154. *Nicolas* Fagot (..1547-1558).

Nicolas Fagot, peintre, a travaillé pour la ville et pour les églises Sainte-Madeleine et Saint-Nicolas.

Église Sainte-Madeleine. 1557-1558. « ... Pour avoir repainct deux ymages de Nostre Dame qui sont sur les deux portaulx... »

Fagot a fait des peintures pour l'entrée de Henri II en 1548. Il a peint, entre autres, « les deux anges de l'escusson du Roy, ledit escusson, les armoyries de la ville et de Champaigne,... les deux ymages de l'Annunciade estant le tout à la porte de Belfroy. »

155. *Antoine* Buisson (..1547-1564).

Antoine Buisson, peintre, a travaillé aux décorations pour l'entrée de Charles IX; il signait A B en lettres majuscules ou avec un simple paraphe.

156. *Jean* Blaiseau (..1548).

Jean Blaiseau, peintre.

157. *Jean* Chevillon (..1548).

Jean Chevillon, peintre.

158. *Pierre* Chevillon (..1548).

Pierre Chevillon, peintre.

159. *Jacques II* Cochin (..1548).

Jacques II Cochin le jeune, peintre, a travaillé en 1548 pour l'entrée de Henri II.

Il signait *Jaques Cochin* et dessinait à la suite de son nom un écusson ayant dans le champ trois petits écus vides.

160. *Claude* Dauge (..1548).

Claude Dauge ou Daulge, peintre.

161. *François* Gendret (..1548).

François Gendret, peintre.

162. *Pierre* Gruyer (..1548).

Pierre Gruyer, peintre.

163. *Nicolas* Lantynois (..1548).

Nicolas Lantynois, peintre.

164. *Pierre* La Tasche (..1548).

Pierre La Tasche, peintre.

165. *Louis* Le Lonpnat (..1548).

Louis Le Lonpnat, peintre.

166. *Jean* LE ROUGE (..1548).

Jean Le Rouge, peintre.

167. LYNARD (..1548).

Lynard dit de Bourt, peintre.

168. *Jacques* MAROUT (..1548).

Jacques Marout, peintre.

169. *Christofle* MICHELIN (..1548).

Christofle Michelin dit Michelin, peintre.

170. *Jean* MORDANT (..1548).

Jean Mordant, peintre.

171. *Grégoire* QUEVESTRE (..1548).

Grégoire Quevestre ou Quavastre, peintre.

172. *Jean* ROUSSEAU (..1548).

Jean Rousseau, peintre.

173. *Gautier* SANCEY (..1548).

Gautier Sancey, peintre.

174. *Gautier* SAUSSOYS[1] (..1548).

Gautier Saussoys, peintre.

175. *François* THARCILIN (..1548).

François Tharcilin, peintre.

176. *Jean* VAULTROUILLEY (..1548).

Jean Vaultrouilley, peintre.

177. *Étienne* BLAMPIGNON (..1548- † de 1554 à 1556).

Étienne Blampignon dit Colot, peintre, a épousé Louise. Il a quitté Troyes en 1552 et est revenu y mourir de 1554 à 1556.

178. *Jean* LA TASCHE (..1548-1557).

Jean La Tasche, peintre, a été marié.

179. *Michel* BUISSON (..1548-1561).

Michel Buisson ou Buysson, peintre, a été député des imprimeurs, des libraires, des enlumineurs, des peintres, des verriers, des brodeurs et des imagiers à l'assemblée générale de la Saint-Barnabé du 11 juin 1561.

---

1. Gautier Sancey et Gautier Saussoys sont deux peintres différents.

180. *Edmond* Cocquille (..1548-1564).

Edmond Cocquille, peintre.

181. *Jean II* Cotelle (..1548-1569).

Jean II Cotelle, peintre.

182. *Jean* Cardet (..1548-†1571).

Jean Cardet ou Cadet, maître enlumineur et peintre, a épousé Guillemette.

183. *Guillaume* Tharonot (..1548- † 1571 ou en 1573).

Guillaume Tharonot, peintre, fils de Jean, a été marié.

Il a travaillé aux préparatifs de l'entrée de Henri II.

184. *Érard* Cotelle (..1548-1572).

Érard ou Érardot Cotelle, peintre, a été employé aux travaux de peinture pour l'entrée de Henri II et pour l'entrée de Charles IX.

185. *Claude* de Sainct-Loup (..1548-1572).

Claude de Sainct-Loup dit Soubrien, peintre, était appelé quelquefois Soubrien de Sainct-Loup ou seulement Soubrien[1].

Il avait embrassé la religion réformée, et Nicolas Pithou parle de lui en deux endroits de son histoire :

1555. « ... Un peintre de la religion, Claude de Sainct-Loup dit Soubrien, qui demeuroit vis à vis des Cordeliers, à l'entrée de la rue du pan (paon)[2]... »

1558. « ... (Girard de) Corlieu, à son arrivée, fut logé en la maison d'un peintre nommé Claude de Sainct-Loup dit Soubrien. Cette maison estoit en une fort mauvaise assiche et mal avoisinée, car elle estoit fort proche des Cordeliers[3]. »

186. *Larmé* Gallois (..1548-1572).

Larmé Gallois, Galloys ou Galois, maître peintre, signait *Larme Galois;* il avait pour marque un L et un G enlacés. Il est quelquefois appelé dans les comptes « maistre Larmé. »

Il a été employé aux préparatifs de l'entrée de Charles IX en 1563 et en 1564. Il a peint « les quatre bastons (du ciel avec azur et fleurs de lys d'or) » et « quatre aultres bastons des coulleurs du Roy distribués aux quatre commissaires qui avoyent la charge de dresser et mettre en ordre les gens de mestier et aultres habitans

---

1. Il y avait à Troyes, en 1556, un autre « Sobrian de Sainct Loup, faiseur de formes à papier. »

2. Bibliothèque nationale, mss., Collection Du Puy, vol. 698, fol. 83.

3. Bibliothèque nationale, mss., Collection Du Puy, vol. 698, fol. 117.

de la ville pour aller au devant dudict seigneur (le Roy) le jour de son entrée. » Il a fait de grandes « pièces de paincture en toille pour servir à l'arc triumphal du marché au bled et suyvant les ordonnances à luy delivré par M[e] Dominique (Ricoveri)... »

187. *Robert* Regnault (..1548-1572).

Robert Regnault, maître peintre, signait *R. Regnault*, et un écusson portant trois petits écus vides était dessiné entre le prénom et le nom.

Il a été marié et a eu un fils.

Il a travaillé pour les entrées de Henri II et de Charles IX.

188. *Jean* Taillet (..1548-1572).

Jean Taillet, peintre, signait *JTaillet*, *JTalliet* et *JTallet,* le J et le T étant réunis.

Il a été un des signataires des doléances des imprimeurs, des libraires, des enlumineurs, des peintres, des verriers, des brodeurs et des imagers présentées aux états généraux de Meaux en 1560. Il a été député de cette grande communauté à l'assemblée générale des habitants du 14 octobre 1560 et à l'assemblée générale de la Saint-Barnabé du 11 juin 1570.

Il a fait des peintures pour l'entrée de Henri II en 1548.

Pour le service funèbre célébré, en mars 1562, en l'honneur du duc de Guise assassiné au siège d'Orléans, lors du passage du corps du duc à Troyes, Taillet peignit les armoiries du duc de Guise, la chapelle ardente, etc.

A l'occasion de l'entrée du duc d'Aumale, gouverneur de Champagne, en 1563, ce maître peignit vingt armoiries du blason du duc, trente-six armoiries du blason de la ville et des décorations.

Enfin il fut occupé aux préparatifs de l'entrée de Charles IX, et ce fut lui qui peignit et décora l'oratoire qui fut élevé pour le roi dans la cathédrale, devant le maître-autel.

189. *Michel* Tharonot (..1548-1572).

Michel Tharonot, peintre, a été marié et a eu deux fils.

190. *Jean III* Cotelle (..1548- † de 1575 à 1578).

Jean III Cotelle, peintre, a épousé Jeanne Poterat, dont il a eu une fille. Il a fait des peintures pour la ville.

191. *Raphaël* Prunay (..1548-1580).

Raphaël Prunay, Prunet ou Prunel, peintre.

192. *Nicolas I* Hurant (..1548-1587).

Nicolas I Hurant, peintre, a épousé une des filles de Dominique Ricoveri, le célèbre sculpteur; il habitait en 1548 dans la maison de son beau-père, rue des Forces.

193. *Jacques II* Passot (..1548-1609).

Jacques II Passot l'aîné, maître peintre, signait *J. Passot* et dessinait à la suite ou au-dessous de son nom un écusson ayant dans le champ trois petits écus vides.

Il a épousé Catherine et a eu d'elle quatre enfants.

Nous avons trouvé dans les comptes de la ville et dans ceux des églises la mention de nombreux ouvrages de peinture faits par ce maître. Nous n'en citerons que quelques-uns de genres différents :

Ville. 1548 (entrée de Henri II). Nicolas Cordonnier et Passot écrivirent les *devises* des *tables d'attente*.

Église Sainte-Madeleine. 1557-1558. « ... Pour avoir painct et doré ledict entrepié à mestre la grande croix sur le bureau de l'église... »

Ville. 1564. (Entrée de Charles IX.) « ... Pour avoir vacqué avec son frère à faire les armoyries et aultres œuvres de son mestier qui ont esté faictes ausdictz batteaulx. »

« A Jaques Passot et son filz pour avoir besongné chacun ung jour et une nuict et encor demy journée aux ouvrages cy dessus (les basteaulx pour bailler passe temps au Roy et à la Royne et autres princes de la rivière)... »

Église Sainte-Madeleine. 1566-1569. « ... Pour avoir relavé et racoustré et reverny quinze tables d'hostel estant dans ladite église. »

Cathédrale. 1573-1574. « ... Pour avoir blanchi et escript l'escripture sur le tronc de la confrairie Sainct Pierre... »

« Pour avoir painct la monstre dè l'horloge par marché faict... iiijxx liv. t. »

Église Saint-Jean. 1577. « ... Pour avoir repainct la table du grand autel iij escus xxv sols. »

Cathédrale. 1579-1580. « ... De bien et duement peindre en façon d'albastre le tableau du trépassement de Notre Dame (sculpté par François Gentil). Icelluy enrichir de fin aur et les ventaulx en dedans peints en huilles et de couleur selon les histoires qu'on donnera et au dehors de noir et blanc en huille, et le tout rendre

dedans la my aoust, la somme de quarante escus nouveaulx à la somme de six vingt livres tournois. »

1580. Le chapitre de l'église Saint-Pierre fit donner à Jacques Passot la somme de cinq livres « pour le récompenser tant de la perte qu'il pouvoit avoir fait en son marché du cadran de l'horloge de ceste église que pour l'avoir bien fait. »

194. *Augustin* COTELLE (..1548-1624).

Augustin Cotelle, peintre, a épousé Catherine Deléry, dont il a eu deux filles.

Il signait *Augustin Cotelle.*

Il a travaillé aux préparatifs de l'entrée de Henri II en avril 1548 et à ceux de l'entrée de Charles IX en 1564.

Nous avons trouvé dans les archives de l'hôtel de ville de Troyes une ordonnance de 13 livres 12 sols, faite au profit de « Augustin et Yrardot les Cautelles, » avec la quittance d'Augustin du 19 mars 1563 (1564), « pour deux pièces de paincture en thoilles par eulx faictes suyvant l'ordonnance de maistre Dominicque pour icelles mettre dedans le grant arc devant l'hostel de la ville. »

Augustin Cotelle fut député des « painctres, verriers et ymagers » à l'assemblée générale du 24 avril 1590.

195. JEAN (..1550).

Jean, peintre, a été marié.

196. *Manclou* CHEVRET (..1530-1552).

Manclou Chevret, peintre.

197. *Pierre* LINARD (..1550-1553).

Pierre Linard, peintre.

198. *Pierre* LIART (..1550-†1557).

Pierre Liart ou Lyart, peintre.

199. *Jean* DAUGE (..1550-1562).

Jean Dauge, peintre, député des peintres, des verriers et des tailleurs d'images à l'assemblée générale de la Saint-Barnabé du 11 juin 1562.

200. *Claude* COTELLE (..1550-1560).

Claude Cotelle, peintre.

201. *Guillaume* MAINFROY (..1550-1563).

Guillaume Mainfroy ou Mainfray, peintre, a épousé Marie

Nivelon. Il a travaillé au château de Fontainebleau de 1553 à 1563. Il était à Troyes de 1550 à 1553.

Sa femme a été marraine à Avon, en 1559, avec « vénérable et discrette personne Françoys Prymatice, abbé de Saint-Martin de Troye. »

Natalis Rondot.

FERDINAND MEGLIORINI ET *PHILIPPE BRANCHI*,

LAPIDAIRES,

TRAVAILLANT EN PIERRES FINES, MANIÈRE DE FLORENCE.

(1683.)

Dans une note récente sur les tentatives faites autrefois pour introduire et acclimater en France l'art de la mosaïque, nous parlions incidemment de l'atelier de la maison des Gobelins, sur lequel les *Comptes des Bâtiments du Roi* fournissent des détails précis. Voici quelques renseignements nouveaux à joindre à ceux que nous avons antérieurement donnés :

I.

Dès 1669, l'atelier des Gobelins fut dirigé par *Ferdinand Megliorini*, recevant un traitement fixe de 210 livres par mois. On verra par la pièce suivante que le traité passé par l'artiste pour venir travailler en France est de 1668. *Megliorini* est secondé par *Horace Megliorini*, son frère, *Philippe Branchi* et *Jean-Ambrogio Giacetti*. Ces noms reviennent presque tous les ans sur l'état des Gobelins. De plus, un certain nombre d'ouvriers payés à la journée sont occupés à scier et à polir les marbres mis en œuvre par les habiles artistes qu'on vient de nommer. Cet état de choses se prolonge jusqu'à la mort de *Megliorini*, et même au delà.

Mais, si les *Comptes* donnent des détails sur le personnel de l'atelier, ils ne fournissent presque pas de renseignements sur la nature des travaux qui en sortaient et qui sont conservés dans nos collections publiques. La pièce suivante comblera cette lacune et précisera quelques points de la biographie de *Megliorini*.

C'est une analyse du procès-verbal des scellés apposés dans le logement que le mosaïste occupait aux Gobelins, aussitôt après

son décès dont nous ignorions la date et qui est fixé par notre procès-verbal au 15 décembre 1683. Nous ne donnons de ce document que les passages offrant quelque intérêt biographique ou artistique. Mais nous avons pensé qu'il n'y avait rien à retrancher de l'inventaire descriptif des ouvrages du défunt et autres objets servant à l'exécution des mosaïques de Florence, réclamés au nom du Roi.

Cette pièce nous initie aux détails d'un métier sur lequel les renseignements sont rares; aussi avons-nous conservé jusqu'à la mention des outils employés par le mosaïste. Quant aux autres incidents provoqués par l'ouverture de la succession, nous ne sommes pas entré dans tous les développements qu'entraînent les opérations d'inventaire et de scellé. Mais les passages relatifs à la famille du défunt ou à ses travaux ont été soigneusement notés et présentés sous une forme aussi concise que possible.

SCELLÉS DE *MEGLIORINI*[1].

Dans une lettre signée par Louvois, jointe aux pièces, se trouve ce passage : « Il ne faut point se mesler de ce qui regarde la succession « du s. *Megliorini*, excepté seullement pour les agathes, cornalines et « autres choses qui appartiennent au Roi, qu'il faudra faire remettre « au s. *Branchi*, pour qu'il puisse continuer le travail qu'ils faisoyent « conjointement, dont il se chargera au bas de l'inventaire que vous « en ferés faire. A Versailles, le 26 décembre 1683. »

Le procès-verbal de scellé est commencé le vendredi, 17 décembre 1783, par Nicolas Delamarre, commissaire au Châtelet, qui se transporte en la maison royale des Gobelins, sur l'ordre du Roi transmis par M. de la Reynie, lieutenant général de police, « pour faire des- « cription des agathes, cornalines, jaspes et autres pierres apparte- « nant à Sa Majesté, qui étaient en la possession de *Ferdinand de « Megliorini*, lapidaire, travaillant en pierres fines de la manière de « Florence en lad. maison des Gobelins, où il est décédé le 15 du pré- « sent mois, comme aussi de faire description des outils, ustancils et « meubles qui se trouveront dans les lieux qui y estoient occupez par « led. *Megliorini*. »

Rochon, concierge des Gobelins, avait fait mettre sous clef toutes les pierres trouvées chez le défunt et les représente au commissaire qui rédige alors la description suivante des objets réclamés au nom du Roi :

---

1. Arch. nat., O[1]. 2040.

Extrait de l'Inventaire du 17e décembre 1683 fait après le déceds du s. Megliorini, *lapidaire, travaillant en ouvrages de pierres fines dans les Gobelins, pour les articles seulement qui concernent le Roy.*

1. Un tableau de pierres de rapport d'agathe et de jaspe, d'un pied de large, sur 10 pouces de haut, représentant un Hibou.

2. Un autre tableau de mesmes pierres de rapport, d'un pied de large, sur 10 pouces de haut, représentant une Canne entrant dans l'eau.

3. Un autre tableau de mesme grandeur, desd. pierres de raport, représentant une Canne sortant de l'eau.

4. Deux petits tableaux, aussi de pierre de rapport agathe et jaspe, de chacun 5 pouces et demi de large sur 4 pouces de haut, représentant des paysages et les ruines d'un château.

5. Un tableau de mêmes pierres, d'un pied de large sur 10 pouces de haut, représentant une Canne, ledit tableau non achevé.

6. Deux pierres tendres de Florence, de couleur jaune, au milieu de chacune desquelles est représenté au naturel un arbre; lesdites pierres de figure ovale, de 5 pouces de haut sur 3 pouces et demi de large.

7. Un petit tableau représentant une fleur non achevée ni polie.

8. Quarante-sept pièces de différentes pierres, tant de jaspe, agathe qu'autres pierres dures taillées, représentant différents fruits, fleurs, feuilles et papillons, le tout prest à mettre en œuvre.

9. Trois pieds de dogue d'albastre.

10. Trois cent quarante petits grains de cornaline rouge taillés de différentes formes et figures.

11. Soixante-quinze trenches de jaspe de différentes grandeurs, depuis six pouces en quarré jusqu'à un pouce, taillées et polies.

12. Deux morceaux ovales d'agathe romaine, de cinq pouces de haut sur 3 pouces de large, et un autre de même agathe, de 8 pouces de long sur 2 pouces de large.

13. Quatre-vingt-dix-sept trenches d'agathe commune, tant romaine que d'Allemagne et France, de différentes grandeurs, coupées et polies, depuis 3 pouces en quarré jusqu'à 6 lignes ou environ.

14. Douze trenches d'agathe orientale, coupées et polies, de différentes grandeurs, depuis 4 pouces en quarré jusqu'à 1 pouce.

15. Sept trenches d'amétistes, coupées, polies, de différentes grandeurs, depuis 4 pouces en quarré jusqu'à 1 pouce.

16. Un autre morceau d'ametiste, coupé et poly, de 8 pouces de long sur 6 pouces de large.

17. Seize tranches de chalcédoine commune, coupées et polies, de différentes grandeurs, depuis 6 pouces en quarré jusqu'à un pouce.

18. Un autre morceau de chalcédoine, de 8 pouces de long sur 6 pouces de large.

19. Deux petites trenches ovalles de chalcédoine orientalle.

20. Trois morceaux de jaspe, l'un d'un pied de long sur 2 pouces de large, l'autre ovalle de 6 pouces 3 lignes de long sur 4 pouces 2 lignes de large, et le 3e de figure irrégulière, de 8 pouces de long sur 6 pouces de large.

21. Trente-huit morceaux tant d'agathe que de jaspe et autres pierres dures,

coupées et taillées, représentant différents fruits, fleurs et feuilles prêts à mettre en œuvre.

22. Item, six petits morceaux d'agathe et six morceaux de cornaline taillés en œuvre.

23. Quarante morceaux de jaspe, coupez et taillez, et commencez à travailler pour former différentes figures de fruits.

24. Six petits morceaux de jaspe, polys et taillés, de différentes figures.

25. Item, un morceau de chalcédoine, de 4 pouces de long sur 3 pouces de large.

26. Deux morceaux d'agathe orientale de 4 pouces de long sur 2 pouces et demi de large, et un autre morceau de même agathe taillé de figure octogone, de 3 pouces 3 lignes de long, sur un pouce 10 lignes de large.

27. Cent trente-un grains de cornaline taillés en forme de cerises et raisins et un morceau de corail aussi taillé en forme de cerise.

28. Dans une armoire, vingt-neuf tiroirs n'ayant chacun de hauteur qu'environ 3 lignes, dans lesquels se sont trouvés plusieurs morceaux, fragments de pierres communes et de peu de valeur.

29. Cent vingt trenches de jaspe de différentes couleurs et grandeurs, depuis 6 pouces en quarré jusqu'à 2 pouces.

30. Quarente morceaux de jaspe de différentes couleurs et grandeurs, depuis demi pied en quarré jusqu'à 3 pouces.

31. Onze formes de jaspe commencées à travailler, de différentes grandeurs et figures.

32. Trente-trois trenches de chalcédoine, aussi coupées et non polies, depuis un pied en quarré jusqu'à 4 pouces ou environ.

33. Trente morceaux de chalcédoine seulement, coupez en deux différentes grandeurs, depuis six pouces en quaré jusqu'à 3 pouces.

34. Quatorze trenches d'agathe communes, coupées et non polies, de différentes grandeurs, depuis six pouces en quaré jusqu'à demi pouce ou environ.

35. Dans la même boutique s'est trouvé un tas de cailloux et autres pierres bruttes et de peu de valeur.

36. Dans l'arrière-boutique, sur une planche, plusieurs autres cailloux et autres pierres communes bruttes et aussi de peu de valeur.

37. Une table d'ardoise, de 3 pieds 1/2 de long, sur 3 pieds 4 pouces de large.

38. En l'arrière-boutique, un banc à travailler, garni de sa roue de bois et de sa petite roue de plomb à polir les pierres.

39. Une table de bois de chesne montée sur son chassis.

. . . .

46. Un étably garni de son rouet à polir et de son marchepied.

47. Dans le tiroir dudit étably vingt-cinq limes, six petits burins, une paire de pinces, un compas et un petit réchaux.

48. Deux petits étaux à scier les pierres, deux tablettes garnies d'un fond et de petites tringles pour polir les pierres après qu'elles sont façonnées.

131. Une pierre de Florence coupée et polie, de 4 pouces et demi de long sur 3 pouces de large, représentant au naturel des ruines de bâtiments.

A la suite des objets réclamés au nom du Roi sont énumérés différents ustensiles de travail. Nous signalerons les principaux et les objets mobiliers dignes d'une mention :

« Une machine faisant mouvoir six scies pour scier des pierres « avecq une grande roue de bois servant à faire travailler lad. machine. »

En marge de cet article se lit la note suivante : « Rendue par ordre « de Monseigneur de Louvois, comme inutile au service du Roy, « ayant esté faicte aux depends de feu *Migliorini.* »

La description du mobilier en évidence n'offre que peu d'articles à citer; voici les plus curieux :

« Trois pièces de tapisserie de bouquets de fleurs en confusion, de « deux aunes demi quart de haut sur six aunes de cours.

« Quatre tableaux peints sur toile, trois représentant des paysages « et le quatrième une taverne, avec leurs bordures dorées.

« Un tric-trac d'ébeine et d'ivoire.

« Sept petits bas-reliefs de plâtre représentant divers sujets.

« Quatre figures de terre cuite, l'une représentant Mercure et les « autres trois Dames romaines, ayant vingt pouces de haut.

« Deux tableaux peints en huile sur toile, l'un représentant une « Descente du Saint-Esprit, l'autre, sans bordure, représentant le Roi, « avec un autre petit tableau représentant une sainte Face.

« Huit tableaux de petit point avec leur bordure de bois verni, « représentant l'Histoire de la Sainte-Vierge.

« Quarante trois volumes de vieux livres italiens.

« Une épée à lame espagnole, poignée et garde d'acier poli; un « mousqueton; une paire de pistolets de poche et un pistolet de cein- « ture, avec quatre cannes, l'une garnie d'agathe commune et les « trois autres de leurs poignées d'ivoire. »

Nous passons la cave, la cuisine, la vaisselle et les meubles ordinaires.

Sur ces entrefaites, se présente M[e] Dominique Zipoly, prêtre, agent de S. A. S. le grand-duc de Toscane, demeurant rue de Bussy, se disant exécuteur du testament du s. *Megliorini*, reçu par Lecouvreur et son collègue, notaires à Paris. Il retire un baguier contenant six bagues d'or avec diamants, rubis, saphirs, à lui léguées par le défunt, et onze autres bagues à pierres communes, laissées au frère du s. *Megliorini.* Il retire aussi des armoires un sac contenant cent écus et remet les clefs desdites armoires au s. Lefebvre pour la continuation de l'inventaire.

On trouve dans ces armoires six cuillers et six fourchettes d'argent, poinçon de Paris, pesant avec une paire de boucles, aussi d'argent, un marc quatre onces six gros. Dans une boîte enfermée en l'une des armoires : deux petites salières d'agathe orientale, cinq cristaux taillés en modèles de gros diamants, neuf tabatières de coco, sept autres tabatières d'ivoire, trois morceaux de cristal commun, cinq médailles représentant les grands-ducs de Toscane, une boîte d'ivoire contenant cent cinquante petites turquoises, deux pierres nommées œils-de-chat,

une certaine quantité d'autres pierres dont l'énumération est sans grand intérêt, des boucles d'oreilles de diamants faux, plusieurs paires de boutons de manchettes en argent, des rubis, des émeraudes, des bracelets, notamment deux bracelets de pied d'élan, un morceau de cristal de roche noir ovale; cinquante-huit petites croix, chemises de Chartres et larmes, et deux médailles en forme de cœur, le tout d'argent doré; un instrument de cuivre, servant à mesurer les carats de diamants; deux pierres de besoard; un chapelet d'ambre taillé et six morceaux de cristal de roche taillés et disposés pour faire un reliquaire; dix petites tasses de cristal de roche taillées à gaudrons; onze tabatières de marrons de mer; un diamant fin taillé en pointe étant encore en plomb; un grenat enchâssé dans un chaton d'or émaillé, en forme de cachet, sur lequel est gravé un carquois; une paire de lunettes d'approche; une pierre de Florence, coupée et polie, de quatre pouces et demi de long sur trois pouces de large, représentant au naturel des ruines de bâtiments, laquelle pierre le s. *Branchi* a déclaré appartenir à la succession dud. *Megliorini.* Cependant cette mosaïque est plus tard remise au Roi. C'est celle qui porte sur la liste ci-dessus le n° 131.

La garde-robe et la lingerie sont bien garnies et indiquent une situation aisée.

Parmi les papiers relatifs aux créances et aux dettes du défunt, au milieu des quittances, procurations, mémoires et autres pièces, se trouve le duplicata de la convention faite par M. l'abbé Strozzi pour Sa Majesté avec ledit *Ferdinand de Megliorini*, *Horace de Megliorini*, son frère, et le nommé *Belligny* pour venir de Florence en France travailler aux ouvrages de pierres fines, manière de Florence, pour le service de Sa Majesté, en date du 10 août 1668.

Les objets revendiqués au nom du Roi sont remis au s. *Branchi;* les autres appartenant au défunt sont abandonnés à l'abbé Zipoli pour en disposer suivant les prescriptions du testament.

II.

Philippe Branchi, qui succède à *Megliorini* dans la direction de l'atelier de mosaïques, était venu de Florence à peu près à la même époque que son prédécesseur; mais il était sans doute plus jeune que lui. Il épousa, quelques années après son arrivée, la fille d'un autre pensionnaire du Roi. C'est ce que nous apprend le contrat de mariage, en date du 10 février 1676, de Catherine Van den Kerchove, fille de *Josse Van den Kerchove*, teinturier ordinaire du Roi aux Gobelins, et de Catherine Petit, demeurant à l'hôtel des Gobelins, d'une part, et de *Philippe Branchy*, lapidaire ordinaire de Sa Majesté en pierres fines, façon de Florence, en la manufacture des Gobelins, fils de feu

Marc Branchy, de Florence, et d'Antoinette Lesprit, d'autre part.

Parmi les témoins figurent *Charles Lebrun*, premier peintre du Roi, et Suzanne Butay, sa femme, amis; *Jean Lefebvre*, tapissier ordinaire du Roi, ami; *Sébastien Leclerc*, dessinateur et graveur ordinaire du Roi, beau-frère de la future.

J.-J. GUIFFREY.

(Arch. nat., Y 231, fol. 352 v°.)

DÉCOUVERTE A MARSEILLE D'UNE ŒUVRE DE *JACQUES CLÉRION*

EXÉCUTÉE EN 1688.

Grâce à MM. *Rey* et *Clastrier*, deux sculpteurs de notre ville qui l'ont si habilement restaurée, Marseille peut montrer, non plus une œuvre aussi grandiose que les Termes de Toulon, mais un bas-relief de la même époque, dont la valeur artistique a cependant son prix, car il est de la main d'un sculpteur provençal déjà en réputation, quand l'illustration de notre *Puget*, qui le dépassait de la hauteur de son génie, n'était encore qu'en partie consacrée, surtout dans son propre pays. Nous avons nommé *Jacques Clérion*.

Perdu dans un quartier à demi désert, rue Sainte, 87, on a devant soi un morceau qui sert de frise à la porte d'entrée du domaine *Court de Payen*. Ce morceau, d'environ deux mètres de largeur sur un mètre de hauteur et quinze centimètres de saillie, est plein de mouvement et semble n'être qu'une envolée sensualisée du génie de notre grand Marseillais, c'est une œuvre très personnelle, qui, malgré ses deux cents ans d'existence, reste toujours jeune, car la nature y est prise sur le fait, dans son éternité sans cesse renaissante.

Sur un arc de cercle, dont la flèche est très courte, ayant dans l'axe un cartouche incliné, deux enfants d'un modelé puissant, aux chairs palpitantes, s'abandonnent.

A gauche, c'est une fille, ses cheveux fins flottent au vent, elle sourit, elle se laisse aller dans un mouvement plein de grâce naïve, les doigts de ses petits pieds gras et dodus sont détendus, tout effort a disparu, elle s'est accrochée aux saillies du cartouche qui s'incline, elle ne touche plus la terre; elle semble flotter dans l'air.

A droite, c'est le garçon, gros et joufflu, plus gauche, plus massif, renversé par le cartouche qui s'abat sur lui, et, comme le dirait Molière, « qui tombe lourdement sur son cul, » les jambes en l'air, empoignant de sa main sa cuisse gauche, laissant tomber son bras

droit replié, dont la main s'engage derrière ses reins : ses cheveux embroussaillés se hérissent, les doigts de ses petits pieds se crispent, et, ahuri, il reste tout penaud, tout ébaubi de sa chute; voilà le tableau.

Maintenant, ce bas-relief est signé *J. C.;* c'est *Clérion*, nous l'avons dit, non un élève de *Puget*, comme nous l'avions affirmé autrefois par erreur[1], mais son émule; la preuve c'est que, lorsque en 1687 le contrat fait avec *Puget* pour l'érection de la statue équestre de Louis XIV fut résilié par l'intendant de Provence, la ville de Marseille en passa un autre le 28 octobre 1688 avec *Clérion;* de là procès, où *Puget* assigna vainement *Clérion* devant le Conseil d'État, car le contrat de ce dernier fut maintenu. Il faut donc rapporter à cette époque le bas-relief dont nous venons de parler.

Inutile d'ajouter que la statue équestre du Roi ne fut jamais terminée; la guerre ayant éclaté, la ville y contribua pour 300,000 livres, son trésor était vide, et, par acte du 30 décembre 1711, les échevins, se conformant aux intentions du roi, transigèrent, au nom de la ville, avec le sculpteur *Clérion*[2].

M. *Lieutier*, l'intelligent architecte chargé de surveiller la restauration de cette sculpture originale, l'a fait mouler; il en a offert un exemplaire à notre École des Beaux-Arts et un autre au *Petit Marseillais*. Nos sincères félicitations à M. *Lieutier*. Il serait à désirer que des exemplaires de cette sculpture pussent être multipliés, elle ne serait pas déplacée dans nos écoles provinciales, même au Louvre et à l'École des Beaux-Arts de Paris, où elle rappellerait le faire d'un de nos sculpteurs célèbres du XVIIe siècle, qui fait honneur à notre école française.

Autres détails à noter. — La maquette de cette sculpture, c'est-à-dire le premier jet, d'environ 60 centimètres de largeur, avait été abandonnée en 1690 par le maître à *Cailhiol*, son praticien; elle est restée de père en fils aux mains des descendants dudit *Cailhiol*, tous sculpteurs ou plâtriers ornemanistes. On n'a pas oublié dans nos murs les derniers représentants de ces artistes. L'un, l'aîné, s'est fait une

---

1. Voici la note que nous lui consacrons dans nos *Annales de la Peinture,* 1862 :

« *Clérion Jacques*, né à Treste, fut un bon sculpteur, il travailla pour la cour, quelques-uns de ses ouvrages existent encore dans le parc de Versailles. On distingue parmi eux une statue de Jupiter, une Junon et une Vénus d'après l'antique. Le Bacchus de la salle de Trianon est encore de lui; il y avait également de sa main deux bustes qui existaient avant la Révolution à l'église de Saint-Jean, à Aix. *Clérion* avait épousé *Geneviève Boulogne,* qui peignait l'histoire, les fleurs et les fruits, et dont les talents lui avaient valu une place à l'Académie; *Clérion* la perdit en 1708; il mourut en 1714. »

2. Registre 114 des délibérations municipales, fol. 22, *Archives de la ville.*

spécialité comme rocailleur et constructeur de ruines en ciment, de tous les styles, qui ornent un grand nombre de jardins des villas marseillaises et des environs de Nice. Le cadet, le plus célèbre, eut une existence très accidentée. Il avait élevé, en 1848, sur la place Saint-Michel, la statue de la Liberté, haute de 4 mètres[1]. Nous nous souvenons avoir vu dans son atelier, où nous avons passé de longues heures, une épreuve moulée d'après le bas-relief original de *Clérion*, qui nous avait frappé par sa fière tournure; cette épreuve était alors encadrée par une bordure Louis XV, sculptée et peinte. L'atelier dudit *Cailhiol*, vaste salle à blé, englobée aujourd'hui dans les magasins de la *Belle Jardinière*, était garni dans son pourtour de projets et maquettes, toutes plus originales les unes que les autres; groupes représentant des Bédouins à cheval ou à dos de chameaux, attaqués par des lions ou des tigres, bœufs, moutons, chèvres, meute de chiens attaquant des ours ou forçant des cerfs et des sangliers, groupes de lutteurs dans les attitudes les plus mouvementées; le plus grand nombre à l'état d'ébauches rudimentaires et plus ou moins avancées, quelque peu écornées. C'était en réalité un spectacle étrange et des plus curieux. *Cailhiol* était une sorte d'illuminé, vivant comme un cénobite, mais seulement au point de vue de la frugalité; c'était un républicain fougueux et endiablé.

Obligé d'abandonner son atelier en 1851, ces objets avaient été transportés dans un ancien atelier des *Cailhiol*, rue du Bon-Pasteur, mais à la mort de notre artiste, tout ce qui avait quelque valeur fut enlevé. Son frère absent, seul héritier, à son arrivée à Marseille, ne put que constater cette disparition. *Cailhiol* avait une maîtresse, connue sous le nom de la Vénus Hottentote, elle tenait une librairie; mais ne troublons pas la cendre de cette femme.

Toujours est-il que ces objets furent en grande partie envoyés à Paris, car nous nous souvenons avoir vu en 1855, année de l'Exposition Universelle, bon nombre des œuvres dont nous parlons, exposées place de la Bourse et dans divers Passages.

Le moulage de la maquette de *Clérion* doit donc figurer dans quelque cabinet de Paris. Quant à la maquette de *Clérion*, le père du sculpteur *Cailhiol*, qui travaillait aux ornements de l'*Arc de triomphe* de Marseille en 1838, l'avait donnée à l'architecte *Penchaud*, auteur de ce monument. Il est possible que les héritiers de *Penchaud* aient conservé cette œuvre originale.

E. PARROCEL.

20 avril 1887.

---

1. *Annales de la Peinture*, p. 467. Voir sa biographie assez étendue.

HENRY COUET,

SCULPTEUR DU ROI.

(1702.)

Un mémoire judiciaire qui ne compte pas moins de 54 pages in-4°, rédigé pour Louis-Jean Thévenet et autres, appelants, contre les mineurs Lefebvre et leur curateur, intimés, nous apprend que *Henri Couet*, sculpteur du Roi, inconnu de presque tous les biographes, même de Nagler, mais dont le nom revient fréquemment dans les Comptes des Bâtiments du Roi, avait épousé Marie Vendalle, qui resta veuve à la fin de l'année 1702, à l'âge de soixante-trois ans, ce qui fixe la date du décès de son mari. Peu de temps après la perte de son mari, Marie Vendalle recueillit la succession de Françoise Buyster[1], sa cousine germaine, veuve d'un procureur au Châtelet, nommé Baudry (Jean-Baptiste). C'est tout ce que ce long mémoire offre d'intéressant sur la biographie de *Couet* et de sa femme. Mais le nom de cet artiste étant peu connu, nous avons cru devoir recueillir les renseignements de nature à fixer quelques dates importantes de sa vie.

J. G.

LE SCULPTEUR *JEAN-PANCRACE CHASTEL.*

1784.

Ce fut avant le second traité passé, le 13 mars 1786, par le sculpteur *Chardigny* avec Féraud et Millon, entrepreneurs de la paroisse Saint-Louis, en présence de Sigaud, architecte-ingénieur chargé de la construction de cette église, que *Chastel*, sculpteur d'Aix, demanda d'exécuter en marbre ou en pierre de Calissanne les deux statues qu'on avait l'intention de faire sculpter pour être placées dans les absides des nefs latérales de la paroisse Saint-Louis. Mais cet artiste dut renoncer à ce travail, la municipalité se réservant de faire faire les deux statues par *Chardigny*, qu'on avait chargé, en 1783, pour le prix de dix mille livres, et sans la consulter quant au choix des sujets, d'une décoration dont le programme ne lui convenait nullement. *Chastel*, né à Avignon en 1726, mourut à Aix en 1793. Il a beaucoup travaillé dans cette dernière ville, où il s'était fixé à l'âge de vingt-quatre ans.

Charles Ginoux.

---

1. D'une donation faite à la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, sise aux Porcherons, par le sculpteur *Philippe Buyster*, en date du 10 avril 1681 (Archives nationales, Y 240, fol. 270 v°), il résulte que ledit *Buyster* était veuf à cette époque de Jeanne Vandelle ou Vendalle, pour laquelle il fondait deux services annuels. Françoise Buyster était donc la fille de *Philippe Buyster* et de Jeanne Vandelle ou Vendalle.

Décoration de la paroisse Saint-Louis, de Toulon.

Le sculpteur *Jean-Pancrace Chastel* demande à faire deux statues pour cette nouvelle paroisse.

I.

A Messieurs les Maire et Consuls, lieutenants de Roy.

Messieurs,

Ayant fait des modelles pour le plan que Monsieur Sigaud avait fait de votre église, dont je n'ai rien retiré, et, dans l'intention où je suis de me reposer bientôt, je souhaiterois pour dernier ouvrage et avant d'envoyer mon fils à Paris, de faire les deux statues qu'il faut à cette église; j'en serois d'autant plus charmé que cet ouvrage étant à portée d'être vu souvent par de grands amateurs, je voudrois, en méritant le choix qu'on auroit fait de moi, faire voir, en sus de ma réputation, ce dont je suis capable; j'agis, en cela, plus par honneur que par intérest, tellement que je les ferois à un prix honnette. Pour ce qui est des payements, ce sera, Messieurs, comme vous trouverez bon et de manière que la communauté ne s'en reconnoîtra pas, peu à peu, à fur et à mesure de l'ouvrage, qui ne sera fait qu'environ au temps que l'église sera achevée; car avant que les modelles soient faits, les blocs tirés et rendus chez moi, d'autres ouvrages que j'ai à faire et celui-là fait, il faut du temps. Ainsi, Messieurs, vous fairez votre ouvrage sans vous en apercevoir, et vous l'aurez à temps pour en jouir lorsque l'église sera finie; d'ailleurs, c'est un épargne réel pour la communauté, parce que, lorsque je ne travaillerai plus, il vous couteroit beaucoup plus cher, parce qu'il n'y a pas dans cette province des gens pour cela. J'ose me flatter que vous serez satisfait de mon ouvrage et que vous voudrez bien jeter les yeux plutôt sur un citoyen que sur un étranger.

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

Chastel,

Professeur de sculpture de la Province et son pensionnaire.

(Lettre reçue le 28 mai 1784.)

II.

Du 18 juillet 1784.

Messieurs,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour vous donner les éclaircissements que vous paraissés souhaiter au sujet des statues de votre nouvelle paroisse et des conditions pour le payement.

C'est par honneur et pour me surpasser dans cet ouvrage que j'ai demandé la préférence sur les ouvriers de Paris, car il n'y a personne en Provence qui fut en état de l'exécuter, et il vous en coûteroit le double si vous vous adressiés à un sculpteur de la capitale.

Une statue en marbre de hauteur naturelle, faite par un maître de Paris, coûte dix mille francs, il faut en outre leur fournir le bloc, faire voiturer la statue et payer les droits d'entrée.

Pour vous témoigner toute ma bonne volonté, je fournirai les deux blocs de marbre, je ferai les deux statues de la proportion convenable au local, qui, devant être beaucoup plus hautes que nature, seroient beaucoup plus chères; je les ferai transporter à Toulon et vous ne me payerés que cinq mille francs pièce; ainsi, l'avantage pour votre communauté sera plus que du double.

Si vous ne voulez faire les statues qu'en pierre de Calissanne, qui est, après le marbre, la plus belle pierre connue, je les fairai pour deux mille et cinq cents livres chaque, mais il n'y a pas cependant de la comparaison entre la pierre de Calissanne et le marbre.

Pour les arrangements qui seroient à prendre entre votre communauté et moi, j'imagine qu'il seroit à propos de me payer un tiers de la somme convenue lorsque j'irai avec mon fils à Carrara, en Italie, pour choisir les blocs, les faire transporter et payer les droits d'entrée; un second tiers lorsque l'ouvrage sera à moitié fait, et le tiers restant lorsque les deux statues seront finies.

Au reste, Messieurs, vous règlerez vous-mêmes les payements de la manière que vous trouverez la plus convenable aux intérêts de votre communauté, pourvu que les miens n'en souffrent pas essentiellement.

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

Chastel,

Professeur de sculpture de la Province et son pensionnaire.

III.

A Aix, le 14 décembre 1784.

Messieurs,

Je n'ai pu jusqu'à ce moment vous envoyer les mesures des deux statues que je souhaiterois faire dans votre église, parce que M. Sigaud étant attendu à Aix de Paris tous les jours, je ne pouvois lui écrire.

Depuis son arrivée à Aix, ayant toujours été dehors, je n'ai pu le voir qu'à son retour de l'assemblée; il me les a données, elles doivent avoir cinq pieds et demi de haut. Il m'a dit que pour dire si peu de chose, il n'étoit pas nécessaire d'une lettre, mais que s'il en falloit absolument une vous auriez la bonté de lui écrire et qu'il envoyeroit tout de suite ces mesures par écrit; audit cas, Messieurs, si vous voulez bien m'honorer d'une réponse, je ferai ce qui sera nécessaire.

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

Chastel,
Professeur de sculpture de la Province.

(Arch. comm. de Toulon. — DD. 106 *bis*, Carton. — Chastel, lettres.)

ARRIVÉE DE *BELLONI* A PARIS.

(1798.)

Dans le tome II de la troisième série (1886, p. 169-174), M. Jules Guiffrey a publié des notes sur les anciennes manufactures de mosaïque en France et surtout sur celle de *Belloni*. La pièce suivante vient utilement compléter ce qu'on savait du mosaïste italien.

H. J.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 19 prairial an 6e de la République française, une et indivisible (7 juin 1798).

Le chef de la 4e division des bureaux du ministère de l'intérieur au citoyen Duvivier.

Je vous engage, citoyen, à écouter le cit. *Belloni*, porteur de cette lettre. Il vient d'importer en France l'industrie de la mosaïque, et il paroît que le gouvernement est disposé à le favo-

riser. Y auroit-il moyen, comme le cit. *Belloni* le présume, de former son petit établissement dans quelque partie des batiments de la manufacture que vous dirigez? Voilà ce qu'il a besoin d'examiner et ce que je vous invite à lui faire connoître.

Salut et fraternité.

J.-B. Dubois.

L'époque précise de l'arrivée de *Belloni* à Paris était incertaine; elle est déterminée par cette lettre, adressée à Duvivier, directeur de la Manufacture nationale des tapis de la Savonnerie, à Chaillot.

GERSPACH.

AUTOGRAPHES DE SCULPTEURS.

Communiqués et annotés par M. Henry Jouin.

BOSIO.

1815.

STATUE DU DUC D'ENGHIEN.

On connaît la statue de Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, par le baron *François-Joseph Bosio.* Ce marbre est au Musée de Versailles (n° 1339, catal. d'Eud. Soulié). Il a été exposé au Salon de 1817 (n° 796) avec la mention : « Statue ordonnée par le Roi. » Ce qu'on ignore, c'est l'empressement qu'apporta l'artiste à s'acquitter de sa commande. La lettre suivante, que nous avons acquise à une vente d'autographes, nous renseigne sur la date exacte à laquelle *Bosio* acheva le modèle de sa statue.

A Monsieur Lenoir, *Directeur général du Musée des Petits-Augustins.*

Paris.

Paris, ce 23 octobre 1815.

Monsieur et ami,

Vous savez que Monseigneur le Prince de Condé m'a promis de me faire l'honneur de venir à mon atelier pour voir la statue de Monseigneur le duc d'Enghien. Comme elle est entièrement terminée, je serais bien aise qu'il la vît avant qu'elle seré (*sic*) moulée. Faites-moi donc l'amitié [de] déterminer le prince à venir le plus tôt possible. Vous m'obligeriez infiniment.

Agréez, Monsieur et ami, l'assurance des sentimens distingués d'estime et d'amitié avec lesquels je serai toujours,

Votre dévoué serviteur,

Bosio.

Alexandre Lenoir s'empressa de faire connaître au Prince le désir de *Bosio* et, sous la date du 31 octobre 1815, il reçut de Chantilly le billet que voici :

A Monsieur Lenoir, *etc.*, *etc.*, *rue des Petits-Augustins.*

Le Cher Jacques a l'honneur de faire ses compliments à Monsieur *Lenoir*, et de l'informer que Mgr le Prince de Condé a fixé jeudi prochain, à dix heures du matin, pour aller visiter la statue de son malheureux petit-fils, et le prie aussi d'en faire prevenir M. l'Artiste, dont il ne se rappelle pas le nom.

Cette dernière phrase se passe de commentaire. Elle donne toutefois à réfléchir sur la vanité de la gloire humaine. *Bosio* inconnu du Prince de Condé en 1815 !

CORTOT.

1839.

STATUE DE L'IMMORTALITÉ, DESTINÉE AU COURONNEMENT DU DÔME DU PANTHÉON.

M. le marquis de Chennevières, dans sa curieuse plaquette *les Décorations du Panthéon* (Paris, in-4°, 1885), s'exprime en ces termes : « Il nous faut transcrire ici trois billets, seul souvenir pour nous d'une œuvre considérable du grand sculpteur *Cortot* et qui devait évidemment, dans la pensée de l'architecte du monument, naturellement préoccupé de rentrer dans les anciens projets révolutionnaires de Quatremère de Quincy, tenir la place de la fameuse renommée de *Dejoux.* » Les trois billets sauvés de l'oubli par M. de Chennevières ont leur prix, mais ces notes sont sans signatures. Voici une lettre de *Cortot*, relative au même ouvrage, dont le modèle fut seul achevé, puis détruit au bout de quelques années, après avoir été payé 20,000 francs à l'artiste.

A M. le comte Duchatel, ministre, secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

J'ai l'honneur de vous prévenir que la statue colossale de l'*Immortalité*, destinée à être placée sur la coupole du Panthéon et qui est terminée depuis trois ans, a été exécutée par moi dans un atelier qui fait partie de la fonderie de la ville de Paris. Cet atelier menace ruine ; une partie même du bâtiment est tombée, et je dois vous dire, Monsieur le Ministre, que la statue court les plus grands dangers. Il serait très urgent d'ordonner quelques réparations devenues indispensables. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CORTOT,
Membre de l'Institut.

Paris, le 20 octobre 1839.

FLATTERS.

1839.

Le groupe de Ganymède.

Nous savions que *Flatters* (*Jean-Jacques*), né à Crevelt, ancien département de la Roër, avait reçu les leçons de *Houdon*. Il nous apprend qu'il est également élève de *David*. A quelle date a-t-il rencontré *Navez* dans l'atelier du peintre ? Quoi qu'il en soit, c'est d'une rencontre ancienne qu'il s'autorise pour obtenir par lui, s'il est possible, la vente rémunératrice de son groupe en marbre, de grandeur naturelle, représentant *Ganymède*, exposé au Salon de 1822 (n° 1413) et dont il retrace, en 1839, l'odyssée lamentable.

Monsieur et cher Camarade,

Nos anciennes relations dans l'atelier de notre maître *David* m'encouragent à vous demander aujourd'hui un service. Depuis douze ans, ma statue de *Ganymède* est au Musée de Bruxelles, cette statue était destinée au Roi de Prusse, pour lequel je l'avais envoyée. Le Roi la trouva fort de son goût, mais ensuite, ayant réfléchi, il me fit écrire de Berlin que la nudité de la statue l'empêchait d'en faire l'acquisition. Deux ou trois ans après, le roi Guillaume[1], à qui je la proposai, me répondit qu'il ne savait point si pour le moment il pouvait en faire l'acquisition, et que l'on m'en donnerait avis. La Révolution arriva et la statue ne fut point vendue.

Vous savez, mon cher Monsieur *Navez*, qu'un tel ouvrage occasionne beaucoup de frais. Cette statue me coûte, argent déboursé, sept mille huit cents francs. Si vous pouviez me la placer au Gouvernement ou à d'autres personnes pour le prix de l'argent qu'elle me coûte, attendu que je suis dans un état de gêne déplorable, vous me rendriez aujourd'hui un service éminent que je n'oublierai jamais et que je réclame de vous comme un ancien camarade d'atelier.

Je serais heureux si de mon côté je pouvais vous être agréable, et dans le cas où vous auriez besoin de moi je vous prie de ne point vous gêner.

---

1. Guillaume Ier d'Orange-Nassau, roi des Pays-Bas, de 1815 à 1830.

Cette lettre vous servira de titre pour la vente de ma statue en marbre de *Ganimède*.

Agréez, je vous prie, mes amitiés.

Votre tout dévoué,

Flatters, statuaire.

A Yvry-sur-Seine, rue de Liegat, nº 22.

Banlieue près Paris.

19 avril 1839.

(Bibliothèque de Bruxelles. Legs Navez. — Transcrit par les soins de M. Hymans.)

DESBŒUFS.

1845.

SOUVENIR DE LA FÊTE DE LA MADONE *di Pie di Grota.*

Antoine Desbœufs, graveur en médailles, graveur sur pierres fines du cabinet du duc d'Angoulême et enfin statuaire, avait remporté le grand prix de Rome en 1814 pour la gravure en médailles. Condisciple à l'Académie de France d'*Achille-Etna Michallon*, qui devait mourir à vingt-six ans, après avoir conquis une réputation plus qu'ordinaire, *Desbœufs* était devenu son ami. C'est au cours d'un voyage à Naples fait en compagnie de *Michallon* qu'il aurait conçu l'idée de son groupe *Souvenir de la fête de la Madone*, exposé d'abord au Salon de 1837 (nº 1903) et réexposé à Bruxelles en 1845, comme on va le voir tout à l'heure. *Navez* (*François-Joseph*), né à Charleroi, élève de *David* à Bruxelles de 1815 à 1817, s'était lié en Italie avec *Desbœufs* et *Michallon* de 1817 à 1821.

Mon cher *Navez*,

C'est un vieux camarade qui se rappelle à votre souvenir, je dis vieux avec quelque raison, car voilà si je me trompe vingt-sept ou vingt-huit ans que nous fîmes pédestrement, et en compagnie de ce pauvre *Michallon*, le voyage de Naples ; le bon temps, et comme on se reporte volontiers à ces souvenirs ! J'ai revu l'Italie il y a quelques années, mais quelle différence, le prisme de la jeunesse était éteint ! Enfin, il faut se résigner !

Voici, mon cher ami, le motif de ma lettre. J'ai envoyé à l'exposition de Bruxelles un groupe demi-nature, que j'ai exécuté en me rappelant ce voyage dont je vous parlais tout à l'heure. Il est nécessaire de vous dire que je ne suis pas resté graveur, et que depuis vingt ans je ne fais plus que de la statuaire.

Je ne vous dirai rien de la qualité de mes travaux, mais ils sont nombreux, à la Chambre des pairs, à celle des députés, à la Made-

leine, place de la Concorde, etc. Je désire beaucoup ajouter à ma croix nationale celle de Belgique. Si vous pouvez, comme je pense, vu votre influence si bien méritée dans votre pays, m'aider à cela, je vous en serai très reconnaissant.

Je vous prie d'examiner avec indulgence le petit groupe en question, car les objets traduits en bronze perdent toujours un peu à cause du travail des ouvriers, au lieu que ceux de marbre se trouvent en voie d'amélioration sur le modèle.

Vous voyez, mon cher *Navez*, que je n'ai pas hésité à m'adresser à vous, en me rappelant toute votre obligeance et votre aimable caractère. Je vous fais à l'avance tous mes remercîments, ne doutant pas que si vous pouvez m'être utile dans cette circonstance vous m'accorderez votre protection.

Adieu, mon cher *Navez*, mille compliments affectueux de votre ancien et dévoué camarade.

A. Desbœufs,
Statuaire, rue Larochefoucauld, 24.

25 août 1845.

(Bibliothèque de Bruxelles. Legs Navez. — Transcrit par les soins de M. Hymans.)

GUERSANT.

1848.

Buste de Quintilien.

Pierre-Sébastien Guersant, élève de *Cartellier*, né en 1789, était un contemporain de *David d'Angers*. C'est à lui qu'est adressée la lettre qu'on va lire. *David* la transmit, en l'appuyant, ainsi que le souhaitait son auteur, à Charles Blanc, Directeur des Beaux-Arts. Mais, au lieu d'un « brave guerrier ayant versé son sang généreux pour la défense de nos lois, » *Guersant* dut représenter un rhéteur du Ier siècle de notre ère, dont l'image manquait encore à l'École normale. Le buste de Quintilien fut exposé au Salon de 1849 (n° 2237).

Paris, 15 septembre 1848.

Mon brave et ancien camarade,

Il y a quarante ans, c'était le titre qui nous unissait; aujourd'hui, c'est celui de Représentant du peuple, que vos talents et vos vertus civiques vous ont mérité.

Vous êtes, dans cette honorable position, [disposé] à venir en aide par la voix de la justice à vos concitoyens les artistes.

Sensible au serrement de main fraternel et à l'affection que vous m'avez témoignée mardi, lorsque je fesais partie de la députation

du Comité central des artistes, qui nous avait chargé de vous exposer combien il était pressant de leur venir en aide.

Forcé de vous parler de moi, je vous prie de vouloir bien m'appuyer auprès de M. Charles Blanc, Directeur des Beaux-Arts, qui m'a promis un buste, et une copie quelconque de peinture à ma fille.

Je désirerais que ce buste soit un de nos braves guerriers qui ont versé leur sang généreux pour la défense de nos lois. Je serais heureux de remplir le rôle du véritable artiste qui, par son travail, fait passé (*sic*) les héros à la postérité.

Vous acquerrez par ce fait un nouveau titre à ma reconnaissance et au devouement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Guersant,
109, quai Valmy.

Au citoyen David d'Angers, *Représentant du peuple.*
(Collection de M. Robert David.)

JEAN-FRANÇOIS MILLET

JUGÉ PAR LES AMÉRICAINS.

(1880-1881.)

Au moment où l'œuvre de *Millet* reçoit de l'exposition ouverte à l'École des Beaux-Arts une sorte de consécration officielle, il nous paraît intéressant de signaler à nos lecteurs une des études les plus complètes et les plus consciencieuses consacrées dans un journal étranger au peintre des paysans et de la campagne. Une Revue américaine, fort au courant de tout ce qui se passe en France et dans les diverses contrées du vieux continent, a publié en 1880-1881, sous le titre : *Jean-François Millet, peasant and painter*, une série de cinq articles richement illustrés de nombreuses reproductions de dessins par le procédé Yves et Barret. Cette Revue portait alors le titre de *Scribner's Monthly*, qu'elle a échangé depuis plusieurs années contre celui de *The Century Illustrated;* elle donne tous les mois, pour un prix modique, un volumineux cahier décoré d'une quantité de dessins d'une originalité charmante, gravés avec une habileté remarquable. Nous ne voyons pas, parmi les recueils similaires édités en France ou en Angleterre, de Revue ou de magazine pouvant rivaliser avec la publication américaine.

Pour nous en tenir à l'article relatif à *Millet*, c'est un résumé très

substantiel, très complet de la biographie du peintre français préparée par Alfred Sensier. L'auteur ne dissimule pas ses emprunts ; il avoue tout ce qu'il doit au livre de Sensier et ajoute en note : « M. Sensier's manuscript has been edited by one of the most prominent French critics, M. Mantz. » On voit qu'il est au courant de la littérature aussi bien que de l'art. Nul doute que cette étude si développée n'ait contribué dans une large mesure à inspirer aux Américains un goût très vif pour le peintre de Barbizon.

L'article a plus de soixante pages à deux colonnes ; il commence dans le numéro du mois de septembre, se continue en octobre, novembre, décembre 1880 et en janvier 1881. Voici une liste des dessins reproduits en fac-similé. Cette énumération donnera une idée de la richesse de l'illustration de la Revue américaine, qui se préoccupe beaucoup de l'art français et qui, à ce titre, mérite d'être tout particulièrement signalée aux artistes et aux curieux :

Tome XX.

Portrait de Mme Millet.
Maison natale de *Millet*, à Gruchy.
Fileuse.
Paysans retournant chez eux.
Femmes rapportant le linge après la lessive.
Portrait de *Millet*, dessiné par lui-même en 1847.
L'agneau nouveau-né.
Femme portant le lait à la maison.
Midi (femme couchée).
Bergère.
Bergère tricotant.
Femme au bain.
Cardeuse.
Tonte des moutons.
Œdipe détaché de l'arbre (d'après Ed. Hédouin).
Le bûcheron.
Apprenant au bébé à marcher.
La plaine de Barbizon.
Les glaneuses.

Tome XXI, en frontispice.

Le semeur, gravé par T. Cole.
Le moissonneur.
Les laboureurs (diggers).
L'Angelus.

Portrait de *Millet*, d'après un dessin de lui, exécuté en 1846-1847. C'est le portrait qui figure en tête du catalogue de l'exposition récem-

ment organisée à l'École des Beaux-Arts. Un certain nombre des dessins réduits au format in-8° de la Revue de New-York ont paru en plus grandes dimensions, si nos souvenirs sont exacts, dans le journal *l'Art*[1]. Plus de soixante-dix lettres de *Millet*, traduites en anglais d'après les originaux recueillis par MM. Mantz et Sensier, accompagnent l'article anonyme contenant une appréciation très intéressante du talent de *Millet* avec de précieux renseignements sur plusieurs de ses œuvres, conservées aujourd'hui en Amérique.

J. G.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE[2].

MERINO, POWER, BRION, REYNARD, MASSON, ANTIGNA.

CXXXV. **Merino.** — 1876.

Ygnacio — *Merino*, — peintre, — né à San-Miguel de Piura (Pérou), — en 1818, — mort à Paris, — en 1876.

(Père-Lachaise, 53e division.)

CXXXVI. **Power.** — 1876.

Jean Charles — *Power*, — peintre, — 11 janvier 1857. 19 ans. 5 avril 1876. — Deuil éternel.

(Montparnasse, 13e division.)

CXXXVII. **Brion.** — 1877.

G. Brion, — né — à Rothau (Vosges), — MDCCCXXIV, — mort — à Paris, — MDCCCLXXVII.

(Montparnasse, 13e division.)

CXXXVIII. **Reynard.** — 1877.

Louis Ovide Georges — *Reynard*, — peintre décorateur, — né à Paris, le 17 février 1844, — décédé à Paris, le 13 Xbre 1877.

(Père-Lachaise, 10e division.)

---

1. Certains de ces dessins ont gardé la trace sensible d'une influence dont on ne tient pas assez de compte, nous semble-t-il, quand on analyse le talent de *Millet*. *Charles Jacques* était à Barbizon le voisin de Th. Rousseau et de son ami. Il avait vu et traduit les scènes de la campagne sous un aspect qui offre de frappantes analogies avec le style du peintre de l'Angelus. *Millet* a connu *Charles Jacques* à Barbizon; ses paysans et ses bergères rappellent sensiblement les silhouettes des personnages de l'habile aqua-fortiste. C'est un détail bon à noter. Il est bien de glorifier les morts, mais ce n'est pas un motif pour oublier les vivants.

2. Voy. tome II de la 3e série, p. 365-366.

CXXXIX. **Masson.** — 1878.

Hippolyte Masson, — artiste peintre, — décédé à Paris, — le 12 novembre 1878.

(Père-Lachaise, 44e division.)

CXL. **Antigna.** — 1878.

Jean Pierre Alexandre Antigna, artiste peintre, — chevalier de la Légion — d'honneur et de l'ordre du Christ, — décédé à l'âge de 60 ans, le 26 février 1878. — Ici reposent — dame Sébastien Rendu, née Jeanne Gillet, — décédée le 13 déc. 1823, dans sa 76e année. — Dame Honoré Chabaud, née Victorine Rendu, — décédée le 25 mars 1830, dans sa 46e année. — Honoré Chabaud, conseiller à la cour royale, — décédé le 7 janvier 1845, dans sa 79e année. — Jeanne Marie Antigna, — décédée le 11 octobre 1864, à l'âge de 2 ans 1/2. — Achilt Jules Pettit, — décédé le 7 juillet 1874, dans sa 77e année.

(Montparnasse, 21e division.)

(*A suivre.*) H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Beraldi. — *Les Graveurs du XIXe siècle*, 5e livraison : *Cherrier-Dien*, — Paris, Conquet, in-8°, 240 p. et 3 pl. — 6e livraison : *Doré-Gavard*. — Paris, Conquet, 1887, in-8°, 253 pages. — Nous avons signalé, à diverses reprises, les débuts de cette utile publication, guide indispensable des amateurs d'estampes et d'illustrations. M. Beraldi continue son œuvre sans interruption. Il ne prétend pas donner la liste complète des planches de tous les artistes qui ont tenu la pointe ou le burin. Il fait mieux, il signale les œuvres marquantes; il juge et choisit avec l'indépendance et la sûreté d'un connaisseur émérite. Il jette dans son récit mainte anecdote et réveille ainsi l'attention. Ce catalogue est en somme un livre d'une lecture aussi attrayante qu'instructive. Faute de pouvoir citer tous les noms qui figurent à la table de la cinquième livraison, nous signalerons seulement les plus célèbres : *Chifflart, Corot, Courtry, Daubigny, Daumier, Dauzats, Decamps, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Boucher-Desnoyers, Desboutin, Détaille, Achille Devéria, Diaz, Dien*. Quand il s'agit d'un maître comme *Corot, Daubigny, Delacroix*, l'auteur donne l'énumération complète des œuvres originales, sauf à renvoyer, s'il y a lieu, pour le détail aux catalogues déjà publiés. Parfois il s'adresse à un collègue particulièrement compétent. C'est ainsi que M. Alfred Robaut a dressé la liste des eaux-fortes de *Corot*. — La sixième livraison abonde en boutades fort judicieuses sous leur aspect humoristique. Elle débute par l'appréciation et le catalogue de l'œuvre de *Gustave Doré*. Nous y trouvons ensuite les noms de *Draner, Dubouchet, Dubufe, Duplessi-Bertaux, Jules Dupré, Durand-Brager, Engelmann, Etex, Falguière, Fantin-Latour, Feuchère, Feyen-Perrin, L. Flameng, Hippolyte* et *Paul Flandrin, comte de Forbin, Forster, Fortuny, Foulquier, Français, Frœlich, Ferdinand Gaillard, Garnerey, Gatteaux, Gaucherel, Gaujean, Théophile Gautier*, etc., etc. Cinq gravures à l'eau-forte sont jointes à ce fascicule. — J. G.

JEHAN BREFFECT

PEINTRE TOURANGEAU.

(1548.)

L'église de Sepmes, commune du canton de la Haie, arrondissement de Loches, est du XIIe siècle et d'un bon style. Une chapelle de la Renaissance, ouverte dans le côté nord, offre des peintures murales à demi effacées, avec l'inscription suivante qui nous donne le nom d'un peintre dont jusqu'ici nous ne connaissons aucune autre œuvre. Celle-ci, qui représente des saints, est trop détériorée pour permettre d'apprécier le talent de l'artiste. L'inscription est en deux lignes :

En l'an mil cinq cent quarante et huict, maistre *Jhan Breffect*, paintre, Loys du Boys, seigneur du Puy, a faict cette chappelle paindre.

La chapelle avait été bâtie quelques années auparavant par Jehan du Boys, oncle de Louis.

Ce bourg de Sepmes offre un château du milieu du XVIe siècle qui est demeuré inachevé environ d'un tiers, mais où se voit un bel escalier à travées parallèles, avec caissons sculptés. Au premier étage, dans la grande salle, une vaste cheminée, peinte et dorée, porte l'inscription : CONCORDIA FRATRUM. Cette décoration est peut-être l'œuvre de notre peintre.

Ch. DE GRANDMAISON,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

LES GRAVEURS DE LYON

(XVIe ET XVIIe SIÈCLES).

ACTES D'ÉTAT CIVIL.

Les actes que nous donnons ci-après ont été tirés des registres des baptêmes, des mariages et des sépultures faits dans les églises de Lyon, et ces registres sont conservés dans les archives de la ville de Lyon.

Ces actes se rapportent à des graveurs, *tailleurs d'histoires* ou graveurs sur bois et graveurs en taille-douce.

Otton Vendegrin,

Peintre et tailleur d'histoires (..1583-1588).

1. Le sabmedy pénultiesme jour dudict moys (mars 1585), j'ay baptizé Jehan Baptiste, filz de *Otte Vendegrin*, tallieur d'histoire, et de Maurice Genty, sa femme, demeurant à la place de Confort; et est son parrain le sieur Jehan Baptiste Buysson, marchant librayre, et sa marraine Jehanne Moret et Benigne Gaultyer.

(Saint-Nizier, de 1583 à 1588[1].)

Léonard Odet,

Tailleur d'histoires, dominotier et libraire (..1581-1597).

2. Ledit jour (13 septembre 1594), j'ay baptisé Mérode, fille de *Léonard Audet*, dominotier, et de Symonde Porte, sa femme; son parrain, Mons[r] M[e] Loys Audin, procureur es cours de Lyon, et ces marraines damoyzelles Mérode Collet et Perrenette Moranssier. En Ferrandière, près la ma Pretet.

(Signé :) Delaroche.

(Saint-Nizier, de 1594 à 1596.)

Mathieu de la Forest,

Tailleur d'histoires (..1592-1596).

3. Le 20 dudit moys (de juin 1592), j'ay baptizé Anthoine, filz de *Mathieu de la Forestz*, tallieur d'istoyres, et de Françoyse de Bargues, sa femme, demeurant en rue Tomassin, devant les troys pigeons; son parrain, Mahiet de Bargues, m[e] joueur d'instrumens à Lyon; sa marraine, Marye Griffius, fille de Anthoine Griffius, marchant libraire audit Lyon.

(Signé :) Douy.

(Saint-Nizier, de 1591 à 1601.)

Claude Audran,

Maître graveur en taille-douce (1592-†1677).

4. Ledict jour (13 juin 1627), j'ay baptisé Marie, fille de honneste *Claude Audran*, maistre graveur en taille douce, et de

---

1. Chaque acte a été reproduit *in extenso* et textuellement. Il est suivi de la mention de l'église dans laquelle la cérémonie religieuse a eu lieu et du registre d'où l'acte a été tiré. Il était sans intérêt de transcrire chaque fois le titre de ce registre; il suffira de donner comme exemple le titre du présent registre : « Registre des baptizés faictz en l'esglize collégialle de Sainct-Nizier de Lyon, du 27 juin 1583 au 31 décembre 1588. »

Gabrielle Paussier, sa femme. Parrain, sieur Pierre Drobet, marchant libraire à Lyon; marraine, dame Marie Lambert.

(Signé :) Aubert.

(Saint-Nizier, de 1626 à 1630.)

5. Le 11 (juillet 1628), j'ay baptisé Christofle, filz de *Claude Odran*, graveur, et de Gabrielle Pausier, sa femme. Parrain, Christofle Cartier, maistre bateur d'or; marreine, Françoise Geofrey. Mercière viz Mr Cardon.

(Signé :) Turquet.

(Saint-Nizier, de 1626 à 1630.)

6. Le 16e (avril 1630), j'ay baptisé Grégoire, filz de *Claude Odran*, graveur en taille douce, et de Hélie Frételat, sa femme. Parrain, *Grégoire Uret*, aussy graveur en taille douce; marraine, Françoise Veron.

(Signé :) Arbon.

(Saint-Nizier.)

7. Ledict jour (4 février 1635), j'ay baptizé Anne, fille de *Claude Odran*, graveur en taille douce, et de Hélie Fretlat, sa femme. Le parrain, *Charles Odran*, de mesme estat, et sa marraine, Anne Poysat.

(Signé :) Crozat.

(Saint-Nizier, de 1633 à 1639.)

8. Le 16e (juillet 1637), j'ay baptisé Nicolas, filz de *Claude Odran*, maistre graveur en taille douce, et de Hélie Béthenon, sa femme. Parrain, Nicolas Gay, maistre libraire; marraine, Léonore Jumeaux.

(Signé :) Aubert.

(Saint-Nizier, de 1633 à 1639.)

9. Le 27 (mars 1639), j'ay baptisé Claude, fils à *Claude Audran*, me graveur, et à Hélie Fratelat, sa femme; parrain, sieur *Claude Savary;* marraine, dame Marie Favre.

(Signé :) J. Benoist.

(Saint-Nizier, de 1633 à 1639.)

10. Le dict jour (30 novembre 1642), j'ay baptizé Lucresse, fille de *Claude Odran*, me graveur, et de Hélie Frétela, sa fame. Parrain, sr *François Aubert,* me enlumineur; marraine, dame Lucresse Renaud.

(Signé :) Benoist.

(Saint-Nizier, de 1640 à 1643.)

11. Ledict jour (2 juillet 1644), j'ay baptisé Anthoinette, fille de *Claude Audran*, graveur en taille douce, et de Élie Fretlat, sa femme. Parrain, s[r] *Guillaume Perrier*, peintre; marraine, Anthoinette Couzon.

(Signé :) Peccoult.

(Saint-Nizier, de 1644 à 1647.)

12. Le 11 (avril 1646), j'ay baptisé Catherine, fille de *Claude Audran*, graveur, et de Élie Fétela, sa femme. Le parrain, *Jean Vaynier*, sculpteur; marraine, Catherine Deponsony.

(Signé :) Deuenache.

(Saint-Nizier, de 1644 à 1647.)

13. Le 6 mars 1648, j'ay baptisé Anne, fille de *Claude Audran*, maistre graveur, et de Élie Frételas, sa femme. Le parrain, sieur Jacques Blanchet, marchand; la marraine, dame Anne Huguetan.

(Signé :) Deuenache.

(Saint-Nizier, de 1647 à 1650.)

Jacques de Fornazeris,

Graveur en taille-douce (..1600-1622).

14. Le vingt quattriesme (juillet 1607), j'ay baptisé Marie, fille donnée à *Jaques Fournasayre*, graveur, par Denise Ysabeau. Parrain, honneste Aymé Durize dit La Roche, soldat en la compagnie du sieur de la Poyvrière, et sa marreyne Jane Chasteney.

(Signé :) A. Cuet.

(Saint-Nizier, de 1606 à 1608.)

Pierre Favre,

Maître graveur d'histoires en taille-douce (..1622-1626).

15. Le dimanche 11 janvier 1626 a esté baptizé Durand, filz de *Pierre Faure*, graveur d'istoires en taille douce, et de dame Anne Volpo, sa feme. Son parrain, sieur Durand Le Roux, visiteur à la douane du Roy, et sa marraine, dame Claire Volpo. Demeure vis le Cygne.

(Signé :) P. Guilhon.

(Saint-Paul, de 1625 à 1631.)

David Fanveldan,

Graveur en taille-douce (..1623-1626).

16. Ledit jour (16 février 1625), j'ay baptisé Barthélemy, filz de *David Fanveldan*, graveur en taille douce, et de Philippe

Lariose, sa femme. Parrein, sieur *Barthélemy Dauttier*, marchant ymagier, et marreine, Gabrielle Chervet. Place Confort.

(Signé :) Turquet.

(Saint-Nizier, de 1623 à 1626.)

Claude SAVARY,
Maître imagier (..1626-1640).

17. Ledit jour (22 juin 1629), j'ay baptisé Pierre, (fils) de *Claude Savary*, maistre et marchant ymagier, et de dame Benoiste Gaultier, sa femme. Son parrain, sieur Pierre Broisin, marchant, et la marraine, dame Benoiste Guychard.

(Signé :) Aubert.

(Saint-Nizier, de 1626 à 1630.)

Germain AUDRAN,
Graveur en taille-douce (1631-†1710).

18. Ledit jour (7 décembre 1631), j'ay baptizé *Germain*, fils de *Claude Audran*, maistre graveur à Lion, et de Hélie Fratelard, sa femme; son parrain, sieur *Germain Panthot*, maistre peintre audit Lion; sa marraine, dame Jaquème Collet.

(Signé :) Sébastien.

(Saint-Nizier, de 1630 à 1632.)

19. Ledit jour (25 août 1658), j'ay baptisé *Claude*, fils de *Germain Audran*, mᵉ graveur, et de Jeanne Ciseron, sa femme; parrain, *Claude Audran*, mᵉ graveur; marreine, dame Andrée François.

(Signé :) Claude Audran, Andrée François, Prost.

(Saint-Nizier, de 1657 à 1661.)

20. Le 30ᵉ (septembre 1659), j'ay baptisé *Gabriel*, fils de *Germain Odran*, graveur, et de Jeanne Cizeron, sa femme; le parrain, sʳ *Gabriel de Tourbé*, peintre; la marraine, dame Antoinette Miline.

(Signé :) Gabriel Destourbet, Clémenson, vicaire.

(Saint-Nizier, de 1657 à 1661.)

21. Ledit jour (14 octobre 1660), j'ay baptizé Hélie, fille de *Germain Odran*, graveur, et de Jeanne Sizeron, sa femme. Le parrain, sʳ *Joachim Liquerie*, peintre; la marraine, dame Hélie Frételat, veuve de Thomas Haut.

(Signé :) Joachin Liquerie, Clementon.

(Saint-Nizier, de 1657 à 1661.)

22. Ledit jour (19 décembre 1662), j'ay baptisé Olivier, fils de *Germain Audran*, m[e] graveur, et de Jeanne Cizeron, sa femme; le parrain, s[r] Olivier Monnyer, fondeur; la marraine, Hélye Frételat, grande mère.

(Signé :) Prost.

(Saint-Nizier, de 1661 à 1664.)

23. Ledit jour (7 may 1664), j'ay baptisé Pierre, nay le 5 du courant, fils de *Germain Audran*, graveur en taille douce, et de Jeane Sizeron, sa femme; le parrin, s[r] *Pierre Comba*, m[e] masson; la marrine, Antoinette Audran.

(Signé :) P. Comba, A. Audran, Froumand.

(Saint-Nizier, de 1661 à 1664.)

24. Ledit iour (30 décembre 1668), j'ay baptizé Pierre, né le iour d'hier, fils de *Germain Audran*, graveur, et de Jeanne Cizeron, sa femme. Parrein, *Pierre Comba*, maistre masson; marreine, Anthoinette Audran, fille. Rue Mercière.

(Signé :) G. Audran, P. Comba, Anthoinnette Audran, Jobart, vicaire.

(Saint-Nizier, de 1667 à 1670.)

25. Ledit (4 mai 1710), j'ay enterré en grande procession sieur *Germain Audrand*, m[e] graveur, âgé de quatre-vingt-trois ans; présens, Noël Chevrier, m[e] embaleur, et Philippe Ogier, affaneur.

(Signé :) Jaubert, vicaire.

M[r] Reg. 60 l.

(Saint-Nizier, 1710 et 1711.)

Claudine Bouzonnet-Stella,
Graveur et peintre (1636-†1697).

26. *Claudine*, fille de M[e] *Estienne Bouzonnet*, m[e] orphèvre, et de dame Magdeleyne Stella, a esté baptisée le 7 juillet 1636; son parrain, sieur François Roy, marchand; sa marraine, dame Claudine de Massot; par moy vicaire soubsigné.

(Signé :) Megemond, vicaire.

(Sainte-Croix, de 1631 à 1639.)

Antoine Bouzonnet-Stella,
Graveur à l'eau-forte et peintre (1637-†1682).

27. *Antoyne*, fils de M[r] *Estienne Boysonnet*, orphèvre, et de dame Magdeleyne Stella, ses père et mère, a esté baptisée le

25 novembre 1637; son parrain, Me *Antoyne de Masso*, me orphèvre; sa marreyne, dame Estiennette Roy, femme de feu Mr Jacques Payelle, et ce par moy vicaire soubsigné.

(Signé :) Demasso, Megemond, vicaire.

(Sainte-Croix, de 1631 à 1639.)

Françoise BOUZONNET-STELLA,
Graveur et peintre (1638-†1692).

28. *Françoise*, fille de sieur *Estienne Bouzonnet*, me orfebvre à Lyon, et de Magdelaine Stella, sa femme, a esté baptizée dans l'esglize parrochialle Sainte-Croix, le 12 décembre 1638; a esté son parrain sr Claude du Clair, me horlogier audit Lyon, et marraine Françoise Stella; par moy soubsigné commiçaire en ladite esglize.

(Signé :) Estienne Bouzonnet, C. Duclair, Palé, vicaire.

(Sainte-Croix, de 1631 à 1639.)

Girard AUDRAN,
Graveur en taille-douce (1640-†1691).

29. Ledit jour (2 aoust 1640), j'ay baptizé *Girard*, filz de *Claude Odran*, me graveur, et de Hélie Frételat, sa femme. Parrain, sieur *Girard Cibret*, mestre sculpteur, et la marreine dame Françoise Cloquemain.

(Signé :) Aubert.

(Saint-Nizier, de 1640 à 1643.)

François RETONDEUR,
Maître graveur sur bois (..1631-1645).

30. Le 24 (apvril 1641), j'ay baptizé Amable, fille de *François Retondeur*, me graveur en bois, et de Magdelaine Paule, sa fame. Parrain, Jean Prudan, me cartier, marraine, Amable Charin.

(Signé :) Benoist.

(Saint-Nizier, de 1640 à 1643.)

31. Ledict jour (27 avril 1644), j'ay baptisé Marie, fille de *François Retondeur*, graveur en bois, et de Magdelaine Paule, sa femme. Parrain, sieur Blaise Roffavier, marchand espinglier; marraine, damoiselle... Sobliaz.

(Signé :) Rofavier, Peccoult.

(Saint-Nizier, de 1644 à 1647.)

Antoinette BOUZONNET-STELLA,
Graveur et peintre (1641-†1676).

32. *Anthoinette*, fille d'hon[e] *Estienne Boussonnet*, orfaivre de Lyon, et d'hon[te] Magdelaine Stella, sa femme, a esté baptisée le 24[e] aoust 1641, dans l'esglise Sainte-Croix dudict Lyon; a esté son parrin noble Jehan Clément de Belle-Croix, chanoine et mestre du ceur de l'esglise Saint-Just de Lyon, et marraine, dame Anthoinette, d'aujourd'huy femme d'hon[e] Barthelemy Robert, garde de présent aux portes; ce par moy vicaire soubsigné.

(Signé :) Clement de Belle-Croix, Estienne Bouzonnet, Palé, vicaire.

(Sainte-Croix, de 1640 à 1647.)

Nicolas AUROUX,
Graveur en taille-douce (..1648-1672).

33. Ledit jour (18 août 1667), j'ay baptisé Jean, né cejourd'huy, fils de sieur *Nicolas Auroux*, graveur, et dame Antoinette Gonnon, sa femme. Le parein, sieur Jean Molin; la marreine, dame René Billiard.

(Signé :) René Billard, Giry, Molin.

(Saint-Nizier, de 1665 à 1667.)

34. Ledit jour (5 février 1670), j'ay baptisé Taurin, né depuis hier, fils de sieur *Nicolas Auroux*, graveur en taille douce, et de Antoinette Gonnon, sa femme. Le parein, sieur Thaurin Jobert, marchant; la marreine, damoiselle Catherine Gallien, femme de Barthélemy Clerc.

(Signé :) Nicolas Auroux, Jobert, Catherine Gallien, Bozon.

(Saint-Nizier, de 1667 à 1670.)

Claude AUDRAN,
Graveur en taille-douce (1657-†1734).

35. Ledit jour (27 may 1657), j'ay baptisé *Claude*, fils de *Germain Audran*, graveur, et de Jeanne Siseron, sa femme. Le parrin, *Claude Audran*, graveur; la marrine, Magdelaine Vaugin. Rue Mercière.

(Signé :) Claude Audran, Magdeleine Uosgin, Froumand.

(Saint-Nizier, de 1657 à 1661.)

Benoît Audran,
Graveur en taille douce (1661-†1721).

36. Ledit jour (23 novembre 1661), j'ay baptisé *Benoist*, fils de *Germain Odran*, graveur, et de Jeanne Ciseron, sa femme; le parrain, s[r] Benoist Coral, marchand libraire; la marraine, dame Benoiste Desprele.

(Signé :) B. Coral, Clémenson.

(Saint-Nizier, de 1661 à 1664.)

Marin Fiselet,
Graveur en taille-douce (1662-1666).

37. Ledit jour (8 novembre 1665), i'ay baptisé Jeane, née aujourd'huj, fille de *Marin Fiselet*, maistre graveur en taille douce, et d'Antoinette Arché, sa femme. Le parrin, sieur Jacques Arché, peletier; la marrine, dame Jeane Marcieu.

(Signé :) Froumand, Archier, Jeanne Mercieu.

(Saint-Nizier, de 1665 à 1667.)

François Cars,
Graveur en taille-douce (..1665-1682.)

38. Ledit jour (9 novembre 1665), j'ay baptisé Jean, né le 8 du présent, fils de sieur *François Cars*, maistre graveur en taille douce, et de dame Virgine Chesne, sa femme. Le parrin, sieur Jean Grégoire, et la marreine, damoiselle Françoise Méton.

(Signé :) Françoise Metton, Grégoire, Gris.

(Saint-Nizier, de 1665 à 1667.)

39. Ledit jour (31 mai 1667), j'ay ondoyé le fils du sieur *François Cars*, maistre graveur en taille douce, et de dame Anne Auroy, sa femme, avec permission de M[r] l'abbé de Saint-Just, ledit enfant est né aujourd'huy.

(Signé :) Froumand.

(Saint-Nizier, de 1665 à 1667.)

40. Ledit jour (3 décembre 1682), j'ay baptisé François, né hier, fils de sieur *François Cars*, graveur en tallie douce, et de demoiselle Anne Auroy, sa femme. Parrain, sieur François Dublé, maistre d'escole; marraine, demoiselle Jeanne Françoise Joannon, fille de sieur Jean Joanon. Mercière.

(Signé :) François Cars, F. Dubled, Foulliet, vicaire.

(Saint-Nizier, de 1682 à 1684.)

Jean Audran,
Graveur en taille-douce (1667-†1756).

41. Ledit jour (28 avril 1667), j'ay baptisé *Jean*, né le 27 du courant, fils de *Germain Audran*, graveur en taille douce, et de Jeane Sizeron, sa femme; le parrin, s[r] Jean Carteron, m[e] imprimeur; la mareine, Antoinette Audran. Rue Mercière.

(Signé :) J. Carteron, Antoinette Audran, Froumand.

(Saint-Nizier, de 1665 à 1667.)

Louis Audran,
Graveur en taille-douce (1670-†1712).

42. Ledit jour (8 mai 1670), j'ay baptizé *Louys*, né hier, fils de *Germain Audran*, graveur, et Jeanne Cizeron, sa femme. Parrein, *Claude Audran*, aussy graveur; marreine, Jeanne Montucla, femme d'Anthoine Offray, libraire.

(Signé :) G. Audran, Claude Audran, J. Montucla, Jobart, vicaire.

(Saint-Nizier, de 1670 à 1672.)

Antoine Audran,
Graveur en taille-douce (1673-1723).

43. Ledit jour (26 novembre 1673), j'ay baptizé *Anthoine*, né hier, fils de *Germain Audran*, graveur, et de Jeanne Cizeron, sa femme; le parein, Anthoine Deschamps, tailleur d'habits, et la mareine, Simonde Magat, femme de Nicolas Caille.

(Signé :) A. Deschamps, Simonde Magat, Boion, vic[re].

(Saint-Nizier, de 1672 à 1674.)

Pierre-Mathieu Ogier,
Graveur en taille-douce (..1676-1689).

44. Ledit jour (3 octobre 1683), j'ay baptisé Jeanne Marie, née le premier iour dudit, fille de *Pierre Mathieu Oger*, graveur en taille douce, et de Anne Balet, sa femme. Parrain, Jean Boyron, maistre ouvrier en soye; marraine, Jeanne Garbol, femme de Sébastien Ballet.

(Signé :) Mathieu Ogier, Janne Garbet, Poulliet, vicaire.

(Saint-Nizier, de 1682 à 1684.)

Claude Dessvargues,
Graveur sur bois (..1683-1684).

45. Ledit jour (30 septembre 1683), j'ay baptisé Anne, née

hier, fille de *Claude Desvargue*, graveur, et de Marie Materon, sa femme. Parrain, sieur Louys Materon, marchant; marraine, Anne Collaud, femme du sieur Jean-Baptiste Sparron, marchant.

(Signé :) L. Materon, Anne Colaud, Claude Desuargues, Bertrand, vicaire.

(Saint-Nizier, de 1682 à 1684.)

Jean DESSVARGUES,
Graveur sur bois (..1683-1689).

46. Ledit jour (14 février 1683), j'ay baptisé Jacqueline, née aujourd'hui, fille de *Jean Desvargue*, graveur en bois, et de Andrée Offray, sa femme. Parrain, sieur Claude Barry, marchant; marraine, Jacqueline Barry, femme de François Olagnier, marchant. Mercière.

(Signé :) J. Delsuargues, C. Barry, Jacqueline Barry.

(Saint-Nizier, de 1682 à 1684.)

Jean CHAVANNE,
Graveur en taille-douce (..1682-1684).

47. Le vingt huitiesme jour du mois de décembre 1684, j'ay baptisé Philippe, né hier, fils de *Jean Chavanne*, graveur et marchand des tallies douces, et de d^lle Louise Tallieur, sa femme. Parrain, messire Philippe Doré, prêtre habitué de Saint-Nizier; marraine, d^lle Catherine Tallieur, fille de Nicolas Tallieur, marchand. Tupin.

(Signé :) Durriet, Chavane, Doré, Tallieur.

(Saint-Nizier, de 1682 à 1684.)

Natalis RONDOT.

JACQUES PROU

SCULPTEUR DES BATIMENTS DU ROI.

(1688.)

Communication de M. Det.

M. Det, bibliothécaire adjoint de la ville de Troyes[1], nous envoie la quit-

---

1. M. Det vient de faire paraître, dans l'*Annuaire de l'Aube* de 1887, une note de huit pages sur le clown Mignard. Dans cette note, l'auteur établit que, contrairement à l'hypothèse que nous avions accueillie dans cette *Revue*,

tance suivante trouvée dans une liasse de papiers manuscrits. Bien que le *Dictionnaire des artistes de l'École française* déclare que les renseignements font défaut sur les travaux de *Jacques Prou*, les registres des Comptes des Bâtiments abondent en mentions d'ouvrages exécutés par cet artiste pour Versailles ou les châteaux de Trianon et de Marly. A partir de 1679, il est constamment occupé à la sculpture des Bâtiments. Il travaille surtout aux travaux d'ornements, chapiteaux, cassolettes, etc. En somme, c'est un artiste d'ordre secondaire. Cette quittance est donnée sur un imprimé dont les parties imprimées ici en italiques ont été ajoutées à la main.

J. G.

En la présence des Notaires du Roy au Chastelet de Paris, soussignez, *Jacques Prou*, *Sculpteur ordinaire des Bastimens du Roy,* confesse avoir receu de Messire Charles le Begue, seigneur de Majainville, Conseiller Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, et Trésorier général des Bâtimens et Jardins de Sa Majesté, Arts et Manufactures du Royaume, la somme de *trois cens livres à luy ordonné à compte de huit cassolettes de sculpture qu'il fait au dessus du chasteau de Marly.* Dont, etc. Quittant, etc. Fait et passé à Paris ez estudes, le *huitième* jour de *novembre* mil six cens quatre-vingt-huit, etc. *Signé : J. Prou. — Thibert. — Caillet.*

NICOLAS BAILLY

PEINTRE DU ROI ET GARDE DES TABLEAUX DE SA MAJESTÉ.

(1699.)

Les Mémoires du marquis de Sourches, de même que la plupart de ceux de ses contemporains, ne contiennent que bien rarement des renseignements qui puissent servir à l'histoire de l'art français et étranger. On y relève cependant une date que je ne me rappelle pas avoir trouvée ailleurs, celle de la nomination par Louis XIV de *Nicolas Bailly* comme conservateur des peintures de la couronne.

On lit en effet (t. VI, p. 111) : « 16 janvier 1699..... le Roi

---

il y a quelques mois, le Mignard qui se fit une réputation par son agilité n'était ni le neveu du peintre, ni celui de la comtesse de Feuquières, mais appartenait à une branche collatérale assez éloignée, quoique tirant son origine de la même souche.

accorda..... ce jour-là la charge de garde de ses tableaux à un peintre nommé *Bailly*, avec cinq cents écus de gages. »

Il s'agit ici de *Nicolas*, fils de Jacques Bailly qui fut reçu de l'Académie le 30 juin 1663, « ayant faict voir des tableaux de fleurs en migniature » (*Procès-verbaux*), et qui était logé depuis le 26 août 1667 (Jal) aux galeries du Louvre où il mourut le 2 septembre 1679 (Herluison et *Billets d'enterrement des Académiciens*). Les *Scellés d'artistes* le signalent (t. I, p. 140) comme ayant travaillé avec *Bonnemer* à peindre sur de la moire de soie, sur du gros de Tours ou de Naples diverses tentures inventoriées après le décès de *Ch. Le Brun*.

Quant à *Nicolas Bailly*, qui fut peintre du Roi et dont nous signalons ici la date d'entrée en sa charge de Garde des tableaux du Roi, Jal donne sur lui, p. 96, des renseignements accessibles à tous. On sait d'ailleurs que son fils *Jacques* lui succéda.

V.-J. VAILLANT.

LEFÈVRE

TAPISSIER DE HAUTE LISSE AUX GOBELINS.

(1738.)

Jean Lefèvre, entrepreneur des ouvrages de la manufacture des Gobelins, directeur d'un des deux ateliers de haute lisse, avait succédé à son père dans ces fonctions vers 1700. Il était petit-fils du tapissier parisien fixé à Florence et appelé à Paris lors de la reconstitution de la manufacture royale. Il eut pour successeur, en 1736, Monmerqué. D'un mémoire judiciaire imprimé pour Me Thomas Michelin le jeune, ci-devant notaire au Châtelet, contre la demoiselle veuve du sieur *Lefèvre*, entrepreneur des ouvrages de la manufacture des Gobelins, portant à la fin la date de 1743 (36 pages in-folio), il résulte qu'au courant de l'année 1738, *Lefèvre*, entrepreneur des Gobelins, avait prêté une somme de 30,000 francs lui appartenant, à un sieur Bidault, conseiller en l'élection de Paris, par l'entremise de Michelin, notaire. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des difficultés qui ne tardèrent pas à surgir et des plaintes intentées par la dame Lefèvre contre Michelin; nous nous contenterons de constater que le mémoire fixe la date du décès de *Lefèvre* au mois de septembre 1739, renseignement confirmé par le procès-verbal de scellé publié dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (2e série, t. IV, 1883, p. 366). En effet, *Jean Lefèvre* mourut le 14 septembre 1739, laissant

une fortune assez considérable, ainsi que le constatent le procès-verbal du commissaire et l'inventaire du notaire Thomas Michelin. Ces divers actes démontrent que tous les tapissiers des Gobelins n'étaient pas réduits à la misère.

J.-J. G.

LE GRAVEUR *LAURENT CARS*

ET L'EXPULSION DES JÉSUITES.

(1762.)

Fils de *Jean-François Cars*, « graveur de thèses, » *Laurent Cars* acquit une réelle notoriété comme artiste, et son œuvre gravée est importante. A l'instar de son père, il fit du métier en même temps que de l'art, et c'est sans doute le métier qui l'aidait surtout à vivre. Il gravait des thèses pour les collèges des jésuites de Périgueux, de Reims, d'Angoulême et de Limoges, comme nous l'apprend la pièce suivante, tirée des minutes du Conseil secret du Parlement, à la date du 7 septembre 1762. Lorsque les jésuites furent chassés de France, les travaux de gravure faits pour leurs quatre collèges en 1760 et en 1761 par *Laurent Cars* restaient impayés (ils montaient à 1,401 livres), et l'artiste réclama ce qui lui était dû. Mais, par des considérations un peu spécieuses, il fut convenu que les preuves de sa réclamation n'étaient point suffisamment fondées, et le Parlement le débouta de sa demande en revendication. L'arrêt est à lire en entier.

Henri STEIN.

Vu par la Cour la requête à elle présentée par le Procureur général du Roy, poursuite et diligence d'Edme-Louis Bronod, économe sequestre des biens des cy-devant soi disant Jésuites, contenant que *Laurent Cars*, graveur du Roy, membre et conseiller de l'Académie royale de peinture et sculpture, a fait signiffier une requête le trente aoust dernier, par laquelle, après avoir exposé que depuis plusieurs années il étoit dans l'usage de livrer des thèses pour différents collèges des cy-devant soy disans Jésuites, dont le prix se payoit par leurs écoliers ou leurs parents auxdits soi disans Jésuites, qui se chargeoient de le luy faire parvenir à la fin de chaque année classique, mais que la révolution arrivée ayant changé les choses, il luy étoit dû par différens collèges, pourquoi il a conclu à ce que, vu l'extrait des registres en datte du 28 aoust 1762 de luy certifié véritable, ensemble les déclarations

contenues aux procès verbaux qui ont été dressés par les officiers royaux des villes de Périgueux, Rheims, Angoulême et Limoges en exécution de l'arrêt de la Cour du 23 avril dernier, il lui fut donné acte de la déclaration qu'il faisoit des deniers provenus des thèses qu'il avoit fournies auxdits cy-devant soi disans Jésuites aux collèges de Périgueux, Rheims, Angoulême et Limoges ès années 1760 et 1761, payées par les écoliers, et dont le prix est resté ès mains des cy-devant soi disant Jésuites desdits collèges, en conséquence qu'il fut ordonné que sur les sommes appartenantes auxdits cy-devant soi disant Jésuites étant ès mains du supliant, il seroit payé dans la huitaine, à compter du jour de la signiffication à domicille de l'arrêt à intervenir et par préférence à tous créanciers de la somme de mille quatre cent une livres, à quoi se montent les différentes livraisons de thèses par lui faites dans le courant des années 1760 et 1761 aux collèges desdits cy devant soi disans Jésuites, savoir deux cent dix sept livres en l'acquit et décharge du collège de Périgueux, huit cens vingt huit livres en l'acquit du collège de Rheims, cent cinquante livres en l'acquit de celuy d'Angoulême, et deux cent six livres en l'acquit du collège de Limoges, ensemble les intérêts desdites sommes à compter du jour de la demande, aux offres par lui faittes d'affirmer que lesdites sommes lui sont bien et légitimement dües et d'en donner bonne et valable décharge. Cette demande n'est point régulière : d'abord le sieur *Cars* ne donne point copie par extrait de son prétendu registre, et rien ne justifie par conséquent que la somme qu'il demande luy soit réellement düe, mais, quand cela seroit, quelle raison a-t-il pour avoir un privilège? Où est la preuve que les écoliers ayent remis aux cy-devant soi disant Jésuites le montant des thèzes dont il demande aujourd'huy le payement? Où cet argent se trouve-t-il en dépost? Car, pour pouvoir le revendiquer, il faudroit que sous les scellés on eût trouvé cacheptées et enveloppé une indication qui prouvât qu'il luy appartient. Or cette indication est-elle trouvée? Les cy-devant Jésuites chargés de la remise de cette somme l'ont-ils donnée pour la faire passer au sieur *Cars?* Le sieur *Cars* lui-même en apporte-t-il quelques preuves? Non. Il n'a par conséquent pas plus de privilège que les autres créanciers des cy-devant soy disant Jésuites et doit se pourvoir comme eux dans la direction pour y demander son payement si sa dette est légitime, à ce qu'il plût donner à la Cour donner acte au supliant de ce que pour deffenses à la demande du sieur *Cars*

portée par sa requête du 30 aoust dernier, il emploiroit le contenu en ladite requête et faisant déclarer ledit *Laurent Cars* purement et simplement non recevable dans sa demande en revendication et privilège, ou en tout cas l'en déboutter, sauf à lui à se pourvoir dans la direction desdits cy-devant soy disans Jésuites, et le condamner aux dépens que le supliant pourra en tout évènement employer en frais de séquestre ; ladite requête signée du procureur général du Roy.

(Arch. nat., X1B 8942.)

COMMANDES DE TABLEAUX D'ORFÈVRERIE, ETC., PAR LA VILLE.

Communication de M. J. J. Guiffrey.

Marché pour le présent en argenterie lors du mariage de M. Bignon, fils de M. le Prevost des marchands.

20 septembre 1764.

Du jeudy, vingt septembre mil sept cent soixante quatre. — Ce jour, nous, Echevins de la ville de Paris, assemblés au Bureau de la Ville avec le Procureur du Roy et de lad. Ville pour les affaires d'icelle, avons en conséquence, et pour l'exécution de notre deliberation du onze du present mois, mandé et fait venir devant nous *Antoine-Sébastien Durant*, marchant orphevre à Paris, y demeurant, rue de Gesvres, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, qui nous a presenté le dessein que nous luy avions ordonné de faire pour l'execution de deux terrines d'argent couvertes avec leurs doubles fonds, deux plateaux et les deux cuillieres pour le present que nous nous sommes proposés de faire à Monsieur Bignon, fils de Monsieur le Prevost des Marchands, à l'occasion de son mariage, et, après avoir examiné lesd. desseins et trouvé conforme à nos intentions, nous sommes convenus avec led. sr *Durant* de ce qui suit : c'est à sçavoir que led. *Antoine-Sébastien Durant* a promis et s'est obligé de faire et exécuter lesd. deux terrines, leurs couvercles, leurs doubles fonds et leurs plateaux, ensemble les deux cuillieres composant au total dix pièces, suivant et conformément ausd. desseins, lesquels demeureront joints à ces presentes, après avoir été paraphés de nous, du Procureur du Roy et de la Ville et dud. sr *Durant*, et de les exécuter avec le plus grand art, de n'y employer qu'environ cent marcs d'argent, et de faire graver sur chacune des deux terrines les armes de la Ville et celles de Monsieur Bignon, et de faire faire des etuys propres et à charnieres pour ren-

fermer lesd. terrines, leurs plateaux et les cuillieres, le tout au prix de cinquante six livres le marc, suivant que le poids en sera reconnu lors du jugement de réception, y compris le controlle; et, après que tous lesd. ouvrages auront été bien et duement faits et parfaits, pesés et reçus en la maniere accoutumée, nous promettons pour et au nom de la Ville de faire payer aud. sieur *Durant* la somme de cinquante six livres par marc, y compris le controlle; 4,500 livres pour la façon desd. dix pieces et la gravure des quatre armoiries, et celle de 200 l. pour les etuys doublés. S'est en outre soumis led. sieur *Durant* de nous livrer toutes lesd. pieces faites et parfaites dans leurs etuys dans le 15 du moys de novembre prochain; toutes lesquelles sommes luy seront payées des deniers de la Ville sur les mandements qui en seront par nous ordonnés; tous lesquels prix, charges, clauses et conditions led. s^r *Durant* a accepté, promis et s'est obligé de les executer dans tout leur contenu, s'est pour cet effet soumis à l'entiere juridiction du Bureau, et a pour cet effet élu son domicile en sa demeure cy dessus dite; et a signé avec nous et le Procureur et de la Ville lesd. jour et an que dessus.

[Signé :] *Poultier — Durant — Phelippe de la Marnierre — Marcel — Gauthier — Jollivet.*

Et le vingt decembre, aud. an mil sept cent soixante quatre, Nous, Echevins de la ville de Paris, assemblés au Bureau de la Ville avec le Procureur du Roy et de la Ville, vu les deux terrines d'argent couvertes, leurs doubles fonds, les deux plateaux et les deux cuillieres par nous ordonnés par le marché du 20 septembre dernier des autres parts, ensemble deux autres doubles fonds, ainsi par nous verbalement ordonnés par augmentation, le tout pour le present à M. Bignon, fils de M. le Prevost des Marchands; et après les avons examinés et trouvé qu'ils étoient faits conformément au dessein joint aud. marché et le tout, formant douze pieces, peser ensemble 105 marcs 3 onces 3 gros, et après avoir aussi examiné lesd. étuits, avons, du consentement du Procureur du Roy et de la Ville, donné du tout acte de réception aud. s^r *Durant*, comme bien et duement fait et ordonné, qu'il luy sera payé des deniers de la recette de la Ville la somme de 10,727 livres 12 sols 6 deniers, sçavoir : 5,903 livres 12 sols 6 deniers pour les 105 marcs 3 onces 3 gros de matière, à raison de 56 livres le marc, compris le controle, 4,624 livres pour la façon et gravure, et 200 livres pour les étuits, le tout relativement aud. marché, et revenantes lesd. trois sommes à ladite premiere, de 10,727 livres 12 sols 6 deniers, et en outre celle de 86 livres 15 sols pour les droits dud. marché et reception d'iceluy, ces deux dernieres sommes faisant

ensemble celle de 10,814 livres 7 sols 6 deniers. Fait au Bureau de la Ville lesd. jour et an.

[Signé :] *Poultier — Phelippe de la Marnière — Marcel — Gauthier — Jollivet.*

(Arch. nat., K 993.)

A cette pièce est joint un dessin à l'encre de la Chine, représentant de grandeur d'exécution un grand vase à anses, en forme de soupière, sur un plat avec un couvercle à gaudrons surmonté d'un bouton formé d'un groupe de légumes, poireaux, navet, chou-fleur. Les guirlandes de feuilles de laurier, le médaillon ovale, la baguette entourée d'un ruban annoncent le style Louis XVI, tandis que les anses et le plateau affectent encore des formes rocailles très prononcées. Au bas du dessin, on lit ces mots, tracés d'une écriture très irrégulière : « Un pot à œil conforme au dessein pésera 50 marcs, la façon coûtera 2,000 livres. » Au dos du dessin se trouve le visa des échevins, conçu dans les termes suivants :

Le present dessein paraphé par Nous, Échevins, Procureur du Roy et de la Ville et par le s^r *Durant*, pour demeurer annexé à notre deliberation et marché du 20 septembre mil sept cent soixante quatre, suivant qu'il y est porté.

[Signé :] *Poultier — Durant — Phelippe de la Marnière — Marcel — Gauthier — Jollivet.*

Marché d'une écritoire d'argent pour M. de Barentin, nouvel avocat général, passé avec Mrs Roettiers, *orfevres du Roy.*

6 février 1766.

Fourni à Monsieur de Barentin, avocat général du Parlement, par ordre de Messieurs les Prevosts des Marchands et Échevins de la ville de Paris par *Roettiers* père et fils, orfèvres ordinaires du Roy :

Une écritoire composée d'un grand plateau, orné de baguettes à doubles rubans, soutenu par quatre petits pieds à l'antique à carreaux, enrichi sur la gorge de batons rompus antiques, mêlés de rozettes, ledit plateau est parqueté d'une mosaïque de rosettes antiques, surmonté d'un trépied sur un double socque servant de porte sonette, décoré de l'œil de la justice sur trois faces et de tête de béliers soutenant des guirlandes, les pieds sont entrelassés d'un serpent, simbole de la Prudence; led. trespied est posé sur un socque canelé à cordon de feuilles de lauriers, sur lequel est adapté les armes de la Ville, décoré de rames, gouvernails et guirlandes servant de supports, et de l'autre les armes de M. de Barentin, décoré aussi de guirlandes et de supports de caducé, simbole de l'Éloquence, les deux cornets representants deux vases antiques ornés de caneaux et guirlandes, posé sur des socques à paneaux avec cordons de feuilles de lauriers; la sonete est orné de paneaux, avec des guirlandes de lauriers, surmonté, ainsi que les cornets, de fleurs de lys, lad. écritoire pezant 18 marcs 5 onces 3 gros.

A 56 l., argent et controlle . . .	1,052 l. 13 s.	2,282 l. 13 s.
Façon.	1,200 »»	
Inscription.	30 »»	
Boette, pour ce		5 »»
Total		2,287 l. 13 s.

Du douze septembre mil sept cent soixante cinq. Ce jour, Nous, Prevost des Marchands et Echevins de la ville de Paris, assemblés au Bureau de la Ville avec le Procureur du Roy et de la Ville pour les affaires d'icelle, y est entré *Jacques-Nicolas Roettiers*, orphèvre ordinaire du Roy, y demeurant à Paris, place du Carousel, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, avec lequel nous sommes convenus de ce qui suit : c'est à sçavoir que le s[r] *Roettiers* a promis et s'est obligé de faire et exécuter en argent, avec le plus grand art, une écritoire pour être presentée au nom de la Ville à M. de Barentin, nouvel avocat général du Parlement, suivant le dessein qu'il nous en a présenté et qui a été par nous agréé, et de n'employer néantmoins que la quantité de 18 marcs environ, et après que lesd. ouvrages auront été bien et duement faits, parfaits et reçus en la manière accoutumée, nous promettons, pour et au nom de la Ville de faire payer aud. s[r] *Roettiers*, tant pour le prix de la matiere que controlle, façon et autres objets, la somme de 2,287 livres 13 sols des deniers de la recepte de ladite Ville, tous lesquels prix, charges, clauses et conditions led. s[r] *Roettiers* a accepté, promis et s'est obligé de les exécuter en tout leur contenu, s'est soumis pour l'exécution dud. marché à l'entière juridiction du Bureau, a pour cet effet élu son domicile en sa demeure cy dessus declarée, et a signé avec nous et le Procureur du Roy et de la Ville lesd. jour et an que dessus.

[Signé :] *Bignon — Marcel — Gauthier — Roettiers — Jollivet — Larsonnyer.*

Et le mercredy, six fevrier mil sept cent soixante six, veu au Bureau de la Ville lad. ecritoire cy dessus à nous presentée par led. s[r] *Roettiers*, dénommée aud. marché, et après avoir reconnu qu'elle a été exécutée avec la plus grande perfection, nous avons ouy et, ce consentant le Procureur du Roy et de la Ville, donné acte aud. s[r] *Roettiers* de la réception du marché du 12 septembre 1765; en conséquence, avons ordonné qu'il sera payé des deniers de la recepte de la ville de la somme de 2,287 livres 13 sols, d'une part, et de celle de 50 livres 5 sols pour le prix et reception dud. marché, fesant lesd. deux sommes ensemble celle de 2,337 livres 18 sols. Fait au Bureau de la Ville lesd. jour et an que dessus.

[Signé :] *Bignon — Marcel — Gauthier — Larsonnyer — Jollivet.*

(Arch. nat., K 993.)

AUTOGRAPHES DE SCULPTEURS

Communiqués et annotés par M. Henry Jouin.

ROLAND.

1813.

Conseils a *PIERRE-JEAN DAVID*, son élève, alors a l'Académie de France.

Nous avons publié l'attachante biographie de *Roland*, écrite en 1846 par *David d'Angers*[1]. Cette étude valut à son auteur la médaille d'or mise au concours par la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. Mais, en l'écrivant, *David* n'avait pas cédé à l'ambition vulgaire de se révéler homme de lettres. Il s'acquittait d'un devoir. *Roland*, qui, au cours d'une carrière honorable et glorieuse à son heure, en 1802, n'avait formé que quatre élèves, *Caillouette*, *Van Geel*, *Massa* et *David*, fut pour eux plus qu'un maître. C'est avec une sollicitude paternelle qu'il écrit à *David*. Or, ce qu'il dit de *Van Geel* et de *Massa* au cours de sa lettre montre l'affection qu'il leur gardait. Du style épistolaire de *Roland*, de son orthographe, de sa ponctuation, nous n'avons rien à dire. *David* a pris pour épigraphe de son étude sur l'artiste ces deux vers d'André Chénier :

Il est si doux, si beau de s'être fait soi-même,
De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime !

Cette maxime s'applique très justement à *Roland*. A n'en point douter, quelques leçons de grammaire lui ont manqué. Mais le bon sens, l'élévation de la pènsée, le goût, le cœur suppléent amplement chez lui aux lacunes de l'éducation littéraire.

Paris, 7 mars 1813.

Vous mescuserés, mon cher *David*, du long terme que jai mis à vous répondre, si vous vous persuadez que ce nest ni par indifférence à votre sujet ni à aucune raison contraire à l'intérêt que jai toujours pris à votre avancement. La véritable raison ces ma mauvaise santé, surtout pendant liver, les rhumes continuels et le deperissement de ma santé qui en est la suite, et qui m'eaute entièrement le courage de faire aucune chose. Jai beaucoup travaillé l'été dernier pour finire les deux statue que jai mis au Salon[2]. Cette fatigue a bien pu contribuer encore à mon affaiblissement; j'espere que le printems pourra me faire du bien. J'ai reçu vos deux lettres et vous remercie des choses obligentes que vous m'avez adressez au sujet d'Homère. Jai eu à la verité quelque satisfaction à ce sujet de la part des artistes, mais rien du tout de celle des

---

1. *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits*, etc., t. II, p. 216-245.
2. Les statues d'Homère et de Tronchet.

journalistes à qui je ne fais pas la cour, ausi ne perdent il pas l'occasion de s'en venger dans toute les circonstences.

Vous ne m'auriez pas trouvé cet air d'insouciance, mon cher *David*, si javois eu de linquiétude sur la marche de vos étude. Je la trouve toujour conforme aux conseil que je vous ai donné, c'et à dire l'etude de lantique et celle de la nature et ne sécarter jamais de cette dernière. Cet en suivant ces principes que les plus abilles maitres ont produit les chef deuvre que vous voyez. En efet, en suivant cette marche il est impossible de ségarer. Vous pouvez aussi mesurer les statue de Monte Cavallo et tout autre; on ne risque jamais rien de s'instruire. Au sujet de la figure de jeune homme que vous avez fait, je pence que quelqun vous aura observez que le mouvement du bra levé et la main fermé nest pas heureux et que vous naurez pas fait retourner la tête du chevrau comme celle d'un dragon, ces observations là ne vous auront pas echapé[1].

Je vous plain, mon cher *David*, d'être ataqué des fièvres. Ces un motif de plus pour vous recommander de ne pas trop travailler; vous avez été quelque fois thémoin que je me croye obligé de recommander le contraire à certains de mes élèves; ces encore une obligation que je me suis imposé. Ne vous laissez jamais entrainer au faux entousiasme des inovateurs qui croyent reformer, agrandir ou corriger le stil des grand maistres et enfain introduire un stil nouveau, comme nous avons vu l'année dernière, stil voisin du gotique et même de la barbarie et près de la décadence de la Peinture. Ainsi point de milieu : l'antique et la belle nature.

Dernièrement, *Vanguel*[2] a partagé la tête dexpression avec un pintre. *Massa*[3] doit profiter d'un surcy pour concourir au grand prix; s'il ne gagne pas au moins le segond, il sera surement obligé de partir.

Nous avons vue à l'afain du Salon deux charmante statue de Mr *Canova*, la *Dance* et la *Musique*[4]. Ces deux ouvrages sont

1. Il s'agit de la figure de *Jeune Berger*, envoi de dernière année de *P.-J. David*, aujourd'hui au Musée David. Le chevreau a été supprimé par l'artiste avant l'exécution en marbre.

2. *Van Geel* (*Louis*), 2e grand prix de Rome en 1811. Le lauréat du concours avait été *Pierre-Jean David*.

3. *Massa* (*Toussaint*), 3e grand prix de Rome en 1812, *ex-æquo* avec *Pradier;* 2e grand prix en 1815.

4. Ces deux œuvres de *Canova* ne furent pas exposées du même coup au Salon de 1812. Le livret en fait foi. Une seule statue est inscrite sous le nom du « chevalier Canova à Rome. » Elle portait le nº 1025, et l'auteur du

remplie de grâce. Si vous voyez Mr *Canova* ditte lui beaucoup de choses aimable de ma part.

Mr *Vincent* et *Pajou* sintéresse bien à votre Papa; il ni a pas longtemps quil mont dit quil n'y avoit encore rien de nouveau à son sujet. Vous avez auprès de vous de bon camarades. *Cortot* en et un que je connois le plus particulierement et que jaime. Je pence que sa frecantation doit vous plaire. Il est doux et sincère. Je mintéresse beaucoup à son sort et lui fait beaucoup d'amitiez. Madame Roland vous remercie de votre bon souvenir, ainsi que Mr et Mme Lucas[1]; ils vous assurent tous de leur amitiez.

Adieu, mon cher *David*, aimé moi comme je vous aime. Je serois toujours à vous pour la vie.

Roland.

Sil vous manque quelque chose, mandé le moi. Je suis toujour prés à vous être utile.

A Monsieur, Monsieur *Davide*, statuaire, pensionnaire de S. M. Impérial et Royal à l'École des beaux-arts, à Rome[2].

LEMOT.

1817.

FRANÇOIS GÉRARD, ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Il n'y a guère que des fonctionnaires érudits à savoir de nos jours quel a été le mode de gouvernement appliqué à l'École des Beaux-Arts au commencement de ce siècle. Une lettre de *Lemot,* administrateur pendant l'année 1817, précise sur un point important les droits du Conseil d'administration.

École Royale des Beaux-Arts de Paris.

Paris, le 3 décembre 1817.

Monseigneur,

D'après votre lettre du 13 février dernier relative aux fonctions

---

livret la désigne ainsi : « Une Muse. — Statue en marbre, commandée par M. de Sommariva. » Cette muse porte un nom dans l'œuvre de *Canova;* elle s'appelle « Terpsichore. » L'artiste l'exécuta deux fois, avec variantes. Une lyre est son attribut; de là le titre que lui donne *Roland.* Il y voit une allégorie de la *Musique.* Quant à la *Danse,* c'est l'une des trois statues de danseuses exécutées par *Canova,* nous dit Quatremère de Quincy, « pour charmer les déplaisirs que lui causoit la triste situation de Rome à l'époque de l'enlèvement du pape par Bonaparte » (voy. *Canova et ses ouvrages,* gr. in-8°, 1834, p. 160-162).

1. La fille unique de *Roland* avait épousé M. Lucas de Montigny, devenu conseiller de préfecture du département de la Seine.

2. Cet autographe fait partie de notre collection.

d'administrateur de l'École Royale des Beaux-Arts, et en conséquence des dispositions que les professeurs ont arrêtés dans les réglemens définitifs de l'École qu'ils ont eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence et dont ils attendent avec impatience l'approbation, Mr *Gerard*, vice-président, passe de droit à la présidence l'année prochaine, et en cette qualité il doit administrer l'École pendant le cours de l'année 1818. MM. les professeurs prient votre Excellence de vouloir bien approuver ce choix.

Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

Lemot,
Administrateur de l'École Royale des Beaux-Arts.

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

EDME-ÉTIENNE-FRANÇOIS GOIS.

1819.

LÉDA REGARDE SES QUATRE ENFANTS SORTIR DE LEUR COQUILLE.

Qu'est devenu le groupe exposé par *Gois* le fils au Salon de 1827 et qu'il était en mesure de montrer à ses invités dès 1819 ? Le billet ci-joint est adressé à François Grille.

Monsieur,

L'honneur d'obtenir le suffrage des hommes les plus instruits est le but principal des efforts d'un artiste et la plus flatteuse récompense qu'il puisse ambitionner. Pénétré de ce sentiment, j'ai l'honneur de vous faire part que je viens de terminer un groupe de six figures dont le sujet n'avoit point encore été traité en sculpture, et vous invitant, Monsieur, à vouloir bien m'honorer de votre visite, j'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble serviteur,

Eugène Gois,
Statuaire, ancien Pensionnaire du Roi.

Mon atelier est au Palais des Arts, pavillon de l'Est. Il sera ouvert les 4 premiers jours de chaque semaine, depuis 11 heures jusqu'à quatre[1].

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

---

1. Grille écrit en note : « J'irai samedi de 10 à 11. »

RUTXHIEL.

1819.

Ses ouvrages non exposés aux Salons.

On trouvera dans le *Bric-à-Brac* de François Grille (t. I, p. 302) un profil quelque peu violent de *Rutxhiel*. Grille y a mis de l'emportement. La page se termine par une liste d'ouvrages du statuaire, nomenclature incomplète, car elle ne renferme aucune des œuvres exposées par l'artiste, de 1814 à 1827. D'où vient cela? C'est que Grille, sur le point d'écrire sa notice, s'est borné à lire la lettre qui va suivre, dont il a simplement transcrit, en l'abrégeant encore, le *post-scriptum*. Nous ferons mieux que notre spirituel devancier. La lettre explique son appendice. Les lecteurs du *Bric-à-Brac* apprendront ainsi que ce livre pétillant ne saurait suffire à quiconque voudrait être équitable envers la mémoire de *Rutxhiel*. Nous supposons que l'autographe dut être adressé à Charles Lafolie, qui avait projeté d'écrire avec Grille un Dictionnaire des Artistes. L'original porte en effet une note manuscrite de Lafolie[1].

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à la fin de mai. La note que vous avez faite est bien celle des ouvrages que j'ai exposés. Je joins ici le résumé, que vous avez eu la bonté de me demander, des ouvrages quê j'ai faits. Je vous prie Mr d'arranger cela comme vous le trouverez le plus convenable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Rutxhiel.

Paris, le 7 juin 1819. Palais des Beaux-Arts.

H.-J. Rutxhiel, élève de MM. *Houdon* et *David*, a remporté le premier grand prix en 1808 par un bas-relief représentant *Dédale et Icare.*

2. A exécuté plusieurs bas-reliefs pour la colonne de la place Vendôme.

3. Il a fait deux figures pour le palais de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

4. A exécuté une statue en marbre, pour la Banque de France.

5. A fait 4 statues en plomb, pour décorer le dôme de l'Hôtel Royal des Invalides.

6. A fait également pour le sanctuaire du dôme deux bas-reliefs en pierre, représentant *quatre Vertus.*

---

1. Voici la note de Lafolie : « Il faut refaire le bulletin des ouvrages exposés et y ajouter ceux qui ne l'ont pas été d'après les indications du statuaire. »

7. La statue du bailly de Suffren, pour la maison du Roi.

8. A fait deux médaillons à la Conciergerie. Louis XVI et Madame Élisabeth, pour les monuments expiatoires.

9. A fait un projet de la statue de Marie-Antoinette, au moment qu'elle vient d'écrire à Madame Élisabeth pour lui recommander ses enfants.

10. Pandore, figure allégorique.

11. Bossuet, pour la cathédrale de Meaux. Plusieurs bustes d'après nature :

Grétry, pour la ville de Liège, Delambre, de Lalande, Monge, l'abbé Delille, le comte Murès d'Argeton, le général Talouet.

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

ESPERCIEUX.

1819.

Trois ouvrages du maitre non exposés.

Le Dictionnaire des Artistes préparé par Lafolie étant demeuré inédit, ne négligeons pas de mettre au jour les notes qu'il tenait des intéressés. *Espercieux*, l'ami de *David d'Angers*, qui a laissé sur lui plusieurs pages écrites[1], sollicité par Lafolie de le renseigner sur ses ouvrages, remplit le bulletin que lui avait adressé l'écrivain. Puis il complète la liste de ses ouvrages par cette lettre :

Paris, le 16 juin 1819.

Monsieur,

J'ay pensé qu'il était convenable de joindre à la note de mes ouvrages que vous avez les trois que je vous envoye et qui n'ont pu être exposés. Un bas-relief représentant Diane et ses nymphes aux forges de Vulcain, demandant des armes pour la chasse. Il est placé au Musée Royal, salle du Candélabre. La statue de la Force, elle est placée dans la cour du palais des Députés. La statue du général Roussel destinée autrefois pour la décoration du pont de Louis XVI, vous la connaissez. Je pense, Monsieur, que vous voudrez bien avoir la bonté de joindre ces ouvrages aux autres; je les ai faits pour le Gouvernement et ils ne sont pas exposés au Salon. C'était impossible.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mon respect. Votre serviteur,

Espercieux.

---

1. Voy. *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits*, etc., t. II, p. 175 à 189. Manuscrit daté de l'exil, 1852.

Évidemment le livre que voulait écrire Lafolie eût été sérieux. Regrettons de ne le pas avoir. Renseigné sur l'œuvre, le biographe veut l'être sur l'homme. Il écrit de nouveau, et le statuaire de lui répondre :

Le 26 septembre 1819.

Monsieur,

Vous me demandez de qui je suis élève? J'ay commencé par être élève de l'Académie de Marseille, ma patrie, et j'ay eu les douze professeurs pour maîtres et un sculpteur, artiste fort inconnu. Arrivé à Paris, j'ay modellé quelque temps chez Mr *Bridan* et je suivis l'Académie. J'ay reçu les conseils de Mrs *Foucou*, *Berruer*, *Julien*, *Roland* et de tous ceux que j'ay pu consulter, mais l'artiste qui m'a donné le plus de leçons et les meilleures c'est Mr *David*, peintre. Ainsi, lorsque j'ay mis dans un livret du Salon que j'étais élève de ceux qui m'ont donné de bons avis, j'ay dit la vérité.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon respect.

Votre serviteur,

Espercieux.

Est-ce qu'il dit vrai ? N'est-ce pas là plutôt une bravade d'artiste? L'administration du Salon aurait-elle admis la note singulière dont parle *Espercieux ?* Ouvrez le livret de 1798, à la page 73 de la réimpression Guiffrey, et lisez : « *Espercieux* (*Jean-Joseph*), né à Marseille, élève de ceux qui m'ont donné de bons avis, rue Pot-de-Fer, faubourg Germain. » Quant aux hommes dont « il a reçu de bons avis, » deux seulement étaient connus par l'étude de *David d'Angers* dont nous parlions tout à l'heure : *Bridan* et *Louis David.* Nous savons maintenant que *Foucou*, *Berruer*, *Julien*, *Roland* ont été les maîtres d'un jour du sculpteur *Espercieux.*

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

COGIOLA.

1819.

NOTES AUTOBIOGRAPHIQUES.

Difficile entreprise que de vouloir être à la fois le distributeur des commandes officielles et l'historiographe des artistes de son temps. C'est l'historiographe qui écrit, c'est au fonctionnaire que l'on répond. *Cogiola* en fournit une preuve. Toutefois, ce sculpteur, dont le nom figure aux livrets de 1808 à 1817, donne ici la date de sa naissance. Plus d'un historien l'avait fixée à 1763. C'était vieillir l'artiste de cinq années.

A Monsieur Grille.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

m'écrire au sujet du bulletin des artistes. Je m'empresse de vous répondre.

Je me nomme *Jean-Ange Cogiola;* je suis né à Turin, le 5 juillet 1768.

Permettez-moi, Monsieur, de profiter de cette occasion pour me rappeler à votre souvenir. J'ai eu l'honneur de vous voir il y a quelques jours pour vous prier de vouloir bien vous intéresser à moi relativement aux travaux que feu *Caldelary*, mon camarade, devait faire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Cogiola, sculpteur.

Paris, 18 décembre 1819.

Caldelari, l'ami et, sans doute aussi, le compatriote de *Cogiola*, fut un statuaire de bon aloi, si nous en jugeons par les sujets qu'il aimait à traiter. On ne se souvient guère de lui. Les écrivains de notre temps négligent d'enregistrer son nom dans les Biographies les plus développées. Gabet s'était montré moins indifférent. Mais la mort de *Caldelari*, antérieure à la publication du livre de Gabet, n'est cependant pas mentionnée dans cet ouvrage. La lettre de *Cogiola* répare l'oubli du biographe.

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

DELEY.

1819.

SUR LES FRONTIÈRES DE L'ART ET DE L'INDUSTRIE.

Nous nous sentions perplexe à l'endroit du sculpteur *Deley*. Le livret du Salon de 1808 nous montre *Deley* exposant un buste demi-colossal de S. M. l'Empereur, destiné à la Salle des séances de la Municipalité de la ville de Malines. En 1814, *Deley* envoie le buste de Pie VII. Trois ans plus tard, il expose au Salon une statue de Jésus Enfant, en bois de poirier. Qu'est-ce à dire? *Deley* l'inconnu ne serait-il qu'un oublié? Y avait-il lieu de s'attarder à la recherche des œuvres, du talent, des actes de ce sculpteur? Pourquoi non? Nous avions donc résolu de mener rondement notre enquête, quand la lettre suivante est venue juste à point faire la lumière sur un artiste que ses bustes de Napoléon et de Pie VII n'empêcheront pas d'être rangé dans la catégorie des sculpteurs industriels. Ne modèle-t-il pas « en tous genres? » Mauvais signe.

A Monsieur Charles Lafolie.

Monsieur,

Pour avoir l'honneur de répondre à votre demande, je suis élève de Mr *Rangeel*, sculpteur et professeur de l'Académie de Malines, de laquelle j'ai reçu plusieurs médailles. Quoique je model et sculpte en tous genres, je suis occupé à faire des figures

en bois, pour les églises, et tous les ornemens qui les concernent tant en sculpture qu'en dorure. Monsieur, je me recommande à votre protection en cas qu'il se trouve quelques travaux en bois pour le Gouvernement. Je crois que vous serez satisfait, et pour vous même je suis à votre service. A datter du 15 janvier 1820, je transporterai mes atteliers et magazin parvis Notre-Dame, à la Providence, n° 20.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur,

Deley,

Sculpteur statuaire, rue de la Juiverie, n° 10, en la Cité.

Paris, ce 18 décembre 1819.

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

DESBŒUFS.

1828.

ADIMANTE FOUDROYÉ PAR JUPITER. — UNE JEUNE VIERGE DE SPARTE.

Demande d'acquisition en la forme accoutumée. Mais *Desbœufs* voudrait que l'on achetât sa « figure en marbre, » c'est-à-dire la « Jeune vierge de Sparte qui rattache son vêtement après la danse de Diane Thyréatique, » et c'est un modèle en plâtre que la commission préfère acquérir! Adimante est en effet exposé en plâtre au Salon de 1827, en même temps que la Jeune vierge et six autres ouvrages de *Desbœufs*. Or, Gabet nous apprend que la statue d'Adimante décore en 1830 l'Orangerie de la Chambre des Pairs. C'est donc sur cette œuvre que se sont portées les préférences de l'État.

A Monsieur François Grille.

Monsieur,

Je viens d'adresser une demande à S. E. le Ministre de l'Intérieur pour l'acquisition d'une figure en marbre que vous avez pu remarquer au Salon. Je viens d'apprendre par Mr *Fontaine* que la Commission doit s'assembler aujourd'hui, seriez-vous assez bon pour lui soumettre ma demande que je vous adresse avec la présente.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur,

S. Desbœufs.

29 avril 1828.

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

BOSIO.

1829-1843.

MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA MORT DE LOUIS XVI. — BUSTE DE MADAME FRANÇOIS GRILLE.

Les dates ont leur prix, puisque nous vivons dans le temps. Nos lecteurs

ont pu voir à l'intérieur de la Chapelle expiatoire le groupe de *Bosio* consacré à la mémoire de Louis XVI, faisant pendant au groupe de Marie-Antoinette dû au ciseau de *Cortot.* La lettre qui suit nous donne la daté de l'achèvement du groupe de *Bosio.*

Paris, le 14 janvier 1829.

A Monsieur Grille, chef de la 3e Division au Ministère de l'Intérieur.

Bosio a l'honneur de présenter ses civilités empressées à Mr Grille et le prie de vouloir bien lui faire l'amitié de venir voir son monument de Louis XVI qu'il vient de terminer. Dans cette aimable attente, il restera à son atelier tous les jours de cette semaine, de midi à trois.

Au fond, qu'était-il, François Grille ? Un homme d'esprit et de grand cœur. Quelles étaient les prérogatives du chef de la troisième Division au Ministère de l'Intérieur ? Celles d'un Directeur des Beaux-Arts. Nous n'avons pas la preuve que François Grille se soit rendu à l'invitation de *Bosio*, mais il a fait mieux. Au verso de la lettre du statuaire, l'excellent Directeur a esquissé une notice de son correspondant. Elle n'a que dix lignes, on la voudra lire. Ce n'est pas une plume indifférente qui l'a tracée. Que l'on en juge :

NOTICE. — *Bosio, statuaire.* — Est sous le rapport de la grâce et du goût le meilleur sculpteur de l'École moderne. Il ne manque pas de style ; son Hercule terrassant le Serpent en est une preuve ; mais il tombe quelquefois dans le genre théâtral. Quoique *Bosio* ait obtenu beaucoup de travaux du Gouvernement, il est loin d'être à son aise. Ce qui lui manque, ce n'est pas de la conduite, mais de l'ordre. Il était chargé d'une statue équestre pour le pont d'Iéna. Le petit modèle qu'il a fait est très bien ; on peut lui confier toute espèce de travaux, il les exécutera avec talent et intelligence.

Il vient de terminer le modèle de la statue du duc d'Enghien et celui d'un Jeune enfant jouant au palet. Cè dernier ouvrage fait le plus grand honneur à son talent.

Chargé par le Ministère de la statue équestre, en marbre, de Louis XIV.

J'admire ce fonctionnaire bienveillant qui, entre deux audiences, fixe pour sa gouverne, son opinion sur ses justiciables. Il ne songe point à se donner le change à lui-même. Il dit tout, mais avec mansuétude et justesse.

D'ailleurs, *Bosio* n'était pas un étranger pour François Grille. Celui-ci, dit M. Célestin Port, s'était marié en janvier 1817, alors que depuis cinq années, — et quelles années ! — il était chef du Bureau des sciences et des Beaux-Arts. *Bosio* fit le buste de Madame Grille, qu'il n'exposa pas au Salon et que ses biographes ont naturellement omis de signaler. De son côté, M. Port, dans sa notice sur Grille, ne dit pas à quelle date l'ancien fonctionnaire,

tombé en disgrâce à l'avènement de la monarchie de Juillet, perdit sa femme. Une lettre de *Bosio*, en nous révélant l'existence du buste qu'il a sculpté, va nous apprendre à quelle époque son ancien ami et protecteur vit son foyer désert.

Paris, le 10 septembre 1843.

A Monsieur Grille, Bibliothécaire de la ville d'Angers.

Monsieur et ami,

Il n'existe point de creux du buste de Madame Grille, il m'est donc impossible, à mon grand regrés, de repondre à votre désire sans faire un bon creux et, pour y parvenir, il faudrait m'envoyer le buste, car je craindrais qu'une main malhabile n'altéra l'original qu'il faudrai lui confier.

En tout état de chose, disposé de moi ; j'éprouverai toujours un vrai plaisir à vous être agréable.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute considération et croyez à toute la part que je prends à la perte douloureuse que vous venez de faire.

Le Bon *Bosio.*

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

PRADIER.

1844.

LE CHRIST EN CROIX DE LA SÉPULTURE DES DEMIDOFF A SAINT-PETERSBOURG.

Comment expliquer que cette lettre, datée de Paris 1844, adressée à Théophile Gautier qui habitait Paris, se retrouve dans les papiers de François Grille, conservateur de la Bibliothèque d'Angers depuis 1837? Le critique s'est-il intéressé à l'œuvre de *Pradier?* Nous venons de parcourir le volume *Portraits contemporains* dans lequel ont été rassemblés les feuilletons de Gautier. *Pradier* n'a pas même son profil dans cette galerie largement ouverte aux illustrations de l'art et des lettres de 1839 à 1871.

Mon cher Monsieur Théophile Gautier.

Je viens de terminer une statue en marbre d'un *Christ en croix* de huit pieds de proportion, commandé par Mr Anatole de Demidoff pour le tombeau de son frère et qui doit partir pour Saint-Petersbourg. Mon intention est de l'exposer publiquement dans mon atelier depuis le samedi treize juillet jusqu'au 20 du même mois, cour de l'Institut, n° 1er.

Je serais heureux que vous voulussiez bien prendre un moment pour venir voir ce travail, c'est la première statue de ce genre, le Christ et la croix étant dans le même bloc.

Je me recommande à votre bienveillance pour faire faire l'an-

nonce de cette exposition dans les journaux où vous avez crédit et vous prie de croire à l'affection de votre tout devoué,

J. Pradier,

Membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur.

9 juillet 1844.

(Bibliothèque d'Angers. — Manuscrits. — N° 572.)

BIBLIOGRAPHIE.

Album paléographique ou recueil de documents importants relatifs à l'histoire et à la littérature nationales, reproduits en héliogravure d'après les originaux des bibliothèques et des archives de la France, avec des notices explicatives par la Société de l'École des chartes. Paris, Quantin, 1887, in-folio. 10 pages d'introduction et 50 planches.

Si l'on peut regretter de voir parfois la photographie empiéter sur le domaine de certains arts, auxquels elle porte un préjudice notable, il faut reconnaître qu'elle est aujourd'hui un des plus précieux auxiliaires de la science historique. En multipliant les textes anciens, elle en assure la conservation et les met à la portée de tous les travailleurs, qu'elle dispense ainsi de longs et coûteux voyages. Chose singulière, presque invraisemblable! La photographie a permis de retrouver sur de vieux parchemins des traits effacés et imperceptibles à l'œil. N'accuse-t-elle pas d'ailleurs, avec une franchise implacable, les défauts de peintures qui paraissent sans retouche à l'observateur le plus attentif? Certaines applications scientifiques ont permis de constater récemment que la plaque photographique reproduisait des détails, des accidents échappant à la vue secondée d'instruments puissants. Elle a donc devant elle un champ des plus vastes, bien qu'il soit douteux qu'elle puisse jamais faire une concurrence sérieuse à l'œuvre d'art.

Pour la reproduction des vieilles écritures, la photographie est sans rivale, en raison de sa franchise. Les fac-similés dus aux dessinateurs les plus exercés n'approchent pas de l'exactitude des copies obtenues par l'héliogravure. « Ce genre de reproduction, dit M. Delisle en parlant de ces fac-similés dans l'introduction placée en tête de l'album, comme celui que feu M. Pilinski a porté à un si haut degré de perfection, n'est pas à l'abri des défiances de la critique; il donne en effet ce qu'a vu ou cru voir le dessinateur. Il en est tout autrement des reproductions héliographiques, sur lesquelles on peut raisonner comme sur les originaux, si les épreuves sont venues avec netteté et si elles n'ont point subi de retouches. »

A la suite de ces observations, le savant administrateur général a dressé le tableau des principales publications françaises ou étrangères ayant donné des reproductions d'anciens textes par l'héliogravure. La liste en est déjà considérable. L'album paléographique que vient

de faire paraître la maison Quantin occupera un des premiers rangs dans cette précieuse collection. Il offre des échantillons des différents types d'écritures employés en France pendant dix ou onze cents ans, depuis le VIe siècle de notre ère jusqu'en 1682.

Sur les soixante-sept fac-similés, vingt-neuf sont empruntés aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, douze à des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, dix-neuf aux pièces originales des archives de France, deux à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, et un à chacun des dépôts suivants : bibliothèques Mazarine, de Cambrai, de Laon, de Quedlinbourg et d'Oxford. Dans l'ordre chronologique, l'album présente quatorze fac-similés du Ve au VIIIe s., quatre du VIIIe, cinq du IXe, deux du Xe, un du XIe, huit du XIIe, huit des XIIIe et XIVe, trois du XVe, trois du XVIe et deux du XVIIe siècle. Ne semble-t-il pas que les cinq dernières feuilles appartenant au XVIe et au XVIIe siècle auraient pu sans inconvénient être remplacées par des textes plus anciens? Les temps modernes à partir de la Renaissance auraient aisément fourni la matière d'un album assurément très curieux, tandis que les rares documents publiés ici sur une époque si riche en témoignages écrits semblent un peu dépaysés. N'eût-il pas aussi mieux valu séparer franchement les manuscrits des diplômes et des chartes originales? L'ouvrage eût formé ainsi deux parties entièrement distinctes, l'une confiée aux savants conservateurs de la Bibliothèque, l'autre au personnel des Archives.

Malgré ces observations, qui ne diminuent en rien le mérite de cet ouvrage, malgré des lacunes et des imperfections à peu près inévitables, l'album paléographique restera une des plus belles publications du genre. Il fait honneur à la maison qui l'a entreprise dans l'intérêt unique de la science. Nous souhaitons vivement que le succès récompense cette initiative hardie, afin que l'éditeur soit encouragé à la renouveler et se décide à former un recueil méthodique des plus anciens monuments graphiques de notre histoire, dont quelques-uns figurent ici pour la première fois ou ont déjà paru ailleurs.

Quelques-unes des reproductions publiées dans le présent album offrent certains détails fort intéressants sous le rapport de l'art. Nous citerons particulièrement les pages couvertes de dessins extraites du fameux album de Villard de Honnecourt, puis les miniatures qui décorent les deux manuscrits juxtaposés des allégories de la Bible du XIIIe et du XVe siècle, celle qui est placée en tête du psautier de saint Louis, les miniatures des Grandes Chroniques de France, de l'Information des rois, du Miroir historial et surtout des miracles de Notre-Dame, datant du milieu du XVe siècle. Ces exemples montrent qu'en dehors du haut intérêt paléographique de la récente publication éditée par la maison Quantin, elle offre des éléments de comparaison très précieux à ceux qui étudient dans la miniature une des plus importantes manifestations de l'art du moyen âge. — J.-J. G.

LES PEINTRES VERRIERS DE TROYES

DU XIVe ET DU XVe SIÈCLE.

La réputation des peintres verriers de Troyes est faite. Plusieurs d'entre eux sont célèbres, et les églises de Troyes possèdent encore des verrières d'une rare beauté, ouvrages achevés de l'art du verrier au XIVe, au XVe, au XVIe et même au XVIIe siècle.

La renommée de ces maîtres eût été moins grande, malgré le talent de quelques-uns d'entre eux, si, il y a une trentaine d'années, à une époque où les études fondées sur les documents originaux écrits étaient encore rares, un érudit, l'abbé Coffinet, chanoine de Troyes, n'avait entrepris de faire connaîre ces peintres verriers par ceux de leurs travaux qui sont mentionnés dans les comptes des églises de Troyes.

L'abbé Coffinet a publié, en 1858, dans les *Annales archéologiques*, un mémoire intitulé : *Documents historiques et archéologiques sur les peintres verriers de la ville de Troyes, pendant trois siècles, depuis 1375 jusqu'à 1690*. Il a signalé :

4 maîtres du XIVe siècle;

22 du XVe siècle.

Les notices que l'abbé Coffinet a données ont été souvent citées, et c'est grâce à elles qu'on a assigné à l'art de la peinture sur verre à Troyes un degré d'importance qui n'a pas été exagéré.

M. Alexandre Assier, des recherches duquel nous avons déjà parlé, a consacré aux verriers un chapitre de son livre sur les *Arts et les Artistes de la capitale de la Champagne de 1250 à 1680*, publié en 1876.

M. Assier a connu 30 verriers :

1 du XIIIe siècle;

11 du XIVe siècle;

18 du XVe siècle.

Notre moisson a été plus abondante. Nous avons recueilli dans les comptes les noms et la mention des ouvrages de 82 peintres verriers :

1 du XIIIe siècle;

19 du XIVe siècle;

62 du XVe siècle.

Nous disons peintres verriers : nous avons en effet écarté plu-

sieurs ouvriers qui, tout en étant désignés comme verriers, ne faisaient que de la gobeletterie ou ne faisaient que du verre en feuilles blanc ou de couleur. Toutefois les peintres verriers de Troyes faisaient toutes sortes d'ouvrages. Ceux-là mêmes qui ont fermé avec des verrières de couleur *à histoires* les baies énormes pratiquées dans les murs et les croisées de nos églises se livraient en même temps aux travaux les plus modestes de leur métier. Ils mettaient des vitres aux tableaux qui renfermaient des reliques, aux lanternes; ils étaient souvent de simples vitriers, selon l'acception que le mot a de nos jours.

Plusieurs des maîtres dont nous allons parler comptent parmi les verriers les plus habiles. Leurs noms ne doivent pas être oubliés :

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, Guillaume Brisetout, Jacquemin Sauvage et Guyot Brisetout;

Dans la première moitié du XVe siècle, Jean Simon dit de Bar-sur-Aube;

Dans la seconde moitié du XVe siècle, Liévin Varin, Girard le Noquat, Pierre Maçon, Jean Verrat, Balthazar Godon et Jean Macadré.

Tous les extraits d'articles de comptes que nous avons reproduits ont été tirés des registres des comptes de la ville ou des églises de Troyes qui sont conservés à la Bibliothèque nationale, aux archives du département de l'Aube et aux archives de la ville de Troyes.

XIIIe SIÈCLE.

1. JEAN (..1298-1301).

Jean, verrier (*vitrearius*), a travaillé à la cathédrale de Troyes.

XIVe SIÈCLE.

2. MARTELET (..1306-1307).

Martelet, verrier (*verrerius*).

3. GUILLAUME (..1365-1372).

Maître Guillaume, peintre et verrier, a peint des statues (*ymagines*) pour des confréries de Troyes et a réparé des verrières à la cathédrale.

Nous supposons que le maître Guillaume, peintre, et le maître Guillaume, verrier, sont le même personnage. Il est probable que

maître Guillaume le verrier, qui travaillait en 1366, est autre que Guillaume Brisetout.

4. GUILLEMIN I (..1366-1367).

Guillemin I, maître verrier, paraît n'avoir pas été le même que le précédent.

5. *Guillaume* BRISETOUT (..1372-1378).

Guillaume Brisetout était maître peintre verrier. Il a été marié et a eu un fils, Guyot, qui fut aussi peintre verrier.

Il quitta Troyes en 1378, en y laissant sa femme; rien n'indique qu'il soit revenu dans cette ville, car, plusieurs années après son départ, les proviseurs de l'œuvre de l'église de Troyes portaient encore dans leurs comptes comme « irrecouvrable » une somme de 6 livres 16 sols qu'il leur devait depuis 1376.

Guillaume Brisetout a fait plusieurs des verrières de la cathédrale de Troyes.

1375-1376. « A maistre Guillaume Brisetout, verrier, pour verrer la tierce forme de la croisée devers le pavement à la partie devers la ville en laquelle sont xiij^{xx} ix piez de verre blanc et couste chascun pié iiij sols. Et le pié d'ymaginé couste xij deniers plus dou blanc lequel plus de ladicte forme Guillaume Gauterel a paié, — valent les xiij^{xx} ix piez à iiij sols pour pié liij livres xvj sols.

« ... Pour verrer le grant oiteau de ladicte croisée devers le pavement ouquel sont vj^c iiij^{xx} vj piez de verre blanc qui valent à iiij sols vj^{xx} xvij livres iij sols. Et pour le verre ymaginé lxviij piez qui valent plus dou blanc pour pié xij deniers, — lxviij sols, — valent en toute somme vij^{xx} livres xij sols. »

1378-1379. « A Guillaume Brisetout, verrier, et, depuis que fu party, à ses vallés pour verrer une des formes de la croisée devant le pavement à la partie de la maison Dieu Sainct-Nicolas, en laquelle sont le Sauveur, saincte Hélène et saincte Mastie....

« Pour courtoisie faicte ausdicts vallés pour assouvir le verre, quant lidis maistre Guillaume s'en estoit départi de ce païs et pour assoir ladicte forme du commandement de messeigneurs, xx s.

« A la femme de maistre Guillaume Brisetout et Adenet son vallet pour courtoisie faicte à eulx du commandement de mess. en leur chappitre, le mercredi xiij^e iour de ianvier, pour ce que ladicte femme avoit grant perte à tenir les vallés et aussin que

sondict mary s'en estoit partis du païs et avoit laissé ledict ouvraige bien empeschié, pour ce c s.

« Aux vallés verriers après que ledict ouvraige fut parfaiz et assouvis, pour leur vin x s. »

6. *Jacquinot* PLUMEREUX (..1375-1377).

Jacquinot Plumereux, verrier, a peint les verrières de la chapelle de Saint-Martin à l'église Saint-Étienne. Ces verrières furent posées en 1377.

7. ADENET (..1375-1379).

Adenet le verrier a été valet de Guillaume Brisetout le verrier, de 1375 à 1377.

Il a travaillé pour son propre compte à la cathédrale, en 1377-1378.

Après le départ de Guillaume Brisetout, en 1378-1379, Adenet devint valet de la femme de ce dernier et continua avec elle les travaux du vitrail de la croisée qui étaient commencés.

8. *Jean* DE DAMERY (..1377-†1380).

Jean de Damery, maître verrier, était désigné quelquefois sous le nom de « Jehan Damilly » ou de « maistre Jehan le verrier. »

Jean de Damery a fait, paraît-il, quelques-uns des vitraux du chœur de la cathédrale. Cette attribution, que l'abbé Coffinet a reproduite, ne nous paraît pas fondée. Il est douteux que ce verrier ait exécuté un travail aussi important, puisqu'il ne put pas faire convenablement la verrière dont nous allons parler.

Jean de Damery, en 1378, « avoit marchandé de verrer la forme du milieu de la rameure devers chapitre au costé par devers le revestiaire, sur laquelle forme lui a esté baillé par messire Pierre d'Arbois pour lors proviseur de ladite fabrice xxviij livres tournois et par Thomas Belle, à présent proviseur, tant èn plomb comme en argent vj livres xiiij sols qui font en somme xxxiiij livres xiiij sols, — et ledit ouvrage de verrerie fait par ledit maistre Jehan a esté condampnez pour non valable et moins souffisant de mètre en ladite forme. Et depuis a esté prisié ledit ouvrage à despécier tant verre que plomb par ouvriers à x livres tournois, lequel ladite fabrice a pris à la descharge dudit maistre Jehan, pour ce x livres, — doit ledit maistre Jehan à ladite fabrice et Drève de la Marche qui en a respondu pour luj en chapitre xxiiij l. xiiij s. »

1378-1379. « Item dudit maistre Jehan qui avoit entrepris à

faire la forme de verrière de la crousie par devers chapitre, au costé par devers le revestiaire, laquelle il n'a peu pas faire. Et est dit par ouvriers et bonnes personnes, c'est assavoir Gilet le poinctre, maistre Colin Lesgeley, Jaquemin le verrier, Guiot Brisetout, verrier, en la présence de messire Pierre d'Arbois, messires Guillaume de Creney, Drève de la Marche, Erard de Vitel, chanoines de l'église de Troies, et Guillaume du Temple, bourgeois de Troies, et plusieurs autres que l'ouvrage n'estoit pas souffisant ne convenable. Et fu condampnez par les dessusdiz. Et depuis le verre et le plonb dudit ouvraige a esté prisié par sairement par ledit Jaquemin et ledit Guiot Brisetout, verriers, en présence dudit Drève de la Marche et Jehan Thierry, maçon, Guiot Malprouvé et autres à x livres tournois, pour ce x l.

« Au maistre de la maison Dieu le Conte, qui avoit arrester tout le verre et le plonb que ledit maistre Jehan avoit pour l'église pour le loier de sa maison, — paié pour ledit maistre Jehan pour avoir ledit plomb et verre lx s. »

Jean de Damery est mort en 1380 ; il devait encore à la fabrique les 24 livres 14 sols.

9. *Jacquemin* Sauvaige (..1377-† de 1388 à 1412).

Jacquemin Sauvaige ou Sauvaje est presque toujours appelé dans les comptes Jacquemin le verrier. Il était de Valenciennes. Il a épousé Marguerite, qui est morte en 1382 ou en 1383, léguant 20 sols tournois à l'œuvre de la cathédrale. Il a eu d'elle deux fils, Gillet et Renier, « lesquelx ensemble prinrent (en 1412, du chapitre de la cathédrale) une des roes du molin à papier de la moline, » des maisons et des prés pour 25 livres par an. Leur père était mort à cette époque, et les fils continuaient le bail fait à leur père.

Jacquemin est mort de 1388 à 1412.

Il a fait plusieurs des grands vitraux et une des roses de la cathédrale.

1377-1378. « ... Pour verrer la forme où est saint Michiel en laquelle sont iijc iiij piez de verre blanc qui valent à iiij sols pour pié lx l. xvj s.

« Item lxx piez d'imagerie qui valent lxx sols, — ce fait en toute somme lxiiij l. vj s.

« Item audit Jaquemin oultre le pris dessusdit qui li fut promis par lesdiz proviseurs xl s.

« ... Pour verrer la forme où est ymaginé mons. saint Bartho-

lomé en laquelle sont iij^c xlj pié et demj de verre blanc qui valent à iiij sols le pié lxviij l. vj s.

« Item pour iiij^xx piez ymagerie pour pié xij deniers iiij l.

« Qui font en somme toute lxxij l. vj s.

« Et oultre ledit pris à li promis xl s. »

1378-1379. « Pour la première forme qui est par devers chapitre au costé par devers le revestière, en laquelle est l'ymage de saint Mamer, où il a iij^c iiij^xx xv piés et j quart de verre blanc, pour chascun pié par marché faict à Jaquemin le verrier par messire Pierre d'Arbois iiij s. t. valent lxxix l. xij deniers, — pour iiij^xx et xv piés et demj qui y sont de verre point oudict ymage où lion et ou tabernacle de ladicte verrière, pour chascun pié xij deniers valent iiij l. xv s. vj d.

« Pour aventaige qui lui fut promis pour ladicte forme xl s.

« Pour courtoisie faicte aux vallés dudict Jaquemin v s.

« ... Pour la forme par devers le cuer ou costé devers le revestière où est l'ymage de saint Denis lxxvj l.

« Pour aventage faict audict Jaquemin sur toute ladicte forme xl s.

« Pour appareillier ij penels de verrières du pignon où sont les ymages de saint Père et saint Pol et un penel de verrières de la chappelle saint Fiacre par Jaquemin, verrier... »

Jacquemin était, en cette année, au nombre des maîtres et des ouvriers commis par le chapitre pour juger les verrières de Jean de Damery et ensuite pour priser le verre et le plomb de ces verrières.

1379-1380. « ... Pour la forme du milieu de la rameure par devers chapitre au costé par devers le revestière, en laquelle est l'ymage de la résurrection Nostre Seigneur où il a iiij^c xxxviij piez et demj de verre blanc, pour chascun pié iij s. iiij d. valent lxxiij l. j s. viij d.

« Pour ix^xx xj piez de poincture qui sont sur ledict verre blanc es images de ladicte résurrection de sire Guillaume de Hametel et de sa femme, pour pié x deniers, valent pour tout vij l. xviij s. ij d.

« Pour aventage qui fut promis audict Jaquemin pour toute ladicte forme, xl s.

« Pour courtoisie faicte aux vallés dudict Jaquemin, v s.

« Pour courtoisie faicte par messigneurs audict Jacquemin pour ce qu'il disoit qu'il avoit perdu en ladicte forme de verrière à faire le piez pour iij sols iiij deniers duquel il avoit touziours par avant

iiij sols, et de ce fist une supplication à messigneurs, liquelx ordonnèrent qu'il lui fust donné xl s. »

1380-1381. « Pour verrer la roé (rose) par devert la court l'official en laquelle a vjc et iiijxx piés de verre et les basses verrières au-dessoubz de ladicte roe esquelles il a ijc et lx piés de verre, ausin monte la somme du verre tant de la roe comme desdictes basses verrières ixc xl piez de verre qui valent à iij sols ix deniers pour chascun pié viijxx xvj livres v sols.

« Pour aventage faict audict Jaquemin par messigneurs, lx s.

« Pour courtoisie faicte aux vallés dudict Jaquemin v s.

« Pour faire viseter la verrière de ladicte roe par Jehan dict Marayz, Jehan Magourt[1], lesquelx messire Pierre d'Arbois fit jurer aux sainctes évangiles que bien et diligemment viseteront toutes les verrières faictes par ledict Jacquemin, liquelx rapportèrent que bien et léalment elles estoient faictes et senz nul deffaut... »

En cette année, Jacquemin fut commis, avec d'autres maîtres, pour visiter « les couvertures de plomb tout autour du cuer et des chappelles couvertes de plomb et ou haut clochier. »

Cathédrale. 1381-1382. « ... Pour faire une verrière neuve en la chappelle de Saincte-Marguerite au droit du grant autel...
ix l. ix s.

« Pour appareillier les verrières des chappelles basses... iiij sols par jour (mars et avril 1382). »

1382-1383. « ... Pour appareillier ung panel de verrière en la chappelle Nostre-Dame et deux autres pannez de couleurs ou cuer... pour verre, pour plomb et pour salaire x s. (juillet). »

1383-1384. « ... Pour remettre ung penel de verrière en la forme où est l'ymage de sainct Berthemiel que le vent avoit rompu les liens...

« Pour appareillier les verrières du cuer... iiij sols ij deniers par jour (avril 1384). »

1386-1387. « ... Pour appareillier les verrières de la chapelle Sainct-Père et Sainct-Pol. »

1387-1388. « ... Pour appareillier les verrières de la chappelle dou Sauveur... »

---

1. Jean dit Maraiz et Jean Margourt, qui furent chargés de faire la visite et l'examen des verrières faites par Jacquemin, ont été placés par quelques érudits au nombre des verriers de Troyes. Nous ne les avons jamais trouvés désignés comme exerçant cette profession.

10. *Guyot* Brisetout (..1378-1421).

Guyot Brisetout, peintre verrier, était fils de Guillaume Brisetout, aussi peintre verrier.

Il a été marié, et sa femme était, en 1380-1381, *bastonnière* de la confrérie de « Madame saincte Marguerite » à la cathédrale.

Guyot Brisetout demeurait, en 1392-1393, dans « la grant Rue de Troyes, au dessoubz de l'église Sainct-Urbain. »

Il a travaillé aux vitraux de la cathédrale et des églises Saint-Étienne et Saint-Urbain.

En 1378-1379, il a « appareillié, » à la cathédrale, « les basses verrières autour du cuer » et d'autres verrières; il a fait plusieurs petits vitraux; il était au nombre des maîtres et ouvriers commis par le chapitre pour juger un vitrail de Jean de Damery, et ensuite pour priser le verre et le plomb de ce vitrail.

Il a relevé et réparé, en 1380-1381, une verrière à l'église Saint-Étienne, et, en 1401-1402, il a visité, avec le serrurier Robert de Chaource, tous les vitraux de cette église.

Parmi ses travaux à la cathédrale, de 1383 à 1416, nous ne citerons que les suivants :

Brisetout a fait, en 1388-1389, la verrière « en laquelle est l'ymage saint Bartholomé, » et « un ymage de Dieu en loo et son siège tout de couleurs. »

1408 (verrière du portail latéral nord, qui existe encore). « Guiot Brisetout, verrier, demorant à Troies, ouquel osteau seront faiz les quatre evvangélistes en quatre rons qui seront oudict osteau, avec huit escuçons qui seront en huit autres rons et telles armes que par lesdiz vénérables lui seront dictes et déclarées, — à raison de trois solz quatre deniers tournois pour chascun pié de verre qui par lui sera mis ou emploié oudict osteau (le marché a été signé le 27 juillet 1408). »

Guyot Brisetout a été, dans certaines années, payé à la journée, à raison de 3 sols 4 deniers par jour.

11. *Aucher* Daubruissel (..1380-1401).

Aucher Daubruissel, verrier, a travaillé aux verrières de la cathédrale avec Guyot Brisetout et avec Jacquemin Sauvage.

12. Domanchin (..1383-1384).

Domanchin, verrier, *varlet* de Guyot Brisetout, a travaillé avec

celui-ci, en 1383-1384, aux verrières de l'église Saint-Urbain et, en 1388-1389, aux verrières de la cathédrale.

13. LAMBINET (..1383-1384).

Lambinet, « pinctre verrier. »

14. *Jean* COINTET (..1385-1388).

Jean Cointet, verrier, a *appareillié*, en 1386-1387, les verrières de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul à la cathédrale.

15. JEANNIN I (..1389-1396).

Jeannin I, verrier, varlet de Guyot Brisetout.

16. *Jeannin* DE POMMART (..1393-1394).

Jeannin de Pommart, « varlet verrier, » a travaillé, en 1393-1394, à l'église Saint-Urbain.

17. *Étienne* MACHEFOING (..1393-1407).

Étienne Machefoing, verrier et peintre, a *rapareillié*, en 1394-1395, toutes les verrières de l'église Sainte-Savine, et a réparé, en 1406-1407, les verrières d'une des salles de l'évêché.

18. *Jeannin* SUBLOT (..1394-1396).

Jeannin Sublot, verrier.

(Nous croyons que Jeannin Sublot n'a pas été peintre verrier, et qu'il faisait de la gobeletterie).

19. *Jean* CHARRETEL (..1395-1398).

Jean Charretel, de Saint-Quentin, verrier, a ouvré, en 1397-1398, à la cathédrale, « en la verrière où est l'ymage saint Bartholomé. »

20. *Jean* PASQUIER (..1396-1398).

Jean ou Jeannin Pasquier, verrier, varlet de Jean Charretel.

XVe SIÈCLE.

21. *Pierre-Mathieu* COSSARD (XVe siècle).

Pierre-Mathieu Cossard, peintre verrier.

22. GIRARD (..1407-1410).

Girart, valet de Guyot Brisetout, a travaillé avec celui-ci aux verrières de la cathédrale.

23. GUYOT (..1408- † avant 1418).

Guyot, verrier, marié à Agnès Nicot, est mort de 1411 à 1418.

24. *Aubry* Saulcier (..1412- † de 1416 à 1418).

Aubry Saulcier ou Sacier, verrier, a épousé Thévenette, et a eu d'elle un fils, Jeannin, qui fut aussi verrier.

25. *Jean* du Pins (..1416-1417).

Jean du Pins dit La Barbe, verrier, a fait des vitraux pour la cathédrale en 1416-1417 :

« iij formes de la croisée devers chapitre dessubz la chapelle Saint-Jaque;

« iij formes de la croisée devers le pavement dessubz la chapelle Saint-Michel;

« Pour ledit ouvrage xxx l. »

26. Antoine I (..1416-1421).

Antoine I, verrier.

27. *Jean* Talemer (..1416-1428).

Jean ou Jeannin Talemer ou Jeannin le verrier, verrier.

28. *Hennequin* du Pins (..1417-1421).

Hennequin du Pins dit La Barbe, verrier, a réparé des verrières à la cathédrale en 1417 et en 1418-1419.

29. *Jean I* Simon (..1417-1440).

Jean I Simon ou Symon dit de Bar-sur-Aube, maître verrier, peintre et doreur, est presque toujours désigné dans les comptes sous le nom de Jean de Bar-sur-Aube. Il a été marié et a eu un fils, Jean II ou Jeannin, peintre verrier, dont nous parlerons plus loin.

Jean de Bar-sur-Aube tenait à loyer du chapitre de l'église Saint-Étienne, au prix de 4 livres 10 sols tournois « en forte monnoye » ou de 20 livres 5 sols tournois « en foible monnoie, » à payer en deux termes, à la Saint-Remi et à Pâques, « la moitié d'une maison de la grant Rue qui va jusques à la rue Moyenne. »

Il a travaillé aux vitraux de la cathédrale et à ceux des églises Saint-Étienne et Sainte-Madeleine.

Cathédrale. 1420. Jean Simon a fait une verrière pour la chapelle des apôtres et une autre en la salle basse d'une maison de la rue des Lorgnes appartenant à l'église.

1425-1426. « ... Pour avoir levé deux des fenestres de la chapelle Saint-Nicolas, refait les bordures et mis en l'une le verre de couleurs... »

Église Sainte-Madeleine. 1425-1426. « ... Pour avoir appareillé et remiz à point les verrières dessus les orgues... »

1427. « ... Pour avoir appareillé et mis à point les verrières... »

Cathédrale. 1427. Réparation des vitraux de la chapelle Notre-Dame.

Église Sainte-Madeleine. 1430-1431. « ... Pour avoir remis à point toutes les verrières de l'église... »

1431-1432. Peinture et dorure « de l'ouvraige de bois du cyboire, » fait par Jean Oudot, huchier.

Cathédrale. 1432-1433. « ... Pour xiij jornées de ly et son fil à dorer la hensse... et la croix... lxv s. t. »

1433. Réparation de tous les vitraux et dorure de la croix du grand clocher.

De 1433 à 1440, Jean de Bar-sur-Aube a réparé chaque année les verrières de la cathédrale et celles de l'église Sainte-Madeleine.

30. SEUGNOT (..1418).

Seugnot, verrier, a été marié.

31. *Perrin* LE RASLAT (..1418-1423).

Perrin Le Raslat, verrier et peintre.

32. JACQUEMIN (..1419-1426).

Jacquemin, verrier.

33. *Jean* BRISETOUT (..1419- † de 1435 à 1438).

Jean Brisetout, maître peintre verrier, appelé le plus souvent maître Jean le verrier, a été marié.

Il a travaillé en 1420-1421 et en 1426-1427 aux vitraux de la cathédrale. Il faisait, en 1420-1421, avec Jean Blanc Mantel, verrier, les verrières de la chapelle de la Conception.

34. *Jean II* ADAM (..1420).

Jean II Adam, verrier.

35. *Jeannin* SAULCIER (..1420).

Jeannin Saulcier ou Sacier, verrier, était fils de Aubry, verrier, et de Thévenette, sa femme.

36. JACQUES I (..1420-1421).

Jacques I, maître verrier.

37. *Jean* BLANC MANTEL (..1420-1424).

Jean Blanc Mantel, verrier, a fait des vitraux à la cathédrale.

38. Guillemin II (..1421-1422).

Guillemin II dit Flanchant, verrier, ne nous est connu que par l'article suivant :

1421-1422. « De la forfaiture de Guillemin le verrier dict Flanchant, lequel a esté exécutez par les gens du Roy à la justice de Troyes, vend ses vignes à Jehannette sa femme la somme de xij livres foible monoye...[1]. »

39. *Jean* de Vertus (..1421-1423).

Jean de Vertus, maître verrier, a travaillé à la cathédrale.

40. Jeannin II (..1421-1424).

Jeannin II, verrier, a travaillé à l'église Saint-Urbain.

41. *Pierre* Poteau (..1422).

Pierre Poteau, verrier.

42. *Philippe* Talemer (..1423).

Philippe Talemer, verrier.

43. Thévenette (..1423).

Thévenette, verrière.

44. Jean I (..1425- † de 1432 à 1434).

Jean I, maître verrier, a été marié.

45. *Jean* Peu (..1427-1430).

Jean Peu, verrier.

46. *Guillaume* Guérin (..1427-1432).

Guillaume Guérin, verrier.

47. *Jean II* Simon (..1431- † en 1472 ou en 1473).

Jean II ou Jeannin Simon ou Symon dit de Bar-sur-Aube est plus connu sous le nom de Jean de Bar-sur-Aube ou Jean Bar-sur-Aube. Il était fils de Jean I.

Il a été maître verrier, peintre et doreur.

Vallet de Viriville a attribué à ce maître un beau vitrail de l'église Sainte-Madeleine qui représente l'histoire de saint Louis. Nous n'avons pas trouvé la preuve de ce fait.

Jean II de Bar-sur-Aube a fait cependant plusieurs grandes

1. Bibliothèque nationale, mss., Compte de la grand'chambre de l'église Saint-Étienne.

verrières, tandis que son père n'a guère fait que réparer des vitraux.

Église Sainte-Madeleine, 1448-1449.

Il a refait à neuf deux verrières en la chapelle Sainte-Catherine.

Cathédrale. 1449-1450. « ... Pour mettre à point plusieurs verrières tant en l'église qu'en la maison de la rue des Lorgnes... »

Église Sainte-Madeleine. 1452-1453. « ... Pour avoir refait les grandes verrières estant sur les orgues... un venteau d'une verrière estant au revestière... plusieurs des verrières estant es chapelles... »

Église Saint-Étienne. 1458-1459. « ... Pour avoir fait deux verrières... »

De 1459 à 1472, nous n'avons trouvé, dans les comptes de la cathédrale et des églises Saint-Étienne et Sainte-Madeleine, que la mention de réparations de vitraux.

Jean II de Bar-sur-Aube est mort à Troyes en 1472 ou en 1473.

48. *Huguenin* GUÉRIN (..1435).

Huguenin Guérin, verrier.

49. *Michelet* LE BORGNE (..1438-1447).

Michelet Le Borgne ou Michelet le verrier a « rappareillé et remis à point » des verrières à l'église Saint-Jean, en 1441, et a refait deux vitraux, en 1446-1447, à l'église Sainte-Madeleine.

50. JEAN II (..1448).

Jean II, verrier.

51. *Tirement* DE LA TOUR (..1448-1472).

Tirement ou Thierement de la Tour, plus souvent appelé Tirement le verrier, était maître verrier.

Il a travaillé à la cathédrale en 1452, en 1469-1470 et en 1470-1471.

52. JEANNIOT (..1450-1451).

Jeanniot, verrier.

53. HERMANT (..1450-1452).

Hermant l'Allemand ou Hermant le verrier a réparé les verrières de la cathédrale, de 1450 à 1452, et quitta Troyes en 1452.

54. HENNEQUIN (..1450-1453).

Hennequin le Flamand, verrier.

55. *Henriet* Coppin (..1450-†1482).

Henriet Coppin, verrier et enlumineur, était désigné souvent sous le nom de Henriet le verrier. Il a épousé Jeanne, qui travaillait avec lui.

Il a fait des verrières à la cathédrale et à l'église Saint-Urbain.

Il est mort en 1482.

56. *Jean* Tirement (..1453-1456).

Jean Tirement, verrier, a refait, en 1453-1454, les vitraux de l'église Saint-Urbain.

57. Nicolas I (..1454-1456).

Nicolas I, peintre et verrier.

58. Jeanne (..1465-1482).

Jeanne, femme de Henriet Coppin, travaillait avec son mari. Elle a remis à point, avec lui, en 1467-1468, les vitraux de l'église Saint-Urbain.

59. Antoine II (1467-1468).

Antoine II, verrier.

60. Émery (..1472).

Émery, verrier.

61. Jean II (..1472).

Jean II, verrier.

62. Jeannot (..1472).

Jeannot, verrier.

63. *Liévin* Varin (..1473-†1512 ou 1513).

Liévin Varin, maître verrier, était désigné le plus souvent sous le nom de Liévin le verrier.

Le prénom de Liévin étant très répandu en Flandre et n'étant jamais donné à Troyes, le nom de Varin n'ayant été porté à Troyes par aucun autre, il est probable que Liévin Varin était Flamand.

Il a épousé Jeanne. Il était oncle de Jean Macadré.

Il habitait la rue Notre-Dame.

Liévin Varin a été un des plus habiles verriers de Troyes. Il a exécuté des travaux nombreux et importants à Troyes et à Sens; nous n'en signalerons que quelques-uns.

Église Saint-Étienne. 1478-1479. Verrière de verre blanc payée x s. xj d. t.

Ville. 1498. « A Liévin, verrier, la somme de xl s. t. pour avoir fait et livré cinq paneaux de verre mis et assiz oudit ostel où demeure ledit Grégoire et outre lesdits paneaux xvj piedz...

« Audit Liévin la somme de xxv s. t. pour avoir fait cinq ostiaux assiz en la chambre devant sur la rue Nostre-Dame et es ostiaux a mis la Résurrection nostre s^r mons^r saint Ladre, les armes du Roy et de Champagne, et en l'autre chambre sur la court deux autres ostiaux où sont mons^r saint Grégoire et les armes de Tournay[1]. »

Cathédrale. 1498. Varin fit, aux frais de François de Marisy et de Guillemette Phelippe, sa femme, la verrière de *Radix Jesse*, la quatrième dans la nef, à droite, en entrant. Ce vitrail est fort beau.

Le registre des comptes de 1498-1499 contient l'article suivant :

« A la femme de Lyevin, verrier, à laquelle messires ont ordonné bailler ung escu d'or pour ung chapperon affin qu'il fist bien et deuement la verrière de Radix Jesse, pour ce cy xxxv s. t. »

Église de Sens. 1500. Le doyen et le fabricien du chapitre de la cathédrale de Sens se rendirent à Troyes pour proposer à des verriers de cette ville de faire les verrières de la croisée. Ils traitèrent avec trois de ceux-ci, Liévin Varin, Jean Verrat et Balthasar Godon. Marché fut passé entre ces verriers et les députés du chapitre pour l'exécution de tous les vitraux de la croisée, avec forme de verre et de plomb, moyennant 16 blancs (6 s. 8 d. t.) seulement par pied « tout de couleur et paincture. »

En 1501-1502, le chapitre de la cathédrale de Sens somma les verriers troyens de faire et parfaire les vitraux dans le temps convenu.

En 1502, Varin et son neveu Jean Macadré conduisirent à Sens plus de mille pieds de verre mis en œuvre. Plus tard, Varin, Verrat et Godon apportèrent l'*osteau* qui fut posé le 12 juin 1502.

Un serviteur de Varin vint ensuite à Sens avec « le verre ouvré des armes du Roy et de la Reyne, » et l'assit en l'*osteau* le 17 septembre 1502.

Enfin, le 11 décembre de cette année, les deux formes de vitraux du portail méridional furent mises en place par Verrat et Godon, aidés par Macadré, que Varin avait envoyé à sa place.

---

1. Archives de Troyes, E 47, Compte de la maladrerie des deux eaux.

Les vitraux de la chapelle Notre-Dame furent posés le 4 février 1503.

Ces travaux considérables furent payés 805 livres 10 sols 6 deniers tournois.

Troyes. Liévin Varin travailla aux verrières de l'église Sainte-Madeleine en 1503 et à celles de l'église Saint-Jean de 1508 à sa mort. Il était chargé, à l'église Saint-Jean, de « ouvrer en esté et refermer en yver » les vitraux de l'église :

« ... Pour ses gaiges acoustumez pour ung an d'avoir ouvert et fermé les verrières de l'église, xv s. t. »

En 1510-1512, Liévin Varin leva et rassit, avec son neveu Macadré, plusieurs verrières de l'église Saint-Jean, et les répara pour le prix de 21 livres 18 sols tournois.

En 1512-1513, il refit le vitrail de la chapelle Notre-Dame dans cette église, vitrail « où est l'imaige Sainct Xpistofle. »

Sa femme mourut en mai 1503. Varin décéda en 1512 ou en 1513.

64. *Claude* Piqueret (..1474-1483).

Claude Piqueret ou Piquerel ou Claude le verrier, verrier.

65. Jacques II (..1475-1477).

Jacques II, verrier.

66. *Andry* Faucheron (..1479-1484).

Andry Faucheron, maître verrier.

67. *Girard* Le Nòquat (..1482-1494).

Girard Le Noquat ou Lé Noquart, maître verrier, était appelé quelquefois « maistre Girart » ou « Girart le verrier. »

Le nom peut être lu Le Noquat ou Le Nognat; nous ignorons quelle est la forme correcte.

Girard a travaillé aux vitraux de la cathédrale :

1482-1483. « ... Pour avoir faict toutes les verrines des deux costés du hault de ladicte nef neufve esquelz y a iiij^c iiij^xx dix piedz de verre, — à luy baillé comme a esté marchandé par messires audict verrier de chascun pied ij s. vj d. t.

« A luy pour les verrines d'en bas du pignon de la ramée de ladicte nef.

« A luy pour les verrines d'en bas des parroiz de dessoubz les basses voltes esquelles y a cinquante six pieds... »

1484-1485. « ... Auquel a esté marchandé par messires de faire

les verrières de l'église, et de doit avoir de chascun pied de verre ouvré v s. x d. et pour avoir faiçt toute la verrière qui est en la formette estant en la chappelle du nouvel faicte du costé du pavement, en laquelle sont les prophécies de l'advènement et passion de Nostre Seigneur, et du haut d'icelle formette jusques au quarrey est faict compte par maistre Oudart ou précédent compte et en tout le quarré d'icelle formette y a deux cens et xij piedz de verre, dont jé fait compte et payé audict verrier audict pris la somme de lxj l. xvj s. viij d. t.

« A lui qui c'est dolu à messires disant qu'il i avoit perdu à cause des couleurs qu'il y a mises, lesquieulx par délibéracion faicte le premier jour de décembre ont ordonné oultre ladicte somme c s. t. »

De 1485 à 1492, Girard Le Noquat a travaillé aux verrières sans interruption, en faisant de neuves et en réparant.

En 1493, il posa les vitraux de plusieurs des chapelles de la cathédrale. Il a fait la verrière de la Transfiguration et celle « où sont les anges, le crucifiement et l'Annunciation. »

Il a été un des bons verriers de Troyes.

68. *Jean I* MAÇON (..1485- † de 1513 à 1523).

Jean I Maçon, verrier, a été marié.

69. *Vincent* MARCASSIN (..1491-1493).

Vincent Marcassin, Marquasin ou Marquarsin, verrier, a passé, en 1492-1493, un marché avec le chapitre de la cathédrale pour refaire huit verrières au pignon de la nef et réparer le bas des verrières que l'évêque Louis Raguier avait fait faire. Il reçut 48 livres tournois.

70. NICOLAS II (..1493-1495).

Nicolas II, verrier, a refait des vitraux à la cathédrale, et entre autres la verrière « en la chapelle Sainct-Louys auquel est l'ymaige Sainct Estienne. »

71. *Pierre I* AILLET (..1493-1500).

Pierre I Aillet, verrier, habitait, en 1499-1500, une maison « assise près de ceste église (l'église Saint-Urbain), » dont le loyer était de 2 livres par an.

72. *Jean* AILLET (..1495-1537).

Jean Aillet, Ayllet, Ailliez ou Alluet, dit Fréminet, peintre

verrier, était appelé communément Freminet le verrier. Il signait *J. Aillet.*

Il a été marié et a eu un fils Pierre, qui s'est marié de 1535 à 1537.

Jean Aillet a fait, d'après un carton de Guillemin Passot, peintre, un vitrail pour l'église Sainte-Madeleine, en 1495-1496 :

« ... Pour la fasson de la verrière sur l'autel Sainct-Jaques regardant sur l'ostel mons^r de Lirey contenant icelle verrière lv piés au pris de v sols tournois chacun pié... xiiij l. v s. t. »

Il a fait, en cette même année, une autre verrière pour cette église.

En 1518, à l'église Saint-Jean, il a peint et remis à plomb plusieurs panneaux de verrière.

Il a refait, en 1521-1522, un vitrail de la nef de l'église Notre-Dame-aux-Nonnains.

73. *Nicolas* Maçon (..1495-1553).

Nicolas ou Colas Maçon ou Masson, verrier, était, en 1553, propriétaire de la maison de *la Poire*, sise près de la porte de Belfroy.

Il a travaillé pour la cathédrale en 1495, en 1496-1497, en 1499, de 1514 à 1519, en 1523-1524 et en 1535-1536. Il a fait principalement des réparations aux verrières. Il a remis, en 1495, « des panneaulx en la chapelle de la Nativité Nostre Dame selon les couleurs. »

74. *Pierre I* Maçon (..1495- † de 1559 à 1569).

Pierre I Maçon, maître verrier, était appelé souvent Pierre le verrier.

Il a épousé Catherine.

Il a fait et réparé des vitraux à la cathédrale et aux églises Saint-Jean, Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon.

Il a fait, en 1498-1499, à la cathédrale, la verrière de l'Enfant prodigue[1], aux frais de Guillaume Molé. Les proviseurs de l'œuvre furent satisfaits de cet ouvrage, et l'article des comptes ci-après en fait foi :

« A la femme de Pierre le verrier, lequel a fait la verrière de

1. La parabole de l'Enfant prodigue est représentée en seize tableaux, qui forment trois rangs superposés à la troisième fenêtre de la nef, à droite, en entrant.

l'Enfant prodigue pour Guillaume Moslé, à laquelle messires ont ordonné bailler comme à celle de Lyévin ung escu d'or valant xxxv s. t. »

Église Saint-Nicolas. 1534-1535. « ... Pour les pourtraictz par luy faictz pour les ymages de Pierre de Genetz (pour la table du grand autel), v s. t.

« ... Pour avoir pourtraict les ymages sur le pourtraict faict du grant autel, xij s. vj d. »

Pierre Maçon a réparé des vitraux à l'église Saint-Jean, en 1545-1547, et à l'église Saint-Pantaléon en 1555-1556 et en 1556-1559. Il a travaillé aussi pour la ville.

1495. « ... Pour xvj piez de verre neuf pour amplir lesdiz trois chassiz (en l'ostel de la ville)... »

1496-1497. « Pour avoir fait les deux verryères et l'armoyrye desdittes deux fenestres (à l'ostel de la ville), lx s. t. »

Pierre Maçon est décédé de 1559 à 1569; sa veuve vivait encore en 1572.

75. Étienne (..1496-1504).

Étienne, verrier.

76. *Jean I* Verrat (..1496-1538).

Jean I Verrat, maître verrier, signait *J. Verrat.* Il a été marié et a eu au moins deux fils, qui furent verriers tous les deux.

Il a été un des peintres verriers les plus habiles de Troyes.

Il a beaucoup travaillé à la cathédrale; nous ne mentionnons que quelques-uns de ses ouvrages.

1499. Il a fait, avec Balthazar Godon, la verrière de M. Ladvocat.

1504-1505. Il a levé, *racoustré* et rassis des verrières.

1505-1506. Il a fait, encore avec Balthazar Godon, la première verrière des trois formettes de l'autel de Saint-Antoine, pour le prix de vj^{xx} livres tournois.

1509 à 1511. Peinture d'autres vitraux.

1511-1512. Verrat a *reverré* deux des panneaux de la verrière de monseigneur de Metz, et y a remis des pièces « selon les couleurs des histoires. »

Il a fait ou réparé des vitraux de 1517 à 1522.

En 1513-1514, à l'église Sainte-Madeleine, il a livré et mis le verre au reliquaire de la vraie croix et « au joyau des relicques nouveau fait. »

Verrat a fait ou a réparé des verrières à l'église Saint-Pantaléon

de 1519 à 1522. Il a refait entre autres la verrière de Laurent du Molinet, celle de Dauphin et celle d'une des chapelles du jubé.

En 1500, Jean Verrat, Liévin Varin et Balthazar Godon ont passé à Troyes un marché avec les députés du chapitre de la cathédrale de Sens pour faire toutes les verrières de la croisée de cette cathédrale, avec forme de verre et de plomb, « moyennant 16 blancs (6 sols 8 deniers tournois) seulement pour chascun pied tout de couleur et painture. » Cette entreprise fut achevée à la fin de 1502, et la dépense s'éleva à 805 livres 10 sols 6 deniers tournois. Les vitraux de l'osteau furent livrés en juin 1502, et, en septembre, on y posa « le verre ouvré des armes du roy et de la reyne. » On monta en décembre les deux formes du côté de la nef.

Jean Verrat avait, en 1510-1511, Martin Lambert et Colas Pasquot pour varlets et Colas Blancpignon pour apprenti.

77. *Balthazar* Godon (..1498-1507).

Balthazar Godon ou Gondon, maître verrier, signait *b g.* Il était appelé le plus souvent *Balthasar le voirrier.*

Il a été un des bons peintres verriers de Troyes.

Il a fait, pour la cathédrale, en 1408-1499, avec Jean Verrat, « la verrière de M. Ladvocat. »

Il a entrepris, avec Liévin Varin et Jean Verrat, de faire les vitraux de la croisée de la cathédrale de Sens et passa marché en 1500 pour cela avec le chapitre de Sens. Ce travail fut achevé en 1503; Godon y prit une part égale à celle de Varin et de Verrat.

Il fit une verrière à la cathédrale en 1501-1502, et y refit, en 1502-1503, « ung petit paneau de voirre painct. »

En 1505-1506, Jean Verrat et lui passèrent un marché avec le chapitre de la cathédrale pour faire, au prix de 120 livres, « la première verrière des troys formettes qui sont à faire sur l'autel Sainct Anthoine. » Enfin, il refit, en 1506-1507, des vitraux à la cathédrale.

78. *Victor* Cordonnier (..1499-1514).

Victor Cordouannier ou Cordonnier, verrier, était frère de Nicolas Cordonnier le peintre. Il est toujours appelé dans les comptes Victor le verrier et signait avec sa marque (les lettres V et C séparées par un fleuron[1]). Il a travaillé à l'église Saint-Jean.

---

1. Victor Cordonnier a signé aussi avec la marque V. G.

79. *Évrard Hympe* (..1500-1502).

Évrard Hympe, verrier et maçon à Sens, a travaillé comme verrier à la cathédrale de Troyes en 1502.

80. *Vasco de Troyes* (..1500-1503).

Vasco de Troya, maître verrier, a fait, au commencement du XVIe siècle, sous le gouvernement du cardinal de Ximenès, des vitraux pour des églises d'Espagne, et entre autres pour des églises de Séville, de Tolède et de Burgos. Il était à Séville en 1503.

81. *Jean Macadré* (..1500- † de 1541 à 1547).

Jean Macadré[1] l'aîné, peintre et verrier, était neveu de Liévin Varin.

Liévin Varin, Jean Verrat et Balthazar Godon ou Gondon, verriers, ont passé à Troyes en 1500 un marché avec le doyen et le fabricien du chapitre de la cathédrale de Sens pour faire les verrières du croison de l'église (au portail du sud). Macadré a pris part à l'exécution de ces verrières. Nous le voyons, en 1501, en 1502 et en 1503, accompagnant à Sens Godon et Verrat, à la place de son oncle, pour poser les verrières et en faire la remise au chapitre.

Macadré a travaillé pour la ville de Troyes et pour les églises Notre-Dame-aux-Nonnains, Saint-Jean et Sainte-Madeleine.

1510-1512. Église Saint-Jean. « Payé à Lyévin et à son nepveu pour avoir levé et rassis plusieurs formes de verrières au cueur de ladicte église, replombé et mis du verre neuf en aucunes

xxj l. xviij s. »

1520-1521. Église Sainte-Madeleine. « ... Pour avoir refaict deux verrières en ladicte église, l'une de l'arbre de Jessé et l'autre de l'invention de la croix, lesquelles estoient fort endommagées... »

1524. Ville. « ... Pour radouber aucunes verrières à la sale (de l'hôtel de ville, lors de l'entrée du duc de Guise, gouverneur de la Champagne)... »

1540. Église Saint-Jean. « ... Pour avoir refaict... les verrières de la chapelle de la couronne et avoir fourny le verre... »

Jean Macadré a été marié et a eu un fils, Jean, qui fut aussi peintre verrier. Il est mort pauvre.

---

1. Le nom est écrit souvent Macadrey, Macabré, Macardé et Mercadey.

82. *Madrain* (fin du XVe siècle).

Madrain, verrier de Troyes, est cité par Le Vieil (p. 54) comme ayant travaillé à la fin du XVe siècle; l'abbé Coffinet fait aussi mention de lui. Nous n'avons trouvé aucun document original sur ce verrier, mais il y a eu à Troyes un verrier de ce nom au milieu du XVIe siècle.

Natalis RONDOT.

LE PEINTRE *BARTHÉLEMY JULLIEN.*

PAIEMENTS D'UN TABLEAU EXÉCUTÉ POUR LE COMPTE DES CONSULS DE TOULON ET DE SIX-FOURS.

(1573.)

Communication de M. Ch. Ginoux.

I.

Je soubssigné, *Barthellemy Jullien*, peintre, confesse de avoir reseu de mains de mosr le tressorier, sieur Jean Marin, de la ville de Tolon, la somme de quarante florins fins, vingts quatre francs, pour leur part de la *veue* figurée scultée que j'ai faicte pour leurs diferants entre eux messieurs de Tolon et de Six-Fours, duquel payement de leurs parts me tient par quitte et content jusques à l'heure présante, ce vinc septembre 1573. Et me suis soubssigné de ma main propre.

Barthellemy Jullien, peintre.

Plus ay ressu des mains de monsr le trésourier, pour les despans, vingt quatre sous; et, en signe de bonté et foi, ay faicte et refaitte la présante et me suis soubssigné comme dessus.

Barthellemy Jullien, peintre.

II.

Je *Barthélemy Jullien*, peintre, demeurant en la ville de Marseille, soubsigné, confesse avoir reçu des Consuls de la Communauté de la ville de Tollon, et par les mains de monsr le docteur me Balthazard Rodelhat, la somme de cinct florins deus pour reste et entier payement de mes fournitures et facture de la « veue-figurée » faicte en compagnie et durant la commission de Monsr Me Pierre Séguiran, seigneur d'Oribeau, conseiller et commissaire, dentre ladicte communauté de Tollon et les scindics de la communauté de Six-Fours, dont delaquelle somme en ay quicté et quicte ladicte communauté de Tol-

lon, et tout aud. p[t] (?) tesmoing la présente est faipte d'autre main et signée de la mienne propre, ce quinziesme décembre mil cinq cens septante troys.

Barthellemy Jullien, peintre.

J. Cenf (?),
Escripteur et tesmoing de la présente.

A PROPOS D'UNE STATUE
DE LA CATHÉDRALE DE SOISSONS.

N GVILLEIN DE CAMBRAY F
1694 (?)

telle est la signature, gravée en majuscules romaines, que je relevais dans les derniers jours de juin sur la tranche de la plinthe d'une statue placée au pied de la nef de la cathédrale de Soissons, à droite du grand portail en entrant.

Agenouillée sur un coussin devant un prie-Dieu qui porte un livre ouvert, une religieuse bénédictine, enveloppée de son ample manteau de chœur dont le capuchon est relevé sur sa coiffe, adresse ses oraisons, les mains pieusement jointes. A l'exception de la face, des mains, de la coiffe, de la guimpe et des pleureuses qui sont en marbre blanc, tout le monument est en marbre noir.

Une inscription gravée sur le socle moderne, un écusson armorié ancien et l'épitaphe originale en neuf longues lignes renseignent sur le personnage représenté : c'est Madame Gabrielle-Marie de La Rochefoucauld, fille de François-Guillaume et de Gabrielle Du Plessis de Liancourt, qui, « après avoir esté abbesse « du Paraclet dvrant 29. ans, fvt nomée par le roy Lovis 14. à « cette Abbaye royale » [de Notre-Dame de Soissons] « en 1683, « et décéda le 23 nov.[bre] 1693, Aagée de 71. ans. »

En 1821, lorsque les bâtiments de ce monastère, qui comptait près de douze siècles d'existence, furent convertis en caserne, la statue fut, de l'église Sainte-Croix, qui servait à la sépulture des religieuses[1], transférée à la cathédrale, ainsi que celle, tout en marbre blanc et sans signature, de Madame Henriette de Lorraine-d'Elbeuf, abbesse de la même communauté.

---

1. Leroux, *Histoire de la ville de Soissons*. Soissons, Fossé-Darcosse, 1839, t. I, p. 247.

Quant à l'auteur qui a signé, mais non pas daté, le premier de ces deux admirables monuments, quel est-il?

De par les dates fournies par l'épitaphe, il est certain que ce ne saurait être le seul *Nicolas Guillain* connu jusqu'ici, « le Père Cambray, » qui fut maître des *Anguier* et des *Sarrazin* et père de *Simon Guillain,* dit Cambray, et qui né vers 1581 décéda à Paris le 26 décembre 1658 à l'âge de soixante-dix-sept ans, après avoir été l'un des douze fondateurs de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture.

Ce même *Nicolas Guillain de Cambray* a été mentionné par Jal comme « me sculpteur et peintre » dans un baptistaire du 1er avril 1613, où il figure comme parrain de sa petite-fille Catherine. Quelle qu'ait été la date de sa mort, le père de *Simon Guillain*, né vers 1581, aurait été plus que centenaire à l'époque où fut sculpté le monument de cette abbesse nommée en 1683.

Aucun des cinq fils qui, avec cinq filles, bénirent la fructueuse union de son fils Simon avec Catherine Cochet, ne porta un prénom commençant par un N.

D'autre part, il m'est impossible d'établir si le sieur « Pierre « Guillain, juré du Roy et me des œuvres de massonneries de la « ville de Paris, » dont M. Herluison (p. 169) relève la signature à la date du 16 mai 1606 dans les registres de Saint-Germain-des-Prés, laissa un descendant qui soit devenu sculpteur et à qui l'on puisse attribuer l'initiale N et la statue de l'abbesse de Notre-Dame de Soissons.

Une obscurité non moins profonde règne sur le *Baltasar de Cambray*, dont le nom seul est inscrit, après celui de Christophe Cochet, père de Catherine, dans le IIIe des quatrains que l'abbé de Marolles a consacrés aux *Quelques sculpteurs* de son temps qu'il a catalogués en vers : au Ve, il nomme un *Guillain* qui ne peut vraisemblablement être autre que le *Simon* de l'Académie.

Quel peut bien être le *N. Guillain de Cambrai*, auteur de cette œuvre si remarquable par ses rares qualités, ampleur, simplicité, souplesse noble et digne, caractérisation du modèle et emploi heureux de deux marbres de couleurs contrastées?

Serait-ce un petit-fils de *Simon* dont l'existence et l'état civil n'auraient été découverts ni par Jal, ni par Herluison, ni par les chercheurs à qui les problèmes d'attribution sont familiers?

Serait-ce un membre resté inconnu jusqu'ici de la famille de Pierre, le juré du roi, ou du *Baltasar* cité dans le *Livre des Peintres?*

Voilà la question qui se pose devant moi et pour laquelle je ne trouve point de réponse.

La Société de l'Histoire de l'Art français la découvrira sans doute.

V.-J. VAILLANT.

CHARLES COYPEL

ET L'HISTOIRE DE DON QUICHOTTE.

1721.

La tenture qui représente dans un cadre d'une exquise fantaisie les principales aventures du chevalier de la Manche restera le type accompli de l'art décoratif appliqué à la tapisserie dans le cours du XVIII[e] siècle. Ce n'est pas un des moindres titres de gloire du peintre écrivain *Charles Coypel* que d'avoir attaché son nom à ces compositions fameuses. Il n'est pas sans intérêt de constater que, dès 1721, à peine âgé de vingt-sept ans, notre artiste s'occupait sérieusement de l'Histoire de Don Quichotte; peut-être un certain nombre de sujets étaient-ils déjà peints. Pourquoi le projet de faire graver cette suite ne fut-il pas suivi d'exécution? Nous ne saurions le dire. La pièce suivante, qui a fait partie de la collection Benjamin Fillon (n° 1706 du Catalogue), nous fait connaître seulement les termes de la curieuse convention arrêtée entre *Coypel* et ses associés pour faire traduire, à frais communs, la célèbre suite du peintre.

Aujourd'huy 23 mars 1721, nous *Charles Coypel,* Claude Martinot, Philippes Le Reboullet et Jean De Lamotte, sommes convenus de faire graver à frais communs la suitte de l'histoire de Dom Guichot d'après les tableaux de mond. sieur *Coypel*, et, pour y parvenir, de fournir chacun la somme de cinquante livres par mois qui sera insérée dans un registre que mond. s. *Coypel* veut bien en tenir, et sommes aussi convenus que les planches gravées resteront entre ses mains, voulant bien aussi se charger du soin de l'impression. Fait quatruple entre nous à Paris, les jour et an cy dessus.

(Signé :) *Delamotte. — C. Martinot.*
Charles Coypel.

Nous avons vu un autre exemplaire de la même convention sur lequel le nom de Le Reboullet a remplacé celui de De La Motte. L'exemplaire reproduit ci-dessus serait donc celui de Le Reboullet, qui n'avait pas signé.

J. J. GUIFFREY.

L'ÉGLISE DE LA MADELEINE
EN 1816.

Communication de M. Henry Jouin.

Si l'on ouvre la publication de l'*Inventaire des Richesses d'art de la France,* Paris, *Monuments religieux*, tome Ier, on lit à la page 211 : « Par ordonnance royale du 14 février 1816, le Temple de la Gloire projeté par Napoléon fut mis à néant, et l'église de Sainte-Marie-Madeleine fut de nouveau décrétée. Cette église devait contenir les monuments expiatoires de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Louis XVII, de Madame Élisabeth et du duc d'Enghien. Bientôt on changea cette destination. » Ces lignes sont de M. Anatole Gruyer, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître, à l'aide de documents originaux, le plan d'ensemble de la décoration de l'église tel qu'il fut adopté conformément aux décisions prises par Louis XVIII. C'est à la Bibliothèque d'Angers que nous empruntons les pièces qui vont suivre. Leur place naturelle serait aux archives de l'Administration des Beaux-Arts; mais François Grille, qui les a rédigées en qualité de chef de bureau au ministère de l'Intérieur, en 1816, étant devenu, en 1837, conservateur de la Bibliothèque d'Angers, il n'y a rien de surprenant à ce que la minute de ces documents officiels dont il était l'auteur fût demeurée entre ses mains. On la peut lire aux Manuscrits où elle est conservée sous le nº 1042.

Le texte qui suit n'est pas en contradiction avec celui de la monographie de la Madeleine citée plus haut. Toutefois, on le verra, M. Gruyer indique l'ordonnance du 14 février 1816 comme ayant été le point de départ de la destination nouvelle de l'édifice, et Grille fait allusion à divers actes royaux du mois de janvier 1816 se rattachant à la même question.

I.

Ministère de l'Intérieur. — Église de la Madeleine. — Monuments expiatoires.

Idées générales sur l'exécution des lois et ordonnances du mois de janvier 1816.

L'église s'exécute sur les plans de l'architecte *Vignon.* Un vaste

péristyle en orne l'entrée. Un long portique formé de hautes colonnes doit régner autour de la nef, extérieurement.

Le chœur sera entièrement consacré aux monuments expiatoires.

Le Monument à Louis XVI occupera le fond (cul-de-four). Les monuments à la Reine et à Louis XVII viendront ensuite, puis ceux à Madame Elisabeth et au duc d'Enghien.

La statue du Roi représentant ce monarque, son testament à la main, surmontera le tombeau. Les statues de Louis XVII et de la Reine seront à la droite, celles de la princesse Élisabeth et du duc d'Enghien à la gauche.

Ces monuments seront en marbre blanc.

L'autel, également en marbre, sera placé à l'entrée du chœur.

Sur cet autel sera érigée la statue de *Sainte Madeleine*, représentée sous les traits de la France et dans l'attitude du repentir.

Une grille dorée séparera le chœur de la nef.

Sur le fronton sera sculpté un groupe d'*Anges* prêt à enlever Louis XVI au ciel.

Sous le péristyle, des deux côtés de la porte d'entrée, seront placés des bas-reliefs qui représenteront *Louis XVIII ordonnant l'érection des monuments expiatoires* et *la réédification de l'Église*. Dix-huit tableaux seront placés, savoir : 6 dans le chœur, 12 dans la nef.

Les six tableaux du chœur, de moyenne proportion, représenteront d'un côté :

1° L'*Arrivée de Marie-Antoinette en France et sa première entrevue avec Louis XVI ;*

2° La *Cérémonie du mariage ;*

3° La *Naissance du Dauphin.*

De l'autre côté :

1° *Madame Élisabeth aux Tuileries se jetant entre le Roi et les baïonnettes ;*

2° Les *Adieux du Roi à sa famille ;*

3° L'*Orpheline du Temple.*

Pour adoucir l'effet de ces images, les douze tableaux de la nef représenteront de nobles traits de dévouement à nos Rois.

On pourra, entre un grand nombre de sujets, choisir ceux qui suivent :

D'Estaing sauve la vie à Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines.

La ville de Rouen ouvre ses portes à Dunois, et Talbot reste en otage.

Tannegui du Châtel, Prévôt de Paris, fait à ses frais les funérailles de Charles VII.

Bataille de Pavie : Bonnivet, Saint-Severin, Saint-Pol se font tuer pour défendre le Roi.

Les États de Bretagne sous François Ier demandent leur réunion définitive à la couronne.

Jeanne Hachette ou le siège de Beauvais sous Louis XI.

Bataille d'Arcques. Cinquante gentilhommes dégagent Henri IV du milieu des escadrons ennemis.

Dijon refuse d'ouvrir ses portes aux ennemis du Roi Louis XIII.

Bataille de Denain. Dévouement des troupes. Grandeur d'âme de Louis XIV.

Maladie de Louis XV. Deuil de la France.

La journée du 3 mai 1814, entrée du Roi.

La nuit du 19 au 20 mars 1815.

Tel est le plan général d'exécution des travaux. On attend des ordres pour faire dresser par les artistes les projets définitifs qui seraient arrêtés par le Ministre.

29 janvier 1816.

Signé : F. Grille.

Note à S. E.

Soit que V. E. fasse approuver le rapport ci-joint ou signe l'ordonnance ci-jointe, les intentions du Roi seront consacrées.

Note de M. de Vaublanc.

Il faut prendre quelque mesure pour que les artistes donnent des plans.

II.

(2e division. — Bureau des Sciences et des Beaux-Arts.)

Propositions relatives aux tableaux à exécuter pour l'église de la Madeleine.

Paris, le 15 mai 1816.

Rapport présenté à Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

Monseigneur,

Les monuments expiatoires érigés à Louis XVI, Louis XVII, la Reine Marie-Antoinette et la Princesse Élisabeth doivent être placés dans l'Église de la Madeleine.

Les travaux de cette Église sont en pleine activité. Ils s'exécutent sur les plans de M. *Vignon*. Un crédit de 50,000 fr. par mois a été ouvert pour ces dépenses.

Les statuaires *Cartellier*, *Lemot*, *Bosio*, *Dupaty*, *Gérard*, *Rutxhiel* et *Fragonard* sont chargés de ce qui concerne la sculpture. Ils ont préparé leurs esquisses.

Un rapport a été demandé à M. *Bruyère*, directeur des travaux publics de Paris, sur la dimension et le nombre des figures et sur tous les détails des monuments.

Il reste à désigner les sujets des tableaux qui doivent décorer l'Église et à nommer les peintres qui doivent être chargés de ces ouvrages.

Il doit y avoir sept grands tableaux et deux tableaux de moindre proportion.

Les sept tableaux principaux doivent être placés, savoir :

Trois de chaque côté de l'Église, dans les arcs au-dessus des monuments et des autels.

Un au-dessus de la porte d'entrée.

Les deux petits tableaux doivent être posés derrière les autels, entre les monuments.

Chacun des sept grands tableaux doit avoir 40 à 50 pieds de développement sur 15 à 18 pieds dans la plus grande hauteur.

Les deux tableaux de moindre dimension seront encore de huit à dix pieds.

J'avais d'abord pensé à proposer à Votre Excellence de les confier tous à l'exécution d'un seul artiste.

C'est ainsi que dans les grands monuments d'Italie, dans les beaux temps de l'École de cette contrée célèbre, les souverains et leurs ministres confiaient à un seul peintre ou à un seul sculpteur la décoration de tout un édifice.

Michel-Ange, *Raphaël*, *le Dominiquin*, *le Corrège* et tant d'autres furent ainsi chargés de tous les travaux des grands monuments qu'on édifia à Rome, à Venise, à Bologne.

On pourrait dire qu'en France le même système fut souvent suivi. *Le Brun* peignit toutes les grandes batailles d'Alexandre, faisant allusion à celles de Louis XIV pour les galeries de Versailles. *Le Sueur* fut chargé de toute la suite de l'histoire de saint Bruno. *La Fosse* fit toutes les peintures du dôme des Invalides. *Rubens* fut appelé à décorer la galerie du Luxembourg.

On obtint par là un grand ensemble dans le travail et une vaste composition dont le peintre étant le maître enrichit toutes les parties des fruits de son imagination et de l'ardeur de son génie.

On peut ajouter à l'appui de ce système que le grand artiste mis à la tête de ces travaux, se réservant la pensée, l'invention du sujet, la distribution de ses différentes scènes, ne peut tout peindre, tout exécuter. Il fait venir à son secours ses élèves, l'œuvre est plutôt celle d'une École que celle d'un seul maître. Et tandis qu'il y a unité de vues, il y a aussi réunion de forces et de talents. Un seul professeur dirige, une foule d'élèves exécutent. Le *chef* tracé les lignes, agence les figures, les *disciples* posent la couleur, remplissent tout ce qui tient

à ce qu'on nomme la *grande machine*, et le plus habile revient encore, liant tout, poliçant, faisant concorder et terminant enfin l'ouvrage qui devient digne des frais et des soins qu'il a coûtés.

Dans ce système, chaque édifice pourrait avoir son peintre directeur.

M. *Gros*, chargé déjà des peintures de la coupole de Sainte-Geneviève, serait chargé de tous les travaux de peinture que par la suite on pourrait commander dans cette église.

A Saint-Denis, ce serait M. *Girodet* pour l'église, M. *Guérin* pour la salle du Trésor.

Je réserverais et je proposerais M. *Gérard* pour les grands tableaux de l'église de la Magdeleine.

Les autres peintres renommés de notre École, aujourd'hui la première du monde, auraient leur place assignée successivement.

Mais c'est une idée qui, quoiqu'appuyée sur des raisonnements et sur des exemples, peut cependant ne pas obtenir l'assentiment de Votre Excellence, et de même que l'on a reparti les travaux de sculpture de l'église de la Madeleine entre plusieurs statuaires, de même aussi vous voudrez peut-être, Monseigneur, employer à la fois plusieurs peintres dans ce monument; votre bienveillance pour tous ensemble peut aussi s'appuyer sur des exemples célèbres.

Plusieurs des temples d'Athènes et de la Grèce furent enrichis des ouvrages de tous les artistes illustres du temps.

Le fameux *Campo Santo* de Pise, qui existe encore aujourd'hui, est orné des œuvres d'un grand nombre de fameux peintres toscans.

Enfin, la décoration des salles de la galerie du Louvre est due à plusieurs de nos peintres actuels.

Pour mettre donc Votre Excellence à même de prendre une décision dans le sens qui lui paraîtra le plus convenable, j'ai l'honneur de lui présenter une liste de 38 artistes, entre lesquels je crois qu'elle ne peut faire qu'un bon choix.

J'inscris à la suite de leurs noms l'indication de leurs principaux tableaux. Votre Excellence marquera par une croix à la marge les neuf artistes à qui un tableau doit être confié pour l'église de la Madeleine.

1. *GÉRARD.*

Célèbre par ses portraits magnifiques, par son tableau de la *Bataille d'Austerlitz* et par celui des *Trois Ages*. Son pinceau est vigoureux et brillant ; toutes ses compositions sont à la fois nobles et gracieuses.

2. *GIRODET.*

Auteur d'*Atala*, d'*Endymion*, d'*Une scène du Déluge* et d'une foule de beaux portraits. Il brille par la pureté du dessin, la beauté des formes, l'originalité de la composition.

3. *GROS.*

Auteur des tableaux de la *Peste de Jaffa*, de la *Bataille d'Aboukir*, de la *Bataille d'Eylau.* Il a fait pour Saint-Denis son charmant tableau de *Charles-Quint et François Ier.* Il est chargé des peintures de la coupole de Sainte-Geneviève. Il a fait les portraits du Général et de Mme de la Salle, etc. Ce qui le distingue, c'est une grande variété de talent, une verve féconde, une entente parfaite des grandes machines. Il jette sa couleur et produit des tableaux pleins d'effets.

4. *GUÉRIN.*

Auteur des tableaux de *Marcus Sextus*, *Phèdre et Hyppolite*, *Andromaque et Pyrrhus*, *Enée et Didon*, etc. Il a de la profondeur et de la sagesse. On voit que ses compositions sont méditées. Tous ses sujets sont traités d'une manière ingénieuse. Il y a de la poésie dans ses tableaux.

5. *VERNET.*

Auteur du tableau de la *Bataille de Marengo*, du beau portrait de S. A. R. Mgr le Duc de Berry, et d'une infinité de jolies compositions, où les chevaux sont traités avec un talent remarquable.

6. *PRUDHON.*

Auteur du beau tableau de la *Justice et de la Vengeance poursuivant le Crime* et d'un grand nombre de compositions dans le genre du *Corrège.*

7. *MEYNIER.*

Il a été chargé de beaucoup de travaux. Il est auteur du tableau allégorique sur la *Naissance de Louis XIV*, de l'*Arsenal d'Inspruck*, des *Muses*, de *Télémaque et Eucharis*, de la *Dédicace de l'église Saint-Denis*, etc.

8. *GARNIER.*

Auteur d'*Orphée et Eurydice* et d'*Eponine et Sabinus.* Il a obtenu un des grands prix décennaux.

9. *GAUTHEROT.*

Auteur du *Convoi d'Atala* et de tableaux de bataille.

10. *LEBARBIER AINÉ.*

Ancien peintre de l'Académie, connu pour plusieurs ouvrages de mérite. Il était chargé d'un des tableaux destinés à la sacristie de l'église de Saint-Denis. Il est peut-être un peu âgé pour de grands travaux.

11. *MONSIAU.*

Auteur des tableaux : *Molière lisant le Tartuffe. — La mort de Raphaël. — Aspasie. — Philoctète à Lemnos. — Couronnement de Marie de Médicis. — Prédication de saint Denis.*

12. *PAULIN GUÉRIN.*

Pinceau plein de vigueur. Imagination ardente. On a fondé en lui beaucoup d'espérances depuis qu'on a vu au Salon le tableau de *Caïn après le meurtre d'Abel.*

13. *ANSIAUX.*

Auteur de la *Résurrection de Notre-Seigneur* et de la *Conversion de saint Paul.*

14. *BEAUNIER.*

Auteur du tableau de *Blanche de Castille* et d'autres compositions exposées au Salon avec succès. Il avait été chargé des peintures de la galerie de la Préfecture de Metz et de celles d'un des appartements de Fontainebleau. Il est auteur d'ouvrages intéressants sur les costumes français. Il exécute en ce moment un tableau pour le Ministère.

15. *ABEL DE PUJOL.*

Qui a exposé le tableau de la *Mort de Britannicus.* Il est sorti de l'École de Rome.

16. *HEIM.*

Ancien pensionnaire de l'École de Rome. Auteur de *Jacob arrivant en Mésopotamie.* Il a du talent, mais une couleur peu agréable.

17. *VAFFLARD.*

Il a de la facilité, de la couleur. On a de lui entr'autres un tableau d'*Electre* acheté par le Gouvernement.

18. *VIGNAUD.*

Son tableau de la mort de *Le Sueur* l'a fait très avantageusement connaître.

19. *MAUZAISSE.*

Un des meilleurs élèves de *Gros.* Talent franc, grand amour de l'art. Le Gouvernement a acheté un tableau de lui qu'on avait remarqué et qui représente l'*Arabe pleurant son coursier.*

20. *BLONDEL.*

On a vu de lui au Salon entre autres bons tableaux ceux de *Zénobie retrouvée sur les bords de l'Araxe* et de la *Tendresse maternelle.* Le premier ouvrage est préférable au second, mais tous deux sont bons.

21. *FRANQUE* (les deux frères).

Ils travaillent ensemble aux mêmes tableaux. Ils ont tous les deux un talent ferme et vrai. Ils avaient exposé au Salon de 1814 un tableau représentant *Hercule délivrant Alceste.*

22. *PALLIÈRE (de Bordeaux).*

Auteur du tableau représentant les *Honneurs rendus à Rubens.* Il a obtenu un grand-prix au concours de l'Institut.

23. *TRÉZEL.*

Phèdre jugée aux Enfers est un tableau qui annonce du talent.

24. *STEUBE* (*sic*).

Auteur du tableau de *Pierre le Grand*, ouvrage remarquable et qui a décelé un talent plein de feu.

25. *BERTHON.*

Auteur de plusieurs tableaux agréables et entr'autres d'*Angélique et Médor*, acheté par le Ministère.

26. *GRANGER.*

Auteur du *Ganymède* et de l'*Hébé*. Dessinateur correct, peintre un peu froid.

27. *BOUCHET.*

Auteur d'*Homère chantant ses poésies* et de *Pâris donnant la pomme.*

28. *MENJAUD.*

Auteur d'*Henri IV chez Michaud*, de la *Naissance de Louis XIII.*

29. *ROUGET.*

Jeune peintre distingué. Il avait à la dernière exposition un portrait historique en pied qui lui a fait honneur.

30. *DE DREUX-DORCY.*

Bajazeth et le Berger, tableau de sa composition, a été très remarqué au Salon. La pensée s'y joint à l'exécution. Il a été acheté par le Gouvernement.

31. *COLSON.*

Auteur du tableau d'une *Famille arabe* qui reçut des éloges au dernier Salon.

32. *RATHIER.*

Connu par de bons ouvrages et par un recueil de *Costumes français* qu'il publie avec M. *Beaunier.*

33. *LANGLOIS FILS.*

Ancien élève de l'École de Rome.

34. *PAJOU.*

Auteur d'*Œdipe et Antigone*, etc.

35. *ROEHN.*

Peintre de Monsieur. Il a du talent. Il avait exposé au dernier Salon un tableau représentant *Louis XVI recevant le Duc d'Enghien aux Champs-Élysées.* Il a des tableaux à faire.

36. *DE BOIS-FREMONT.*

On cite parmi ses tableaux celui qui représente *Virgile lisant son Énéide devant Auguste et Octavie.* Ce tableau a été acheté sur les fonds du Trésor.

37. *LEMIRE AINÉ.*

Auteur de la *Mort de Domitien*, etc.

38. *LEMIRE JEUNE*[1].

Auteur d'*Œdipe et Antigone*, etc.

J'aurais pu grossir encore cette liste. Mais j'ai pensé qu'il fallait se borner.

J'ai mis en première ligne les peintres reconnus pour être du premier ordre par les autres Artistes eux-mêmes.

Les peintres qui suivent ont tous du talent, chacun avec un style particulier.

Tous au reste sont des « Peintres d'histoire, » seul genre qui puisse trouver place ici.

Quant aux prix, ils devront être différents, selon le rang des artistes et la dimension des tableaux.

Si Votre Excellence prend pour les grands tableaux les premiers peintres portés sur la liste, la somme à allouer pour chaque tableau ne peut pas être moindre de 30,000 francs.

Si Votre Excellence choisit parmi les autres artistes, le prix pourra être réduit à 20,000 fr.

---

1. On remarquera que Grille s'est engagé à présenter trente-huit peintres et qu'il s'arrête au nº 37, mais il a parlé, sous le nº 20, de deux artistes, les frères *Franque.*

Le calcul est simple et il y a plusieurs points de comparaison. On a donné 20,000 fr. pour des tableaux de 20 pieds sur 15 aux peintres de l'ordre des dix premiers.

On sait que M. *Guérin* veut dans ce moment avoir 24,000 fr. de son tableau d'*Énée et Didon*. Il est vrai que le Gouvernement ne l'achète pas et qu'à ce prix cette belle page ne peut être vendue qu'à l'étranger. Mais aussi ce tableau est de plus de moitié moins long et du sixième moins haut que les tableaux qui sont à faire pour la Madeleine.

M. *Gros* a 50,000 fr. pour les cinq groupes de la coupole de Sainte-Geneviève.

M. *Gérard* était chargé de peindre pour la grande salle des Menus-Plaisirs deux plafonds qui avaient ensemble 80 pieds de développement, et le prix fixé pour ce travail était de 72,000 fr., payables en quatre années.

Les tableaux de la sacristie de Saint-Denis ont été payés 4,000 fr. Il avaient 5 pieds sur 8 ou 40 pieds de superficie.

Or, ceux de la Madeleine auront 8 à 900 pieds de superficie; donc en suivant la même proportion, il faudrait les payer 80 à 90,000 fr.

C'était à ce prix que M. *David* fixait ses tableaux du *Sacre*, de la *Distribution des Aigles*, etc.

Mais c'était des sommes exorbitantes, et il faut mettre plus d'économie dans les dépenses pour faire travailler plus grand nombre d'hommes de talent.

D'ailleurs, je dois faire observer que tous les tableaux dont je viens de parler, à l'exception de ceux de la coupole de Sainte-Geneviève, sont faits pour être vus à des distances bien moindres que ceux de la Madeleine.

Les sept grands tableaux destinés à la décoration de ce monument seront placés à une hauteur telle que trop de fini nuirait à leur effet et qu'il faudra que les artistes les peignent largement.

Il ne leur faudra pas pour cela moins de talent, mais ils auront besoin de moins de temps et de soins, en sorte qu'ils pourront avoir moins de droit d'être exigeants sur le prix.

Si Votre Excellence adoptait ces fixations, il en résulterait que, confiés aux premiers peintres, les sept tableaux coûteraient . . . . 210,000 fr.

Confiés aux autres, ils ne coûteraient que 140,000

Différence . . . . 70,000 fr.

A l'égard des deux petits tableaux, leur prix serait convenable fixé à 6,000 fr. Placés sur les autels Saint-Louis et de la Vierge, ils devront représenter des sujets entièrement pieux et analogues à cette destination.

Pour cette dépense, au surplus, il n'y aura pas de crédit particulier au budget, et ces peintures ne seront point payées sur le fonds ordinaire de 150,000 fr., alloués pour les encouragements. Elles seront payées sur les sommes accordées par exercice pour les travaux de la Madeleine suivant ordonnance du Roi en date du 22 avril dernier.

Les sujets des tableaux ne sont point encore désignés. J'avais adressé des listes sur lesquelles j'avais porté des sujets religieux, d'autres purement héroïques; tous étaient pris dans l'histoire de France.

Je joins à ce rapport, Monseigneur, une nouvelle copie de ces listes et j'attendrai que Votre Excellence me fasse connaître le choix qu'elle aura fait.

Peut-être y aurait-il lieu, une fois que la désignation des peintres sera faite, de demander à chacun d'eux un sujet pris dans notre histoire et à la fois héroïque et pieux. Chaque artiste pourrait avoir là-dessus ses idées qui plairaient à Votre Excellence. On serait toujours à même d'adopter ou de n'adopter pas ces sujets. Mais les peintres savent mieux que personne sentir les « scènes pittoresques » et qui conviennent à leur talent.

Si Votre Excellence voulait connaître ma pensée sur les artistes qui me paraîtraient pouvoir être chargés de l'exécution des neuf tableaux dont il s'agit, je désignerais :

Pour les sept grands tableaux : MM. *Gérard*, *Girodet*, *Gros*, *Guérin*, *Prudhon*, *Vernet*, *Meynier*.

Pour les deux autres tableaux : MM. *Lebarbier aîné*, *Monsiau*.

Aussitôt que j'aurai vos ordres, Monseigneur, je dresserai les lettres d'exécution.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Le Chef de la 2e division,
Signé : *Illisible.*

Le Chef de Bureau,
Grille, rapporteur.

III.

Observations sur le choix des Tableaux qui doivent décorer l'Église de la Madeleine.

Dans le choix des sept grands Tableaux qui doivent décorer l'Église de la Madeleine, il y a quatre considérations qu'on ne doit pas perdre de vue. Il faut :

1° Que chacun des tableaux soit tiré d'une des époques les plus importantes de notre histoire.

2° Que le sujet choisi représente l'action d'un saint, conjointement avec celle d'un de nos Rois.

3° Que chaque tableau offre une des cérémonies les plus imposantes et les plus pompeuses du culte catholique.

4° Que ces sujets soient variés entr'eux, de manière à se faire valoir mutuellement et à laisser un souvenir exempt de toute confusion, ce qui n'aurait pas lieu si quelques-uns des sept tableaux représentaient des actions à peu près de la même nature.

Je dis que chacun des tableaux doit être tiré d'une des époques les plus importantes de notre histoire.

Ces sujets pourraient être puisés :

1° Du règne de Clovis, époque de l'établissement de la religion en France.

2° Du règne de Clovis II, époque à laquelle commença cette fameuse lutte entre l'autorité royale et la puissance des Maires du Palais.

3° Du règne de Charlemagne, époque du renouvellement de l'empire d'Occident.

4° Du règne de Louis le Jeune, époque des Croisades.

5° Du règne de saint Louis.

6° Du règne de Henri IV.

7° De l'heureuse restauration de la monarchie sous le règne de Louis XVIII.

Sous ces différents règnes, il faut choisir l'action d'un saint conjointement avec celle du Roi et varier les genres de tableaux de manière à ce que leurs contrastes les fassent valoir mutuellement. Voici la série que je proposerais :

1° Le Baptême de Clovis par saint Remi.

2° Le moment où sainte Batilde est présentée à Clovis II, qui, charmé de sa beauté, la prend pour son épouse.

3° Le couronnement de Charlemagne comme empereur d'Occident.

4° Le moment où Louis le Jeune, accompagné de saint Bernard, vient de recevoir des mains du pape Eugène l'équipage de pèlerin, et où il prend l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis pour se rendre en Palestine.

5° La cérémonie de la Couronne d'Épines.

Saint Louis, accompagné de la Reine Blanche, des Princes, ses frères, de plusieurs Prélats et de toute sa cour, alla jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, à cinq lieues de Sens, au-devant de la Couronne d'Épines qu'il avait acquise et que deux Religieux dominicains lui apportaient. Gaultier Cornu, archevêque de Sens, qui était présent et qui écrivit l'histoire de cette translation, dit qu'il n'est pas facile d'exprimer ce que le Roi, la Reine, et tant de personnes illustres qui assistaient à l'ouverture de la châsse éprouvèrent. Ils poussaient des sou-

pirs et versaient des larmes. Le lendemain, le Roi se fit un devoir de la porter lui-même en entrant dans la ville de Sens, et ne voulut partager cet honneur qu'avec Robert, comte d'Artois, son frère. Ils étaient l'un et l'autre nu-pieds et en chemise. Un clergé nombreux les précédait, portant les reliques de leurs églises. Toute la suite du Roi marchait comme lui, nu-pieds et en silence. On aurait dit que dans cette cérémonie les sentiments du saint Roi avaient passé dans le cœur de tous ses sujets. On se rendit ainsi à la cathédrale, où l'on montra à la multitude cet inestimable Trésor.

La même cérémonie fut répétée à Paris.

6° Saint François de Sales prêchant en présence de Henri IV et de toute sa cour en 1602.

7° Louis XVIII dans l'église Notre-Dame de Paris le jour de son arrivée, le 3 mai 1814.

Si, dans cette série où je me suis occupé principalement à varier les tableaux, il y avait quelques sujets qui parussent ne pas convenir, je proposerais pour les remplacer :

Sous Clovis Ier :

Son mariage avec sainte Clotilde.

La bataille de Tolbiac.

L'érection de l'église de Saint-Denis par les soins de sainte Geneviève.

Le moment où il fait hommage au tombeau de saint Martin de la plus belle partie des dépouilles qu'il a remportées sur Alaric.

Sous Clovis II :

Sainte Batilde, confinée par le maire Ebroin et les seigneurs de son parti dans le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé, y prend le voile. Elle avait été régente pendant dix ans.

On lui apporte le corps de son fils, Clotaire III, pour être inhumé dans son couvent.

Sous Charlemagne :

Charlemagne alla passer les fêtes de Pâques à Rome. Il y mena avec lui la Reine Hildegarde et ses deux fils, qui y furent baptisés par le pape Adrien Ier, qui ajouta à cette cérémonie l'onction royale : au jeune Pépin comme Roi de Lombardie, au jeune Louis comme Roi d'Aquitaine.

Charlemagne au concile de Francfort, où il reçut les mêmes honneurs que Constantin au concile de Nicée.

La dédicace de la magnifique église d'Aix-la-Chapelle, qu'il avait fait bâtir en l'honneur de la sainte Vierge. Il fait venir pour cette cérémonie le pape Léon III, plusieurs cardinaux, un grand nombre d'évêques, les ducs, les marquis, les comtes, et généralement tous les principaux de l'Empire.

Sous Louis le Jeune :

Son pèlerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry.

Il fait couronner son fils (Philippe-Auguste) à Reims et attribue à cette église la prérogative du sacre. Le Roi d'Angleterre, comme Roi de Normandie, portait la couronne, le comte de Flandre l'épée royale. Un grand nombre de seigneurs marchaient devant et après le jeune prince, faisaient les fonctions pour lesquelles ils étaient destinés. L'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne, frère de la Reine, fut le ministre de cette cérémonie.

Sous le règne de saint Louis :

Saint Louis, très jeune, combat les rebelles et remporte sur eux une grande victoire.

Il épouse Marguerite de Provence.

Il va prendre l'oriflamme à Saint-Denis.

Étant à Cluny, il se sépare de sa mère. Marguerite proteste qu'elle le suivra jusqu'au bout du monde. Il reçoit avec les croisés la bénédiction apostolique du pape Innocent IV.

Il s'embarque pour la terre sainte.

Il est fait prisonnier près de Mansoure.

Il aide lui-même à enterrer les chrétiens que le soudan de Damas avait fait égorger dans la ville de Seide.

Sa mort.

Sous Henri IV.

Saint François de Sales arrive à la cour de France; il est présenté au Roi par le nonce, évêque de Camerin.

Il refuse une abbaye qu'Henri IV voulait lui donner, ainsi que le chapeau de cardinal.

Si l'on voulait un sujet de Philippe-Auguste, on pourrait représenter ce monarque dans le moment où saint Félix de Valois, descendant de Hugues Capet, et saint Jean de Matha, fondateurs de l'ordre de la Rédemption des Captifs, lui présentent cent dix esclaves qu'ils ramènent des prisons de Tunis, où ils ont été les chercher.

Si l'on voulait un sujet de Robert le Pieux, fils et successeur de Hugues Capet, il a jeté les fondements de l'église Notre-Dame sur les ruines d'un temple de Jupiter.

Il a fait un pèlerinage à Rome.

Il a refusé l'Empire et le Royaume d'Italie que les Italiens lui offraient.

IV.

(Ministère de l'Intérieur.)

ARRÊTÉ.

Article 1er.

Il sera exécuté pour la décoration de l'église de la Madeleine sept tableaux de 40 à 50 pieds de long sur 15 à 18 de haut.

Article 2.

Ces tableaux, en forme de segment de cercle, seront placés dans l'ordre suivant :

Le no 1er dans l'arc au-dessus de l'Autel Saint-Louis.
Le no 2 au-dessus de l'Autel de la Vierge.
Le no 3 au-dessus du Monument de Louis XVI.
Le no 4 au-dessus du Monument de Louis XVII.
Le no 5 au-dessus du Monument à la Reine Marie-Antoinette.
Le no 6 au-dessus du Monument à la Princesse Élisabeth.
Le no 7 au-dessus de la Porte principale.

Article 3.

Ces tableaux seront peints sur toile. Le prix en est fixé à 30,000 fr. Cette somme sera divisée en quatre paiements, savoir :

6,000 fr. pour l'esquisse.
6,000 fr. pour l'ébauche sur la grande toile.
9,000 fr. quand le tableau sera aux deux tiers.
9,000 quand il sera terminé.

Article 4.

Les artistes chargés de l'exécution de ces sept tableaux sont :

MM. *Gérard* pour le no 1.
Guérin pour le no 2.
Girodet pour le no 3.
Gros pour le no 4.
Prudhon pour le no 5.
Meynier pour le no 6.
Carle Vernet pour le no 7.

Article 5.

Ces artistes sont admis à indiquer eux-mêmes le sujet qu'ils sont appelés à traiter, seulement il faudra que ce sujet soit religieux, héroïque, et pris dans l'histoire de France.

Ils adresseront leur proposition écrite au ministre de l'Intérieur, qui, d'après le compte qui lui en sera remis, statuera définitivement.

Article 6.

Deux autres tableaux de petite proportion seront placés, l'un sur l'Autel même de la Vierge, l'autre sur l'Autel dédié à saint Louis, dans l'église de la Madeleine. Ils seront également peints sur toile. Leur prix est fixé à 6,000 fr., payables :

1,000 fr. pour l'esquisse.

1,000 fr. pour l'ébauche sur la grande toile.

2,000 fr. quand le tableau sera aux deux tiers.

2,000 fr. quand il sera terminé.

L'exécution du 1er de ces tableaux est confiée à M. *Garnier*, celle du 2e à M. *Gautherot.*

Article 7.

La dépense de ces tableaux sera imputée sur les fonds alloués annuellement pour les travaux de l'église de la Madeleine.

Paris, le 31 mai 1816.

Il nous a paru intéressant de ne rien distraire de ce dossier, encore qu'il se compose de pièces d'un caractère purement administratif. D'une part la sollicitude dont François Grille fait preuve à l'endroit des artistes, de l'autre les vues larges qu'il expose sur la décoration des édifices, les jugements qu'il porte sur les peintres de son temps ont leur prix. Les historiens futurs de l'Administration des Arts dans notre pays, si les pages qui précèdent leur sont connues, estimeront sans doute que le Chef du bureau des sciences et des Beaux-Arts, en 1816, fut un fonctionnaire éclairé, libéral et d'un tact exercé. Mais les pièces officielles que nous avons lues ouvrent les négociations avec les artistes. Nous allons apprendre d'eux si, en leur laissant le soin de choisir eux-mêmes leur sujet, l'administration a sagement agi.

V.

Autographes des peintres désignés par l'arrêté du 31 mai 1815 pour la décoration de la Madeleine.

FRANÇOIS GÉRARD.

DÉPART DE SAINT LOUIS POUR LA PREMIÈRE CROISADE. — CONVERSION DE CLOVIS.

On l'a vu, l'arrêté du 31 mai 1816 désigne sept peintres qui seront chargés de décorer l'église de la Madeleine. Aux termes de l'article V, ces artistes sont admis à indiquer le sujet qu'ils désirent traiter. Afin de les prémunir contre des choix qui ne sauraient rentrer dans le plan général de la décoration,

une sorte de « table des sujets » leur est soumise. Enfin, l'article III leur enjoint de peindre leur tableau sur toile. C'est leur procurer la faculté d'exposer au Salon la page nouvelle qu'ils vont exécuter. *Gérard* se sent également sollicité par deux épisodes de l'histoire de France : le Départ de saint Louis pour la croisade et la conversion de Clovis. Une note inscrite en marge de sa lettre nous apprend que le Ministre de l'Intérieur, M. Lainé, qui avait succédé le 7 mai 1816 à M. de Vaublanc, s'était décidé à confier à *Gérard* le *Baptême de Clovis.* Le peintre n'a pas exposé de tableau portant ce titre.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre par laquelle Votre Excellence m'annonce que je suis chargé de l'exécution de l'un des tableaux qui doivent décorer l'église de la Madelaine. Je suis vivement flatté de l'honneur que je reçois, et je ne négligerai rien pour répondre dignement à cette marque précieuse de votre confiance.

Votre Excellence veut bien me consulter sur le choix du sujet et me prévient que la destination de mon tableau est d'être placé dans le cintre de la chapelle sous l'invocation de saint Louis. En partant de cette donnée, j'ai dû chercher le sujet dans la vie même de cet auguste Monarque; après quelques méditations sur les traits les plus mémorables qui la caractérisent, je ne vois rien de plus grand, de plus religieux et de plus pittoresque que le moment de son départ pour la première Croisade; il me semble qu'un grand prince, chéri et révéré de ses sujets, entouré de tous les prestiges du Trône, n'a pu faire à la religion de plus grand sacrifice que celui de s'arracher à la France dont il fait le bonheur, pour aller combattre dans une Terre étrangère les ennemis de son Dieu et de son pays : l'instant de sacrifice marqué par le contraste de tant de sentiments et d'émotions également pathétiques offre peut-être l'une des plus belles scènes qui puisse frapper l'imagination de l'homme dans le Temple de la Divinité.

Si l'indication de la chapelle Saint-Louis n'était pas obligatoire pour le choix du sujet, je proposerais à Votre Excellence la scène de la Conversion de Clovis au moment où ce fondateur de la monarchie revient des champs de Tolbiac, au milieu de ses enfants victorieux, accompagné des chefs des vieux Gaulois qui partagent la gloire de leur nouveau prince et célèbrent sa conversion à la face du Ciel, et sous les auspices du vénérable Remi, son digne interprète.

Telles sont les premières idées dont je crois devoir faire hommage à Votre Excellence, et sur lesquelles je la prie d'éclairer

mon jugement. Guidé par ses lumières, je me sentirai plus en mesure de commencer le travail qu'elle veut bien me confier.

Sur la question de savoir s'il est plus convenable de peindre le demi-cercle en son entier ou de couper l'arc en trois parties, je prendrai la liberté d'observer que le développement du sujet important qu'il s'agit de représenter remplira facilement l'étendue du demi-cercle, et la grandeur de l'édifice semble aussi indiquer l'emploi de tout l'espace réservé pour la composition du peintre.

Je vous prie, Monseigneur, d'accueillir en bienveillance l'expression des sentiments de gratitude avec lesquels je suis,

De Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

F. Gérard.

De Paris, le 9 juin 1816.

GUÉRIN.

RACHAT D'ESCLAVES CHRÉTIENS PAR LES RELIGIEUX DE LA MERCI.

Moins fertile que *Gérard*, le peintre *Guérin* demande qu'on le dispense de remplir l'arc entier dans lequel il se propose d'exécuter un *Rachat d'esclaves chrétiens par les religieux de la Merci,* qui, d'ailleurs, est resté à l'état de projet.

Paris, 12 juillet 1816.

Monseigneur,

Le retard que j'ai apporté à répondre à la lettre de Votre Excellence, qui me charge de l'un des tableaux de l'église de la Madeleine, n'est dû qu'à l'incertitude où je me suis trouvé d'abord pour le choix d'un sujet, et ensuite à des occupations multipliées qui m'en ont distrait. J'ose espérer que Votre Excellence daignera recevoir l'hommage de ma reconnaissance pour la faveur dont elle m'honore et pardonner à l'inexactitude de ma plume.

J'ai pensé qu'un sujet qui se lie à la fois à l'histoire de France, à la morale, à l'humanité, à la religion remplirait les données principales imposées par le caractère du monument auquel il doit appartenir; à cet effet, j'ai choisi et ai l'honneur de proposer à Votre Excellence pour sujet du tableau dont je suis chargé *Une Rédemption d'esclaves chrétiens en Afrique, par les religieux français pères de la Merci.* Je crois toutefois inutile de m'étendre sur les développements dont ce sujet est susceptible, et suis persuadé que Votre Excellence les appréciera sur le simple exposé. Je m'en rapporte donc à son goût qui ne peut errer.

Quant à la question de savoir si l'arc sera divisé en trois parties,

mon avis serait pour l'affirmation, parce qu'un cadre de 30 pieds sur 18, par exemple, devient d'une proportion plus avantageuse et remédie à l'inconvénient des angles dans lesquels la composition languirait. Sans compter qu'on rencontrerait trop de difficultés locales pour l'exécution d'un tableau de 45 à 50 pieds, et qu'aucun atelier ne pourrait contenir. Dans l'hypothèse de la division, on pourrait peindre en imitation de bas-relief de grandes figures symboliques à l'appui du sujet. J'ai l'honneur de soumettre cette idée à Votre Excellence, ainsi que le sujet que je désire exécuter, et suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

Guérin.

GIRODET.

APOTHÉOSE DE LOUIS XVI.

A l'exemple de *Guérin, Girodet* se refuse à remplir l'arc qui lui est réservé, s'il ne scinde l'espace et ne groupe des figures allégoriques dans les angles. Nous essayons de traduire la pensée du peintre en inscrivant ici *Apothéose de Louis XVI. Girodet* désigne l'infortuné monarque sous le titre : « le bon martyr. » Au Ministère de l'Intérieur, on parut surenchérir sur cette qualification. Nous trouvons en marge de l'autographe du peintre cette mention curieuse : « Apothéose de saint Louis XVI. »

Paris, le 14 juillet 1816.

Monseigneur,

Je vous prie de me pardonner si je n'ai pas répondu de suite à la lettre par laquelle Votre Excellence m'annonce qu'elle a daigné me charger d'un tableau pour l'église de la Madeleine destiné à figurer au-dessus du monument de Louis XVI.

Cependant, conformément aux ordres de Votre Excellence, j'ai médité plusieurs sujets; le résultat de mes réflexions m'a fait abandonner toute autre idée que celle qui m'est venue en dernier lieu de représenter au-dessus de ce monument l'apothéose du bon martyr auquel il sera consacré; il me semble que ce sujet, à la fois français, héroïque et religieux, aura, outre l'avantage de présenter une scène toute lumineuse très favorable à l'effet de l'architecture, celui plus particulier d'une concordance morale avec le monument au-dessus duquel il sera placé. Je soumets cette idée au jugement et au goût de Votre Excellence, et j'attendrai ses ordres pour préciser de suite mes idées et commencer l'esquisse. J'ai l'honneur de vous observer, Monseigneur, que

cette portion circulaire, divisée en trois parties, fera peut-être un meilleur effet, pouvant alors disposer le groupe principal au centre et des groupes d'*Anges* dans les angles, et sauverait les inconvénients d'une composition toujours un peu lâche ou confuse lorsqu'elle est trop étendue.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

Girodet-Trioson.

Rue Neuve-Saint-Augustin, nº 55.

A la bonne heure! La note inscrite au Ministère sur l'autographe de *Girodet* n'avait pas le sens que nous étions en droit de lui attribuer à première lecture. Le peintre a parlé d'apothéose, mot profane qui demande une traduction dans le langage catholique. Évidemment, *Girodet* a conçu le plan d'une glorification de Louis XVI. Sans être théologien, François Grille se rend compte de l'exagération de l'hommage, et vite, de sa plume la plus incisive, il outrepasse la pensée du peintre avant de placer sa lettre sous les yeux du Roi. Louis XVIII a trop de bon sens pour souscrire à ce *crescendo*. Il charge quelqu'un de son entourage, le comte de l'Escabelle, d'avertir *Girodet* de l'erreur dans laquelle l'a fait tomber un sentiment louable assurément, mais excessif. Le respect qu'il garde à la mémoire de Louis XVI n'autorise pas l'artiste à canoniser son héros. Que va-t-il répondre?

Paris, le 8 septembre 1816.

Monsieur le comte,

Je me suis mal expliqué lorsque j'ai qualifié le tableau projeté pour la Madeleine et dont je suis chargé. Ce n'était point l'apothéose de Louis XVI que je devais le nommer, puisque ce pouvait être identique avec béatification, et qu'il ne m'appartient pas de prendre l'initiative sur le pape.

J'appellerai donc le sujet que je dois traiter ainsi : *Admission de Louis XVI dans le ciel où il est reçu par saint Louis.* Tous les élus n'étant point canonisés, l'objection que pourrait faire le Roi sur l'apothéose ne serait plus fondée, et S. M. ne la ferait certainement qu'autant que, dans le mot apothéose, serait renfermée l'idée de la canonisation. Je ne voudrais que rendre les paroles du confesseur du roi martyr : « *Fils de saint Louis montez au ciel.* » Autour de Louis XVI, la Reine, Madame Élisabeth, le dauphin; plus loin, les plus illustres victimes de la Révolution et enfin la disposition pittoresque résultant de l'effet convenable à conserver relativement à l'architecture et à la forme obligée du champ du tableau serait ultérieurement déterminée. Je ne vois pas, M. le comte, de sujet plus convenable pour sa destination, et

c'est inutilement que je me suis creusé la tête à en chercher un autre.

Je soumets d'ailleurs ces observations avec toute déférence, et vous serai bien obligé de vouloir m'informer si vous les trouvez fondées.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Girodet-Trioson.

M. le comte de l'Escabelle.

Cette composition n'a pas été peinte, mais *Girodet* l'a dessinée avec beaucoup de soin. On lit à la page lxxxv du tome Ier des *Œuvres posthumes de Girodet-Trioson*, par A. Coupin : « 1819. *Saint Louis recevant dans le ciel Louis XVI et sa famille*. Dessin très terminé. Lithographié depuis la mort de *Girodet* par M. *Lancrenon*. — Appartient à M. Becquerel. » L'ouvrage de Coupin porte la date de 1829. En quelles mains se trouve aujourd'hui le dessin jadis possédé par M. Becquerel ?

GROS.

SAINT DENIS PRÊCHANT DANS LES GAULES.

Lettre pressante. Choix motivé. *Delestre*, l'historien de *Gros*, nous apprend que la demande du peintre fut agréée et que notification régulière de la commande lui fut faite le 17 septembre 1816 (*Gros et ses ouvrages*. Paris, 1845, in-8°, p. 286). L'arc entier avait été réservé au peintre, qui, de même que ses confrères, n'exécuta pas sur la toile la composition qu'il eût voulu traiter. Il en traça toutefois des croquis à la plume. *Delestre* les a vus et il les décrit (p. 286-288). Deux personnages paraissent avoir préoccupé le peintre dans une mesure à peu près égale : saint Denis et une druidesse. *Delestre* loue le mouvement et l'expression déployés par *Gros* dans ces études préliminaires.

Paris, le 9 juillet 1816.

Monseigneur,

J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance la nouvelle marque d'estime dont vous voulez bien m'honorer en me chargeant de l'un des sept tableaux destinés pour l'église de la Madeleine.

D'après l'invitation de Votre Excellence à énoncer un sujet, je choisirais et désirerais ardemment y représenter *saint Denis prêchant dans les Gaules*. Mon désir est tel que je crains d'en indiquer un autre.

Ayant toujours dirigé mes études vers le grand genre de la peinture, le hasard m'a toujours repoussé dans des sujets de costume si modernes que ce serait doubler votre bienfait de m'accorder ce sujet si reculé, par là si neuf et si grandiose.

Monseigneur, de Votre Excellence, le plus affectionné et reconnaissant serviteur,

Gros,

Peintre d'histoire,
Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur.

Rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, nº 14.

PRUD'HON.

SAINT LOUIS PORTANT LA COURONNE D'ÉPINES. — SAINT FRANÇOIS DE SALES PRÊCHANT DEVANT HENRI IV.

Le peintre indique deux sujets, mais il est aisé de voir qu'il préfère le premier. Les raisons qu'il donne de cette préférence sont tirées d'une pensée de poète. A défaut de la signature de *Prud'hon*, les lignes auxquelles nous faisons allusion permettraient de lui attribuer cette lettre. Son âme tendre et triste se trahit dans un sentiment de mélancolie que d'autres n'éprouvent pas à la manière de *Prud'hon*. Nous avons inutilement consulté les travaux de Frédéric Villot et de Charles Clément pour retrouver la trace d'une étude quelconque se rattachant à ces compositions projetées.

Paris, le 7 juin 1816.

Monseigneur,

Je me trouve honoré, autant que flatté, du choix que Votre Excellence a bien voulu faire de moi pour l'exécution d'une des peintures qui doivent décorer l'église de la Madeleine.

Pour parvenir autant que possible à ce que l'intention de Votre Excellence soit remplie dans tous ses points, j'ai fait choix pour la place qui m'est assignée au-dessus du monument de la reine Marie-Antoinette de la cérémonie de la Couronne d'épines, où saint Louis, accompagné de la reine Blanche, des princes, ses frères, de plusieurs prélats et de toute sa cour, alla au-devant de cette précieuse relique jusqu'à Ville-Neuve-l'Archevêque. Dans la translation il se fit un devoir de la porter lui-même en entrant dans la ville de Sens, et ne voulut partager cet honneur qu'avec Robert, comte d'Artois, son frère; un clergé nombreux les précédait, toute la suite du Roi marchait comme lui, nu-pieds et en silence; on se rendit ainsi à la cathédrale, où l'on montra à la multitude cet inestimable trésor.

Ce sujet me paraît présenter une cérémonie religieuse et imposante remplie de sentiments pieux et de souvenirs douloureux dont le rapprochement avec ce qu'a souffert l'auguste épouse de Louis XVI me semble devoir produire une impression profonde.

Je soumets également à Votre Excellence un second sujet qui, quoiqu'il n'ait pas comme le premier la même identité avec le monument placé au-dessous, sourit néanmoins à la pensée, parce qu'on y verrait Henri IV, le modèle, comme le meilleur des Rois. Ce tableau représenterait saint François de Sales prêchant en présence de ce monarque et de toute sa cour en 1602.

Je pense aussi, Monseigneur, qu'il faut laisser en entier le champ de l'arc des tableaux qui, divisé en trois parties, ferait perdre à la peinture quelque chose de ce caractère imposant nécessaire à l'effet qu'elle doit produire.

J'ose vous prier, Monseigneur, d'agréer l'expression de toute ma reconnaissance, ainsi que celle des sentiments respectueux avec lesquels je suis,

De Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

Prud'hon, peintre,
Chevalier de la Légion d'honneur.

MEYNIER.

LE CORPS DE SAINT LOUIS

Exposé, après sa mort, à la vénération des Barons, Chevaliers et Soldats français au milieu de son camp et des ruines de Carthage. — Philippe-Auguste, avant la bataille de Bouvines, bénit les Chevaliers et les Barons du royaume.

Meynier propose au choix du ministre deux sujets historiques, mais la lettre de *Prud'hon* avait précédé celle de *Meynier*, et M. Lainé avait assigné à *Prud'hon* une scène tirée de l'histoire de saint Louis. Il fut résolu que *Meynier* devrait traiter la bénédiction de Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines.

A Son Excellence, Monseigneur Lainé, Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous témoigner ma vive reconnaissance de l'honorable tâche dont vous avez bien voulu me charger, celle de représenter un des grands sujets héroïques et religieux de l'histoire de nos Rois, qui doivent décorer l'église de la Madeleine.

Je prends la liberté de soumettre à l'approbation de Votre Excellence deux sujets que je crois d'un grand intérêt historique et propres à développer les beautés de l'art.

L'un serait *le corps de saint Louis après sa mort*, *exposé à la*

vénération des barons, chevaliers et soldats français au milieu de son camp et des ruines de Carthage.

L'autre serait *Philippe-Auguste, qui, après avoir déposé sa couronne sur l'autel sacré, donne la bénédiction aux chevaliers et barons du royaume avant la bataille de Bouvines.*

Le premier, de la plus touchante expression, n'a pas encore été traité. On a représenté la communion, la mort et tous les traits principaux de la vie du saint Roi; mais je crois que celui-ci mérite la préférence par les épisodes qu'il présente : d'un côté, les princesses défaillantes, les princes consternés, les chevaliers prosternés près du Roi. Des malades sortant des hôpitaux et s'empressant pour voir et pour toucher encore les vénérables restes de leur maître. Le fond représentant des feux allumés dans le camp des Maures.

Le second, l'un des plus héroïques et des plus religieux, en même temps qu'il est de la plus haute importance dans l'histoire de France. La scène se passe dans le camp de Philippe-Auguste, qui, après avoir déposé sa couronne sur l'autel et prononcé une harangue sublime, donne sa bénédiction aux barons dont la valeur va sauver la monarchie. Les prêtres, cet autel, les soldats, les chevaliers prosternés, la variété des costumes, les armures extraordinaires qui sont consacrées par les anciens monuments, tout me fait croire qu'il est digne de décorer le lieu auguste auquel il est destiné.

Je pense aussi qu'il est infiniment plus avantageux de peindre les grandes machines sur une seule toile et d'un seul sujet.

Je renouvelle à Votre Excellence, Monseigneur, l'expression de ma reconnaissance, et je la prie d'agréer l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

De Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

Meynier,

Membre de l'Institut (Académie royale des Beaux-Arts).

Ce 11 juin 1816.

CARLE VERNET.

DÉBARQUEMENT DE SAINT LOUIS A DAMIETTE.

Carle Vernet, non moins sûr de lui que ne le sont d'eux-mêmes *Prud'hon* et *Meynier*, réclame la faveur de remplir l'arc qui lui est assigné. Il indique son sujet et demande qu'on lui donne la préférence, si quelqu'un de ses confrères avait fait porter son choix sur la même scène. Et, afin sans doute

de laisser entrevoir au Ministre avec quel soin sera traité le point d'histoire auquel il s'attache, il joint à sa lettre une note détaillée que l'on peut considérer comme le commentaire « pittoresque » de sa proposition.

Paris, le 6 juin 1816.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer que je suis compris dans la répartition des tableaux destinés à décorer l'église de la Magdelaine. Je ne saurais vous exprimer combien je m'en trouve honoré, et je vous prie d'être persuadé que je mettrai tous mes soins dans l'exécution de cet important ouvrage.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence un sujet que j'aimerais beaucoup à traiter et où se trouvent les conditions indiquées dans son arrêté.

C'est le Débarquement de saint Louis à Damiette. Je m'empresse, Monseigneur, de vous faire connaître mon choix en vous priant de me conserver la priorité si quelqu'un de mes confrères vous proposait le même sujet. Mon opinion sur l'exécution de ces tableaux est qu'ils soient faits sur une même toile et non en trois parties.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Carle Vernet,
Membre de l'Institut royal de France.

Rue de Bourbon, n° 34.

Année 1249.

Après avoir pacifié son royaume et l'avoir policé par de bonnes lois, Louis crut pouvoir, sans danger, s'en éloigner. Dans une maladie dangereuse qu'il avait essuyée, il avait fait vœu, si Dieu lui rendait la vie, de l'employer à la délivrance de la Sainte Cité. Dès qu'il eut recouvré la santé, il ne songea plus qu'à s'acquitter de cet engagement. Ayant mis ordre à ses préparatifs, il laissa la régence à sa mère et s'embarqua au port d'Aiguemortes avec la reine, sa femme, ses quatre fils et l'élite de la nation. Jérusalem et la plus grande partie de la Judée étaient soumises au Soudan d'Égypte; on jugea que le plus sûr moyen de les affranchir était d'aller l'attaquer dans ses propres États. La flotte cingla vers Damiette regardée comme la clef de l'Égypte. Le Soudan, averti de

ce projet, envoya un corps nombreux de milice pour s'opposer au débarquement. A la vue des ennemis rangés sur la côte, Louis se jette le premier sur le rivage, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, et marche à eux couvert de son bouclier et l'épée à la main, son exemple enflamme le reste de l'armée. Les Mameloucks furent renversés, et, n'osant se renfermer dans Damiette qui manquait de munitions, ils s'enfuirent vers la Haute-Égypte.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE MATHIEU MOLÉ.

1er mars 1656 et jours suivants.

C'est à l'extrême obligeance de M. le duc de Noailles que nous devons la communication de l'inventaire après décès des biens de Mathieu Molé. Notre généreux hôte possède en son château de Champlâtreux, près Luzarches, une expédition de cette pièce, dont on conserve la minute dans l'étude Cornille-Prudhomme[1]. Ce document comprend trois parties : l'inventaire de l'hôtel de la rue Gît-le-Cœur, celui du château de Champlâtreux et l'inventaire de la bibliothèque, en déficit à Paris comme à Champlâtreux. Des articles que nous publions, les quatre derniers numéros seuls proviennent de l'inventaire du château, dressé le 10 avril.

Que M. le duc de Noailles reçoive ici le témoignage de notre profonde gratitude pour l'accueil dont il a daigné nous honorer.

E. Coyecque.

102. Item, une image de la *Vierge Marie* en yvoire.

111. Item, ung grand tableau du *Roy*, de la *Reyne* et de *Monsieur le duc d'Anjou*, prisé xxx l.

117. Item, ung tableau de la *Vierge avecq son Jésus*, *sainct Jean et sainct Joseph*, prisé xx l.

132. Item, ung cheval de bronze posé sur un pied de bois, prisé xx l.

---

1. Sous cette dénomination, qui nous semble fort commode, nous indiquons le nom du notaire de 1656 et celui de son successeur actuel, domicilié rue Gaillon, 6. On pourra se reporter à l'original si on désire avoir l'énumération complète et détaillée des meubles faisant partie de la succession du fameux Président. Nous ne donnons ici que les articles présentant un certain intérêt au point de vue de l'art.

163. Item, une tanture de tapisserie, haulte lice de Paris, représentant l'*histoire de Scipion*, contenant huict pieces de vingt cinq aulnes de cours et trois aulnes de hault, prisée VII^{m} V^{c} l.

164. Item, une autre tanture de tapisserie de Flandres, contenant vingt quatre aulnes de cours sur trois aulnes de hault ou environ, représentant *Pirame et Thisbée*, prisée XII^{c} l.

165. Item, une autre tanture de tapisserie de huict pieces, à fleurs de lys, de haulte lice, contenant vingt quatre aulnes de cours sur trois aulnes ou environ de hault, prisée III^{m} l.

166. Item, une autre tanture de tapisserie de Flandres, contenant neuf pieces de *boccages et bestions*, prisée V^{c} l.

167. Item, trois vieilles pieces de tapisseries de Flandres à personnages, dessorties, contenant environ dix aulnes, prisez IIII^{c} l.

168. Item, une autre tanture de tapisseries de Flandres à verdure, avecq quatre soubassemens, contenant environ vingt quatre aulnes de cours et trois aulnes de hault, prisée XIIII^{c} l.

169. Item, une autre tanture de tapisserie de Flandres, représentant *Judich*, contenant sept pieces, prisée VI^{c} l.

Ensuivent les tableaux.

230. Premierement, un tableau pin sur thoille où est représenté une vieille *Magdelaine* couchée tout de son long, prisée c s.

231. Item, ung grand *paisage*, garny de sa bordure noire, prisé XII l.

232. Item, ung autre grand *paisage*, garny de sa bordure noire, prisé XII l.

233. Item, ung autre grand *paisage*, pin sur bois, où est représenté Adam et autres figures, garny d'une vieille bordure de Flandres, prisé XX l.

234. Item, ung tableau de *Nostre Seigneur*, à demy corps, entourré d'anges, prisé X l.

235. Item, le portraict du *Père Joseph*, garny de sa bordure dorée, prisée XV l.

236. Item, ung portraict du roy *Charles neuf*, sur un fond de bois, garny de sa bordure, prisé X l.

237. Item, ung vieux portraict sur un fond de bois, où est escript sur la bordure : « Triste et loyal, » prisé c s.

238. Item, le portraict du bienheureux *François de Salle*, prisé III l.

239. Item, deux portraicts du roy *Charles neuf* et *Elizabeth*, sa femme, garny de leurs bordures, prisez ensemble xII l.

240. Item, cinquante sept portraicts sur fonds de bois et thoille, tels quels, prisez ensemble cxIIII l.

241. Item, ung petit tableau de *sainct Bruno* à demy corps, sur bois, garny de sa bordure, prisé vI l.

242. Item, une teste de madame *Louise Carion*, aagée de soixante cinq ans, sans bordure, prisé vI l.

243. Item, une teste à fond d'or de *Nostre Seigneur du linge de la Veronique*, garny de sa bordure de poirier, prisé c s.

244. Item, une *Vierge* les mains joincte, une estoille sur l'espaulle, avecq sa bordure, prisée IIII l.

245. Item, ung vieux portraict de *sainct Pierre*, qui a un anneau au doigt dont il tient un rouleau de papiers, prisé xx l.

246. Item, le portraict du roy *Louis treize*, en son jeune aage, non achevé, prisé vI l.

247. Item, le portraict de la *Royne*, dans son jeune aage, avecq les mains, sans bordure, prisé xII l.

248. Item, ung autre portraict du feu roy *Louis treize*, avecq sa bordure noire, prisé xII l.

249. Item, le portraict d'un capucin, son cachet et deux papiers sur le tapis, avecq sa plate bande de bois de poirier noircy, prisé vI l.

250. Item, ung crucifix sur thoille, garny de sa bordure de bois, avec un filet d'or, prisé vI l.

251. Item, le portraict de feu monsieur le Chancelier *de Chiverny*, plus que demy corps, habillé en Chevalier[1], sans bordure, prisé x l.

252. Item, ung *Christ*, les main jointe, sur un fond de bois, garny de sa bordure de bois painct et doré, prisé vIII l.

253. Item, une *Vierge*, les main joincte, d'après *le Guide*, sans bordure, prisé vIII l.

254. Item, ung crucifix après *Michel l'Ange*, garny de sa bordure dorée, prisé xII l.

255. Item, une *Vierge* donnant à teter à son enffant, avecq sa bordure marquetée de filet d'or, prisée xx l.

256. Item, le portraict de feu monsieur le *cardinal de Richelieu*, avecq sa bordure noire, prisée x l.

1. Certainement de l'Ordre du Saint-Esprit.

257. Item, ung tableau d'abricotz, prunes et raissins, sur cuivre, garny de sa bordure d'esbeine, prisé vi l.

258. Item, une *Nativité* sur cuivre, un Dieu le pere en hault, garnye de sa bordure d'esbeine, prisé xii l.

259. Item, une *Vierge* sur cuivre, garny de sa bordure noire, entourrée de fleurs, prisée x l.

260. Item, vingt portraicts sur toille d'oms illustres, papes et autres, aucuns d'iceux sans bordure, prisez ensemble xx l.

261. Item, ung petit tableau du roy *Louis treizeiesme*, sur bois, entouré d'or, garny de sa plate bande, prisé iiii l.

262. Item, ung vieil tableau de *sainct Hierosme*, sur thoille, garny de sa bordure noire vi l.

263. Item, une *Magdelaine* sur bois, la main sur une teste de mor, garnye de sa bordure dorée, prisé x l.

264. Item, une *Vierge*, une *saincte Catherine et sainct Sebastien* en un tableau pain sur thoille, garny de sa bordure dorée, prisé xx l.

265. Item, ung grand tableau sur bois d'une *Nativité*, garny d'une vieille bordure, prisé x l.

266. Item, le portraict de la *Reyne de Suède*, avecq sa bordure dorée, prisé x l.

267. Item, ung petit tableau d'une *Vierge tenant son enffant qui dort*, avecq sa bordure dorée, prisée x l.

268. Item, deux tableaux, l'un *Ecce homo*, sur bois, et l'autre une *Vierge*, de pareille grandeur, aussy sur bois, dont le derrier d'iceux est pain de brun, avecq leurs bordures dorée, prisez ensemble lx l.

269. Item, deux vieux *paisages*, l'un sur bois et l'autre sur thoille, avecq deux figures dedans, et leurs bordures, tels quels, prisez ensemble viii l.

270. Item, ung petit *sainct François*, de broderie et or sur velour noir, avecq sa bordure de bois noircy, prisé lx s.

271. Item, une *Vierge qui tire de son laict à Nostre Seigneur*, garnye de sa bordure dorée, prisée lx l.

272. Item, une grande *Vierge*, sur thoille, *qui tient Nostre Seigneur*, garny de sa bordure noire, prisée xx l.

273. Item, ung grand tableau d'une *Vierge accompagnée de sainct Joseph*, de *saincte Catherine et deux anges*, garny d'une bordure de bois rougy, prisé xxv l.

274. Item, ung portraict de *sainct Mathieu*, un des quatre évangélistes, sur thoille, et sans bordure, prisé viii l.

275. Item, le portraict de la feue *Reyne mere*, sur thoille, sans bordure, prisé ix l.

276. Item, ung autre portraict de lad. feue *Royne mere*, plus petit, aussy sur thoille, avecq sa bordure noire et filetz d'or, prisé vi l.

277. Item, deux portraicts du *Roy* et de *monsieur le duc d'Anjou*, estans jeunes, garnis de leurs plates bandes noires, prisez ensemble vi l.

278. Item, le portraict de monsieur le *cardinal de la Rochefoucault*, avecq sa bordure noire, prisé vi l.

279. Item, trois petits tableaux paintz sur marbres blancs, avecq leurs bordures noires, prisez ensemble iiii l. x s.

280. Item, un portraict de madame la *marquise de Mesnelay*, sans bordure, prisé c s.

281. Item, une *Vierge qui faict lire son enfant dans un livre et trois anges au ciel*, sur cuivre, avecq sa bordure de bois de Bresil et esbeyne, prisé xv l.

282. Item, ung paisage peinct sur cuivre où est despeinct *le petit Tobye*, avecq sa bordure noire, prisée xx l.

283. Item, un tableau de tapisserie de la Savonnerie où est représenté *Narcisse*, avecq sa bordure de bois noir, prisé xii l.

284. Item, ung autre tableau de *paisage*, aussy de tapisserie, avecq sa bordure dorée, prisée xv l.

285. Item, ung autre tableau de broderie de soie, à fleurs sur satin blanc, garny de sa bordure dorée et esmaillée, prisé xi l.

286. Item, ung petit tableau d'un petit fase [faisan?] à l'esguille, garny de sa bordure noire, prisé vi l.

287. Item, ung petit tableau de tapisserie, où est représenté un *vieillard regardant dans un livre*, garny de sa bordure dorée, prisé xviii l.

288. Item, le portrait du *chef de Nostre Seigneur* sur le linge de la Veronique, aussy de tapisserie, avecq sa bordure de bois doré, prisé xv l.

289. Item, ung autre tableau de crucifix, de broderie de soye, garny de sa plate bande noire et d'un rideau de taffetas vert, prisé l l.

290. Item, ung tableau d'un cocq et une poulle et un poullet d'Inde, sur thoille, garny de sa bordure dorée, prisé xv l.

291. Item, ung petit tableau de broderie à fruicts, avecq sa bordure noire, décollée, prisé III l.

292. Item, ung petit tableau à pam [à pans ?] où est représenté *Nostre Seigneur, jeune, ayant la main sur un monde*, avecq sa bordure noire, prisé IIII l.

293. Item, une *Magdelaine*, en moyen tableau, avecq sa bordure d'or bruny, prisé LX l.

294. Item, une *Vierge dans une couronne à fleurs*, sans bordure, prisé XII l.

295. Item, ung petit tableau sur bois où est un *Christ que l'on mect au tombeau*, avecq sa bordure de bois rouge, prisé C s.

296. Item, un tableau de la *charité de sainct Paul*, prisé L l.

297. Item, ung autre où est peinct un *panier de fleurs*, prisé L l.

298. Item, ung *Christ couché*, prisé XV l.

299. Item, ung autre *Christ*, *assis sur un oreiller*, prisé X l.

300. Item, une *Adoration des trois Roys*, prisé XXX l.

301. Item, ung petit tableau d'une *Vierge qui donne à teter à son enffant dans une sperspective*, prisé XL l.

302. Item, une *Magdelaine qui medite*, sur bois, avecq son chassis doré et argenté, prisé XL l.

303. Item, le portraict de *monsieur de la Meilleraye*, sans bordure, prisé IX l.

352. Item, trois petits tableaux, l'un sur cuivre où est depeinct *Nostre Seigneur portant sa croix*, et l'autre un *sainct François*, sur bois, le fonds doré, et le troisiesme une *Vierge tenant le petit Jesus*, moullé sur une escaille de tortue, avecq leurs chassis, prisez ensemble VIII l.

362. Item, l'*histoire de Daniel*, taillé en bois de buys, avecq son estuy de cuir noir, doré, doublé de velours rouge, prisé C l.

377. Item, ung grand tableau d'une *Charité*, sur bois, garnye de son chassis de bois peinct, prisé XV l.

378. Item, une petite image de la *Vierge*, de bois, prisée III l.

LE SCULPTEUR *JOSEPH CARIS*.

LA FONTAINE SAINT-MICHEL A TOULON.

(1780-1782.)

Dans sa réunion du 19 septembre 1780, le Conseil municipal de Toulon délibéra, à l'unanimité, de faire reconstruire la fontaine située sur le cours Saint-Michel, et celle de la place de la Halle[1], qui menaçaient ruine. Il décida en même temps d'employer 900 livres pour la première et de 3 à 4,000 livres pour la seconde. Des plans et devis furent dressés, les travaux de construction de ces deux fontaines devant être mis aux enchères pour être adjugés à ceux qui feraient les conditions les plus avantageuses à la communauté. L'intendant de la province, Mgr de Latour, approuva, dans toute leur teneur, les délibérations du Conseil[2].

D'après les comptes trésoraires, la dépense totale pour la fontaine Saint-Michel s'éleva à 2,375 livres 8 sols, dont 1,000 livres pour le prix de la fontaine avec la colonne; sur lesquelles 1,000 livres il fut prélevé 300 livres payées à *Antoine Ollivier*, maître tailleur de pierre, qui avait fait le socle, le piédestal en forme de réservoir, et quatre coquilles. Les 1,375 livres 8 sols restants servirent au payement de la main-d'œuvre des ouvriers, des pierres et autres matériaux, et de divers frais d'établissement[3].

Caris, en acceptant d'exécuter la fontaine Saint-Michel, avait compté sur les promesses, fallacieuses, s'il faut l'en croire, à lui faites par l'ingénieur Sigaud, qui, paraît-il, en traitant avec le sculpteur, l'avait laissé dans l'ignorance de la véritable somme allouée par le Conseil et approuvée par l'intendant. Les consuls, s'en rapportant à la somme de 900 livres votée en principe, et qu'ils croyaient avoir été acceptée par *Caris*, allouèrent néanmoins 1,000 livres à ce dernier après avoir prélevé sur cette dernière somme 300 livres dues au maître tailleur de pierre. Notre malheureux sculpteur ne reçut donc que 700 livres pour tout son travail, alors qu'il en avait déboursé presque autant, soit 537 livres 10 sols.

---

1. La fontaine Saint-Michel n'existe plus, mais celle de la place de la Halle, exécutée par l'architecte *Toscat* et le sculpteur *Chastel*, et qui coûta plus de 6,000 livres, se voit encore. Cette dernière, appelée de nos jours *Fontaine des trois dauphins*, est une œuvre d'art assez remarquable. Elle est bien conservée, seulement il est à craindre que, par suite d'une incurie coupable, elle soit bientôt ruinée. Depuis plusieurs années elle est envahie, dans son entier, par des plantes et des arbustes; ces derniers deviendront, en grandissant, les destructeurs du monument.

2. Arch. comm. de Toulon, série DD, 60-61.

3. Arch. comm. de Toulon, série CC, 371 à 376.

Lettres du sculpteur Caris *au sujet du payement de la fontaine Saint-Michel.*

I.

Aix, le 1er aoust 1782.

Monsieur,

Messieurs vos Consuls m'ayant fait offrir par vos mains sept cent livres pour le payement de la fontaine que j'ai fait, et ayant refusé, comme vous savés, de les accepter comme inférieures à sa valeur, je crois devoir m'adresser à vous pour vous dire que M. Sigaud, ayant mieux réfléchi sur cet ouvrage, a cru qu'il devait être porté à un prix plus haut; sa délicatesse cependant l'a empêché de statuer définitivement sur cet objet, jusqu'à ce qu'il en eut reçu l'ordre précis de Messieurs vos Consuls.

Veuliés donc, Monsieur, les engager à écrire à M. Sigaud pour qu'il fixe un prix convenable à mon ouvrage; je l'ai fait sous ses yeux, il sait le temps que j'ai mis pour le faire, les soins que j'y ai pris pour le rendre conforme à la beauté du modèle; ces diverses considérations, Monsieur, me flattent que son prix sera selon la justice, et que j'aurai lieu de me félicité d'avoir travaillé pour une ville qui sait apprécier les arts et les récompenser.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Jh Caris.

II.

A Aix, le 1er septembre 1782.

Messieurs,

Lorsque j'ai fait placer la fontaine à la place Saint-Michel, je remis mon compte, comme vous le savez, à M. Beaudin; depuis lors, j'ai parlé plusieurs fois à M. Sigaud qu'il devait en fixer le prix, et il m'a toujours renvoyé au voyage qu'il devait faire dans votre ville; il en est arrivé depuis peu dans celle-cy, j'ay luy ai demandé s'il avait fixé la valeur de ladite fontaine, il m'a répondu froidement qu'il n'en avait pas été question entre vous et luy; que dois-je penser, Messieurs, de ce silence à l'égard de mon ouvrage?

Si M. Sigaud peut avoir quelques raisons pour me faire languir et retarder mon payement, juste comme vous êtes, je me

flatte que vous voudrés bien donner des ordres pour que je sois payé selon le compte que j'ay donné, ou en ordonner l'estimation par des artistes juges compétent à cet égard. En attendant le droit de justice de votre part,

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

Jh Caris.

III.

A Aix, le 8 septembre 1782.

Messieurs,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 du courant.

Personne ne m'a prévenu de l'intention que vous aviez de ne dépenser que mille livres pour la fontaine que j'ai faite. M. Sigaud m'a dit seulement, lors de mon premier voyage à Toulon, que vous auriez 1,100 l. à dépencer, et que mes frais de voyage me seraient remboursé. En sus son premier dessein qu'il vous a présenté était effectivement de ce prix, mais il en a fait un second auquel il a supprimé le méridien projeté, il y a substitué des guirlandes de fleurs et de fruit, ce qui est infiniment plus long et plus riche. Lorsque M. Sigaud m'a dit que vous vouliez employer 1,100 l., il a entendu parler des ouvrages que j'avais à faire, non compris ceux du tailleur de pierre; je n'ai jamais rien dit à ce dernier à ce sujet, ni encore moins fait aucun traité avec luy. J'observai à M. Sigaud, lorsqu'il fit le changement du méridien pour des guirlandes, que ceci faisait une augmentation du prix; il me répondit qu'il l'entendait de même, que je n'avais qu'à travailler et qu'il règlerait tout. D'après cette assurance, j'ai mis la main à l'œuvre, j'y ai donné tous mes soins, vous avés parus en être satisfait, et pour récompense vous m'offrez aujourd'hui moitié du prix que l'ouvrage vaut. Si je ne deveis recevoir que 1,000 l., mes journées ne me reviendraient pas à 5 sols; vous sentés, Messieurs, qu'il n'y aurait pas de la justice; il ne faut pas que vous surpayés, mais il est juste que je reçoive le juste prix de ma sueur et de mes talens, quelques médiocres qu'ils soient. Si je ne craignais pas de trop dire, j'avouerai que je crains que la confiance que vous aviez donné à M. Sigaud ne soit diminuée, et il ne m'appartient pas d'entrer dans ces raison, mais l'effet de votre

mécontentement, si vous en avez, ne doit pas retomber sur moy qui ai employé de bonne foy mon temps, mes talens et mon argent pour vous; j'ose donc espérer de votre justice, et elle est mon unique ressource, que vous ne permetrés pas que je perde, et que vous ordonerés que je sois payé au prix que mon ouvrage vaut.

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

J^{h} Caris.

IV.

A Aix, le 17 septembre 1782.

Messieurs,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 du courant. Je vois avec bien du regret que vous avés toujours l'intention de ne me payer que 1,000 l. pour la fontaine que j'ai faite, j'espérois que ce que j'ai eu l'honneur de vous faire observer par ma lettre du 8 du courant suffirait pour justifier que je n'ai jamais sçu que vous ne vouliez dépenser que 1,000 l., que je n'ai pas traité avec le tailleur de pierre de Toulon pour les ouvrages qu'il a faits, et que mon ouvrage, puisque vous en êtes contents, devait être payé à sa juste valeur, quand même vous auriez dit à M. Sigaud que vous ne vouliez dépenser que 1,000 l., s'il m'a fait faire un ouvrage de 1,200 l., le devez vous moins payer? N'arrive-t-il pas tous les jours qu'un particulier qui veut faire un édifice fixe à son architecte la somme qu'il veut dépenser; si le plan de celui-ci occasionne une dépence qui excède ses limites, est-il moins obligé de payer aux ouvriers le montant de leurs ouvrages; le particulier qui éléverait une semblable difficulté ne trouverait pas même de deffenseur. Il n'y a peut-être aucun de vous à qui le cas ne soit arrivé; pourquoi, en corps de communauté, voudriez-vous me faire une injustice que vous ne fairiés pas comme particulier.

J'ai l'honneur de vous remettre ci-après la note de mes déboursés, que je peux justifier par les quittances que j'ai en mains.

Pierres de la carrière	36 l.	» s.	111 l. 4 s.
Plus	56	»	
Pierres de la démolition du palais.	18	»	
Pour le faire portez chez moy .	1	4	

Tailleur de pierre	130	»	144	»
Plus	14	»		
Un exper envoyé à la carrière pour bien choisir les blocs . . .	2	»	5	»
Plus le voyage que j'ai fait moi-même	3	»		
Caisse payés au menuisier. . .	36	»	36	»
Payé pour faire charger la fontaine sur la charette d'Aix à Toulon			1	»
Payé au sieur Marc que j'ai employé dans mon atelier pour tomber le gros de la pierre.			120	»
Je dois payer au sieur Ollivier de Toulon, suivant nos accords, pour achever les congellations de ladite fontaine			24	»
Mon voyage à Toulon avec un sculpteur que j'ai deffrayé . . .			96	»
			537 l.	4 s.
Mon compte remis à M. Beaudin monte à 1,200 l. Mon travail serait alors payé à			662 l.	16 s.
			1,200 l.	» s.

Si sur les 662 l. 16 s. qui me reviennent vous en retranché 200 sur mon mémoire, 300 pour payer le sieur Ollivier pour le pied destal, il ne me restera que cy 160 l. 16 s. pour payer le modèle que j'ai fait qui m'a coûté mon argent en bois et en cire, un chapiteau que M. Sigaud m'a fait changer lorsqu'il a été fini, et ma sculpture.

Si vous trouvés, Messieurs, que cela soit juste, je dois croire que vous êtes dans la bonne foy et que vous ne croyez pas me faire injustice, mais moi qui suis bien persuadé que je serai lézé, je vous prie de convenir de deux experts ou amis communs qui estimeront mon ouvrage, y compris les modèles que j'ai fait, et le chapiteau qui est devenu inutile, et je vous donne ma parole que je m'en raporterai à ce qu'ils décideront. Comme je ne dois pas craindre que vous veuilliez me faire une injustice de propos

délibéré, j'ose espérer que vous ne me refuserés pas cette voie honnête de conciliation. . . . .

Vous me faites l'honneur de me dire qu'un sculpteur d'Aix a dit qu'au prix de 1,000 l., tout compris, il voudrait tous les jours trouver un pareil ouvrage. Celui-là a lui-même jugé ses talens, vous en trouveriez tel autre qui serait assez payé de 600 l.; mais, sans amour propre, je crois que j'ai gagné davantage, la preuve en est que je m'en raporte à la décision de deux amis communs capables de dessider.

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

J[h] Caris.

V.

A Aix, 1[er] X[bre] 1782.

Messieurs,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 17 septembre dernier, qui est demeurée sans réponse, j'ai gardé le silence, j'ai cru que vous ne vous decideriés que d'après l'estimation que M. Sigaud fairait de mes ouvrages; divers voyages qu'il a faits et la tenue des États où il a été obligé d'assister ne m'ont pas permis de solliciter qu'il s'occupa de l'examen de mon compte.

Depuis qu'il est de retour, je l'ai justamment prié de le vérifier, ce qu'il a fait avec beaucoup d'attention, il a poussé la rigueur de son examen jusques à s'informer des ouvriers si tout ce que j'ai passé en compte leur avait réellement été payé; je passe sous silence tout ce qua de mortifiant pour moy cette meffiance; après tout il a convenu que mon compte étois porté à sa juste valeur, et qu'il n'était pas juste d'y rien diminuer, mais que sa place l'obligeait toujours à faire quelque petit rabais, il a même exigié que j'y consentisse, je n'ai pas dû devoir lui refuser cette satisfaction, mais je lui ay dit qu'un rabais tout au plus de cent livres était un sacriffice audelà de mon beneffice, et que j'espérais qu'il n'en exigerait pas d'avantage. Il m'a promis de vous écrire par le courrier d'aujourd'hui. J'ose espérer, Messieurs, que sa lettre mettra fin aux désagrément auxquel je suis exposé depuis longtemps et que votre réponce sera favorable.

Je suis avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

J[h] Caris.

(Arch. comm. de Toulon, série BB, 498-1050, carton.)

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

PETIT.

CXLI. **Petit.** — 1878.

Ici — reposent — M. *Savinien Petit*, — 1816 † 1878. — Regrets éternels... — Seigneur j'ai aimé la beauté de votre maison — et le lieu où habite votre gloire. — Ps. XXV. — Mme Savinien Petit, née Pontois, — décédée le 5 juin 1880, à l'âge de 67 ans. — Je crois en un seul Dieu, père tout-puissant. — J'ai chéri le Seigneur et il exaucera ma voix suppliante. — Il a écouté ma prière, je l'ai prié tous les jours de ma vie. Ps. 114. — Regrets éternels de sa nièce.

(Montparnasse, 13e division.)

(*A suivre.*) H. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Tuetey (Alexandre). — *Le graveur lorrain François Briot*, d'après des documents inédits, avec un portrait par Ch. Goutzwiller. Paris, Charavay, 1887, in-8°, 38 pages. — Ce travail, qui a paru d'abord dans les Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard et dont le tirage à part vient d'enrichir une des collections formées par la Société de l'histoire de l'Art français, mérite tout particulièrement l'attention de nos lecteurs, car il apporte des faits nouveaux et décisifs sur un des points les plus obscurs de l'histoire de l'art au xvie siècle. Les seuls points authentiques connus jusqu'ici de la vie de *François Briot*, l'auteur de la fameuse aiguière en étain, avaient été révélés à un des congrès de la Sorbonne par M. Auguste Castan. Seulement, le savant conservateur de la Bibliothèque de Besançon avait été trop loin en concluant de la présence de *Briot* à Montbéliard pendant une vingtaine d'années, de 1596 à 1615, que l'artiste était Franc-Comtois et probablement originaire de Montbéliard. M. Tuetey a repris la question et l'a élargie. On doit lui savoir gré, à lui comme à la Société de Montbéliard, de s'être incliné devant l'évidence des faits, sans chercher par de petits artifices à dissimuler l'importance des documents qui enlèvent à la vieille ville franc-comtoise une gloire dont elle venait d'être récemment dotée. *François Briot*, potier d'étain, était originaire de Damblain, en Lorraine. Il le déclare lui-même; or, personne ne le savait mieux que lui. Il est donc né dans la même ville que *Nicolas Briot*, le célèbre graveur de monnaies; il devient donc au moins fort vraisemblable qu'il existait entre les deux artistes des liens de parenté. Mais à quel degré étaient-ils parents? C'est ce qu'il est impossible de déterminer pour le moment. Ajoutons que *François*, comme *Nicolas*, était protestant. En 1580, il s'établit à Montbéliard pour y exercer la profession de potier d'étain; il y reste jusqu'en 1616. C'est pendant cette période de trente-six ans, évidemment la plus féconde de sa vie d'artiste, que M. Tuetey a pu le suivre pas à pas, dans les archives de Paris et dans celles de Montbéliard.

Le mérite de notre artiste lui valut une haute situation officielle. Il eut le titre et les fonctions de graveur en titre de la maison princière de Montbéliard et exécuta plusieurs médailles qui portent sa signature F. B. C'est très probablement dans sa patrie d'adoption qu'il exécuta l'aiguière et le bassin célèbres où il eut soin de laisser son médaillon comme la plus authentique des marques d'origine. Les pièces publiées par M. Tuetey ne laissent pas de doutes sur l'identité du potier d'étain et du graveur de médailles. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des actes de toute nature et des pièces de procédure où il a suivi les traces de son héros. Nous présenterons seulement une observation au sujet du fameux plat qui a fait depuis longtemps la réputation de *Briot*. M. Tuetey admet avec M. Bapst « que les belles pièces de cet artiste avaient préalablement été gravées, comme pour une médaille, et coulées ensuite dans un moule de métal. » Il est en effet question de moules de cuivre dans les pièces qui viennent d'être publiées; mais leur existence n'implique pas que le plat d'étain ait été coulé. Il nous semble qu'une pièce de cette nature devait être frappée comme une médaille, surtout quand on employait à sa reproduction un métal aussi malléable que l'étain. De même pour l'aiguière qui aurait été faite, dans ce cas, en deux ou plusieurs morceaux séparés, puis soudés. Cette hypothèse trouverait une confirmation dans ce fait avancé par M. Castan « que *François Briot* fut le premier à essayer et à patronner le balancier monétaire inventé par *Nicolas Briot.* » Un balancier puissant était d'une grande utilité pour frapper des pièces en étain d'une vaste dimension. L'examen des œuvres originales pourrait seul permettre de trancher en connaissance de cause la question, qui ne nous paraît pas avoir été examinée d'assez près jusqu'ici, du mode de fabrication de l'aiguière et du plat de *François Briot*. — J.-J. G.

J. Hédou. — *Jean de Saint-Igny, peintre, sculpteur et graveur rouennais.* Rouen, Augé, 1887, in-8°, 54 pages. — Dans cette notice, parue d'abord dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, l'auteur s'est inspiré des recherches de ses devanciers et surtout de la fine et pénétrante étude publiée jadis par M. le marquis de Chennevières dans le premier volume de ses *Peintres provinciaux*. Aux faits déjà connus, M. Hédou a su ajouter des découvertes intéressantes présentées sous une forme alerte et spirituelle. Il faut lire surtout les tribulations du chercheur qui s'est juré de mener à bonne fin le dépouillement de l'état civil rouennais et qui est obligé de s'arrêter dès les premiers registres sous peine de perdre la vue à cause des difficultés que présente le déchiffrement des écritures du xvi° siècle. S'il n'a pas pu découvrir la date de la naissance de *Saint-Igny*, notre confrère a été plus heureux pour une autre célébrité normande, *Adrien Sacquespée*. Il résulte de la copie d'un acte, déposé chez un notaire de Caudebec, que l'artiste était né le 17 juillet 1629 et fut mis en apprentissage par un contrat bien régulier chez *François Garnier*, maître peintre à Paris. M. Hédou expose en toute franchise quelques scrupules suggérés par M. de Beaurepaire sur l'identité de cet *Adrien Sacquespée*. Mais il ne faut pas exagérer même la prudence, et nous tenons pour bien et dûment acquise à l'histoire la date donnée par l'acte entrevu seulement par M. Hédou, et dont d'ailleurs la publication est promise en même temps que celle du contrat d'apprentissage. — J.-J. G.

SCULPTEURS DE LYON.

(XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.)

Actes de baptême, de mariage et de sépulture recueillis par M. Natalis Rondot.

Nous avons écrit en 1884 un essai sur les sculpteurs de Lyon, et cet essai est compris dans la collection de travaux publiés sous le patronage de la Société de l'histoire de l'Art français.

Nous avons fait connaître alors les noms de 264 sculpteurs qui ont travaillé à Lyon du XIVe au XVIIIe siècle. Les uns étaient nés à Lyon; les autres étaient originaires d'autres villes de France ou étaient étrangers. Vingt-deux sculpteurs étaient dans ce dernier cas, et quatorze de ceux-ci étaient Flamands.

Nous avons découvert depuis lors plusieurs autres sculpteurs.

Pour ne pas retarder la publication des résultats généraux de nos recherches sur les artistes et les maîtres de métier lyonnais, nous avons résolu de donner d'abord une notice abrégée de chacun d'eux. Ce sera une autre tâche de mettre plus à profit les pièces originales qui font connaître les principaux ouvrages de chaque maître et d'aborder l'étude des monuments.

La quantité des documents que nous avons trouvés dans les archives et que nous avons transcrits est trop grande pour que nous puissions en présenter la plus grande partie dans aucun travail; nous nous proposons d'en donner un certain nombre de chaque sorte.

On trouvera ci-après des extraits des registres des paroisses de la ville de Lyon qui se rapportent à des sculpteurs. Ces registres sont conservés dans les archives communales de Lyon.

Laurent DE SAINT-PRIEST.

(..1515-1548.)

1. Item, le xxve (augustus m vc xxxvij — 1537), fut baptisée Catherine, fillie de *Laurens de Seinct Priet.* Parrein (en blanc), marreyne Catherine Chorelle.

(Extrait du registre des baptêmes faits à l'église Saint-Pierre-le-Vieux dans les années 1532 à 1545.)

2. Item, le lundi xiiije (de janvier mil vc xl — 1540), fut bap-

tizé Ambroyse, filz de *Laurens* l'imagier. Parrein (en blanc), marreynes, Mille fame de Laurens Salade et la fame de Jehan Vollant. En ce jour tonna bien fort.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Pierre-le-Vieux dans les années 1532 à 1545.)

Philippe LALYAME.

(..1599-1623.)

3. Le xij[e] du moys de mars 1603 fut baptisé Jane, fille à M[e] *Philippe Laliame*, architecteur à Lyon, et à Adrienne Baron, ses père et mère. Son parrin a esté M[e] *Habrahan Bernard*, m[e] masson audit Lyon; sa marreyne a esté Jane Le Gras, fille à mons[r] l'ussier Le Gras, et a esté baptisé par moy vicayre.

(Signé :) Cohard.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Pierre-le-Vieux.)

4. Jehan Baptiste, filz de M[e] *Phillippe Laliame*, sculpteur, et de Adriane Baron, sa femme, a esté baptizé et porté sur les sainctes fondz de l'esglise Saincte Croix ce second jour du moys de juilliet mil six centz et quatre, par M[e] *Laurens Grosbonnet*, masson de ceste ville de Lyon, et marraine Marguerite Marlain, fille de feu Claude Marlin, et ce par moy soubzsigné, vicaire de l'église Sainte Croix.

(Signé :) J. Rolland.

(Registre des baptêmes faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1599 à 1611.)

5. Chaterine, fille de M[e] *Phellippe Laliame*, sculpteur et architecteur de ceste ville de Lyon, et de Adrienne Baron, sa femme, a esté baptizé le quatriesme jour du moys de juin mil six centz et six, et a esté son parrain *Paquost Simon*, m[e] orfeuvre de ceste ville, et marraine Jeanne du Boys, femme de M[e] Jehan Moyro, m[e] serreurier à Lyon, et ce par moy commiçaire soubzsigné en ladicte esglize Sainte Croix, 1606.

(Signé :) Ploton.

(Registre des baptêmes faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1599 à 1611.)

6. Marie, fille naturelle de *Phillibert Lalyame*, m[e] scruptueur à Lyon, et de Anne de Ceur, a esté baptizée en l'église parochialle Sainte Croix de Lyon, le 3[e] du mois de juin 1613. Et a

esté parrain sieur *Nicolas Guillaumont*, m^e orfebvre aud. Lyon, et marraine Anne Carrel, femme de Estienne Mallard, ouvrier en drap de soye aud. Lyon, et ce par moy soubzsigné, comiçaire en lad. église.

(Signé :) J. Rolland.

(Registre des baptêmes faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1611 à 1620.)

7. Le 22e may (1626), j'ay baptisé Ysabeau, fille de *Philibert Laliame*, maistre sculpteur, et de Clère de Belasque. A esté le parrain honneste *Simon Ardoin*, maistre sculpteur; marreine, dame Ysabeau Petit.

(Signé :) Bourdin.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1623 à 1626.)

8. Du vingt troisième décembre an que dessus (1628) a esté baptizée Philiberte Laliame, fille de *Philibert (Laliame)*, et de Claire de Bélasque. Son parrain a esté *Bernard Gay*, maistre masson; sa marrine, Philiberte André, par moy sobsigné.

(Signé :) Concorde, prestre.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1626 à 1630.)

Jean Thierry.

(1609-†1679.)

9. *Jehan*, filz de Jehan *Tierrj*, passementier, et de Jehanne de Reube, sa femme, demeurant en la petite maison Benoist Veisin de l'Arbresle, baptizé le 8 aoust 1609. Son parrain, Jehan Levrat, tournier, et marraine, Clauda Cousturier, femme de Barthélemy Bariot.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Saturnin dans les années 1606 à 1610.)

10. Le 11 juillet (1652), j'ay baptisé Catherine, fille de *Jean Thierry*, sculpteur, et de Anne Muguet, sa femme; le parrain, Pierre Muguet, marchand libraire; marraine, dame Catherine de Laurens.

(Signé :) Deneuache.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1650 à 1653.)

11. Le 25e dudit (juin 1679), à l'esglise, Me *Jean Thierry*, sculpteur, Mr Margat. 7 l. 10 s.

(Registre des mariages et des enterrements faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1674 à 1680.)

Voir le no 44.

Martin Hendricy.

(1614-1662.)

12. Ledict jour (15 février 1645), j'ay baptizé François, filz de *Martin Hendricy*, me sculpteur, et de Hélaine Vincent, sa femme. Parrain, sr François Pélissier, notaire royal de Saint-Estienne en Forest; marraine, dame Margueritte Pellissier, vefve d'Estienne Vincent, vivant marchand audict Saint-Estienne.

(Signé :) J. Benoist.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1644 à 1647.)

13. Léonard, fils de sr *Martin Hendricy*, me sculpteur, et de dame Marguerite Cellier, sa femme, sur les Terreaux. A esté baptizé ce premier juin mil six centz soixante (1660), et ont esté, le parrain, sr Léonard Cellier, et marreyne, dame Jeane Cousin.

(Signé :) Celier. *M. Hendricy*. Barrillier, vice.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Pierre et Saint-Saturnin dans les années 1660 à 1667.)

Voir le no 32.

Nicolas Bidau.

(1622-†1692.)

14. Ledit jour (27 mars 1663), j'ay baptisé Marie, fille de *Nicolas Bidau*, sculteur, et de Susanne Simond. Le parein, Mr *François Rembaud*, peintre, et la mareine, dame Marie Brunet. Rue Saint-Dominique.

(Signé :) *Rambaud*. Gris.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1661 à 1664.)

15. Ledit jour (4 novembre 1669), j'ay baptisé Alexandre, né le 3 du courant, fils de sr *Nicolas Bidau*, maistre sculpteur, et de dame Susane Simon, sa femme. Le parrin, sieur *Lucian Abraam*,

architecte; la marraine, dame Eléonore Job. Rue Saint-Dominique, chez La Fonds.

(Signé :) *N. Bidau. L. Abraham.* Eleonor Job. Froumand.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier.)

16. Adrian, fils de s^r^ *Nicolas Bidault*, sculteur du Roy, et de Suzanne Simon, sa femme, né advantier auprès de Saint-Clair, a esté baptisé le dernier septembre mil six cens quatre vingt deux par moy vicaire soubsigné. Ont estez parrain *Adrian Vandelcabel*, peintre, et marraine demoiselle Jeanne Rambeau, femme de sieur Claude de Nervo, marchand, qui ont signez.

(Signé :) *N. Bidau. Adrian Vander Cabel.* Jeanne Rambaud. Bernerd, vic.

(Registre des baptêmes, des mariages et des enterrements faits à l'église Saint-Pierre et Saint-Saturnin.)

17. Pierre, fils de s^r^ *Nicolas Bidaud*, scurteur du Roy, et de Suzanne Simond, sa femme, née vers Saint-Cler, a esté baptisé le troisième octobre mil six cens quatre vingt quatre, et ont estez parrain, s^r^ *Pierre Dermais*, marchand orfaivre; la marraine, Fleurie Perrin, femme de s^r^ Marc Sartre, bourgois, qui ont signez.

(Signé :) *N. Bidau. Pierre Dermes.* Fleurie Perrin. Bernerd, vic^e^.

(Registre des baptêmes, des mariages et des enterrements faits à l'église Saint-Pierre et Saint-Saturnin.)

18. Sieur *Nicolas Bidaud*, maistre sculpteur, aagé de soixante-dix ans, décédé hier au quartier de Saint-Clair, dans la maison de mons^r^ le trésorier des Champs, a esté inhumé dans l'église de Saint-Saturnin par moy curé soubsigné, ce 18e novembre 1692, et ont assisté au convoi s^r^ *Louis Mimerel,* aussy sculpteur, et *Adrien Vantrecabel*, peintre, qui ont signé.

(Signé :) *L. Mimerel. Adrian Vandel Cabel.* Chausse, curé.

(Registre des baptêmes, des mariages et des enterrements faits à l'église Saint-Pierre et Saint-Saturnin.)

Voir le n° 64.

Gilles GIROMOND.

(..1623-1626.)

19. Du mardy 10e décembre 1624 a esté baptizé Pierre, filz de *Gilles Giromond*, tailheur ou sculpteur en bois ou en pierre, et de Héleyne Fournier, ses père et mère. Parrain, sieur Pierre

Lansart, maistre tailheur d'habis audit Lyon, et marraine, dame Lucia Buffaire.

(Signé :) Poulleaux.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Paul dans les années 1621 à 1625.)

20. Le mercredy 16 décembre 1626 ont esté baptisez Simon et Anne, enfans gémeaux de honneste *Simon Hardoin*, sculpteur, et de Marie Lambert, sa femme. Parrain de Simon, *Simon Maupin*, ingénieur pour le Roy au gouvernement de Lionnois; la marraine, damoiselle Rayne Cloquemin. Parrain de Anne, honneste *Guy Barrier*, maistre peintre; sa marraine, damoiselle Anne de Balme. Demeure à la pile Fabvre.

(Signé :) P. Guilhon.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Paul dans les années 1625 à 1631, et des mariages faits à la même église dans les années 1632 à 1643.)

Voir le nº 7.

Clément GENDRE.

(..1626-1648.)

21. Le 19 (mars 1627), j'ay baptisé Pierre, filz de hon^e^ homme *Clément Gendre*, graveur, et de Hélène Chavanne, sa femme. Parrein, hon^e^ homme *Pierre Recordon*, fondeur ordinaire pour le Roy en son artilerit de Lyon ; marreine, dame Catherine Beton.

(Signé :) Turquet.

Mercière, viz. le bout du monde.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1626 à 1630.)

Bernard SIBRECQ.

(..1635-†1642.)

Voir le nº 22.

Gérard SIBRECQ.

(..1635-1643.)

22. Le 18 dudict (décembre 1637), j'ay baptizé Françoise, fille de *Girard Cibrec*, sculpteur, et de Jeanne Julliot, sa femme. Parrain, honneste *Bernard Cibrec*, aussi sculpteur ; marreyne, honneste Françoise Cointe.

(Signé :) Combet.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1633 à 1639.)

23. Ledit jour (18 novembre 1640), j'ay baptizé Marguerite, fille de s[r] *Girard Cybret*, m[e] sculpteur à Lyon, et de dame Jeane Julliot, sa femme. Parrain, sieur *Meraud Butavant*, m[e] fondeur, et la marraine, dame Marguerite Carron.

(Signé :) Aubert.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1640 à 1643.)

Voir le n° 39.

Mathias SIMON.

(..1639-1662.)

24. Ledict jour (31 aoust 1640), j'ay baptizé Susanne, fille de *Mathias Simon*, m[e] sculpteur, et de Marie Brunet, sa femme. Parrain, *Anthoine Jurine*, m[e] menuisier; marraine, dame Susanne Carra.

(Signé :) Benoist.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1640 à 1643.)

Jacques GUILLERMIN.

(..1640-1647.)

25. Ledict jour (15 may 1644), j'ay baptisé Jean Baptiste, fils de *Jaque Guillermin*, sculpteur, et de Jeane Cochet, sa femme. Parrain, *Jean Guillermin*, sculpteur; marraine, dame Anne Jeane Gain.

(Signé :) Peccoult.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1644 à 1647.)

Voir le n° 29.

Antoine COYZEVOX.

(1640-†1720.)

26. Le 29 septembre 1640, j'ay baptizé *Anthoine,* fils de *Pierre Quoyzeveau*, maistre menuisier, et à Ysabeau Morel, sa famme. Parrain, sieur Anthoine Blaise, notaire à Lyon; marraine, Claudine Bonardel, famme à Georges Jomard, boucher à Saint-Just.

(Signé :) Blaise. P. Benoist, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1640 à 1643.)

Marin Duhuan.

(.. 1641-1648.)

27. Ledit jour (11 aoust 1641), j'ay baptisé Gaspard, filz de *Marin Duhuan*, sculpteur, et de Catherine Gabouret, sa femme. Parrain, sieur Gaspard Leroy, escuyer; marraine, damoiselle Marie Magdelaine Leroy.

(Signé :) Deneuache.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1640 à 1643.)

Jean-Baptiste Guillermin.

(..1641-†1699.)

28. Ledict jour (4 février 1646), j'ay baptizé Claudine, fille de *Jean Guilhermin*, m^re^ sculpteur, et de Anthoinete Chritin, sa fame. Parrain, *Jean Chrittin*, m^re^ sculpteur; marraine, Claudine Chrittin.

(Signé :) J. Benoist.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1644 à 1647.)

29. Le dimenche 13 du présent mois de janvier (1647), j'ay baptisé Jacques, filz de *Jean Guillermin*, maistre sculpteur, et de Antoinette Cretin Bavon, sa femme. Parrain, *Jacque Guillermin*, aussy maistre sculpteur; marraine, Antoinette Griot.

(Signé :) *Jacque Guillermin.* Pacour.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1644 à 1647.)

30. Ledit jour (8 février 1648), j'ay baptisé Nicolas, filz de *Jean Guillermin*, m^e^ sculpteur, et de Anthoinette Cryten, sa femme. Le parrain, sieur *Nicolas Jaquin*, m^e^ sculpteur; marraine, Claudine Guillermin.

(Signé :) Deneuache.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1647 à 1650.)

Voir le n° 25.

Jean Chrittin.

(..1644-1646.)

Voir le n° 28.

Jean VANIER.

(..1644-1654.)

31. Ledit jour (14 avril 1650), j'ay baptisé Claude, fils de sieur *Jean Vagnyer*, maistre sculpteur, et de Marguerite Brun, sa femme. Le parrain, sieur *Claude Chanau*, maistre masson; marraine, dame Jeane Robert. Place Confort, asne qui raille.

(Signé :) Jeann Robert. Deneuache.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1647 à 1650.)

François JACQUIN.

(..1646-1666.)

32. L'an 1651 et le 12 février, j'ay baptisé Anne, fille de *François Jaquin*, sculpteur, et de Catherine Balif, sa femme. Parrain, sieur *Martin Hendricy*, m^re^ sculpteur; marraine, Anne Poisat.

(Signé :) Lacour.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1650 à 1653.)

33. Ledit jour (30 mai 1658), j'ay baptisé Anthoine, fils de sieur *François Jacquin*, sculpteur, et de Catherine Bailly, sa femme. Parrain, sieur *Anthoine Jacquin*, sculpteur; marraine, dame Claudine Majard.

(Signé :) *Anthoine Jacquin.* Prost.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1657 à 1661.)

Voir le n° 43.

Georges HUMBERT.

(..1646-1674.)

34. Ledit jour (15 septembre 1666), j'ay baptisé Marie, née le 14 dudit, fille de *George Humbert*, maistre sculpteur, et de Françoise Faudoge, sa femme. Le parrain, Catelin Noël, ouvrier en fert blanc; la marraine, dame Marie Genevay, sa grand'mère.

(Signé :) Prost. C. Neel.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1665 à 1667.)

Nicolas JACQUIN.

(..1648-1658.)

Voir les n°s 30, 36 et 40.

Guillaume COYZEVOX.

(1652-1678.)

35. Le 19e (juin 1652), j'ay baptisé *Guillaume*, fils de *Pierre Coiseveau*, mre menuisier, et d'Ysabeau Morel, sa femme. Parrain, sr *Guillaume Perrier*, mre peintre; marraine, damoiselle Marie Bonvalot.

(Signé :) *Perrier.* Marion Bonuallot. Prost.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1650 à 1653.)

Voir le no 52.

Antoine JACQUIN.

(..1656-1666.)

36. Ledit jour (25 septembre 1657), j'ay baptisé Nicolas, fils de sieur *Anthoyne Jacquin*, sculpteur, et de dame Barthélemie Danthon, sa femme. Le parrain, sieur *Nicolas Jacquin*, de ladite profession; sa marraine, Claudine Ogier.

(Signé :) *Nicolas Jacquin.* Clémenson.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1657 à 1661.)

37. Ledit jour (20 novembre 1658), j'ay baptisé Germain, fils de sieur *Anthoine Jacquin*, maistre sculpteur, et de Barthélemye Danton, sa femme. Parrain, sieur *Germain Audrain*, graveur en taille douce; marraine, dame Marie Jacquin.

(Signé :) *Germain Audran.* Marie Jacquin. Prost.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1657 à 1661.)

38. Ledit jour (2 novembre 1665), j'ay baptisé Léonor, née le premier iour du courant, fille de sieur *Antoine Jaquin*, maistre sculpteur, et de Barthélemie Danton, sa feme. Le parrin, sieur *Gabriel Duturbet*, peintre; la marrine, Léonor Comba.

(Signé :) *Gabriel Destourbet.* Leonor Conba. Froumand.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1665 à 1667.)

Voir le no 33.

François COUSTOU.

(..1657-1689.)

Claudine Coyzevox, sa femme.

39. Ledit jour (28 février 1638), j'ay baptizé Claudine, fille à

Pierre Coiseveau, m[e] menuysier, et de Ysabeau Morel, sa femme; parrain, *Girard Sibrecq*, m[e] sculpteur; marreine, Claudine Nicaud.

(Signé :) Aubert.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1633 à 1639.)

Voir les n[os] 51 et 52.

Nicolas Coustou.

(1658-†1733.)

40. Ledit jour (9 janvier 1658), j'ay baptisé *Nicolas*, fils de François Coustou, menuisier, et de Claudine Coiseveau, sa femme. Parrain, s[r] *Nicolas Jacquin*, doreur; marraine, dame Ysabeau Françoise Gey.

(Signé :) *Nicolas Jacquin*. Prost.

(Registre des baptêmes faits à Saint-Nizier.)

Marc Chabry.

(..1660-†1727.)

41. Magdeleine, fille de *Marc Chabry*, maistre sculpteur, et de Marie Blampignon, sa femme, aagée d'un ans, decedé hier sur les Terraux, maison de M[r] *Mimerel*, a esté inhumé dans Saint-Saturnin par moy, vicaire soubsigné, le premier de décembre 1689, en présence *Joaquin Blampignion*, père de laditte femme, Pierre Entier, marchand cinturier, qui ont signés.

(Signé :) *J. Blampignon*. P. Antier. *L. Mimerel*. Eustace, uic.

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Saint-Pierre en 1689.)

42. Elisabet, fille naturelle et légitime de *Marc Chabry*, sculpteur à Lyon, et de Marie Blanpignon, les père et mère, a esté baptisée par moy, vicaire soubsigné, ce 18[e] septembre 1693, estant née le iour précédent; son parrain, s[r] Jean Andry, marchand bourgeois à Paris, et marraine, damoiselle Elisabet Blanpignon, fille de feu s[r] *Joachim Blanpignon*, marchand et maistre orphèvre audit Lyon, en présence des tesmoins soubsignez.

(Signé :) Andry. Eslisabet. *Marc Chabry*. P. Aubier. Theuenard. L. Carre. Pinet, vicaire.

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1692 à 1695.)

Claude Chapuy.

(..1665-1668.)

43. Le premier janvier 1666, i'ay baptisé Magdelaine, née le 31 décembre dernier, fille de *Claude Chapuy*, maistre sculpteur, et de Françoise Jaquin, sa femme. Le parrin, *François Jaquin*, maistre sculpteur; la marrine, Magdelaine Vougin.

(Signé :) *François Jacquin*. Magdeleine Uosgin. Froumand.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1665 à 1667.)

Jean Thierry.

(1669-†1739.)

44. Ledit jour (5 juin 1669), j'ay baptisé *Jean*, né hier, fils de *Jean Thierry*, sculpteur, et Anne Huguet, sa femme. Parrein, sieur Jean Trouslieur, maistre chirurgien; marreine, Jeanne Matillon, vefve d'Estienne Clément, marchant.

(Signé :) *Jean Thiery*. A. Rouvieres. Jeanne Mathillion. Jobart, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1667 à 1669.)

45. Le lundy vingtunième décembre mil sept cent trente neuf (1739) a esté inhumé à la grande procession dans un tombeau de cette église, par moy Prevost, curé soussigné, sieur *Jean Thyerry*, sculpteur ordinaire des roys de France et d'Espagne et ancien professeur de l'Académie Royale de peintures et de sculpture et bourgeois de Lyon, âgé d'environ soixante et dix ans, décédé hier, après avoir receu l'absolution et le sacrement d'extrême onction, laditte inhumation faitte en présence de sieur Pacot Thierry, marchand fabricant, petit neveu du deffunt, de sieur *Paul Guillot*, maître sculpteur, bourgeois de Lyon, neveu par alliance, et de sieur Antoine Cottier, marchand maître teinturier et bourgeois de Lyon, tous trois héritiers du deffunt, qui ont signés le présent acte.

(Signé :) Pacot Thierry. *Guillot*. A. Cottier fils. Borde. *Arlin*. François Sumas. Cottier... Rochefort Preuot, curé.

(Registre des baptêmes, des mariages et des enterrements faits à l'église Saint-Martin-d'Ainay dans les années 1737 à 1739.)

Voir le n° 61.

Michel MEYSIEU.

(..1670-1684.)

46. Ledit jour (13 juin 1683), j'ay baptisé Henry, né aujourd'hui, fils de sieur *Michel Meysieu*, maistre sculpteur, et de Claudine Oger, sa femme. Parrain, sieur *Henry Meysieu*, dudit art; marraine, Jeanne Meysieu, fille de sieur *Michel Meysieu.*

(Signé :) *Henry Meysieu.* Jeanne Mezxieu. *Michel Meyzieu.* Poulliet, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Claude PAILLET.

(..1671-1684.)

47. David, fils naturel et légitime de *Claude Pallet*, sculpteur à Lyon, et de Luce Guillon, les père et mère, a esté baptisé par moy vicaire en l'esglise Sainte-Croix ce 25e avril 1687; son parrain, honneste David Ducret, manellier de l'esglise collégiale de Saint-Nizier, et marraine, Anthoinette Monet, femme de Gilbert Ardiat (?), marchand quinqualleur audit Lyon.

(Signé :) Ducret. *Paillet.* Penchat. Pinet, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1680 à 1690.)

Benoît AMEQUIN.

(..1672-1690.)

48. Ledit jour (21 janvier 1773), j'ay donné la bénédiction nuptiale à *Benoist Amequin*, maistre sculpteur, et à Catherine Fourneau, habitans de la paroisse, ledit Amequin de la Platière avec remize et ladite Fourneau de ceste paroisse, en présence de Michel Fourneau, son père, et de sieur Louis Rondet, marchand.

(Signé :) *Benoist Amequin.* C. Journeau. M. Fourneau. L. Rondet. Margat.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1668 à 1682.)

49. Le onsiesme dudit mois (février 1683), j'ay baptisé Damien, né le 9e dudit, filz de sieur *Benoist Amequin*, sculpteur et minuisier, et de Catherine Fornosa, sa femme. Parrain, sieur Damien

Chevalier, procureur; marraine, damoiselle Marie de Nuisière, femme de François Valton, bourgeois de Lyon.

(Signé :) *Benoist Amequin.* Cheuâlier. Marie de Nuisieres. Bertrand, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Étienne PRADEL.

(..1673-1778.)

50. Le dixhuictieme novembre 1673, j'ay donné la bénédiction nuptiale à *Estienne Pradel*, sculpteur, et Françoise Bramereau, en présence de Antoine Bramereau, père de laditte, et Suange (?) Berger, beau-frère dudit Pradel, et de Fleury Gayet, cousin de l'espouze.

(Signé :) *Étienne Pradel.* A. Bramereau. Fleuris Gayet. Froumand, vicaire.

Contrat receu par Fauvjon le premier novembre 1673.

(Registre des mariages faits à l'église Saint-Nizier en 1673.)

Guillaume COUSTOU.

(1677-†1746.)

51. Ledit jour (1er mai 1677), j'ay ondoyé le fils né le 25e d'avril dernier de *François Coustoud*, mtre menuisier, et de Claudine Coisvaud, sa femme, avec permission de M. le grand vicaire.

(Signé :) Boion, vicaire. *F. Coustou.*

(Registre des baptêmes faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1676 et 1677.)

52. Ledit jour (29 novembre 1677), j'ay appliqué les saintes onctions de baptesme et donné le nom à *Guillaume*, né et ondoyé le premier du mois de may dernier par moy vicaire soussigné, fils de *François Coustoud*, menuisier, et de Claudine Coizevaud, sa femme. Parrain, *Guillaume Coizevaud*, sculpteur; mareine, Benoitte Bourdy, fille à Guillaume.

(Signé :) *F. Coustou. G. Coisevaux.* Benoitte Bourdict. Boion.

(Registre des baptêmes faits à l'église Sainte-Croix.)

Claude LE MOREL.

(..1679-1684.)

Voir le n° 56.

Nicolas CHRESTIEN.

(..1681-1690.)

53. Ledit jour (29 novembre 1682), j'ay baptisé Jean, né aujourd'hui, fils de *Nicolas Chrestien*, maistre sculpteur, et de Magdelaine Jacquin, sa femme. Parrain, sieur *Jean Emery*, maistre sculpteur; marraine, Jeanne Vialon, femme de François Buyet, tireur d'or.

(Signé :) Jaune Viallon. Leyssard, vicaire. *Jean Esmery*.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Voir le nº 60.

Simon GUILLAUME.

(..1681-1703.)

54. Ledit jour (20 août 1683), j'ay baptisé Pierre Bernard, né aujourd'hui, fils de sieur *Simon Guillaume*, maistre sculpteur, et de Marguerite Constance Pozon, sa femme. Parrain, sieur *Pierre Isenard*, sculpteur; marraine, damoiselle Marie Bidaud, fille de sieur *Nicolas Bidaud*, aussy sculpteur.

(Signé :) *P. Isnard*. Marie Bido. *Guillaume*. Leyssard, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

55. Ledit jour (11 may 1689), j'ay baptisé Aymé, né aujourd'huy, fils de sieur *Simon Guillaume*, sculpteur, et de Marguerite Constance Pojon, sa femme. Parrain, sieur *Aymé Degérando*, architecte; marraine, dame Fleurie Perrin, veuve de sieur Marc Satre, bourgeois.

(Signé :) *Degerando*. Fleurie Perrin. *Guillaume*. Leyssard.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1689 à 1691.)

Marc DESASSE.

(..1681-1683.)

56. Ledit jour (15 mai 1683), j'ay baptisé Claude, né le 23e dudit, fils de *Marc Desasse*, sculpteur, et de Anne Peyrard, sa femme. Parrain, sieur *Claude Morel*, maistre sculpteur et doreur; marraine, Louise Dubuisson, veuve de sieur Nicolas Eustace, bourgeois.

(Signé :) *C. Lemorel*. *Marc Desasse*. Leyssard, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Jacques VEVELET.

(..1682-1683.)

57. Ledit jour (22 août 1683), j'ay baptisé Gabriel, né hier, filz de *Jacques Vevelet* (ou Veveut) dit de Laune, sculpteur, et de Fleurie Pacalon, sa femme. Parrain, Gabriel Taconet, minuisier; marraine, damoiselle Susanne, fille Jacques Savarin, aussy maistre minuisier.

(Signé :) *J. de Laune.* Gabriel Taconet. Sauarin. Bertrand, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Gabriel REGNIER.

(..1682-1684.)

58. Ledit jour (1er avril 1683), j'ay baptisé Jean, né aujourd'hui, fils de *Gabriel Régnier*, sculpteur, et de Marie Jacquin, sa femme. Parrain, Jean Guillet, maistre gantier; marraine, Jeanne Bertaud, femme de *Martin Lemelletier*, peintre.

(Signé :) *Regnier.* J. Guillet. Leyssard, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Voir le n° 63.

Henri MEYSIEU.

(..1682-1685.)

Voir le n° 46.

Michel NOVEL.

(..1682-1689.)

59. Ledit jour (25 octobre 1682), j'ay baptisé Jeanne, née aujourd'huy, fille de sieur *Michel Nouvel*, maistre sculpteur, et de Philiberte Sauny, sa femme. Parrain, sieur Pierre Fumas, maistre taillieur d'habit; marraine, damoiselle Anne Velu, femme de sieur Anthoine Mollin.

(Signé :) Pierre Fumas. Velu. *Michel Nouel.* Foulliet, vicaire.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

60. Le vintsisiesme iour du mois d'octobre 1683, j'ay baptisé Louyse, née hier, fille de *Michel Nouvel*, maistre sculpteur, et de Susanne Miège, sa femme. Parrain, sieur *Nicolas Chrestien*,

menuysier et sculteur; marraine, Louyse Guérard, famme de Charles Marnas.

(Signé :) *Michel Nouel. Nicolas Chrestien.* Louyse Gayral. Poulliet.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Pierre GARNAUD.

(..1682-1690.)

61. Le neuvième jour du mois de juillet 1684, j'ay donné la bénédiction nuptiale à *Pierre Garnault*, sculpteur, fils de feu Pierre Garnault, marchant de Poitiers, et à Françoise Thierry, fille de feu *Jean Thierry*, maistre sculpteur de cette ville, et ce en suitte de la dispense de deux bans signée Morange, vicaire général, et en présence de sieur *Gaspard Arlin*, sculpteur, de Joseph Fournier, tourneur, et de sieur Jean Devert, libraire, et Mre Jean Claude Hebert, prêtre habitué de cette église.

(Signé :) *P. Garnau.* Françoisse Taierris. *G. Arlin.* J. de Vers. P. Calmont. Leyssard.

(Registre des mariages faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1681 à 1692.)

Pierre ISNARD.

(..1682-1693.)

Voir le nº 54.

Jean ÉMERY.

(..1682-1698.)

62. Le 7 (novembre 1690) a esté baptisée Antoinette, née le 7, fille de *Jacques Emerit*, sculpteur, et de Catherine Rosset, sa femme. Parrain, *Gaspard Arlin*, me sculpteur.

(Signé :) *Gaspard Arlin. Jacques Esmery.*

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1689 à 1691.)

Voir le nº 53.

François GIRIN.

(..1682-1706.)

63. Ledit jour (1er novembre 1682), j'ay baptisé Gabriel, né hyer, filz de *François Girain*, maître sculpteur à Lyon, et de Marie Jacquin, sa femme. Parrain, sieur *Gabriel Reigner*, maistre

sculpteur; marraine, Bénigne Jacquin, femme de Pierre Lamoureux. Rue Neuve, au Cocq d'or.

(Signé :) *Regnier.* Benigne Jacquin. *F. Girin.* Bertrand.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Étienne BRETON.

(..1683-1685.)

64. Ledit jour (29 janvier 1685), j'ay baptisé Suzanne, née hier, fille de *Estienne Breton*, maistre sculpteur, et de Perrette Egret, sa femme. Parrain, *Richard Charmetton*, peintre; marraine, Suzanne Simon, femme de sieur *Nicolas Bidaud*, maistre sculpteur.

(Signé :) Leyssard, vicaire. *R. Charmetton. Estienne Breton.* Susan Simon.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier dans les années 1682 à 1684.)

Gaspard ARLIN.

(..1683-1691.)

Voir les nos 61, 62 et 66.

Louis MIMEREL.

(..1688-1696.)

Voir les nos 18 et 40.

François BAZIN.

(..1704-1708.)

65. Sieur *François Bazin*, maistre sculpteur, demeurant dans la ville de Mâcon, originaire de Paris, comme il conste par son acte baptistaire signé Le Fer et plus bas légalizé par Mr Lenormand, grand-vicaire de Mgr de Paris, deuement controllé, et espoux advenir, d'une part; et damoiselle Marie Jossan, fille naturelle et légitime de Benoist Jossand et de deffuncte Jeanne Martin, habitant de Dargoire, authorisée par sondict père, ainsy que l'on assuré deux de ses cousins-germains, l'épouse advenir, d'autre part; lesquelles parties, après avoir esté publiées au lieu de Lantigné, diocèse de Mâcon, dans lequel ledict espoux a dict demeurer despuis dix années, et ladicte damoiselle despuis quatre années, ainsy que l'on attesté les parens de ladicte espouse, les publications deuement controllées et mises en bonne forme, au bas desquelles est le consentement, permission et remise du sieur Pera-

chon, curé dudict Lantignié, de luy signé en datte du cinquiesme du présent, qui leur laisse la faculté de se marier où il leur plaira, et ayant esté spécialement choisy par messire Roger de Damas de Marillac, grand-vicaire de Monseigneur de Lyon, par son ordre verbal, et ayant esté dispensé de domicille aussy par ledict seigneur grand-vicaire, attendu l'establissement qu'ils viennent prendre dans ladicte ville, je soubsigné, prebstre et vicaire de l'église parroissiale Sainte-Croix de Lyon en ladicte qualitté, ay imparty la bénédiction nuptialle et le sacrement de mariage au sieur François Bazin et demoiselle Marie Jossan, n'ayant recogneu aucun empeschement, dans ladicte église le vingt deuziesme jour de novembre mil sept cent quatre (1704), en présence de sieur *Chrestien Roter*, peintre à Lyon, de sieur Jean Champenois, conseiller du Roy et substitut de son procureur en l'eslection de Lyon, de sieur Jean Nérondat, marchand maistre apothiquaire, demeurant à Saint-Symphorien-le-Château, et sieur Aymé Martin, maistre ciergier à Lyon, lesdicts sieurs Martin, Nérondat et Champenois, parens de la dicte épouse, qui ont signés avec l'espoux et l'espouse.

(Signé :) *François Bazin.* Marie Jossan, Champenois. *Chritan Rotter.* J. Nérondat. Madegne Jossan. Martin. Cath^e^ Vachet. Potier, vicaire.

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Sainte-Croix dans les années 1701 à 1704.)

Jean Arlin.

(..1706-1708.)

66. Ledit (26 avril 1708), j'ay baptisé Louis, né auiourd'huy, fils de *Jean Arlin*, m^e^ sculpteur, et de Claudine Obry, sa femme. Parrain, *Louis Novel*, dudit art; marraine, Catherine Arlin, fille de deffunt *Gaspard Arlin*, dudit art.

(Signé :) *Arlin. Louis Nouel. J. Arlin.* Petit, uic.

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Saint-Nizier en 1708.)

Louis Dublot.

(..1707-1708.)

67. *Louis Dublot*, sculpteur, fils de Louis Dublot, laboureur de Mousselle, diocèse de Paris, et de Geneviefve Bled, sa femme, se marie, le 31 janvier 1708, avec Marie Evrard, fille de Claude Evrard, marchand de Tournus...

Présents : *Simon Vacher*, sculpteur.

(Signé :) *Simon Vacher. Louis Dublot.*

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Saint-Nizier en 1708.)

Claude FAYTTAN.

(..1707-1708.)

68. Ledit (29 février 1708), j'ay baptisé François, né hier, fils de *Claude Fetan*, sculpteur, et de Jeanne Rouillier, sa femme. Parrain, François Chanal, mᵉ ouvrier en soye; marraine, Louise Naville, femme de Cathelin Poyet, dudit art.

(Signé :) *Fayttan.* F. Chanal. Petit, uic.

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Saint-Nizier en 1708.)

Simon VACHER.

(..1708-1712.)

Voir le nº 67.

Paul GUILLOT.

(..1737-1739.)

Voir le nº 45.

Nicolas-Moïse MURIAU.

(..1746-1748.)

69. Ledit (26 avril 1748), j'ay baptisé Marie, née de ce jour, fille de *Nicolas-Moyse Muriau*, sculpteur, et de Anne Suchet, son épouse. Le parrain, Pierre Chantre, boussetier, et la marraine, Marie Bonne main, fille illitérée de ce enquise.

(Signé :) *Muriau.* P. Chantre. Salaise, vicᵉ.

(Registre des baptêmes faits à l'église Saint-Nizier en 1748.)

Alexis FAUCONNET.

(..1749-1751.)

70. Le vingt quatre aoust mil sept cent cinquante un, je soussigné, vicaire, ay baptisé Estiennette, née aujourd'huy du mariage d'*Alexis Fauconnet*, sculpteur, et de Margueritte Margouzet, ses père et mère; son parrain a été François Girard, mᵉ menuisier, et la marraine, Estiennette Margouzet, épouse de Jacque Grillet, colporteur, qui ont signés, avec le père cy présent ont été témoins.

(Signé :) *Alexis Fauconnet.* Girard. Fede. Crepin Greppo.

(Registre des baptêmes, des mariages et des sépultures faits à l'église Saint-Pierre-le-Vieux dans les années 1751 à 1759.)

Clément JAYET.

(..1762-1770.)

71. Dorothée, née d'hier, fille de sieur *Clément Jayet*, sculpteur de l'Académie de peinture et de sculpture, et de Magdeleine Drojat, son épouse, a esté baptisée par moi vicaire soussigné le vingt-quatre septembre (1770). Le parrain a esté sieur Camille Drojat, ayeul maternel de l'enfant, et la marraine, Dorothée Gayet, épouse du susdit sieur Drojat, ayeule maternelle de l'enfant, qui ont signé avec le père.

(Signé :) *Clément Jayet.* Drojat. Caterine Drojat..... Drojat Gayet. Marquet, vicaire.

(Registre des baptêmes, des mariages et des enterrements faits à l'église Saint-Martin d'Ainay dans les années 1768 à 1770.)

TABLEAUX FRANÇAIS A QUÉBEC.

En 1852, l'un de mes camarades de jeunesse, Jules de Longpré, d'une ancienne famille française, devenue américaine par suite de la révolte de Saint-Domingue, m'envoyait la note suivante, qui pourrait fournir un chapitre à l'*Inventaire général des richesses d'art de la France.* Longpré venait de visiter le Canada avec son ami M. Henry de Saint-Georges, fils du fondateur de Chicago, et, passant par Québec, il avait, en bon souvenir de moi, qu'il savait curieux des œuvres de nos artistes nationaux, noté ce qu'il avait rencontré là des peintures de la mère patrie, si chère encore aux Canadiens.

« Principaux tableaux du *Couvent des Ursulines de Québec* (on y trouve aussi le tombeau du marquis de Montcalm, tué à la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759) : Notre Sauveur montrant son cœur aux Religieuses, par *Le Sueur.* — Le rachat des chrétiens capturés par les Algériens, de *Restout.* — La communion de saint Jérôme; copie du *Dominiquin.* — Jésus-Christ se mettant à table chez Simon, par *Champagne.* — La pêche miraculeuse, par *de Dieu.* — Le portrait de notre Sauveur prêchant, par *Champagne.*

« Dans la *Chapelle du Séminaire :* Jésus-Christ et la Samaritaine au puits, par *Lagrenée.* — Le portrait de notre Sauveur sur

la croix, par *Monet*. — Les religieux de la Thébaïde, par *Guillot* (?). — Terreur de saint Jérôme à la vision du jour du Jugement dernier, par *d'Hullin*. — L'Ascension de Jésus-Christ, par *Champagne*. — La fuite de Joseph en Égypte, par *Vanloo*. — Deux anges, par *Le Brun*. — Le jour de la Pentecôte, par *Champagne*. — Saint Jérôme écrivant, par le même.

« A l'*Hôtel-Dieu* : la Nativité, par *Stella*. — La Vierge et l'Enfant Jésus, par *Coypel*. — La vision de sainte Thérèse, par *Menageot*. — Méditation de saint Bruno, par *Le Sueur*. — Le martyre de deux prêtres, par *Brébœuf* (?).

« A la *Cathédrale* : une descente de croix, par *Van Dyck*. — L'apôtre Paul, par *Carlo Maratti*. — La naissance du Christ, par *Annibal Carrache*. — Le jour de la Pentecôte, par *Vignon*.

« Voilà, mon cher Chennevières, ajoutait Longpré, ma petite récolte en pays soi-disant sauvage. Je vous la donne avec cette naïveté du plus pur des Yankees ; on m'a dit *croyez* et j'ai *cru*. Homme civilisé ! je crains bien qu'il n'en soit pas de même pour vous..... »

Je crois, moi, que mon ami avait tort de se tant défier des noms qui lui avaient été dits là-bas. Il ne nous répugne nullement de penser que la France avait envoyé à Québec, pour la décoration des églises et chapelles de la plus belle et de la plus française de ses colonies, des tableaux d'artistes alors très renommés, tels que *Restout*, *Vanloo*, *Coypel*, *d'Ulin*, *Lagrenée*, *Ménageot*, *Monnet*, l'élève de *Restout* ; ou ceux de la génération antérieure : *Champaigne*, *Vignon*, *Stella*, *Le Brun*, *Ant. Dieu*. Le « Sacré Cœur » de *Le Sueur* est peut-être un peu douteux. Je ne reconnais pas bien les noms de *Guillot* et de *Brébœuf*, mais quoi d'impossible à ce que des gouverneurs du Canada, d'une générosité telle que celle des Montcalm, chez qui le goût le plus magnifique des arts montrait encore, il y a à peine un demi-siècle, leur vaste hôtel de Montpellier rempli des plus rares merveilles de la peinture, aient cru devoir enrichir les monuments religieux de leur capitale canadienne de quelques tableaux de *Van Dyck*, de *Carlo Maratti* et d'*Annibal Carrache* ! Donc je tiens comme très probables et même comme très sûres la plupart des curieuses attributions rapportées de Québec par mon ami Jules de Longpré.

Ph. de Chennevières.

AUTOGRAPHES DE SCULPTEURS.

COMMANDES, CONTRATS, QUITTANCES, ANECDOTES, NOTES BIOGRAPHIQUES.

ROGER, MAZELINE, PASQUIER, FLAMEN, LESPINGOLA, CHABRY, ARCIS, ROUBILLAC, PIGALLE, PAJOU, DUVIVIER, MONOT, LEMOT, ROLAND, CANOVA, DUPATY, ANDRIEU, NANTEUIL, ROMAN, PETITOT, JALEY, PRADIER, CARPEAUX, TUBY, JOUVENET, GIRARDON, CHAUDET, CHINARD, GATTEAUX, SIMART, RUDE, CLESINGER, MARCELLO, DUBOIS, BOUCHARDON, DE BAY, CORTOT.

Cinq cents lettres d'artistes! Quel trésor à rendre envieux l'homme le plus modéré! Quelle source de renseignements pour l'écrivain d'art! Ce portefeuille hors de pair, ouvert devant nous par M. Étienne Charavay, sera prochainement dispersé au vent des enchères[1]. Et les curieux et les historiens ne sauront où se reprendre pour obtenir une signature, une date, une anecdote, un contrat dont la tranquille possession les eût faits heureux pendant toute une vie! Car l'autographe a cela de singulier qu'il est aimé d'abord pour lui-même et ensuite pour ce qu'il raconte. Une lettre de *Prud'hon*, fût-ce une lettre banale, est recherchée à l'égal d'un croquis. Somme toute, l'un et l'autre ne sont-ils pas sortis de la main du maître? Pendant quelques secondes n'ont-ils pas occupé sa pensée? A travers ces lignes incorrectes, tracées à la hâte, ne découvrons-nous point le rêve de l'auteur, ses larmes ou son sourire?

Si tel est le charme d'un simple billet, quel ne doit pas être l'attrait d'une lettre importante, datée, signée, renfermant un fait ignoré? Ce n'est plus seulement l'amateur qui la convoite, c'est le philosophe, le critique, l'homme du livre, car le témoignage inattendu d'un autographe inédit équivaut à une révélation d'outre-tombe. Une pareille pièce est un document.

Soit, mais nous nous souvenons du mot de Mme de Sévigné qui, parlant d'elle-même, écrivait : « Il y a beaucoup de landes dans mes lettres, avant que de trouver la prairie. » Cette parole appelle la réflexion. Elle est un jugement applicable non pas aux seuls écrits de Mme de Sévigné, mais à ceux de tous les épistoliers. La lettre admet l'abandon, les digressions, le détail, les riens

1. Vente des 7 et 8 novembre 1887.

charmants de la causerie à deux; la lettre exclut le plan préconçu, elle a peur de toute méthode, de toute tradition. Elle est une forme ailée, fugitive, donnée, pour un jour, à la pensée. « Il est impossible de dire quels sont les éléments du style épistolaire : les autres genres ont des règles, celui-là n'a que des secrets. » C'est Victor Hugo qui s'exprime de la sorte. Eh bien ! les « landes » de Mme de Sévigné, les « secrets » dont parle le poète, faits pour enlever à la lettre le caractère de sévérité, de concision qui conviennent au document, sont moins visibles dans les lettres d'artistes que dans les autographes de littérateurs. L'artiste n'écrit qu'à son corps défendant. La plume n'est pas son outil, aussi lorsqu'il la prend n'est-ce point, comme tant d'autres, par désœuvrement, mais parce qu'un devoir s'impose à lui, devoir pénible dont il s'acquitte avec rapidité.

Toutefois, il faut encore distinguer parmi les artistes. Le peintre écrit plus volontiers que le sculpteur, le musicien se montre moins avare de ses lettres que l'architecte. Nous pourrions expliquer ces faits par des considérations de plus d'un genre, mais ce n'est pas le lieu de nous livrer à un pareil exposé. Nous venons de dire que les sculpteurs écrivent peu. La conséquence de cette disposition d'esprit est que les autographes de sculpteurs ont toujours ou presque toujours une valeur documentaire. Nous l'avons maintes fois constaté. La riche collection que M. Charavay doit mettre en vente dans quelques jours démontrera, croyons-nous, la justesse de notre dire. Environ soixante autographes de statuaires seront adjugés par les soins du commissaire-priseur, Me Maurice Delestre, à la salle Drouot. Or, c'est à peine si sur ce nombre de lettres authentiques on peut relever çà et là quelques pages sans importance. Tout le reste a son utilité, son attrait, quelquefois son prix exceptionnel.

N'avons-nous pas vu dans cet amas de choses rares le reçu de deux cents livres donné, le 15 juin 1671, par *Léonard Roger* sur les deux figures qu'il exécute pour le château de Versailles? Une pièce de *Pierre Mazeline* porte la date du 6 mai 1672. *François Pasquier* travaille à la grande Galerie en 1679 et reçoit le 17 novembre de cette même année un acompte de trois cents livres sur ses sculptures. *Anselme Flamen*, le père, sculpte sa statue de *Cyparisse* en 1688, sur laquelle il reçoit, le 6 août, un paiement de trois cents livres. Le 15 octobre 1691, c'est *François Lespingola* qui vient d'achever le dessin des panneaux intérieurs de la

grande voûte du dôme de l'église des Invalides, pour lesquels il reçoit cent vingt-deux livres trois sols deux deniers.

Marc Chabry nous appelle à Gênes, d'où il date, le 9 décembre 1714, une longue lettre de six pages in-folio, relative aux marbres qu'il est allé choisir pour les travaux de la Couronne. Nous suivons *Marc Arcis* à Toulouse où, le 12 mai 1721, il passe un traité pour l'exécution d'un grand bas-relief destiné au maître-autel de l'église des Révérends Pères Augustins et devant représenter *Saint Augustin en extase soutenu par des anges adolescents*. Le prix de cet ouvrage est fixé à 750 livres. *Jean-François Roubillac*, né à Lyon en 1695 et qui vécut en Angleterre depuis 1735 jusqu'à sa mort, écrit de Londres, le 2 septembre 1758, qu'il ne pourra livrer avant six semaines le buste qu'on attend de lui. Quel est ce buste? Peut-être celui du docteur Ricardo Frewen, aujourd'hui placé dans la bibliothèque de Christ Church, à Oxford. Il est vrai, ce travail est signé et il porte le millésime M DCC LVII, mais *Roubillac*, qui devait mourir en 1762, ne paraît pas avoir sculpté de buste après celui de Ricardo Frewen.

Pigalle n'a pas su évaluer les dépenses du tombeau du maréchal de Saxe à leur chiffre exact. Il se voit obligé de réclamer un supplément d'honoraires. On paraît disposé à l'entendre et, le 11 juin 1770, il prie quelqu'un des Bâtiments d'envoyer chez lui le marbrier du Roi, le seul homme qui soit en mesure de faire l'estimation que l'on semble désirer. Le 14 octobre 1778, *Pajou* mande à d'Angiviller qu'il attend le marbre qu'on lui a promis pour entreprendre la statue de Bossuet. Quelques mois plus tard, le 23 août 1779, l'artiste discute avec le même personnage le prix des travaux de sculpture de la salle de spectacle de Versailles. *Benjamin Duvivier*, le 17 novembre 1781, passe avec le bureau des six corps des marchands de Paris le traité relatif à l'exécution de la médaille commémorative de la naissance du premier Dauphin. La statue de Duquesne, par *Martin-Claude Monot*, est l'objet d'un acompte de mille livres le 1er février 1790. *François-Frédéric Lemot* a restauré la statue de la *Liberté* érigée sur la place de la Concorde, et touche de ce chef, le 9 vendémiaire an VII, une somme de six cents livres.

Le sculpteur *Roland* s'engage, le 4 janvier 1806, à faire en marbre le buste de Tronchet, de grandeur naturelle, en costume de sénateur, moyennant quatre mille francs. Ce n'est plus une lettre, c'est tout un dossier qu'il nous faut lire sur la statue

équestre de Napoléon Ier, que *Canova* se propose d'exécuter à Naples. Il écrit à *Jean-Baptiste Wicar*, et quelles confidences imprévues *Canova* fait à son ami sur la pose qu'il médite de donner au conquérant, sur les meilleurs antiques dont il va s'inspirer! Les dates extrêmes de cette correspondance sont le 28 novembre 1807 et le 13 décembre 1814. De Rome, le 15 septembre 1810, *Charles Dupaty* écrit à Mme Mionnet qu'il termine sa statue de *Vénus*. Il dit vrai. Le marbre est aujourd'hui au Jardin des Plantes, dans la salle des Nids, et nous y avons relevé la signature « C. DUPATY. ROMAE, 1810, » en pendant à l'inscription légèrement ambitieuse « ALMA PARENS RERUM. » *Bertrand Andrieu*, le 10 mai 1811, perçoit sept mille cinq cents francs pour l'exécution de la grande médaille des Prix décennaux.

Le 24 avril 1828, le sculpteur *Jean-Baptiste-Louis Roman* donne quittance de huit cent trente-trois francs pour le buste en marbre de *Girodet*. Ce ne peut être là qu'un solde de compte. *Charles-François Lebœuf*, dit *Nanteuil*, exécute en 1827 deux statues destinées à la décoration de la grille du château de Saint-Cloud. Six mille francs lui sont dus. Il en reçoit le tiers le 22 février. C'est un premier paiement de quatre mille francs que perçoit *Lemaire*, le 20 avril 1839, sur le bas-relief de la colonne de Boulogne représentant la *Première distribution des croix de la Légion d'honneur;* c'est une lettre de *Petitot* concernant les statues qu'il exécute en 1845 pour le pont des Saints-Pères; c'est *Jaley* qui annonce, le 17 février 1848, la commande qu'on lui a faite de la statue du général d'Hautpoul pour la ville de Gaillac; ce sont dix-neuf lettres de *Pradier* à Charles Blanc, écrites en 1848 et en 1849, au sujet de ses sculptures des Invalides, du buste de *Lemot*, son maître, de celui du Prince Président, d'une statue de Belzunce, du couronnement de l'Arc-de-l'Étoile; c'est *Carpeaux* qui, le 6 janvier 1867, ne peut livrer le buste du Prince impérial faute de cinq cents francs que lui réclame son praticien!

Mais cette nomenclature ressemble à un feuillet détaché de quelque livre de caisse. Trop de chiffres. L'arithmétique manque d'attrait. N'avons-nous donc découvert que des quittances ou des traites dans les lettres d'artistes obligeamment ouvertes devant nous par M. Charavay? Quoi! pas une anecdote, pas un trait qui laisse pénétrer le maître! Tout aux œuvres, rien pour l'homme! C'est trop peu.

Détrompez-vous! Si nous écrivions un article humouristique

sur les statuaires, nous pourrions puiser au hasard dans les lettres dont nous parlons tous les éléments d'une causerie.

Voici, par exemple, *Jean-Baptiste Tuby* qui loue, le 7 mars 1675, au peintre *Jean Lemoyne* une portion de maison sise à Paris, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. Le 24 novembre 1683, le sculpteur *Noël Jouvenet* règle le constructeur d'un demi-pavillon qu'il s'est fait élever en la ville de Versailles, « sur une place qu'il a plu au Roi de lui donner. » *Girardon* possède un immeuble à Paris, quai de l'Horloge, et il le donne à bail au joaillier *Levacher*, moyennant douze cents livres par an. *Lemot* a d'autres intérêts en jeu. Il est victime d'un vol de la part d'un confrère, le sculpteur *Portail*. Nous sommes en l'an VIII. *Portail* a dérobé la figure d'*Hébé*, sculptée par *Lemot*. Le bruit s'est répandu que *Portail*, qui n'a point de scrupules, vend à Lyon des reproductions de l'*Hébé*. *Lemot* informe son compatriote *Chinard* de ces faits délictueux, afin que celui-ci, qui réside à Lyon, constate, s'il se peut, la fraude et permette d'arrêter le voleur. Le 25 messidor an XI, *Chaudet* écrit à *Vaudoyer* une lettre touchante où il le remercie de s'être intéressé à son état de santé et où il s'inquiète de la souscription ouverte en faveur de *David Le Roy*. Que parlions-nous de *Chinard*, il n'y a qu'un instant! Voici une page de lui, datée de Lyon, 15 mai 1808, dans laquelle il entretient un ami de son projet de vendre des marbres qu'il possède à Carrare, son parti étant pris de ne jamais retourner en Italie où il a essuyé trop de mécomptes! *Édouard Gatteaux* s'adresse au comte de Chabrol le 5 décembre 1818, — il n'a que trente ans, — et sollicite le titre de graveur de la ville de Paris. En 1840, *Simart* achève sa figure d'*Oreste*, il l'écrit à *Ingres*, son maître, en des termes qui nous le montrent prenant cette attitude « inclinée et charmante » dont a si bien parlé Beulé. *Rude* écrit en 1851 au curé de Châtillon et lui trace un plan de décoration du maître-autel de son église. *Clésinger*, pour un jour, croit être *Michel-Ange* et sollicite du Préfet de police l'honneur de l'entretenir des vastes conceptions dont il est l'auteur! En 1862, *Marcello*, la duchesse Colonna, fait hommage à l'Empereur d'une statuette de sa composition. Plus près de nous, le 25 mai 1876, M. *Paul Dubois* entretient un écrivain d'art de ses essais de gravure d'après son propre tableau *Mes enfants*.

Si curieuses que soient ces lettres, elles n'éclairent cependant qu'un point de la vie de leurs auteurs. *Bouchardon*, écrivant

de Rome en 1732 au duc d'Antin, est plus explicite. Les détails qu'il donne sur son séjour en Italie, sur les ouvrages qui l'occupent feront rechercher son autographe. Plus précieux encore est celui de *Jean-Baptiste-Joseph De Bay* du 22 mars 1822, dans lequel l'artiste raconte sa vie de luttes, de joies, de travail. Mais cette page est-elle comparable à la correspondance de *Cortot*, datée de Rome, de 1810 à 1818, et adressée à *Drolling?* Ce n'est plus seulement un artiste qui est en scène, ce sont *Caillouette* et *Rude*, *Blondel* et *Heim*, *Langlois* et *Ingres*, *Petitot* et *Pradier*. Il y a là en germe un chapitre d'histoire. *Cortot* n'est sans doute pas un maître incontesté, mais les hommes dont il parle, les événements qu'il traverse, les ouvrages qu'il prépare, ses impressions personnelles en face des chefs-d'œuvre de Rome constituent un ensemble de documents qu'un homme à l'esprit délié saura mettre en œuvre.

Et nous n'avons pas même nommé dans cette étude rapide *Delacroix*, *Géricault*, *Louis David*, *Courbet*, *Decamps*, les *Vernet*, *Quentin de la Tour* et maint autre ! Mais le moyen de tout dire en quatre pages, lorsqu'on se trouve en face de plusieurs volumes inédits et curieux !

Henry Jouin.

LOUIS DAVID

PEINTRE DU GOUVERNEMENT, PAR ARRÊTÉ DES CONSULS.

Nous extrayons du *Journal de Paris,* 8 ventôse an VIII (27 février 1800), la lettre suivante qui, pour n'être pas absolument inédite, n'en demeure pas moins très ignorée et presque introuvable dans le recueil où son auteur l'a fait insérer.

J.-J. G.

Aux rédacteurs du Journal.

Citoyens, plusieurs journaux ont annoncé, il y a déjà quelques jours, que j'avois été nommé, par arrêté des Consuls, peintre du gouvernement. Ils ont dit la vérité, et j'ai même reçu l'extrait des registres des délibérations qui m'annonce ma nomination. Mais ce qu'ils n'ont pu dire, c'est qu'aussitôt la réception de cet arrêté, je me transportai chez le Ministre de l'intérieur, chargé par le second article de proposer les attributions de cette place, pour le prier de ne point s'en occuper, de vouloir bien, au contraire, rece-

voir mes remerciements et ma démission d'une place qui ne paroissoit devoir être profitable qu'à moi seul, et nullement à l'art et aux artistes, objets uniques de ma sollicitude.

Salut et considération.

David,
Membre de l'Institut.

P.-S. Veuillez bien, citoyens, en faire part au public, en insérant la présente dans le plus prochain nº pour qu'à l'avenir les personnes qui me croiroient en place ne m'adressent plus leurs demandes.

GROS.

GRAVURE DU TABLEAU *LA PESTE DE JAFFA.*

« Je reconnais avoir reçu le tableau représentant l'Hôpital de Jaffa, envoyé à mon atelier par Monsieur le Directeur des Gobelins, d'après l'autorisation que j'en avais conjointement à lui à l'effet d'y être dessiné et gravé.

« Paris, ce 7 février 1814.

« *Gros.* »

On discute quelquefois pour savoir quel nom il convient de donner à un tableau; il semble d'après le reçu qui précède que le tableau de *Gros* devrait s'appeler l'*Hôpital de Jaffa* et non autrement.

GERSPACH.

ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

VIOLLET-LE-DUC, GOSSE, DUMAS, DAUBIGNY, FAURE, DURAND-BRAGER, COUTURE, JACQUEMART, ROGER, DENANT, LACOSTE-BRUNNER, GENDRON, BEZARD, BARON, JADIN, DORÉ, ROSLIN, BALZE, RICQUIER, CABASSON.

CXLII. **Viollet-le-Duc.** — 1878.

Famille Girard — et Adolphe — Viollet-le-Duc. — Ici reposent : — *Alexis-François Girard,* — artiste graveur, — né le 8 X^bre^ 1787, décédé le 17 janvier 1870. — *Étienne-Adolphe Viollet-le-Duc* — paysagiste et homme de lettres, — né à Paris, le 28 novembre 1817, —

mort le 13 mars 1878. — Mme Girard, née Bathilde Louise — Marguerite Marthelot, — le 12 avril 1784, décédée le 8 mars 1861. — Philippine Hélène Laure — Girard, née Guigniaut, — 27 mai 1833 † 27 avril 1883.

(Montparnasse, 1re division.)

CXLIII. **Gosse**. — 1878.

La première — au — rendez-vous. — Mr *Gosse* — *Nicolas Ls Fois*, — peintre d'histoire, — officier — de la Légion d'honneur, — décédé le 9 février — 1878, — à Soncourt (Hte-Marne), — dans sa 91me année. — Priez pour lui. — Madame Gosse, — née — Cécile Eugénie Prudence — Lucquin, — décédée le 30 octobre — 1858. — Priez pour elle.

(Montparnasse, 12e division.)

CXLIV. **Dumas**. — 1878.

Victor Dumas, artiste peintre, — né le 5 Xbre 1831, décédé le 15 7bre 1878. — Émile Dumas, — né le 14 mai 1836, décédé le 22 mai 1844. — Jacques Dumas, — né le 8 juin 1797, décédé le 22 9bre 1856.

(Montmartre, 31e division.)

CXLV. **Daubigny**. — 1878.

Charles-François — *Daubigny*, — né à Paris, le 15 février 1817, — mort à Paris, le 19 féver 1878.

(Père-Lachaise, 24e division.)

CXLVI. **Faure**. — 1879.

Ici repose *Louis Faure*, — artiste peintre, — décédé le 22 décembre 1879, — à l'âge de 94 ans. — Regretté — de ses enfants adoptifs — et de tous ses amis. Priez pour lui.

CXLVII. **Durand-Brager**. — 1879[1].

Famille *Durand Brager*.

(Père-Lachaise, 31e division.)

CXLVIII. **Couture**. — 1879.

Thomas Couture, — 1816-1879.

Sur une banderole tenue par un Génie, à gauche, on lit : *Les Deux promises*, — *Pifferaro*, — *Saint Rieul*, — *La Courtisane*, — *Le Juge endormi*, — *Le Trouvère*, — *Le Fauconnier*, — *La Décadence des Romains*, — *Horace et Lydie*, — *L'Amour de l'or*, — *Le... Poète*, — ... *Haine*.

Un autre Génie, à droite, tient une banderole où est gravé : *Pierrot à la police correctionnelle*, — *Pifferaro*, — *L'Enfant prodigue*, —

1. 3 mai.

Le Réaliste, — Grande Chapelle de Saint-Eustache, — La Prière du soir, — La Nostalgie, — Les Volontaires de 1792.
(Père-Lachaise, 4e division.)

CXLIX. **Jacquemart.** — 1880.

Jules Jacquemart, — peintre et graveur, — 1837-1880. — Albert Jacquemart, — homme de lettres, — 1808-1875.
(Père-Lachaise, 68e division.)

CL. **Roger.** — 1880.

Roger — Adolphe, — peintre d'histoire, — 1800-1880.
(Père-Lachaise, 42e division.)

CLI. **Denant.** — 1880.

A la mémoire — de — *Louis-Pierre Denant,* — artiste peintre, — décédé à l'âge de 84 ans, — le 4 septembre 1880.
(Montparnasse, 7e division.)

CLII. **Lacoste-Brunner.** — 1881.

Henri Lacoste-Brunner, — artiste peintre, — 43 ans, — décédé le 27 mars 1881.
A la mémoire — de — Mme Joséphine Brunner, — née — le 8 août 1811, — décédée — le 23 février 1869.
Joséphine Demur, veuve Lacoste, — femme Brunner, — décédée le 23 février 1869.
(Montparnasse, 10e division.)

CLIII. **Gendron.** — 1881.

Ici repose — *Jules-Ernest-Auguste Gendron*, — peintre d'histoire, — chevalier de la Légion d'honneur, — décédé à Paris le 12 juillet 1881, — dans sa 63e année. — Celui qui croit en moi vivra éternellement. — (Saint Jean, chap. XI.)
(Père-Lachaise, 31e division.)

CLIV. **Bezard.** — 1881.

Bezard — Jean-Louis, — artiste peintre, — chevalier — de la Légion d'honneur, — 1799-1881.
(Montparnasse, 3e division.)

CLV. **Baron.** — 1882.

Stéphane Baron, — artiste peintre.
(Montparnasse, 26e division.)

CLVI. **Jadin.** — 1882.

Louis-Godefroy Jadin, artiste peintre, — chevalier de la Légion d'honneur, — né le 30 juin 1805, décédé le 24 juin 1882. — *Louis-Emmanuel Jadin*, compr de musique, — ex-gouverneur des Pages de la Musique du Roi, — né le 22 7bre 1768, décédé le 11 avril 1853,

— dans sa 86e année. — Anne-Antoine Jadin, née Hamel, — décédée le 7 mars 1846, dans sa 22e année. — Justine-Louise Baron, son épouse, — qui ne lui survécut que 2 jours[1], après 60 ans de ménage, — née le 8 mars 1772, décédée le 14 avril 1853, dans sa 81e année.

(Montmartre, 10e et 13e divisions.)

CLVII. **Doré.** — 1883.

Ici reposent — *Louis-Auguste-Gustave Doré,* — décédé le 23 janvier 1883, à l'âge de 51 ans. — Marie-Anne-Alexandrine Doré, née Pluchart, — décédée le 15 mars 1881, à l'âge de 74 ans.

(Père-Lachaise, 22e division.)

CLVIII. **Roslin.** — 1883.

Face antérieure : *Emma Roslin.* — Face postérieure : *Emma Roslin*, née *Blanche*[2], — artiste peintre, — morte le 12 juillet 1883.

(Père-Lachaise, 22e division.)

CLIX. **Balze.** — 1884[3].

Paul-Jean-Étienne Balze, — peintre d'histoire, — chevalier de la Légion d'honneur, — décédé à Paris, à l'âge de 68 ans.

A notre bon père — Georges-Joseph Balze, — décédé le 17 novembre 1847.

(Montparnasse, 10e division.)

CLX. **Ricquier.** — 1884.

Louis-Jean-François Ricquier, — peintre d'histoire, — membre de l'Institut — des Beaux-Arts des Pays-Bas, — né à Anvers le 17 août 1792, — décédé à Paris le 18 avril 1884. — Ici repose Mme Ricquier, — née M.-C.-T. Van Brée — à Anvers (Belgique) — le 25 avril 1783, — décédée à Paris le 26 avril 1847.

(Montmartre, 32e division.)

CLXI. **Cabasson.** — 1884.

M. *G.-A. Harang-Cabasson*, — né à Rouen, † 11 juin 1884. — Mme G.-A. Harang-Cabasson, — née E.-D. Mainot, — † 1er décembre 1879.

(Montparnasse, 1re division.)

H. J.

---

1. C'est « trois jours » qu'il eût fallu dire, si les dates inscrites ici sont exactes.

2. *Emma Blanche*, femme *Roslin*, mariée vers 1862 ou 1863 à M. *C. Roslin*, ancien officier de marine, peintre lui-même et descendant de *Roslin*, dit le *Suédois*, peintre d'un réel talent (Suppl. du Catalogue du Musée d'Aix, 1877, pages 30-31.)

3. 24 mars.

LE PEINTRE TOURANGEAU *ARNOULD FERRAND.*

(1601-1622.)

Dans une liasse de notes prises jadis au courant de mes lectures, je trouve une fiche, malheureusement incomplète quant au titre de l'ouvrage d'où elle fut extraite; mais, comme elle contient le nom d'un peintre dont je ne rencontre mention dans aucun livre à ma disposition, je viens l'inscrire dans la *Revue.*

La source originale est un registre ou un compte des recettes et dépenses de l'église paroissiale de Ligré, village du département d'Indre-et-Loire, situé à deux lieues de Chinon.

Le conseil de la fabrique, après avoir porté parmi les dépenses afférentes aux années 1601-1602 les sommes payées à divers pour la réfection du tabernacle, qui semble avoir été de dimensions considérables, et pour la réparation de l'autel principal, ajoute qu'il a été

« Payé à *Arnould Ferrand*, paintre, pour avoir paint le devant dudict tabernacle et baillé les vitres d'iceluy..... x l. »

Puis, en 1609-1610, on lit qu'il a été acheté

« Trois esses de sapin quy ont servy à faire la figure du crucifix, de la Nostredame et de Mr Sainct Jehan, suivant marché faict avec le painctre pour paindre les dictes figures.....

« Avoir faict paindre deuant l'hautel de Mr Sainct Jacques, XL s.

« Au paintre pour avoir paint le drap mortuel XXXV s. »

En 1617-1618, ce dernier peint le ciel du maître-autel, et, en 1621-1622, deux chandeliers, ceux-ci au prix de VI s.

Bien que le nom du peintre qui exécuta ces travaux variés, les uns besognes de tâcheron, les autres œuvres d'artiste, ne soit mentionné qu'une seule fois, il est probable que pour tous il s'agit d'*Arnould Ferrand.* De même que la plupart des maîtres peintres de son époque, il faisait tout ce qui concernait sa partie; mais on peut croire qu'il ne manquait pas d'un certain talent original, lorsque l'on constate à quels prix élevés certains de ses travaux sont cotés et rémunérés.

V.-J. VAILLANT.

TULIÉ, *CHENU*, *BAILLET*, SCULPTEURS; *JULIEN DE HONGRIE*, *CHARLES ERRARD*, *J.-B. DE CHAMPAGNE*, PEINTRES; *LOUIS ROCHER*, ARCHITECTE.

(1666-1689.)

Communication de M. E. Coyecque.

16 août 1666.

Charles Turpin, chanoine de Paris, préposé à l'intendance de la fondation de Gabrielle de Dorée, baronne pour moitié de Tour en Champagne, met en apprentissage Jean Charrie, fils d'Étienne Charlier, menuisier, et de Barbe Carouillet, né à Paris, paroisse Saint-Louis-en-l'Ile, pauvre enfant de la Trinité, âgé de seize ans, chez *Lamoralle Tulié*, maître sculpteur, demeurant rue Grenéta, qui l'accepte moyennant 150 l. t.

(Archives de Me Delafon, notaire à Paris. Fonds de l'Hôtel-Dieu, lay. 20.)

20 juillet 1667.

Mise en apprentissage pour six ans de Louis Bornet, pauvre enfant de la Pitié, âgé de treize ans, fils de feu Claude Bornet, gagne-denier, et de Anne Fricher, chez *Jacques Chenu*, maître sculpteur, rue de la Tisseranderie.

(Ibidem, ibid.)

3 août 1667.

Julien de Hongrie, peintre, rue de la Petite-Corroierie, et Marguerite de Hongrie, veuve de *Jean Dumas*, maître peintre et sculpteur, demeurant avec Julien, son frère, donnent à l'hospice des Incurables, contre une rente viagère de 500 livres : 1° une maison, rue de la Petite-Corroierie, où est pour enseigne, contre le mur, la petite image de la sainte Vierge; 2° une rente de 66 l. 13 s. 4 d. t.; 3° cinq arpents et demi, quatre perches et un quart de terre à Houllecourt, lieux dits l'Épée-du-Moine, le Champ-Cornu, l'eauradde, les Marais.

(Ibidem. Fonds des Incurables, lay. 48.)

1er décembre 1673.

Donation par *Charles Errard*, peintre et architecte ordinaire du Roi et Recteur de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture, demeurant aux Galeries du Louvre, à l'hospice des Incurables de 20,000 l. contre 2,000 de rente viagère.

(Ibidem, ibid., lay. 48.)

27 février 1675.

Donation par *Charles Errard*, peintre et architecte ordinaire du

Roi et recteur de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture, demeurant aux Galeries du Louvre, à l'hospice des Incurables d' « une place close de murs, seize à Saint-Germain des Prez, faisant l'encoigneure de la grande rue du Bacq et de Saint-Dominicque, contenant plus de six vingtz toises en superficie..... en la censive de la mense abbatialle dud. Sainct-Germain des Prés..... audict sieur donnateur apartenant, scavoir un tiers comme donataire de feue damoiselle Marie de la Ru, sa femme, par le contract de mariage passé par-devant de Beauvais et Remond, notaires, le xxve mars M VI^c LI, et les deux autres tiers au moyen de la vente qui luy en a esté faicte par Marie Roze, veuve Bordin, comm^{re} de la marine, par contract passé pardevant Pain et led. de Beauvais, notaires, le quinze may mil six cens soixante trois.....; cette donnation faicte à la charge desdicts cens et droicts seigneuriaux, pour l'advenir seullement, et outre à la reserve que faict ledict sieur donnateur de six cens livres de pention, sa vie durant... »

27 février 1675.

Donation par *Charles Errard* à l'hospice des Incurables de 24,000 l., à la réserve de 2,400 l. de rente viagère, sans préjudice des 2,000 l. de même qualité à lui dues par les Incurables, en vertu du contrat du 1er décembre 1673.

(Ibidem, ibid., lay. 49.)

17 février 1679.

Jean-Baptiste de Champagne, peintre ordinaire des Bâtiments du Roi, demeurant Ile-Notre-Dame, quai d'Orléans, se constitue caution solidaire du sieur Lemaitre, demeurant au Cloître-Notre-Dame, qui a donné à l'Hôtel-Dieu une maison, rue Neuve-Saint-Louis, contre 700 l. de rente viagère.

(Ibidem. Fonds de l'Hôtel-Dieu, lay. 26.)

17 novembre 1679.

François Aubé, maître peintre, à Paris, rue Mazarine, âgé de soixante-neuf ans cinq mois, « comme il résulte de son extrait baptistaire tiré des registres de la parroisse Saint-Sulpice, contenant qu'il y a esté baptisé le xxii juin M VI^c dix, » donne à l'Hôtel-Dieu 1,700 l. contre 200 de rente viagère.

(Ibidem, ibid.)

17 juillet 1680.

Don du même au même de 1,800 l. contre 100 de rente viagère.

(Ibidem, ibid.)

18 avril 1681.

Bail par l'Hôtel-Dieu, pour six ans, à *Louis Rocher*, architecte et

entrepreneur des Bâtiments du Roi, demeurant rue Saint-Julien-le-Pauvre, de la maison qu'il habite, moyennant un loyer de 400 l.

(Ibidem, ibid., lay. 27.)

7 août 1689.

Nicolas Baillet, maître peintre et sculpteur, demeurant quai Pelletier, s'engage envers l'Hôtel-Dieu à prendre comme apprenti, pour six ans, Jean Bruyant, âgé de vingt et un ans, moyennant une indemnité de 100 l.

(Ibidem, ibid., lay. 34.)

LES SCULPTEURS *VEIRIER* ET *DUBREUIL*, LES PEINTRES *ACHARD* ET *VOLAIRE*.

TRAVAUX A LA CHAPELLE DU *CORPUS-DOMINI* A TOULON.

(1682-1755.)

Au tome II de la troisième série des *Nouvelles Archives de l'Art français* (1886, p. 22-25), nous avons fait connaître la destruction par le feu de tous les travaux exécutés par *Puget* pour la décoration de la chapelle du *Corpus-Domini* de la cathédrale de Toulon. Nous avons également rappelé que *Christophe Veyrier*, élève de *Puget*, supplanta *Claude Dubreuil*, autre élève du maître, dans la réfection de ces travaux. Aujourd'hui, nous publions quelques documents relatifs à cette réfection et à d'autres ouvrages faits pour ladite chapelle, dans le dernier siècle.

Charles Ginoux.

1682.

Sieur *Christofle Veirier*, sculpteur.

Et en conséquance, par contract du 20 may 1682, reçeu par Me Vallavieille, nore, les sieurs recteurs de lad. chapelle *Corpus-Domini*, en présence et consentement de Monsr le vicaire général et official de Monseigneur l'evesque et de Messrs les consuls, ont donné le prix fait au d. Sr *Veirier*, sous le cautionnet du sieur *Laurens Jacques*, peintre, des réparations de l'autel de lad. chapelle, en marbre blanc et dastuc (en stuc) suivant et conformément au dessin par lui fait et le détail des ouvrages exprimez au d. acte et sous les conditions y contenües, moyennant le prix et somme de dix mil livres.

Réparation de l'autel pour 10,000 l.

Par le d. acte, le d. sieur *Veirier* reçut du sieur Jean Durand, trésorier, la somme de 1,800 l., et les 8,200 l. restantes sont payables à mesure et proportion du travail, cy 1,800 l.

(Archives communales, GG. 23. — Registre.)

1697.

Payement de cent dix livres à *Dubreuil*, sculpteur.

Dubreuil intenta un procès à la confrérie de *Corpus-Domini*, pour se faire payer le modèle en relief (bois et cire) qu'il avait fait pour la décoration de la chapelle, travail qui fut donné à *Veyrier* sans avoir été mis aux enchères, au rabais sur le prix de base de 8,000 livres qu'il avait proposé, mais il fut débouté par jugement du 17 juillet 1682. Plus tard, on lui accorda, par transaction, afin qu'il se désistât de ce procès, une indemnité pour son modèle en bois et cire.

Fait dépense de la somme de 110 livres, payées à Catherine de l'Isle, femme du sieur *Debreuil*, sculpteur, pour payement d'un modelle en relief que ledit Sr *Debreuil* a fait lors des enchères de la chapelle et autel de *Corpus-Domini*, ainsi qu'il est mentionné plus long dans la transaction reçue par Me Fabre, notaire, le 27 janvier 1697, portant quittance employée au grand livre, fol. 131.

(Archives communales, série GG. — Livre de raison de 1673 à 1780.)

1718.

Payé à *Jean-Baptiste Achard*, peintre du lieu de Correns (Var), la somme de 365 livres 12 sols 3 deniers pour les deux tableaux, qui ont été faits pour la chapelle de *Corpus-Domini*, l'un (celui peint par *Jean-Baptiste Vanloo*) représentant le *Triomphe de l'Église*, l'autre le *Sacrifice de Melchisedec*, ainsi qu'il résulte de la convention, mandat et acquits des 7 avril, 22 et 23 juillet, 22 et 28 décembre de ladite année 1718[1].

En 1740, on paya à *Julien*, menuisier, 100 livres pour les deux cadres, la dorure des mêmes cadres (noir et or) coûta 300 livres.

Ces deux tableaux remplacèrent ceux de *Puget*, que l'incendie avait dévorés.

(Archives communales, GG. 23. — Registre.)

---

1. La tradition attribue ces deux tableaux à *Vanloo* et à *Achard*. Les deux tableaux sont tout à fait différents par le faire; on dit que celui d'*Achard* est une copie. Sans doute, *Vanloo* ne voulut pas paraître dans la quittance de paiement.

1725.

Payé en trois fois à *Volaire* (*Jacques*)[1] la somme de cent cinquante livres pour une bannière qu'il a peinte pour la chapelle de *Corpus-Domini.*

(Archives communales, GG. 23. — Registre.)

1740.

Mémoire de la manière que nous prétendons faire la réparation de la chapelle du Saint-Sacrement, en premier lieu accomoder tout ce qui se trouve cassé, soit têtes, bras, jambes, pieds, mains, cherpes (draperies), et tout ce qu'il se trouvera cassé dans ledit ouvrage, plus donner une couleur à la *Gloire* et aux deux figures qui sont dans les niches aux côtés de l'hotel, à facon d'albastre avec son vernis approchant de la couleur des deux anges de marbre qui sont placés audit hotel conformément à l'échantillon par nous remis à Mrs les consuls, plus dorer tout ce qui se trouve doré audit hotel et aux quatre coins de la voûte (sculptures des quatre corps de voûte ou pendentifs de la voûte sphérique surbaissée de la nef précédant le sanctuaire), plus mettre en couleur de marbre les pilastres, approchant à la couleur de ses (leurs) piédestaux qui sont aussi de marbre avec son vernis, plus tous les fonds seront peints de différentes couleurs de marbre avec son vernis, plus peindre les deux niches qui sont aux côtés de l'hotel en bleu avec des étoilles d'or, à savoir que tout ce qui doit être doré sera doré d'or de Paris, et le tout réceptable, et nous fournirons les étagères et tout ce qui sera nécessaire; et le tout pour le prix et somme de deux mille livres payables en trois payes égalles, savoir : la première ce jourd'huy, la seconde au milieu de l'ouvrage et l'entier payement quand ledit ouvrage sera finy et recepté. Avant finir, les parties ont convenus que le tout sera fait et parfait au plus tard aux fêtes de la Noël prochaines, fait double à Toulon, le douze juillet mille sept cent quarante.

J. Selmy, Pellegrino Selmy.

(Archives communales, GG. 23. — Registre.)

---

1. *Jacques Volaire,* né à Toulon en 1684, mort dans la même ville le 20 avril 1768, était fils de *Jean,* élève de *Puget,* qui se maria le 3 février 1682, à Toulon, où il était né et où il mourut un peu avant le mariage de son fils *Jacques,* qui eut lieu le 18 février 1622. Ce *Jean,* qui est le premier auteur d'une nombreuse famille de peintres, figure sur les états de payements de la marine de 1682 à 1696. On voit une *Pieta,* signée *J. Volaire,* dans la paroisse Saint-Louis. Quant à *Jacques,* qui a beaucoup travaillé pour la Ville et les églises, il ne reste de lui qu'un tableau, intitulé *la Gloire,* qui se trouve placé à la cathédrale.

1745.

Dans son 3e compte, au 20e article, Joseph Marquisan, élu trésorier le 30 septembre 1742, se décharge, le 30 décembre 1745, de la somme de trois cent cinquante-neuf livres seize sols trois deniers qu'il a payé à Sr *Jacques Volaire*, me peintre, à Jean Dot, menuisier, et à Srs Selmy et Billet, mes doreurs, valeurs d'un tableau de 19 pans (4m56), largeur, et 13 pans (3m12), hauteur, représentant une *Gloire*, mis à demeure sur la banque des prieurs en dehors de la grille, suivant la convention du 16 juillet dernier, et le mandat de Mrs Estienne Garnier, Louis Marin, Josep Légier et François Légier, recteur, en date de ce jour, avec l'acquit dudit Sr *Volaire*, etc.

A sieur *Volaire*	200 l.	» s.	» d.
A Dot pour chassis	15	»	»
A Isnard, toille	15	16	6
Au maçon	»	»	»
A doreur, cadre	39	»	»
Au serrurier, crampe	»	»	»
A Silvy, doreur	90	»	»
Coust dudit tableau	359 l.	16 s.	6 d.

(Archives communales, GG. 23. — Registre.)

1755.

Payé au sieur *Volaire fils* 70 livres pour avoir réparé les deux grands tableaux de la chapelle *Corpus-Domini*, et avoir fait le soubassement.

(Archives communales, GG. 23. — Registre.)

DUTOUR, *PAUILLON*, *PERROT*, *PILLEMENT*, PEINTRES; LES *SLODTZ*, *POULAIN*, *DUCREUX*, *DUMONT*, SCULPTEURS; *BERAIN*, *COCHIN*, DESSINATEURS; *BERNARD*, ARCHITECTE.

Extraits des Registres des Menus-Plaisirs.

(1711-1747.)

1711.

État de la dépense qui a esté faite pour le grand service à Saint-Denys pour feu Monseigneur le Dauphin, décedé en son chasteau de Meudon, le 14e avril 1711.

A *Dutour*, peintre, pour armoiries par luy fournies, 650 l. 8 s.[1].

1. Cet artiste est sans doute mort dans le cours de l'année 1711. Le prix d'armoiries funèbres est payé en 1712 à la veuve Dutour.

A *Pauillon* et *Perrot*, peintres, pour les décorations, 1,678 l. 8 s., sçavoir :

Pour avoir peint en marbre de Breche violet les corps de 14 pilastres, et feint une moulure d'or sailly qui renferme les fonds de velours de chacque pilastre, 168 l.

Même travail pour l'autel.

A *Slodtz*, sculpteur, la somme de 270 l., sçavoir :

Pour une couronne de carton en ovalle de six pieds de long sur quatre de large, ayant 4 pieds et demy de hauteur; avoir fait le modelle de terre grand comme l'ouvrage, avoir fait les creux et moulez en carton; l'avoir montée et blanchie, preste à dorer, pour ce, 170 l.

Pour 4 consolles de 2 pieds et demy de long, en avoir fait les modelles et moulez en carton, 40 l.

Pour 2 modelles de cire en petit pour le catafalque de feu Monseigneur, suivant les desseins de M. *Berin*, 20 l.

Pour avoir fait mouler en carton plusieurs modelles, 25 l., etc.

(Arch. nat., O[1] 2841.)

1712.

Grand Service à Saint Denis pour la mort de la Dauphine, le 18 avril 1712, conduit par M. Ferrand de Saint-Disant, Inspecteur et Contrôleur.

A *Slodtz*, sculteur, 1,222 l. pour tous les ouvrages de sculpture qu'il a fait et fourny pour cette pompe funèbre, sçavoir :

Pour 4 figures en pied de six pieds de haut représentant la *Religion*, la *Charité*, la *Prudence* et la *Justice*; les avoir modelés de terre, fait les creux de plastre, moulé les cartons, assemblé, drapé et blanchi, 500 l.

Pour quatre *Testes de mort* avec leurs aisles ornées de festons et lauriers, de 2 pieds, 32 l.

Pour 4 *Armes* posées sur le tombeau.....

Pour avoir fait et moulé huit *Griffes* servant de support au tombeau de 12 pouces de haut sur 7 pouces de large, 24 l.

Pour avoir fait une grande *Couronne* en ovalle, composée de 8 dauphins, de 8 fleurs de lys et de bandeaux de 5 piedz et demi dans son ovalle, 160 l.

A *Perrot* et *Pauillon*, peintres, 3,189 livres 5 sols, pour tous les ouvrages de peinture et dorure par eux faits et fournis pour ladite pompe funèbre. (Peignaient et doraient *Architraves*, *Pilastres*, *Panneaux*, *Cartouches*, *Archivoltes*, *Pavillons*, *Armes*, *Timpans*, *Moulures*, *Vases* à l'antique, *Blasons*, *Armoiries*, *Pyramides*, *Chapiteaux*.)

Au S[r] *Berrain*, 500 l., pour avoir fait plusieurs desseins, peines et soins, et avoir séjourné à Saint-Denis pendant le temps qu'on y a travaillé, pour son logement et nourriture.

Plus, 250 l. au graveur qui a gravé la planche pour tirer des estampes de la décoration et du catafalque suivant le marché fait par le sieur *Berrain*, 250 l.

Même date.

Pompe de la Dauphine à Notre-Dame.

Au Sr *Berrain* pour ses peines et soins pour avoir conduit les ouvrages à Nostre-Dame, 200 l.

Signalons, dans le décompte de cette cérémonie, un sieur *Bernard*, architecte, « faisant revue à Saint-Denis et à Notre-Dame, pour la Pompe de la Dauphine, de toutes les menuiseries et charpentes, voir si le tout est solide et de manière qu'il ne pust arriver aucun accident. »

(Arch. nat., O1 2842.)

1713.

État général de tout ce qui a esté fait pour le bout de l'an de Mr le Dauphin et de Mme la Dauphine à Saint-Denis, le 18 février 1713, sous les ordres de Monsieur Lefebvre.

Du 16 janvier, donné un carosse pour mener à Saint-Denis et ramener Mrs *Berain*, de Vousge, Buat et Guenon, 7 l. 10 s.

Du 20, pour mener à Saint-Denis Mr *Berain* et le ramener chez Mr Le Febvre un carosse, 2 l. 10 s.

Du 27, donné à Mr *Perot* la somme de 50 l.

Lundi 30, pour mener Mr *Berain* à Saint-Denis pour aller et revenire un carosse, 7 l. 10 s.

A *Perrot*, peintre, pour tous les ouvrages de peintures, tant raccommodages que ce qu'il a fait de neuf, 200 l.

Au Sr *Berrin* 300 l., pour ses desseins et peines d'avoir conduit le dit ouvrage.

(Arch. nat., O1 2843.)

1714.

Service à Notre-Dame pour la Reyne d'Espagne (Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, décédée à Madrid, le 14 févr. 1714).

Au Sr *Perot*, peintre, la somme de 1,700 l. pour toutes les journées de peintres et doreurs qu'il a employées à peindre et dorer les timpans neufs, médailles, devises ornées de cypres, fait tous les blasons, peint en marbre porfire le corps du tombeau, etc., etc.

A *Slodtz*, sculpteur, la somme de 751 livres pour tous les ouvrages de sculpture qu'il a fait, sçavoir :

Pour avoir assis et raccommodé les quatre figures qui estoient au magazin des Tuileries, les avoir changées d'atitudes, redrapées et changé leurs attributs, pour ce 250 l.

Pour avoir fait un ange de six pieds de haut, tenant une couronne à sa main, fait le modele de terre, les creux en plastre, moulé en carton, blanchy et rendu prest à dorer, 150 l.

Pour avoir fait quatre lions pour servir de suports au tombeau, fait les modeles, 150 l.

Pour avoir fait 18 testes de mort qui ont esté posées dans le pourtour du chœur, au haut des pilastres, à 6 l. pièce, 108 l.

A *Pillement*, peintre, la somme de 484 l., pour avoir fait 58 douzaines d'armes sur papier, pour poser sur les velours.

Au Sr *Berrin*, dessinateur du Roy, tant pour ses desseins que pour ses soins d'avoir fait exécuter la dite pompe funebre, 350 l.

Pompe funebre du Duc de Berry à Saint-Denys, le 16 juillet 1714.

A *Slods*, sculpteur, la somme de 1,000 l. pour tous les ouvrages de sculpture qu'il a fait et fourni pour ladite pompe funebre, sçavoir :

Pour 4 figures posées sur les 4 coins du tombeau de 6 pieds de proportion, représentant des squelettes tenant en leurs mains des torches ornées de feuilles de cyprès, en avoir fait les modeles de terre, les creux de plastre moulé en carton, drapé, blanchi et posé en place, pour ce 600 l.

Pour deux groupes de deux enfants, chacun de 3 pieds de proportion, assis à costé des figures, tenant une urne dans une main et des torches de l'autre, 220 l.

Plus pour 4 cartouches sur les 4 faces du tombeau, dans lesquels estoient les armes du Prince avec les Cordons des Ordres, couronnes et palmes d'environ 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large, 80 l.

Au Sr *Perot* 2,700 l. pour tous ses ouvrages, sçavoir :

Pour avoir peint et doré d'or d'Allemagne 67 pieds de corniches, 33. l.

Pour avoir fait 12 piramides avec leurs pieds d'estaux de environ 20 pieds de haut, sur chacune desquelles estoient les armes du Prince, les corps des piramides de marbre blanc, les fonds noirs enveloppés d'une baguette d'or et semé de lames d'argent, 600 l.

Plus six grands morceaux posés entre les piramides, de 18 pieds de haut, ornés d'un grand rideau rehaussé d'argent, qui enveloppe chacun deux squelettes à demi corps, sortant chacun d'une gaîne avec des festons de cyprès qui retombent.

A *Pillement*, peintre, 268 l. pour toutes les armes et chiffres qu'il a fait pour le grand service, tant sur toille, papier que sur carton.

Au Sr *Berrin*, dessinateur du Cabinet du Roy, 500 l. pour avoir fait plusieurs dessins, avoir séjourné à Saint-Denis plusieurs jours pour les faire exécuter.

(Arch. nat., O[1] 2844.)

1718.

Pompe funebre de la Reyne d'Angleterre, décédée à Saint-Germain en Laye, le 7e may 1718.

A *Pillement*, peintre, 94 l. pour toutes les armes qu'il a fait et fourni tant sur cartons que sur toilles.

Au Sr *Perrot*, peintre, 42 l. pour l'impression qu'il a faite de l'estrade et de la balustrade du lit et de la dorure d'une couronne fermée pour mettre sur la representation de la Reyne.

Au Sr *Poulain*, sculpteur, 430 l. pour avoir fait une grande épitaphe de marbre noir de 3 pieds 9 pouces de long sur 2 pieds de large en relief, avec la bordure de marbre blanc veiné de 3 pouces et demi de large au pourtour, portant architecture, l'inscription gravée en lettres d'or sur le marbre avec les armes et tous les quartiers de la Reyne de marbre blanc sculpté et très fini, avoir fait poser et incruster dans un pillier de pierre, de cimettrie avec celle qui y étoit, avoir fait plusieurs voyages à Chaillot, lieu de sépulture.

A *Ducreux*, sculpteur, 272 l. pour le portrait en cire qu'il a fait de la Reyne d'Angleterre, comme aussy pour la coeffure et la chase, sçavoir :

Pour le portrait en cire, 200 l.

Pour la coeffure, les cheveux, la garniture de gaze noire, garnie de dentelle, avec une coeffe de gaze noire brodée et la draperie de drap de Saint-Maur, 30 l. — Pour une chase façon de bois d'ébeine garnie de verre blanc pour mettre le portrait, 30 l. — Pour avoir été deux fois à Saint-Germain pour les ouvrages, cy 12 l.

(Arch. nat., O1 2847.)

1719.

Grand Service de Madame, Duchesse de Berry, à Saint-Denis, le 2 septembre 1719.

Au Sr *Slodtz*, sculpteur, la somme de 830 l. pour les ouvrages de sculpture qu'il a fait pour ladite pompe, sçavoir :

Pour avoir fait le modele de terre d'un ange de huit pieds de proportion, avoir fait le creux de plastre et l'avoir moulé en carton, assemblé, drapé, blanchy et posé en place, 130 l.

Pour avoir fait le modele de terre de quatre torcheres de 11 pieds de hauteur chacune, y compris le vase qui est au dessus, enrichies de platebandes, feüillages tournans, agrafes et autres ornemens, avoir fait les creux de plastre, moulé en carton, assemblé, blanchy et posé en place, 400 l.

Pour avoir fait le modele de 4 consolles de 6 pieds de hauteur, ornées de testes d'anges, de volutes, rouleaux et feüillages, les creux

de plastre, moules de carton, assemblé, blanchy et posé en place, 300 l.

Au Sr *Dumont*, sculpteur, la somme de 220 l. pour ses ouvrages, sçavoir :

Pour 2 cartouches de 4 pieds et demi de hauteur sur 3 de large, dans lesquels étoient les chiffres de Madame, duchesse de Berry, ornez de palmes et couronnes, pour les modeles en terre, creux en plastre, moules en carton, les avoir blanchis et posé en place, cy 150 l.

Pour avoir fait le modele en terre, creux en plastre et moule en carton, blanchy un morceau de 4 pieds et demi de longueur sur 2 pieds de largeur, composé d'un cul de lampe saillant, enrichy de bandes de cyprès et autres ornements, cy 70 l.

Au Sr *Perrot*, peintre, 1,608 l. pour ses ouvrages de peinture et dorure.

Au Sr *Pillement*, 557 l. pour toutes armes et chiffres sur coutil, sur le velours et carton.

Au Sr *Berin*, dess., 400 l. pour avoir fait plusieurs desseins pour cette pompe, avoir séjourné à Saint-Denis pour les faire exécuter.

(Arch. nat., O1 2849.)

1723.

Service solennel célébré à Notre-Dame de Paris pour le repos de l'âme de Son Éminence Monseigneur le Cardinal Dubois, Archevesque, Duc de Cambray, Premier Ministre d'État, le 27 aoust 1723.

A *Pillement*, peintre, 600 l. pour les armoiries qu'il a fourny sur papier, carton, toile, couty (pour mettre sur les robbes des jurez-crieurs).

Obsèques et Pompe funebre de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, conduitte et executtée par M. Lefebvre, Intendant en exercice, l'année 1723.

Au Sr *Berain*, dessinateur, 400 l. pour avoir fait plusieurs desseins pour le grand service fait à Saint-Denis pour S. A. R., y avoir séjourné plusieurs jours pour les faire exécuter, fait plusieurs voyages, etc., 400 l.

A *Slodtz*, sculpteur, 4,049 l. pour ses ouvrages, sçavoir :

Décoration du pourtour de l'Église : Pour 13 grands *Chapiteaux* servans à couronner les pilastres, composez chacun d'un cartouche, avec une grosse teste de mort ailée, enrichie de volutes d'où sortent des cornets de feu, des feüilles de raisin, des bandes et des festons de laurier avec une toison d'or, le tout faisant ensemble de hauteur 5 pieds et demy sur 5 pieds 4 pouces de large pour chacun, à raison de 45 l. chaque chapiteau, 585 l.

Décoration du Catafalque : 4 grands *Trophées* isolez de 14 pieds de haut de differents modeles, élevez sur un faisseau de piques, enri-

chis d'ornemens et de plusieurs attributs convenables à raison de 250 l. chaque trophée, 1,000 l.

Plus, sur les pieds d'estaux où sont élevez lesdits trophées un cartouche à chacun où est une teste de mort ailée et couronnée de laurier, 80 l.

Sur les 2 costez de chaque pied d'estal, des bandes de relief servant à faire des volutes pour former le contour du pied d'estal, 8 l.

Pour deux grands morceaux d'ornemens aux 2 costez de l'estrade, enrichis de platebandes, volutes, feüilles de raisin, godrons, palmes, d'une teste de mort couronnée de cyprès, de feüilles de resent et autres contenant chacun 9 pieds de long sur 3 pieds de haut, 160 l.

Pour 4 consolles isolées aux 4 coins servans à porter le tombeau de 7 pieds et demy de longueur, enrichies d'ornemens, 400 l.

(Arch. nat., O[1] 2854.)

Service à Notre-Dame pour le Prince Louis, premier Roy d'Espagne, décédé à Madrid, le trente et un aoust 1724.

Au S[r] *Perrot*, peintre, 4,870 l.

Pour la peinture des rideaux, 230 l.

Pour les *Enfans* et leurs attributs sur les timpans, les *Lions* et *Figures* de la grande arme de la porte du chœur et de celles de la rüe, 260 l.

Pour fourniture de couleur, or et argent en feüille, bronzes, ocre, terre d'ombre, blanc, Inde, terre de Cologne, cendre bleue, vermillon, rouge d'Angleterre, graine d'Avignon, etc.; 1,887 l.

Pour avoir fait et dirigé les desseins, 900 l.

Au S[r] *Slodtz*, sculpteur, 3,714 l., sçavoir :

Pour sept figures ou corps d'*Écorché* en forme de *Termes* posées sur les pilastres de 11 à 12 pieds de haut, ayant les bras levez et tenant sur leurs testes un gros vaze, coeffées de draperies venant ceindre le corps et festonner le long de la guesne avec des nœuds accompagnez de festons, lauriers et cyprès, 560 l.

Pour la décoration du Cénotaphe : Une grande couronne royalle d'Espagne de cinq pieds et demy de diamettre sur six à sept pieds de haut, posée sur le haut de la tour, enrichie dans son bandeau de perles et de diaments et de treffles sur les courbes des feüilles d'eau, 200 l.

4 lions gros comme nature, de trois pieds trois quarts de long, posez sur la gorge du dessus de la tour, 216 l.

Pour 2 figures écorchées grande comme nature, tenants des feaux et sortant dudans de la ditte tour, envelopées de draperies qui viennent festonner le long des portes enrichies de franges, cordons, glands et troupes, les dittes 2 figures posées à 2 portes de la tour, l'une à celle de l'entrée du chœur et l'autre à celle de la façade de l'autel, 160 l.

Pour avoir retably les 4 Figures, *Religion*, *Sagesse*, *Justice*, *Espé-*

rance, y avoir refait des parties neuves, bras, jambes, bustes et attributs, 250 l.

(Arch. nat., O[1] 2855.)

1747.

Grand service à Notre-Dame pour Dame Catherine, Reine de Pologne, le 18 may 1747.

Aux Srs *Slods*, freres, sculpteurs du Roy, 16,268 l., sçavoir :

Décoration du pourtour du Chœur.

Pour vingt chapiteaux, pilastres en carton servants de couronnement à l'ordre de l'attique, ornés de plattes bandes, feuilles, enroullements, moulures et astragals, à raison de 30 l. chacun, 600 l.

Pour vingt chuttes ou festons de lauriers de quatre pieds de demy ronde bosse, 240 l.

Pour vingt fortes testes de mort, aisles deployez, de quatre pieds de large au même ordre attique aux parties circulaires formants arcades par le moyen des corniches, à 14 l. pièce, 280 l.

Pour sept aigles de rondes bosses de cinq à six pieds de large, les aisles deployées, placés dans la corniche du grand ordre, servants à porter les cartouches ou écussons qui renferment les armes de la Reine de Pologne, à raison de 100 l. pièce, cy 700 l.

Pour quatorze roseaux ou grouppes de palmes sortants de derriere lesdits aigles de rondes bosses à droite et à gauche, placés dans les frises de la corniche du grand ordre pour la réunion des cartels avec les aigles de sculptures et peintures, à 12 l. chacun, 168 l.

Pour huit grands morceaux d'ornements en forme de cartels et agraffes placés avec les aigles dans les millieux des arcades, à la grande corniche, pour porter de grands écussons, et donner naissance à des médaillons camayeux, environ de sept pieds de long chacun sur trois de haut, composés de plattes bandes, enroullements, feuilles, palmes et autres ornements, à raison de 46 l. chacun, cy 368 l.

Pour dix neuf nœuds de rubans avec anneaux placés au-dessus desdits aigles servants d'attaches aux médaillons, camayeux et aux trophées de l'autel et du jubé, à raison de 15 l. chacun, 285 l.

Pour les dix-huit chapiteaux du grand ordre de la décoration, chutte de lauriers et autres ornemens, cy 130 l.

Pour quatorze guaisnes en forme de scabelons de sept à huit pieds placés au bas des pilastres de la décoration, formants le grand ordre sur le premier fillet au dessus des stalles, composés de corps de saillants, plattes bandes, feuilles, festons de ciprés et festons de morts aislés avec plusieurs membres d'architectures, de rondes bosses, servants à porter des girandolles tant à leurs extrémités d'en haut que dans les enroulements des volutes sur les costez à raison de 112 l. chacune, 1,568 l.

Pour vingt testes de morts accompagnées d'aisles, groupées avec des os en sautoir ornés de rubans, appliquées sur les lez de velours du premier fillet au dessus des stales, aux aplomb des pilastres et millieu des arcades, à 15 l. chacune, 300 l.

Maistre autel.

Pour un *Christ* en bois de cinq pieds six pouces de haut de rondebosse avec draperie, posé sur une croix placée sur le contre-table de l'autel, au milieu d'un grand panneau de marbre entre les colonnes, 400 l.

Pour quatre chapiteaux ioniques de rondes bosses à quatre faces chacun, pour les colonnes isolées de l'autel, avec festons de lauriers et autres ornemens, à raison de 16 l. pièce, 64 l.

Pour quatorze roses en pendantifs de 15 à 16 pouces de diamettre, composées de feuilles d'achantes, dont huit placées dans les frises de la corniche de l'ordre ionique, sur les faces et retour, à l'aplomb des colonnes et six en platfond sous le tympan de l'autel, à raison de 6 l. 10 s. chacune, 91 l.

Pour seize bandeaux composés de différents ornements placés avec cimétrie autour des quatre colonnes servants de liens de bronzes pour les embrasser et porter nombre de lauriers, à raison de 14 l. chacun, 224 l.

Pour deux morceaux de sculptures en ornemens renfermants chacun une teste de mort d'où naissent des festons de ciprès placés au bas, et dans les entrecolonnes faisants adoption sur les pieds d'estaux portants des girandoles à raison de 20 l. chacun, 40 l.

Pour une gloire placée au-dessus du Christ dans la partie du fronton de toute la longueur composée de testes d'anges, nüages et rayons, 190 l.

Pour deux grouppes de testes d'anges avec nuées placés au haut des niches aux deux costés de l'autel, à raison de 14 l., cy 28 l.

Pour un Saint Esprit en relief, accompagné de rayons et nuées, placé dans un panneau du milieu du coffre en tombeau de l'autel, 56 l.

Pour une gloire argentée placée au haut du dais de l'autel avec 3 testes d'anges et nuées, 18 l.

Catafalque.

Pour une figure de ronde bosse représentante la Mort écorchée tenant d'une main une faux et de l'autre des draperies retroussées avec des aisles deployées de six à sept pieds, moulée en plastre et carton, 400 l.

Pour quatre cartouches avec leurs couronnes et chiffre composés de plattes bandes, enroullements, aisles de chauvesouris et feuilles, de trois pieds de haut sur largeur proportionnée, lesdits cartouches

placés au milieu de la piramide, sur chaque face, à raison de 65 l. chacun, cy 260 l.

Pour trente deux morceaux d'ornements en forme d'agraffes servants à porter des girandolles du haut en bas de la piramide sur les quatre pans coupés, à raison de 6 l. chacun, 192 l.

Pour quatre autres morceaux d'ornements en forme de cartels avec feuilles, et enroullemens placés au bas de la piramide sur la corniche aux quatre faces, servants à porter des girandolles de chacun trois pieds de haut, à 45 l. pièce, cy 180 l.

Pour quatre torcheres aux angles du catafalque, formants bouquets de cyprés composés d'ornemens, d'agraffes et fleurons, portantes chacune trente lumières, de sept à huit pieds de haut, à 170 l. pièce, 680 l.

Pour quatre grouppes d'enfants forts comme nature placés aux quatre faces de la corniche aux parties ceintrées, composés chacun de deux génies avec aisles, draperies et attributs, sable et flambeaux renversés à raison de deux cent livres pièce, cy 800 l.

Pour quatre testes de morts avec aisles déployées placées au dessous desdits grouppes, à 19 l. chacune, 76 l.

Vingt six autres testes de mort aislées, placées dans les pentes, faisant festons autour du catafalque, à raison de 6 l. chacune, 156 l.

Pour quatre morceaux d'ornements placés dans le milieu des quatre faces de la corniche, servants de métope, à raison de 18 l. chacun, 72 l.

Pour quatre aigles de rondes bosses de quatre pieds de proportion plus fort que nature, tenants de leurs serres des écussons aux armes de la Reine de Pologne, placés au bas et entre lesdites colomnes, sur les pieds d'estaux des angles, à 145 l. chacun, 580 l.

Pour un grouppe de trois figures représentants la Reine de Pologne accablée de ses douleurs, qui rend sa couronne d'une main à la Terre et de l'autre en reçoit une autre de gloire qui luy est présentée par un ange, lesquelles figures de proportion naturelle avec leurs attributs, à raison de 400 l. chacune, cy 1,200 l.

Pour un lion de rondebosse de proportion naturelle avec terrasse placée au bas dudit grouppe sur les degrez, au pied de la Terre, 120 l.

Pour une figure de six pieds représentant la Mort assise sur un espèce de trosne, tenante un flambeau d'une main qu'elle renverse et de l'autre un sable aussy renversé, placée sur lesdits degrés de l'estrade à la face de l'entrée du chœur au pied du catafalque, 400 l.

Pour deux enfants de proportion naturelle placés à droite et à gauche de ladite figure formants grouppes ensemble, représentans deux genies, celui de la Lorraine et de Pologne, tenants en leurs mains des écussons armoiriés avec bordures de lauriers, desirants s'opposer aux volontés de la Mort, à raison de 146 l. chacun, cy 292 l.

Pour quatre grandes consolles isollées de rondes bosses, composées de différents ornements, bandes, corps d'architecture, enroullements

et autres, servants à porter le tombeau du catafalque élevé de cinq pieds de dessus le socle, à raison de 100 l. chacune, cy 400 l.

Pour quatre cartels renfermants les armes et chiffres de la Reine de Pologne, accompagnés de palmes, festons de ciprés, feuilles d'ornements et surmontés de couronnes, placés aux quatre faces dudit tombeau à raison de 75 l. chacun, 300 l.

Pour le *raccommodage* de deux figures représentant l'une la Religion et l'autre la Piété, placées sur les degrés des flancs dudit catafalque, 110 l.

Aux dits Srs *Slods*, freres, 2,000 l. de gratiffications à eux accordées pour avoir exécuté le dessein dudit catafalque, ensemble leurs peines et soins pendant lesdits travaux, 2,000 l.

Au Sr *Dominique Slods*, peintre ordinaire des Menus plaisirs du Roy, la somme de 10,988 l. pour ses fournitures et journées des peintres d'ornements, d'architecture, paysagistes, en marbre, plus 1,000 l. pour avoir conduit les travaux.

Dans ce même compte, on lit :

Au Sr *Vernansal*, peintre *figuriste*, 191 l. pour quatre bas reliefs peints en bleü de forme ovale avec figures de cinq pieds de proportion, neuf testes de morts et quatorze emblesmes rehaussés d'or avec deux anges de clair-obscur.

Au Sr *Cochin*, graveur, la somme de quatre mille livres pour les desseins particuliers qu'il a faits et la planche qu'il a gravée de la décoration du catafalque pour la Reine de Pologne à Notre-Dame, suivant le marché fait avec luy, 4,000 l.[1].

Au Sr *Colin*, tresorier de l'église Notre-Dame de Paris, 98 l. pour son remboursement de pareille somme par lui avancée pour avoir fait retirer de la nef les grands Tableaux pour le service de la Reyne de Pologne, et les y avoir fait remettre après ledit service, 98 l.

Au Sr *Thevenard*, Imprimeur du Roy, la somme de 500 l. à compte des impressions de la planche gravée à l'occasion de la pompe funebre de la Reine de Pologne à Notre-Dame.

(Archives nationales, O1 2985.)

Henry de Chennevières.

LE SCULPTEUR *TROEL*.

SUBSTITUTION D'ENFANT.

(1727.)

Troel est un inconnu, mais si l'on ne parlait que des hommes

1. La gravure de cette pompe funèbre se trouve à la Chalcographie du Louvre.

célèbres, on serait vite à bout d'inédit. D'ailleurs, *Troel* a occupé l'opinion il y a cent soixante ans. Il est vrai que ses malheurs domestiques ont plus contribué que ses ouvrages à le sauver de l'oubli. Qu'importe? L'un de nous découvrira peut-être quelque pièce relative aux travaux de l'artiste. Voici, en attendant, un arrêt du Parlement dont le texte nous renseigne sur les faits, gestes et coutumes d'une certaine classe de personnes dont les procédés n'ont guère changé à un siècle et demi de date. La pièce vaut la peine d'être lue.

Henry Jouin.

Arrest de la Cour de Parlement qui juge l'état d'un Enfant réclamé par deux Meres.

Du 11 Juillet 1727.

Entre Guillaume Brunot, Me Cordonnier à Paris, et sa femme, appellans d'une Sentence du Châtelet de Paris du 3 Avril 1727, d'une part; et *René-François Troel* Sculpteur, et Anne Lucas sa femme, intimez d'autre; et entre ledit *Troel* et sa femme, Demandeurs en Requête du 4 Avril dernier, à ce qu'il plaise à la Cour en prononçant sur ledit appel, mettre l'appellation au néant, et confirmer la Sentence, avec amende et dépens; et en cas que la Cour y fasse quant à present la moindre difficulté, leur permettre de faire preuve que l'enfant actuellement vivant est le même dont la femme dudit *Troel* est accouchée le 14 Novembre 1722, et pour parvenir à la démonstration de ce fait general, leur permettre de faire preuve par témoins pardevant tel de Messieurs qu'il plaîra à la Cour nommer, et pardevant le plus prochain Juge Royal de Richeville et Boisemont, lieux du domicile des Nourrices;

1° Que l'Enfant dont la femme de Brunot est accouchée le 14 Novembre 1722, étoit foible et delicat, qu'il fut même malade en naissant; qu'au contraire celui dont la femme Troel est accouchée le même jour 14 Novembre 1722, étoit fort robuste.

2° Après que Brunot et sa femme sont convenus par leur interrogatoire avoir marqué les hardes de leur enfant avec un morceau de cuir cousu de gros fil, afin que la Meneuse le pût distinguer de celui dudit *Troel*, lui permettre de faire preuve que les mêmes hardes ont perpetuellement servi à l'Enfant mort à Richeville le 2 Decembre 1722.

3° Après que Brunot et sa femme sont convenus par leur interrogatoire n'avoir donné qu'un bonnet, lequel n'étoit pas neuf, à leur enfant, permettre de faire preuve que ce même bonnet, qui n'étoit pas neuf et marqué d'un G, première lettre du nom de Baptême de Brunot, appellé Guillaume Brunot, étoit sur la tête de l'Enfant quand il est mort à Richeville le 2 Decembre 1722.

4° Que les deux Enfans ayant été portez de Paris à Richeville par la Meneuse appellée la grande Françoise, à qui ils furent confiez, furent mis ensemble sur le lit de cette Meneuse, où ils furent laissez pour aller chercher deux Nourrices; après quoi l'un des deux fut donné comme l'Enfant de *Troel* à la nommée Geneviéve Sieuray, femme de Claude le Cercle, pour le nourrir, quoique ce fût l'Enfant de Brunot, avec les hardes cousuës de gros fil, marquées d'un morceau de cuir, ayant sur la tête le bonnet usé marqué d'un G, et que c'est ce même enfant qui est mort à Richeville.

5° Que les hardes de l'Enfant Brunot marquées avec un morceau de cuir par son pere, ainsi qu'il en est convenu par son interrogatoire, et le bonnet marqué G ont été rapportez à la femme Troel, comme si elle avoit été la mère de l'Enfant mort, auquel par inadvertance on avoit donné le nom de *Troel*, à cause de la confusion qui s'étoit faite des deux Enfans en les tirant de dessus le lit de la Meneuse.

6° Que l'autre Enfant pris pour celui de Brunot, quoique fils de *Troel*, fut confié sous ce nom à la nommée Augé, femme d'Adrien Mazieu, Nourrice, avec deux bonnets de laine neufs, et autres hardes données par la femme Troel à la Meneuse lors de sa naissance; que ce même Enfant Troel, reputé Brunot par erreur, est resté trois mois à Richeville entre les mains de cette Nourrice, après lequel tems la femme Brunot le croyant son Enfant à cause de la mort de celui qui avoit été nourri par la nommée Sieuray et faussement nommé *Troel*, quoiqu'il fût Brunot, l'a envoyé à Boisemont, distant d'une lieuë de Richeville, pour le donner à une autre Nourrice, et que c'est l'enfant vivant, pour l'Enquête faite et rapportée être ordonné ce que de raison avec dépens d'une part; et lesdits Brunot et sa femme Défendeurs, d'autre.

Après que Buirette, Avocat de Guillaume Brunot et sa femme, et Forestier, Avocat de *René-François Troel* et sa femme, ont été oüis pendant trois Audiances; ensemble Talon pour le Procureur General du Roy.

La Cour a mis et met l'appellation et ce dont a été appellé au néant, émandant, sur les Requêtes des Parties de Forestier, met les Parties hors de Cour; en consequence, ordonne que l'Enfant dont est question appartiendra aux Parties de Buirette, dépens néanmoins compensez. Fait en Parlement le onze Juillet mil sept cent vingt-sept.

Signé : YSABEAU.

(Extrait des registres de Parlement.)

LE SCULPTEUR *AYCARD.*

OFFRE D'UNE STATUE OU D'UN BUSTE DE LOUIS XVI A MM. LES CONSULS DE TOULON POUR L'HOTEL-DE-VILLE.

(1777.)

Communication de M. Charles Ginoux.

Du 24 juin 1777, de Marseille.

Messieurs,

L'attache, le respect et l'amour que j'ai sentis pour nos princes, pendant mon séjour à Paris, m'a fait employer mon ciseau, de retour dans cette province, à tirer de la masse le portrait de notre auguste Monarque. L'approbation de M. le comte de Valbelle a porté messieurs les Échevins de Marseille à en placer un à l'hôtel-de-ville. Les Messieurs d'Aix feront la même chose. Les trois portraits que j'ai, dont un est en pied, de cinq pieds de haut, les deux autres en buste, de trois pieds de haut, seront employés à faire le plus grand usage que j'aurais pu me promettre. D'après votre décision, Messieurs, vous pouvez me donner vos ordres; la promptitude avec laquelle je les mettrai en exécution sera le fidel garand du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Aycard.

Rue du faubourg de Paradis, à Marseille[1].

(Arch. comm. de Toulon, série BB, 498 à 642.)

LE PEINTRE *SIMON JULIEN.*

PROPOSITION D'EXÉCUTER LE TABLEAU DU MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS A TOULON.

(1785.)

On a pu lire ce que nous avons publié sur les sculpteurs *Barthélemy-François Chardigny* et *Jean-Pancrace Chastel* (*suprà*,

---

1. *Aycard*, sculpteur, était, en 1790, adjoint à professeur à l'Académie de Marseille. (Note fournie par M. Étienne Parrocel.)

p. 143-147 et 180-183). — Après résiliation d'un premier traité passé entre *Chardigny* et les entrepreneurs de la paroisse Saint-Louis, *Chastel* avait proposé d'exécuter deux statues pour cette église. L'année suivante, avant que *Chardigny* eût passé un nouveau marché avec les mêmes entrepreneurs, le peintre *Simon Julien,* membre de l'Académie, offrit, par l'intermédiaire de son ami Barry, à la Municipalité de Toulon, de peindre, pour la nouvelle paroisse, un grand tableau (il aurait eu 6 mètres 30 sur 3 mètres 15 et aurait été cintré). Les deux statues furent exécutées par *Chardigny*, qui fit aussi, en remplacement du tableau proposé, un modèle pour un grand bas-relief devant être sculpté sur place, au fond de la grande nef, immédiatement sous la voûte en berceau, et avoir les mêmes dimensions que le tableau dont il vient d'être parlé. La lettre qui suit est écrite au nom de *Simon Julien* par son compatriote Barry.

Charles Ginoux.

A Paris, le 5 décembre 1785.

Monsieur,

Le désir de contribuer à tout ce qui peut augmenter la splendeur de notre commune patrie m'engage à avoir l'honneur de vous communiquer les sentimens de M. *Simon Julien*, peintre de l'Académie royale et notre digne compatriote.

Cet illustre compatriote, sachant que vous faites bâtir une église paroissiale sous l'invocation de Saint-Louis, ofre de peindre le tableau du maître-autel, lequel représenterait ou *la Mort* ou *l'Apothéose* du saint Roy, au choix de la Ville, et il se ferait un plaisir d'y employer tout son génie et tous ses talens. Quant au prix, il s'en rapporterait à la munificence de sa patrie. Son frère, maître à dessiner des gardes de la marine, prendrait, sous votre approbation, les dimensions du tableau relativement à l'emplacement, et là-dessus, M. *Julien* ferait une esquisse qui vous serait envoyée pour être soumise à votre jugement, après quoi il entreprendrait l'ouvrage de façon qu'il fût fini dans moins de deux ans.

Je ne crois pas, Monsieur, devoir m'attacher à exciter le goût et le zèle de notre administration municipale. Vous savés tous que les productions des Beaux-Arts prennent la principale décoration d'une grande ville. Les étrangers curieux courent ordinairement dans les églises où ils savent qu'il y a de beaux morceaux de peinture ou de sculpture. Notre ville se glorifie de quelques ouvrages de *Puget;* elle ajoutera à cette gloire celle de posséder un superbe tableau qu'elle tiendra de la main et du cœur d'un de ses enfants. C'est à vous,

Monsieur, et à MM. vos coadministrateurs que nous et nos descendans en serons redevables. Ce monument transmettra d'âge en âge votre amour pour le bien public et les talens sublimes d'un de nos concitoyens. Quant à moi, je m'estimerai heureux si, dans cette occasion, je puis encore convaincre de mon attachement pour la patrie et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Barry.

(Arch. comm. de Toulon, série BB, 498 à 642.)

FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH ROYER, PIERRE-ALEXANDRE ROYER, FRANÇOIS-HENRI ROYER, PEINTRES, *CHARLES-RAYMOND ROYER*, SCULPTEUR.

(1792.)

Notre ami Guiffrey, dans ses Scellés d'artistes, a donné l'inventaire de *Pierre Royer*, peintre de la Reine et ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc. (Voy. *Nouvelles Archives*, IIe série, t. VI, p. 204-206.) Cette pièce porte la date du 27 décembre 1787. Il y est dit que *Pierre Royer* laisse une veuve, Marie-Charlotte Le Cesne, et neuf enfants, parmi lesquels *Pierre-Alexandre*, *François-Henry*, peintres, et *Claude-Raymond*, sculpteur.

Nous possédons la copie d'un jugement rendu en 1792 contre une dame Satens tombée en démence et dont l'interdiction est demandée par sa famille. Or, au nombre des témoins cités par les requérants, figurent deux des fils de *Pierre Royer* que nous nommons plus haut. Nous ne donnons ici qu'un extrait du jugement de l'affaire Satens dont le fond reste étranger à toute question d'art. Cet extrait n'est pas sans intérêt. Il éclaire sur plus d'un point l'histoire des *Royer* qui occupaient un certain rang. M. Guiffrey dit formellement qu'il a « peu rencontré d'artistes aussi opulents. »

Pierre-Alexandre Royer, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, qui demeurait en 1787 rue Basse-du-Rempart, y demeure encore en 1792 : son neveu, chargé de le remplacer devant le tribunal dans l'affaire Satens, nous l'apprend. Il en est de même du sculpteur *Charles-Raymond Royer*, que M. Guiffrey dénomme *Claude-Raymond*, mais aucun doute n'est possible sur l'identité du personnage.

A quel titre les *Royer* comparaissent-ils? Nous étions tout près de supposer que des relations de voisinage ou d'amitié avaient seules déterminé les enfants de la dame Satens à les prendre comme témoins. Nous pensons que des liens de parenté ont uni les Satens et les *Royer*. On a vu plus haut que *Pierre Royer* avait laissé une veuve, née Marie-Charlotte Le Cesne. Or, la veuve Satens, contre laquelle on plaide en interdiction, est née Simonne Le Cesne. Peut-être faut-il voir en elle la propre sœur de Marie-Charlotte. Les dates énoncées ici autorisent cette hypothèse.

Henry Jouin.

Louis, par la grâce de Dieu, et par la loi constitutionnelle de l'État, roi des Français, à tous ceux présens et à venir, salut : le Tribunal du deuxième arrondissement du département de Paris, séant bâtimens des Petits-Pères de la place Louis XIV, a rendu le jugement suivant :

Sur le rapport fait à l'audience publique dudit tribunal par M. Girard de Bury, l'un des juges :

1° De la requête présentée par Jean-Charles Satens, citoyen de Paris, Jean-Mathias Satens, homme de loi, Vincent Dufour, aussi homme de loi, au nom et comme mari de dame Marie-Angélique Satens, sa femme, tous trois demeurant à Paris, rue du Renard Saint-Sauveur, ladite requête expositive, que dame Simonne Lecesne, veuve de sieur Philippe-François Satens, leur mère, âgée de soixante-neuf ans passés, étoit tombée en démence, et se trouvoit hors d'état d'administrer sa personne et ses biens, ils se trouvoient dans la malheureuse nécessité de provoquer son interdiction, et la nomination d'un curateur à son interdiction; que, ce considéré, il plût au tribunal leur permettre de convoquer pardevant lui la famille de ladite dame Satens, pour donner son avis sur l'interdiction de ladite dame Satens, et la nomination d'un curateur, pour, après ledit avis, être procédé à l'interrogatoire de ladite dame Satens, et le tout communiqué à M. le commissaire du roi, être, par le tribunal, statué ce qu'il appartiendroit, ladite requête signée Fondeur, avoué des requérants, ensuite de laquelle est l'ordonnance de M. Agier, en date du vingt-six juillet dernier, duement enregistrée le lendemain par Thibaudier, portant : soient les parens et amis convoqués devant M. Girard, juge suppléant du tribunal, lundi trente du présent mois, huit heures du matin;

2° Et du procès-verbal fait pardevant mondit sieur Girard de Bury, en exécution de ladite ordonnance, ledit jour trente juillet dernier, ledit procès-verbal contenant la comparution des parens et amis de

ladite veuve Satens : savoir de sieur Jean-Charles Satens, fils aîné de ladite dame Satens, et citoyen de Paris, y demeurant rue du Renard Saint-Sauveur; de sieur Jean-Mathias Satens, homme de loi, aussi fils de ladite dame, demeurant à Paris, susdite rue et paroisse; de sieur Vincent Dufour, homme de loi, gendre de ladite dame, à cause de Marie-Angélique Satens, sa femme, demeurant à Paris, susdite rue et paroisse; de sieur *François-Marie-Joseph Royer*, peintre en bâtiments, demeurant à Paris, rue de Sève, paroisse Saint-Sulpice, neveu de sieur *Pierre-Alexandre Royer*, peintre, demeurant à Paris, rue Basse-du-Rampart, nº vingt-deux, paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque; de sieur *François-Henri Royer*, peintre, demeurant à Paris, rue du Four-Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice; de sieur *Charles-Raymond Royer*, sculpteur, demeurant rue des Vieilles-Tuileries, lesquels avoient dit que, depuis environ un an, ils s'étoient apperçus que les facultés morales de ladite dame Satens s'affoiblissoient; mais, depuis six mois, ils avoient remarqué que la raison étoit totalement perdue; qu'elle ne parloit à personne, pas même à ses enfans; qu'elle répondoit tout au plus aux complimens d'usage dans la société; qu'il lui arrivoit de se mettre à chanter ou à compter, sans ordre et sans suite; que, depuis ces six mois en particulier, elle ne s'occupoit plus de son ménage, ni des affaires; qu'elle signoit même ce qu'on lui présentoit, sans se faire rendre compte de ses affaires et sans demander de l'argent, s'il étoit question de recette; que dans une pareille position, qui étoit à la connoissance de tous les comparans, les sieurs Satens et le sieur Dufour, fils et gendre de ladite dame Satens, avoient présenté leur requête au tribunal, pour avoir la permission d'assembler la famille : ce qu'ils avoient effectué ledit jour, en exécution de l'ordonnance intervenue sur icelle; et tous, après avoir prêté le serment en tel cas requis et accoutumé, avoient déclaré qu'ils étoient unanimement d'avis que ladite dame Satens fût et demeurât interdite de l'administration de sa personne et biens; et que le sieur Jean-Charles Satens, son fils aîné, qui, à son égard, s'en est rapporté à justice, soit nommé curateur à ladite interdiction, à l'effet de régir et administrer sa personne et biens, etc.

Le Tribunal, jugeant en première instance, etc.

Fait et jugé par Pierre-Jean Agier, etc.

Mandons et ordonnons à tous huissiers sur ce requis, etc.

Enregistré à Paris le 17 août 1792, reçu treize livres. Signé : Thibaudier.

Insinué sur le registre du greffe dudit tribunal, sous le nº 24, fol. 63 vº et rº, l'an quatre de la liberté, le vendredi dix-sept août mil sept cent quatre-vingt-douze. Signé : Acart. Vingt sols.

L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

DE 1828 A 1830.

Communication de M. Henry Jouin.

Nous avons fait connaître les divers projets adoptés en 1816 pour la décoration de l'église de la Madeleine[1]. On ne lira pas sans intérêt l'exposé des conflits auxquels donnait lieu, douze ans plus tard, l'achèvement de la construction. Il va de soi qu'en parlant d'achèvement nous adoptons pour une heure l'illusion des architectes et du Conseil des Bâtiments civils de 1828. On se croyait au but, mais de longues étapes étaient encore à franchir. La pièce qui suit renferme un rapide exposé des vicissitudes subies par le monument depuis la date de sa fondation qui déjà remonte à un demi-siècle. François Grille est l'auteur de ces pages que nous avons transcrites au département des manuscrits de la Bibliothèque d'Angers (n° 1042 du catalogue). Et, chose digne de remarque, ce document officiel n'est point ennuyeux!

H. J.

Ministère de l'Intérieur. — Direction des Sciences, Belles-Lettres et Beaux-Arts. — 2e Division. — Bureau des Monuments.

I.

Compte-rendu et proposition au sujet des plans de l'Église de la Madeleine.

Rapport au Ministre.

Paris, le 19 avril 1828.

Monseigneur,

Il semble que les grands travaux d'Architecture en France ne puissent marcher qu'au milieu des débats et des contradictions.

Les églises, les palais, les arcs de triomphe n'arrivent à leur terme qu'après avoir été l'objet de toutes les incertitudes et de tous les obstacles.

La pensée d'un monarque les fonde, le Trésor s'ouvre et s'épuise pour leurs dépenses. Mais les artistes ne sont d'accord ni pour le choix de celui d'entre eux qui doit être chargé de l'exécution, ni pour les projets qui doivent être adoptés, ni sur l'effet des monuments quand ils sont enfin achevés et qu'ils sont livrés à leur critique.

Ces réflexions naissaient dans mon esprit lorsque je me rappelais

1. Voy. p. 250 à 275.

toutes les opinions qui avaient été émises relativement à la Colonne de la place Vendôme, au palais de la Bourse, à l'Opéra, à la Galerie du Louvre, à l'Arc du Carrousel.

Mais elles devenaient plus vives quand elles s'appliquaient aux plans des édifices en construction ou de ceux qu'il s'agit d'élever, tels que l'Arc de l'Étoile, la Bibliothèque du Roi, la Chambre des Députés, l'Église de la Madeleine.

Tous les dessins et tous les devis sont l'objet d'attaques et de controverses, aucun d'eux n'est arrêté à demeure, tous sont à l'examen encore et cependant les travaux s'avancent, les pierres, les marbres sont apportés, d'énormes sommes sont payées, de forts crédits sont à ouvrir. C'est à Votre Excellence qu'il appartient de prendre des résolutions définitives qui fixeront toutes les idées et assureront la marche et les résultats de ces grandes et belles entreprises.

Le rapport que je vous présente aujourd'hui, Monseigneur, est relatif particulièrement à l'Église de la Madeleine.

Je mets sous vos yeux des pièces, des avis, des ordonnances qui seront tout à fait opposés les uns aux autres.

Si je remontais jusqu'à l'origine, je trouverais que la première pierre de cette église fut posée sous le règne de Louis XV, au mois d'avril 1764; l'architecte désigné était *Contant d'Ivry*, qui mourut en 1777. Les murs étaient à quinze pieds du sol[1].

L'architecte *Couture* qui vint après changea tout. On démolit et on reconstruisit; à l'époque de 1789, l'édifice était très avancé; les colonnes que le second plan avait ajoutées au péristyle étaient debout.

Longue suspension alors dans les travaux.

On les reprit sous le gouvernement impérial, mais, par les projets que M. *Vignon* avait dressés et qui furent arrêtés en Pologne, les colonnes étaient déplacées; il en était ajouté un grand nombre de nouvelles; il s'agissait d'un *Temple de la Gloire*, et tout le caractère du monument s'alliait à l'idée de la nouvelle conception.

Le retour du Roi rend l'édifice à sa première destination; c'est un monument religieux qu'il faut élever et de plus c'est un monument expiatoire : une ordonnance du 14 février 1816, rendue en vertu de la loi du mois de janvier précédent, porte que l'on y placera les mau-

---

1. Donnons ici un extrait des *Mémoires secrets* de Bachaumont (t. XVII, p. 121) : « 12 avril 1781. On s'occupe très sérieusement de la nouvelle salle de la Comédie italienne, et les travaux se poussent avec vigueur; on prétend même qu'on a enlevé les ouvriers occupés à la construction de l'église de la Madeleine pour les transporter à cet édifice profane, ce qui scandalise fort les dévots. » — Pour peu que les *Mémoires* aient dit vrai et que ce fait se soit reproduit de temps à autre, toutes les lenteurs subies par la construction de la Madeleine s'expliquent sans grand effort.

solées de Louis XVI, de la Reine Marie-Antoinette, de Louis XVII, de la princesse Élisabeth.

M. *Bruyère*, qui était directeur des travaux publics, envoie divers plans pour l'exécution de la loi et de l'ordonnance.

L'un de ces plans est adopté par une ordonnance du 22 avril 1816; par l'article 1er, M. *Vignon* est confirmé dans ses fonctions d'architecte de la Madeleine; par l'article 2, il lui est enjoint de soumettre au Ministre tous les détails d'exécution.

Ici commença une lutte qui s'est perpétuée jusqu'à ce moment.

M. *Vignon* prétendit que les dessins admis en principe, mais qui devaient être suivis d'études et de développements, n'étaient point ceux qui lui appartenaient. Il les rejetait et s'en écartait dans les détails qu'il avait à fournir et il les modifiait sur deux points principaux : l'un relatif à la décoration intérieure, l'autre concernant les parties supérieures de l'édifice.

Des explications furent données par M. *Bruyère;* l'architecte ne se mit point d'accord avec le Directeur. Le Ministre, pour éclairer la question, nomma une commission prise dans le sein de l'Académie des Beaux-Arts pour examiner toute l'affaire.

Cette commission fut composée de MM. *Fontaine*, *Percier*, *Heurtier* et *Thibaut.*

Elle donna raison à l'architecte. Un rapport dans ce sens fut fait au Roi et une ordonnance, rendue le 6 mai 1818, interpréta celle de 1816 de manière à faire achever l'église suivant des plans nouveaux, qui sont ceux que l'on a suivis postérieurement et jusqu'à la fin de la campagne dernière.

Mais depuis que M. Héricart de Thury a pris la direction des travaux, il a toujours montré de l'inquiétude sur la construction des « parties supérieures » dont il faut à présent s'occuper.

Il a pensé que, par les projets tels que les avait conçus M. *Vignon*, ces constructions n'auraient point la solidité désirable et que, si l'on ne prenait pas de mesures différentes de celles que cet architecte avait proposées, on compromettrait absolument la durée et l'existence d'un monument qui aurait exigé tant de frais.

Les rapports de M. de Thury ont été à leur tour renvoyés au Conseil des Bâtiments civils et l'on y a joint les observations contradictoires de l'architecte.

Le conseil a nommé une commission composée de MM. *Labarre*, *Rohault* et *Gourlier;* cette fois l'avis a été conforme à celui du Directeur, et l'on s'est accordé pour déclarer que l'achèvement de l'église de la Madeleine devait être conduit d'après les vues et indications qu'avait primitivement consacrées l'ordonnance du mois d'avril 1816.

Le Ministre toutefois n'a point adopté ces conclusions et, par une lettre du mois de juillet 1827, il a décidé au contraire qu'on s'en tien-

drait au système d'architecture adopté en 1818, sauf à prendre les précautions accessoires pour remédier aux inconvénients trop graves que le conseil avait signalés.

L'affaire en était restée là, lorsque, le 26 février dernier, le Directeur des travaux a cru devoir appeler l'attention de Votre Excellence sur un objet aussi important. Son rapport a été soumis au Conseil des Bâtiments pour un examen approfondi et un avis est intervenu entièrement conforme à celui de 1827, c'est-à-dire que l'on insiste pour faire exécuter les parties supérieures de la construction autrement que ne le veut M. *Vignon* et d'après le vœu formellement émis et par les derniers commissaires et par M. Héricart de Thury.

La différence capitale qui existe entre les deux projets consiste dans la manière d'éclairer l'intérieur de l'édifice.

M. *Vignon* veut que les jours viennent par six arcs latéraux dans toute la longueur de la nef.

M. Héricart de Thury et le conseil demandent que les jours descendent du haut des coupoles.

S'il n'y a point d'arcs ouverts sur les parties latérales, les murs de la *cella* seront montés jusqu'à la couverture et de là évidemment une solidité et une durée plus grandes.

Outre cela, les jours venant de la voûte seront plus également répandus et les objets de décoration intérieure seront mieux vus dans leur perspective régulière sans rayons contraires et divergents.

Je dois ajouter une considération.

Quand l'ordonnance du mois d'avril 1816 eut été rendue et qu'il eut été arrêté que les « arcs doubleaux » seraient *pleins*, un rapport au Roi fut présenté pour faire décider que ces emplacements très propres à la peinture seraient décorés des tableaux de nos meilleurs maîtres.

Des sujets pris dans l'histoire de nos princes furent désignés et une approbation générale fut donnée à tout cet ensemble d'une vaste et noble décoration qui complétait l'édification de l'Église de la Madeleine et devait en faire un des monuments les plus majestueux et les plus augustes.

Lorsque M. *Vignon* a fait décider qu'au lieu de ces arceaux peints il y aurait de simples vitrages, sans doute il a fait remarquer qu'autant que possible on mettrait des peintures à la voûte.

Mais cela ne remplaçait point les sujets désignés et qui devaient se développer dans les arcs de cinquante pieds de long et de vingt pieds de haut qui étaient réservés par le premier plan.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur, de tous ces intérêts qui se croisent ou plutôt à cause même de la complication de ces intérêts, je crois devoir proposer à Votre Excellence de former une commission spéciale qui, pour obtenir que toutes les opinions eussent leurs défenses,

pourrait être composée des membres vivants des deux précédentes commissions.

Ce seraient MM. le baron *Fontaine*, *Percier*, *Labarre*, *Rohault*, *Gourlier* et *Hervé*, sous la présidence du comte de Tournade.

Tous les documents, plans, dessins, devis leur seraient remis et ce serait sur leur avis que Votre Excellence serait à même de prendre une détermination sur l'achèvement d'un édifice qui, lorsqu'il sera livré au culte, n'aura pas coûté moins de douze à quinze millions.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage de mon respect.

Le Directeur des Sciences, Belles-Lettres
et Beaux-Arts,
Vicomte Fréneau.

Le Chef de Division, rapporteur,
F. Grille.

En marge est écrit :

Approuvé par le Ministre, Mgr de Martignac.

II.

Sculptures intérieures de l'Église de la Madeleine.

Remplacement de MM. *LEMOT* et *DUPATY*.

Ministère de l'Intérieur.

Paris, le 2 septembre 1828.

Monseigneur,

Les monuments expiatoires ordonnés en 1816 au Roi Louis XVI, à la Reine Marie-Antoinette, à Louis XVII, à la princesse Élisabeth doivent être placés dans l'Église Royale de la Madeleine.

Les Artistes chargés de ces travaux étaient Mrs *Lemot*, *Dupaty*, *Bosio*.

Les deux premiers sont morts et je viens proposer à Votre Excellence de les remplacer, le premier par M. *Ramey père*, qui fait la statue colossale du cardinal de Richelieu pour le pont Louis XVI; le second, par Mr *Petitot fils*, qui a fait la statue de Louis XIV pour la ville de Caen.

M. *Ramey* est membre de l'Institut. M. *Petitot* a été Pensionnaire du Roi en Italie, après avoir obtenu le premier grand prix de Sculpture à l'Institut.

Le prix de ces monuments a été fixé à 50,000 l.

Mais il s'exécutera en plusieurs années et d'ici à deux ans il n'y aura que des esquisses et modèles à payer.

Le moment est venu de s'occuper de la sculpture de l'Église, parce

que les travaux d'architecture vont s'achever et qu'il faut à présent dresser les plans et faire les dessins particuliers du placement des mausolées.

Les projets à cet égard doivent être arrêtés par l'architecte, Mr *Hervé*, d'accord avec les statuaires; il devient donc nécessaire de compléter le nombre de ceux-ci et c'est l'objet du rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence.

Indépendamment des monuments expiatoires dont je viens de parler, il y aura un autel dédié à sainte Madeleine, à l'entrée du chœur; un grand bas-relief pour le Fronton, trois figures dans de hautes proportions au-dessus du péristyle extérieur, et enfin le mausolée de Mgr de Sèze que.....[1] a permis de placer auprès de celui du Roi dont il fut le défenseur.

Ces derniers travaux sont confiés à MM. *Cartellier*, *Gérard* et *Roman*.

Tous les artistes devront s'entendre pour coordonner leurs ouvrages dès que la décision que je réclame aujourd'hui sera rendue, une réunion aura lieu et le résultat de la discussion ouverte mettra à même de prendre la détermination définitive qui est attendue sur les sculpteurs de l'Église.

Je finis.

Grille.

III.

Le Fronton de la Madeleine.

Les lignes qui suivent, datées d'avril 1829, sont encore de François Grille :

Vingt-sept statuaires s'étaient fait inscrire jusqu'au 25 avril pour le concours du bas-relief du Fronton de la Madeleine.

Les esquisses doivent être exposées à l'église même, à partir du 1er mai.

On dit déjà beaucoup de bien de plusieurs d'entre elles.

On espère beaucoup de l'émulation qui a été excitée par le concours.

On a loué l'ensemble et consigné certains détails de la mesure.

On consigne largement, on loue sobrement : c'est l'usage.

Entre les censures, il y en avait une assez amère et qui n'était pas signée. Elle reposait sur des données peu exactes.

1. Un blanc.

On en connaît aujourd'hui l'auteur.

Un petit livre a paru sur la mendicité. L'écrivain est nommé en toutes lettres; sur le frontispice et au dos de la couverture on lit : « Se trouve, *du même auteur*, chez *les mêmes libraires*, les ouvrages suivants : *Réflexions sur le Fronton de la Madeleine*, etc. »

L'incognito est donc trahi, cherchez le nom à présent.

Les deux productions en valent la peine. Elles ne manquent ni de verve ni d'esprit. Il ne faut plus qu'une chose, c'est que l'expérience vienne mûrir cette jeune Raison.

Que veut dire cela, sinon qu'au mois d'avril 1829 le Fronton de la Madeleine, ou, pour être plus exact, le concours ouvert en vue de l'exécution de cet ouvrage était l'objet de brochures quelque peu violentes? Nous ne pouvons dire à quelle « jeune raison » Grille fait ici une allusion mordante. Nous n'avons pas découvert la brochure sur la Mendicité qui nous eût livré le mot de l'énigme. Un moment, nous avons cru que le sculpteur *Théophile Bra* n'était pas étranger aux manifestations dirigées contre le ministère de l'Intérieur. La lettre qui suit nous autorisait à le penser. Adressée à François Grille en mai 1829, elle a tout le caractère d'un réquisitoire implacable.

A Monsieur Grille, chef de division au Ministère de l'Intérieur.

22 mai 1829.

Monsieur,

Lors ce que d'accord avec plusieurs de mes confrères je fus au Ministère vous demander une expédition du programme ou de l'arrêté de son E. le Ministre de l'Intérieur relatif au concours pour le Fronton de la Madeleine, vous parûtes étonné de ma demande et vous me répondîtes qu'il n'y en avait point. Étonné moi-même de la singularité de vos paroles, car je ne comprends pas un concours sans programme, lorsqu'il s'agit d'un travail qui sert d'introduction à un monument important par sa destination, monument qui est le programme pour tous artistes appelés à le confectionner, j'insistai, en vous rappelant l'arrêté de son E. qui renferme un programme; je vous fis observer que, sans la promulgation de cet arrêté, le public ne serait point en état de juger si telle ou telle composition était ou non en rapport avec ce que commande l'Église Royale de la Madeleine. Vous reprîtes en disant que le concours ne regardait pas le public, qu'il y avait une commission pour en décider; ma réponse était naturelle : pour-

quoi l'exposition publique? N'ayant alors rien à objecter, vous m'envoyâtes auprès de M. le vicomte Siméon, en m'assurant qu'il répondrait à ma lettre. Fatigué de ces débats, je vous quittai en vous déclarant que je ferais afficher le *Moniteur* le soir même, ce que j'ai fait exécuté.

Voilà, Monsieur, mot pour mot, la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous. Arrivé aux Petits-Augustins, j'en fis part hautement à mes confrères et au chef du Bureau des Écoles Royales des Beaux-Arts. M. Rabbe, écrivain distingué, l'entendit et crut devoir en faire usage dans l'intérêt du public et des artistes.

Aujourd'hui, Monsieur, vous écrivez à ces hommes de lettres, dont vous connaissez bien la loyauté, vous vous plaignez de plusieurs artistes sans les désigner nominativement; vous soupçonnez qu'il se trouve parmi eux des personnes qui n'ont point rapporté les choses sous leur aspect véritable. Et cependant vous êtes, dites-vous, le promoteur d'arrêtés pris à leur profit, à leur avantage, vous les avez secondés vivement lors de leurs premiers pas dans la carrière, et c'est à eux que vous attribuez en partie les désagréments que vous éprouvez. Ici, Monsieur, je suis obligé de soupçonner à mon tour que vous avez voulu m'atteindre, et vous m'avouerez qu'il m'est bien permis de le penser, puisque, le colloque rapporté ci-dessus n'ayant eu pour auteurs et pour témoins que vous et moi, la publicité est cause d'une partie des désagréments que vous éprouvez.

Je voudrais bien savoir, Monsieur, quelle faveur je dois à votre protection, quels bienfaits j'ai reçus de vous? Cinq de mes statues ont été exécutées soit en bronze, soit en marbre; trois furent commandées par les Ministères de la Maison du Roi et de l'Intérieur, une seule appartient à ce dernier, c'est mon début; les ouvrages, je les conçus sans *ordre;* envoyé aux expositions publiques avec l'incertitude du succès, je dois l'avantage qu'ils ont obtenu à l'opinion favorable manifestée par le public et les témoignages écrits des hommes les plus marquants de l'Institut et de l'École Royale des Beaux-Arts. Vous ne l'ignorez pas, Monsieur, vous savez aussi que, malgré les honorables suffrages écrits, la statue d'*Aristodème* a été plus mal rétribuée que beaucoup d'autres ouvrages moins importants.

Veuillez donc, Monsieur, me faire connaître positivement les obligations que je vous dois, les services que vous m'avez rendus.

Si vous prétendez me désigner d'une façon déshonorante auprès d'un homme que j'estime, j'ai droit à une prompte justification de votre part, ne pouvant supporter la double accusation d'avoir manqué à la gratitude et à la vérité. Si, au contraire, je ne suis pas au nombre des accusés, faites-le-moi connaître, Monsieur, mais soyez persuadé que je n'avance jamais un fait que je ne puisse prouver à l'instant et que je suis toujours prêt à me justifier vis-à-vis de quiconque croit avoir à se plaindre de moi.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

Votre très humble serviteur,

Théophile Bra,

Rue de Beaune.

P.-S. M. Rabbe ne pouvait, sans manquer à la noblesse de son caractère, me celer des inculpations qui en apparence pouvaient peser sur moi ; en me communiquant votre lettre, il a cru remplir le devoir prescrit par l'honneur. J'aurais agi comme lui en pareille occasion. Je vais lui envoyer ma lettre ouverte avant de vous la faire parvenir.

La forme de cette épître n'a rien d'exquis. Un fait se dégage toutefois de la lettre de *Bra :* Grille s'était jeté dans la mêlée pour défendre le concours du Fronton. Était-ce de toute prudence? Combien mieux eût valu pour lui le silence traditionnel des fonctionnaires avisés! Mais Grille était intempérant, impétueux, tout en dehors, trop spirituel pour être circonspect. Il apprit, hélas! à ses dépens, quelques mois après avoir reçu la philippique de *Bra*, que des aptitudes batailleuses ne sont pas de mise dans les administrations de l'État. La Bourdonnaye, qui ne fit que passer à l'Intérieur (8 août-18 novembre 1829), le destitua. Il n'oublia point ses liasses de papiers, et, relisant un jour dans la retraite la lettre du sculpteur ulcéré, il écrivit en marge d'un trait de plume : « *Bra,* statuaire, atteint de folie. » Puis, cherchant dans ses autographes d'artistes ceux qu'il pouvait tenir de *Bra,* il les rassembla dans un même pli.

Voici le premier. Il a trait à la Biographie des Artistes français que Grille avait eu le projet de composer et qu'il voulait dédier au ministre de l'Intérieur. Mais, c'est inutilement que notre fonctionnaire-écrivain vit passer au-dessus de lui « vingt-deux » ministres, aucun d'eux ne reçut l'hommage du livre qui est encore à faire.

A Monsieur Grille.

Paris, 7 septembre 1819.

Monsieur,

Je vous remercie infiniment de l'honneur que vous me faites en me comprenant dans le travail que vous destinez à son Excellence le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur.

Ce projet, bien digne d'un protecteur des Arts, me fait connaître tout l'intérêt que vous nous portez. Je m'empresse de vous faire parvenir le bulletin que vous me demandez, avec les notes qui vous sont nécessaires.

Agréez, Monsieur, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Bra,
Statuaire.

Rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 9.

Voici une seconde lettre, sans autre intérêt d'ailleurs que celui qui résulte d'une indication bibliographique relative à *Jean de Douai*. Complétons le texte de *Bra* en disant qu'il s'agit ici de l'*Éloge de Jean de Bologne* par Duthilleul. Douai, 1820, in-4°.

A Monsieur Grille.

Monsieur,

Mes compatriotes me prient de vouloir bien vous faire agréer l'hommage d'un exemplaire de l'*Éloge de Jean de Bologne*, que la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la ville de Douai a couronné dans sa séance du 25 septembre dernier.

Je saisis cette occasion de me rappeler à votre souvenir et vous prie de me croire,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Bra.

20 octobre 1820.

Mais, revenons au Fronton de la Madeleine. Grille écarté du ministère, la question ne se trouva pas résolue. Nous découvrons dans les papiers de l'ancien chef de division une lettre anonyme du 31 mai 1830, avec cette suscription : « A Jacques Coste. » Elle a trait au concours qui avait exaspéré le sculpteur *Bra*. Nous la donnons ici.

Paris, le 31 mai 1830.

Monsieur le Rédacteur,

Le Fronton de l'Église de la Madeleine a partagé pendant quelques jours avec la politique et l'expédition d'Alger les colonnes des journaux et l'attention publique, ce qui prouve qu'il est généralement considéré comme devant être un des ouvrages de sculpture les plus importants et les plus propres à fixer l'opinion de l'avenir sur l'état actuel de l'art en France. Cette vérité a été, il

faut le croire, sentie par l'administration précédente, et c'est sans doute dans le but d'obtenir le plus de chances possibles d'un bon résultat qu'elle s'était déterminée à ouvrir un concours auquel tous les statuaires ont été appelés à prendre part; un concours passe encore, bien que l'efficacité de ce moyen ne soit certainement pas incontestable et que l'expérience en ait déjà bien souvent démontré l'illusion, mais cette fois on avait imaginé d'attribuer, par un mode aussi nouveau qu'étrange, le choix des juges à ceux mêmes qui devaient relever du tribunal; aussi la mesure a-t-elle porté ses fruits : le Jury, formé par la majorité des concurrents, presque en totalité de membres de l'Institut, a-t-il bien pu se défendre d'une certaine prédilection pour les esquisses de ceux dont les maîtres faisaient partie de la commission? Quoi qu'il en soit, l'exposition des modèles à l'École des Beaux-Arts a révélé la faiblesse du second concours et donné lieu de reconnaître qu'aucun des auteurs admis n'avait compris son thème. En effet, un fronton qu'est-ce autre chose que le frontispice du monument? De là, nécessité que le sujet exprime la pensée principale et non un épisode de l'histoire du monument; que les figures, tout en remplissant l'espace, soient bien distinctes les unes des autres; que la pose en soit franche et combinée à l'aide de l'ajustement, de manière à produire de larges masses d'ombre et de lumière, effets qui seuls peuvent rendre le sujet intelligible à une grande distance. Telles sont, en peu de mots, les conditions indispensables pour la sculpture monumentale, lesquelles, sans entrer dans l'analyse des bas-reliefs qui viennent d'être exposés, ne sont dans chacun d'eux que bien imparfaitement remplies, de l'avis de tous les connaisseurs. Or, il est à présumer que le Ministre, appréciant l'importance du choix qu'il doit faire, et qui, du reste, a toute latitude pour choisir dans le concours ou hors du concours, est disposé à prendre toutes les mesures et à accueillir toutes les lumières propres à mettre à couvert la responsabilité de son jugement, et peut-être serait-ce un moyen d'atteindre le but que d'ajourner toute décision jusqu'à l'époque peu éloignée de l'ouverture du Salon où les modèles présentés par le jury seraient de nouveau mis sous les yeux du public et comparés à d'autres sûr le même sujet qui d'ici à ce moment-là pourront être exécutés.

Si l'Administration prenait ce parti, nul doute qu'alors nos statuaires, profitant de l'ajournement, ne se missent de suite à l'œuvre et qu'il ne sortît de leurs efforts, éclairés par la discussion que le

concours a fait naître, une composition digne d'un monument qui, pareil au Parthénon d'Athènes, semble destiné à marquer le rang que doit occuper la sculpture moderne dans l'estime de la postérité.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Un de vos abonnés très désintéressé
dans la question.

Chacun sait que le Fronton de la Madeleine, sujet de tant de disputes, est de *Lemaire*. Mais, consciemment ou non, un biographe de ce sculpteur a décontenancé la critique à l'aide de quelques lignes étranges plusieurs fois reproduites. « En 1836, écrit Louvet, le Fronton de l'église de la Madeleine ayant été mis au concours, M. *Lemaire* présenta un dessin qui fut préféré. » Si Louvet avait dit vrai, *Lemaire* serait tout à fait étranger aux discussions ardentes de 1829 et de 1830. Mais Louvet se trompe. Nous ne relevons pas ce qu'il y a d'insolite dans le prix d'un concours de sculpture décerné sur la présentation d'un simple dessin. Les choses ne se passent point ainsi. Louvet, en défaut sur ce détail, l'est aussi sur la date du concours. Ouvrons le livret du Salon de 1831, à la page 275, cinquième supplément, nous y lisons sous le n° 3168 :

« Modèle du Fronton qui doit être exécuté pour la façade principale de la Madeleine. La dimension de cet ouvrage n'en ayant pas permis le transport, il sera exposé dans l'atelier de l'Artiste, à la Madeleine, du 10 au 15 août, de onze heures à quatre heures. »

Ce texte est sans réplique. Le livret fut publié au mois de mai 1831. A cette date, *Lemaire* avait déjà sculpté, dans de grandes proportions, le modèle de son Fronton. C'est donc bien autour de son nom que s'est fait tout le bruit dont il est parlé plus haut.

H. J.

LE PEINTRE TOURANGEAU *ARNOULD FERRAND.*

(1607.)

On a lu (*suprà*, p. 321) la note de M. V.-J. Vaillant sur *Arnould Ferrand*. M. Ch. de Grandmaison, archiviste du département d'Indre-et-Loire, nous fait parvenir quelques renseignements supplémentaires touchant l'artiste tourangeau.

H. J.

Ouvrez le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* (tome II, p. 181). Il y est dit qu'*Arnould Ferrand*, après avoir été employé, en 1601, par la fabrique de Ligré à peindre un tabernacle, était, en 1607, chargé par le duc de Bourbon-Mont-

pensier de l'entretien des vitres du château et de la Sainte-Chapelle de Champigny. *Ferrand* était donc un peintre-verrier, et peut-être lui doit-on les derniers panneaux de la région inférieure des magnifiques vitraux de Champigny, qui ont dû être exécutés vers 1600; mais ce n'est là jusqu'à présent qu'une simple conjecture.

Ch. de Grandmaison.

LA FAMILLE DU SCULPTEUR FRANC-COMTOIS *PIERRE-ÉTIENNE MONNOT.*

(1628-1665.)

Dans le dernier volume publié par la Direction des Beaux-Arts et contenant les lectures faites à l'occasion du *Onzième congrès des Sociétés des Beaux-Arts des Départements à la Sorbonne* (Paris, Plon et Nourrit, 1887), on peut lire un très intéressant travail de M. A. Castan, bibliothécaire de la ville de Besançon, sur « Le sculpteur français *Pierre-Étienne Monnot*, citoyen de Besançon, auteur du Marmorbad de Cassel (1657-1733). » Nul mieux que M. Castan n'était préparé à une semblable étude, et les renseignements qu'il a réussi à découvrir sur la vie et les ouvrages de cet artiste, inconnu pour ainsi dire en France, ont été mis en œuvre avec une rare habileté.

Si, après la lecture de cette biographie, l'on n'a plus rien à apprendre sur *Pierre-Étienne Monnot*, il ne sera peut-être pas inutile de connaître sur sa famille quelques nouveaux renseignements, tirés des archives municipales de Baume-les-Dames, que M. A. Castan a sans doute négligé de consulter.

C'est dès 1628 que l'on trouve des membres de la famille Monnot célèbres en Franche-Comté dans l'art de la menuiserie et de la sculpture, à en juger par une lettre d'un nommé Pelletier, qui recommande au lieutenant du bailliage de Baume *Jean Monnot le jeune*, du Noël-Cerneux[1], et *Daniel*, son fils, « fort experts non seulement en la menuiserie, mais aussy en la sculpture, voire austant qu'il s'y pourroit rencontrer dans le pays[2]. »

---

1. Noël-Cerneux, cant. de Russey, arr. Montbéliard (Doubs).
2. Archives municipales de Baume-les-Dames, DD. 26.

La recommandation produisit son effet, et *Jean Monnot* à son tour agit de même à l'égard de *Jacques Rochejean*, aussi de Noël-Cerneux, qui, grâce à ce bienveillant intermédiaire, fut chargé, en 1634, de sculpter un retable de la Vierge pour l'église de Baume[1].

Ces documents indiquent clairement le lieu d'origine de cette famille d'artistes, à qui l'on doit *Pierre-Étienne Monnot*, et viennent confirmer les hypothèses de M. A. Castan : « Durant les dernières guerres, la plupart des églises rurales de la province avaient perdu leur mobilier, et nombreuses étaient les commandes de retables en bois sculpté pour les autels. Un important atelier de ce genre avait existé au Russey, et c'était là sans doute qu'Étienne Monnot avait acquis jadis les notions qui lui servirent à faire vivre sa famille et à délier la main de son fils *Pierre-Étienne*[2]. »

Le père, Étienne Monnot, obtint de la ville de Baume une exemption d'impôts en 1659[3]. Avait-il exécuté pour la ville quelque travail considérable dont ni les parchemins ni la tradition n'ont conservé le souvenir? Avait-il souffert à ce point pendant la dernière invasion de la Franche-Comté qu'il ne pouvait plus payer les redevances auxquelles il était soumis? Je n'irai pas jusqu'à supposer que cette décharge lui fut accordée en considération du futur talent de son fils, à peine alors âgé de deux ans : on n'admettrait guère ce don de la divination chez les échevins de Baume-les-Dames, bien que l'enfant ait, dit M. Castan, donné des signes d'une très rare précocité d'esprit.

En 1665, Étienne Monnot, veuf d'Élisabeth Flegguerin, épousa, en secondes noces, Françoise Bobillier, de Morteau; l'acte de mariage existe encore à Baume[4]. Étienne Monnot résida donc assez longtemps à Baume avant d'aller s'établir à Besançon, où tout devait contribuer à développer et à faire connaître les dispositions artistiques de son jeune fils.

Henri STEIN.

---

1. Idem.
2. Recueil cité, p. 121.
3. Archives municipales de Baume-les-Dames, CC. 10.
4. Idem, GG. 1.

UNE LETTRE DE *RIGAUD* A GAIGNIÈRES.

En parcourant la volumineuse correspondance de Gaignières conservée à la Bibliothèque nationale, j'ai rencontré une lettre de *Rigaud*, à propos d'un portrait du marquis de Puysieux qui existe peut-être encore dans quelque collection publique ou privée. Le marquis de Puysieux était le grand-père du jeune marquis de Blanchefort, neveu et héritier de Gaignières, ce qui explique l'intervention en cette circonstance du célèbre collectionneur qui, comme on sait, joignait à tant d'autres goûts la passion des portraits. Les lettres de *Rigaud* ne sont pas communes et nous croyons celle-ci inédite[1] :

Je suis bien fâché, Monsieur, de ne m'être pas trouvé chez moy quand vous m'avez fait l'honneur d'y venir avec monsieur l'évesque de Soissons et monsieur le marquis de Pisieux. J'accepte l'heure que vous me mandez qu'il viendra chez moy pour commencer son portrait; puisque le matin luy convient, je vous prie de luy dire que ce soit à neuf heures, affin que j'aie le (temps) de faire l'ébauche avant midy; et, s'il le faut, je ne m'engageray pas même l'après midy de demain; parceque, s'il estoit necessaire, je continueray la même journée pour gagner du temps. Je suis ravy, Monsieur, que vous me procuriez l'honneur de peindre Monsieur le marquis de Pisieux; j'y profiteray par plus d'un endroit, puisqu'il me procurera celuy de vous avoir chez moy et vous y asseurer qu'on ne peut estre, avec plus d'estime et de respect que je le suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Rigaud.

Au dos : A Monsieur de Gaignere, en sa maison près les Incurables, à Paris[2].

Cette lettre n'est pas datée, mais, comme on le voit par la suscription, elle est postérieure à 1701, époque de l'établissement de Gaignières dans sa maison de la rue de Sèvres, et très probablement antérieure à l'année 1712, à partir de laquelle de graves infirmités ne lui permirent guère de quitter cette maison, où il mourut le 27 mars 1715.

Ch. de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

---

1. C'est d'*Hyacinthe Rigaud*, le grand portraitiste, qu'il s'agit ici et non de son frère *Gaspard*.
2. Bibl. nat., Fr. 24991, fol. 163.

CHARLES-ANDRÉ TRAMBLIN ET *JOSEPH LABBÉ*

PEINTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE.

A en croire les pièces dont nous publions le texte, *Tramblin* et *Labbé* auraient fait partie de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Or, on chercherait vainement leurs noms sur les listes officielles, sur les procès-verbaux de la Compagnie, comme dans les livrets des Salons. En effet, ils n'ont jamais appartenu qu'à l'Académie de Saint-Luc. On voit par cet exemple combien était fréquente l'usurpation d'un titre fort envié. Il ne faut donc jamais conclure du titre de peintre du Roi ou même de celui de membre de l'Académie royale pris par un artiste que celui-ci appartenait réellement à l'Académie royale de peinture et de sculpture. *Charles-André Tramblin* et *Joseph Labbé* paraissent d'ailleurs avoir occupé une situation honorable dans la corporation un peu mélangée des maîtres peintres. Le second, mort en novembre 1767, avait le titre de peintre du comte d'Eu, suivant le procès-verbal de scellés dressé après sa mort, dont nous avons publié naguère l'analyse[1]. Quant à *Tramblin*, il appartenait à une de ces vieilles familles parisiennes qui se transmettaient de génération en génération le goût de l'art et le titre de maître peintre, titre qui ne laissait pas quelquefois, comme on le voit ici, que de leur peser un peu. Fils d'*André Tramblin*, mort en 1742 après avoir été professeur à l'Académie de Saint-Luc[2], *Charles-André* était, en 1752, directeur pour le Roi des ouvrages de la Chine à la manufacture des Gobelins[3]. On trouvera d'autres détails sur sa biographie dans les pièces auxquelles nous renvoyons le lecteur.

A Messieurs les Prévost des Marchands et eschevins de la ville de Paris.

Suplient humblement *Charles-André Tremblin* et *Joseph Labbé*, tous deux de l'Académie royalle de peinture, qu'il vous plaise leur permettre de faire graver le feu d'artifice que la Ville se dispose de faire en rejouissance de la prise de la ville et château de Tournay par l'armée du Roy commandée par Sa Majesté, et en faire faire la distribution au public, et vous ferez bien.

(Signé :) *Boisneuf.*

Soit communiqué au procureur du Roy et de la Ville.

Fait le premier juin 1745.

(Signé :) *Sauvage.*

Veu la presente requeste.

---

1. *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1885, t. XI, p. 411.
2. *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1885, t. XI, p. 17-27.
3. *Ibidem*, p. 140, 142.

Je n'empêche pour le Roy et la Ville les fins et conclusions d'icelle. Fait le premier juin mil sept cent quarante cinq.

(Signé :) *Moriau.*

2 juin 1745.

Permission de faire graver et distribuer au public le feu d'artifice pour la prise de Tournay.

Veu la requeste présentée au Bureau par *Charles-André Tramblin* et *Joseph Labbé*, tous deux de l'Academye royalle de peinture, tendante à ce qu'il nous plaise leur permettre de faire graver le feu d'artifice que la Ville se dispose de faire en réjouissance de la prise de la ville et château de Tournay par l'armée du Roy, commandée par Sa Majesté, et en faire faire la distribution au public, ladicte requeste signée Boisneuf, procureur en ce Bureau, conclusions du procureur du Roy et de la Ville :

Nous avons permis aux suplians de faire graver le feu d'artifice que le Bureau se dispose de faire en réjouissance de la prise de la ville et citadelle de Tournay par l'armée du Roy que Sa Majesté commande en personne, et en faire faire la distribution au public. Ce fut fait et donné au Bureau de la ville de Paris, le deux juin mil sept cent quarante cinq.

Signé : DE BERNAGE. — BAIZÉ. — PIERRE. — SAUVAGE.

(Arch. nat., Z1h 652.)

La planche dont il est question dans les pièces qui précèdent fut exécutée. Elle est signée : *Tremblin le jeune et Labbé pinx. A Paris, chez Tremblin;* format in-folio. Les dessins du feu d'artifice avaient été donnés par *Beausire* (Jean-Baptiste-Augustin), architecte de la ville de Paris de 1706 à 1751.

J. J. G.

UNE LETTRE DE M. DE TOURNEHEM.

(1746.)

Communication de M. le marquis de Chennevières, membre de l'Institut.

A Paris, ce 25 may 1746.

Vous este, monsieur, attaché au roy, ainsy j'espere que vous ne me refuserez pas la demande que je vais vous faire. Sa Majesté

m'a mis dans une place où je dois auoir pour objet la protection des arts et au deffaut de cognoissances aussy parfaittes qu'il seroit necessaire pour les faire fleurir, je dois auoir au moins le discernement de choisir auec qui je puisse parvenir à la perfection que je desirerois. J'ay dans cet esprit que j'ay jetté les yeux sur vous et je me suis flatté que vous ne me refuseriez pas vos conseils, que j'ose dire que vous deuez à nostre maistre. Mon intention est de vous consulter sur tout ce qui regardera la peinture, sculture, même gravure. J'ay ordonné à Mr *Boucher* de me faire deux esquices pour deux tableaux nécessaires dans la chambre du roy à Marly. Il me les a aporté ce matin. Je vous serois bien obligé si vous vouliez bien demain dans la matinée ou dans l'apres midy, car je dinneray chez moy, ou vendredy matin à l'heure que vous voudrez m'aider à voir ce que vous croirez qui pouroit estre à desirer pour la perfection de l'ouurage. J'attens là-dessus de vos nouuelles, et suis très parfaittement, Monsieur, vostre très humble et très obeissant seruiteur.

Lenormant.

Le Normand de Tournehem avait été nommé Directeur général des Bâtiments en décembre 1745. A qui cette lettre est-elle adressée? au comte de Caylus, j'imagine, à en juger par ce que rapporte Cochin, dans son Mémoire sur Caylus, p. 65. (*Mémoires inédits de Ch. Nic. Cochin*, publiés par M. Ch. Henry.)

BIBLIOGRAPHIE.

Inventaire des Richesses d'art de la France. — Un nouveau tome de la publication de l'État vient de s'ajouter aux sept volumes précédemment parus (E. Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 10). C'est le tome II de la série des *Monuments civils de la province.* Il renferme les monographies des Musées de Nantes et de Dieppe, de la préfecture de Versailles, de la bibliothèque de Besançon, de l'hospice de la Charité de Lyon, du château de Gien, des hôtels de ville de Beaugency, Bellegarde et Lorris (Loiret). Les auteurs de ces monographies, très étudiées, sont MM. Castan, Merson, Charvet, Milet, Edmond Michel. Une Table analytique et raisonnée, par M. Henry Jouin, complète cet intéressant volume. — P. N.

Rondot (Natalis). *Nicolas Bidau, sculpteur et médailleur à Lyon* (1622-1692). Lyon, impr. Mougin-Rusand, in-8°, 26 p. et 1 planche. — L'artiste jusqu'ici peu connu sur lequel M. Rondot vient d'attirer l'attention occupe un rang distingué parmi les graveurs de la ville de Lyon, où il a travaillé pendant quarante ans. Après un chapitre consacré aux détails biographiques

vient l'énumération de ses œuvres de sculpture, puis de ses médaillons. Dix-sept de ces médaillons ont été retrouvés par l'auteur de la monographie qui en donne une description détaillée. Ils prouvent que *Nicolas Bidau* était un artiste de valeur et, pour que le lecteur puisse en juger par lui-même, M. Rondot a joint à sa notice la photogravure du portrait de François de Baglion, comte de la Salle, prévôt des marchands, signé : *Bidau, 1658*. — J.-J. G.

Maignien (Edmond). *Les artistes grenoblois, architectes, armuriers, brodeurs, graveurs, musiciens, orfèvres, peintres, sculpteurs, tapissiers, tourneurs*, etc. Notes et documents inédits. Grenoble, X. Drevet, 1887, in-8°, 384 p. — Le nouveau volume que M. Maignien vient de joindre à la série déjà nombreuse des monographies provinciales consacrées spécialement aux artistes contient environ 1,200 noms, inconnus jusqu'ici pour la plupart. Le plus grand nombre de ces articles provient du dépouillement systématique des archives notariales. Les registres paroissiaux et municipaux de Grenoble ont aussi fourni leur contingent. D'ailleurs l'auteur a indiqué pour chaque article les sources de ses renseignements. Inutile d'insister sur l'importance d'un pareil ouvrage. Ajoutons que l'intéressante communication faite cette année par M. Henri Stein, à la réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts, sur les maîtres de l'œuvre en Dauphiné et les peintres de la ville de Grenoble vient utilement compléter sur plus d'un point le précieux dépouillement des minutes notariales dû à M. Maignien. — J.-J. G.

Jouin (Henry). *Musée de Portraits d'artistes* (Laurens, éditeur). — Voici un nouvel ouvrage de cet infatigable travailleur. M. Henry Jouin se fait un plaisir de la production et, là où tant d'autres trouvent une peine parfois démesurée, lui, il cherche une joie immanquable. A voir chacun de ses volumes de critique ou de catalographie, à les voir aussi denses et complets, on sent une conscience tout heureuse d'épuiser tel et tel sujet successivement. En lui l'érudition est une passion continue et se renouvelant à mesure. Déjà en 1878, M. Jouin avait attaché son nom à la mise en forme du catalogue des *Portraits historiques* de l'Exposition universelle. Son *Musée de Portraits d'artistes* était en germe dans cette première élaboration et la spécialisation très étendue d'un bon nombre de ces portraits historiques a donné naissance au livre d'aujourd'hui. D'ailleurs les projets de M. Castagnary, directeur des Beaux-Arts, font, par un très heureux hasard, une actualité de ce volume de recherches. Pour un livre d'érudition d'art, le cas est unique, et l'on n'a pas de ces chances sans l'avoir mérité! Ni l'artiste, ni l'amateur, ni le lettré, ni le curieux ne pouvaient souhaiter pour leurs travaux ou leurs documents de guide plus précis ni plus compact. C'est un état de plus de *trois mille* portraits peints, dessinés ou sculptés d'artistes français. L'un des meilleurs résultats de cet ouvrage sera peut-être de faire surgir un jeune iconographe assez désintéressé d'ambition pour s'enterrer soit à Versailles soit au Cabinet des estampes dans le débrouillement partiel de nos séries historiques de portraits. Le volume de M. Henry Jouin peut donc compter sur la reconnaissance et les sympathies effectives de tous les gens assez avisés pour prévoir les nombreux partis à tirer de cette inépuisable mine. — Henry de Chennevières.

TABLE

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

DE LA QUATRIÈME ANNÉE

(1887).

SIGNES ET ABRÉVIATIONS :

A. signifie Architecte. — Aq., Aquarelliste. — Art. dr., Artiste dramatique. — Art. lyr., Artiste lyrique. — Br., Brodeur. — Caric., Caricaturiste. — Cér., Céramiste. — Cis., Ciseleur. — Comp., Compositeur. — Dess., Dessinateur. — Éd., Éditeur. — Ém., Émailleur. — Fond., Fondeur. — G., Graveur. — Gr. en méd., Graveur en médailles. — Hist., Historien. — Imp., Imprimeur. — Jo., Joaillier. — Lap., Lapidaire. — Lith., Lithographe. — Méd., Médailleur. — Men. éb., Menuisier ébéniste. — Mod., Modeleur. — Mon., Monnayeur. — Mos., Mosaïste. — Orf., Orfèvre. — P., Peintre. — P. sur porcel., Peintre sur porcelaine. — P. verr., Peintre verrier. — Phot., Photographe. — Sc., Sculpteur. — Stuc., Stucateur. — Tap., Tapissier. — Verr., Verrier.

Le mot *Bibliogr.* indique un article bibliographique spécial ou une mention d'ouvrage.

Un astérisque (*) précède les noms de lieux.

Henry Jouin.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.